1919 TABLE DES MATIÈRES 1919

CONFECTION ET PRESENTATION DES PARFUMS

INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

CHIMIE APPLIQUEE A LA PARFUMERIE

CULTURES ET BOTANIQUE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

Pages.

INFORMATIONS COMMERCIALES

NOTES POUR L'EXPORTATION

LEGISLATION

HISTOIRE DE LA PARFUMERIE

Pages.

PUBLICITE

THERAPEUTIQUE PAR LES ESSENCES

ESSENCES NOUVELLES

EDITORIAUX ET NOUVELLES

NECROLOGIE

BIBLIOGRAPHIE

BREVETS



INDEX ALPHABÉTIQUE



Pour aider à la reprise des Affaires.

Personne n'a douté un instant que la reprise des affaires ne fût difficile. La remise en route de toute la machine du temps de paix devait naturellement amener une perturbation nouvelle dans ce qui était un ordre de chose établi, dans la marche anormalement normale des affaires de guerre.

Mais, — et l'on regrette de rabâcher, semble-t-il, lorsqu'on touche à ces questions, — il semble vraiment que nos administrations ne fassent pas tout leur possible pour aider à la reconstitution de la vie du pays. Elles travaillent à bâtons rompus, elles prennent des décisions sans en envisager les conséquences, elles conservent et, au besoin, remettent en honneur ces façons de procéder qui leur ont valu déjà tant et de si justes critiques. Deux problèmes, notamment se sont proposés à leur raisonnement : la démobilisation et l'amélioration des transports...

***

Comment faut-il opérer la démobilisation afin que tout naturellement, chacun des soldats démobilisés retrouve, en même temps que son foyer, le travail qui amènera à ce foyer le bien-être auquel ont droit ceux qui sauvèrent la France ? Plusieurs méthodes ont été préconisées et aucune d'elles n'a été appliquée complètement si ce n'est celle qui consiste à démobiliser classe par classe. Eh bien! il faut avoir le courage de la dire : cette méthode est mauvaise. Elle sauvegarde, en apparence, la sacro-sainte égalité dont on fait un dogme intangible, mais elle prépare de cruelles désillusions, non seulement à nos dirigeants, mais encore et surtout aux soldats eux-mêmes à qui elle semblait parfaitement juste.

Quoi qu'on en pense, il faudra en venir à la démobilisation méthodique, classe par classe, soit, mais en accordant des tours de faveurs aux chefs d'industrie, aux directeurs, aux contremaîtres qui constituent les cadres de la nation et qui sont aussi indispensables à la bonne démobilisation que les cadres de l'armée le furent à la mobilisation. Rien ne servirait de ne pas voir, pendant qu'il en est temps, l'erreur qui est en train de se commettre. Le fait s'est déjà présenté, de soldats libérés qui, retournant à l'usine, au bureau, ont trouvé usines et bureaux fermés... pour cause de mobilisation du patron ou du directeur.

La méthode égalitaire est ici tout à fait fâcheuse. On doit y renoncer de bonne grâce et, seuls, les sots ou ceux qui pensent avoir intérêt à se servir de ce prétexte démagogique, trouveront cette renonciation désagréable. Le bon sens public, qui a accepté la mobilisation en usine des métallurgistes, les sursis des ouvriers de guerre, la suppression des permissions dans les périodes pénibles du printemps dernier aura tôt fait justice des criailleries des uns et des autres.

***

Il est une autre question, et des plus angoissantes, qui est loin d'être résolue ; je veux parler de la question des transports.

La crise des transports, déjà si dure avant la conclusion de l'armistice, s'est aggravée depuis lors et c'est en vain que l'on multiplie les supplications, les réclamations au ministère responsable, il semble que tout cela reste lettre-morte. Cependant l'industrie et le commerce souffrent grandement de cet état de choses. Il n'y a pas bien longtemps encore que la Parfumerie de Grasse se plaignait amèrement de ne pouvoir rien expédier, — il ne semble pas que la situation se soit bien amélioré, — les gantiers de Grenoble ont dû, dernièrement, exposer au préfet de l'Isère qu'ils seraient dans l'obligation de fermer leurs ateliers s'ils n'obtenaient pas l'envoi des marchandises fabriquées et s'ils ne recevaient pas les stocks de peau achetés par eux en Espagne.

A une récente réunion d'industriels de guerre, on demanda : « Que pouvez-vous garder du personnel actuellement dans vos ateliers ? Vous est-il possible d'occuper tout ce personnel ? Pourriez-vous l'augmenter pour vos fabrications de paix ? » Et tous les chefs de maisons présents, — à quelques exceptions près, — répondirent qu'ils conserveraient tout leur personnel et qu'au besoin, certains d'entre eux pourraient prendre de nouveaux ouvriers si on leur donnait des transports.

C'est donc une question vitale. Qu'a-t-on fait ?

M. Claveille, seul, pourrait nous le dire et, malheureusement, il se borne à constater le mal sans jamais y apporter de remède. Il n'est pas douteux que les voies ferrées sont fort encombrées par le ravitaillement des armées, par le ravitaillement et les réapprovisionnements de toute nature des régions libérées, de la Belgique. Certes, et personne ne songe à se plaindre de ce qu'on sert d'abord ceux qui ont le plus souffert. Mais n'y a-t-il aucun moyen d'aider le rail défaillant ? M. Claveille ne sait que répondre... Il y a pourtant une réponse et nous la cueillons dans les journaux lyonnais du 3 janvier. C'est M. Cazeneuve, sénateur du Rhône, qui la propose à nos méditations.

DES MILLIERS D'AUTO-CAMIONS QUI DORMENT ET S'ABIMENT

M. le docteur Cazeneuve, sénateur, vient d'adresser au ministre des transports la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,

« Je viens appeler votre bonne attention sur des ressources importantes de transport qui semblent négligées, au milieu de la crise que nous traversons, sans que personne ne paraisse s'en préoccuper.

« J'affirme qu'il existe à Lyon plusieurs milliers d'autos-camions qui ne font rien, sans compter que les soldats automobilistes qui pourraient les conduire sont présents pour être utilisés.

« J'affirme que cette situation n'est pas isolée, sans compter que nos usines spéciales continuent à fabriquer des autos-camions, ce qui est de bonne prévoyance, en attendant le fonctionnement normal, encore lointain, de nos voies ferrées

« De l'essence ? Mais voilà que nous en avons à tel point que mon collègue et moi, M. Henry Bérenger, haut commissaire, chargé de notre ravitaillement en pétroles et dérivés, a fait annoncer pupliquement que le régime des restrictions allait être clos.

« Et alors, que penser ?

« L'autorité militaire à Lyon déclare qu'elle n'est pas la maîtresse pour mettre en circulation ces autos-camions, et elle a raison. Le ministre de la guerre, sans aucun doute, répondant à votre demande, monsieur le ministre, s'empressera de faciliter votre tâche des transports en mettant à votre disposition des véhicules aujourd'hui si précieux. Pourquoi avoir tant attendu? A la réflexion, on reste un peu déconcerté.

« L'automobilisme — et j'ajoute nos vaillants automobilistes — ont aidé puissamment nos armées à accomplir des efforts prodigieux en vue du triomphe. Ils ont bien servi la victoire.

« Servir la vie économique du pays, ravitailler nos admirables populations des régions envahies, qui ont tant souffert est une tâche nécessaire, à laquelle, je le sais, vous vous attachez. Vos intentions sont excellentes.

« On parle des avions pour amener des vivres à nos compatriotes que ravage la misère physiologique. Mais que fait-on de nos autos-camions qui dorment et s'abîment dans les parcs ?

« A la rentrée du Sénat, monsieur le ministre, j'aurai l'honneur de vous poser une question à la tribune à ce propos. J'espère que d'ici là des mesures opportunes prises vous permettront de rassurer les milieux industriels et commerciaux justement inquiets.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

« Dr Cazeneuve, sénateur du Rhône, président du conseil général ».

A vrai dire, tout le monde avait pensé aux camions, mais puisqu'en haut-lieu personne n'en parlait, on avait songé qu'il y avait quelque raison sérieuse pour ne pas les utiliser : absence de camions, — ceux-ci étant sans doute occupés dans le Nord, — manque d'essence, manque de conducteurs... Il n'en est rien et M. Cazeneuve trouve des camions, de l'essence et des conducteurs... Si mauvaises soient-elles, il nous reste même des routes... Alors ?

J'avoue attendre avec quelque impatience la réponse de notre excellent M. Claveille. Que dira-t-il ? Et pourra-t-il utiliser les camions ? N'oublions pas que le ministre de la guerre qui peut les lui prêter s'appelle M. Clemenceau et qu'il a déjà donné quelques preuves de son allant, de son énergie et de sa bonne volonté. Ce n'est pas lui qui élèvera des obstacles.

Et mais, nous sommes sauvés... Oui, si cela ne dérange pas ces messieurs, ces messieurs et ces dames de l'Ad-mi-nis-tra-tion. P. A.

La reprise de l'Activité économique.

Deux communications fort intéressantes ont été présentées récemment à la séance mensuelle de la Société de Chimie Industrielle.

La première, de M. Victor Cambon, avait pour objet « l'Usine Organisée ». L'éminent économiste y examina tour à tour les nouvelles conditions de la productivité du pays et celles qui doivent présider à la création d'une usine moderne. Sur ce dernier point, il conclut à l'établissement de vastes usines capables de fabriquer en grand des articles multiples. M. Cambon termina par un exposé de vues fort suggestives sur les sociétés, les syndicats et les rapports du capital et du travail dont tous les principes, relevant de la mentalité taylorienne, doivent résider dans l'union, la largeur des conceptions et la prévoyance.

Après lui, M. Duchemin fit une communication intitulée : « A propos de l'Industrie chimique ». En raison de l'incertitude où l'on se trouve au sujet de l'avenir de cette industrie, il paraît nécessaire d'en dresser le bilan, non seulement au point de vue national, mais encore en fonction des industries chimiques étrangères. Certes, des travaux ont été commencés dans ce sens au Ministère du Commerce, avec la collaboration des différents groupements industriels, mais ces travaux n'ont pas été publiés. D'autre part, il y aurait urgence à ce qu'un organe centralisateur professionnel eût communication des différents rapports, afin d'en tirer les conclusions indispensables à nos plénipotentiaires pour connaître les besoins de l'industrie chimique française le jour où les questions économiques seront discutées au Congrès de la Paix.

Il fut également donné lecture par M. Nicolardot, d'un vœu tendant à la participation de la chimie allemande aux réparations de guerre, au moyen de récupération et de prélèvements sur le matériel scientifique et technique, sur la documentation scientifique, technique et commerciale des établissements allemands, ainsi que sur les plans d'appareils, la nature exacte des procédés et des conditions de fabrication dont l'exploitation par des Sociétés allemandes est protégée par des brevets.

Crise passagère.

— Et d'abord, courons au plus pressé. Puisque la verrerie continue à être de plus en plus rare et le cartonnage de plus en plus cher, pourquoi ne chercherions-nous pas à suppléer momentanément à ces facteurs de la parfumerie en empruntant à d'autres produits les matériaux de nos récipients de parfums?

— Cela serait, dira-t-on, rompre avec nos habitudes et notre mentalité sur la création des extraits de parfumerie ; pour nous, cela constituerait simplement une nouveauté.

— Mais alors, adieu les beaux reflets du cristal où se jouent les parfums de luxe qui n'ont de raison d'être que dans leurs irisations précieuses, adieu les sarcophages élégants où dorment ces bijoux translucides et captivants, qui enclosent nos parfums de luxe.

— Mais, si on retire le puissant attrait de la vente des parfums en flacons, on en supprime aussi la vente. Nous poserons alors la question du parfumeur : vendons-nous le contenu ou le contenant ? le flacon ou le parfum ? l'un n'est-il possible que par l'autre ? ou peut-on vendre l'un sans l'autre ? Cruelle énigme !... mais qu'il est facile de résoudre pour le moment, et sans aller aussi loin que le détaillant du parfum au gramme. Restons fidèles à nos habitudes pour continuer nos affaires.

— Par quoi pourrions-nous remplacer temporairement la verrerie ? Mais par le métal tout simplement, et cela peut nous fournir l'objet d'une étude.

— Il faut, bien entendu, des métaux faciles à façonner et à emboutir tels que l'étain, le fer-blanc, l'aluminium, le cuivre, certains alliages etc., qui se prêtent facilement au travail.

— Oui, mais les métaux sont poreux et retiennent difficilement les essences alcoolisées. Ils ont une odeur *sui generis* qui est fatale aux parfums et qui oblige le praticien à les transvaser en des flacons de verre.

— Ces objections étaient vraies il y a quelque temps; elles tombent devant les progrès accomplis par la métallurgie d'une part et la chimie de l'autre qui met à notre disposition des vernis incolores et inodores équivalant aujourd'hui à une verrerie simpliste ; autrement dit, qui protègent les parfums au dedans et au dehors en évitant toute déperdition et toute modification chimique.

— Et maintenant, quelles formes allons-nous donner à ces flacons en métal ? D'abord ce ne sont plus des flacons, ce sont de minuscules bidons, estagnons de toutes contenances (30, 60, 125 gr.), de toutes formes, de tous styles et si joliment confectionnés que les étalages n'y perdront rien de leur attirance et de leur charme.

— Nous voilà donc revenus à l'âge d'or de la parfumerie, où le flacon n'était qu'un vulgaire récipient, où le parfum seul avait droit à nos suffrages.

— Voyons si nous trouverons des modèles dignes de figurer dans nos élégantes vitrines. Pour cela, nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous dans nos laboratoires, où nous distinguons déjà des récipients de toutes formes, de tous styles et qui possèdent un cachet particulier selon leurs origines.

— Actuellement, pour les livrer (en vrac) à notre clientèle, nous les habillons élégamment de papiers de toutes nuances, de collerettes avec dents et de charmantes étiquettes, nous les coiffons de capuchons de peaux et de cires de toutes nuances. Que sera-ce si nous changeons tout cela en satin, soie, velours, dentelles, etc. Nous en ferons de véritables chefs-d'œuvre d'art et de bon goût.

Paul Antony.

Bénéfices de Guerre.

Par une décision du 23 mars 1917, la Commission supérieure avait refusé de communiquer à un contribuable, qui s'était pourvu devant elle contre une décision d'une Commission de premier degré, le dossier d'appel qui contenait notamment un rapport de l'Inspecteur des contributions directes au vu duquel la Commission supérieure avait statué.

L'Administration faisait valoir que le décret du 12 juillet 1916 n'avait prescrit cette communication qu'au cas d'appel formé par le Directeur des Contributions directes, et que la loi de 1916 était muette sur ce point.

Le Conseil d'Etat a jugé que cette pratique violait les droits de la défense ; il a estimé que le fait que le décret du 12 juillet 1916 n'avait prescrit cette communication qu'au cas d'appel formé par le Directeur des Contributions directes, ne pouvait aller à l'encontre du principe de la liberté de la défense inscrit dans nos Codes, et notamment dans les articles 65, 77, 96 à 103 et 188 du Code de procédure civile.

Quant à l'argument tiré du silence de la loi du 1er juillet 1916, il faut remarquer qu'elle ne contient aucune dérogation, même tacite, aux dispositions légales qui garantissent à tous les droits de leur défense.

Le Conseil d'Etat vient de faire sienne la doctrine d'un arrêt de la Cour de cassation du 9 juin 1885 qui déclare formellement que les règles générales contenues dans la loi commune s'appliquent aux matières spéciales lorsqu'il y a parité de raison et lorsqu'on ne trouve à leur égard, dans la loi spéciale, ni dérogation expresse, ni inconciliabilité.

Fabrication nouvelle des Pommades aux Fleurs à froid.

Des soins que l'on apporte dans la fabrication des pommades aux



fleurs et des frais de main-d'œuvre dont elles sont grevées dépendent et leur qualité et leur prix de revient.

De tout temps on a cherché à perfectionner la préparation des pommades sur châssis, à avoir moins de perte de graisse, à utiliser surtout moins de main-d'œuvre, et jamais n'avait été trouvé aucun système réellement pratique. Il fallait suivre encore les anciennes méthodes qui nécessitaient une main-d'œuvre énorme.

Il y a quelques années, plusieurs usines de Grasse avaient utilisé des filets métalliques, ou en soie, ou en fil, que l'on interposait sur les châssis, entre la graisse à enfleurer et les fleurs de jasmin. Les résultats n'ont pas donné satisfaction et la méthode a été abandonnée.

Les Usines Lautier Fils à Grasse semblent pouvoir revendiquer l'honneur d'avoir trouvé la solution de



cet important problème en imaginant une machine à défleurer représentée par notre photographie N° 1. Sur le côté droit une femme va placer sur l'appareil un des innombrables châssis encore garni de fleurs de jasmin. Ce châssis est immédiatement emporté par l'appareil et on le retrouve, deux secondes plus tard, sur le côté gauche, complètement débarrassé de ses fleurs que l'on recueillera sur le sol.

Deux femmes feront passer dans l'appareil une quantité de châssis d'autant plus considérable qu'elles seront elles-mêmes plus agiles.

Cet appareil fait l'objet d'un brevet qui appartient à MM. Lautier fils.

Le châssis que l'on voit sur le côté gauche du même cliché contient encore quelques parcelles de fleurs trop petites pour pouvoir être enlevées aussi rapidement par l'appareil qui aura été réglé pour prendre les fleurs au passage sans toucher aucunement à la couche de graisse.

Il restait donc à compléter la découverte et cela devint l'objet d'un nouveau brevet pris en même temps par la même Maison.

On le voit appliqué sur la photographie N° 2. Les quatre femmes placées à gauche enlèvent les petites brisures de fleurs au moyen d'aspirateurs spéciaux. Cette opération se fait avec une grande rapidité et sans toucher à la graisse.

Quant à la femme placée à droite, on la voit enlever avec les doigts les fleurs dont est couvert le châssis. C'est l'ancien procédé usité dans toutes les usines. Elle retire les fleurs une à une et, lorsque ce travail long et délicat est terminé, elle aura encore à employer une ou plusieurs minutes pour enlever, un à un, avec les doigts ou avec de petits bâtonnets en bois ou en métal, les débris et brisures abandonnés sur la graisse par les fleurs elles-mêmes.





Avec le procédé décrit ci-dessus, les doigts ne touchent jamais à la graisse (Photo 3 prise d'un châssis couvert de graisse) ; avec le procédé ordinaire, au contraire, les doigts jouent le rôle principal, sinon unique, et laissent forcément de nombreuses traces (voir les taches noires du cliché 4, photographie d'une nappe de graisse identique à celle du cliché précédent).

Les avantages du double procédé Lautier sont faciles à comprendre : rapidité six fois plus grande, d'où économie de main-d'œuvre, propreté, minimum dans le déchet de graisse entraînant un maximum de rendement en parfum.

Le Commerce ennemi en France.

Parmi les moyens mis en œuvre en vue de parer, après la guerre, au retour en France des produits d'origine germanique, le *Répertoire général du Commerce austro-allemand en France avant le 3 août 1914* se révèle comme l'un des plus efficaces.

Publié sous les auspices de la Chambre de Commerce de Nancy, honoré de nombreuses souscriptions des ministères, des chambres de commerce et des syndicats professionnels, le *Répertoire* donne la liste complète, établie d'après les ordonnances de séquestres, classée comme les annuaires de commerce, des 16.000 maisons austro-allemandes qui faisaient autrefois des affaires en France.

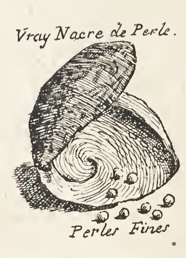
La deuxième édition vient de paraître, elle est en vente à la Société Fermière des Annuaires, 53, rue Lafayette, Paris.

(Un volume relié de 750 pages : 6 francs.)

Les Coquillages de Mer dans la Cosmétique d'antan. L'Onguent Citrin et le Batikha oriental.

Coquillard (1) à nos heures, nous avons voulu savoir à quoi avaient bien pu servir tous ces textes de mollusques, tantôt frustes ou sans éclat, tantôt bigarrés, irisés et chatoyants à plaisir : ces *coquesigrues* (2), en un mot, que nous alignons depuis si longtemps dans nos vitrines.

Nous n'y voyons pas seulement des aliments, des médicaments, mais encore des objets de fantaisie, de nombreux bibelots aux usages industriels infiniment variés, des parures précieuses, des burgaus, des insignes, des fétiches, des amulettes et des monnaies.



POMET, *Hist. Génér. des Drogues* f. 60, p. 219 et suivantes



Le paléologue s'intéresse à leur héraldique, de même qu'à leur symbolique.

Quant à leurs « aïeux fossiles », ils sont devenus les plus précieux collaborateurs du géologue.

Que dire alors de la bibliographie rétrospective et moderne de tout ce petit monde, sinon qu'elle est et restera du plus grand intérêt pour beaucoup d'entre nous.

La route est droite et longue, comme disait Coppée, mais elle n'est pas si désagréable que cela, ni surtout si fatigante ; on y trouve des relais reposants : c'est un passe-temps dans la retraite, ainsi qu'un délassement profitable.

(1) Coquillard ou rocailleur se disait, en général (XVIII siècle), des ramasseurs ou collectionneurs de coquilles.

Les naturalistes n'en reconnaissent pas moins qu'ils ont été fort utiles à la science.

(2) « *Coquesigrues* » est une appellation indésirable contre laquelle il convient de protester.

On lit cependant dans Trévoux, 1734 : « A Paris, dans les Cabinets des Curieux, on appelle ainsi les coquillages de mer. »

Ce nom, dont l'équivalent aujourd'hui serait balivernes ou cocasseries, nous a été décoché jadis par quelque moraliste en chambre, du genre Labruyère. Or, « la convenance avec les choses fait la bonté des termes », ce n'est pas ici le cas.

Pardonnons-lui, Seigneur !

En cherchant l'emploi des coquilles en médecine, en *parfumerie*, en *cosmétique*, — car tout cela existe — nous avons trouvé, dans les *Œuvres pharmaceutiques de Renou* (1637), un certain *Onguent Citrin* dont on n'a jamais beaucoup parlé. En général, l'exhumation en pareille matière n'est pas touchée, pensons-nous, par la prescription ; elle reste sans limite d'âge ; c'est même une mode de notre temps qui a trouvé de nos jours une excellente presse.

L'Onguent Citrin de Renou, il faut le dire tout de suite, ne rappelle en rien l'onguent



POMET, *Hist. Génér. des Drogues*, 1694 f. 50, p. 619 et suivantes

nitro-mercurial plus récent des galeux, non ; c'est une préparation cosmétique dont nous citerons simplement les ingrédients d'après Renou, que les curieux, s'il s'en trouve, pourront consulter, quant aux proportions et au modus faciendi, p. 724 de l'Edition de 1637, Nicolas Gay, Lyon.

« Cet onguent, dit Renou, est profitable à toutes les infirmités de la peau et appartient plutôt à *l'art de farder* qu'à la pharmacie. »

Borax, marbre blanc, camphre, corail blanc, amiante, *ombilic marin* (opercule calcaire du turbo scabre ou astraldum rugosum), santal blanc, *dentales* (petites coquilles tubulaires arquées (scaphopodes) très communes dans les plages de la Manche. Les enfants les ramassent sous le nom de *cornes* et les enfilent en manière de chapelets ou de colliers (1), cristal, nitre, gomme adragante. amidon, encens blanc, fécule extraite de la racine de serpentaire (qui s'appelait *céruse*). (On trouve dans les formulaires de cosmétique du XVI siècle, en dehors de la céruse proprement dite, les *céruses végétales* d'avoine, d'arum et les *céruses minérales* de marbre et d'albâtre.) Graisse de porc, de bouc, de coq et citrons.

Tels sont les matériaux de l'*Onguent Citrin* dans les Œuvres de Renou. Cette recette, Renou n'avait eu qu'à la cueillir dans l'*Antidotaire de Nicolas præpositus*, écrit en latin, dès la première moitié du XVIIe siècle. A l'origine, dit le docteur Dorveaux, qui l'a publié de nouveau en 1896, « les formules de Nicolas ont été introduites dans toutes les pharmacopées et étaient éliminées au fur et à mesure du progrès des sciences médicales ».

Au paragraphe 72, nous trouvons dans cet antidotaire : « l'*Unguentaus citrinum* se révélant bien comme un cosmétique, « *l'onguent citrin rent la face besle, et en soit ointe* », y est-il dit.

Hélas, à cette époque moyenageuse, était-ce bien quelque chose de nouveau ? Nulle-

(1) Parmi les nombreuses recettes de cosmétiques données par le médecin Liebault, dans ses « *Trois Livres d'Embellissement et Ornement du Corps humain* », Paris, Jacques Dupuy, libraire-juré, 1582, nous rencontrons des *limaçons*, des *porcelettes* blanches (*cypræa du porcelaine*), des *semences de perles*, *antales*, *dentales*, *os de sèche* et les *fameux ombilis* ou *nombrils marins : petits couvercles pierreux, de la grosseur d'un denier, de couleur blanche ou carnée*, « *avec quoy le sabot bellerique faict son huys* », ce qui était beaucoup plus joli: qu' « *opercule* » *du turbo scabre ou astralium rugosum* », comme nous disons aujourd'hui. Sous le nom d'*Œil de Ste-Lucie, de Ste-Marguerite* ou *de St-Jacques*, on les portait en amulette contre les maladies des yeux. (Nous possédons dans notre modeste collection une amulette de ce genre ; c'est un nombril marin, serti d'argent, qui a été porté de cette façon ; et naturellement, *par signature*, ces nombrils étaient aussi très propres à la guérison des maladies d'entrailles (!)

ment. C'était, à vrai dire, une formule *renouvelée des Grecs*. « Les Grecques, dit Dargenville, dans sa conchybiologie de 1742, faisaient un *fard de coquilles* mêlé à du jus de citron ou à la graisse de coq. »

C'est aussi ce qu'au XVIe siècle nous disait déjà Rondelet, l'ami et condisciple de Rabelais, à l'Ecole de Montpellier, parlant de certains petits sabots qui vivent dans les éponges « *turbines intra spongias viventes* ». Rondelet rapporte que ces petits coquillages, réduits en poudre, ont la propriété de blanchir le visage ou la peau quand on les fait dissoudre dans du jus de citron, « mais qu'ils font encore plus d'effet quand on les mêle avec de la *graisse de chat* ».

N'approfondissons pas.

Il convient maintenant de parler de la recette du « *Balikhal* » *oriental*, « aux allures arabiques » qui s'emploie *encore aujourd'hui* dans les harems (on connaît la persistance des coutumes orientales). Cette recette, nous la trouvons dans le « Livre des Parfums », de Rimmel. Elle se rapproche singulièrement de l'onguent citrin.

Les ingrédients de cette composition sont les suivants : farine de haricots, de pois chiches mélangées avec des *cauris*, coquilles des Indes (cypræa moneta ou cauris, petites coquilles appelées *porcelaines* qui servent encore de monnaie en Guinée), borax, marbre blanc, cristal, tomates, citrons, œufs et *helbas* : graines amères qui croissent en Egypte (*Helbé* en arabe, *Helbech* en égyptien, vulgo *fenugrec*). On enferme le tout bien pilé dans l'intérieur d'un melon (!), dont on pétrit la chair et les graines avec les autres ingrédients, puis on l'expose au soleil jusqu'à dessication complète ; après quoi on le pulvérise. Rien de plus simple comme on voit et de moins compliqué !

« On sera frappé, dit Rimmel, de la ressemblance qu'offrent ces préparations avec celles dont parlent Pline et Ovide. » C'est évident.

---

(2) Rondelet : *De Fucis :* traité des fards, publié dans les Œuvres de Rondelet, Paris 1574, t. 2, f° 324, sous le titre suivant indiqué par Bauderon (Pharmacopée, Lyon, 1588), *ad dealbandas facier maculas et cicatrices*, etc.

Revenons, pour terminer cet article, au commentaire de Renou, qui accompagne la recette de son onguent citrin, et écoutons sa péroraison. « Depuis que cet onguent, dit Renou, tire son nom, tant seulement et non sa couleur, car *il est blanc*, du citron ; il me semble qu'il serait plus à propos de l'appeler « *onguent de citron* » ; mais je crois que la conformité de ces deux noms a fait qu'on peut lui donner l'un et l'autre titres sans guère faillir. » Passons outre, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. « Or, je trouve que cet onguent semble plutôt appartenir à l'art de farder et embellir le corps qu'à l'art de la pharmacie. » Accordons-lui tout cela ; encore que le puritain Renou, comme nous allons le voir, n'était pas tendre pour les cosmétiques en général et les fards en particulier.

Or, il y a lieu de tenir compte de la littérature de son temps : celle des premières années du XVII siècle. *L'alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, de Jacques Olivier, venait de paraître, dédié « *à la plus mauvaise de toutes* » — on y voulait voir la *Reine Margot*, la vieille Marguerite de Valois, peu importe — épouvantable pamphlet, dans tous les cas, auquel le chevalier de Lescale, se faisant le champion des dames, répondit du tac au tac par son « *Alphabet de la perfection et de l'excellence des femmes contre l'infâme alphabet de leur imperfection et malice, avec un autre alphabet dicté par le Saint-Esprit même à la louange des femmes* ». Ouf... Ah ! le titre était vraiment long.

Reste à savoir si le coup avait bien porté. Pas le moins du monde ; Jacques Olivier, homme de combat et le plus combattant des hommes, n'en publia pas moins, peu après, son « *Tableau des piperies des femmes mondaines où, par plusieurs histoires, se voient les artifices dont elles se servent* », livre encore plus acerbe que le premier, plein d'injures forcenées et le plus formidable réquisitoire qui soit contre lesdits artifices.

Nous ignorons si Oct. Uzanne avait connaissance de ces histoires-là ; c'est plus que probable. Cependant, il s'est bien gardé d'en parler dans « *L'art et les artifices de la beauté* » (Guyen, 1902). L'auteur de l'*Eventail* et

de l'*Ombrelle* aussi n'a pas voulu faire au beau sexe une peine... même légère. Il a fort bien fait.

Renou, mort en 1616, avait eu juste le temps de lire « *L'Imperfection et Malice* », mais les élucubrations de Jacques Olivier qui suivirent l'eussent mis au comble de la joie, Car Renou était féroce pour tout ce qui touchait aux « fardements ». Même la condescendance d'un saint l'eût fait bondir, car on raconte que St-François de Paul, s'adressant à une grande dame de la cour, qui lui demandait conseil sur l'emploi qu'on pouvait faire du rouge et du blanc. « Mon Dieu, répondit le saint homme, je ne suis pas très au courant des usages de la coquetterie, des hommes pieux l'ont blâmé, des saints l'ont toléré. Prenons un moyen terme, n'en mettez que sur une seule joue. »

Non, Renou était incapable d'un compromis de ce genre.

Nous allons voir comment ce terrible homme était imbu — il n'aurait pu s'en défendre — des errements de Jacques Olivier.

Ses « Œuvres pharmaceutiques » se terminent précisément, en manière d'appendice, par une péroraison à jet continu sur les *Drogues qui servent à l'embellissement du corps*.

Nous la donnons dans toute sa crudité, comme une peinture de l'époque, au point de vue où nous nous plaçons :

« C'est pourquoi je promets, dit Renou, — après un assommant préambule — et assure le lecteur qu'il ne trouvera de tout point dans notre antidotaire de tels fards décrits, de peur que les p... et autres femmes de joye n'y trouvent de quoy attraper à la pipée les jeunes hommes par trop imprudents et mal conseillez, joint que le métier de faire des fards n'appartient proprement qu'aux m...x (*sic*) ou aux charlatans qui, pour déniaiser les g... et leur attraper quelques pistoles, promettent de leur donner de l'huyle de talc qu'*ils ne virent jamais* (1), pour leur faire perdre, disent-ils, non seulement les rides qu'elles ont au visage, mais aussi pour leur faire avoir un teint délicat, joly et blanc comme neige, voire même pour les faire rajeunir, etc., etc. » Car il y en a encore long, beaucoup trop long.

C'est là, sans doute, ce que L. de Serres, dans sa préface, dit : écrit « *d'une plume dorée et d'un style inimitable* » ; c'est aussi, sous ces bonnes paroles, que l'imprimeur — à mode de cul de lampe — a placé le modeste épilogue que voici :

Loué soit Dieu
Sœcula bis centum liber
a funere liber
Vivet et œternos Renadæi
dicat honorès.

Flatterie posthume de son traducteur, c'est certain ; mais nous ne doutons pas que, de son vivant, Renou l'eut accueillie avec une suprême satisfaction. E. G.

---

(1) *Huile de Talc* ou « *Eau de Talque* », *qui n'a pas de remède second* : Liebault (loco citato) n'a pas reculé devant la réalisation de ce cosmétique. On trouvera, dans ses *Trois Livres d'Embellissement*, *huit manières* de préparer l'huile de talc. Nous retiendrons, dans l'occurence, celle qui consiste à nourrir des *limaçons à l'aide de talc* et ensuite « de distiller ces limaçons ».

Très simple, comme on en peut juger.

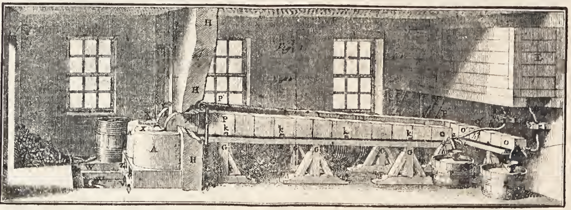
Au XVIIe siècle, sous Louis XIV, l'épicier droguiste apothicaire Pomet publia, en 1694, une *Histoire générale des Drogues* (Loyson et Augustin Pillon, sur le pont au Change (A la Prudence), ouvrage enrichi de plus de 400 figures en taille douce).

Le sieur Pomet, son fils, en donna, en 1735, une nouvelle édition chez Etienne et Louis-Etienne Ganeau fils (Aux Armes de Dombes). Nous reproduisons les figures des planches se rapportant aux coquilles, que Pomet père vendait encore pour répondre aux besoins des formulaires de son temps. Nous y rencontrons les *perles*, les *antales*, les *dentales*, les *nombrils marins*, les *chapelets de porcelaine en coquillages* dits *Cauris* « qu'on nous apporte des Indes, où elles servent de monnoye, enfilées plusieurs ensemble en manière de chapelet. On doit choisir les plus petites et les plus blanches ; étant broyées, on les emploie pour le fard, car elles font aussi le *blanc de perles* ».

P. 231, Pomet s'explique sur les *dentales* et leurs variétés. Il rappelle « que les apothicaires s'en servent dans quelques compositions galéniques, entre autres *l'onguent Citrin*.

Histoire de la découverte des Refroidisseurs appelés "Liebigs".

Une légende, soigneusement entretenue d'ailleurs par certains Allemands (1), a fait donner, dans les laboratoires de chimie du monde entier, le nom de « Liebigs » aux réfrigérants droits à contre-courant, si employés par les chimistes. Il importe de mettre les choses au point et de détruire cette croyance.



L'eau arrive par le réservoir E par deux tuyaux h' h' dans la double enveloppe, par q et p arrivent les vapeurs de la distillation, par g' g'' s'en va l'eau tiède. — On voit que le principe du contre-courant est bien employé, le liquide le plus froid est en contact avec l'eau fraîche, les vapeurs, au contraire, avec l'eau déjà réchauffée.

Wolhard, en 1903, dit : « Nous sommes certains maintenant que Liebig a découvert le réfrigérant auquel on a donné son nom... » Eh bien, non, dirons-nous, Liebig n'a fait que copier ses prédécesseurs et le véritable inventeur est un Français anonyme.

Cette question a été étudiée par Max Spiter (2) et Kahlbaum (3), ces deux auteurs sont d'accord pour attribuer la découverte de cet appareil si utilisé en chimie, non à Liebig, mais à trois auteurs :

1° Un Français anonyme, en 1770 ;

2° Christian Weigel, en 1771 ;

3° Un Finlandais, Jean Gadolin.

(1) Wolhard : *Centenaire de Liebig* (1903).

(2) M. Spiter : *Chemischer Zeitung*, 1908, page 3.

(3) A. Kahlbaum : *D. Chem. G. Ber.*, 1896, page 96.

Le Français anonyme

On trouve dans l'ouvrage de L. Crells (4), sous le nom de « Anzeige Chemischer Schriften » (Indication sur les Ecrits chimiques), un article sur un travail relatif à la distillation de l'eau de vie en grand et de l'eau de mer à bord des navires (5). Ce travail avait été fait par un *chimiste français* (6). L'auteur était vieux et malade, mais cependant le texte et les figures furent prêts en 1775.

La première édition parut en 1778 et fut distribuée gratuitement dans les provinces de France. La deuxième, en 1781, fut vendue au profit d'un hospice. Auteur et éditeur expliquent leur anonymat de la façon suivante : A l'égard tant de l'auteur que de l'éditeur ils se sont plu à prendre l'anonymat vis-à-vis

(4) Lorenz Crells : *Les Nouvelles Découvertes en Chimie* (Leipzig) (en allemand), 12 T. (1781-84), 9 T. (1783), page 242.

(5) Nouvelle construction d'alambic pour faire toutes sortes de distillation en grand, avec le plus d'économie dans l'opération et le plus d'avantage dans le résultat, en deux parties (1781).

(6) Lorenz von Crell : *Chem. Annalen* 1792, Bd. 2.

du public, se contentant de lui avoir rendu, à leurs dépens et sans éclat, un service réel, dont les avantages paraissent démontrés par des faits incontestables. Une autre phrase est importante : La première idée de la machine distillatoire, dont il sera question dans cet écrit, remonte à *l'année 1770*. L'appareil de Weigel ne date que de 1771 !

En 1773, l'appareil est en grand, sous la direction du ministre de la marine, M. de Boynes, dans Paris, à l'Académie royale des Sciences. Lavoisier assistait à la séance.

Comme la figure 1 le montre, le réfrigérant est formé de deux tuyaux cassés qui sont placés l'un dans l'autre. Les tuyaux distillatoires sont en cuivre ou en fer-blanc. Les tuyaux sont formés de feuilles minces de métal afin de donner un facile échange de chaleur.

Trois raisons ont fait adopter la forme carrée : 1° Facilité de construction ; 2° Permet d'utiliser le fer-blanc qui est bon marché ; 3° Cette forme réfrigère mieux que la ronde.

On a installé deux appareils semblables.

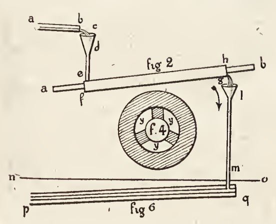
L'auteur s'exprime ainsi : « Un peu de réflexion aurait appris aisément le moyen de remédier aux inconvénients préventifs. Il ne s'agissait que d'introduire l'eau froide dans le réfrigérant par un tuyau aboutissant à la partie inférieure ; tandis que le tuyau et sa décharge aurait été adapté à la supérieure ; alors l'eau serait arrivée la plus froide possible à la surface du réfrigérant et serait sortie la plus chaude possible du réfrigérant. » Le principe était découvert ! !

Christian Ehrenfried Weigel

Des deux porteurs du nom, c'est du père que l'on doit parler. Il est né à Stralsund, le 24 mai 1748, fils d'un physicien. Etudiant à Greikwald en 1764 et à Göttingen en 1769, il est nommé médecin en 1771. Il arrive peu à peu professeur et meurt le 8 avril 1831. Son portrait a été publié par le Hedings Vetens Rays Handl för Lükare, vol. 6.

Weigel donne la description de son réfrigérant dans la thèse de doctorat qui paraît le 27 mars 1771, sous le nom de *Observatio* : (1re partie) « Destillatio spiritus vini », (2e partie) « Observationes chemicæ et mineralogicæ ».

La fig. 2 montre que le réfrigérant est formé de deux tubes en fer-blanc placés l'un dans l'autre. Au point *e* se trouve un tube entonnoir en fer-blanc qui amène l'eau froide dans le manchon qui entoure le tube *ab*. Le tube est insuffisamment long pour que le point *c* soit au-dessus d'*h* et de *g*. L'eau coule lentement entre les tubes *ab* et *efgh* et refroidit le tube chaud. L'auteur dit : « Vi legis physicae : tramire calore e corpore procon-



que calido in contiguum minus calidum, donec aequali gradu calida enaserint (7). »

Par *c* l'eau s'en va et coule dans un tube à entonnoir d'élimination *lmpq* (fig. 5).

Le tube *ab* est fixé (fig. 4) en avant du tube large *efgh* par de petites lames de tôle, l'eau circule dans les espaces libres ; la partie *ef* est fermée, *hg* est ouverte.

Dans la deuxième partie de sa thèse, Weigel étudie un réfrigérant en verre (machina refrigeratoria). L'appareil est identique au précédent, seulement le tube intérieur est en verre, l'extérieur en tôle. (En somme un vrai Liebig !) Les fermetures sont en plâtre et papier. Il distillait du nordhausen (SO^3) et d'autres acides. Ce réfrigérant est signalé dans le journal de Crells en 1780 et dans le traité de Göttling de 1794.

Jean Gadolin

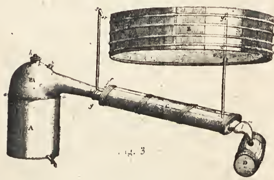
Le père de Jean Gadolin, qui s'appelait Jacob et qui a été professeur de physique à Abo, parle d'un réfrigérant tubulaire, mais il n'était pas pratique, en effet l'eau

---

(7) *Observationes chemicae et mineralogicae*, par Wiegel, Göttingal (1771).

entrant par le haut sortait par le bas de son appareil.

Son fils a signalé un réfrigérant à contre-courant.



Jean Gadolin célèbre encore par la découverte du minerai, la gadolinite, est né en 1760 à Abo et mort à Wirms en 1852.

Professeur de chimie à Abo, il fut un chimiste célèbre (8). Son réfrigérant permit de faire des économies dans la distillation du vin.

L'appareil refroidisseur (fig. 3) est formé d'un tube *kl* en cuivre étamé, l'enveloppe est formée par une enveloppe de bois cerclée, l'eau froide venant dans une cuve *e*, coule par le bas et s'en va par un tuyau *sr*.

Gadolin, dans son explication (9), est très net sur le principe du contre-courant refroidisseur.

Würger signale cet appareil de Gadolin dans les Annales de Crells en 1794 et Göttling dans un « Taschenbruch für Apoteker » en 1794.

On le voit ainsi, ces trois auteurs : le Français, Weigel et Gadolin, ont utilisé le réfrigérant tubulaire sans se connaître les uns les autres.

Justus von Liebig n'est donc nullement l'inventeur du réfrigérant auquel on donne son nom, lui-même le reconnaît, car il appelle son fameux appareil « Göttlingsche » (de Göttling) (10). Cependant, pour être justes, nous devons dire que Liebig, pour centrer le tube intérieur, a employé des bouchons de liège, au lieu et place de plâtre ou de lames de tôle ! !

C'est encore, en somme, du bluff allemand ! !

R. A.
Ingénieur-Chimiste.

---

(8) *Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar*, Fœr Ar 1778, Bd. 39, S. 283 : Förslag at fœrbættra brænnerieslangen ; siehe Ubersetzung von *A. G. Kastner*, Leipzig 1783, S. 271.

(9) *Kongl. Vetenskraps Academiens Nya Handlingar*, Tom. XII, Fœr Ar 1791, Stockholm, S. 193 ; Beskrifning pa en forbattrad Afkylnings-Anstalt vid Branvins-Brannerier. Siehe Ubersetzung von *A. G. Kastner* u. *H. Fr. Link*, Leipzig 1792, S. 178 ; ferner siehe Auszug von *Crell*.

(10) *Dictionnaire de Chimie* (Liebig), 1843.

L'Asservissement économique de la Russie.

Le gouvernement américain a publié ces jours derniers 70 pièces dont l'authenticité n'est pas douteuse et qui montrent jusqu'où est allée la félonie des maximalistes. Dès le mois de juillet 1917, l'accord était fait à Cronstadt entre les représentants de l'Etat-Major allemand et les chefs, Lénine, Trotsky, Raskolnikoff, Dybenko. C'est encore l'Etat-Major allemand qui indique le 12 janvier 1918 les candidats qu'il lui serait agréable de voir réélire au Comité Central exécutif, avec Lénine et Trotsky en tête. A la même date, la Reichsbank a fait verser 50 millions Rb. à Stockholm pour la solde de la garde rouge et la propagande collectiviste en Sibérie et dans le midi de la Russie, 5 millions pour l'envoi d'une mission à Vladivostok qui s'emparera du matériel de guerre japonais et américain et le détruira.

Il est demandé et accordé que, pendant cinq ans après la paix, le capital américain, anglais et français sera exclu des industries que voici : houille, constructions mécaniques, pétrole, produits chimiques et pharmaceutiques. Durant cette période la frontière russe sera fermée aux ingénieurs, contremaîtres, ouvriers de métier étrangers, autres qu'Allemands ou Autrichiens.

Ce sont là des conditions qu'aucun Etat tiers ne tolérera. Il montre l'aveuglement des Austro-Allemands et la platitude des bolcheviki.

Détermination de la valeur de l'Essence de Citronnelle.

La culture de la Citronnelle (*Andropogon Nardus L.*) est pratiquée sur plus de 50.000 acres dans la province sud de Ceylan, particulièrement dans la région située entre le Guiganga au Nord-Est et le Wallawegan à l'Est. Les récoltes se font en deux périodes principales : la première et la plus importante en juillet-août ; la seconde de décembre à février. On y distille deux espèces de citronnelle qui donnent deux produits différents : une essence d'un fort poids spécifique, mais pauvre en géraniol, et une essence de faible densité, mais riche en géraniol. L'essence de première qualité contient jusqu'à 90 % de géraniol et se dissout complètement dans une fois et demie son volume d'alcool à 80°.

Les constituants de l'essence de citronnelle qui lui donnent sa valeur, sont le géraniol et l'aldéhyde citronellal. La méthode d'acétylation, employée pour doser les composés alcooliques d'un grand nombre d'essences, permet de déterminer la quantité de géraniol et de citronellal, ce dernier étant transformé par l'anhydride acétique, quantitativement, en acétate d'isopulégol, isomère de l'acétate de géranyle. Le taux des chiffres obtenus pour les deux corps peut être considéré comme un critérium de la qualité de l'essence.

Dans *Chemist and Druggist*, M. J.-C. Umney, l'éminent chimiste anglais, recommande la méthode d'acétylation pour déterminer la valeur de l'essence de citronnelle. Il estime que cette essence doit renfermer au moins 60 % de géraniol.

Dans les achats d'essence de citronnelle, il y a un écueil contre lequel on doit se prémunir : la falsification par le pétrole (huile de kérosène). On a conseillé l'essai de solubilité dans de l'alcool à 80° (poids spécifique 0,863 à 15°,5). Une partie d'essence de citronnelle doit donner une solution claire, ou tout au plus opaline, avec 2 à 3 parties de cet alcool comme avec 10 parties ; en outre, il faut que le liquide, après repos, ne donne aucun dépôt. Mais cet essai ne donne pas rigoureusement la certitude désirée, car certaines essences peuvent contenir jusqu'à 5 à 10 % de pétrole, sans que l'essai de solubilité permette de déceler la falsification.

Les résultats des essais de MM. J.-C. Umney et R. Swinton ont fait ressortir des différences sensibles dans les essences de citronnelle (provenances Ceylan et Java) : les unes se caractérisent par une teneur élevée en géraniol, une faible rotation et une faible densité ; d'autres accusaient une faible teneur en géraniol, une densité et une rotation élevées. MM. J.-C. Umney et R.-S. Swinton expliquent la faible teneur en éléments acétylables et le fort poids spécifique, par la présence d'un sesquiterpène. Le produit, isolé par eux, dans les portions de l'essence qui passe à une température élevée (245° à 280°) ne se confond avec aucun des sesquiterpènes connus. D'autre part, en distillant, après saponification, une essence de densité 0.915, on a isolé indépendamment d'une proportion assez forte de camphène αD = —55°0', une fraction passant au-dessus du point d'ébullition du géraniol et dont l'odeur se rapprochait beaucoup de celle du méthyleugénol. Ce produit traité par le permanganate de potasse, donna de l'acide vératrique fondant à 179°, acide qui est le produit d'oxydation caractéristique du méthyleugénol.

Il convient donc de se rendre compte si le fort poids spécifique des essences de citronnelle pauvres en géraniol est bien dû à la présence de méthyleugénol (densité 1.055 à 15°). On sait du moins que les variétés d'*Andropogon Nardus* distillées à Ceylan, donnent des essences à caractères spécifiques différents.

H. B.

Brevets nouveaux.

ARTICLES DE PARIS ET INDUSTRIES DIVERSES. — TAMPON A ROUGE OU A FARD. Brevet n° 484.595.

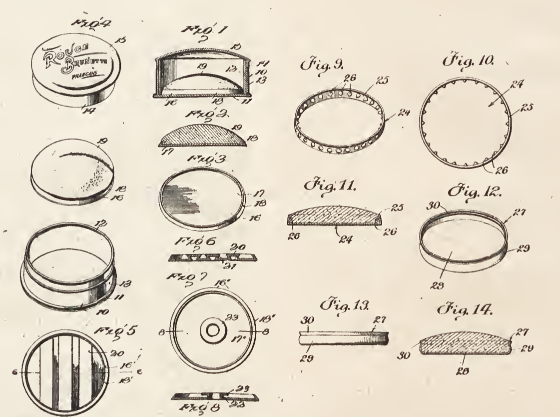
Par M. WILLIAM GARFIELD KENDALL, résidant aux Etats-Unis d'Amérique. — *Demandé le 24 février 1917, à 13 heures, à Paris.* — Délivré le 28 juillet 1917. — Publié le 18 octobre 1917.

La fig. 3 est une vue perspective du tampon.

La fig. 4 est une vue perspective de la boîte et du tampon.

La fig. 5 est une vue en plan de dessus d'une variante du tampon.

La fig. 6 est une vue en coupe suivant la ligne 6-6 de la fig. 5.



Cette invention se rapporte aux tampons porte-rouge et l'objet est d'établir un tampon dans lequel du rouge peut être refoulé ou comprimé et, par conséquent, le pain de rouge formé sur le tampon, de manière à ne pas nécessiter d'adhésif pour l'y maintenir.

Dans les dessins annexés :

La fig. 1 est une coupe verticale centrale de la boîte formant récipient, montrant le tampon en élévation.

La fig. 2 est une coupe du tampon.

La fig. 7 est une vue en plan de dessus, représentant une autre variante de tampon.

La fig. 8 est une coupe suivant la ligne 8-8 de la fig. 7.

La fig. 9 est une vue perspective.

La fig. 10 est une vue en plan.

La fig. 11 est une vue en coupe d'une variante.

Les fig. 12, 13 et 14 sont des vues correspondantes d'une autre variante.

On dispose d'un récipient 10 comprenant

un fond 11 portant des parois verticales intérieure et extérieure 12 et 13, la paroi intérieure faisant saillie au-dessus de la paroi extérieure, afin de former une butée pour le rebord 14 du couvercle 15.

Le tampon 16 peut être en verre, en porcelaine ou en tôle, de préférence en aluminium, parce que ce métal n'est pas corrosif, il comprend une embase 17 munie à sa périphérie d'un rebord de maintien 18 dirigé de bas en haut et de dehors en dedans.

Le rouge 19 est par l'emploi d'une machine convenable refoulé dans le tampon 16, comme on le voit dans la fig. 2, le rebord 18 du tampon entrant ainsi en prise avec une portion du rouge et, à cause de son adhérence avec le reste, maintenant le pain entier de rouge en place.

La fig. 5 montre une variante de tampon 16' comportant le rebord de maintien périphérique 18' dirigé de dehors en dedans. L'embase présente une série de nervures parallèles 20, de préférence repoussées de bas en haut, qui peuvent être plus larges à leurs extrémités supérieures qu'à leurs extrémités inférieures, en vue de former des épaulements de retenue 21 entre lesquels le rouge est refoulé.

Les fig. 7 et 8 montrent une autre variante de tampon 16" possédant le rebord périphérique de maintien 18" dirigé de bas en haut et de dehors en dedans, dont l'embase 17" est repoussée pour ménager un épaulement annulaire 22 se terminant à son extrémité supérieure en un rebord périphérique de maintien 23, dirigé latéralement, de préférence parallèle à l'embase 17". Le rouge est comprimé au-dessous du rebord de maintien en 18' et du rebord 23

Les fig. 9 à 11 montrent une variante du tampon à rouge 24 comportant le rebord de retenue 25 dirigé de bas en haut et, si on le désire, de dehors en dedans, muni à certains intervalles d'indentations fournissant des saillies de maintien intérieures coniques 26 qui aident à maintenir un pain de rouge.

Dans les figures 12 à 14 on voit une autre variante de tampon à rouge 27 comprenant l'embase 28 et le rebord de retenue 29 dirigé de bas en haut repoussé en un point intermédiaire de sa hauteur, en vue de ménager la moulure annulaire de retenue 30 dirigée de dehors en dedans pour un maintien supplémentaire du tampon à rouge.

Aucun adhésif n'est nécessaire pour fixer le rouge aux tampons, bien que ceux-ci soient fixés dans la boîte 10 par un adhésif.

Résumé

L'invention concerne un tampon à rouge, caractérisé par une embase comportant une face entourée par un rebord périphérique dirigé de bas en haut et de dehors en dedans adapté à retenir par enclenchement du rouge refoulé contre la face du tampon, celui-ci étant de préférence en aluminium et pouvant posséder un dispositif supplémentaire pour maintenir le rouge.

William Garfield KENDALL.

Par procuration : G. Petiau.

Chirurgie, médecine, hygiène, salubrité, sécurité. — Appareil distributeur de savons en pates, cold-creams et autres produits pateux. Brevet n° 485.192.

Par la SOCIETE INDUSTRIELLE DE LORIENT, résidant en France (Morbihan). — *Demandé le* 27 *mai* 1916, *à* 14 *heures, à Paris.* — Délivré le 28 septembre 1917. — Publié le 19 décembre 1917.

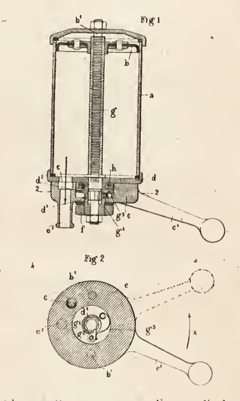
(Brevet d'invention dont la délivranee a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention concerne un appareil servant à distribuer automatiquement une certaine quantité d'un produit pâteux, tel que savons en pâtes, cold-creams ou analogues. Il consiste en un cylindre, à l'intérieur duquel descend, sous l'action d'une manette, un piston qui comprime le produit pâteux jusqu'à ce que la manette, étant arrivée à fond de course, dégage l'orifice de distribution qui est obturé automatiquement dès qu'on lâche la manette.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, une forme de réalisation de l'invention :

La fig. 1 est une coupe verticale axiale de l'appareil dans sa position de distribution.

La fig. 2 est une coupe horizontale suivant la ligne 2-2 de la fig. 1, l'appareil étant dans sa position de fermeture ou de non-distribution du produit pâteux.



L'appareil se compose d'un cylindre *a*, dans lequel un piston *b*, dans un mouvement de descente, comprime et refoule le produit pâteux par un orifice *c*, pratiqué dans le fond *d* du cylindre. Sur un moyeu d^1 de celui-ci est centré un plateau *e* maintenu par l'écrou *f*, vissé sur le moyeu *d* , qui lui laisse sa liberté de mouvement horizontal ; ce plateau *e* comporte latéralement une manette e^1. Le piston *b* est monté sur une ligne filetée *g* ; on communique un mouvement de descente au piston par la rotation de la tige filetée *g*, qui agit par portion de tour de façon à distribuer la quantité voulue du produit, le débit étant fonction de la surface du piston et de sa course, qui est donnée par le pas de la vis *g*. Deux colonnes b^1, assemblant le fond et le couvercle du cylindre, traversent le piston *b* et l'empêchent d'être entraîné par la rotation de la tige filetée *g* ; ces deux colonnes lui servent en même temps de guides. La tige *g* se termine par une roue à rochet g^1, qui est commandée par la manette e^1 ; celle-ci actionnée dans le sens de la flèche *x*, transmet le mouvement à la roue à rochet g^1 par l'intermédiaire d'un cliquet g^2, maintenu toujours en prise par le ressort g^3, qui lui permet de revenir en arrière sans entraîner la tige filetée *g* tout en armant le cliquet sur le cran suivant du rochet. Le plateau *e* comporte dans son épaisseur un conduit vertical e^2 qui, à fond de course de la manette e^1 (position représentée en pointillés à la fig. 2), met en communication le trou *c* avec l'extérieur de l'appareil (fig. 1), ce conduit e^2 formant robinet de fermeture et de distribution de l'appareil. Un ressort spiral *h*, logé dans un évidement ménagé entre le fond *d* du cylindre *a*, le plateau *e* et une nervure d^2 du moyeu d^1, et fixé d'une part à ce moyen d^1 et d'autre part au plateau *e*, ramène immédiatement celui-ci dans la position d'obturation de l'orifice *c* dès qu'on lâche la manette e^1.

Résumé

L'invention vise :

1° Un appareil distributeur de savons en pâtes, cold-creams et autres produits pâteux, consistant en un cylindre, à l'intérieur duquel descend, sous l'action d'une manette, un piston qui comprime le produit pâteux jusqu'à ce que la manette, étant arrivée à fond de course, dégage l'orifice de distribution qui est obturé automatiquement dès qu'on lâche la manette.

2° Une forme de réalisation, dans laquelle la manette actionne, par l'intermédiaire d'un cliquet, une roue à rochet calée sur une tige filetée, sur laquelle descend le piston, guidé latéralement de façon à empêcher sa rotation, ladite manette étant solidaire d'un plateau comportant un conduit qui vient se placer, à fond de course de la manette, en regard d'un orifice de distribution pratiqué dans le fond du cylindre.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE LORIENT.

Par procuration : Dony et Lejeune.

La Suisse nous attend,

elle est à nos portes sur la route de l'Est

Victor Hugo, qui était certes un grand poète, avait comme beaucoup de son espèce l'imagination aussi simpliste que facile. En douze syllabes, il dépeignait nos voisins d'Helvétie :

Le Suisse trait sa vache et vit en liberté.

Décors alpestres, armaillis, lacs bleus, chalets en bois, ou hôtels-palaces..., pour beaucoup de Français, même qui l'ont visitée, c'est la Suisse.

On peut difficilement se faire idée de ce que nous a coûté en Suisse — et pour nos affaires — cette superficialité de jugement : nombre de Suisses, gardant pour l'amabilité de nos manières, je ne sais quelle admiration, gardent aussi de la défiance pour une subtilité d'esprit aussi déconcertante. De notre côté, mis à part quelques hommes d'affaires avisés, nous avons méconnu le marché suisse, les possibilités merveilleuses de ce peuple laborieux, ingénieux, qui, à défaut de houille noire possède d'inépuisables trésors de houille blanche ; qui, malgré sa pénurie en matières premières, a rendu fameux en Europe ses ateliers de constructions métallurgiques — qui, loin de la mer et de la Provence, a su du moins tisser la soie, — ce peuple qu'on traite, comme avec dédain, de montagnard et qui excelle en œuvres délicates : horlogerie, bijouterie, émaillerie, broderie, — cette poignée de travailleurs obstinés, qui, logés en des lieux pittoresques, mais d'abords presque inaccessibles aux locomotives, ont fait de leur pays, suivant l'expression consacrée, la plaque tournante de l'Europe.

Il faudrait des pages nombreuses pour tracer le plan de l'expansion suisse depuis 1874. Une deuxième partie, aussi vaste, serait nécessaire pour dire ce que la Suisse veut encore tenter, ce dont elle est capable.

Notre intention, aujourd'hui, est tout simplement de marquer l'intérêt que la Suisse mérite aux regards des gens d'affaires, maintenant que la France sortant d'un isolement où l'avait confiné la défaite et où la retenait l'apathie, se décide à s'étendre par ses affaires, à exporter, c'est-à-dire à porter hors d'elle-même, sur le champ de bataille commercial étranger, le coup nécessaire à la concurrence allemande.

Les Suisses ont le plus grand désir de faire avec nous des affaires. On dira qu'ils se tournent vers le vainqueur, et on en prendra humeur. On aura tort, même si pour quelques-uns le reproche d'une amitié trop intéressée peut se soutenir. On aura tort, car s'il faut se louer d'une France idéaliste, devenue soudain prudente, il faut aussi se garder d'une France soupçonneuse et timorée, point assez réaliste. Or, qu'on le sache bien, ce que nous ne ferons pas en Suisse, les Allemands le feront. L'heure nouvelle est propice : un sentiment de défiance et de mésestime, autant morale que commerciale, qui a éloigné la Suisse de l'Allemagne, nous facilite le jeu d'une intéressante alliance économique. Nous serions bien coupables de le méconnaître.

En réalité, c'est bien avant la guerre et la victoire que les Suisses nous reprochaient notre indifférence, et s'en plaignaient, voyant que rien ne venait faire contrepoids à l'influence allemande dont les plus éclairés prévoyaient la tyrannie.

L'auteur de ces lignes, trop brèves pour un sujet si vaste, a eu l'occasion en 1912 et 1913 d'interroger les plus marquants parmi les économistes suisses ; la réponse était une ritournelle : « C'est vous, Français, qui nous laissez envahir ; nous avons besoin de vous pour notre indépendance même. »

De fait, nous avions permis à l'Allemagne de s'installer si bien en Suisse qu'elle pouvait nourrir l'espoir d'en faire son *hinterland* (le mot fut écrit par une revue berlinoise *die Gengenwart*, en 1912).

A ce point nous avions abandonné la Suisse (notre alliée militaire pendant trois siècles, cependant), à ce point nous l'avions jetée dans les bras allemands que le maintien de sa neutralité, en août 1914, a pu paraître, à ceux qui savaient, une merveille de loyauté et de courage. Economiquement, moralement, militairement, la petite Suisse était seule, dans les mains du terrible colosse.

Allons-nous recommencer ?

Je n'ignore pas les difficultés de la reprise des affaires avec un neutre chez qui l'Allemagne maintient des représentants, quelquefois maquillés, en un temps où malgré la Société des Nations qu'on espère, il conviendra d'imposer des barrières aux revanches économique du vaincu. C'est hors de lieu ici, et de notre compétence, que de discuter les mesures de protection à prendre. Ce qui serait maladroit, et finalement dommageable pour nous, ce serait de ne pas faire suffisamment confiance aux Suisses, de nous laisser aller aux préventions, de méconnaître les intérêts et les tendances de ce peuple, et par pusillanimité de nous fermer sa porte.

Nous voulons tracer de grandes voies Ouest-Est, pousser jusqu'au cœur de l'Europe, atteindre notre alliée la Bohême, contrecarrer en plein centre du continent la route allemande Nord-Sud : c'est une politique heureuse, nécessaire. Avançons donc. La Suisse est au premier pas de la chevauchée. Et elle nous appelle.

Quelle faute, irréparable cette fois, ce serait de la laisser hors du chemin que nous voulons ouvrir.

Lorsque, en 1870, Bismarck décida de nous isoler de l'Europe commerçante, et commença le grand Empire des affaires, il n'hésita point. Ce sont les chemins qui lient les

peuples et les traités sont d'abord écrits sur le sol par l'acier des rails. Bismarck fit exécuter la ligne du Gothard, qui traversant la Suisse l'unissait à l'Allemagne et atteignait l'Italie. Le Nord-Sud était créé ; la Suisse était tenue par force en ce courant ; elle ne pouvait désormais vivre sans l'Allemagne. La politique des conventions commerciales, des faveurs, des attirances — prologue de l'envahissement — suivit bientôt celle du chemin de fer. Il y eut tout un plan, merveilleux d'ordonnance, à quoi les professeurs de l'Université, les publicistes, les artistes furent utilisés comme les commerçants et les banquiers.

Sachons comprendre la leçon, et tout en conservant à l'égard de la Suisse le respect auquel a droit sa volonté d'indépendance, tâchons, de nous en faire, puisque aussi bien elle le désire, une amie et comme une alliée.

Henri Moro.

M. Moro est l'auteur d'un ouvrage très documenté, paru en 1914, quelques semaines avant la guerre : *France et Suisse*. Perrin, Paris, éditeur. (Note de la rédaction.)

L'autre Guerre.

On les a eus, les Boches ! Mais on n'a rien fait contre M. Lebureau qui, à travers ces cinq années de guerre, a su mener sa barque de parfaite façon. Il n'est pas mort, lui. En voici une preuve, émanant du Sénégal.

Des médecins reçoivent assez souvent des échantillons gratuits de produits médicaux qu'ils ont, ou non, demandés ; dernièrement, ainsi que personne ne l'ignore, une épidémie de peste se déclara au Sénégal ; cette colonie nous a envoyé assez de tirailleurs noirs pour qu'on prenne un peu soin de ces populations insouciantes de l'épidémie. Un médecin de la mission antipesteuse nous demanda du Salvol. Dès que le colis fut à destination, la poste le transmit à la douane, puis avisa le destinataire, lequel fut à la poste qui le renvoya à la douane où le mulâtre préposé aux colis postaux lui demanda : « Quel est le contenu? Quel est le prix ? » Notre correspondant déclara le contenu et la valeur approximative : « Impossible, répliqua le douanier café au lait, le volume du colis est trop important pour un prix aussi faible. »

Telle est la mentalité de la douane, au Sénégal. Et le soleil n'y est pour rien, car un mulâtre a des ascendants chez les noirs et ne souffre pas de la chaleur.

Le médecin eut beau expliquer que ce Salvol était précieux pour soigner les pesteux pulmonaires, que cet arrêt du colis en douane pouvait déterminer la mort de plusieurs indigènes, rien n'y fit. Et le colis de Salvol, arrivé à destination le 17 septembre ne put être remis au destinataire que le 14 décembre, quand ce dernier eut reçu de nous *une facture pour un produit que nous offrions.*

O Monsieur Lebureau ! pauvre vieux bonhomme qui accepte sans rire une facture pour un produit non vendu ! ! !

Nous serions heureux de savoir ce que pense de la chose M. le Commissaire des troupes noires. Nous ne formons pas le souhait qu'il puisse modifier cette situation dont profitent noirs et mulâtres fonctionnaires de la douane. Mais son avis, quel est-il ?

Le même médecin reçut des produits d'urgence extrême offerts encore par une maison dont le directeur est son ami personnel. Même sort que pour le Salvol. Le douanier ayant ouvert le colis et trouvé des médicaments vendus au public 2 fr. le tube, voulut se baser sur le prix global : 30 tubes à 2 fr. font 60 fr.; le médecin se voyait taxé sur ce prix, sans pouvoir faire comprendre que ces produits lui étant offerts valaient moins de 60 fr., prix de vente au public et non prix de revient. Ce colis dut, lui aussi attendre l'arrivée d'une facture pour être dédouané. Or, Monsieur Lebureau, tiens-toi bien encore : ce fut le même douanier, celui qui voulait taxer sur 60 fr. qui accepta une facture de... 4 fr. 80.

Nous nous en voudrions d'insister, cela pourrait affliger les mulâtres, « les assimilés européens », comme on les appelle et qui seraient mieux nommés les simili-Français, très peu simili..

Mais la conclusion de cet exposé, quelle est-elle ? Nous avons le regret de la trouver dans une lettre de notre lointain correspondant :

« Les produits français sont handicapés par la douane ; les commerçants français ont pour seul idéal de gagner vite et beaucoup. Nous appelons plus d'une fois de nos vœux l'installation d'une maison anglaise, honnête, bien achalandée et indépendante de la fôôrme. »

P. M.



IVe FOIRE DE LYON

Du 1er au 15 Mars 1919

La *IVe Foire de Lyon* s'annonce comme un énorme succès. Tous les stands sont occupés et sept cents demandes n'ont pu être satisfaites. — Le groupe 34 (Parfumerie) compte cette année 79 adhérents dont nous donnons ci-dessous la liste par ordre alphabétique.

Notre numéro prochain qui paraîtra avant le 15 mars donnera le compte-rendu de la Foire de 1919 et nous publierons, — comme l'an passé, — notre Numéro spécial, *La Parfumerie à la Foire de Lyon*, qui paraîtra en avril et aura plus bel aspect encore que l'an dernier.

Groupe 34 (Parfumerie) — LISTE DES PARTICIPANTS

Allen Stafford & Sons Ltd, Londres.
Andram (Les Produits).
A. Pitiot, Lyon.
Arts du Papier, Paris.
Baquey Gaston & C°, Levallois-Perret.
Barkett, Lyon.
Bonfils & C°, Montélimar.
Bonneton & C°, Lyon.
Brosserie Ettingen S. A. Ettingen.
Crème Béatrice, à Crépieux, par Rillieux.
Crème Simon, Lyon.
Cussons Sons & C°, Ltd.
De Luzy, Neuilly-sur-Seine.
De Marey, Paris.
Descollonges Frères, Lyon.
Desrue Larène, Paris.
D. Gibbs Ltd, Londres.
Dupont & C°, Paris.
Ennemond Chapel, Gentilly.
Erasmic, Paris.
Etablissements Biette & Fils, Nantes.
Etablissements Chazal.
Féret Frères, Paris.
Franck Marcel, Paris.
François Coletta Fils, Oyonnax.
Fromageau, Paris.
F. Vibert, Lyon.
Gallès, Libourne.
Gattefossé Fils, Lyon.
Gattelet, Lyon.
Gault André, Paris.
Giraud Fils, Grasse.
Glycodont, Paris.
Glycoderma, Paris.
Grands Etabl. Lyonnais, Lyon.
Gravier Alphonse, Neuilly-s.-Seine.
Henri Muraour, Grasse.
Henriette Gabilla, Paris.
Héra Parfumerie, Neuilly-s.-Seine.
J. Boissier, Crème Berthuin, Lyon.
Jean-Marie Vial, St-Etienne.
Jus Gustave, Rouen.
Kemler Georges, Lyon.
Kitzinger Frères, Paris.
Le Boldue, Paris.
Les Prod. Dentifrices Bourla, Paris.
Louis Maurel, Marseille.
Louis Oberthur, Rennes.
Manuf. Piémontaise, Grugliasco.
Masferrer & C°, Badalona.
Mlle Borry, à Oyonnax.
Mlle Dousein « Vif Kaïr », Paris.
Mme Dupuy, Caluire.
Molinard Jeune, Grasse.
Negri-Pioz, Paris.
Norma Louis, Villeurbanne.
Parfumerie Delia, Paris.
Parfumerie Grenoville, Asnières.
Parfumerie Gueldy, Paris.
Parfumerie Izmerina, Oullins.
Parfumerie de Monte-Carlo, Monte-Carlo.
Parfumerie Warrel, Paris.
P. Giraud & C°, Oullins.
Poulin Henri, Oyonnax.
Produits Flip, Lyon.
P. Thibaud & C°, Paris.
Renou Marcel, Pantin.
R. Prudhomme & C°, Lyon.
R. Subinaghi & C°, Milan.
Rubber Tar Ltd, Huntershill Bishoperiddgs.
Salda, Paris.
Samuel Raphaël, Paris.
Sarradin Gustave, Nantes.
Sauzé Frères, Paris.
Savonnerie Parisienne, Bagnolet.
Savonnerie Ramsgate, Paris.
Savy & Giron, Lyon.
Schneller & Spéry, Paris.
Sté Anie Lévy & C°, Boulogne-s.-Mer.
Sté d'Exploitation des Produits Botot, Paris.
Sté du Bon Samaritain, Lyon.
Tricottet Fernand.
Vachon & Bavoux & C°, Lyon.
Vimard, Dhumez à Monschein, Vallauris.

Le Groupe 34 sera installé place Bellecour, au cœur même de la ville.

Le Pérille et son Essence

Nous avons eu l'occasion d'étudier une plante aromatique appartenant à la famille des Labiées, originaire de l'Extrême-Orient et désignée sous le nom de *Perilla nankinensis Decne* (*Perilla arguta Benth ; Ocimum crispum Thunb.*)

Depuis longtemps introduit dans nos jardins, le Perille y est très répandu. Son feuillage, diversement coloré, rouge, brun, violet ou vert est du plus bel effet et l'horticulture s'intéresse beaucoup à ses multiples variétés ornementales.

Nous avons pu constater que, malgré l'acclimation à notre climat, l'essence que l'on peut en obtenir présente les mêmes caractères que celle obtenue au Japon.

La distillation de plantes entières (sauf les racines) provenant de l'Ain, nous a donné un faible rendement (0,045 %) en essence de couleur brun rouge. Le traitement des feuilles seules donne un rendement bien supérieur.

L'odeur de l'essence de Pérille est plutôt désagréable, un peu nauséeuse comme celle de l'*Anagyris*, surtout les portions les plus volatiles. Diluée dans l'alcool elle donne une odeur de foin assez agréable ; cette odeur est extrêmement tenace.

Schimmel en a donné les caractéristiques suivantes en 1910 (essence distillée à Yokohama) :

Densité	0,9265
Rotation optique.........	—90°
Indice de réfraction......	1,4983

Nous avons trouvé une densité sensiblement plus forte :

Densité à 25°............	0,9320
Rotation optique.........	—93°

La saponification par la potasse alcoolique lui donne une odeur de géraniol, ce qui nous fait supposer qu'elle contient des éthers de géranyle en assez forte proportion.

L'indice de saponification qui est très élevé (240 après 1 heure d'ébullition) ne donne aucune indication sur le pourcentage d'éthers à cause de la présence de 55 % d'aldéhydes, chiffre donné par un dosage au sulfite neutre.



Perilla arguta Benth

L'essence contient encore 5 % d'un acide fusible à 130° qui provient indubitablement de l'oxydation naturelle de l'aldéhyde.

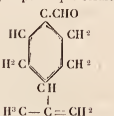
L'aldéhyde de l'essence de *Perilla nankinensis Decne* a été étudiée par Semmler et Zaar (1) qui ont pu déterminer qu'il s'agit d'un aldéhyde dihydrocuminique qu'ils ont appelé *aldéhyde périllique*. Il possède les caractères suivants :

Point d'ébullition sous 10 m/m....	104-105°
Densité à 18°...........	0,9617
Rotation optique Spécifique	— 146°
Indice de réfraction.....	1,5075

Sa semicarbazone fond à 199°-200°. La *perillylnaphtyl-uréthane*, autre composé facile à préparer, fond à 146-147° et est identique avec celle de l'alcool de Gingergrass.

(1) Berichte 44 (1911), 52 et D. Chem. G. (1911), t. XLIV, p. 460.

L'aldéhyde périllique serait donc :



Nous pensons que l'essence de Perille, telle que nous l'avons obtenue par distillation ou bien après saponification ou même réduction (Gingergrass synthétique à odeur de linalol et terpinéol) présente des caractères susceptibles de faire préconiser son adoption dans de nombreuses formules.

Nous serions heureux de savoir si au Japon et en Chine on a songé à utiliser les abondants déchets de Pérille provenant de l'extraction de l'huile de *Ye-goma*.

P. Fisch et J. Gattefossé,
Ingénieurs-Chimistes

Le Pérille en Extrême-Orient.

La culture du *Perilla nankinensis Decne* est très répandue en Chine et au Japon. Les deux formes signalées plus loin par M. Meunissier sont connues en Chine et cultivées dans les jardins potagers.

Le *Perilla arguta Benth.*, haut de 80 cm., à tiges droites, à feuilles ovales d'un rouge violacé, légèrement dentées est connu sous le nom de *Tse-sou* (Perille violet) ; les fleurs blanches ou roses apparaissent en été. Les fruits sont utilisés dans la thérapeutique chinoise.

Le *Perilla ocymoides L.*, à tiges souples, à feuillage uniquement vert, à fleurs blanches est appelé *Jeun* ou *Pé-sou* (Perille blanc). Les fruits sont surtout utilisés pour l'extraction de l'huile « *Jeun Yoou* », identique au *Ye-goma* du Japon. Cette huile est employée en grande quantité comme siccatif dans la préparation des vernis, des étoffes imperméables et des parasols.

Le *Tse-sou* et le *Pé-son* sont très utilisés pour la préparation de divers produits aromatiques et bois-

sons rafraîchissantes : liqueurs, sirops, infusions, etc., au même titre que la menthe.

Une autre labiée annuelle très peu différente des précédentes est cultivée également, c'est le *Thia sou* ou faux Pérille. Elle n'atteint que 50 cm. environ, les feuilles en forme de flèches sont de teinte vert jaunâtre, les fleurs n'apparaissent qu'en automne. Les fruits contiennent de petites graines rouge jaunâtre qui sont utilisées en pharmacie ainsi que les tiges et les feuilles.

Toutes ces espèces sont condimentaires.

Yang-Tseu-Kia,
Ing.-Chimiste.

Le Pérille de Nankin.

La plante qui fait l'objet de la note de M. Gattefossé n'est pas précisément nouvelle. Décrite pour la première fois en 1790 par Loureiro dans sa « Flore de Cochinchine » sous le nom de *Dentilia nankinensis* ; Decaisne, en la rattachant au



Cliché Vilmorin.
Perilla nankinensis

genre *Perilla* la décrivit à nouveau en 1852 dans la *Revue Horticole*, d'après des individus cultivés au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et provenant de graines récoltées en Algérie où quelques plantes vivantes furent envoyées en 1849.

Le *Perilla nankinensis* Decne est une plante annuelle à port pyramidal, atteignant une hauteur de 60 centimètres. Les feuilles sont opposées, ovales, pétiolées, légèrement velues et fortement teintées de rouge noir avec reflets bronzés. Les fleurs, peu apparentes, sont en grappes terminales. La plante est fortement colorée de rouge dans toutes ses parties et exhale une odeur très forte et balsamique.

Le genre *Perilla*, qui appartient à la famille des *Labiées*, est très voisin des Menthes. Il ne renferme probablement que deux types, d'ailleurs légèrement distincts :

Le *Perilla ocymoides L.* qui est la plante la plus anciennement connue — son introduction en Europe remonte à l'année 1770 — est l'espèce des montagnes du nord de l'Inde : décrite par Lamark dans l'Encyclopédie en 1813 sous le nom de *Mentha perilloides* et figurée en 1823 au « Botanical Magazine » ; c'est la plante à feuillage vert.

Le *Perilla argula Benth.*, originaire de Chine et du Japon, est, au contraire, fortement teinté de rouge dans toutes ses parties ; la plante est aussi moins velue. C'est le « Shiso » des Japonais qui l'emploient comme condiment, ou pour colorer en rouge foncé les « pickles » ou différents mets. C'est évidemment à cette forme et non à la première, que doit être rattachée la plante qui nous occupe.

Quoi qu'il en soit, le Pérille de Nankin est très apprécié de nos horticulteurs qui l'emploient pour la garniture des corbeilles et plates-bandes où il fait un heureux contraste par la teinte rouge-noir de son feuillage. Il joue le même rôle décoratif que les coleus ; et, plus rustique que ces derniers, s'accommode mieux des climats plus froids.

La culture en est extrêmement simple ; le semis a lieu en mars-avril sous châssis et le repiquage peut se faire directement en place en mai. Plusieurs variétés sont connues : une forme compacte à petites feuilles, une à feuillage lacinié très élégante, une variété à grandes feuilles cloquées retombantes, une autre à feuilles ponctuées de blanc, etc., etc.

En dehors de leur emploi ornemental, ces plantes ont, au Japon, une importance économique considérable par l'huile qui est extraite des graines. Ces dernières en renferment jusqu'à 40 pour 100. C'est le *yeno-abura* ou huile de *ye-goma*



Cliché Vilmorin.
Perilla nankinensis var. laciniata

qui est aussi retirée de la plante du nord de l'Inde. L'attention fut attirée sur cette huile en France vers 1880 et la culture de cette plante au point de vue industriel préconisée par Léon de Lunaret qui s'en fit, d'ailleurs sans grand succès, le vulgarisateur. (Voir Carrière « *Perilla heteromorpha* », *Revue Horticole*, 1879.) Le catalogue Vilmorin la mentionne comme nouveauté à ce point de vue en 1881.

L'huile de Pérille est siccative et utilisée au Japon dans la préparation des étoffes et papiers imperméables. On l'emploie surtout pour enduire les ombrelles japonaises ; elle entre également dans la préparation des encres d'imprimerie et vernis.

Selon une note parue dans le *Journal d'Agriculture tropicale* en 1913, le Japon produirait annuellement de 300 à 350.000 « bushels » de graines de Pérille avec un rendement de 20 « bushels » par « acre » ; chaque bushel pouvant donner un gallon d'huile.

A. Meunissier.

La Parfumerie et le Port de Marseille.

Malgré la guerre, le commerce de la parfumerie, par le port de Marseille, a été soutenu et actif. Sans atteindre les proportions d'avant-guerre, le chiffre des exportations et importations mérite d'être signalé. Voici quelques renseignements intéressants à ce sujet :

L'exportation des essences par le port de Marseille s'est élevée en 1918 au chiffre de 5.401 quintaux, contre 5.275 en 1917, soit une augmentation de 126 quintaux.

Les essences de géranium figurent dans le total des exportations pour 998 quintaux, les essences de rose pour 91 quintaux et les essences non dénommées pour 4.228 quintaux.

Les principaux pays de destination sont, par ordre d'importance : les Etats-Unis, 1.905 quintaux ; la Suisse, 767 quintaux ; l'Angleterre, 672 quintaux; la Norvège, 422 quintaux ; l'Espagne, 417 quintaux ; l'Italie, 207 quintaux ; les Indes anglaises, 157 quintaux ; la Suède, 119 quintaux ; la République Argentine, 86 quintaux ; l'Algérie, 73 quintaux ; l'Indo-Chine française, 46 quintaux.

Signalons encore l'exportation de 365 quintaux de parfums synthétiques ou artificiels, principalement à destination des Etats-Unis, Maroc, Tunisie, Japon, Indo-Chine française, Indes Anglaises, etc.

L'exportation des parfumeries alcooliques a atteint en 1918, 1.935 hectolitres, contre 2.420 en 1917, soit une diminution de 485 hectolitres.

Les principaux clients sont : l'Algérie, 1.424 hectolitres ; l'Egypte, 351 hectolitres ; le Maroc, 96 hectolitres ; la Tunisie, 92 hectolitres , les Indes anglaises, 62 hectolitres ; l'Indo-Chine, 92 hectolitres ; le Japon, 169 hectolitres ; la Grèce, 117 hectolitres ; Maurice, 71 hectolitres, etc.

Le chiffre total d'exportation des parfumeries non alcooliques a atteint, en 1918, 2.780 quintaux, contre 2.738 en 1917, soit une augmentation de 42 quintaux.

Les principaux pays de destination sont : les Etats-Unis pour 693 quintaux ; l'Algérie, pour 340 quintaux ; la Tunisie, pour 155 quintaux ; l'Egypte, pour 126 quintaux; la Grèce, pour 224 quintaux ; le Brésil, pour 207 quintaux ; l'Indo-Chine, pour 148 quintaux ; les Indes Anglaises, pour 112 quintaux, etc.

L'exportation des savons parfumés a atteint en 1918, 6.789 quintaux, contre 3.241 en 1917, soit une augmentation de 3.548 quintaux.

Les principaux pays de destination sont : l'Algérie, 2.674 quintaux ; la Chine, 195 quintaux ; les Indes anglaises, 980 quintaux ; l'Indo-Chine, 886 quintaux : la Tunisie, 428 quintaux ; l'Egypte, 302 quintaux ; le Maroc, 144 quintaux ; la Grèce, 335 quintaux, etc.

L'importation des essences, par notre port s'est élevé à 7.815 quintaux en 1918, contre 6.784 en 1916. L'essence de rose figure dans ce total pour 2 quintaux ; celle de géranium, pour 1.202 quintaux, et les essences non dénommées pour 6.611 quintaux.

Les principaux pays de provenance sont : l'Espagne, 721 quintaux ; l'Italie, 1.354 quintaux ; les Indes anglaises, 1.060 quintaux ; l'Indo-Chine 732 quintaux ; l'Algérie, 318 quintaux ; la Chine, 933 quintaux ; la Réunion, 943 quintaux ; le Japon, 470 quintaux.

L'importation des savons parfumés et autres parfumeries a atteint en 1918, 238 quintaux contre 249 quintaux en 1917, soit une augmentation de 89 quintaux.

Quant aux autres parfumeries, alcooliques ou non, elles atteignent en 1918, 440 quintaux, contre 370 en 1917 et proviennent principalement d'Angleterre, 110 quintaux ; du Japon, 79 quintaux ; de Suisse, 214 quintaux, etc.

Comme on le voit, d'après cette succincte mais suggestive statistique, notre commerce d'exportation de parfumerie n'a pas été si désorienté qu'on pourrait le croire.

L'année 1919 verra le triomphe, particulièrement des parfums synthétiques, car la concurrence effrénée que nous faisaient les produits allemands n'existera plus.

Parmi les clients à surveiller attentivement se trouve le Maroc, dont les commandes se font de plus en plus nombreuses. La clientèle indigène donne de jour en jour. Les parfums bon marché y trouveraient un écoulement facile.

Tristan MARTIN.

L'année 1919 verra certainement une affluence considérable de parfums américains, presque tous synthétiques. Jusqu'à présent les producteurs d'outre-Atlantique s'étaient contentés de l'envoi de quelques caisses. D'après un voyageur de New-York, qui se trouvait récemment à Marseille, ces envois seront intensifiés et une réclame active et soutenue ne tarderait pas à être faite dans la presse française.

Les Parfums au Maroc.

Pour répondre au vœu émis par plusieurs commerçants et pour accorder au commerce français les facilités compatibles avec l'arrêté viziriel du 26 juillet 1917, relatif à la teneur en alcool des parfums et eaux de toilette, il a été décidé qu'à l'avenir l'étiquette indiquant la teneur en alcool ne serait apposée qu'au moment de l'exposition du produit en vue de la vente.

Les marchandises arrivant en douane pourront donc pénétrer au Maroc sans être munies de cette étiquette.

Parfumage des Savons.

Nous devons distinguer pour cette branche de la parfumerie, trois cas bien différents.

En premier lieu, nous examinerons le savon de grand luxe, puis la savonnette courante obtenue par broyage et enfin le savon d'empâtage qui est tout différent des deux premiers.

C'est avec raison que les parfumeurs se décident à annexer à leur fabrique d'extrait, de lotions ou de produits cosmétiques une branche : Savons de toilette ; c'est à eux, en effet, d'étudier et de combiner leurs parfums, d'en surveiller l'emploi. C'est à eux aussi d'assurer dans les meilleures conditions la frappe et l'empaquetage du pain fini.

Car il n'y a pas de rapport entre la savonnette de grand luxe et la savonnette courante de concurrence ou d'exportation. Alors que la première demande un contrôle parfait des pâtes employées au point de vue de la siccité et de l'odeur, de la neutralité et même de la composition chimique qui ne doit en aucun cas altérer les parfums fins que l'on associe à la pâte; la seconde est une grande industrie. Le parfumeur peut avoir chez lui, dans un petit atelier une broyeuse, une boudineuse et une ou deux frappeuses lui permettant de faire un millier de douzaines très régulièrement, ce qui est très suffisant à sa consommation et à sa vente localisée. Au contraire, le savonnier exportateur doit se soucier d'organiser son affaire avec la même précision, la même minutie de détails que la fabrication des obus en série par exemple. Sa partie savonnerie proprement dite demandant des stocks considérables d'huile et de produits chimiques et un gros matériel de premier ordre, ne doit pas lui faire perdre de vue que, dans la savonnette exportation, c'est la main-d'œuvre qui réduit le plus de son bénéfice. Les Américains ont depuis longtemps adopté les machines automatiques à frapper et souvent à envelopper et à mettre sous carton : nos confrères marseillais (il en existe encore quelques-uns) et surtout les parfumeurs de province et de la banlieue de Paris qui veulent tenir ferme notre drapeau sur les marchés d'outre-mer, doivent s'ingénier à retirer la quintessence de la main-d'œuvre et de la machinerie.

Ceci fera l'objet d'une étude ultérieure. Ce qui nous préoccupe en ce moment, c'est le moyen d'obtenir le meilleur parfum au meilleur prix, la supériorité de l'arome de nos savons étant au moins aussi importante que la perfection de la pâte, dans l'esprit critique de la clientèle.

Le parfum pour savon n'a aucun rapport avec le parfum pour extraits : les finesses de touches, les délicatesses de mélanges risquent bien souvent de faire long feu. Des parfums frustes, un peu violents, vraiment caractéristiques donnent au contraire généralement de bons résultats. Il faut éviter aussi les produits peu stables ou capables de se transformer sous l'action de l'alcali que certains corps chimiques prennent à la combinaison acide gras alcalin. Par exemple, quelques aldéhydes, et notamment les aldéhydes supérieurs s'aldolysent et disparaissent complètement dans un savon de plusieurs mois d'existence, pour peu qu'il ne soit pas rigoureusement neutre.

L'aldéhyde benzoïque, cependant, le plus parfait pour les savons à l'amande amère, résiste s'il est allié à des produits stables et résineux : il est bon de ne jamais l'employer pur. Les éthers, de leur côté, parfaits pour les savons de grand luxe, doivent être autant que possible remplacés par les alcools correspondants dans les produits ordinaires : l'acétate de benzyle garde son odeur de jasmin s'il n'est pas employé seul.

Enfin, il faut éviter avec soin l'usage de corps se colorant facilement sous l'influence de la lumière en milieu alcalin, ou simplement dans la pâte, par suite des combinaisons internes. La vanilline donne des savons grisâtres si la composition en comporte une trop forte quantité, l'héliotropine et l'indol donnent des colorations variées du plus déplorable effet.

En résumé, pour un parfum de luxe, il est nécessaire que le préparateur élague soigneusement de sa composition les produits délicats ou qui rentrent pour de trop petites quantités dans l'harmonie générale: il doit se limiter aux accords de base qui constituent le fonds même du parfum. Il associera ces notes un peu brutales à des fixateurs solides, capables d'enrober les huiles essentielles et de leur conférer une solidité d'emprunt. Le benjoin est une base universellement utilisée avec quelques bonnes essences de bois et les fixateurs obtenus par les procédés modernes et connus sous le nom de résinodors, gomodors, résinaromes, etc.

Ces fixateurs clarifiés et liquides sont d'un emploi extrêmement aisé, il en est de spéciaux pour la savonnerie : tels que résinodor iris-savon, résinodor lavande-savon, résinodor myrrhe, résinodor rose savon, qui grâce à leurs prix très bas permettent de préparer des compositions extrêmement stables, de bonne tenue dans toutes les pâtes fixes et les résinodors semblent les seuls qui résistent à cette préparation assez brutale.

Voici quelques recettes de parfums simples :

Lilas

850 gr. Terpinéol.
50 » Bromstyrol ou Jacinthe.
150 » Résinodor Bois de rose.

Rose

300 gr. Géraniol rose.
150 » Essence de Géranium.
150 » Terpinéol.
100 » Ionone.
100 » Essence de Cèdre.
400 » Résinodor Iris-savons.

Violette

200 gr. Terpinéol.
200 » Acétate de Benzyle.

200 » Ionone savons.
400 » Résinodor iris-savons.

Trèfle

500 gr. Salicylate d'Amyle.
200 » Terpinéol.
100 » Ylang ou Canaga.
200 » Résinodor Lavande.

Miel

500 gr. Terpinéol.
50 » Néroline.
50 » Phénylacétate de Butyle.
50 » Cinnamate d'Ethyle.
250 » Résinodor Violette.
100 » Miel pour savons.

Nous donnerons à la première occasion des exemples plus complexes.

FLORIANE.

La Coumarine.

Nous avons signalé à nos lecteurs l'invasion du marché par des coumarines falsifiées, dans notre numéro de décembre 1918.

Cette dangereuse fraude est décelable de la façon suivante :

1° Chauffée avec de l'acide sulfurique dilué (à 20 %), la coumarine falsifiée donne un trouble laiteux et une odeur vive et térébenthinée (terpinéol et cinéol).

2° Chauffée avec de l'acide sulfurique concentré, on obtient une liqueur rouge orange, puis pourpre foncé. Avec la coumarine pure, cette coloration rouge ne se produit qu'à haute température, en détruisant complètement la matière organique.

Le produit frauduleusement additionné à la coumarine est de l'hydrate de terpine — comme l'avait signalé notre excellent confrère de Londres, The Perfumery and Essential Oil Record en avril 1918. Nous avons examiné des échantillons en contenant plus de 50 %.

On peut se rendre compte de la proportion d'hydrate de terpine en dissolvant la coumarine dans une solution alcaline d'où elle est facilement reprécipitable. Le produit restant isolé et purifié présente les propriétés suivantes :

Cristaux blancs, sublimables et entraînables à la vapeur, fondant à 116-117°, se déshydratant par chauffage et distillant à 258°. La terpine anhydre obtenue fond à 102-105°. c'est donc la forme cis.

Les agents déshydratants la convertissent en terpinéol, terpinène, terpinolène, dipentène et cinéol.

La coumarine fraudée est présentée broyée avec l'hydrate de terpine, ce qui lui donne un aspect blanchâtre, mais exalte son odeur. Le mélange, très intime, fond à 102-104° ou 105-106°, suivant la proportion d'hydrate de terpine. La coumarine pure, incolore, fond à 67°.

La séparation par cristallisation fractionnée est facile.

L'hydrate de terpine est beaucoup moins soluble dans l'éther que la coumarine, le point de fusion du résidu s'élève progressivement jusqu'à 116-117°.

La solubilité de la coumarine adultérée dans l'alcool est diminuée de moitié.

Nous espérons que ces quelques renseignements permettront aux parfumeurs de se défendre énergiquement contre cette fraude.

LABORATOIRE DE LA P. M.

Emploi de l'Alcool dénaturé en Savonnerie et en Parfumerie.

Un de nos correspondants nous ayant demandé s'il est possible en France d'utiliser l'alcool dénaturé dans les préparations de parfumerie et dans la fabrication des savons transparents, nous avons posé la question à notre collaborateur M. Toussaint, qui a bien voulu nous répondre en ces termes :

« La question posée par votre correspondant, M. S..., de Marseille est assez malaisée à résoudre.

« Il y a un point de droit sur lequel la Régie ne transigera jamais, c'est l'emploi simultané d'alcool dénaturé payant un impôt minime et d'alcool nature fût-ce de l'alcool pour parfumerie jouissant d'un droit spécial inférieur à la taxe générale sur les alcools, car l'*emploi simultané* de ces deux produits peut permettre la fraude à l'aide d'une régénération incomplète, mais suffisante de l'alcool dénaturé pour être livré ainsi à la consommation C'est pour ce motif et en étant très large que la Régie exige que la totalité de l'alcool soit dénaturé. Usant d'une interprétation très large du règlement, elle laisse libre votre correspondant de dénaturer par un moyen à sa convenance, pourvu que tout l'alcool rentrant dans son usine soit dénaturé. L'alcool dénaturé pour la savonnerie doit l'être au moyen du procédé général, c'est-à-dire au moyen du méthylène. Il est certain que les faibles proportions d'alcool nécessaires pour son laboratoire pourraient sous acquit-à-caution entrer sans être dénaturés.

« Je ne vois à mon avis que deux façons de solutionner la question :

« Fabrication des savons dans une usine à part et alors emploi de l'alcool dénaturé et fabrication de l'alcool de menthe, ceux de mélisse, etc., nécessitant de l'alcool nature bon goût dans un local à part complètement indépendant du premier et ne pouvant avoir communication ; ou

« Mise en exercice de l'usine.

« Voilà, à mon humble avis, ce que je pense de cette question, peu clairement exposée par le correspondant, car il omet de nous dire ce qui se passait dans son usine avant le premier janvier. La comparaison des deux états aurait pu nous fournir quelques indications qui auraient étayé nos conclusions. »

Les Essences de Menthe.

QUELQUES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LEUR COMPOSITION ET LEURS PROPRIÉTÉS

L'essence de *menthe poivrée* (mentha piperita), rectifiée, pure, est incolore ou légèrement paille ; très volatile, à odeur aromatique agréable, balsamique, légèrement camphrée.

Son poids spécifique est de 0,84 à 0,92. Elle bout à 185°-190°. Elle a une saveur forte, pénétrante, piquante, et elle laisse sur la langue une chaleur vive, stimulante, une sensation de fraîcheur agréable caractéristique.

La saveur varie, d'ailleurs, suivant les provenances, et, parfois, on peut percevoir une différence, même entre les produits, d'un terrain et celui d'un autre de la même localité. On sait, du reste, que les sols insuffisamment drainés donnent des résultats défavorables, tant pour la quantité que pour la qualité de l'huile produite.

La saveur de l'essence japonaise et chinoise diffère de celle de la menthe anglaise. Les essences des Etats-Unis sont sujettes à des altérations, par suite des mauvaises herbes qui infestent les cultures et dont les pires sont : Erigerum Canadense, Erechthites Hieracifolia. On leur reproche la présence d'une petite quantité de produits sulfurés non définis, qui leur donnent un goût désagréable. On l'atténue par rectification à la vapeur d'eau.

L'*odeur* empyreumatique, dite coup de feu, goût de vert, est un défaut qui tient, ordinairement à l'imperfection des appareils dans lesquels se fait la distillation.

La plante fraîche donne une essence plus fine, plus délicate.

La *couleur verte* serait due à un excès d'eau dans la distillation. En rectifiant à la vapeur à 160-180°, sous pression réduite de 20 à 25 cm., l'essence est incolore et son parfum beaucoup plus agréable. Si la menthe séjourne trop longtemps dans la chaudière avant cette opération, l'huile prend une teinte brunâtre. Il faudrait donc mettre la matière dans l'alambic quand le liquide est en ébullition. L'essence à la vapeur est plus légère et plus transparente. Ce dernier résultat est aussi obtenu quand on rectifie à la vapeur l'essence à feu nu.

L'essence perd en vieillissant son odeur herbacée ; elle est bien plus suave, plus fragrante après une année de préparation. Elle peut se conserver, dit-on, 10 à 12 ans, mais elle rougit.

D'après Franck Rabat (Etats-Unis), l'acidité libre et la teneur en éthers de l'essence distillée des *plantes sèches* sont considérablement plus élevées que dans celle tirée des plantes fraîches.

La *dessiccation* détermine des changements favorables à l'éthérification, tandis que le pourcentage de menthol libre et de menthol total dans les essences distillées des plantes sèches est, aussi, uniformément élevé.

Le *menthol*, alcool cyclique saturé, qui correspond à l'hexahydrocymène (menthène) est le principal constituant de l'essence de menthe poivrée. On trouve aussi, des éthers du menthol (acétate de menthyle), dûs à la combinaison partielle de ce dernier avec des acides ; du *menthone*, qui est un cétone, et des éthers de ce dernier (provenant de sa combinaison partielle avec des acides (acétique, isovalérianique). Le *menthone* est un produit d'oxydation du menthol. Comme constituant accessoire, citons, pinène, limonène, phellandrène, carvone, cinéol, thymol, pulégone, acides acétique et isovalérianique libres, des traces d'aldéhyde, etc.

C'est surtout l'*acétate de menthyle* qui donne l'arome agréable à l'essence. Le *menthol* lui communique la sensation caractéristique de fraîcheur, qu'elle produit dans la bouche. En somme, les propriétés aromatiques sont dues, principalement, à ces deux corps à la fois, tandis que la valeur médicinale n'est attribuée qu'au menthol.

D'après l'expérimentateur que nous avons cité plus haut, le taux de *menthol* dans l'essence de menthe poivrée est strictement en rapport avec celui de l'*acétate de menthyle*. Dans bien des cas, quand ce dernier est élevé, celui du menthol libre est plus bas. Les essences qui ont la plus forte teneur en menthol total sont celles qui ont le plus de menthol libre, et, aussi, de menthol combiné ou d'éthers.

La variété de *Menthe poivrée*, dite menthe

noire, ou, encore, menthe rouge, dans la région de Grasse, donne plus d'essence, mais de moins bonne qualité, moins fine, contenant moins d'éthers et une proportion plus faible de menthone, que la variété dite menthe blanche, menthe française ou menthe du pays.

D'ailleurs, d'une façon générale, la proportion de menthol dans les menthes est très variable ; il y est, aussi, différemment combiné. Peut-être, pourrait-on prévoir les différences de composition de l'essence par l'examen attentif des principaux organes des plantes : feuilles, fleurs, poils, etc.

L'essence de *Menthe poivrée anglaise* contient 58 à 66 % de menthol total, dont 50 à 60 % de menthol libre ; l'essence de Grasse, 45 à 55 %, dont 35 à 45 de libre ; l'essence d'Amérique, 59 %, dont 40 à 45 de libre ; celle de Hongrie 55,38 à 65,19 %, dont 42,88 à 55,9 de libre ; l'essence de menthe poivrée cultivée au Japon, 70 à 91 %, dont 65 à 85 de libre.

Dans l'essence de menthe pouliot ou menthe des marais, herbe de Saint-Laurent, le menthol devient secondaire, c'est la pulégone (cétone) qui domine (80 %). On a encore trouvé à cette essence, comme autres caractéristiques (essence de menthe pouliot de France) : Densité à 15°, 0,937 à 0,955 ; pouvoir rotatoire à +15° l. = 100 ^{mm}, +15 à +20° ; une quantité d'essence soluble dans 1,8 à 2 parties d'alcool à 70°. Cette essence ayant une odeur peu agréable n'est pas employée en parfumerie.

L'essence de *Menthe romaine* (menthe verte ; mentha viridis) a des caractères organoleptiques analogues à ceux de la menthe poivrée. Elle en diffère par ses caractères physiques et chimiques. En particulier, elle renferme moins de menthol. Le Dr Mazzaron a trouvé les caractéristiques suivantes (le premier taux se rapporte à des plantes prises dans la culture courante, chez les cultivateurs de la région de Florence ; le second à celles qui étaient cultivées dans un champ d'expérience avec fumure rationnelle) : Densité à 15°, 0,9313 et 0,9191 ; indice de saponification, 22,75 et 71,75 ; indice de saponificaton après éthérification, 64,70 et 140 ; déviation polarimétrique (l = 100^{mm}), 57,83 et 62,90 ; éther du menthol (acétate de menthyle), 8,04 et 25,37 ; menthol combiné, 6,33 et 19,99 ; menthol total 18,02 et 39 ; menthol libre, 11,69 ; 19,01 ; proportion de menthol combiné pour 100 de menthol total, 35,1 et 51,26 ; menthone 5,79 et 4,29 ; réaction neutre au papier de tournesol pour les deux essences ; solidification du menthol : — 16° et — 20°.

L'essence de *Menthe sauvage* (Mentha Sylvestris) contient beaucoup de thymol. Elle pourrait remplacer celle de thym.

La *Menthe commune*, Menthe des champs (Mentha Arvensis), variété Piperascens, ou menthe du Japon, est exploitée dans ce pays pour l'extraction du menthol, dont la proportion est élevée, et, aussi, à cause du bas prix de revient.

La *Menthe Crépue* (Mentha crispa) cultivée en Hongrie pour la médecine, a une essence riche en carvone (cétone), 62 à 71 %, contre 56 % que renferme l'essence américaine, 35 à 56 %, l'essence d'Allemagne, 5 à 10 % celle de Russie. Cette essence de Hongrie était recherchée par les grandes maisons allemandes.

On a trouvé à l'essence de *Menthe poivrée* de Cannes, les caractéristiques suivantes : D = 0,910 à 0,926 ; pouvoir rotatoire à 15°, l = 100^{mm}, —4° à —15° ; une partie d'essence soluble dans une partie à 1 partie 5 d'alcool à 80° ; 45 à 55 % de menthol total, dont 35 à 45 de menthol libre.

L'essence déterpénée est près de deux fois plus concentrée (30 à 40 % de terpènes) que l'essence ordinaire ; elle est aussi plus fine de goût ; une partie est soluble dans 5 parties d'alcool à 65°.

L'essence anglaise de Mitcham, a donné : D = 0,9 à 0,91 ; pouvoir rotatoire à 15°, l = 100^{mm}, — 20° à — 30° ; une partie soluble dans 3,5 parties d'alcool à 70° ; 58 à 66 % de menthol total, dont 50 à 60 de menthol libre.

On obtient le *menthol* en amenant à une basse température l'essence tirée de la plante par la distillation aqueuse. Les cristaux qui se forment sont, ensuite, essorés. Ces cristaux, prismatiques hexagonaux sont solubles dans l'alcool et dans l'éther, mais insolubles dans l'eau. Ils fondent vers 35°. Ils bouent à 212°.

Le menthol est lévogyre. Par oxydation, il donne de la menthone gauche, qui, sous l'influence de l'oude sulfurique produit de la menthone droite. Par hydrogénation de chacune de ces deux menthones, on obtient un mélange de menthol gauche et d'un isomère de ce dernier, l'isomenthol, qui par oxydation, fournit de l'isomenthone..

Tous les chiffres que nous avons cités ne sont que de simples indications. On sait combien la composition d'une essence peut varier suivant le climat, l'exposition, le sol, les soins culturaux, les fumures ; l'âge de la plante et sa période végétative, l'époque de la récolte et, même, le moment de la journée ; le traitement des plantes fraîches ou sèches, les herbes adventives qui peuvent y être mêlées, les soins apportés dans la distillation, et, aussi, s'il s'agit d'essence brute ou d'essence rectifiée.

Les principales *fraudes* que l'on fait subir à l'essence de menthe poivrée sont les suivantes. On la prive, parfois, de son principe actif, le menthol ; on l'additionne d'essence de menthe pouliot, de menthe sauvage (mentha sylvestris), de lavande, de romarin, d'alcool. Si la proportion de ce dernier atteint 1/3, on peut le déceler par l'aspect laiteux que prend le liquide en l'agitant avec de l'eau. On l'additionne encore d'essence de térébenthine rectifiée qu'il est assez facile de reconnaître, car l'essence de menthe explose, alors, au contact de l'iode.

Les expériences de Charabot et Hébert et celles du Dr Mazzaron ont montré que la suppression des fleurs entraîne l'accumulation des composés terpénés de l'essence dans les feuilles.

L'essence des *rameaux* dits « *basiliqués* » (castration parasitaire) de menthe poivrée, au lieu d'être lévogyre est dextrogyre, et d'une odeur tout à fait différente. Dans l'essence de telles plantes on trouve une sensible diminution de la menthone, mais une plus grande quantité d'éthers.

D'après les recherches de Franck Rabat (aux Etats-Unis), la formation des éthers et du menthol a lieu le plus facilement et le plus promptement dans les feuilles et au sommet de la plante. Le pourcentage d'acétate de menthyle dans l'essence augmente à mesure que la végétation approche de la maturité. Dans une expérience, il varia, avec la menthe bourgeonnante, de 6,72 % à 16,62 ; chez la menthe en fleurs, de 7,07 à 14,5, et chez la menthe en état de fructification de 12,37 à 20,86.

Au Japon, où la plupart des menthes sont cultivées sur les coteaux, celles qui poussent dans les parties basses alternées avec le riz sont les plus riches en menthol.

La réputation de la menthe anglaise tient, pour certains, au climat, pour d'autres, au sol, ou encore, aux procédés de distillation et à l'absence de mauvaises herbes.

Selon Franck Rabat, l'*ombre* fait diminuer l'éthérification et la formation du menthol, probablement parce que la plante élimine moins facilement l'eau. La *gelée*, au contraire, augmenterait notablement l'éthérification et la formation du menthol.

En ce qui concerne les *engrais*, les sels minéraux favorisent l'éthérification par le développement foliacé et l'activité chlorophyllienne. Cette question des engrais paraît d'ailleurs encore bien obscure. MM. Charabot et Hébert sont arrivés à modifier la composition de l'essence et à faire dominer dans celle-ci tel ou tel élément en employant des sels chimiques. D'autres prétendent que les sels minéraux entravent la production du menthone. On n'est pas mieux fixé sur l'action des engrais organiques.

Antonin ROLET.

Les droits sur l'Acide acétique.

L'acide acétique, qui acquittait des droits de consommation proportionnels à son titrage en acide pur, paye désormais sur le volume quel que soit le degré.

Cette mesure dont on appréciera l'équilibre commercial et fiscal est un des nombreux chefs-d'œuvre dont on nous gratifie à tout instant.

Il en résulte, que nous, parfumeurs, ne pouvons plus exporter du vinaigre de toilette, puisque notre prix de revient n'a plus de rapport avec celui de nos concurrents étrangers.

Déjà débordés sur tous les marchés par les Anglais, les Américains et les Japonais, nous allons nous voir bientôt dévorés par nos propres amis pour avoir échappé, grâce à eux aux griffes de notre ennemi. Nous avons choisi notre

nemi. Nous avons choisi notre sance, comme le petit mousse la chanson, mais est-ce une sérieuse consolation de la perspective d'être mangé ?



— Zénobie !

A cet appel impératif de M. Germinaud, marchand de parfumerie à Lyon, une voix angoissée répondit de la cuisine :

— *Voui*, monsieur...

Et Zénobie, l'énorme bonne à tout faire de M. Germinaud, roula le long du couloir, et apparut dans la chambre qui servait en même temps de cabinet de toilette à son maître.



Zénobie était une personne constituée, si l'on peut dire, par une grappe d'obésités. Son visage rond, mentonné triplement, s'enchâssait dans un bourrelet épais qui était le cou, lequel adhérait à des épaules épaisses, adjacentes elles-mêmes à une poitrine et à un dos adipeux, auxquels faisaient suite latéralement deux bras rondouillards et, plus bas, des hanches imposantes de jument percheronne. Elle avait une figure de lune avec deux petits yeux toujours effarés, des yeux sans cils et sans sourcils, cependant que, par suite sans doute d'une erreur de plantation, les coins de sa bouche s'ornaient d'une gaillarde petite moustache rousse.

Le chignon toujours croulant sur la nuque, le corsage régulièrement mal agrafé, et la juge immanquablement tournée, Zénobie était le type de la femme mal soignée que représente si bien le vieux mot : *maritorne*.

Cet échantillon déplorable de domestique apparut donc à la porte de la chambre de M. Germinaud, en train de se débarbouiller. Si habitué que fût celui-ci au désordre capillaire et vestimentaire de sa servante, il fut encore frappé par le raffinement du « négligé » de Zénobie... Il en oublia un instant le motif de son appel :

— Voyons ! vous n'êtes pas honteuse, Zénobie, de venir, quand je vous appelle, avec une tignasse pareille ?...

— *Voui*, monsieur... répondit la domestique qui, pour éviter les complications, avait adopté une fois pour toutes, la formule approbative.

— Vous n'êtes pas honteuse de vous présenter avec ce tablier qui paraît avoir essuyé toutes les casseroles de votre cuisine ?

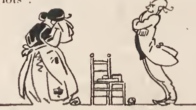
— *Voui*, monsieur...

— Vous ne pourrez donc jamais être autre chose qu'un torchon... échevelé ?

— *Voui*, monsieur...

— Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment... Je ne retrouve pas ma bouteille toute neuve de vinaigre de toilette... Qu'est-ce qu'elle est devenue ?

Les traits de Zénobie se crispèrent soudain; les mouvements respiratoires de son opulente poitrine s'accélérèrent, et la servante éclata en sanglots :



— Qu'est-ce qui vous prend, Zénobie ?... Vous êtes sale, mais vous êtes dévouée et honnête... Auriez-vous subtilisé la bouteille en question ?

— *Vou...i*, mon...sieur... sanglota la malheureuse.

— Pourquoi faire ? Expliquez-vous !

Elle expliqua en tamponnant ses yeux avec ses poings :

— C'est que j'aime tant les odeurs !... Seulement, n'est-ce pas ? c'est cher... Et puis les petites bouteilles d'échantillons, qu'on achète bon marché dans les déballages, ça sent bon très peu de temps, parce que c'est seulement le bouchon qui est trempé dans quelque chose... Alors quand j'ai vu la bouteille toute pleine que Monsieur s'était faite pour lui, j'ai dit : Je vais en mettre un tout petit peu sur mon mouchoir... Quelques

gouttes, ça ne fera pas beaucoup de tort à Monsieur, vu qu'à lui ça revient à presque rien, et à moi, ça me fera tant de plaisir !...

— Alors ?

— Alors j'ai eu du malheur... Voilà que la bouteille m'a échappé des mains, et que la moitié de la bonne odeur s'est répandue... Quand j'ai vu ça, j'ai été comme folle, et je n'ai plus pensé qu'à réparer le dommage...

— Qu'est-ce que vous avez fait ?

— Comme ça s'appelait du « vinaigre de toilette », j'ai commencé par remettre dans la bouteille un peu de vrai vinaigre... et puis j'ai mis un peu d'alcool... et puis comme c'était fade, j'ai essayé de rattraper le goût de l'odeur en ajoutant un peu d'essence de verveine... et puis un peu d'ambre... et puis, comme ça n'était pas ça du tout, un peu d'essence de citron... et un rien de musc... Tout ça que j'ai pris dans l'armoire du laboratoire...



— Bref ?

— J'ai eu beau faire, je n'ai jamais pu rattraper le goût exact de l'odeur... C'est pour ça que je n'ai pas osé remettre la bouteille à sa place... Mais tout de même ça fait quelque chose qui sent rudement bon !

— Allez me chercher cette bouteille ! ordonna rudement M. Germinaud.

— *Voui*, monsieur...

Quelques instants après, le marchand de parfumerie appliquait son nez à l'orifice du goulot, et reniflait...

A la première aspiration, ses sourcils s'écarquillèrent, et son visage exprima à la fois la plus grande surprise et le plus absolu ravissement... Il renifla encore, renifla dix fois, vingt fois :

— Mais c'est tout bonnement un délice, s'écria-t-il enfin... C'est une merveille ! un rêve !

Le mélange exécuté en hâte et à tort et à travers par la maritorne angoissée était d'une suavité, d'une finesse, d'une distinction telles qu'il constituait la trouvaille de parfumerie rare, la découverte quasi-miraculeuse !

— Si j'arrive à retrouver les proportions exactes des produits et essences que vous avez fourrées là-dedans, Zénobie, c'est peut-être la fortune !

Zénobie, bien heureuse, comme l'on pense, de voir les choses s'arranger si bien, fit tous les efforts de mémoire désirables, et patiemment, après pas mal d'essais et de tâtonnements, le mélange fut strictement reconstitué et la formule irrévocablement établie.

Ce n'est pas tout que de trouver un parfum remarquable, il faut ensuite le baptiser ! Tout le monde sait que le choix heureux d'un nom décide souvent du succès mondial d'un parfum...

Comment appeler le nouveau produit merveilleux ? M. Germinaud y pensa des jours et des nuits... Enfin un matin :

— Ça y est ! s'écria-t-il triomphalement, j'ai trouvé le joli titre, traditionnellement poétique et suggestif, qui doit décider de la vogue universelle du parfum ! Ce titre? « *Sur le passage de Zénobie* ». Zénobie, c'est, il est vrai, ma cuisinière, dont la personnalité n'est pas évocatrice d'élégance et de volupté, mais Zénobie, ce fut aussi, et principalement, une célèbre reine de Palmyre ! Et c'est une charmante idée de supposer que lorsque cette reine, dans toute sa jeunesse et toute sa beauté, passait simplement, l'atmosphère s'imprégnait aussitôt sur son chemin d'effluves capiteux et troublants...



Tapageusement M. Germinaud lança le parfum nouveau « *Sur le passage de Zénobie* », et, rapidement, fit en effet fortune.

Et personne ne sut jamais que le délicieux arome au titre évocateur de grâces féminines était, non pas le fruit des efforts d'un parfumeur à la fois chimiste et poète, mais bien le résultat hasardeux d'un larcin de souillon.

Miguel Zamacoïs.



NOTES POUR L'EXPORTATION



Brésil et Paraguay.

Nous recevons de M. Lemaître, l'actif secrétaire de la Chambre de Commerce française de Tunis, la notice suivante sur la création d'une Agence Commerciale Française au Brésil et au Paraguay.

Nous prions nos lecteurs de donner à cette communication toute l'attention qu'elle mérite :

« Parmi les contrées qui offrent un vaste champ à notre Commerce d'Exportation, il en est peu où le terrain soit aussi favorable à notre extension, que le Brésil, pays latin où l'amour de la France est profondément enraciné.

« Nous y faisions peu d'affaires avant la guerre, alors que les transactions avc l'Allemagne y étaient très actives et cependant que les droits de douane frappaient autant le produit boche que l'article français.

« Nos maisons y envoyaient un trop petit nombre de voyageurs (15 exactement) encore devaient-ils, pour la plupart, visiter les autres Républiques de l'Amérique du Sud. Quel temps et quels soins pouvaient-ils, dans ces conditions, accorder à la clientèle de chaque Etat ?

« Quant aux agents sur place, bien rares étaient les Français. On s'adressait le plus souvent à des étrangers qui finissaient par supplanter nos propres marques par l'introduction de contrefaçons, exécutées ailleurs que chez nous.

« Pour vaincre, il faut grouper, coordonner tous les efforts. En place du voyageur individuel, venant de France une fois l'an, à grands frais et pour le compte de deux ou trois Maisons, nous proposons à ceux de nos exportateurs qui veulent prendre une place plus prépondérante parmi les fournisseurs du Brésil et du Paraguay, une organisation qui leur donnera d'excellents résultats, supérieurs à ceux acquis jusqu'à ce jour.

« Le Brésil compte 21 millions d'habitants, il est dix-sept fois plus grand que la France. Nos marchandises sont généralement bien appréciées.

« Il en est de même au Paraguay dont la population est d'environ 1 million pour une superficie de 444.000 kilomètres carrés.

« Il s'agit d'instituer au centre actif de ce pays, donc au Brésil, à Rio de Janeiro ou à São Paulo, une agence commerciale dont le rôle peut être défini ainsi :

« 1° Organisation au centre de la ville d'un bureau d'échantillonnage ouvert aux acheteurs de gros, avec salle d'exposition permanente.

« 2° La région comprise dans la circonscription de l'Agence sera divisée en 12 sous-agences, dirigée chacune par un représentant à la commission, ayant lui-même un rayon déterminé. Ces sous-agences relèveront de la Direction centrale et recevront notre visite annuelle avec tournée chez les clients.

« 3° Les ordres seront centralisés au siège de l'Agence générale qui possédera sur la clientèle un jeu de fiches permettant de contrôler souvent et sûrement la marche des entreprises commerciales des clients, d'où minimum d'aléa.

« 4° Les expéditions pourront se faire par groupage par l'intermédiaire d'un transitaire accrédité dans chaque port d'embarquement, avec l'Agence comme destinataire. A cette dernière incomberait la répartition des marchandises destinées aux différents clients. Ce système procurerait un amoindrissement de fret, simplifierait les formalités de douane en donnant satisfaction aux clients qui n'auraient à faire aucune démarche. Le bureau se chargerait aussi des détaxes.

« 5° Cette institution, créée ainsi méthodiquement et suivant un plan rationnel, permettra d'instaurer, en faveur des participants, un service de renseignements techniques servant de bases à une fabrication appropriée aux besoins et aux goûts de la clientèle. Ce service aura la charge de recueillir tous les documents possibles sur les articles des concurrents. Il étudiera les conditions voulues pour arriver à la maîtrise du marché : prix et qualités de la concurrence, contre-types, transports, douane, change, crédit, etc.

« En un mot, ce service, peu coûteux à mettre sur pied et qui consiste en une documentation facile à obtenir en raison de l'organisation même de l'Agence aura à rechercher la cause de notre infériorité et à en indiquer le remède.

« Il se chargera également de la publicité nécessaire à la diffusion des articles. De même qu'il étudiera les meilleurs moyens à mettre en pratique pour lancer les marques.

De la participation

« Pour assurer dès le début, la vitalité de cette institution, nous demandons à nos adhérents :

« 1° Une contribution unique de *200 francs* pour les frais de première installation, soit agencement d'un local servant de bureau et de magasin d'exposition.

« 2° Une contribution *mensuelle*, variant de *40 à 150 francs*, selon l'importance de la Maison et de son échantillonnage, en couverture des frais de route, loyer, impôts, ap-

pointements du personnel, frais de correspondance, etc...

« 3° Une commission, à fixer sur toutes les affaires, directes ou indirectes, sur laquelle seront prélevées celles accordées aux sous-agents.

« La quote-part mensuelle ne sera versée que pendant la première année, c'est-à-dire qu'elle servira à assurer l'existence de l'Agence pendant sa période d'installation. Nous estimons, en effet, qu'un tel organisme, avant de porter ses fruits, exige un effort pondéré, soutenu et constant qui peut être évalué à une année.

« Cette contribution mensuelle formera la base des subsides nécessaires à cette première année. La vie future de l'Agence sera assurée par les commissions allouées, sans aucune autre charge. Toutefois, toute nouvelle adhésion sera soumise au principe des contributions indiquées ci-dessus.

***

« Cette proposition mérite de retenir sérieusement l'attention de nos exportateurs soucieux de leurs propres intérêts.

« N'attendez pas pour agir que chacun ait pris sa place en vue du prochain combat. Prenez la vôtre dès maintenant et si vous êtes actuellement engagé dans votre production et que vous ne puissiez donner une suite immédiate à notre proposition, n'hésitez pas cependant à nous écrire sans retard ; nous nous mettrons ainsi d'accord pour travailler efficacement au moment propice de la reprise de notre exportation.

« Nous sommes à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous voudrez bien nous demander. Vous pourrez aussi consulter l'*Initiative Commerciale*, 75, boulevard Magenta, Paris ; de même que l'*Office National du Commerce Extérieur de la France*, 3, rue Feydeau, Paris. »

Renseignements chez M. Lemaître, 16, avenue de Carthage, à Tunis.

L'Exportation de la Parfumerie.

Nous croyons devoir appeler l'attention du ministre du Commerce et du ministre des Transports sur la triste situation qui est faite à l'heure actuelle, à notre commerce de la parfumerie.

Nous avons, dans ce rayon, une grosse clientèle en Italie, et nous sommes à la veille de la perdre par suite de la quasi-impossibilité d'expérier dans ce pays.

Une maison nous signale que son voyageur avait, à grand peine, pris des ordres en parfumerie sans alcool (dentifrices et autres produits du même genre). Par suite des classifications, tous ces produits sont refusés dans les gares, où ils sont seulement acceptés à raison d'un colis par jour et par client. Il s'ensuit que, pour certaines expéditions comportant 20 colis, la maison devrait faire passer 20 fois de suite, encore y a-t-il des jours où l'on ne reçoit rien !

Il résulte de cette situation une impossibilité complète de fixer les paiements et, par conséquent, les annulations des marchés se produisent à chaque instant.

Comme il faut prévoir une baisse assez sensible des matières premières, d'ici quelque temps, il s'ensuivra que les produits qui ont été établis par nos maisons françaises avec des matières coûteuses, devront être vendus à perte. Il peut se produire quelque chose de pis, c'est que les Suisses vont se mettre à alimenter le marché italien comme avant la guerre. On incite fortement nos fabricants français à exporter et à s'emparer des marchés où les Allemands étaient devenus les maîtres, mais il est incontestable qu'avec les mesures actuellement prises, il leur est impossible de développer ou même seulement de maintenir leurs affaires.

Ce que demandent la plupart des maisons de parfumerie, c'est l'égalité des traitements pour tous les envois à l'exportation. Il s'expédie, sous couvert de mentions classées, de nombreux articles de haut luxe, plus chers et moins utiles certainement que des tubes de dentifrice.

Nous sommes convaincus que notre ministre des Transports examinera avec soin les réclamations du commerce de la parfumerie.

Le Marché du Honduras et la Parfumerie française.

Une raison s'oppose à la prédominance de la parfumerie française au Honduras, c'est qu'elle ne se donne pas la peine de se faire connaître, mais son prestige est tel que sous son nom se fait un commerce de produits de qualité inférieure ; en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, d'ailleurs, nombreuses sont en effet les attributions à la France de produits innommables, que le public accepte comme venant de chez nous. Le détromper serait chose facile, mais là encore, nous nous trouvons handicapés par le manque de communications.

L'importation de la Parfumerie au Siam.

L'importation, au Siam, de la parfumerie a dépassé, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1917, tant par la qualité que par la valeur, les plus gros chiffres qui aient jamais été atteints.

La demande la plus considérable consiste en parfumerie à bon marché et c'est le Japon qui en est le principal fournisseur. Après lui, par ordre d'importance, viennent l'Angleterre, les Indes anglaises et les Etats-Unis d'Amérique et la France.

Le chiffre d'affaires a été de 1 million de francs en 1916-17 contre 793.000 en 1913-14. Nous qui étions les premiers fournisseurs, nous ne venons plus par la force des choses qu'au 4e rang. Est-ce là ce que la guerre doit nous rapporter ?

Encore la Restauration.

Les Flacons d'Essence des Indes de M. Antoine.

En 1822 paraissait un petit livre, in-18, de pure réclame : « *L'art de conserver et d'augmenter la beauté, de corriger et de déguiser les imperfections de la nature* », par L'Ami.

D'après Paul Lacroix : « *Secrets de nos pères*, 1858, Paris, Delahays » : bibliographie, p. 310, ce serait J.-M. Mossé. Mais comme nous voyons, dès les premières pages, apparaître « M. Antoine », il s'ensuit que L'Ami, Mossé et Antoine sont, croyons-nous, trois têtes dans le même bonnet. L'exemplaire que nous possédons, non rogné en belle reliure romantique, a dû appartenir à un amateur qui, pour une raison que nous ignorons, a fait à ce livre vraiment beaucoup d'honneur. Le frontispice est orné d'une assez jolie lithographie : une élégante jeune femme, devant une grande psyché, met « la dernière main à sa toilette », comme il est dit sous la gravure.

L'auteur de ce livre, de pure réclame encore une fois, n'y va pas par quatre chemins. « Depuis l'Ecole de Salerne, dit-il, tous ceux qui ont parlé de l'art d'embellir n'ont fait que propager des erreurs... ils ont ennuyé et n'ont rien appris... Heureusement, un homme longtemps étranger au commerce, qui a cultivé toute sa vie les sciences et les arts (M. Antoine), vient de rendre un véritable service au public de toute l'Europe en formant un établissement dans lequel, sous ses yeux, se trouvent fabriqués... etc. Aucune enseigne (à quoi bon ? à bon vin...), ni inscription ne distingue cet établissement, qui est situé à l'entresol d'une maison, rue des Filles-St-Jacques, n° 5, en face de la nouvelle Bourse, à Paris. On y trouve M. Antoine tous les jours, à toute heure, et on peut lui parler sans témoins (*sic*) ».

Et voilà. Tous les besoins de la cosmétique se trouvent, dans les différents articles du premier livre qui nous reporte à un second expliquant le produit à adopter. (Prix marqués.) Un grand nombre de ceux-ci portent des noms exotiques des plus ronflants ou d'un mythologisme recherché. (Notre opinion secrète est que cette mode est un peu revenue et ne nous quittera plus guère.)

M. Antoine est orthopédiste, parfumeur, savonnier, posticheur, cosmétiste, confiseur, limonadier, étuviste et... éditeur par-dessus le marché.

M. Antoine fait une ceinture féerique (Talisman des Grâces) pour 200 francs, un tour de gorge merveilleux pour 80 francs, avec corset 100 à 200 francs. Il prépare des *Bonbons des Nymphes* contre l'embonpoint excessif, une limonade sèche d'Arabie pour désaltérer et rafraîchir le corps 5, 10 et 20 francs. Ses savons sont *de l'Inde*, *de la Cochinchine* ou *du Harem*. Sa pâte épilatoire est dite *de Macédoine*. Il prépare une eau *de Psyché*, des pâtes *de Lesbos* ou *de Corinthe*. Son rouge est *de Saphos*. Son blanc : *Virginal-Suprême de Géorgie*.

Il a son *Eau d'Hercule* contre la chute des cheveux et son *Eau africaine* pour les faire boucler. M. Antoine se fait un plaisir d'en faire l'essai sur une mèche de cheveux aux personnes qui... Il fait également un *baume d'Olymphie* contre la surdité (!)

Les mots suprême, merveilleux, sublime reviennent assez souvent, mais pour ne pas se répéter, il a aussi : céleste, sans pareil, souverain.

Enfin, il recommande instamment un « *bain de volupté* » pour faire éprouver un bien-être général moyennant 20, 40, 80 fr., depuis 3 jusqu'à 12 bains.

Ouvrons son livre au hasard, p. 65 par exemple : « Pour raffermir les seins... » Oui... enfin, peu importe, nous pouvions plus mal tomber. « La première qualité c'est que... etc., c'est la fermeté (et M. Antoine le dit avec beaucoup de conviction), lorsque les seins n'ont pas acquis le degré de *fermeté* désirable ou qu'ils l'ont perdue, il faut les baigner *souvent* — c'est facile à dire — tantôt avec l'eau de Cypris, tantôt avec l'eau d'Hébé. » (Voir p. 112-117.)

C'est ici que les notes prennent un véritable intérêt.

P. 113. *Eau miraculeuse de Cypris.* Interminable préambule d'abord, pour nous prévenir, en fin de compte, que cette eau « rend et conserve les chairs fermes, blan-

ches, unies et veloutées. » Il y a des flacons de 5, 10 et 20 francs.

P. 127. *Eau d'Hébé*. Celle-ci sert aussi pour faire passer les rides, « vrai baume de jeunesse, elle donne la fraîcheur unie à la beauté ». Flacons de 10, 20 et 40 francs. C'est comme chez Rose Michon : on ne donne rien, on vend.

Nous ne pensions plus guère à ce livre, nous lui faisions même à notre tour un honneur inespéré. Une fiche qui nous tombait sous la main en est un peu la cause : « Récipients à parfums, flaconnerie (Restauration), v. L'Ami : « L'art de conserver... etc., », p. 269. Alors, reprenons notre note à la page indiquée. Les verriers, les flaconniers en feront ce qu'ils voudront quand la mode sera revenue, si elle ne l'est déjà ?

P. 269. Dans l'espèce il s'agit des *essences de l'Inde* de M. Antoine, plus précieuses, dit-il, que « l'essence de rose de Constantinople », qui était alors fort en vogue. Il en est comme ci et comme ça, à tel ou tel parfum, mais toutes se vendent en flacons spéciaux. « Ces flacons sont *ronds comme des balles*, ils sont bouchés d'abord à l'émeri et recouverts d'un dé métallique vissé et surmonté d'un anneau qui permet de le suspendre en breloque. » Ce n'est pas fini. « D'un côté du flacon on lit en lettres d'or le mot India et de l'autre en anglais (?) celui de l'essence qu'il renferme. » Flacons de 5 à 10 francs, en très jolies boîtes de 3, 6, et 12 flacons.

C'est tout ; mais nous ne voulions pas en avoir le démenti, car, sous la Restauration, les flacons breloques étaient redevenus une furieuse mode qui égalait certainement celle des *flacons de cheminée* (!) Ceux-là, on les rencontrait partout ; ils n'ont pour ainsi dire jamais disparu et on en fait encore de nos jours.

La breloque, dont du Cange fait dériver le nom de *bulluga* : une petite pomme, un rien servant de comparaison aux choses dont on veut marquer le peu d'importance.

La breloque, ainsi que l'amulette, était déjà en usage parmi les Grecs et les Gaulois.

A l'époque thermidorienne, l'usage des breloques, variées à l'infini, nous est venu d'Angleterre. *La jeunesse dorée* en fit un usage immodéré.

Les personnes élégantes, dit Desobry, abandonnèrent cette mode depuis la Restauration.

C'est vrai, en dépit de quelques tentatives de réapparition ; mais ce que Desobry ne dit pas, c'est qu'elle fut remplacée alors par les flacons d'odeurs ou de *sels volatils*, mode qui nous venait aussi d'Angleterre, bien placée encore à cette époque pour une jolie cristallerie, *ad hoc*.

Mme Celmart, dans son *Manuel des Dames de* 1827, nous dit, en parlant de ces flacons, que : *l'eau de Cologne*, *l'eau de Portugal*, *l'eau de la Reine de Hongrie et l'eau d'Ange* doivent seules remplir ces flacons.

Nos ancêtres avaient le sens pratique. En cas de syncope ou d'accident quelconque, au lieu de chercher dans les armoires des fioles hypothétiques, on avait ces flacons sous la main ; malheureusement, bien souvent aussi, ils étaient vides !...

Quant aux flacons de poche pour prévenir les défaillances et les spasmes nerveux, il convient, dit encore Mme Celmart, de remplir ces flacons de sels de vinaigre à la rose, à la bergamote et au citron, ou d'eau de Cologne balsamée et d'*eau de Luce*.

Dans le même temps, *Le Parfumeur*, de l'Encyclopédie Roret (1), nous signale des flacons pour le col, en argent doré, taille riche ; des flacons à dés en or, fort, de poche, taille riche ; enfin des *flacons de cheminée* de diverses *formes nouvelles*, car il en fallait encore et toujours.

E. G.

---

(1) Les petits manuels technologiques de Roret étaient bien accueillis et battaient alors leur plein. Il y eut :

1827 *Le Manuel des Dames* ou *l'Art de la Toilette*, de Mme Celmart.

1828 *Le Manuel du Parfumeur*, aussi de Mme Celmart.

1827 *Le Manuel du Parfumeur*, de Mme Gacon-Dufour. Mme Gacon avait été lectrice à la cour de Louis XVI. Elle était femme de lettres et agronome. En 1787, elle avait publié *Les Dangers de la Coquetterie*.

Enfin, peu après, paraissait le *Nouveau Manuel du Parfumeur*, de Pradal et Malpeyre, remanié en 1895 par feu l'ingénieur-chimiste Villon. C'est, croyons-nous, la dernière édition de ces manuels.

Le Salvol dans quelques applications nouvelles.

Le hasard de la guerre nous ayant permis de soigner des maladies peu connues en France, nous eûmes la bonne fortune de pouvoir utiliser le Salvol et d'en retirer de réels bénéfices. Je veux parler de la peste et de la dysenterie amibienne. J'ajouterai quelques observations sur le Salvol dans la grippe, affection, hélas ! trop répandue en Europe, mais qui fit le tour du monde et attaqua, peu ou prou, toutes les colonies françaises.

Et d'abord, qu'il me soit permis de préciser un point. Pour diverses raisons, je n'eus à ma disposition que du Salvol en quantité réduite, ce pourquoi je ne l'employai pas largement, comme désinfectant de lits ou d'appartements, mais bien à doses réfractées, tel un médicament inscrit au codex.

Le Salvol dans la Peste

Je n'ai pas à m'étendre, dans cette revue, sur les modalités cliniques de la peste. Il suffit de savoir que la forme pulmonaire rappelle une pneumonie à évolution très rapide et fatalement mortelle. Je n'en ai pas vu guérir. Ce n'est donc pas comme agent curatif de la peste pulmonaire que j'ai utilisé le Salvol. Mais cette pneumonie s'accompagne naturellement d'expectorations très riches en coccobacilles pesteux, expectorations qui se dessèchent très vite, et libèrent ainsi le microbe virulent. On devine le danger pour l'entourage.

C'est donc comme préventif de cette infection pulmonaire grave que j'employai le Salvol. Tout mon personnel subalterne et les pesteux non pulmonaires prirent deux gargarismes quotidiens avec la solution suivante :

Salvol .... 30 gr.
Eau bouillie....... 1.000 »

Personnellement, n'ayant pu être vacciné contre la peste et passant des journées entières parmi les malades, j'ajoutai au gargarisme ci-dessus des instillations nasales (4 ou 5 par jour) du mélange :

Salvol .... 1 gr.
Huile stérilisée.... 20 »

Résultats : je n'ai perdu que deux hommes de corvée, chargés des inhumations et qui moururent de peste pulmonaire quasi foudroyante, sur un personnel de 35 hommes, en 8 mois.

Le Salvol dans la dysenterie amibienne

Si la peste n'existe guère qu'aux colonies, la dysenterie (la bacillaire aussi bien que l'amibienne) est depuis longtemps en France. Personne n'ignore que l'intestin du dysentérique est le siège de douleurs extrêmement vives, provenant de lésions de la muqueuse intestinales, qui est ulcérée. Il s'agit donc de permettre à ces plaies une cicatrisation rapide malgré le passage continuel de matières fécales et de débris sphacélés de muqueuse. On emploie des lavements au nitrate d'argent ou tout autre sel argentique. J'ai utilisé le Salvol qui, renfermant, entr'autres constituants, du thymol et de l'eucalyptol, me paraissait un antiseptique suffisant. De plus, la facilité de l'émulsionner en faisait à mes yeux un « pansement intestinal aromatique et gras », double condition pour qu'il me plût. Donc, après le lavage à l'eau tiède (lavement évacuateur de propreté), j'ai envoyé dans les intestins dysentériques le lavement suivant :

Salvol .... 10 gr.
Eau bouillie..... 150 »
Usage externe.....

La technique est trop connue pour que j'y insiste. J'indique simplement que ce lavage (qui est « à garder ») doit être tiédi au bain-marie, pour ne pas provoquer de contractions intestinales douloureuses, et que, pour maintenir l'émulsion obtenue en agitant le mélange, rien ne vaut une bouteille comme récipient, bouteille que l'on continue à agiter pendant l'administration du lavement.

J'ajoute que pour lubréfier la sonde intestinale, on peut utiliser l' « huile salvolée », d'après la formule indiquée à propos de la peste. Cette « huile salvolée » n'attaque pas les sondes (à noter pour les spécialistes des voies urinaires).

Les résultats de ces lavements au Salvol ont été encourageants. Dans la dysenterie amibienne surtout, j'ai vu disparaître les douleurs caractéristiques de l'intestin et l'élimination des débris gangrenés s'arrêter. Certes, le traitement au Salvol n'est pas un traitement spécifique; l'ipéca, l'émétine doivent toujours garder la première place. Mais, au lieu du nitrate d'argent, du protargol, etc., existe désormais un médicament de valeur égale : le Salvol.

Le Salvol dans la grippe

Car la grippe, prétendue espagnole a fait le tour du monde et m'a permis de faire, grâce au Salvol, de la prophylaxie.

L'épidimicité de la grippe est formidable ; la contagion, insidieuse. On admet que la grippe se transmet principalement par les voies respiratoires et les orifices naturels : oreille, nez, œil, bouche. Le traitement préventif consistera donc en gargarismes, en instillations dans les narines, en lavages d'yeux et d'oreilles, comme cela se pratique depuis longtemps dans les services hospitaliers de contagieux, pour la rougeole, la scarlatine et la variole.

Voici quelques formules :

Gargarismes : Salvol 10 à 30 gr.
Eau bouillie.. 1 litre
Usage externe.

Pour le nez : instillations d'huile salvolée, même formule que plus haut.

Plus simplement, on peut se contenter de « renifler » de l'Eau Salvolée (voir à gargarismes).

Lavages d'yeux et d'oreilles : formules identiques.

Ce traitement joint à l'absorption de quinine est non seulement préventif mais aussi curatif. Il m'a donné des résultats heureux. J'y ai adjoint, à trois reprises, des fumigations au Salvol, à la dose d'une cuillerée à bouche pour une casserole d'eau bouillante, dans la chambre du malade. Et, pour un enfant au sein atteint de grippe avec muguet concomitant, j'ai préparé un collutoire :

Salvol	2 gr.
Glycérine	20 »
Usage externe....	

qui m'a permis de guérir le petit malade.

Ces résultats sont encourageants. Si la peste est actuellement cantonnée hors de France, la dysenterie risque de s'y propager et la grippe, hélas ! y a fait des ravages considérables. Le nouveau traitement complémentaire au Salvol mérite donc de retenir l'attention.

Dr Forgues.

La fabrication de l'Essence de Rose en Bulgarie.

Les Bulgares reprochent aux Allemands de leur avoir fait beaucoup de tort en arrêtant leur vente d'essence de rose.

A ces récriminations, nos ennemis ont répondu selon leur habitude en organisant méthodiquement la distillation et le crédit :

D'après le journal allemand « Wirtschaftszeitung der Zentralmachte » le marché d'essence de roses a été très bien approvisionné cette année, et les prix se sont maintenus fermes. La récolte des roses a été plus petite que l'année dernière, mais la qualité était satisfaisante. Les plantations de roses sont en décroissance ; pour y remédier, quelques-uns des plus importants producteurs d'essence de roses ont décidé de former, entre toutes les parties intéressées à cette industrie, une association tendant à leur assurer des avantages mutuels. Cette association comprend 5.000 membres parmi lesquels la moitié sont déjà des Sociétés Coopératives. Les règlements de la Société prévoient : 1° Faire le nécessaire pour procurer à ses membres le crédit nécessaire à faibles intérêts ; 2° Prévenir toute fraude ; 3° Organiser la distillation en commun ; 4° Procurer aux Sociétés adhérentes tous les appareils nécessaires à la production de l'essence de rose.

Il n'est pas douteux que si nous laissons faire et que si la question n'est pas envisagée par la Conférence de la Paix, nous serons bientôt à nouveau envahis par les essences bulgares.

Notre belle Essence de Rose de France, à nouveau combattue, pourra-t-elle tenir le coup contre le dumping ?

Le plus sûr est certainement la coalition des acheteurs : que les amis de la France, que les alliés jurent sur les mânes de nos morts de ne plus acheter le produit ennemi et ces manœuvres échoueront...

Nous ouvrons ici un referendum: que ceux qui ont renoncé définitivement aux produits suspects lèvent la main et se fassent inscrire !

L'Huile de Pin.

La fabrication de l'huile de pin est une industrie américaine de date récente, que traite en détail un numéro du « Journal of the Society of Chemical Industry ». Il existe plusieurs procédés de préparation de cette huile, dont les deux principaux se résument comme suit : le procédé par la vapeur et l'emploi simultané d'un hydrocarbure liquide en guise de « solvants »; puis le procédé par distillation destructive, c'est-à-dire par la carbonisation du bois à une température bien déterminée.

On obtient ainsi, par la première des deux méthodes, des essences variées, de la résine et de l'huile de pin.

La distillation destructive fournit de l'huile de pin, du goudron, de la poix, et comme résidu du charbon.

L'huile de pin ne serait autre chose, au point de vue chimique, que du terpinol, ce composé à odeur forte de muguet qu'on tire de la terpine ou hydrate de térébenthine, dont on se sert en thérapeutique comme succédané de la térébenthine.

Une École Nationale de culture des Plantes à parfum.

L'idée a été lancée par M. Gaston Valran dans l' « Echo du Commerce », de novembre dernier. Après avoir exposé ce que nous savons tous ici, combien la pafumerie et la culture des plantes à parfums est une industrie bien française, l'auteur nous cite l'exemple de nos amis italiens :

« La Chambre de commerce française de Milan nous fait connaître que l'Etat vient de créer à Reggio en Calabre une station expérimentale pour l'industrie des parfums. Dans quelqu'une de nos régions florales, ne saurions-nous nous inspirer de cette initiative ? N'en possédons-nous point les éléments sur la côte d'Azur, en plein pays producteur et industriel ? Nous avons en vue l'Ecole d'Horticulture d'Antibes. N'y a-t-il point là un cadre et un organisme, qui en raison des circonstances seraient susceptibles d'être élargis et adaptés ? Ce serait une direction pour les planteurs et pour les distillateurs. Ce pourrait être une pépinière pour le recrutement du personnel et de la main-d'œuvre. »

Il est évident que cette idée e[st] excellente et ce ne sont pas nos amis d'Antibes qui refuseraient, nous en sommes sûrs.

La parole est à Qui de Droit.

Brevets nouveaux.

Articles de Paris et industries diverses. — Presse a poudre ou a pate. Brevet n° 484.597.

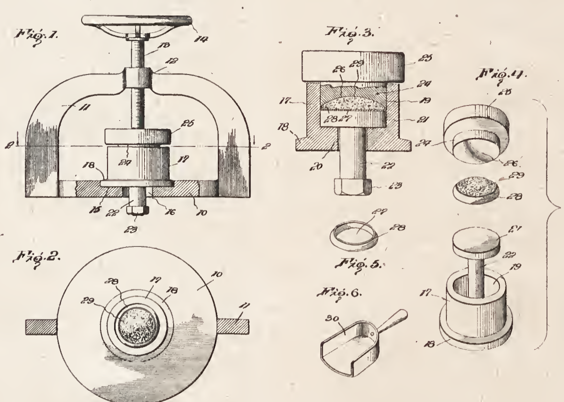
Par M. William Garfield KENDALL, résidant aux Etats-Unis d'Amérique. — *Demandé le 24 février* 1917, *à* 13 *h.* 2 *m., à Paris.* — Délivré le 28 juillet 1917. — Publié le 18 octobre 1917.

de centrage de matrice et des matrices, montrant un tampon à rouge rempli entre les matrices ;

La fig. 4 est une vue perspective des pièces montrées dans la fig. 3 et démontées ;

La fig. 5 est une vue perspective d'un tampon à rouge vide ;

La fig. 6 est une vue d'une mesure em-



Cette invention se rapporte aux presses à poudre ou à pâte pour l'emploi dans le garnissage ave cdu rouge et autres poudres en formant le pain de rouge sur un tampon à rouge.

Dans les dessins annexés :

La fig. 1 est une élévation de face partiellement en coupe ;

La fig. 2 est une vue en coupe, suivant la ligne 2-2 de la fig. 1, la matrice de moulage étant enlevée ;

La fig. 3 est une vue en coupe de l'organe

ployée pour introduire de la poudre dans la presse.

La presse comprend une embase 10, comportant un étrier vertical 11 muni d'un manchon d'entraînement taraudé 12 recevant une vis de presse 13 possédant une extrémité inférieure arrondie et munie d'un volant à main 14. L'embase 10 possède un siège circulaire 15 et une ouverture 16 concentrique au siège 15.

Un cylindre de centrage de matrice 17 comporte un rebord 18 pour s'engager dans

l'évidement 15 de l'embase 10. Ce cylindre possède une chambre cylindrique de matrice 19 et une ouverture 20 pour s'aligner avec l'ouverture 16. Les centreurs de matrice comportent des chambres de dimensions différentes, mais des embases de la même dimension peuvent être montées interchangeables sur l'embase 10.

Dans la chambre 19, il est disposé la matrice éjecteur cylindrique 21, possédant une face supérieure à surface plane et une tige de plongeur 22 passant dans l'ouverture 20, ainsi que dans l'ouverture 16, cette tige étant rétrécie et filetée pour recevoir un écrou 23 limitant son mouvement ascendant. Quand l'écrou 23 vient en contact avec le centreur de matrice 17, la face supérieure de l'éjecteur se trouve à un certain niveau au-dessus de l'extrémité supérieure du centreur 17.

Une matrice de moulage cylindrique 24 s'ajuste exactement dans la chambre 19 et possède une tête de pression élargie 25. La face inférieure 26 de la matrice de moulage est concave pour mouler le pain de rouge sur un tampon à rouge appliqué sur la matrice 21.

Le tampon à rouge employé comprend une embase circulaire 27 entourée par un rebord de retenue 28 dirigé de bas en haut et de dehors en dedans. Ce tampon avec son pain de rouge 29 est montré dans la fig. 3.

Dans la mise en service, un tampon à rouge est mis en place sur la matrice-éjecteur et le rouge est vidé dans le centreur sur le tampon. La matrice de moulage est introduite dans le centreur de matrice et la vis de presse 13 est abaissée pour refouler la poudre en un pain compact. Le pain de rouge ainsi formé est d'une fermeté suffisante pour être maintenu par le rebord 8 sans l'emploi d'un adhésif ou d'un moyen de fixation artificiel. Quand le tampon a été ainsi rempli, on élève la vis de presse, enlève la marice de moulage, tandis que le tampon rempli est élevé par le plongeur 22 et enlevé de la presse. Une mesure 30 assure l'alimentation à la presse d'une quantité prédéterminée définie de poudre de rouge. Les faces actives des matrices et du centreur de matrice doivent être unies et polies dans un but de propreté et en vue d'assurer un moulage parfait du tampon à rouge.

Résumé

L'invention concerne une presse à poudre ou à fard, caractérisée par :

1° Un centreur de matrice possédant une chambre cylindrique et une ouverture à son extrémité supérieure, adapté à s'engager dans le siège, à être empêché de s'y mouvoir latéralement et possédant une ouverture à l'alignement de l'ouverture de l'embase.

2° Une matrice-éjecteur montée dans l'extrémité inférieure de la chambre, s'appliquant dans le centreur, étant mobile pour amener sa face supérieure au niveau de l'extrémité supérieure du centreur susdit et comportant un plongeur faisant saillie par l'ouverture du centreur et l'ouverture de l'embase.

3° Une matrice de moulage cylindrique pouvant s'introduire dans l'extrémité supérieure de la chambre ou organe de centrage et possédant une tête de pression pour limiter sa descente dans la chambre, cette matrice possédant une face active concave, tandis que la face active de l'éjecteur est à surface plane.

4° Une embase munie d'une ouverture et d'un siège entourant cette ouverture, cette embase comportant un étrier vertical de presse muni d'un manchon taraudé.

5° Une vis de presse s'engageant dans le taraudage du manchon et adaptée à venir en prise et hors de prise avec la tête de pression.

William Garfield KENDALL.

Par procuration : G. Petiau.

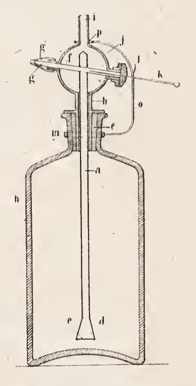
Articles de Paris et industries diverses. — Vaporisateur. Brevet n° 485.863

Par M. Salvador CUADRAS. résidant en France (Seine). — *Demandé le 19 juin 1917, à 15 h. 46 m., à Paris.* — Délivré le 23 novembre 1917. — Publié le 15 février 1918.

La présente invention a pour objet un vaporisateur permettant de réaliser une vaporisation aussi parfaite que possible, et évitant toute obstruction du tube vaporisateur.

Le vaporisateur peut s'appliquer à un flacon quelconque .

Comme l'indique le dessin, le vaporisateur se compose essentiellement d'un tube vertical *a* emmanché dans une tubulure *b* garnie, extérieurement, de caoutchouc *c* qui constitue le bouchon du flacon *h* sur lequel est monté le mécanisme vaporisateur. Le tube *a* se termine, à sa partie inférieure, par un entonnoir *d* comportant, en *e*, une toile métallique à mailles très fines filtrant par conséquent le liquide arrivant dans le vaporisateur, et empêchant l'ascension de tous corps solides. Le tube vertical *a* se raccorde, à la partie supé-



rieure, avec un tube incliné *f*, de préférence de section triangulaire terminé, en *g*, par une tubulure dans laquelle est percé le trou capillaire par où s'échappe le liquide vaporisé. Cette tubulure *g* débouche dans une tubulure extérieure *g'*.

L'air nécessaire à la vaporisation est envoyé par un tube *i* au moyen d'une poire — non représentée — dans le récipient *j*, cylindrique ou de toute autre forme ; de là, l'air comprimé peut descendre dans le flacon *h* par des conduits appropriés ménagés autour du tube *a*. L'air se rend, en outre, dans la tubulure *g'* où il produit la gazéification du liquide expulsé par la tubulure *g*.

Au cas où, malgré le filtrage qui se produit en *e*, un corps solide viendrait à boucher la tubulure *g*, l'appareil comporte dans le prolongement du tube *f* une tige effilée ou aiguille *k* qui est maintenue en position par sa pénétration à travers une masse *l* en caoutchouc. Lorsqu'il y a lieu de déboucher la tubulure *g*, on enfonce à fond l'aiguille *k* dont la pointe vient passer par l'orifice qui termine la tubulure *g*. On voit que dans ce dispositif, et contrairement à ce qui se passe avec tous les vaporisateurs existant, le débouchage s'effectue — ce qui est normal — de l'intérieur vers l'extérieur, au lieu de se faire de l'extérieur vers l'intérieur. Lorsque le débouchage a eu lieu, on ramène l'aiguille *k* à la position représentée sur le dessin, position qui permet la vaporisation.

Il arrive que, sous la pression d'air exercée par la poire, le mécanisme vaporisateur se sépare du flacon sur lequel il est monté. Pour remédier à cet inconvénient, on peut relier le mécanisme vaporisateur au flacon à l'aide d'une pince *m* entourant le flacon en faisant pression sur lui, ladite pince étant réunie par un lien quelconque *o* avec un collier *p* placé au-dessus du réservoir sphérique *g*. Pour enlever l'appareil, il suffit d'écarter légèrement les bras de la pince *m*.

Résumé

Un vaporisateur pour tous liquides et, en particulier, pour liquides parfumés, essences, etc., essentiellement caractérisé en ce que le tube d'ascension du liquide comporte, à sa partie inférieure, un filtre, de préférence constitué par une toile à mailles fines ; le tube vertical se raccordant avec un tube légèrement incliné, de préférence de section triangulaire, effilé à l'une de ses extrémités pour former tubulure de sortie du liquide vaporisé ; une aiguille, maintenue par un bloc de caoutchouc ou autre matière, étant placée dans le prolongement du tube de sortie du liquide, en vue de permettre, par sa manœuvre, le débouchage dudit tube.

Salvador CUADRAS.

Par procuration : Société G. Breton, P. Audy, J. Rousset, A. Vergé.

Nos Ressources végétales odorantes.

Souvent la *Parfumerie Moderne* a publié, selon le *Codex medicamentarius*, des listes officielles des plantes médicinales et thérapeutiques récoltées ou cultivées en France.

Nous avons essayé, cette fois-ci, d'établir, d'après les notes de nos herbiers, une liste des végétaux aromatiques qui végètent naturellement sur notre sol français et méritent l'attention du distillateur et du chimiste-parfumeur.

Nous les avons divisés, pour faciliter la lecture, en végétaux *aromatiques dans toutes leurs parties*, à *fleurs odorantes*, à *fruits odorants*, à *racines odorantes*, plantes à *odeur fétide et repoussante*.

On se rendra compte qu'il y a encore beaucoup à faire pour l'exploitation de nos richesses végétales en constatant que bien peu de ces plantes ont été étudiées et sont exploitées.

En recueillant les graines des plantes trop rares naturellement pour être exploitées, on pourrait créer des cultures destinées à la production des essences comme on le fait depuis longtemps pour les plantes officinales. Nous pourrions ainsi facilement trouver des succédanés des essences exotiques rares et coûteuses, telles que celles de Costus, Cascarille, de Cardamome et bien des parfums encore inemployés.

Plantes aromatiques dans toutes leurs parties

Type : *Romarin, Fenouil.*

CRUCIFERES.

Beaucoup de Crucifères appartiennent à cette série, mais les semences concentrent l'essence à maturité et sont plus aromatiques.

Barbarea intermedia, à saveur très amère.

Barbarea præcox (Cresson de terre), à saveur piquante et agréable.

Sinapis nigra (Moutarde noire), odeur forte de moutarde (essence exploitée).

Sinapis alba (Moutarde blanche), odeur forte de moutarde (essence exploitée).

Alliaria officinalis (Alliaire), odeur d'ail (semences surtout,) essence essayée.

Nasturtium officinale (Cresson de fontaine), saveur piquante, essence essayée.

Cardamine amara (Cresson amer), saveur amère, essence essayée.

Cochlœaria Armoriaca (Raifort), saveur brûlante, essence essayée.

Thlaspi arvense (Monnoyère), odeur d'ail (semences surtout), essence essayée.

Thlaspi alliaceum (Tabouret alliacé), odeur d'ail.

Hutchinsia alpina, saveur piquante de cresson.

H. petrœa, procumbens, saveur piquante de cresson.

Lepidium sativum (Cresson Alénois), odeur fétide, saveur piquante, essence essayée.

Lepidium latifolium (Grande Passerage), odeur forte.

Lepidium graminifolium (Petite Passerage), odeur forte.

CISTINEES.

Tous les *Cistus* sont très aromatiques. Ceux de notre pays, sont, par ordre décroissant suivant l'intensité de l'odeur, les suivants :

Cistus ladaniferus (Ladanum), essence exploitée en Crête.

Cistus crispus (Ciste crépu).

Cistus monspeliensis, essence étudiée.

Cistus laurifolius.

— *populifolius.*

— *pouzolzii.*

— *incanus.*

Cistus salvœafolius, odeur très agréable, essence étudiée.

Cistus hirsutus.

— *albidus.*

CAPPARIDÉES.

Capparis spinosa (Câprier), saveur âcre ou acide.

POLYGALEES.

Polygala amara, saveur très amère.

MALVACEES.

Malva moschata, odeur musquée.

GERANIEES.

Erodium macradenum, odeur forte, agréable.

Erodium pœtrœum, odeur forte, agréable.

Erodium moschatum, odeur musquée très forte.

HYPERICINEES.

Androsœmum officinale (Passe-cure ou Toute-saine), souvent odorante.

Androsœmum hircinum, odeur de bouc.

RUTACEES.

Dictamnus albus (Fraxinelle), odeur aromatique, vapeur inflammable.

TEREBINTHACEES.

Pistacia Lentiscus (Lentisque), aromatique, exploité en Grèce, etc.

P. Terebinthus (Mastic de Chio), aromatique, exploité en Grèce, etc.

Rhus Cotinus (Fustet), odeur térébenthinée, essence étudiée.

TAMARISCINEES.

Les *Tamarix* sont légèrement aromatiques.

MONOTROPEES.

Monotropa Hypopitys (Sucepin), très odorant, essence étudiée.

PAPILIONACEES.

Beaucoup de Papilionacées sont odorante à l'état sec, odeur légèrement vanillée du foin-coupé.

Trigonella Fœnum-grœcum (Fenugrec), odorante à sec.

Trifolium divers.

En particulier: *Trifolium incarnatum* (T. Incarnat), essence étudiée.

Trifolium pratense, essence étudiée.

Psoratea bituminosa (Herbe au bitume), odeur de bitume, essence étudiée.

ROSACEES.

Spirea Utmaria (Reine des Prés), peu odorante, essence exploitée.

MYRTACEES.

Myrtus communis (Myrte), très aromatique, essence exploitée en faible proportion.

CRASSULACEES.

Sedum acre. Saveur piquante agréable.

OMBELLIFERES.

Eryngium campestre (Panicaut), faiblement aromatique, essence étudiée.

Angetica. Toutes les espèces sont aromatiques et exploitées.

Pastinaca (*tatifotia*, *silvestris*, *urens*, *divaricata*, *sativa*), aromatiques, seul *sativa* a été bien étudié.

Bupleureum fruticosum, très aromatique, essence étudiée.

Meum Athamanticum (Cistre, Fenouil alpin), odeur pénétrante.

Meum Mutellina, moins odorant.

Fœniculum officinale. — Toute la plante dégage une odeur d'anis, essence exploitée.

Peucedanum officinale. — Odeur très forte, essence étudiée.

Peucedanum Oreoselinum, très aromatique, essence étudiée.

Peucedanum Graveolens. — Odeur forte, plutôt désagréable, essence étudiée.

Sison Amomum. — Odeur forte, plutôt désagréable.

Seseli Bocconi (Corse). — Très aromatique, essence récemment étudiée.

Anthriscus Cerefolium (Cerfeuil).— Très aromatique.

Myrrhis odorata (Cerfeuil musqué). — Odeur d'anis très prononcée.

Molospermum cicutarium. — Aromatique.

Beaucoup d'autres Ombellifères sont encore utilisables dans la Parfumerie, l'essence s'amassant dans les racines ou les fruits ; nous les passerons en revue plus loin.

COMPOSEES.

Inula graveolens, odeur forte, presque désagréable, essence étudiée.

Inula Helenium, aromatique, essence étudiée.

Inuta viscosa, très fortement aromatique, essence étudiée.

Arnica montana, légèrement aromatique, essence étudiée.

Helichrysum fœtidum, *stœchas*, *angustifolium*, plantes assez odorantes, essence étudiée.

Erigeron canadensis, très faiblement aromatique, essence étudiée.

Tanacetum vulgare (Tanaisie), très odorante, essence étudiée.

Tanacetum Balsamita, très odorante, essence étudiée.

La plupart des Armoises sont aromatiques, mais de façon très inégale. Voici les plus intéressantes :

Artemisia Absinthium (Absinthe), très odorante, essence exploitée.

Artemisia camphorata, odeur agréable camphrée.

Artemisia camphorata var. viridula, odeur camphrée violente.

Artemisia austriaca, très aromatique

Artemisia chamœmelifolia, odeur aromatique agréable.

Artemisia spicata (Genippi), odeur de l'absinthe.

Artemisia eriantha (Genippi), odeur, de l'absinthe.

Artemisia glacialis (Génépi vrai), odeur agréable fine, essence étudiée.

Artemisia vulgaris, odeur prononcée désagréable, essence étudiée.

Artemisia incanescens, odeur de térébenthine.

Artemisia mutellina, très aromatique.

Artemisia glutinosa, très aromatique.

Artemisia suavis, odeur suave, particulièrement agréable.

Artemisia arborescens, aromatique, essence étudiée.

Artemisia maritima (semen-contra), bourgeons aromatiques, essence étudiée.

Artemisia gallica, peu odorante, essence étudiée.

Leucanthemum Parthenium (Grande Camomille), aromatique, essence étudiée.

Matricaria Chamomitla (Camomille ord.), très aromatique, essence exploitée.

Anthemis nobilis (Camomille romaine), aromatique, essence exploitée.

Anthemis mixta, aromatique.

Santolina Chamœcyparissius, *incana*, etc., très aromatique, essence exploitée.

Achiltea Ageratum (Eupatoire de Mésué), très aromatique, essence étudiée.

Achillea nobilis, peu aromatique, essence étudiée.

Achillea Millefolium (Millefeuille), peu aromatique, essence étudiée.

Achillea odorata, peu aromatique.

Achillea moschata (Iva), odeur de musc, essence étudiée.

AMBROSIACEES.

Les Lampourdes (*Xanthium*), avec quatre espèces françaises, sont aromatiques.

Ambroisia maritima (Ambroisie), odeur pénétrante et agréable.

Ambroisia Artemisiœfolia, peu aromatique, essenec étudiée.

LOBELIACEES.

Lobelia urens, saveur âcre, faiblement aromatique.

SOLANEES.

Sotanum miniatum, forte odeur de musc.

SCROFULARINEES.

Mimulus moschatus (Musc), plante à odeur de musc.

Odontites viscosa, aromatique.

LABIEES.

Presque toutes les Labiées sont aromatiques, beaucoup sont exploitées, même en France.

(*A suivre*)

J. G.

La IVe Foire de Lyon.



Phot. Lejeune

Nous touchons presque à la fin de la 4e Foire d'Echantillons de Lyon, celle qu'on a appelé la *Foire de la Victoire*. Encore quelques jours et les baraques fermeront leurs portes. Les vendeurs s'en iront, — chacun chez soi, — et Lyon reprendra sa physionomie habituelle de grande ville froide, un peu hautaine.

Que peut-on dire de cette quatrième réunion, celle qui ouvre l'ère des Foires de la Paix et peut donner un aperçu, encore bien imparfait, de ce que sera notre grand Marché français lors de la reprise des affaires normales ?

On doit constater tout d'abord l'affluence considérable de participants, de visiteurs et d'acheteurs. Dès le 15 décembre dernier, l'administration de la Foire ne disposait plus, pratiquement, d'aucun stand et c'est alors, surtout, que les demandes furent le plus abondantes. C'étaient chaque jour des lettres pressantes. A des refus, les demandeurs répondaient, insistaient, priaient qu'on voulut bien faire un effort pour les caser quand même... On dut donc user de tous les procédés, prier les souscripteurs de plusieurs stands d'en céder un, ou deux; acheter et faire établir en hâte de nouvelles baraques.

Bref, il n'y eut pas plus de sept cents stands refusés et un grand nombre d'adhésions tardives purent encore être accueillies.

On pourra juger de l'augmentation du nombre total des participants par le fait que, dans le Groupe de la Parfumerie, on compte, en 1919, 80 participants au lieu de 58 en 1918.

Mais cette affluence et, surtout, les adhésions tardives ne furent pas sans nuire à la préparation des baraquements, et il est des stands qui n'ouvrirent que le 5 mars. Signalons aussi le retard désagréable apporté à la parution du *Catalogue officiel de la Foire*, retard d'autant plus fâcheux què la Foire était plus importante et que, sans le Catalogue, la visite des Groupes devenait nettement impossible.

Il est indispensable que l'an prochain ces faits ne se renouvellent pas, et que des visiteurs, venus de fort loin, errent à l'eventure pour trouver l'emplacement des groupes qui les intéressent, puis, les ayant trouvés, s'étonnent de voir que l'on entreprend seulement la construction.

La Foire de Lyon n'est pas une exposition et ne dure pas trois mois. Elle dure quinze jours ; ses visiteurs ne sont pas des badauds, mais des commerçants, des industriels, qui viennent pour leurs affaires et n'ont pas de temps à perdre.

Nous pensons que, cette année, l'administration de la Foire refusera *impitoyablement* les adhésions tardives qui sont la cause de ces retards fâcheux.

Au reste, et pour éviter l'engorgement qui s'est produit cette année, il a été décidé, pour 1920, que l'on ferait deux foires : l'une d'automne, l'autre de printemps, et que les Groupes actuels figureraient, les uns à la Foire de mars, les autres à la Foire de septembre.

L'assemblée des participants en a ainsi décidé. Nous pensons que cette façon de procéder donnera toute satisfaction.

***

Dans les premiers jours, les acheteurs furent assez peu nombreux, — sans doute pensaient-ils que tout n'était pas prêt, — mais à partir du 5 mars, l'affluence devint plus grande et, une fois de plus, la Foire de Lyon fut une occasion de traiter d'énormes affaires.

Le Groupe 34, notamment, après une inquiétante période de calme, connaît maintenant des jours fiévreux, et les visiteurs affluent. Nous voulons ici consacrer quelques lignes à chacun des participants, et si nous ne donnons pas, dans le présent numéro, la photographie des stands, — c'est pour faire quelque chose de tout à fait bien, mieux encore que l'an dernier, dans notre numéro spécial *La Parfumerie à la Foire de Lyon* qui, chaque année, rencontre un succès considérable.

Nous nous contenterons aujourd'hui de donner quelques vues d'ensemble du Groupe 34 :

Allen Stafford et Sons Ltd, Londres. — Cette importante maison anglaise (fondée en 1833) offre toutes les huiles essentielles d'importation, ainsi que les drogues et produits pharmaceutiques.

Les Arts du Papier, Paris. — Très intéressante présentation de médailles et médaillons en relief, ayant absolument l'aspect du bronze, de l'ivoire, et parfaitement applicables à la décoration des boîtages.

Ennemond Chapel, Gentilly. — Nouvelle maison de Paris, dont les productions semblent intéressantes et qui ne peut manquer de trouver à la Foire de Lyon, l'amorce d'une belle clientèle.



Photo Lejeune

Barkett, Lyon. — Les Produits Barkett (Crème, Savon, Dentifrice), se classent définitivement parmi les meilleures productions du genre.

Le Bolduc, Paris. — Fabrication fort adroite qui utilise toutes les ressources d'un produit précieux pour la présentation.

Bonfils et Cie, Montélimar. — Excellente maison. Spécialité : *Eau Sublime des feuilles*.

Bonneton et Cie, Lyon. — Brosserie et Balais.

Boissier, Lyon. — Comme on le sait, la maison Boissier fabrique la crème Berthuin, une des plus appréciée parmi les produits de beauté du même genre.

Mlle Bonry, Oyonnax. — Intéressant stand de peignes de la Manufacture oyonnaxienne.

Brosserie Ettingen, S. A. Ettingen (Suisse). — Brosserie.

François Coletta Fils, Oyonnax. — Voici une intéressante maison de peignes qui vient pour la première fois à la Foire de Lyon et qui certainement s'y intéressera.

Crème Béatrice, Crépieux, par Rillieux, près Lyon. — C'est la marque dont la publicité par statuettes est tant remarquée. Fabrication des plus consciencieuse.

Crème Simon, Lyon-Paris. — Il semble inutile d'insister sur ce nom, connu depuis si longtemps, et qui reste le type même de la bonne marque française.

Cussons Sons et C°, Ltd, Manchester. — Savonnerie et parfumerie pour la grosse consommation.

De Luzy, Neuilly-sur-Seine. — Tous les acheteurs connaissent la Poudre de Luzy dont l'adroite et incessante publicité annonce un produit excellent.

De Marcy, Paris. — Parfums de tous prix et de toutes qualités, marque intéressante pour l'exportation.

Descollonges Frères, Lyon. — Maison bien connue pour matières premières pour parfumeurs et savonniers. Produits pharmaceutiques.

Desrue Larène, Paris. — La Maison Desrue Larène, de Paris, a monté la fabrication de Fards et Savons qu'elle présente avec un échantillonnage intéressant.

Mlle Doussin, « Vif Kaïr », Paris. — Offre le « Vif Kaïr » qui avive le regard sans abîmer les yeux.

Dupont et Cie, Paris. — MM. Dupont et Cie fabriquent la brosserie fine, et leur choix est considérable.

Mme Dupuy, Caluire. — Offre au public sa spécialité, la Crème Séduisante, anti-rides et contre la couperose.

Erasmic, Paris. — La Compagnie Erasmic a aussi un stand qui renferme toutes ses productions toujours aussi appréciées.

Etablissements Biette et Fils, à Nantes. — Les Etablissements Biette et Fils à Nantes, ont, comme à l'ordinaire, un choix considérable et susceptible de donner satisfaction à toutes les demandes. C'est la vieille Maison française, de réputation parfaite et qui, travaillant chaque jour avec les procédés les plus modernes, peut soutenir victorieusement toutes les concurrences.

Feret Frères, Paris. — L'importante maison Feret, de Paris, a traité à la Foire des affaires d'achats. Elle y offre, pour son propre compte, la Parfumerie *Hyaline* et le *Glycomiel*, dont chacun connaît la publicité séduisante.

Franck Marcel, Paris. — La Maison du Vaporisateur, c'est ainsi que devrait s'appeler la maison Franck qui, à côté d'articles de prix très abordables, présente des objets tout à fait artistiques.

Fromageau, Paris. — Les Ongliers, Trousses et Polissoirs de la Maison Fromageau, sont des choses absolument parfaites. Choix immense.

Galles, Bordeaux. — La maison Galles, propose des produits de savonnerie et ses parfums ; nombre de visiteurs sont intéressés par les offres de cette jeune maison pleine de bonne volonté.

Gattefossé Fils, Lyon. — Les Etablissements Gattefossé tiennent résolument la tête parmi les importateurs et producteurs d'essences. La maison Gattefossé offre actuellement une telle diversité dans ses produits, qu'elle peut fournir aux demandes les plus diverses et, ce qui est mieux encore, *satisfaire complètement* ces demandes. Parmi les nouveautés que présente la maison Gattefossé, nous signalerons : *Lyon Rose* et la *Rose de Perse* qui prennent leur place dans la gamme des roses auxquelles s'attache spécialement la maison Gattefossé.

Gattelet, Lyon. — Stand de grosse brosserie. La maison Gattelet est parfaitement outillée pour fournir des quantités importantes et travailler à l'exportation.

P. Giraud et Cie, à Oullins. — La maison Giraud et Cie, d'Oullins, lance cette année son savon Rodoll, dont la publicité intéressante ne peut manquer d'étayer la bonne renommée.

Giraud Fils, Grasse. — La maison Giraud modernise ses présentations et présente actuellement dans des flaconnages exquis ses parfums les plus délicats.

D. Gibs Ltd, Londres. — Inutile d'insister sur les savons Gibbs qui sont connus au monde entier.

Glycodont, Paris. — La Marque Glycodont a un stand des plus élégants à la Foire et offre aussi le savon pour la barbe, *Glycoderma*.

Grands Etablissements Lyonnais, Lyon. — Cette Maison propose ses parfums pour la grosse consommation et ses spécialités de liqueurs.

Gravier Alphonse, Neuilly-s.-Seine. — La maison Gravier se classe décidément dans la grande série des belles présentations et des flaconnages artistiques. La Foire de Lyon aura pour elle marqué une étape intéressante dans une ascension continuelle.

Henriette Gabilla, Paris. — Mme Henriette Gabilla est toujours le parfumeur le plus élégant du monde élégant. Ses créations les plus récentes sont d'une ingéniosité intéressante et sa qualité est toujours égale à elle-même, c'est-à-dire parfaite.

Parfumerie Hera, Neuilly-sur-Seine. — Créatrice des dentifrices bleus, une spécialité très amusante. On est parti de cette idée que le bleu seul avive le blanc. C'est là une question de couleurs que nous discuterons une autre fois.

Jus Gustave, Rouen. — Stand de brosserie tout à fait bien achalandé.

Kemler Georges, Lyon. — M. Kemler fils, de retour des armées, présente la dernière création de sa maison, *Marjolaine*, sous flacon cristal, avec une sobriété tout à fait élégante. Ceci deviendrait un parfum très apprécié des hommes que nous n'en serions pas autrement surpris.

Manufacture Piémontaise, Giugliasco. — Intéressant stand de brosserie.

Molinard Jeune, Grasse. — La maison Molinard Jeune a créé cette année des choses amusantes, telle que l'Eau de Cologne « du Voïageur », dont la présentation vieillotte est tout à fait curieuse.

Henri Muraour, Grasse. — La maison Henri Muraour, de Grasse, offre à la Foire des matières premières et les parfums que vend à Paris son magasin de la rue des Pyramides, avec la devise : « Nos parfums sont des fleurs ».

Norma Louis, Villeurbanne. — Les produits hygiéniques Norma prennent l'extension la plus intéressante. Les Dentifrices Norma, l'extrait pour bains de pieds Podol et « Mon Champoing » notent des ordres intéressants.



Photo Lejeune

Kitzinger Frères Paris. — La maison Kitzinger, fidèle de la Foire de Lyon, où elle n'a pas manqué d'assister depuis le début, offre un choix considérable de vaporisateurs, houppes pneumatiques, au système si ingénieux.

Louis Maurel, Marseille. — La maison Maurel, de Marseille, est un spécialiste pour la Savonnerie. Elle fabrique bon, elle fabrique bien.

Louis Oberthur, Rennes. — Stand de brosserie. M. Oberthur qui, jusqu'ici, avait été entièrement occupé à satisfaire les besoins de l'armée, peut maintenant reprendre ses fabrications pour le public.

Parfumerie Delia, Paris. — La Parfumerie Delia qui, l'an passé, semblait prendre sa place parmi les parfums très demandés, a tenu sa

promesse et, désormais, compte parmi les marques les mieux cotées.

Parfumerie Grenoville, Asnières. — Cette maison compte parmi les Ténors de la Parfumerie et sa renommée mondiale est parfaitement justifiée, tant par la perfection de ses produits que par le bon goût qui préside à leur présentation.

Parfumerie Gueldy, Paris. — Chacun de nous pense à la Rose de Gueldy, à la Feuilleraie, à tant de parfums aux désignations charmantes.

Parfumerie Izmerina, Oullins. — La Parfumerie Izmerina s'est spécialisée dans la production pour la grosse consommation et ce n'est pas là ce qui est le moins intéressant.

Parfumerie de Monte-Carlo, Monte-Carlo. — La Parfumerie de Monte-Carlo offre ses violettes et particulièrement ses Eaux de Cologne.

Parfumerie Warrel, Paris. — La Parfumerie Warrel continue la série de ses parfums tout présentés et dont la vente abondante semble indiquer que ses efforts n'ont pas été vains.

Poulin Henri, Oyonnax. — Intéressante production de peignes et articles de celluloïd.

Produits Flip, Lyon. — Le Flip est une crème remplaçant le savon à barbe et dont notre rédacteur a lui-même apprécié tous les avantages au stand d'essai des produits Flip.

Les Produits Dentifrices Bourla, Paris. — Les Dentifrices Bourla et la Savonnerie Ramsgate occupent un stand où sont extrêmement abondants les produits offerts, et notent des ordres intéressants.

R. Prudhomme et Cie, Lyon. — Parmi toute une série intéressante offerte par la maison Prudhomme, nous distinguons une véritable pierre précieuse; la célèbre série « Joyau d'Amour », chef-d'œuvre du maître parfumeur Prudhomme.

Renou Marcel, Pantin. — La maison Renou, bien connue de nos lecteurs, offre, avec ses dentifrices Aurella, toute la gamme de ses parfums confectionnés. Elle fabrique et confectionne également à la demande des clients.

Rigaud, Paris. — La maison Rigaud est venue à la Foire, mais elle y est venue tardivement et c'est la raison pour laquelle son nom ne figurait pas sur la liste que nous avons publiée dans notre numéro de février. Elle présente toute sa grande série avec son élégance, sa perfection et son chic habituels.

Samuel Raphael, Paris. — La maison Samuel fabrique spécialement le filet cheveux, dont elle offre toute la série à des prix particulièrement bons.

Sarradin Gustave, Nantes. — La maison Sarradin, de Nantes, s'est spécialisée dans la fabrication du Savon et de la Parfumerie pour les bébés.

Sauzé Frères, à Paris. — La parfumerie Sauzé, qui fût une des premières à sortir des belles affiches artistiques, montre toujours un goût remarquable et fabrique, avec ses productions habituelles, son Eau de Provence dont le nom comme la qualité sont à retenir.

Savonnerie Parisienne, Bagnolet. — Intéressante production variée et attrayante.

Savy et Giron, Lyon. — Stand de brosserie tout fait bien assorti.

Schueller et Spery, Paris. — L'Oréal tient la tête des teintures pour cheveux. Il donne toute satisfaction à ceux qui l'emploient; il est de plus en plus apprécié par les consommateurs.

Société Asie, Lévy et Cie, Boulogne-sur-Mer. — La Société Asie continue la fabrication de ses petits vaporisateurs de poches. L'article est maintenant classé et définitivement parti.

Société d'Exportation des Produits Botot, Paris. — Indépendamment des dentifrices universellement connus, la maison Botot fabrique maintenant des parfums de grand luxe qui rencontrent le plus grand succès. On le comprend du reste, car, lorsqu'on a la renommée de cette maison, il est impossible de ne pas faire bien.

R. Subinaghi et Cie, Milan. — La maison Subinaghi est toujours la grande productrice des essences spéciales italiennes.

Tricottet Fernand. — La maison Tricottet vend les dentifrices Touring-Club du docteur Fernand Tricottet, chirurgien-dentiste de la Faculté de Paris.

Vachon et Bavoux et Cie, Lyon. — La maison Vachon et Bavoux et Cie, continue sa série de bons parfums et de bons savons, bien faits et bien présentés.

Jean-Marie Vial, St-Etienne. — La maison Jean-Marie Vial, indépendamment de sa grande spécialité d'Eaux de Cologne et d'Alcool de Menthe, offre au public son nouveau montage, la série *Alpiflor*, sur laquelle elle prend des ordres importants.

F. Vibert, Lyon. — C'est la maison du Pétrole Hahn, dont la renommée est mondiale et qui fabrique aussi la crème Glycia, ainsi qu'un dentifrice apprécié.

Vimard, Dhumez et Monchein, Vallauris. — Il semble que nous ayons gardé cette maison pour la bonne bouche, elle a, comme à l'ordinaire, le plus beau stand de la Foire, et elle présente (ainsi que chaque année) une nouveauté sensationnelle. Cette année, c'est la gamme de violettes, avec laquelle les parfumeurs pourront réaliser toutes les violettes, et la maison Vimard, Dhumez et Monchein a tout naturellement baptisé cette gamme : Violette *Do*, Violette *Ré*, Violette *Mi*, etc., etc.

Nous devons également signaler la façon amusante dont cette maison a résolu la crise des transports en amenant son matériel de Vallauris à Lyon, en camion automobile.

Il nous reste à conclure et à donner, avec le chiffre d'affaires total réalisé à la Foire de Lyon, une impression d'ensemble sur les résultats de cette année et sur ce qu'ils semblent indiquer pour les années précédentes. Il ne nous est pas possible de faire cela dans le présent numéro puisque nous n'avons pas actuellement tous les éléments d'informations nécessaires. Nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs au numéro spécial que nous éditerons cette année comme l'année dernière, et auquel nous pourrons donner encore plus d'éclat. Nous nous sommes assurés le concours de la Société des Arts graphiques, qui nous fournira le tirage des gravures, et nous ferons, ainsi que l'an passé, une couverture extrêmement originale et amusante, pour que notre publication soit remarquée, conservée par tous ceux qui la recevront, abonnés, lecteurs et amis.

Nous croyons ici devoir terminer en résumant l'opinion unanime du Groupe 34, dont les participants nous ont chargé d'exprimer à M. Gattefossé, président, toute leur satisfaction pour le dévouement qu'il a montré à l'égard de son Groupe et la cordialité avec laquelle il accueille toutes les réclamations et s'efforce de les satisfaire.

Parfumerie Moderne.

Les Foires à Lyon.

(De l'Époque Romaine à nos jours).

Lugdunum, ville privilégiée entre toutes par son heureuse situation à la jonction des grandes artères fluviales, à la croisée des routes s'unissant pour pénétrer au cœur du pays, dut aux avantages de sa position un accroissement rapide et prodigieux. Les Romains en firent une cité prospère, toute bruyante d'artisans, véritable ruche du travail et de l'activité. Dans les saulaies du confluent du Rhône et de la Saône se groupèrent les ateliers, les boutiques, les échoppes ; dès l'an 40 de notre ère s'établissent, dans le petit village fondé par Munatius Plancus, les Foires dont la renommée toujours croissante au cours des siècles, allait augmenter dans toute l'Europe le prestige commercial de notre cité.

« Une foule bigarrée se répandait sur la grève couverte de baraquements, où s'étalaient les produits du monde entier, marché cosmopolite, où les échanges se faisaient soit en nature, soit avec des métaux précieux et des monnaies de toutes les provenances et de toutes les effigies.

« Les Orientaux y apportaient leur ivoire et leurs aromates, les Syriens et les Phéniciens leurs étoffes teintes et brodées et leurs verreries qui rivalisaient avec les produits de la fabrication lyonnaise. On y voyait les Bretons avec leurs ambres et leurs étamages plus brillants que l'argent, les Aquitains avec leurs lits de plume, les Belges avec leurs étoffes de laine grossière, les Germains avec leurs salaisons, les Espagnols avec leurs armes finement trempées. Les produits nationaux tenaient naturellement la plus grande place.

« Les étoffes de lin et de chanvre du Nord de la Gaule, les poteries rouges dont la Cisalpine inondait toute l'Europe, les huiles fines de Provence, les vins corsés et poissés de la Narbonnaise et de la vallée du Rhône, constituaient de véritables entrepôts abrités sous de grands hangars établis sur les berges du confluent. Une flotte de barques, de radeaux de toute forme, était amarrée au rivage encombrant les divers bras du fleuve qui serpentait au milieu des îles et formait comme une seconde ville autrement bruyante que la ville officielle étagée sur la colline... » (Lenthéric. — *Le Rhône*, tome I).

La prospérité de Lugdunum connut une ère brillante pendant les premiers siècles de notre histoire : le commerce rayonnait sur presque toute la Gaule, couvrait de ses bateaux, de ses chariots, de ses mulets, toutes les voies fluviales et terrestres. Ces relations lointaines devaient attirer à Lugdunum un grand nombre d'étrangers : Italiens, Espagnols, Illyriens, Africains, Syriens, venus les uns pour faire le commerce et tenir boutique, les autres pour exercer des professions spéciales à leur pays, d'autres aussi pour pratiquer l'usure.

Dès le 9 février 1419, Charles VII crée deux Foires franches, d'une durée de six jours chacune, commençant l'une à l'époque de Pâques, l'autre le 15 novembre.

En février 1443, le nombre des Foires est porté à trois, leur durée est de vingt jours. Enfin, à dater de juin 1494, Lyon eut définitivement quatre Foires annuelles, qui se tinrent jusqu'à la Révolution. L'Europe entière se préoccupait de ces foires, et les contemporains nous ont laissé de la vie tumultueuse, de la fièvre des transactions, de la physionomie spéciale de ce grand marché

improvisé d'intéressantes descriptions : « C'est une chose prodigieuse d'admirer les caravanes continuelles de muletiers que l'Allemagne par la Croix-Rousse, le Piémont, la Provence et l'Italie par le Pont du Rhône, l'Auvergne et le Languedoc par Saint-Just, font entrer à toute heure dans Lyon et celles que Lyon fait sortir pour dispenser au reste de l'univers ce qu'il semble attendre de son économie et de son commerce ».

Dans sa *Description générale de la Ville de Lyon*, écrite en 1573, N. de Nicolay nous fait connaître la quantité et la variété des marchandises de toutes provenances qui s'échangeaient aux Foires de Lyon. Ce sont, d'abord, les produits essentiellement lyonnais : soieries, toiles, guimpes, bourses, violes et instruments de musique, orfèvrerie, lingerie, poteries d'étain, etc. etc. Puis les marchandises manufacturées dans le royaume : tissus d'or, d'argent, laines, couvertures et mantes, tapisseries et tapis, ouvrages de fer, d'acier, de cuivre et autres métaux, fils de lin, de chanvre, les « espiceries et drogueries, les plumes d'oyes et duvets », les ouvrages de bois couverts de cuir et de fer, « les poissons salez, les pierres dures, tant pour bastir que pour faire ymages », les armes de guerre, etc.

Après nous avoir parlé des pays en relation commerciale avec Lyon, N. de Nicolay estime ainsi la valeur des transactions opérées : « Toutes ces marchandises de manufacture et autres denrées amenées des pays étrangers en ce royaume sont vrayes pierres aymantées non pour tirer le fer, mais l'or et l'argent qu'elles enlèvent à foison... Elles peuvent monter tous les ans à 40 millions de livres, somme de grande conséquence... »

***

Mais des modifications importantes survinrent dans la vie économique : une évolution s'opéra dans les échanges aussi bien que dans l'industrie ; les guerres de religion, puis la grande Tourmente révolutionnaire de 1789 furent préjudiciables aux Foires de Lyon et les plongèrent quelque temps dans l'oubli... Leur résurrection devait être éclatante et susciter en pays teuton tout une avalanche de paroles jalouses ou haineuses ; mais nous laissons à nos ennemis pleins de morgue, à leurs mercantis arrogants, à toute l'Allemagne casquée et bottée l'ironie pesante avec laquelle ce peuple a tenté tout d'abord de ridiculiser « notre pauvre rangée d'échoppes le long du Rhône ».

En mars 1916, la Foire de Lyon surgissait en pleine guerre, renouant fort à propos les traditions interrompues : on peut dire que le succès dépassa tous les espoirs. En 1917, le chiffre des participants allait de 1.342 à 2.614 ; les affaires traitées passaient de 95 millions à 410 millions. En 1918, les progrès se développent encore : le chiffre d'affaires accuse 750 millions avec 3.182 participants.

1919 ! C'est l'année de la victoire de la France et de ses Alliés, ce sera aussi le triomphe de la Foire de Lyon, appelée la Foire de l'Entente, contre la Foire austro-boche !

De plus, couronnant les efforts patients de notre municipalité, sa ténacité mise à l'épreuve, sa confiance inébranlable, sa volonté réfléchie, s'élèvera bientôt dans un site reposant le superbe Palais de la Foire. Et alors la devise écrite sur le blason de notre vieille cité rayonnera d'une clarté nouvelle : *Avant, avant, Lyon le melhor* ! — Oui, avant, toujours avant ! Lugdunum meilleur que Leipzig, la France pacifique meilleure que l'Allemagne belliqueuse, et notre lion, ce lion qui ne mord point sinon quand l'ennemi le poinct, fier toujours et toujours indompté, vainqueur de l'aigle bicéphale : quelle splendide apothéose dans le rayonnement de l'Aube nouvelle et dans le frémissement de tous les étendards amis ou alliés !...

Antoine Baton.

Une Foire d'Échantillons à Metz.

Metz, capitale de la Lorraine libérée, aura sa foire d'échantillons en mai 1920. Ainsi en a décidé la réunion extraordinaire qui s'est tenue à Metz, à lhôtel de ville, le 17 février.

M. Mirman, commissaire de la République, ouvre la séance à 14 h. 30. Il expose le but et le genre de foire qui doit avoir lieu. L'intérêt principal est de faire connaître aux consommateurs lorrains les maisons françaises auxquelles ils pourront s'adresser pour avoir les marchandises indispensables aux consommateurs.

Le second but sera de faire connaître aux Français les richesses de la Lorraine libérée.

M. Mirman invite les commerçants et industriels à exposer leurs desiderata et les assure du concours complet des administrations publiques.

M. Roland Marcel, secrétaire général, succède à M. Mirman, dont la péroraison fut couverte d'applaudissements, et donne la parole à M. Houpert, représentant de la Chambre de commerce, qui déclare que d'après les réponses reçues jusqu'à présent le manque de matières premières serait le seul obstacle.

La Chambre de commerce ne peut prêter son concours, étant déjà prise par la Foire de Lyon.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité que la Foire de Metz aura lieu en mai 1920 et nomme un comité provisoire de trois délégués de chacun des groupements suivants : Chambre de commerce, Chambre des métiers, Sauvegarde lorraine, Union des agriculteurs.

A ces délégués se joignent M. Prevel, maire, et MM. les adjoints.

L'Héliotropine

L'Héliotropine, ou Pipéronal, est l'un des parfums de synthèse les plus importants.

Comme ce fut le cas pour le prix de la Vanilline, celui de l'Héliotropine s'est abaissé très rapidement depuis 1879, passant de 3.790 fr. le kg à 15 francs le kg en 1914. L'industrie de l'Héliotropine a d'ailleurs subi une évolution toute parallèle à celle de la Vanilline.

En quelques années, l'Héliotropine est donc devenu un produit industriel, et ses applications se sont étendues, non seulement à la Parfumerie, mais encore aux industries alimentaires et pharmaceutiques.

L'Héliotropine, ainsi nommée à cause de l'analogie de son odeur avec celle de l'héliotrope, a été découvert en 1869 par Fittig, Mielk et Ira Remsen (A. 152. 35) (1) qui l'ont obtenu en partant de l'acide pipéridique et en ont établi la constitution (B. 4. 58. 1871) (2).

C-CH=CH-CH=CH-COOH
CH CH
CH C-O
C-O—CH²

Acide Pipéridique.

C-CHO
CH CH
CH C-O
C-O—CH²

Héliotropine

(1) Liebigs Annalen der Chimie.
(2) Berichte der deutschen chemie Gesellschaft.

La synthèse de ce produit fut donc réalisée avant que l'on connaisse ses différents états naturels.

Le pipéronal, n'est autre, au point de vue chimique que l'éther méthylénique de l'aldéhyde protocatéchique.

C-CHO
CH CH
CH C-OH
C-OH

Aldéhyde Protocatéchique

Ce corps se présente sous forme de cristaux incolores, à odeur fraîche et agréable ; fondant à 37°, et distillant à 263° sous pression ordinaire, et à 171 sous 50 m/m.

Il est légèrement soluble dans l'eau, qui en dissout 1 gramme par litre à 0° et 7 grammes à 70°. L'alcool et les solvants organiques le dissolvent en toutes proportions.

L'Héliotropine dans les végétaux. Sa formation

En 1876, Tiemann et Haarmann, au cours de leurs recherches sur le parfum de l'Héliotrope, reconnurent qu'il était formé en majeure partie, d'Héliotropine et de Vanilline. Ils en trouvèrent également dans le Vanillon (B. 9. 1291. 1876).

Ce résultat fut d'ailleurs contesté par Waldbaum (Schim. oct. 1909. 139) (1), bien que Busse, en 1899 eût confirmé sur ce point les recherches de Tiemann et Haarmann (A. K. G. A. 15. 108) (2).

(1) Schimmel. — *Bulletin semestriel.*
(2) Arbeiten an der Kaiserl. Ges. Am.

Quoi qu'il en soit, Schneegans et Gerock ont déterminé nettement l'Héliotropine, dans l'essence de Reine des Prés (Spiraea Ulmaria) (S. P. E. L. 19. 1892. 55) (1).

En 1904, Göller signale la présence de ce corps dans les gousses de Vanilla Pompona, et Vanilla planifolia (J. of. Chem. Industry. 759).

En 1910, F. Else en trouve dans l'essence de Robinia Pseudacacia (C. C. B. 1910. II. 976 (2).

Enfin, en 1911, Dieterich détermine dans la cire d'abeilles la présence de traces d'Héliotropine, à côté de traces de Vanilline (C. C. B. 1911. II. 1353).

La présence de l'Héliotropine est donc dans le règne végétal un fait relativement rare, et ce corps ne paraît y exister qu'à l'état de traces.

Il n'a donc pas paru d'un grand intérêt de déterminer la théorie de sa formation dans les tissus végétaux, comme ce fut le cas pour la Vanilline. Cependant, étant donnée la grande analogie de ces deux corps, on peut admettre que l'Héliotropine prend naissance par un processus tout à fait semblable au mécanisme de la formation de la Vanilline (3) et se forme par hydratation, puis oxydation d'un glucoside.

En 1912, en effet, Thoms, en oxydant les fruits de la Rutacéa Fagara, dans lesquels il avait déterminé une lactone spéciale, la xanthotoxine, a pu constater la formation de traces de pipéronal. (C. C. B. 1912. I. 267).

Toutes ces recherches n'ont d'ailleurs eu qu'un intérêt de science pure, la fabrication de l'Héliotropine par voie de synthèse, en produisant déjà une quantité relativement importante dès 1879.

Fabrication de l'Héliotropine de synthèse

Au moment de sa découverte par Fittig et Mielk, l'Héliotropine avait été préparée par oxydation de l'acide

(1) S. der Pharm. f. Elsass Loth.
(2) Chem. Central Blatt.
(3) *Parfumerie Moderne*, 1918. 32.

pipéridique par le permanganate de potasse. (*Bull. Soc. Chim.* 1869. XII. 389).

oxyde de manganèse formé, on évapore le liquide filtré, et l'Héliotropine cristallise. Les eaux mères sont

leurs (B. 23. 1. 864 (1). Ciamician et Silver trouvèrent que, dans cette oxydation par le permanganate, il

$$C_6H_3(CH{=}CH{-}CH{=}CH{-}COOH)(O_2CH_2) + O^8 = 2\,CO^2 + COOH{-}COOH + C_6H_3(CHO)(O_2CH_2)$$

Acide Piperidique — Acide Oxalique — Piperonal

Mais les rendements étaient très réduits, et la matière première d'un prix trop élevé.

En 1879, la maison Schimmel commença la mise en vente de ce produit par quantités importantes, la préparation de l'acide pipéridique à partir du pipérin, et son oxydation ayant été mises au point.

Préparation à l'aide du Pipérin. — Le pipérin est un alcaloïde contenu dans le poivre (poivre noir et poivre de Singapoor) dans une proportion de 7 à 9 %. Le poivre moulu est additionné de deux fois son poids de chaux éteinte, et d'une quantité suffisante d'eau, puis évaporé à sec. Le pipérin, ainsi mis en liberté est extrait par un épuisement à l'éther. (Pontet, *Journ. Chim. Méd.* I. 531.)

Une ébullition prolongée avec une solution de potasse alcoolique le transforme en acide pipérique, sous forme de pipérate de potasse. (Sawer, *Journ. Chim. Méd.* I. 188.)

Ce dernier est dissous dans 56 fois son poids d'eau, et oxydé par une solution de permanganate de potasse. On filtre pour séparer le bioxyde

épuisées par l'éther, pour récupérer la totalité du pipéronal, et ce dernier est purifié par distillation à la vapeur d'eau.

Préparation à partir du Safrol. — Le Safrol constitue la portion la plus importante de l'essence de Sassafras, dans laquelle il a été découvert par Grimaux et Ruotte (C. R. 68-928) (1).

$$C_6H_3(CH^2{-}CH{=}CH^2)(O_2CH_2)$$

Safrol

Eyckmann signala en 1890 que le Safrol fournissait de l'Héliotropine par oxydation au permanganate de potasse, et qu'en employant l'isosafrol, les rendements étaient meil-

(1) Comptes rendus à l'Académie des Sciences.

se formait en même temps que le pipéronal, un dérivé cétonique de l'acide pipéronylique, ce qui est une cause de diminution de rendement. Cet inconvénient disparaît en effectuant l'oxydation par le bichromate de potasse, en présence d'acétaldéhyde. (B. 23. 1. 1160. 1890.)

Ces réactions sont d'ailleurs parallèles à celles par lesquelles on obtient la Vanilline en partant de l'isoeugénol (2).

Depuis 1885, le Safrol est surtout obtenu par la distillation de l'huile de camphre, dont il constitue le plus important des sous-produits (3).

Le safrol valait avant la guerre 5 francs le kg environ ; mais il est nécessaire de le transformer au préalable en isosafrol.

Tous les procédés actuellement employés pour effectuer cette transformation, reposent sur l'action des alcalis sur l'isosafrol dans diverses conditions (Grimaux et Ruotte, *Bull. Soc. Chim.* 11. 465). Les moyens appliqués à la transformation de

(1) Berichte der Deuts. Chem. Ges.
(2) *Parfumerie Moderne* 1918, 78.
(3) Bull. Schimmel, sept. 1885-7.

$$C_6H_3(CH{=}CH{-}CH^3)(O_2CH_2) + 2\,O = CH^3{-}CHO + C_6H_3(CHO)(O_2CH_2)$$

Isosafrol — Pipéronal

l'eugénol en isoeugénol sont tous applicables au Safrol, et il convient à ce sujet de rappeler les brevets suivants (1) :

D. R. P. 57.808. 30. IX. 1890. Haarmann et Reimer.

Br. Fr. 209.149. 1890. De Laire.

Br. Fr. 213.892. 4. VI. 1891. Kolbe.

D. R. P. 76.982. 5. IV. 1892. Einhorm.

Br. Fr. 239.197. VI. 1894. Schleich.

En pratique, on chauffe pendant 24 heures au bain-marie un mélange de 100 gr. de safrol, 250 gr. de potasse caustique et 500 gr. d'alcool à 90°. On ajoute ensuite un excès d'eau et l'on effectue, après avoir distillé l'alcool, une extraction à l'éther. L'isosafrol obtenu est séché sur du chlorure de calcium, et rectifié. (Ciamician et Silver, B. 25. 1472.)

Industriellement, cette opération s'effectue dans un alambic spécial, muni d'un réfrigérant pouvant fonctionner alternativement comme réfrigérant à reflux, et comme réfrigérant ordinaire.

L'oxydation de l'isosafrol s'effectue à l'aide d'un mélange chromique constitué par 2.500 gr. de bichromate de potasse, de 8.000 gr. d'eau et de 500 gr. d'acide sulfurique, pour 500 gr. d'isosafrol.

Ce mélange est versé doucement dans l'isosafrol, en agitant continuellement, et en veillant à ce que la température ne s'élève pas trop. On extrait à l'éther le pipéronal formé, et on le purifie en formant sa combinaison bisulfitique que l'on isole, et décompose par un acide étendu.

C - CHO
CH CH
CH C·O
C·O — CH²

Pipéronal

C - CH< OH / SO³Na
CH CH
CH C-O
C-O — CH²

Pipéronal-sulfonate de Sodium

On fait cristalliser l'Héliotropine ainsi obtenue.

Dès 1895, Otto et Verley, parallèlement à l'oxydation de l'isoeugénol par l'ozone, étudièrent l'oxydation de l'isosafrol dans les mêmes conditions ; et obtinrent de l'héliotropine, avec de bons rendements. (B. 29. R. 812 et C. C. B. II. 693. 1898.) Ils prirent à ce sujet les brevets suivants :

Br. Fr. 246.558. 11. IV. 1895.

Br. Fr. 248.130. 13. VI. 1895.

Br. Ang. 6.593. 30. III. 1895.

Dans ce procédé, l'agent oxydant est de l'oxygène ozonisé, ce qui présente l'avantage de supprimer l'emploi d'un dissolvant, car l'agent oxydant est dilué dans un solvant gazeux qui est l'oxygène non ozonisé en excès. En pratique, le rendement est meilleur en solution acétique ; à raison de 1 kg d'acide acétique pour 100 gr. d'isosafrol. Avec un courant gazeux contenant 0 gr. 005 d'ozone par litre, et circulant à la vitesse d'environ 400 litres à l'heure, l'oxydation est terminée au bout de 24 heures (Otto). On évapore l'acide acétique dans le vide. on extrait l'Héliotropine à l'éther, et l'on forme sa combinaison bisulfitique, qui cristallise très facilement, sous forme d'une masse blanche d'odeur très agréable.

Cette dernière est pressée, décomposée par l'acide sulfurique étendu, et l'Héliotropine est extraite à l'éther, dans lequel elle cristallise. Le produit ainsi obtenu est d'une blancheur et d'une pureté remarquables.

Ce procédé donne un bon rendement, et a été appliqué industriellement d'une façon assez importante par la Société Franco-Anglaise.

Dans ces deux méthodes, d'oxydation de l'isosafrol par le bichromate de potasse et par l'ozone, les rendements peuvent être encore améliorés en opérant en présence d'acide sulfanilique, comme il est indiqué dans les deux brevets suivants :

Br. Ang. 27.927. 18. XII. 1907. Fritsche.

Br. Fr. 19.560. 11. 1907.

D'ailleurs, la grande difficulté que l'on rencontre dans la fabrication de la Vanilline, au cours de l'oxydation de l'isoeugénol, provient de la fragilité de la fonction phénol (1). Dans le cas de l'isosafrol, il n'en est pas de même, les fonctions phénol étant toutes deux bloquées par un groupe méthylène. Aussi les rendements en Héliotropine sont-ils toujours plus considérables que les rendements en Vanilline obtenus par le procédé correspondant.

Parmi les procédés de préparation de l'Héliotropine, ayant pour matière première l'isosafrol, il faut citer encore la méthode d'Angeli et Rimini.

Par cette méthode, l'Héliotropine est obtenue sous forme de son dérivé benzylaminé, en traitant le nitrosite de l'isosafrol par la benzylamine. (G. 26. I. 11) (2).

Préparation à partir de l'aldéhyde protocatéchique. — Si l'on examine la formule de l'aldéhyde protocatéchique, on peut voir qu'il suffit de fixer un groupe méthylène sur les deux fonctions phénol 3. 4. pour obtenir l'Héliotropine. Cette réaction a été réalisée par Wegscheider; en traitant l'aldéhyde protocatéchique par l'iodure de méthylène en présence d'un alcali (Mon. F. Chem. 14. 288. 1893).

(1) *Parfumerie Moderne*, 1918. 48.

(1) *Parfumerie Moderne*, 1918, 78.
(2) *Gazetta Chimica Italiana*.

C-CHO / CH, CH / CH, C-OH / C-OH $+ 2 NaOH + CH^2I^2 = 2 NaI + 2H^2O +$ C-CHO / CH, CH / CH, C-O / C-O—CH^2

Aldéhyde Protocatéch.

Pipéronal

Ce mode de préparation ne constitue pas un procédé industriel, mais a confirmé d'une façon intéressante la constitution chimique de l'Héliotropine.

Conclusion.— Parmi tous les procédés que nous venons d'indiquer, il n'y a que ceux dans lesquels la matière première est le safrol, qui aient jusqu'ici présenté un intérêt industriel ; mais ces derniers ont été portés à un tel degré de perfection, que les rendements en sont actuellement presque quantitatifs.

Le cours de l'Héliotropine ne dépend donc à l'heure actuelle que du cours de l'essence de camphre. Comme cette essence, dont la provenance est l'Extrême-Orient, a été extraite jusqu'à ces dernières années par des moyens très primitifs, il est permis d'espérer (abstraction faite des circonstances actuelles) un abaissement nouveau du prix de l'Héliotropine.

Le cours très bas de ce produit dès 1900 a permis de nombreuses applications.

Outre le rôle que joue l'Héliotropine dans l'industrie des parfums proprement, où elle entre dans la plupart des compositions et des savons fins, elle a été utilisée dans de nombreuses industries alimentaires; concurremment à la Vanilline ; en particulier, dans la pâtisserie et la confiserie.

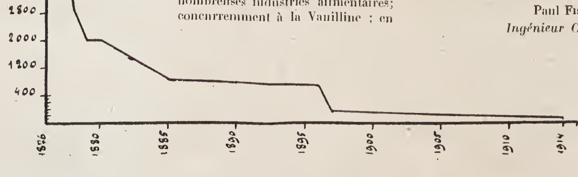
En effet, non seulement l'Héliotropine, prise à faibles doses, est totalement inoffensive (H. Kleist. C. C. B. II. 1087. 1903), mais possède en outre à plus forte dose, des propriétés antipyrétiques et antiseptiques.

De plus, c'est un antidote efficace de la strychnine. Ce produit a donc trouvé en pharmacie un emploi assez étendu.

Enfin, sa consommation a pris une extension nouvelle depuis que l'on se sert de cette matière odorante pour parfumer le papier, les couleurs, et toutes les substances qu'il est difficile d'aromatiser avec des essences.

L'Héliotropine présente donc un intérêt tout particulier pour l'industrie française d'après guerre.

Paul Fisch,
Ingénieur Chimiste.



Variations au prix de l'Heliotropine depuis 1876

Le Cabinet de Toilette d'une Élégante.

Evidemment, depuis « Lola », nous avons fait un énorme progrès dans la composition du cabinet de toilette d'une élégante. On ne saurait relire sans étonnement la somptueuse description faite par le romancier de ce coin tout intime de l'hôtel princier que le richissime parvenu Saccard fit bâtir pour sa femme.

Des tentures, des tissus précieux, un plafond tendu de soie, des cordelières, des peaux d'ours et de tigre, une piscine tout ensevelie sous de lourds damas : imaginez quels magnifiques bouillons de culture tous ces replis devaient receler, après avoir été imprégnés de buée, de vapeur et d'eau !

L'hygiène moderne a tout changé ! La salle de bain de nos élégantes est devenue une succursale de la salle d'opération du chirurgien fameux. Voici des murs ripolinés, brillants et nus, une baignoire immaculée, l'immense cuvette de faïence à l'eau courante, avec des robinets nickelés dispensateurs de l'eau chaude ou froide ; les rayons sont en verre, supportés par des consoles de métal ; en verre aussi les porte-serviettes. Certains objets peuvent être flambés sur des brûleurs à gaz ; un dallage aux blancs carreaux est isolé par un tapis de liège. Tout est net, rigoureusement propre, et l'eau peut bouillonner à son aise, courir à flots, sans qu'il soit possible de rien abîmer : la coquetterie froufroutante est bannie de ce lieu dont la femme sort baignée, tubée, douchée, rajeunie, et les muscles délassés par le rythme savant de la gymnastique suédoise...



Enveloppée dans un peignoir vaporeux, elle se réfugie dans son boudoir où mille raffinements viennent par contre déployer leur charme. Il voisine avec la salle des ablutions, mais combien il diffère d'elle, encore que l'hygiène la plus scrupuleuse ait présidé à son installation. La mousseline lavable tamise la lumière, les tapis sont clairs et gais, les coussins de la chaise de repos voilés de fine batiste délicatement ajourée et brodée.

La coiffeuse, en citronnier très pâle, aux lignes sobres, réfléchit la lumière qui s'irise aux angles de la glace ; elle est chargée des bibelots indispensables à l'élaboration d'une minutieuse toilette. Sur tout le jeu des brosses montées d'argent, le chiffre s'allonge artistique et décoratif, mais sobre ; le peigne d'écaille à grosses dents accompagne le tire-boutons, cher à nos mamans, un peu désuet et devenu inutile depuis la vogue des bottes lacées, des cothurnes aux longs rubans. Au milieu des grands flacons recélant tous les parfums de l'Orient, l'eau de Cologne met sa tache d'or : elle est toujours « l'indispensable ». L'eau dentifrice brille avec des reflets de rubis à travers les parois de ce cristal, pendant que la verveine a plus loin des lueurs d'émeraude. Car la verveine n'est pas abandonnée comme on pourrait le croire : appréciée des anciens qui lui attribuaient des vertus magiques et faisaient d'elle un véritable philtre d'amour, elle enferme ici la senteur saine et de bon goût pour le linge ou le bain. Voici encore les vaporisateurs allongés, précieux, délicats comme des œuvres de Lalique ou des verreries de Gallé, et dont l'ingénieux mécanisme obéit





à la plus légère pression : ils répandent le brouillard odorant nécessaire aux fourrures, aux coussins, à l'air même que l'on charge de parfums divers, exquis, en harmonie, si on peut dire, avec la saison et l'humeur du moment.

Sur le petit meuble aux tiroirs minuscules sont posés les outils destinés à la beauté des ongles qui doivent être roses, et délicats à donner des regrets aux fleurs elles-mêmes. Après le travail très savant de la manucure en renom, l'élégante y ajoute la note suprême qui la distingue. Le polissoir est d'écaille blonde ; douce au toucher, la fine peau qui le double est rosée comme la pâte s'étendant au fond de ce godet. Spatule, pinces, ciseaux, dorment côte à côte sur le verre dont le contact est adouci par une dentelle encadrant un vieux fond de bonnet aux fleurettes brodées.

La « poudreuse » recèle enfin l'attirail mystérieux et troublant qui dispense au chef-d'œuvre la dernière touche. Un « rien » de rouge discret se dissimule dans une boîte d'émail : il faut bien aviver un peu les joues pâlies... Le bâton de raisin nécessaire au velouté des lèvres s'enchâsse dans son écrin de vermeil d'où il glisse comme un crayon. J'aperçois encore le Kolh cher aux Orientales avec la palette d'ivoire qui touchera le bord des cils, la poudre dont la pureté et le parfum sont jalousement conservés dans la boîte d'argent d'où s'échappe la neige d'une houppette de cygne...

Notre élégante s'est attardée dans son boudoir ; surprise par l'heure, elle en franchit le seuil pour affronter les regards, forte de sa beauté et de sa grâce native, soulignées par un art unique et merveilleux...

L. de L.

La découverte de l'Amérique. (Pages choisies)

...Si souvent que nous pensions à la découverte de l'Amérique, il ne faut jamais manquer une occasion de la rappeler à nouveau à nos imaginations. Pendant des siècles, en réalité depuis le commencement du monde, l'Europe avait eu la face tournée vers l'Est. Toutes les routes du commerce, toute l'impulsion et toute l'énergie couraient de l'Ouest à l'Est. L'Atlantique n'était pour le monde que comme une petite porte de derrière.

Alors, tout à coup, la prise de Constantinople par les Turcs barra la route vers l'Orient. L'Europe dut faire face au péril et se résoudre à ne plus avoir d'issue pour ses énergies : la mer inconnue s'étendait à l'Ouest, elle s'y aventura, et elle sut alors que la terre était deux fois plus grande qu'elle ne l'avait cru.

Colomb ne trouva pas, comme s'il s'y attendait, la civilisation de la Chine, il trouva un continent vide. Et c'est en cette partie du monde, sur cette moitié du globe nouvellement découverte, que l'humanité, tard dans son histoire, a rencontré l'occasion de commencer une civilisation nouvelle ; c'est ici qu'elle a eu l'étrange privilège de faire une nouvelle expérience humaine.

Un capitaine au long cours forme la simple ambition d'ouvrir au commerce une route nouvelle, et voici qu'il ouvre la voie à une révolution morale de l'humanité tout entière.

La race allait fonder un ordre nouveau sur cette terre délicieuse, que nul n'approchait sans recevoir — selon les récits, que vous vous rappelez bien, des anciens voyageurs, — les doux effluves émanant de forêts qui étincelaient de fleurs, et résonnaient du murmure des transparentes eaux. L'hémisphère était là, qui attendait d'être touché par la vie, — la vie venant de centres vitaux, anciens sans doute, mais purifiée de toute souillure, guérie de toute lassitude pure comme la vierge prête à devenir la nouvelle épousée. Tout cela saute à l'imagination comme une étonnante vision, comme une exquise merveille, qu'une fois seulement dans tout son cours l'histoire a pu nous octroyer.

Il n'y a qu'une chose qui puisse se comparer à cela, qu'une chose qui puisse faire jaillir les sources d'émotion tout autant que le tableau des vaisseaux de Colomb abordant aux éclatants rivages ; et cette chose, c'est de penser au serrement de gorge de l'immigrant d'aujourd'hui lorsque, du pont d'avant il regarde la terre où on lui a appris à croire qu'à son tour, il trouverait le Paradis ici-bas, à croire que, homme libre, il pourrait oublier les angoisses de la vie d'autrefois et entrer dans l'accomplissement de tous les espoirs du monde.

Qu'y avait-il dans les écrits des hommes qui ont fondé l'Amérique? Servir les intérêts égoïstes de l'Amérique est-ce que ce fut leur pensée ? Non, mais servir la cause de l'humanité, apporter la liberté au genre humain.

Ils ont levé leurs étendards, ici, en Amérique, eux, les tenants de l'espérance, comme un phare d'encouragement pour toutes les nations du monde ; et les hommes se pressèrent en foule vers nos rivages ; pleins d'une attente comme il n'en exista jamais auparavant, pleins d'une confiance que jamais ils n'avaient osé avoir auparavant, et ce fut le port où des générations entières ont trouvé la paix, la fortune, l'égalité.

Fasse Dieu que, dans l'état compliqué des affaires modernes, nous puissions recouvrir nos étendards et répéter les exploits de ces âges héroïques !

Président Wilson.

Extrait d'un discours prononcé par M. Wilson au cours de sa candidature à la présidence : voir la *Nouvelle Liberté*, recueil de ses discours traduit par Emile Mancomble (1913).



NOTES POUR L'EXPORTATION



En Grèce.

Visite du pays.

Il a y a nécessité pour nos commerçants et industriels à visiter eux-mêmes la clientèle grecque. Au début tout au moins, s'il leur est impossible de voyager en personne, ces visites doivent être faites par des fondés de pouvoirs très au courant des questions commerciales et techniques. Ces voyages doivent se réitérer le plus souvent possible, chaque année pour certains articles, tels que ceux de mode. Les commis voyageurs ou les fondés de pouvoirs allemands sont légion en Grèce : il n'est pas rare, à certaines époques, d'en rencontrer cinq ou six à la fois offrant les mêmes articles chez le même acheteur. C'est un axiome que le Français ne voyage pas assez. Il est temps qu'il n'en soit plus ainsi.

Représentants.

Dans ses visites, le commerçant français devra être accompagné du représentant local qu'il aura choisi d'avance. Il faut que le commerçant soit bien pénétré de cette idée que, sans un bon représentant attitré, régulier, il fera peu d'affaires en Orient.

Il serait puéril d'insister sur les qualités d'honorabilité, de notoriété, de capacité, d'influence, de solvabilité même que doit remplir cet intermédiaire.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont en Grèce des représentants très sérieux et connaissant bien la place, ce qui n'empêche pas les maisons mères de visiter très souvent, même plusieurs fois par an, leurs représentants et la clientèle. Ces agents représentent parfois cinquante maisons et plus.

Il y aurait sur ce chapitre beaucoup à dire. Je me bornerai à ces réflexions sommaires, en ajoutant toutefois que nos concurrents d'outre-Rhin savent donner à leurs représentants une certaine latitude pour faciliter, arranger les affaires, eu égard au client, aux circonstances, etc.

Conditions de vente et livraison des marchandises.

Il est indispensable qu'à l'exemple de nos concurrents les ventes aient lieu, livraison, coût, frêt, assurance, port de destination, tout au moins le Pirée, Patras et Salonique, emballage compris. Ne jamais proposer livraison usine ou gare de départ en France. Cela est essentiel et s'explique de soi-même. Détail également essentiel : soigner le mode d'emballage. Les Germains sont maîtres en la matière : leur camelote, bien présentée dans un emballage soigné, luxueux parfois, est engageante. Les négociants français négligent presque toujours ce point.

En outre, il faut du bon marché, même si la qualité laisse à désirer. Un fabricant qui ne veut se soumettre à ces conditions se refuse à faire des affaires en Orient, où, cependant, avec de la persévérance, il peut arriver à en réaliser de très importantes et fructueuses.

Les spécialités pharmaceutiques et la Parfumerie sont généralement envoyées par colis postaux. Actuellement, les conditions de vente des maisons anglaises sont les suivantes :

Marchandises prises à la fabrique ; emballage, assurance contre les risques de guerre (3 p. 100), fret, etc., à la charge de l'acheteur ; paiement anticipé avec la commande par chèque, en monnaie sterling, sur Londres. En temps normal, contre document avec escompte de 2 ½ p. 100 au comptant.

Les marchandises allemandes et autrichiennes sont généralement vendues franco bord Crète et franco d'emballage. Paiement par traite quatre mois après l'arrivée de la marchandise ou 3 p. 100 au comptant après réception de la marchandise.

Crédit.

Il faut, en Grèce, accorder du crédit. Dans ce pays, un négociant qui demande un terme supérieur à trois ou quatre mois n'est pas le moins du monde mal coté. C'est une habitude consacrée. Quelques articles font exception, tels les machines, les sucres, etc. Le crédit va souvent à six mois. Ces facilités de règlement servent fréquemment de recommandation chez un acheteur.

C'est au représentant qu'il appartient d'avoir le doigté voulu. L'escompte pour le comptant à l'arrivée de la marchandise varie de 2 à 3 p. 100 suivant les articles. En somme, crédit de trois à six mois, pas trop de rigueur, traiter le client en ami (la camaraderie est dans les mœurs) et être complaisant avec lui.

Les Allemands sont coulants pour le terme et montrent en affaires, en général, une souplesse qui contraste avec la rigidité ordinaire de leur caractère.

Au sujet de cette question du crédit, à signaler une institution allemande qui rend d'énormes services : celle des assurances de crédit qui se portent ducroire pour 70 p. 100 de la valeur des effets de commerce, 30 p. 100 restant aux risques du tireur, qui, de cette façon, continue à avoir souci de la solvabilité de ses clients.

Il convient d'ajouter qu'une loi récente a simplifié énormément les

formalités de la déclaration de faillite et rend très difficiles les faillites frauduleuses ; l'emprisonnement pour dettes est encore en vigueur. Il est à noter aussi que les faillites sont très rares en Grèce.

Le manque de confiance qu'on peut constater généralement en France n'est nullement justifié.

La Chambre de Commerce française à Athènes constate que beaucoup de fabricants français continuent à exiger la couverture d'avance, souvent pour des sommes minimes, et cela à l'égard de négociants qui se sont toujours acquittés ponctuellement.

Cette façon d'agir, dit-elle, froisse les acheteurs, qui, plutôt que de s'y soumettre, restent sans marchandises ou s'adressent à des fournisseurs étrangers.

Recouvrements.

En Grèce, il paraîtrait préférable de ne pas charger les agents d'opérer les recouvrements, mais de confier ce soin aux banques telles que la Banque nationale de Grèce, la Banque d'Athènes et la Banque Ionienne. La commission offerte à l'agent est, d'autre part, souvent dérisoire, ce qui ajoute aux difficultés.

Sur les Assurances.

Introduction

Le rôle des assurances dans la vie économique actuelle est tellement important qu'on s'explique mal l'indifférence des assurés et la quasi-inertie des groupements industriels et commerciaux pour amener dans cette branche, de la méthode et de la simplification. Alors que pour les transports, les douanes et autres branches intéressant l'industrie ou le négoce de leurs membres, les chambres de commerce, les syndicats, les associations diverses s'emploient de leur mieux à trouver des solutions heureuses, il en est peu qui, pour les assurances, aient fait vraiment quelque chose.

Quelques organisations ont bien essayé de lutter contre les exigences des Compagnies et la forme surannée et compliquée de leurs combinaisons, mais les résultats obtenus sont de maigre importance. L'esprit ancien est demeuré envers et contre tout. Les causes sont multiples, mais, dans la plupart des cas, la raison se trouve aisément dans la divergence des efforts et le défaut de qualité des personnes qui ont été chargées de mener à bien cette lourde tâche. A notre avis, il faut savoir faire table rase du passé. Il est indispensable de démolir ce qui est caduc, mais il ne faut le faire qu'avec un plan de reconstruction. Le tout est de trouver « l'entrepreneur », de savoir s'en servir ou se laisser guider par lui, en ne lui marchandant aucun concours. Le succès est fréquemment à ce prix, mais combien peu, hélas ! savent le comprendre et surtout s'y adapter ?...

La guerre, cette sinistre éducatrice, est venue mettre en relief le rôle des assurances. Les torpillages, les bombardements ont été des risques à effets immédiats ; ils ont éveillé le besoin pressant de se faire garantir. On a cherché, on a sollicité même les Compagnies d'assurances, et c'est alors que quelques-uns ont senti l'impérieuse nécessité des assurances sous leur diverses forme. Ils ont compris, en même temps, que s'il était indispensable d'être assuré, il était aussi indispensable de l'être bien. Ils ont senti combien la façon de faire actuelle était puérile : pour un procès de rien ou de peu, on consulte un avocat, pour un simple bail on prend des précautions et des conseils, pour un achat infime on s'enquiert des prix : pour un contrat d'assurances, rien de tout cela. On signe des polices les yeux fermés, à la seule présentation d'un agent ou d'un courtier, ami ou inconnu, qui parfois n'a aucune capacité et qui jamais n'a intérêt à ce que les contrats donnent le maximum de garantie et d'avantages. *On ne pourrait jamais croire que ce contrat doit parer fréquemment à des éventualités tellement désastreuses que, si elles se réalisaient, et que le contrat ne produisît pas l'effet attendu, ce pourrait être l'avenir compromis, parfois même la ruine.*

Cette désinvolture ne saurait subsister à une époque de pleine organisation économique. A un moment où chaque pays s'organise pour la grande lutte industrielle et commerciale, il est indispensable que chaque rouage apporte son concours afin d'arriver à la victoire. Les assurances sont au premier plan parmi les institutions de prévoyance qui doivent prêter le plus énergique concours pour le relèvement du commerce et de l'industrie. Il s'agit d'en faire des instruments simples et solides, d'une compréhension facile et d'un maniement aisé et sûr. *Il faut enfin qu'un assuré soit garanti, ce qui est loin d'être le cas dans les temps actuels*, et c'est ce qui explique la méfiance des masses vis-à-vis des Compagnies et des assureurs en général.

C'est dans cet ordre d'idées que nous publierons prochainement une série d'articles dans lesquels nous nous efforcerons d'être bref et d'être clair. Nous étudierons successivement :

1° L'utilité des assurances sous leurs diverses formes ;

2° Les défectuosités du régime actuel ;

3° Les moyens d'y remédier.

Enfin, nous examinerons les différentes branches, notamment : l'incendie, les accidents et les transports.

Nous serons très heureux si la lecture de nos articles incite le lecteur à s'intéresser plus sérieusement à son dossier d'assurances, et à comprendre, enfin, que la méthode actuelle est désastreuse, et qu'il importe d'y mettre fin.

Emile Dufour.

Raoul Berthelé, Chimiste.

Nous avons appris en son temps et avec infiniment de peine la mort d'un de nos meilleurs chimistes français, M. Raoul Berthelé, qui avant la guerre appartenait à la Maison Givaudan.

Raoul Berthelé était originaire de Niort (Deux-Sèvres), où son père était alors archiviste en 1886.

Il devint Montpelliérain à la suite de la nomination de M. Berthelé père, aux Archives de l'Hérault, en 1891.

Raoul Berthelé avait fait ses études au Lycée de Montpellier, à l'Université de Montpellier, à l'Université de Toulouse.

Après avoir complété sa scolarité du Lycée par des études littéraires et scientifiques générales à l'Université de Montpellier, il se spécialisa dans la chimie, pour laquelle il manifestait une véritable passion, en même temps que des aptitudes très marquées.

Sa préparation des premiers certificats de licence fut interrompue par sa période de service militaire. Puis, rendu à la vie civile, il reprit avec joie ses études, sous la direction du célèbre professeur Sabatier, à l'Institut de chimie de l'Université de Toulouse, d'où il sortit ingénieur chimiste, avec le numéro un, la mention *très bien* et une médaille d'honneur de l'Université (juin 1912). Deux jours après ce brillant succès, il subissait les épreuves du troisième certificat qui lui conférait le titre de *licencié ès-sciences*.

La carrière du professorat l'aurait attiré, et il y aurait certainement réussi, mais sur le conseil de ses maîtres, il se tourna vers l'industrie. Après un trimestre aux Usines du Rhône, il entra en janvier 1913 comme second chimiste de recherches, dans l'usine de parfums synthétiques de M. Léon Givaudan, à Vernier, près Genève, où il fut bien vite apprécié pour sa valeur scientifique, aussi bien que pour ses qualités personnelles. C'est là que la mobilisation vint le prendre, au commencement d'août 1914, pour l'envoyer sur le front de Lorraine.

Pendant quatre ans et demi, il ne devait pas quitter la zone de guerre. Après avoir, en qualité d'officier d'administration de seconde classe, rempli successivement les fonctions d'officier d'approvisionnement d'un hôpital (dans la Somme), de gestionnaire d'une ambulance et de gestionnaire d'un groupe d'ambu-



Raoul BERTHELÉ,
Mort pour la France

lances (dans la Marne, dans la Meuse, etc.), il fut détaché du service de santé, et à la suite d'un stage de quelques semaines au Bourget, nommé chef de la station météorologique de la sixième armée (Aisne, Seine-et-Marne, etc.).

Toujours très dévoué à l'accomplissement de son devoir, il remplit avec plus d'ardeur encore ces nouvelles fonctions, qui étaient pour lui un service scientifique, en même temps qu'un service de patriotisme. Cette existence très active, avec la fatigue de l'inspection presque quotidienne des postes disséminés dans la campagne, tourna vite au surmenage. Mais il se refusa à aller prendre à l'arrière, pendant quelques mois, le repos auquel il avait droit et que l'état de sa santé aurait exigé.

Il était depuis quelque temps en Belgique, aux environs de Roulers, quand un accès de grippe à forme pulmonaire, l'obligea à s'aliter. Sur ces entrefaites, l'ordre arriva d'expédier la formation 150 kilomètres plus avant. La veille du jour fixé pour le départ, on le transporta dans une ambulance voisine, à l'hôpital du Séminaire de Roulers, où il mourut huit jours après, le 22 décembre 1918.

Son corps repose pour le moment dans le cimetière militaire de Roulers.

Un mois avant sa mort, il avait été l'objet d'une citation, qu'il n'eut pas la satisfaction de connaître, et qui parvint à sa formation, avec une croix de guerre, dans la seconde quinzaine de janvier :

« Sixième Armée. Citation à l'ordre du régiment (Aéronautique). Extrait de l'Ordre général n° 24.

« Lieutenant Berthelé (Jean-Augustin-Raoul), officier d'administration de deuxième classe (Service de Santé), chef de la Station météorologique de l'armée.

« A, par la précision de ses observations et de ses renseignements, rendu les meilleurs services au commandement pendant la durée de la campagne.

« N'a pas hésité, à plusieurs reprises, pour collaborer plus efficacement avec l'artillerie, à effectuer des liaisons avec les batteries elles-mêmes, dans des circonstances dangereuses, notamment en avril, mai et juillet 1918

« Aux Armées, le 21 novembre 1918.

« Le Chef d'escadron, commandant l'Aéronautique, Hourdry ».

A la signature de l'armistice, il avait fait un rêve : avant de reprendre le métier, rester quelques mois au foyer paternel, pour rétablir sa santé ; mettre en ordre les centaines de photographies et les nombreux bibelots boches qu'il avait pu recueillir pendant la campagne, en faire son *Musée de la guerre*, puis... commencer une thèse de doctorat !

On pouvait fonder sur lui de belles espérances. Hélas ! comme tant d'autres, il a fait au pays le sacrifice de sa vie, et c'est avec une douloureuse sympathie que *La Parfumerie Moderne* s'associe aux amers regrets et au profond chagrin de sa famille.

P. M.

Nos Ressources végétales odorantes. *(suite)*

LABIÉES

Presque toutes les Labiées sont aromatiques. beaucoup sont exploitées, même en France.

Lavandula. Toutes les Lavandes sont très aromatiques et plusieurs exploitées.

Mentha. Toutes les Menthes sauvages ne sont pas aromatiques.

Mentha viridis. Odeur suave, très pénétrante, essence exploitée.

Mentha Pulegium (Pouliot), odeur très forte, essence exploitée.

Mentha cervina, odeur très forte et pénétrante.

Mentha rotundifolia (Baume), odeur forte et désagréable.

Mentha silvestris, odeur assez agréable, essence exploitée.

Mentha aquatica, odeur forte, essence étudiée.

Mentha arvensis, odeur très forte, essence étudiée.

Mentha requienii (Corse), aromatique.

Les autres *Mentha*, sauf les hybrides des précédents, sont inodores.

Origanum vulgare, aromatique, essence exploitée.

Thymus. Une douzaine d'espèces de thyms végètent en France et sont tous aromatiqus ; les plus intéressants sont :

Thymus vulgaris, très aromatique, essence exploitée.

Thymus Herba-barona, odeur aromatique, très agréable.

Thymus nitens, odeur forte et pénétrante.

Thymus dolomiticus, odeur balsamique, très agréable.

Parmi les autres espèces moins aromatiques, le *T. Serpyllum* est exploité.

Hyssopus. Quatre espèces également aromatiques et exploitées.

Satureia montana (Poivre d'âne), très aromatique, essence exploitée.

Satureia hortensis (Sarriette), très aromatique, essence exploitée.

Micromeria. Quatre espèces très aromatiques.

Calamintha Nepeta, odeur forte et désagréable, essence étudiée.

Calamintha grandiflora, officinalis, nepetoïdes, glandulosa et ascendens, odeur aromatique très agréable.

Melissa officinalis (Citronnelle), odeur de citron très agréable, essence exploitée.

Rosmarinus officinalis (Romarin), très aromatique, essence exploitée.

Salvia officinalis, très aromatique, essence exploitée

Salvia Sclarea, très aromatique, essence exploitée.

Les *Salvia viridis, pratensis, clandestina, verbenaca, horminoïdes*, etc., sont également odorantes et présentent des cachets divers.

Salvia lavandulæfolia, odeur camphrée agréable.

Salvia verticillata et *glutinosa*, odeur forte et désagréable.

Nepeta agrestis, Nepetella, Cataria, très odorantes, essences étudiées.

Glechoma hederacea (Lierre terrestre), odeur agréable, essence étudiée.

Stachys glutinosa, forte odeur balsamique.

Marrubium vulgare, odeur pénétrante et suc très amer.

Melittis melissophyllum, très aromatique.

Ajuga Iva, odeur de musc.

Ajuga chamæpitys, aromatique.

Teucrium (Germandrée). Les Germandrées sont plus ou moins aromatiques. Les plus remarquables sont :

Teucrium fruticans, Marum, Massiliense et *Scorodonia*.

VERBENACÉES.

Vitex Agnus-Castus (Gattilier), odeur poivrée forte, essence étudiée.

PLOMBAGINÉES

Plumbago europea, un peu aromatique.

SALSOLACÉES.

Roubieva multifida, odeur pénétrante et agréable.

Chenopodium Botrys, odeur pénétrante, résineuse.

Chenopodium ambrosioides, odeur aromatique, agréable.

Chenopodium anthelminticum, aromatique, essence exploitée en Amérique.

Chenopodium hybridum, odeur forte et désagréable.

Camphorosma monspeliaca, forte odeur camphrée.

POLYGONÉES.

Polygonum Hydropiper et *Persicaria*, saveur poivrée, essence étudiée.

ARISTOLOCHIÉES.

Asarum europeum, odeur poivrée désagréable, essence exploitée.

Aristolochia Clematitis, essence étudiée.

URTICÉES.

Cannabis sativa (Chanvre), odeur forte, essence étudiée.

Humulus lupulus (Houblon), aromatique, essence exploitée.

MYRICINÉES.

Myrica Gale (Piment royal), très aromatique, essence exploitée.

JUGLANDÉES.

Le Noyer (*Juglans regia*) donne une essence très intéressante.

CONIFÈRES.

Les Pins, Sapins, Épiceas (*Abiès*), Mélèze (*Larix*) sont exploitables en France comme ailleurs.

Il en est de même du groupe des Cupressinées : *Cupressus sempervirens* (Cyprès) et *Juniperus Oxycedrus* (Cadier), *Communis* (Genièvre), *Phœnica, Thurifera, Sabina* (Sabines), végètent en France. Les essences de ces divers *Juniperus*, en particulier, sont du plus haut intérêt.

(A suivre.) JEAN DE LORGUES.

Quelques Nouveautés.

La guerre est finie : les chimistes sont presque tous libérés et leur activité se manifeste déjà dans notre partie avec une impétuosité qui leur fait grand honneur.

Ils n'ont rien perdu de leur goût pour les œuvres de paix et leurs découvertes, pressenties, amorcées avant le commencement des hostilités, ont été mûries dans les heures de loisir que leurs devoirs guerriers, soit au front, soit dans les poudreries de l'arrière, leur ont laissées.

Quel dommage que les plus ardents d'entre eux soient morts à leur poste d'honneur, quel hommage ému ne devons-nous pas à nos amis dont les noms ont paru dans ces colonnes avec le bref exposé de leur courte et glorieuse vie...

Leur souvenir ne nous quittera pas et nous leur devons de montrer au monde entier que les chimistes français, autrefois si modestes, sont capables, au lendemain du plus formidable effort, de sortir de leurs cornues, hier meurtrières, des parfums subtils que la fleur seule peut égaler.

Pour un Lilas

Voici, par exemple, un alcool aromatique nouveau qui va nous donner une note délicieuse de lilas, une odeur franche et douce, fraîche comme la grappe que les premiers jours de printemps ont fait éclore.

C'est l'*alcool tubérique* ; qu'on nous excuse de ne pas donner encore ici les indications chimiques relatives à sa constitution et à sa préparation, n'est-il pas juste que les inventeurs trouvent une légitime rémunération de leur découverte ?

Avec un mélange de Linalol, de Cyclalia (*hydroxy-citronellal*, appelé aussi *tilleul* par certaines maisons) et d'alcool phényléthylique, l'alcool tubérique, corrigé par une petite quantité d'aldéhyde phénylpropulique, fait merveille.

Le fleuri définitif est donné par une petite quantité d'essence de Jasmin naturelle (Lyflor aux dissolvants, par exemple) ou bien, lorsqu'on désire un produit parfaitement soluble, avec une petite quantité d'essence d'Ylang-Ylang naturel de Manille déterpénée.

On sait que l'essence d'Ylang-Ylang ordinaire se caractérise par son insolubilité, mais l'essence déterpénée supporte l'emploi d'un alcool très dilué. A retenir donc pour les compositions pour lotions.

Les bons parfums de lilas, les lotions à base de ce parfum auront beaucoup de succès. C'est un parfum particulièrement rafraîchissant et, à cet égard, il est universellement apprécié. Des fleurs très estimées, en Chine comme aux Indes, aux Philippines comme aux Antilles, ont cet arôme léger : un parfumeur de ces pays, moyennant une toute petite addition d'un parfum choisi, pourra modifier cette combinaison de lilas en une odeur locale qui aura un vif succès.

Pour fixer les idées, donnons quelques proportions :

Pour 100 litres de lotion environ ou 25 litres d'extrait concentré pour le mouchoir, il faut :

500 grammes de Linalol de bois de rose, 100 grammes de Cyclalia, 100 grammes d'alcool phényléthylique, 100 grammes d'alcool tubérique, 20 grammes d'aldéhyde phénylpropulique, 20 grammes d'Ylang-Ylang sans terpènes ou une essence de fleur analogue. Fixer avec Musc, Muscambrette, Formidol ou autre fixateur cristallisé, avec des teintures vieilles, de bonnes infusions, au besoin un petit coup de pouce personnel et, ce qui ne gâte rien, une bonne idée... personnelle, une inovation originale.... et voilà un bon parfum de plus.

Pour un Chypre

Il manque, sur le marché, un corps dont personne n'ignore le mérite, c'est le beurre d'ambrette ou son essence liquide. C'est un fixateur de premier ordre, et un bon chypre, comme un ambre à la mode, ne saurait se passer de cette base pas davantage que de l'essence de sauge sclarée (définitivement adoptée par toutes les grandes maisons) ou de l'essence de mousse de chêne. Si nous avons été la première, parmi les femmes qui aiment les parfums, à préconiser l'usage de ces deux dernières essences, du moins nous n'avons rien innové en ce qui concerne l'ambrette.

L'ambrette manque ? Parlez au chimiste : voici l'*ambrettone* qui la remplace, à condition, toutefois, qu'on la corrige avec davantage de bonne teinture de musc. Au prix où est ce dernier produit, que les Chinois nous envoient avec une fâcheuse parcimonie, c'est un petit sacrifice à faire ; il est, du reste, compensé par le bas prix de l'ambrettone, en comparaison de celui de l'essence d'ambrette introuvable.

La coumarine va de nouveau être fabriquée dans les laboratoires français, et nous aspirons à ce moment. Les produits qui ont été livrés de provenance étrangère (même amie), l'héliotropine fabriquée Outre-Atlantique, se caractérisent l'une et l'autre par des relents un peu spéciaux et qui n'en relèvent certainement pas la valeur olfactive.

Nous sommes tous, nous Français et Françaises, des épicuriens de naissance, comme tels nous avons le palais et le nez... gourmands. Et la bonne cuisine ne se fait guère qu'en France, ainsi va-t-il des bons parfums.

Pour des Notes Nouvelles

Pour des notes nouvelles nous avons, déjà, l'embarras du choix. Voici la *miellone*, au fin arôme de miel des Alpes, qui serait encore dans les fleurs où les abeilles tout à l'heure l'iront chercher. C'est, pour un parfum vibrant comme un orchestre américain, le *narcéol*, base extrêmement puissante de narcisse au rendement extraordinaire et qui,

pour la savonnerie, colorera d'un effet très vif les pâles et fades nuances du terpinéol, du bois de rose ou du santal. Avec les essences de bois, il donne des nouveautés orientales qui rappellent ces pagodes où, jour et nuit, brûlent de complexes petits cierges d'encens... *Une pagode dans la forêt vierge*, c'est, sinon un titre, du moins une belle étiquette. Le narcéol donnera le capiteux à la fois incisif et brutal qu'il faut à un poème de Kipling.

Voulez-vous faire un parfum « Rue de la Paix » (j'espère que ce nom n'est pas encore déposé), bien parisien et *à la mode de demain*, n'oubliez ni l'*aldéhyde nonylacétique* qu'il faut employer prudemment sur des fonds variés, ni les aldéhydes à odeur de *pêche* ou de *fraise* que nous avons conseillés il y a cinq ans et qu'on a fini par utiliser en doses massives ces deux dernières années. Les résultats sont bons, n'est-ce pas Messieurs les Parfumeurs qui ne savez plus où donner de la tête ? Songez qu'en 1910, quand nous conseillions l'emploi de ces produits. nous étions traitée de révolutionnaire, — le Bolchevisme n'existait pas encore...

Puisqu'il faut, maintenant, à la Mode, des odeurs nettes, précises, chantantes comme de belles couleurs vives, voyez les nouveautés ci-dessus. essayez, vous m'en direz des nouvelles, mais tâchez que ce soit avant huit ans d'ici. Faute de quoi nous aurons auparavant le temps d'être tous dévorés par les hordes sauvages de Toungouses, de Boxers et autres croquemitaines dont on nous menace le plus sérieusement du monde.

A l'œuvre, Messieurs les Préparateurs, et vous, Mesdames, qui, comme moi, avez pris goût au métier, — et à bientôt.

FLORIANE.

Ubureau continue !...

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante à laquelle nous ne voulons rien modifier, afin de conserver toute sa saveur à l'opération... compliquée qui en fait l'objet.

X....., le 22 Mars 1919.

PARFUMERIE MODERNE
19, Rue Camille,
LYON

MESSIEURS

Si vous voulez amuser (1) vos lecteurs, narrez-leur le fait suivant :

Une Maison de M.r.e.l.e ou d'ailleurs, comme vous l'entendrez, a voulu faire l'opération suivante :

Le 27 novembre, elle achète à Londres 200 kilos d'huile essentielle exotique (200 kilos eucalyptus d'Australie). Les conditions d'achat sont pour *marchandise rendue en douane Paris net contre documents.* La marchandise est mise en route et, entre temps, la maison acheteur fait une demande d'autorisation d'importation. Les caisses arrivent à Paris le 23 décembre, les documents sont présentés et payés, l'autorisation ne revient pas du Ministère ou de l'Office des produits chimiques, rue Saint-Romain, à Paris. Les jours passent, les semaines passent, enfin arrive le décret du 20 janvier 1919 qui donne libre cours aux huiles essentielles, et quelques jours après la demande d'autorisation revient enfin avec une note épinglée : Importation libre.

Nous faisons alors une demande de mise à la consommation. *Elle est refusée par la douane, parce que ce non accompagnée de l'autorisation d'importation.*

Nouvelle demande d'autorisation et nouvelle réponse du ministère « Importation libre ». Seconde tentative de mise à la consommation, second refus de la douane.

Troisième demande d'autorisation et troisième réponse : Importation libre. Troisième tentative de dé douanner et troisième refus de la douane, mais cette fois-ci motivée comme suit :

« La marchandise étant arrivée en douane avant le décret du 20 jan vier, une autorisation régulière est nécessaire ».

Echange de plusieurs lettres avec le Ministère qui finit par nous inviter à lui adresser une nouvelle demande d'autorisation en lui donnant un résumé de l'affaire. Ce qui fut fait.

Vous croyez peut-être que c'était la fin et que l'autorisation allait être accordée au refusée. Point. Après une dizaine de jours, la demande revient avec épinglé le fameux papillon « Importation libre » (décret du 20 janvier 1919).

Sur ce, nous écrivons au Ministère en demandant ce qu'il y a lieu de faire pour sortir de cette impasse. Enfin, à la date du 17 mars courant, c'est-à-dire après quatre mois, l'autorisation d'importer est accordée.

...Ouf !

Arrangez ça comme vous voudrez, vous avez l'historique très exact de l'affaire.

Bien dévoués, nous vous présentons, Messieurs, nos bien sincères salutations.

X.

Nous croyons devoir nous garder de commenter cette lettre. N'est-elle pas exquise et ne sent-on pas qu'il y a lieu de donner dans notre organisation bureaucratique le coup de pied qui la jettera bas définitivement.

Nous voulons travailler et produire. Il le faut bien et la France, nous le savons, en a grand besoin. Mais, pour Dieu ! qu'on ne nous ennuie pas de la sorte.

Qu'en pense le ministre compétent ?

(1) « Amuser », dit notre correspondant. En vérité, ce qu'il nous conte est plutôt attristant.

La Marjolaine ou Origan.

Voici une labiée aromatique utilisable en parfumerie, en herboristerie et pharmacie, et qu'il y aurait intérêt à exploiter plus largement qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

La marjolaine (*origanum marjoranoïdes*) appelée aussi origan, a de précieuses qualités. Tout est utilisable dans cette plante : tiges, feuilles, fleurs, contiennent un principe aromatique, dont on extrait l'essence d'origine, à odeur très prononcée, rappelant assez l'odeur de l'essence de lavande.

Les propriétés thérapeutiques de l'essence d'origan sont bien connues. Cadéac et Meunier la préconisent contre les microbes de la fièvre typhoïde et de la morve. Elle entre dans la composition des liqueurs et du vulnéraire des pharmaciens, ainsi que de l'eau d'arquebuse. Avec les tiges, les feuilles et les fleurs sèches, on prépare des tisanes et des eaux distillées prescrites contre les affections rhumatismales.

Pour l'extraction de l'essence on choisit les plantes aussi fraîches que possible, cueillies par un temps sec et chaud, avant leur complet épanouissement ; on divise les tiges si elles sont sèches et dures, afin que soit favorisée l'émission des huiles essentielles, puis on distille rapidement, en évitant les coups de feu. Si le degré d'ébullition de l'essence est supérieur à 200°, on additionne d'eau à saturation de sel marin, de même qu'à la rectification ; on obtient ainsi une essence plus pure.

Mais avant de nous étendre un peu plus longuement sur l'utilisation de la marjolaine en parfumerie, donnons quelques détails sur la plante elle-même et sa culture.

La marjolaine est comme la lavande, une plante développant toutes ses qualités aromatiques sous le climat de la Provence et celui du Bas-Languedoc. On trouve la marjolaine sauvage ou origan vulgaire (*origanum vulgare*), croissant à l'état spontané dans les régions accidentées des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, dans les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, dans le Vivarais, le Bas-Dauphiné, les Pyrénées-Orientales, etc. Elle a environ 30 à 35 centimètres de hauteur, de petites tiges carrées, rougeâtres, légèrement velues et incomplètement ligneuses. Les feuilles sont molles, blanchâtres, ovales et opposées. Les fleurs sont de petite dimension, blanc verdâtre, en forme de gueule et groupées en bractées. La graine est fine, rouge ou plutôt brun foncé, très fine et de forme oblongue.

La marjolaine cultivée qui est assez sensible aux froids, comprend plusieurs variétés : la marjolaine ordinaire ou marjolaine à coquille, la marjolaine vivace ou origan, la marjolaine vivace (origan) petite. *L'origanum majorana* est la vraie marjolaine, mais l'espèce la plus répandue dans le Midi est l'*origanum vulgare*.

La culture de cette plante aromatique est très simple. On sème fin septembre ou au commencement d'octobre, par une journée sèche, dans une terre saine, convenablement ameublie par un bon labour, dans un endroit bien exposé, abrité. Ce semis se fait en pépinière, en lignes espacées de 25 centimètres en moyenne. La graine très fine ne doit pas être enterrée trop profondément. On se contente de la recouvrir d'une faible épaisseur de terre fine ou mieux de terreau provenant de la décomposition des feuilles ou de la bruyère ou encore avec du tan épuisé, comme cela se fait dans certaines localités de la Provence.

En tout cas, la graine ne doit pas être recouverte de plus de deux centimètres afin qu'elle puisse germer plus aisément. Ces semis fournissent le plant pour la plantation à effectuer en place, au printemps, d'avril à fin mai. Sur un are et demi environ, on peut produire le plant nécessaire à la plantation d'un hectare de marjolaine, laquelle exige un terrain préparé par un ou deux labours et un vigoureux hersage, et copieusement fumé aux engrais organiques (fumier de ferme, composts), complétés par une fumure minérale, notamment par de l'engrais phosphaté (superphosphate) qui a une action particulièrement marquée sur le développement de la plante et sa richesse en principe aromatique. Sur des lignes espacées de 65 centimètres, on repique donc les plants, à raison de 3 ou 4, parfois même 5 dans chaque trou fait au plantoir. On observe entre

les trous un espacement de 25 à 28 centimètres. Si sur le nombre de plants, quelques-uns viennent à manquer, ceux qui restent dans chaque trou assurent la réussite de la plantation. En maintenant la fraîcheur du sol par des arrosages sans excès et des binages, la reprise se fait rapidement, et lorsque la marjolaine est en fleurs, en août-septembre, on profite d'une belle journée pour faire la récolte. L'excès d'humidité nuit à la production de l'essence. Il vaut toujours mieux couper la plante que l'arracher ; ensuite on procède à la dessication en plein air, puis à l'émondage.

Aux environs de Valence et d'Avignon, on récolte la marjolaine venue à l'état sauvage, mais ce n'est là qu'une exploitation très aléatoire, qui démontre bien la nécessité d'une culture méthodique rationnelle pour obtenir la plus forte production de plantes et le meilleur rendement industriel. On pourrait, d'ailleurs, cultiver l'origan-marjolaine dans les vergers d'amandiers, et en culture intercalaire dans les vignobles situés en coteaux.

Le rendement de la marjolaine cultivée atteint, en moyenne, 1.500 à 1.800 kilogr. sur un hectare. On comptait, avant la guerre, un produit cultural, brut, d'environ 1.400 à 1.600 francs par hectare en tablant sur un prix moyen de 80 à 90 centimes le kilogramme, prix dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse où la production de la marjolaine, limitée à quelques localités, en particulier aux environs de Saint-Rémy-de-Provence, centre commercial, atteint cependant le chiffre de 350.000 à 400.000 kilogr. annuellement. En 1902, nous donnâmes les indications nécessaires pour implanter cette culture à Sénas (Bouches-du-Rhône). Il y aurait intérêt à la propager également dans les régions montagneuses du Sud-Est où croissent la lavande et autres labiées à parfum.

Le rendement en essence varie d'une manière assez sensible, selon l'époque de la récolte, de juin à septembre, le maximum étant obtenu en août-septembre, soit 500 à 600 grammes d'essence par 100 kilogr. de plantes sèches. Au début de la saison, on ne compte guère que 150 à 200 grammes d'essence par 100 kilogr. de plantes vertes. L'essence de marjolaine, plus souvent appelée essence d'origan, est de couleur jaune ou légèrement verdâtre ; poids spécifique : 0,898 à 0,902 ; elle contient 5 à 6 % environ de terpinène (terpène dextrogyre), bouillant à 160-162°. On y trouve comme dans les essences de livêche et de cardamomes de Malabar, du terpinéol droit qui peut être éliminé par rectification de l'essence et environ 85 % de bornéol.

Enfin, outre sa graine, que la confiserie utilise pour la fabrication des dragées, la marjolaine a sa place au *Codex* et elle jouit dans l'art culinaire, d'une faveur que justifient les propriétés condimentaires et aromatiques de son feuillage.

Nous avons tout à gagner dans la production et l'exploitation industrielle de la marjolaine.

Henri Blin.

LES CHANGES

PLACES	CHANGE NORMAL	Du 24 Janvier au 9 Février 1919	
		TAUX OFFICIELS	ÉQUIVALENCE DE 100 FRANCS FRANÇAIS
	(francs français)	(francs français)	
Londres	Livre st. 1 = 25,225	27,805 à 27,915	Livres st. 3.11,11 à 3,11,7
New-York	Dollar 1 = 5,186	6,045 à 6,095	Dollars 16,54 à 16,40
Madrid	Pesetas 1 = 1 »	1,20 à 1,22	Pesetas 83,33 à 81,96
Amsterdam	Florin 1 = 2,083	2,41 à 2,45	Florins 41,49 à 40,81
Rome	Lira 1 = 1 »	0,8225 à 0,8425	Lire 111,58 à 118,69
Petrograd	Rouble 1 = 2,666	*non coté*	
Copenhague	Couronne 1 = 1,39	1,50 à 1,54	Couronnes 66,66 à 64,93
Stockholm	— 1 = 1,39	1,62 à 1,66	— 61,72 à 60,24
Christiania	— 1 = 1,39	1,5325 à 1,5725	— 65,25 à 63,59
Genève	Franc suisse 1 = 1 »	1,2025 à 1,2225	Francs suisses 83,16 à 81,79
Bruxelles	Franc belge 1 = 1 »	0,945 à 0,965	Francs belges 105,82 à 103,62



NOTES POUR L'EXPORTATION



Belgique.

Création à Liège d'une Exposition d'échantillons

La Chambre de Commerce française de Liège a décidé d'organiser, et cela pour le mois de mai, sous les auspices de M. le Consul de France dans cette ville, une exposition d'échantillonnage de produits français. Ceux-ci seraient choisis, en principe, parmi les articles dont les besoins paraissent le plus grands et dont l'Allemagne détenait. pour ainsi dire, le monopole de vente en Belgique : rubannerie, soieries pour cravates, coutellerie, petite quincaillerie, serrures et cadenas, maroquinerie, broderies, peausseries. aciers spéciaux, outillage, cordages et ficelles, *parfumerie*, *produits chimiques*, enfin tous articles de fabrication alsacienne ou lorraine.

Les exposants n'auraient à subir aucun frais, sauf le prix de transport des échantillons. L'accès de l'exposition serait gratuit. un personnel choisi à cet effet fournirait aux visiteurs tous renseignements désirables mais n'accepterait aucun rôle d'intermédiaire, cette entreprise devant être absolument désintéressée.

En raison des besoins actuels de la Belgique, nous engageons vivement les industriels et négociants français à participer à cette exposition. Ils peuvent se mettre, bien entendu, directement en rapport avec la Chambre de Commerce française, 11, rue des Dominicains, à Liège.

Suisse et Pays Scandinaves.

Un décret du 12 mars 1919, inséré au *Journal Officiel*, du 14 mars, dispose ce qui suit :

Article premier. — La sortie ou la réexportation, à destination des pays scandinaves, des marchandises des espèces ou catégories non prohibées. est subordonnée à la condition que les envois seront consignés aux associations neutres d'importation reconnues par le gouvernement de la République, à moins que ces marchandises ne figurent sur les listes libres publiées par les gouvernements alliés.

Des exceptions à la règle pourront être consenties en faveur de certaines marchandises ; elles seront notifiées par avis insérés au *Journal Officiel*. Les listes publiées au *Journal Officiel* des 10 décembre 1918 et 14 janvier 1919 restent en vigueur.

Art. 2. — La sortie ou la réexportation à destination de la Suisse, des marchandises des espèces ou catégories non prohibées, mais qui doivent être consignées à la Société suisse de surveillance économique (S. S. S.), est subordonnée à la production d'un certificat de consignation délivré par cette Société.

Les marchandises à consigner à la S. S. S. feront l'objet d'avis insérés au *Journal Officiel* ; la liste parue au *Journal Officiel* du 1er décembre 1917 et celles qui l'ont complétée ou modifiée restant en vigueur.

Art. 3. — La preuve de l'accomplissement de la formalité prévue aux articles 1er et 2, doit être fournie au bureau des douanes de sortie au moyen des certificats de garantie ou de consignation délivrés par les associations neutres d'importation.

D'autre part. le *Journal Officiel* du 16 mars 1919 publie l'information suivante :

Avis aux Exportateurs

Le Conseil supérieur du blocus a décidé de dispenser de la consignation S. S. S. pour la Suisse ou du certificat de garantie enregistré par les comités interalliés dans les quatre pays neutres du Nord certaines marchandises, parmi lesquelles : cosmétiques ; filets, résilles pour cheveux en soie ou en cheveux ; herbes médicinales ; huiles essentielles ; objets d'art de toutes sortes; ornements et peignes pour la chevelure ; ouvrages en celluloïd ; parfumerie, sauf les savons, mais y compris les huiles essentielles ou essences ; peignes ; préparation pour la toilette à l'exclusion des savons ; produits chimiques, pharmaceutiques, de droguerie, etc.. les suivants : acides acétyl-salicylique, acide arsénieux, acide chromique, acide diathylbarbiturique (véronal), acide hydrobromique ; acide salycilique, aconit, agaric, amidol et succédanés, amydopirine, argentamine, arsénobilion, arséniate de sodium. bétanaphtol, bromine, cacodylate, bromure de sodium, camomille, composés de fer, cocaïne, digitale. fer réduit, feuilles de jusquiame, fruits de fenouil, hydrate de butychloral, ichtyol, karsovan. métol, nitrate d'argent, nitroprussiate de sodium, opium et alcaloïdes d'opium, paraldéhyde, phénacétine, racine d'althée, racine d'aunée. salicylate de sodium, sulfate de baryum, sulfate de dubruysine, véronal sodique ; racine d'iris ; rasoirs de sûreté et lames ; rubanerie de soie ; spécialités pharmaceutiques ; tabletterie et ouvrages en ivoire, nacre, écaille, ambre, ambroïd, papier mâché, marbre et autres pierres. os, corne, celluloïd, caséine et plâtre ; teintures et matières tinctoriales ; verrerie.

Les avis publiés au *Journal Officiel* des 10 et 25 décembre, 14 janvier et 12 février derniers se trouvent ainsi rapportés ; la nouvelle mesure prend effet à partir du 15 mars 1919.

Suède.

M. le Ministre de France à Stockholm vient de faire connaître à l'Office national du Commerce extérieur l'existence d'une très importante Société suédoise : La Svenska Importörers A. B. — Société Suédoise d'Importation (The Swedish Importers C°).

Cette Société a l'appui financier de la Mälare Bank.

La Société suédoise d'importation se propose d'introduire. notamment en Suède, des marchandises et produits français et s'intéresserait actuellement à l'achat de *fruits (amandes, noix, pruneaux), de machines et automobiles, de soies et soieries, de parfumerie et d'articles de Paris.*

Les industriels et négociants français peuvent se mettre directement en rapport avec le directeur de cette Société, dont le siège social est à Stockholm.

États-Unis.

Le Franco-American Board of Commerce and Industry, 84. Fifth Avenue, à New-York, vient d'être fondé, aux Etats-Unis, sous le patronage de M. l'Ambassadeur de France à Washington, de M. l'Attaché commercial de France aux Etats-Unis et de M. le Consul général de France à New-York.

Cette organisation, qui a pour objet de faciliter et de développer le mouvement d'échange entre la France et les Etats-Unis et notamment de donner une impulsion aux importations françaises dans ce pays, comprendra. non seulement des membres français, mais aussi des citoyens américains solidement établis et d'une réputation parfaite. Son rôle sera de mettre autant que possible en rapports directs l'acheteur américain et le producteur français et vice versa, de procurer des représentants, de régler les litiges rentrant dans sa sphère d'action, d'organiser une exposition permanente d'échantillons de produits français, etc...

D'ores et déjà, le Franco-American Board of Commerce and Industry, 84, Fifth Avenue, a signalé à l'Office national du commerce extérieur que certains produits français trouveraient actuellement des débouchés importants aux Etats-Unis.

Les fabricants et exportateurs français intéressés désireux. soit de se faire représenter, soit de vendre ferme à des acheteurs aux Etats-Unis, peuvent, dès à présent, se mettre en rapport avec le Franco-American Board of Commerce and Industry.

Mexique.

Surtaxe de 15 % sur les marchandises arrivant par colis postaux

Un décret, signé dans les premiers jours de janvier 1919 et dont le texte officiel n'a pas encore paru, a décidé d'augmenter de 15 %, à partir du 15 janvier, les droits de douane sur les marchandises arrivant par colis postaux.

Luxembourg et Rive gauche du Rhin.

Correspondances à destination des territoires allemands occupés par les troupes françaises.

L'Administration des postes fait savoir que les correspondances commerciales et industrielles de toutes catégories, ordinaires ou recommandées (lettres, cartes postales, catalogues. tarifs, prix courants, échantillons), sont acceptées à destination des territoires allemands occupés par les armées alliées.

La correspondance privée est également autorisée dans les deux sens :

a) Par lettres et cartes postales pour les militaires alliés non rattachés à un secteur postal militaire en territoire occupé et leurs familles.

b) Par cartes postales, pour toutes les autres personnes (exceptionnellement par lettres dans le cas d'affaires personnelles sérieuses).

Reprise des relations commerciales avec le Luxembourg et la rive gauche du Rhin.

Le *Journal Officiel*, du 6 mars 1919, contient les informations suivantes :

Luxembourg

D'accord avec les gouvernements alliés, le gouvernement français a décidé de rétablir, à partir du 6 mars. les relations commerciales avec le Luxembourg, les exportateurs ou importateurs domiciliés dans le Grand-Duché devront se procurer, auprès du Comité économique interallié, dont le siège est à Luxembourg, une autorisation de commerce. Cette autorisation devra être présentée en même temps que les marchandises elles-mêmes aux douanes frontières, tant à l'importation qu'à l'exportation.

Toutefois, les marchandises figurant sur la liste des produits pouvant être librement expédiés sur les pays neutres voisins de l'ennemi (*Journal Officiel* du 10 décembre 1918 et du 14 janvier 1919) sont dispensées de cette obligation à l'importation du Luxembourg.

La présentation de l'autorisation délivrée par le Comité interallié ou par ses services ne saurait. en aucun cas, dispenser des permis nécessaires pour l'entrée en France ou la sortie de France des marchandises soumises à des prohibitions encore en vigueur (décret du 20 janvier 1919).

Territoires occupés de la rive gauche du Rhin

D'accord avec les gouvernements alliés, et dans les conditions indiquées par le décret du 15 janvier 1919, le gouvernement français a décidé d'autoriser, à partir du 6 mars, les relations commerciales avec les territoires occupés par les troupes alliées de la rive gauche du Rhin ; les exportateurs ou importateurs résidant dans ces territoires devront se procurer, auprès du Comité économique interallié de la rive gau-

che du Rhin. dont le siège est actuellement à Luxembourg, une autorisation de commerce. Cette autorisation devra être présentée en même temps que les marchandises elles-mêmes aux douanes frontières, tant à l'importation qu'à l'exportation.

Toutefois, les marchandises figurant sur la liste des produits pouvant être librement expédiés sur les pays neutres voisins de l'ennemi (*Journal Officiel* du 10 décembre 1918 et du 14 janvier 1919) sont dispensées de cette obligation à l'importation dans les territoires occupés.

La présentation de l'autorisation délivrée par le Comité interallié ou par ses services ne saurait, en aucun cas, dispenser des permis nécessaires pour l'entrée en France ou la sortie de France des marchandises soumises à des prohibitions encore en vigueur (décret du 20 janvier 1919).

Bulgarie, Turquie et ports de la mer Noire.

Le *Journal Officiel* du 10 mars 1919 contient la notification suivante :

A la suite de la levée du blocus des côtes bulgares et ottomanes (voir *Journal Officiel* du 25 février 1919) et. afin d'éviter tout malentendu, le gouvernement français rappelle que les trafics maritimes avec les ports bulgares et ottomans restent soumis à la surveillance des autorités navales alliées avec toutes les conséquences que comporte l'état de guerre.

Toutes facilités sont données pour l'importation des marchandises de toute nature dans les ports turcs et bulgares de la Méditerranée, ainsi que dans les ports de la mer Noire, mais, sauf autorisation spéciale des gouvernements associés, l'importation. dans les ports ci-dessus désignés, des articles utilisables pour la guerre reste rigoureusement interdite.

Turquie.

Levée du blocus

Le *Journal Officiel*, du 12 mars 1919, a publié l'avis suivant :

Le Comité supérieur du blocus a décidé, dans sa séance du 5 mars, que le blocus des ports de la mer Rouge et de la mer d'Arabie serait maintenu dans les zones suivantes :

« Au sud du point de la côte occidentale d'Arabie dénommée « Hali Point » jusqu'à et y compris le Ras Malaka sur la côte sud de l'Arabie ; sur la mer d'Arabie à l'est de la ville de Malaka, à l'exception d'un secteur de peu d'étendue de la côte et de l'hinterland correspondant comprenant le port d'Aden et la ville de « Sheikh Othman » et « Lahej ».

Il doit être tenu compte de cette décision pour la reprise des relations commerciales avec la Turquie, annoncée au *Journal Officiel* du 23 février dernier.

Reprise des services France-Scandinavie.

La ligne suédoise Stockholms Rederiaktiebolag Svea, de Stockholm, a repris son service. Le premier départ s'est effectué vers le 7 avril, par le vapeur suédois *A. Wicander*, de Bordeaux, La Pallice et Le Havre, pour Helsingborg, Malmoë et Stockholm, avec escale directe dans ces trois ports.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser directement aux agents de la ligne : MM. Henri Ferrière, à Bordeaux ; Lucien Canaud, à La Rochelle ; E. Grosos fils, Le Havre.

Reprise des services maritimes réguliers entre la France et la Suède, la Norvège, le Danemark et la Hollande.

Le *Journal Officiel* du 4 mars 1919 contient l'avis suivant :

Les exportateurs sont informés que les Compagnies de navigation désignées ci-après ont repris leur service régulier entre la France et les quatre pays neutres du Nord :

Pour la Norvège :

Cie Fred Olsen : M. Jules Roy, à Rouen.

Cie Fearnley et Eger : M. Humbert Balguerie, 2, place Richelieu, à Bordeaux.

Cie Otto Thoresen : M. Otto Knapp, à Marseille.

Pour la Suède :

Cie Jonsson, Sternhagen et Cie : M. Jules Roy, à Rouen.

Cie Svenska Lloyd : MM. Humbert Balguerie, à Bordeaux ; P.-W. Morch fils, à La Rochelle-Pallice ; Otto Knapp, à Marseille.

Pour le Danemark :

Cie Forened : MM. Henri Ferrière, 9, place Richelieu, à Bordeaux ; P.-W. Morch fils, à La Rochelle-Pallice ; Axel Busck, 2, place de la Bourse, à Marseille ; Bauzin et Cie, Le Havre.

Pour la Hollande :

Ligne de Rotterdam : M. E. Grosos et fils, Le Havre.

Cie Smit : M. André Ferrière, 70, quai des Chartrons, à Bordeaux.

Cie Ph. van Ommeren : MM. Plate et Cie, 1, rue Dubocage, Le Havre.

Toutes les lignes de navigation, faisant le service du Danemark, de la Suède et de la Norvège, acceptent des marchandises pouvant transiter par l'un de ces pays, à destination des deux autres ; les connaissements établis pour ces marchandises sont, dans ce cas, dûment annotés au point de départ.

La Violette des Pharmaciens.

La Violette du Commerce dite des Cévennes. — On sait depuis longtemps, que la Violette des pharmaciens, est une variété du genre Viola, à pétales d'une certaine ampleur : une petite pensée teinte d'un violet pourpre (comme le dit Hariot), qui n'a rien de commun avec la *Viola odorata* ou Violette de nos jardins.

Cette variété croît naturellement dans les Alpes et particulièrement dans les Cévennes, où on la récolte d'août à juillet, pour les besoins de l'herboristerie : c'est le *Viola Sudetica* (1).

Chevalier et Soubeyran y ont trouvé une variété en mélange : la *Viola calcarata* (2), ou pensée des Alpes, à parfum doux et agréable, dit Correvon, mais moins répandue sinon dans le Dauphiné et le Jura.

Dans ce cas : *Viola odorata* ou Violette de mars du présent Codex, ne semble plus une étiquette conforme ; je ne vois que le nom générique *purpurea*, ou celui plus spécifique : *Sudetica*, pour le remplacer à l'avenir et surtout pour le distinguer de l'équivoque *Viola tricolor*, donné primitivement à la Violette des pharmaciens, mais qui revient en propre à la Pensée Sauvage dite Fleur de la Trinité.

Comme le « fameux chocolat d'antan », l'ancien Viola tricolor hortensis (petite pensée cultivée) du Midi, *blanchit en vieillissant*, non moins que les Violettes de pays, dites de mars, qui en séchant se décolorent et perdent rapidement leur odeur propre.

Depuis longtemps déjà, le commerce de l'herboristerie a pourvu à leur remplacement, disons-le, pour une fois : avantageux.

La grande Violette des Cévennes : Viola Sudetica est recueillie, ainsi que d'autres plantes médicinales, « gentiane, arnica, etc. » et vendue à la « *Foire à la Violette* » qui se tient chaque année à Ste-Eulalie, sur les confins de l'Ardèche et de la Hte-Loire, où viennent s'approvisionner les herboristes du bassin du Rhône et du Sud des Cévennes (1).

Pomet (Histoire générale des Drogues, 1694), en dehors de la Violette de mars — qu'il préfère cependant — nous parle aussi des *Violes* de couleur bleuâtre, dont les apothicaires se servent en dehors des Violettes de mars et qu'on faisait venir de Languedoc et de Provence. Cela laisserait à supposer que leur origine commerciale était déjà la même qu'aujourd'hui ? Le mal n'était pas grand, au contraire.

Ces particularités sont bonnes à connaître, et il y a lieu de féliciter MM. Lepinois et Michel, qui dans la dernière édition de l'Officine de Dorvault, ont rappelé une fois de plus l'attention sur ces variétés commerciales.

En résumé : *Viola tricolor* des anciens Codex est remplacé par *Viola odorata*, c'est déjà mieux, mais ce n'est ni suffisant, ni correct ; un jour viendra où on tiendra mieux compte de la véritable origine de la Violette commerciale désormais « ne varietur », selon toute apparence ?

La Violette officinale dans Chevallier, Guibourt et Soubeiran. — J'ajouterai à cette courte note des documents complémentaires sur la Violette officinale au temps passé (XIXe siècle).

Dans son Dict. des Drogues de 1828, Chevalier nous dit « que lorsque la Violette de mars est rare, on lui substitue quelquefois la petite pensée : Viola tricolor arvensis (1) *cultivée*, qui fournit aussi par infusion une liqueur d'une belle couleur violette tirant sur le pourpre. C'est encore cette belle espèce très connue à l'état sauvage en plusieurs localités des montagnes qui est vendue dans le commerce comme fleur de violette odorante.

Cette substitution n'offre aucun inconvénient, non plus que celle du *Viola calcarata* qui abonde dans les montagnes subalpines du Dauphiné et du Jura. On la reconnaît facilement, comme son nom l'indique, à la longueur de l'éperon.

Le principe colorant est très sensible à l'action des acides et des alcalis ; de là son emploi comme réactif pour déceler la présence de ces corps (2).

(1) *Viola Sudetica*, de Wild, plus touffue que la Calcarata, tiges plus longues couchées et dressées ; fleurs grandes d'un beau violet, striées de noir, pétale inférieure, taché de jaune à la base, éperon plus court que les pétales (mai à juillet).

(2) *Viola Calcarata*, feuilles oblongues crénelées, fleurs très grandes, violet foncé. Eperon grêle projeté en arrière et de la longueur de la corolle. Parfum doux et agréable. (juin-juillet).

(1) La Hte-Loire et le Ht-Vivarais, Boule (Masson, éditeur).

(1) Duchartre nous renseigne sur le *Viola tricolor cultivé*, dont le pourpre violet et le jaune font la base de sa coloration. C'est d'elle, paraît-il, que sont sorties les nombreuses et magnifiques fleurs connues sous le nom de Pensées ; mais il n'est pas exact, dit Duchartre, d'en attribuer l'origine seule au *Viola tricolor*, mais à des hybrides résultant du croisement de cette espèce avec le *Viola altaïca*, d'où le *Viola tricolor hortensis*.

(2) Cette réaction n'avait pas échappé à Renou (Œuvres pharmaceutiques, traduction de Louis de Serres, 1624), d'où nous tirons ces lignes amusantes dans leur simplicité : « *Admirables vertus des esprits de soulphre et de vitriol.*, mais en quelque façon que le dit *sirop Violat* soit faict, que si on adjoute et meslange quelques gouttes d'esprit acide de vitriol ou de soulphre, de violet qu'il estait auparavant, il deviendra rouge et vermeil comme rubis. Bien est vray,

Des travaux intéressants, dit Dorvault, ont été publiés sur le sirop de Violettes, à propos de son infusion en *vases d'étain*. En effet, pour obtenir une infusion d'un beau bleu, on a pensé à une *saturation* d'un acide propre de la fleur, en présence de l'étain.

D'autres l'attribuent à une sorte de *virage* produisant un soupçon de laque en présence de ce métal, ce qui paraît plus probable.

Voici comment Guibourt, dans son « Histoire naturelle des Drogues simples », nous parle des violettes utilisées de son temps : « En 1840, M. Mouchon ayant annoncé que les pharmaciens de Lyon se servaient exclusivement des violettes doubles, dont ils avaient reconnu la supériorité, j'ai pris des renseignements, dit Guibourt, sur les violettes qu'on peut se procurer à Paris et voici les quatre sortes qu'on trouve :

La violette des quatre saisons ;

La violette simple odorante de mars, qui alors venait principalement de Montreuil ;

La violette des bois qui valait moitié prix et qu'il considère comme la plus inférieure ;

La violette odorante des jardiniers des environs de Paris ;

La violette double de même provenance.

Puis, Guibourt nous parle du « *Viola tricolor hortensis* » (?), variété d'un pourpre foncé croissant dans les Alpes et les Cévennes, conservant sa couleur et récoltée par l'herboristerie ; enfin, de la *Viola tricolor du Midi*, séchée avec son calice.

Il nous répète encore — et l'officine de Dorvault également, d'après son dire — qu'il existe une variété de pensée entièrement teinte d'un violet pourpre foncé dont on fait un sirop magnifique : elle croît *naturellement* aux Alpes et aux Cévennes. On la récolte pour le commerce de l'herboristerie, parce qu'elle conserve mieux sa couleur.

Or, on se demande pourquoi cette répétition et l'absence de toute espèce de renseignement botanique, cependant que 13 ans avant lui, Chevalier signale nettement une de ces variétés de montagnes : la Calcarata.

Soubeiran (Traité de Pharmacie, 1857, t. 2) signale la *Viola odorata* comme la meilleure de toutes, puis celle des quatre saisons : variété alpine du Viola odorata, cultivé à Paris, à fleurs doubles plus odorantes (violettes de Palma, vulgo de Parme) (?), bleu pâle et qu'il faut rejeter, dit-il, pour la préparation du sirop.

Soubeiran nous parle ensuite des trois variétés commerciales : *V. sudetica, calcarata et pedata,* nullement comparables à celles que le pharmacien fait sécher lui-même. Pour cela, on sépare les cépales du calice ou les monde de leurs onglets (!) et on les fait sécher rapidement au grenier ou à l'étuve ; ensuite on les enferme en flacons bien secs et goudronnés (tout cela est bien changé) !

En fin de compte, Soubeiran finit par reconnaître que les variétés montagnardes, ayant des propriétés identiques, peuvent être substituées sans inconvénients.

La violette et ses préparations (jadis et aujourd'hui). — On trouve la *Viole* ou *Violesle* dans l'*Antidotaire Nicolas :* traduction française du XIV[e] s. (rééditée par le D[r] P. Dorveaux ; Welter (1896), Paris), où il est question de l'huile violat, du sirop violat et du sucre violat.

Renou (Œuvres pharmaceutiques, 1608), s'étend longuement sur le *syrop Violat*, le miel, la conserve et l'huile violat, ainsi que les trochisques, d'après Mésué.

Les préparations de violettes étaient très en faveur dans la pratique médicale, au XVII[e], et nous les retrouvons encore au complet, dans la Pharmacopée de Charas, au XVIII[e], en 1753 : « Quoique le sirop Violat soit à présent fort commun parmi les apothicaires et inconnu *chez les Dames* (1), néanmoins, dit Charas, on y réussit si peu que je me trouve engagé... »

Baumé relate encore toutes ees préparations dans ses *Eléments de Pharmacie*, de 1795.

Les noms de sirop Violat, de conserve de violette, d'huile par infusion, d'eau distillée, se rencontrent assez fréquemment sur les Chevrettes et les anciens vases de pharmacie de ces temps-là.

Leurs inscriptions (2) ont été relevées par le D[r] Dorveaux, dans « les Pots de Pharmacie », Paris, 1908, Maloine.

Aujourd'hui, la violette fait partie des espèces béchiques dites Quatre fleurs, *où elles ne figuraient pas*

---

que peu de personnes croyent une telle métamorphose, mais ceux qui sçavent ce que c'est, ne s'en estonnent point et ceux qui ne le sçavent pas et le voyent en effect, en sont du tout esmerveillez. »

---

(1) Dans le « Livre Journal de Lazare Duvaux », orfèvre de la Cour, 1748-1758, publié par l'historien d'art Courajod, en 1873, nous trouvons une recette de pot-pourri *du temps*, comprenant 37 ingrédients aromatiques (nous la donnerons un jour dans la *Parfumerie Moderne* avec quelques entours sur les intéressants et très artistiques vases destinés à recevoir la composition parfumée).

Pour la *Violette*, il est dit dans la recette de Mme Menjaud : « 2° il faut mettre 4 à 5 poignées de fleurs de violette, laquelle fleur doit être épluchée comme pour *faire du sirop*.

Charas avait raison de dire que c'était là une des occupations des mondaines de son temps.

(2) Nous en relevons quelques-unes pour les collectionneurs de vieilles chevrettes et de vieux pots (XVII[e] et XVIII[e] siècles), S. Violat, S. violarum, S Y. violæ, S Y. violati (sur un pot italien), S Y R. viol célest, sirupus violarum celestis, pour un sirop de violettes *supérieur* (!) S Y R. viol. sol. : sirop violat solutif. — Cons : violarum. M. (miel) violat. — Oleum violarum.

Nous possédons une de ces chevrettes telle qu'elle est figurée p. 66. (Voir note et figures ci-jointes.)

autrefois. Ces espèces primitivement au nombre de quatre, furent ensuite de cinq, puis de sept aujourd'hui, y compris la violette du commerce.

La fleur de violette se vend encore isolément à Paris et dans certaines contrées de la province.

Le sirop de violette est de moins en moins demandé, bien qu'il se débite encore dans certaines localités où il conserve une clientèle relativement fidèle, mais dont les rangs s'éclaircissent tous les jours.

Attribution plus ou moins pittoresque du nom de Violette à différentes plantes.

Violette de Théophrate, de février ou de la Chandeleur à la *Nivéote*.

Violette d'eau, à la *Hottonie*.

Violette des jardins, à la *Pensée*.

Violette des champs, à la *Pensée sauvage*.

Violette de mars, à la *Violette odorante simple ou double*.

Violette des Matrones, à la *Julienne*, aux délicieuses cassolettes.

Violette de Marie, au *Gantelet* ou *Campanula medium*.

Violette de Serpent, des Sorciers ou des morts, à la *Pervenche*.

Enfin, les Orientaux appellent le *Jasmin* : la Violette blanche.

La Nivéote ou Perce-Neige. Son nom grec « *leucoïum* », ne veut pas dire autre chose que Violette blanche.

La Hottonie, dont le nom rappelle le savant hollandais du XVIIe siècle, Hotton, est une primulée aquatique, à fleurs rosées en grappes, d'un joli aspect. Elle abonde dans la petite *rivière de Cormentreuil, près de Reims*. Dans ce pays, existait une petite fabrique de Madeleines, genre Commercy, mais plus petites, qui se vendirent en Champagne, pendant la guerre de 1914 à 1918 ! jusqu'à ce que l'*usinette* ne puisse plus tenir sous les obus. Je relate le fait, pour les futurs herborisants de cette contrée : « *Remember* », comme disent les Anglais !

La Violette des Matrones, parce que, dit Lémery, elle a commencé à être cultivée par les femmes. C'est la Julienne ou *Juliane* (comme on disait autrefois), aux délicieuses cassolettes. La giroflée jaune étant le rameau ou *Bâton d'or*, la Julienne est le *Bâton d'argent*. C'est la Violette musquée, la cassolette ou giroflée des Dames ; elle est blanche, mais parfois violette ou purpurine aussi.



Nous possédons une de ces Chevrettes telle qu'elle est figurée dans Monal « *Les Maîtres apothicaires de Nancy* » au dix-septième siècle ; 1917, chez Berger-Levrault, Nancy, (p. 123).

Notre Chevrette porte sur une seule ligne dans le cartouche (feuilles et fleurons peints en gros bleu) :

SIROP VIOLAT

N.-B. — Ces vases Chevrettes étaient très répandus en Lorraine et en Champagne.

Juliennes, Quarantaines, Cocardeaux, Giroflées, Matthioles, sont des Crucifères horticoles, des plus intéressantes, douées d'odeurs suaves, qui plaisent à tout le monde. C'était les *Violiers* et les *Hespéris* des anciens Adonistes.

La Violette de Marie ou *Mariette*, dite aussi *Marine*, *V. Maritime*, par corruption sans doute, et qu'il plaît à Renou d'appeler Violette de Marius (?) est une campanule du Midi de la France, très commune dans les bois de la Riviera. C'est le *Gantelet* des Provençaux, au singulier calice recourbé, recouvrant en grande partie le tube calicinal. Elle est cultivée dans nos jardins ; une de ses variétés donne des fleurs d'un violet profond, magnifique, d'un très bel effet. Ses jolies corolles forment un groupe de Clochettes, pourquoi on la nomme *Carillon* : nom charmant, très approprié à cet assemblage d'idéales petites *Campanes*, auxquelles il ne manque que... la parole.

La Pervenche. Je la connaissais comme fleur du Souvenir, rappelant le doux Jean-Jacques ; mais jamais je n'ai rien trouvé au sujet de ses noms diaboliques ou macabres. E. Gilbert (Les Plantes Magiques), la signale comme *Violette des Sorciers*, sans plus.

La Violette de Baitton et le Madrigal de Desmarets. Le bouquet de violette du pharmacien « Quastre Mars ».

Une anecdote sur la Violette

Nous la rencontrons dans le dictionnaire de la Table du Dr Brémond (Doin, 1884).

Un jour d'herborisation dans la forêt de Fontainebleau, une jeune fille étudiante, présenta une violette au regretté professeur Baillon, dans une intention symbolique — il n'était même pas académicien — Baillon avec un sourire malin récita, dit-on, ces vers à l'herborisante en herbe :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour
Reptile vigilant, je me cache sous l'herbe
Mais si, sur votre sein, je puis mourir un jour
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

On pourrait penser à l'aspic de Cléopâtre ! Mais non, c'est un simple travestissement du Madrigal Desmarets — que Brémond attribue *à tort* à Chapelain — pour la Violette de la Guirlande de Julie, qui nous a été si souvent servi depuis. J'en donnerai ici l'*origine* rencontrée in « Menagiana », 1715, 10, 2, p. 300, *Recueil des conversations et des mots de Ménage :* Agidius Menagius, publié en 1693, réédité en 1694, et complété par la Monnoye, 1712-1729 : « Tous les beaux

esprits qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet formèrent un jour le dessein de faire une guirlande pour mettre sur la tête de Julie. C'était Mme de Rambouillet, nommée Julie d'Angemmes. Les uns prirent une fleur, les autres une autre et chacun fit des vers sur la fleur qu'il avait choisie.

M. Des Marets de St-Sorlin choisit la *Violette* et fit ces vers *auxquels*, dit Ménage, je donnai le prix par dessus les autres :

« Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;
Mais si, sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe ».

Voici un bouquet d'un tout autre genre :

Tantôt placé dans un gentil corset,
Tantôt ornant une fine ceinture
On vit votre petit bouquet
Régner partout : odorante parure.

Ce petit quatrain, d'après Brémond, serait emprunté aux poésies d'un pharmacien, signant *Quastre Mars*, non ennemi de la Muse (il faut croire).

La Violette dans l'Ecole de Salerne

J'allais oublier ce que l'Ecole de Salerne a bien pu dire de la Violette médicinale. J'ai recours pour cela — en lui donnant la préférence — à *L'Art de conserver sa santé*, composé par l'Ecole de Salerne, traduction nouvelle en vers français, par B. L. M., augmentée d'un traité sur la Conservation de la Beauté des Dames et de plusieurs autres secrets utiles et agréables « à Paris, par la Cie des Libraires. MDCCLXXVI, 1777 » :

Les Violettes, lat. : Violæ
Crapula discutitur, capitis dolor atque gravedo
Purpuream dicunt violum curare caducos.

Pour dissiper l'ivresse et chasser la migraine
La violette est souveraine.
D'une tête pesante, elle ôte le fardeau
Et d'un rhume fâcheux délivre le cerveau,
Guérit même l'épilepsie (!)

Le modeste auteur B. L. M. nous dit dans son *Discours sur l'Ecole de Salerne*, p. 115, en parlant de *ses vers* : « Après tout, c'est l'Ecole de Salerne que je donne. Je l'ai traduite par amusement, je la donne par *complaisance*. (Merci.) Je me suis bien gardé d'y employer les vers héroïques (?)...

— Ah ! B. L. M., voilà qui nous suffit, vous avez joliment fait ; le mieux, comme vous savez...

Sézanne, février 1919.

E. Gérardin,
Membre de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

L'Armoise de Marrakech.

Notre correspondant de Marrakech nous prie d'examiner un produit aromatique marocain constitué par des débris floraux d'une composée abondamment répandue dans cette région.

Ce produit possède une odeur puissante qui n'a pas son égale, à notre connaissance, dans la famille des composées ; son parfum est cependant comparable à celui de l'*Artemisia glutinosa J. Gay*, forme d'armoise qui végète et élabore du camphre en compagnie du *Camphorosma monspeliaca* sur les plages rocheuses de notre littoral méditerranéen, au Cap d'Antibes en particulier.

Autant que nous avons pu en juger, malgré le mauvais état de l'échantillon, ces fleurs appartiennent à l'espèce *Artemisia Herba-alba Asso* ou à une forme voisine.

L'*A. Herba-alba* est très commune dans la région des Hauts-Plateaux en Algérie et en Tunisie. Elle existe en Espagne et en Orient. Elle est indiquée au Maroc par Ball, *Spicilegium florae maroccanae*, p. 513, à Tanger et dans le Maroc méridional, à Shedma et à Ourika. C'est la seule armoise signalée au Maroc avec l'*A. Absinthium* bien connue. Il existe cependant une espèce voisine, l'*A. maroccanae Cass. mss.* dont aucune description n'a été publiée ; peut-être notre armoise de Marrakech se rapporte-t-elle à cette dernière espèce ?

Les échantillons d'*A. Herba-alba* que nous possédons proviennent du col de Sfa, près de Biskra, et datent de 1912 ; nous pouvons affirmer cependant que cette plante, en Algérie tout au moins, possède une odeur d'absinthe différente de celle que nous observons. L'échantillon de Marrakech n'a pas l'odeur de camphre commune aux armoises ; cependant un parfumeur exercé y reconnaîtrait facilement celle du camphène si caractéristique.

Rappelons que l'essence d'*A. Herba-alba* contient surtout du camphène et, en plus faible proportion, du camphre et de l'eucalyptol.

En Syrie, le nom arabe de l'*A. Herba-alba* est Shîh, celui de la plante de Marrakech, Sîh'ra-Krissi.

Nous pouvons conclure de ce qui précède que, si l'armoise de Marrakech n'est pas *Artemisia Herba-alba Asso*, elle en est du moins très proche parente et nous promet une essence non moins intéressante.

Nous engageons notre correspondant à en poursuivre l'exploitation, mais regrettons encore une fois que nos fabricants d'essences français manquent d'initiative bien souvent et se laissent devancer par leurs camarades des colonies... ou de l'étranger; nos armoises françaises (1), si variées et si répandues, méritent elles aussi d'être étudiées et exploitées et nous avons là une gamme d'essences au parfum agreste et persistant qu'il est déplorable de négliger.

Jean Gattefossé.

---

(1) *Parfumerie Moderne*, février 1916, page 40.

Les Produits chimiques et pharmaceutiques en Allemagne.

Il est toujours dangereux de s'abriter derrière des formules toutes faites, mais plus encore dans les compétitions économiques que partout ailleurs. Trop longtemps les Britanniques, confiants dans l'avance acquise, ont cru qu'il suffisait d'accoler aux produits de l'industrie allemande, l'épithète « Made in Germany » pour entacher ceux-ci d'infériorité. Et nous-mêmes, toujours insuffisamment renseignés, n'avons-nous pas usé et abusé de l'expression « camelotte allemande » pour désigner le flot de produits que notre redoutable voisin déversait sur nos marchés et ceux du monde entier ? La guerre qui s'achève, en portant à un degré insoupçonné les moyens de destruction employés jusqu'alors, s'est chargée de rappeler, entre autres dures vérités, à ceux d'entre nous qui n'y prenaient garde ou qui l'ignoraient, que justement dans le domaine de la chimie industrielle, où plus qu'ailleurs la collaboration de la science et de la main-d'œuvre est intime et nécessaire, les Allemands avaient conquis une place absolument prépondérante, presque un monopole de fait.

Sans doute, savants et industriels, chez nos Alliés comme chez nous, ont rattrapé et par la suite dépassé, au cours de la guerre, la production allemande en explosifs; très vite ils ont trouvé une réplique victorieuse à l'infernale chimie des gaz asphyxiants. Mais il faut néanmoins reconnaître que l'Allemagne, malgré le terrible handicap du blocus maritime, a toujours pu alimenter largement ses fabriques de munitions et celles de ses alliés de tous les produits chimiques nécessaires.

Quelques chiffres mieux que de longs développements, nous feront saisir toute l'importance qu'avait prise avant la guerre l'industrie chimique allemande.

Tandis que, dès 1897, d'après le relevé officiel de l'Empire, la valeur totale des produits chimiques fabriqués atteignait presque un milliard de marks, nous voyons les exportations de ces mêmes produits passer de 278 millions en 1891 à 408 millions en 1907 et à 753 millions en 1911. Le montant des capitaux engagés dans cette industrie atteignait dès lors 800 millions de marks et a dépassé le milliard au cours de la guerre.

Rien que pour l'acide sulfurique, la production des usines allemandes a dépassé 1.600.000 tonnes en 1912.

Pour les colorants artificiels, leur situation était plus privilégiée encore puisqu'elles fournissaient plus de 90 % de la consommation mondiale avec un chiffre d'exportation de 225 millions de marks.

Enfin, la prépondérance allemande était tout aussi marquée dans un domaine étroitement lié aux précédents, celui des produits pharmaceutiques. Toutefois, les données numériques sont ici plus difficiles, ces produits ayant été souvent lancés et vendus à l'étranger avec une fausse étiquette nationale.

Il semble que la France, patrie des Lavoisier, des Gay-Lussac, des Chevreul, aurait pu disputer à l'Allemagne la première place dans les industries dérivées de la chimie. Pour cela, il eut fallu faciliter les rapports entre les savants et les industriels. Les premiers, trop confinés dans leur laboratoire, voyaient une administration à courte vue leur marchander les moyens d'action. C'est un chimiste français, Roussin qui découvrit, dès 1875, les premiers représentants de la magnifique série des azoïques ; c'est l'industrie allemande, mieux préparée, qui recueillit tout le bénéfice de cette découverte. Et c'est trop tardivement que nos industriels ont compris la nécessité d'attacher à leurs usines des chimistes spécialisés et pourvus de laboratoires richement dotés.

Au premier rang des établissements qui ont fondé la suprématie de la chimie industrielle allemande, il faut citer la « Badische Anilin und Soda Fabrik » dont la seule usine de Ludwigshafen couvrait 250 hectares et employait plus de 400 chimistes et 4.000 ouvriers. Cette société était plus particulièrement spécialisée dans la fabrication des matières colorantes dérivées de la houille.

C'est elle qui découvrit le rouge d'alizarine synthétique qui ruina chez nous la culture de la garance. On sait que pour favoriser cette culture, Napoléon III avait adopté le pantalon rouge pour nos fantassins. En 1914, bien que la garance eût à peu près disparu et que la France ne fabriquât pas d'alizarine, les pantalons rouges existaient encore : ils étaient teints avec de l'alizarine allemande.

Les « Farbwerke de Hoechst » étaient aussi importantes que la firme précédente et possédaient des ramifications dans le monde entier. Avec leurs 300 chimistes et leurs 7.000 ouvriers, elles produisaient plus de 8.000 types de colorants ainsi que des produits pharmaceutiques, tels que l'antipyrine, le pyramidon, le dermatol, la préparation arsénicale d'Ehrlich n° 606 ou Salvarsan, etc.

La Société « Für Anilin Fabrikation » de Treptow dont la fabrication s'étendait des matières colorantes tirées du goudron au parfum, prenait rang immédiatement derrière les précédentes. De ses usines sortaient en outre des produits pharmaceutiques et photographiques (plaques A.G.F.A.).

C'était encore, pour ne citer que les établissements les plus connus, la maison Bayer, de Leverkusen, qui avait lancé chez nous le véronal, le sulfonal, l'aspirine et enfin la somatose ou pilule-aliment ; Merck, de Darmstadt, qui fabriquait pour nous en quantités énormes la morphine, la quinine, la spartéine, les alcaloïdes rares de l'opium ;

Schering, de Berlin, qui introduisit en France un grand nompre de spécialités pharmaceutiques nouvelles, entre autres l'urotropine, et, dans le domaine de la photographie, la marque « Helios ».

Tous ces produits, en particulier les spécialités pharmaceutiques auxquelles la langue médico-grecque procurait un passeport commode et qui, de plus, étaient placées sous le couvert de spécialistes aux noms bien français et soutenues par une intarissable publicité, régnaient sans conteste sur notre marché. Et, le snobisme de la clientèle aidant, on voyait nos pharmaciens acheter aux Allemands le véronal 240 fr. et l'aspirine 50 fr. le kg., alors que des maisons françaises leur offraient ces mêmes produits respectivement à 80 et 10 fr. le kg.

Après la déclaration de guerre, grâce à une mobilisation industrielle prévue depuis longtemps et exécutée avec autant de soin que la mobilisation militaire, 30.000 chimistes restèrent à la disposition des professeurs et chefs d'entreprise. On cite tel savant allemand, auteur de l'un des procédés de fabrication synthétique de l'ammoniaque, qui disposait de 200 chimistes dans ses laboratoires.

Un des premiers problèmes posés par la guerre, fut de suppléer au manque de nitrate naturel, fourni par le Chili, et dont l'Allemagne importait 775.000 tonnes par an. Le blocus de l'Entente ayant tari cette source d'azote, nos ennemis durent, par leurs propres moyens, assurer les besoins de leur agriculture et ceux de leurs fabriques d'explosifs en azote ammoniacal et en acide azotique.

Déjà, avant la guerre, la distillation de la houille donnait 500.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, mis presque en totalité à la disposition des agriculteurs. Depuis, on a obtenu l'ammoniaque par synthèse en réalisant l'union directe de l'azote et de l'hydrogène en présence, semble-t-il du fer finement divisé et sous une pression de 200 atmosphères. L'azote nécessaire à cette opération est obtenu en partant de l'air atmosphérique avec une dépense réduite d'énergie (16.000 chevaux pour 50.000 tonnes d'azote). Cette fabrication qui fonctionnait déjà avant la guerre a été plus que décuplée depuis. La Badische Anilin, notamment, a installé d'importantes usines d'ammoniaque synthétique.

On a également obtenu l'ammoniaque en décomposant par l'eau sous pression la cyanamide calcique.

Grâce à cette large production d'ammoniaque, l'Allemagne a pu produire l'acide azotique et le nitrate de soude.

Par le procédé d'Ostwald, on oxyde de grandes quantités d'ammoniaque dans de grands tubes chauffés au coke. Le rendement fut de 90 à 95 %. Ce procédé fut exploité en grand par la société Bamag qui, dès 1915, possédait une trentaine d'installations capables d'oxyder chacune plus de 12 millions de kilogrammes d'ammoniaque par an.

Une communication au Reichstag, par le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, établit que les produits azotés fabriqués en Allemagne pendant l'année 1916, correspondent à 400.000 tonnes d'azote combiné, équivalant à 2.500.000 tonnes de nitrate de soude, soit environ la totalité de l'exportation annuelle du Chili.

Un examen analogue établirait que l'industrie allemande qui, avant la guerre, demandait à l'importation environ 300.000 tonnes de soufre, tant à l'état natif que sous forme de pyrites, a pu faire face à tous ses besoins en traitant les blendes, les sulfates naturels de magnésie, de baryte et surtout de calcium, en améliorant la récupération des produits sulfureux provenant de la distillation de la houille.

Ce bref aperçu aura suffi à nous montrer que l'industrie chimique allemande, tout à fait hors de pair au moment de la déclaration de guerre, a su, au cours des hostilités, déjouer toutes les rigueurs de notre blocus. Elle seule, et non pas les armées du Kaiser, est sortie « invaincue » de la guerre. Que sera-t-elle demain ? Grave problème dont la situation politique chez nos ennemis n'est pas la moindre inconnue. Mais s'il faut en croire le « Laissez-nous travailler » que l'on répète sans cesse là-bas à nos représentants diplomatiques et militaires, à nos journalistes, l'industriel allemand n'a pas abdiqué et se dispose à intervenir avec toute la vigueur que l'on sait dans la lutte économique future.

A nous d'être prêts pour la riposte ; et, en profitant des leçons du passé, de vaincre dans ce domaine aussi, d'abord sur notre territoire et, si possible, sur le marché international. Et puisqu'on a tant parlé d'union sacrée, réalisons celle du savant et de l'industriel. Que l'on ne voie plus désormais chez nous un Carrel s'en aller par delà l'Atlantique poursuivre ses expériences avec de l'argent américain, ni surtout un Charles Tellier mourir dans la misère.

J. Chamandray.

Société RAISSAC & Cie

Nous apprenons que la Société Raissac et Cie, dont le siège est à Revel (Hte-Garonne), et qui existe depuis 1854, sous le nom de Distillerie de la Montagne-Noire, pour la culture et la distillation de la menthe, vient de se dissoudre.

L'un des deux associés, M. Louis Raissac, conserve à Revel l'exploitation des cultures et les établissements pour la distillation des menthes fraîches.

En même temps, il crée à Toulouse une usine pour la rectification de ces essences et la fabrication du menthol.

Le siège de la nouvelle usine est 12, rue Périgord, Toulouse (Haute-Garonne).

Nos Ressources végétales odorantes. *(suite)*

LILIACEES.

Allium. Le genre *Allium* comprend un grand nombre d'espèces présentant l'odeur bien connue de l'ail commun (*A. Sativum*). Quelques-unes ont une odeur très puissante :

Allium vineale, *Scorodoprasum* (Rocambole), *Ampeloprasum* (Carambole), *Allium triquetrum*, *roseum*, etc.

Les essences de l'Ail des Ours (*A. ursinum*), de l'Oignon (*A. Cepa*) sont connues.

L'odeur des *Allium Porrum* (Poireau) et *polyanthum*, *siculum* et *fragrans*, est assez différente des précédentes.

AROIDEES.

Acorus Calamus (Acore), très aromatique, essence exploitée en Europe et au Japon.

GRAMINEES.

Anthoxanthum odoratum (Flouve), graminée odorante.

Nardus stricta (Nard), assez odorante à sec.

Plantes Françaises à fleurs odorantes

Type : Violette, Cyclamen, etc.

RENONCULACEES.

Clematis Flammula, saveur brûlante, odeur de miel.

Clematis Vitalba (Vigne blanche), odeur de miel.

BERBERIDEES.

Berberis vulgaris, odeur fade et pénétrante.

NYMPHEACEES.

Nymphea alba (Nénuphar blanc), odeur suave.

Nuphar luteum et pumilum (Nénuphar jaune), odeur plus faible.

CRUCIFERES.

Diplotaxis tenuifolia et muralis, odeur agréable.

Cheiranthus Cheirei (Giroflée jaune), forte odeur, essence étudiée.

Erysimum pumilum (Velar), odeur faible.

Erysimum ochroleucum, très odorantes.

Sisymbrium strictissimum, odeur agréable.

Lunaria rediviva (Lunaire), odorantes.

Alyssum maritimum (Alysson marin), un peu odorantes.

Alyssum spinosum, odorantes.

Cochlearia anglica (Cranson), très odorantes.

Cochlearia officinalis (Cochleaire), odeur agréable, essence étudiée.

Thlaspi rotundifolium, odeur très agréable.

VIOLARIEES.

Beaucoup de Violettes ont une odeur suave et agréable. En France nous possédons :

Viola odorata, *alba*, *collina*, *ambigua*, *mirabilis*, qui sont plus ou moins odorantes.

RESEDACEES.

Reseda odorata, odeur suave très prononcée, essence exploitée.

CARYOPHYLLÆES.

Lychnis macrocarpa, odeur agréable.

Lychnis vespertina, fleurs odorantes la nuit.

Saponaria officinalis (Savonnière), odorantes.

Dianthus superbus (Mignardise des prés), odeur très agréable.

Dianthus monspessulanus, *gallicus*, *cœsius*, fleurs odorantes.

Dianthus caryophyllus, assez odorant, essence étudiée.

TILIACEES.

Les divers Tilleuls possèdent des fleurs extrêmement odorantes.

AMPELIDEES.

Les fleurs de la Vigne sont très odorantes selon les variétés.

RHAMNEES

Rhamnus Alaternus, souvent odorantes.

PIROLEES.

Pirola uniflora et *rotundifolia*, odeur suave.

PAPILIONACEES.

Spartium junceum (Genêt d'Espagne), odeur suave prononcée, essence exploitée.

Genista ephedroides (Corse), très odorantes.

Genista purgans, assez odorantes.

Cytisus alpinus, odeur agréable.

Lupinus luteus (Lupin), très odorantes.

Melilotus arvensis et officinalis, très odorantes, surtout après dessiccation, essences étudiées.

Trifolium alpinum (Réglisse de montagne), saveur sucrée.

Trifolium nigrescens, odorantes.

Robinia pseudo-acacia (Acacia), odeur très puissante, essence exploitée.

Lathyrus tuberosus (Anottes), assez odorantes.

Lathyrus silvestris, parfois odorantes.

ROSACEES.

Rosa Pouzini, glandes odorantes abondantes.

Rosa fœtida, odeur de térébenthine.

Agrimonia odorata, forte odeur de térébenthine.

Cratœgus monogyna (Aubépine), odeur suave.

ONOGRARIEES.

Œnothera biennis (Onagre), odeur agréable et douce.

Œnothera suaveoleus, odeur de *fleurs d'oranger*.

CRASSULACEES.

Rhodiola rosea, odeur de rose persistante.

CAPRIFOLIACEES.

Adoxa Moschalellina, légère odeur de musc.

Linnea borealis, odorantes.

Sambucus Ebulus el nigra, fleurs à odeur de miel.

Viburnum Lanlana (Maucienne), très odorantes.

Lonouicera implexa (Chèvrefeuille des Baléares).

Lonouicera Caprifolium (Ch. eommun), *étrusca-pyrenaica*), odeur suave.

Lonouicera Periclymenum (Ch. des bois).

RUBIACEES.

Galium Cruciala (Croisette), odeur de miel.

Galium verum (Caille-lait), très odorantes.

Galium comelerrhizon, odeur agréable.

Asperula taurina et *odorala*, odorantes le soir ou après dessieeation, essence exploitée.

VALERIANEES.

Cenlraulhus ruber, odorantes.

DIPSACEES.

Scabiosa suaveoleus, odeur suave.

COMPOSEES.

Pelasiles fragrans (Héliotrope d'hiver), forte odeur de vanille.

Pelasiles pralensis, odeur faible.

ERICINEES.

Erica arborea, odeur puissante.

PRIMULACEES.

Cortusa Mallhioli, forte odeur de miel.

Lysimachia nummularia, odeur de prune fourrée.
prune pourrie.

Primula auricula, odeur suave très prononcée.

Primula officinalis el suaveoleus, très odorantes, essence étudiée (?)

Primula marginala et graveoleus, odeur forte.

Primula latifolia, viscosa, variabilis, odorantes.

Cyclamen europeum el neapolitanum, odeur suave très agréable.

OLENIEES.

Syringa vulgaris (Lilas), odeur agréable.

Ligustrum vulgare (Troëne), odeur de miel.

Jasminum fruticaus, odorantes.

APOCYNEES.

Nerium Oleander (Laurier-Rose), odorantes.

ASCLEPIADEES.

Cynauchum aculum (Scamomée), très odorantes.

Asclepias Cornuli (Herbe à la ouate), odeur agréable.

Vinceloxicum officinale (Dompte-venin), odeur agréable.

CUSCUTACEES.

Cuscula corymbosa el Epilhynum, odorantes.

BORRAGINEES.

Myosotis alpestris, légère odeur de primevère.

SCROFULARINEES.

Anlirrhinum Asarina, odeur très agréable.

Linaria thymifolia, odorantes.

OROBANCHEES

Orobanche Cruenla, forte odeur de Girofles.

Orobanche caryophyllacea, Epilhymum, speciosa, rubens, Teucrii, sont toutes des fleurs à odeur de girofles.

LABIEES.

Slachys recta, odorantes.

GLOBULARIEES.

Globularia Alypum, odorantes.

DAPHNOIDEES.

Daphne Cneorum et Gnidium, odeur suave très prononcée.

Daphne slriala, alpina, Mezereum, Laureola, odeur suave très agréable.

LAURINEES.

Laurus nobilis, odorantes, essence exploitée (feuilles surtout).

SAUTALACEES.

Osyris alba (Rouvet), odorantes.

Son proche parent *O. tennifolia* fournit l'essence de Santal Est-Africaine.

ELEAGNEES.

Eleagnus auguslifolius (Chalef), odeur agréable très forte.

LILIACEES.

Lilium candidum (Lis), odeur suave.

Endymion nutaus, odeur de Jacinthe, essence étudiée.

Hyacinthus orientalis, odeur agréable, essence exploitée.

Muscari racemosum et negleclum, odeur de prune.

Muscari crolryoides, odeur suave.

Muscari Motelayi et Lelievrei, odeur suave et fugace.

Les Muscaris broyés donnent une très forte odeur musquée agréable.

Hemerocallis flava (Lis jaune), odeur de fleurs d'oranger.

Paradisia Liliastrum, odeur suave et pénétrante.

J. G. *(A suivre.)*

Brevets nouveaux.

HABILLEMENT. — FER A ONDULER LES CHEVEUX, DONNANT L'ONDULATION D'APPARENCE NATURELLE. Brevet n° 485.290.

Par MM. DEMETRE ROSESCO et LOUIS HECKER, résidant en France. — *Demandé le 10 mars 1917, à 14 h. 32 m., à Paris.* — Délivré le 5 octobre 1917. — Publié le 27 décembre 1917.

Cette invention a pour objet un fer à onduler les cheveux, dont le maniement est facile, pratique et à l'aide duquel on obtient l'ondulation d'une façon durable.

La figure n° 1 montre l'ensemble du fer ouvert.

La figure n° 2 et 3, les branches à vues de profil et de face.

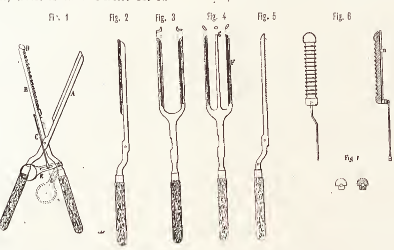
La figure n° 4 et 5, les branches B également de face et de profil.

La figure n° 6 montre l'organe ondulateur D en plan et en coupe longitudinale.

La figure n° 7 montre également l'organe ondulateur vu en bout et en coupe.

Le fer à friser est composé de deux branches A et B, d'un organe ondulateur D, d'un levier anneau E et d'une tige C figure n° 1.

La branche A se compose de deux tiges concaves figure n° 3, la branche B se compose de trois tiges figures n° 4 dont celle du milieu est ronde, et reçoit l'organe ondulateur D, les deux autres latérales sont convexes et cannelées comme la figure n° 5 le démontre.



Entre les tiges de la branche B on a un corps ondulateur figure n° 6 à 7 qui glisse sur la tige G.

Les cannelures F qui sont pratiquées sur la partie antérieure de la tige B figure n° 5 ont pour but de retenir les cheveux en arrière ou en avant par rapport au déplacement du corps ondulateur D.

La manière de s'en servir est la suivante :

Premier mouvement, après avoir chauffé le fer, on introduit les branches A dans les cheveux et on ferme en s'assurant que l'anneau E est en arrière.

Pour obtenir la première ondulation on pousse l'anneau avec l'index en avant jusqu'à fin de course, l'anneau entraîne la tige C et fait avancer l'organe ondulateur D qui produit par ce fait la première ondulation.

Deuxième mouvement, on ouvre le fer et on le replace à la suite de la première ondulation en ayant soin que le corps ondulateur D se trouve en haut, on ferme le fer et on tire l'anneau E jusqu'à fin de course, et on obtient la deuxième ondulation et ainsi de suite.

RÉSUMÉ

Le présent fer à onduler comprend un organe ondulateur pouvant être déplacé en avant et en arrière à l'aide d'un levier et par rapport aux branches cannelées qui maintiennent les cheveux tout en les laissant glisser, comme entre les dents d'un peigne, forment l'ondulation.

DEMETRE ROSESCO et LOUIS HECKER.

De nouveaux jours.

Le vote de la loi sur la journée de huit heures a causé quelque émoi. Voici venir encore de nouveaux jours. Que seront-ils? Ah! je vous prie de ne pas hocher la tête d'un air sombre! Vous, gros industriel, producteur, — vous aussi, brasseur d'affaires, négociant, commissionnaire, — qui conduisez les autres, vous qui êtes les cadres de notre armée du travail, — ne voyez pas l'horizon trop noir.

Examinons ensemble où nous en sommes.

Après la hausse incessante des salaires, au moment où ils semblaient devoir enfin se stabiliser, l'application de la journée de huit heures vient encore bouleverser tous les calculs et toutes les prévisions. Une fois de plus, se pose le problème de la production et des prix de revient et, certes, il faut y réfléchir sérieusement.

Que faire? Alors que la France a perdu tant de cerveaux et tant de bras, on peut penser qu'une différence en moins de 600 heures de travail par an, soit 60 jours (de l'ancienne journée) n'est pas négligeable. Il semble bien qu'au moment où notre pays avait à donner son plus rude effort, il eut mieux valu différer quelque peu cette réforme et attendre qu'une convention internationale l'ait fait adopter du monde entier.

D'autre part, la France doit tout au peuple qui a versé un sang précieux pour la sauver, qui n'a pas mesuré ses sacrifices. Aux jours de combats, les soldats ont *travaillé* jour et nuit — et quel travail! — à la grande œuvre de la délivrance. Ils n'ont pas ménagé leur peine, ils n'ont pas épargné leur vie. Les voici de retour, va-t-on maintenant leur refuser ce qu'ils réclament depuis si longtemps? La patrie peut-elle dire *non* à ceux qui furent sa sauvegarde?

En vérité, cela eût été difficile et nos parlementaires qui ont voté si rapidement la loi de 8 heures n'ont pas cru pouvoir faire autrement. Sans doute ont-ils eu raison.

Nous voici donc en face d'une situation qui n'est pas, à première vue, absolument folâtre. D'une part, la nécessité pour la France de produire beaucoup et d'exporter autant qu'il se peut pour relever son change, pour reconstituer sa richesse, — d'autre part, le handicap formidable que constitue pour notre production vis-à-vis de la production étrangère, — la cherté de la main-d'œuvre, la diminution des heures de travail.

Nous devons, sous peine de mort, produire et vendre beaucoup; or, nos moyens de production sont faibles et nos prix de revient élevés ne nous permettent pas de coter nos produits à des prix avantageux.

Que faut-il faire?

Voici, à notre avis, ce qu'il est possible de tenter : l'industriel se tournera du côté de l'ouvrier et lui montrera la situation telle qu'elle est, puis il demandera aux syndicats ouvriers d'abandonner leur politique de restriction de la production. Il leur demandera d'adopter la formule de leur leader Jouhaux : « Le maximum de production dans le minimum de temps et pour un maximum de salaire ». Cette formule est bonne et son application donnerait les résultats les plus heureux.

Ajoutons à cela la spécialisation méthodique, l'utilisation toujours plus grande du machinisme, — et peut-être

arriverons-nous à produire suffisamment.

Il serait bon, également, que l'on permît l'importation plus large des denrées de première nécessité pour éviter la hausse constante du prix de la vie. La chaussure que nous payons en France, de 60 à 100 francs (pour homme) vaut, paraît-il, en Espagne, de 25 à 35 pesetas... Cela dit tout, et l'on comprend que l'ouvrier français soit plus exigeant que l'ouvrier espagnol.

Nous nous rendons très bien compte des difficultés qu'il y a pour doser savamment les importations afin d'éviter la dégringolade rapide de notre change, — mais nous pensons cependant qu'il y a quelque chose à faire dans le sens de l'élargissement de la manière de procéder actuelle puisqu'une organisation telle que la Chambre de Commerce de Lyon adresse au Ministre du Commerce la lettre ouverte que nous publions plus loin.

Certains ont voulu voir dans ces excessives restrictions d'importation, le désir de sauvegarder des intérêts privés, — nous ne pensons pas ainsi et nous croyons seulement que les mesures prises n'ont pas donné exactement les résultats que leurs auteurs en attendaient. Cela n'a rien de particulièrement surprenant : il est permis de se tromper. Ce qui n'est pas permis, c'est de persister dans une erreur reconnue et qui pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses.

* * *

Somme toute, rien n'est perdu. Notre commerce et notre industrie ne sont pas dans une merveilleuse posture, — sachons-le, cela vaut mieux, — mais il n'y a pas à s'effrayer. La bonne volonté des ouvriers français, la spécialisation, le machinisme intensif relèveront notre production en même temps que nous veillerons à lui conserver ses qualités de fini, sa perfection reconnues.

L'admission en plus grande quantité de produits étrangers de première nécessité arrêtera enfin la hausse du prix de la vie, et la hausse parallèle des salaires...

Peu à peu, tout se tassera. La terre continuera de tourner. Nous aurons des jours nouveaux, ni meilleurs ni pires que les anciens. Et, dans cinquante ans — si nous vivons encore — nous aurons vu tant de choses, que nos étonnements d'aujourd'hui et nos craintes nous sembleront bien puérils. Chaque jour amène avec lui souvent un progrès, toujours un changement.

Et c'est heureux, sans quoi nous marcherions peut-être encore à quatre pattes.

Jean Renault.

Pour l'Italie.

La *Credito Italiano de Milan* a déclaré qu'il se mettait bien volontiers et gratuitement à la disposition des négociants français :

« 1° Pour les mettre en contact avec les maisons importatrices et exportatrices italiennes, qui font le commerce des articles qu'ils traitent.

« 2° Pour leur chercher des agents et des représentants loyaux et capables pour l'Italie.

« 3° Pour leur chercher, pour ce marché, la représentation de maisons exportatrices italiennes.

L'enlacement de rapports directs entre les négociants français et les intéressés italiens est d'autant plus nécessaire qu'une bonne partie de notre commerce extérieur passait, avant la guerre, par l'intermédiaire d'agents, commerçants et ports ennemis.

La Credito Italiano est à votre entière disposition pour n'importe quelle indication que vous puissiez désirer sur les produits d'importation et d'exportation de l'Italie, les qualités et les types désirés, les usages commerciaux, les douanes, etc.

La Liberté Commerciale et la Question du Change.

Nous publions ci-dessous une lettre de la Chambre de Commerce de Lyon, à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, des Transports maritimes et de la Marine marchande. Cette lettre nous semble résumer fort bien l'opinion de toute l'industrie française.

« Lyon, le 10 avril 1919,

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu, par votre lettre du 3 courant, m'accuser réception de notre délibération du 1[er] décembre 1918, relative à la reprise de la liberté du commerce ; en même temps que vous me fournissiez d'intéressantes explications à cet égard, vous me demandiez si notre Chambre entendait maintenir sa manière de voir et si notamment elle ne pensait pas tenir compte des objections que vous me présentiez en ce qui concerne le change, et ne plus réclamer la liberté complète des importations.

« Mes collègues, à qui j'ai donné connaissance de votre lettre, estiment qu'il y a lieu de maintenir le principe libéral de notre précédente délibération : notre Chambre admet bien qu'un certain tempérament commandé par la force des choses n'ait pas permis la reprise immédiate de la liberté des importations comme avant la guerre, mais elle constate avec regret que le Gouvernement semble maintenant revenir en arrière au point de vue de cette liberté, telles les dispositions de l'arrêté du 19 mars, établissant la nomenclature très longue des marchandises dont l'importation est encore contrôlée par les services gouvernementaux. La règlementation reste toujours aussi étroite pour le papier et l'acier, quoique pour le papier le *Journal Officiel* du 8 annonce que le consortium prendra fin bientôt ; nous avons été saisis de plaintes à ce sujet et nous insisterons pour qu'un terme précis soit mis à ce système qui évite toute prise sur les stocks des fabricants de papier, au détriment des consommateurs, tandis qu'une foule d'industries perdent actuellement sur leurs stocks. Les industries employant le fer et l'acier se plaignent beaucoup aussi des prix excessifs imposés à leurs matières premières.

« Quant à la question du change, qui semble être le motif entravant surtout la liberté d'importation, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de lui donner le pas sur toutes les décisions à prendre ; avant tout, en effet, il faut faciliter la reprise industrielle, nous irons jusqu'à dire qu'une certaine dépréciation momentanée, même assez sensible, serait moins redoutable que la paralysie des affaires ; cette dépréciation faciliterait surtout notre exportation en Angleterre et aux Etats-Unis, pays qui sont nos principaux clients. Quant à nos dettes à l'étranger, qui seraient aggravées par cette dépréciation du change, on pourrait prendre des arrangements pour différer le plus possible le paiement.

« En ce qui concerne le danger que vous indiquez pour les industries françaises, de se voir concurrencées par des importations de marchandises produites à meilleures conditions, nous pensons qu'à l'égard de l'Allemagne, il sera indispensable d'imposer à leurs marchandises un droit de sortie, annulant la prime d'exportation provenant du change qui n'est pas moindre actuellement de 65 %. La même précaution devrait être prise vis-à-vis de l'Autriche dont le change est encore plus défavorable.

« En ce qui concerne les autres pays, la baisse du change aurait un effet équivalent à une augmentation de protection pour l'industrie française, pour les marchandises destinées à la transformation et à la réexportation ; l'effet du change désavantageux à l'entrée serait compensé par le change favorable à la sortie, et son incidence se ferait avantageusement sentir sur les frais de transformation. Ce régime suppléerait à celui des restrictions d'importation. Il serait naturellement transitoire et disparaîtrait automatiquement quand le change serait rétabli, c'est-à-dire quand le régime normal serait revenu.

« En résumé, notre Chambre se déclare toujours partisan de la reprise de la liberté commerciale et de la suppression proposée de toutes restrictions d'importation, en commençant par les matières premières, restrictions que l'état de guerre a pu légitimer pendant un certain temps qui s'éloigne chaque jour de plus en plus de l'époque actuelle.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre respectueuse considération.

« *Le Président*,

« Signé : J. Coignet. »

On remarquera que la Chambre de Commerce de Lyon met parfaitement au point la question du change. Elle ne semble pas croire que la liberté des importations nous mettrait à cet égard en plus mauvaise posture, et c'est aussi l'opinion de nombreux hommes d'affaires. Alors ?...

Coquilles.

Par suite d'une erreur de l'imprimeur, le N° d'Avril de la « *Parfumerie Moderne* » a été imprimé avec de nombreuses fautes. Nous sommes une vieille revue et nous avons l'habitude des « coquilles d'imprimerie », nos lecteurs aussi, bien certainement ! Toutefois, nous prions nos lecteurs botanistes de nous excuser pour la partie précédente de l'article « Nos ressources végétales odorantes » ; nous ne doutons pas qu'ils auront pu facilement rétablir l'orthographe des noms scientifiques et tirer parti des renseignements que contient cette étude intéressante.

Dry Shampoos.

There is an increasing demand for shampoos. Whether it is the result of a habit introduced by our American friends and Allies who are well known the attention they pay to their hair or simply because people generally are beginning to realize the importance of keeping the scalp in good condition, we cannot say; but the fact is that evrybody everywhere, from the perfumer to the pedlar, is now selling shampoos of all kinds. Because of the high cost of the containers whereas the contents are comparatively cheap, the liquid types of shampoos seem to be less in favour. Besides they contained an important proportion of liquid soap and there are at present all sorts of difficulties for the transportation of this latter material.

Whatever the reason, the vogue is now all for dry shampoos.

There are two principal sorts of dry shampoos; one which dissolves in lukewarm water and thus ensures a good detergent cleansing of the scalp, the other is altogether dry, to be used without addition of any liquid and which operates mainly by friction.

To prepare a soluble shampoo, it is necessary — as we said in our « Formulaire de Cosmétique » to combine a judicious mixture of subcarbonate of sodium, of some greasy material that will turn « soapy » in presence of this carbonate, and finally of a perfume. We have often recommended palm oil as a greasy material for this purpose because of its agreable odour of violet but its saponification is sometimes incomplete and manufacturers prefer to use oleic acid. In either case the carbonate of sodium should be pulverized with a two or three cylinder machine and simultaneous y with each operation should be added about 10° of oil. The saponification will take place slowly through the greasy acid replacing the carbonic acid contained in the alcaline. We recommend leaving the first mass

Les Shampoings secs.

Les shampoings se vendent de plus en plus. Est-ce une habitude importée par nos amis et alliés américains dont on connaît le goût très vif pour les soins de la chevelure, est-ce simplement un souci très naturel de propreté qui se généralise ? Qu'importe : le fait est là. Merciers, bazars, coiffeurs, forains, vendent des quantités de shampoings.

Les vieilles formules de shampoings liquides sont en régression à cause de leur coût élevé de conditionnement pour un contenu de faible valeur. Les savons liquides à base d'alcool, qui les constituaient généralement. voyagent avec des papiers de régie fort embarrassants.

Bref, la vogue est au champoing sec.

Il faut distinguer deux catégories de ces shampoings : la première se dissout dans l'eau tiède et permet de faire un bon lavage détersif du cuir chevelu, l'autre s'emploie à sec et entraîne la crasse par affinité moléculaire.

Pour préparer un shampoing soluble, il faut, comme nous le disions dans notre Formulaire de Cosmétique, faire un mélange judicieux de sous-carbonate de soude Solvay, de corps gras saponifiable par ce carbonate de soude et de parfum. Nous avons conseillé souvent l'huile de palme comme corps saponifiable à cause de son agréable odeur de violette, mais la saponification est quelquefois incomplète et les fabricants préfèrent employer l'acide oléique. Dans un cas comme dans l'autre, on broie le carbonate de soude dans une machine à deux ou trois cylindres et on ajoute petit à petit, pendant les broyages successifs, environ 10 % d'huile. La saponilication se fait lentement, dans la masse, par déplacement de l'acide carbonique de l'alcalin par l'acide gras. Il convient, le plus souvent, de laisser dans une mise la masse préalablement broyée une première fois. Un repos de quinze jours au moins ou de un mois est à conseiller, après ce délai

Los Shampooings secos.

Los shampooings se venden cada día más. No se si es una habitud importada por nuestros amigos y aliados americanos cuyo gusto para el lavado de la cabellera es muy pronunciado ó sencillamente un cuidado muy natural de limpieza que se generaliza. Poco importa : merceros, bazares, barberos, forasteros venden cantidades importantes de shampooings.

Las viejas fórmulas de shampooings líquidos estan en regresión debido á su precio elevado de acondicionamiento para un contenido de poco valor. Los jabones líquidos a base de alcohol, que les constituían generalmente viajen con papeles de aduaña muy embarazosos.

De tal modo que el shampooing seco esta en boga.

Debemos distinguir dos categerías de estos shampooings : la primera se disuelve en agua tibia y permite hacer un buen lavado detersivo del cuero cabelludo ; la otra se emplea a seco y acarrea la caspa por afinidad molecular.

Para preparar un shampooing soluble, necesario es, como lo decíamos en nuestro Formulario de Cosmética, hacer una mezcla juiciosa de sub-carbonato de sosa Solvay, de cuerpo graso saponificable por dicho carbonato de sosa y de perfume. Muy a menudo hemos aconsejado el aceite de palmera en razón de su agradable olor de violeta; pero la saponificacíon es a veces incompleta y los fabricantes prefieren emplear el ácido oléico.

from the pulverizer to dry for a period of about a fortnight after which it can be safely packed.

For French sampoos the following scents are usually preferred : Violet, fougère, portugal, etc., whereas for English shampoos lavender is selected as a rule.

Lavender oil is daily proving its high therapeutic value : which is another reason to use it in connection whith shampoos since it is a splendid preventive against affections of the scalp.

A shampoo prepared according to the above indications is intended to be dissolved in warm water in the proportion of 25/30 grammes for 300/500 grammes of water. Should the carbonate of sodium be considered as too closely resembling a chemical product in appearance, it can easily be slightly coloured in yellow. Palm oil will precisely give this result and it needs but a little stretch of imagination to explain the yellowish tint by the mention : egg-yoke...

Instead, you can also use a little Panama wood powder or Sapindus powder which is a very powerful detergent or, if preferred, a little powder of quillaya or quinine which will justify the label : « Quinine Shampoo ». Some manufacturers wishing to gain time, content themselves with mixing the pulverized carbonate of sodium with 20 % of soap powder, but this method, though prompt, is more costly and less satisfactory than the one we advocate.

⁂

Entirely dry shampoos differ largely from the above type. The y are of the same nature, as that vellknown Sommieres sand so largely used in the cleansing of furs The y are prepared by mixing some very fine vegetal powders such as licopode or rather its derived products : such as guimauve with iris powder. Many add talcum which is an error in our opinion because talcum is too hygrometric. Complete by adding the proper perfume.

un nouveau broyage permet d'ensacher le produit.

Au goût français on parfume ce shampoing aux odeurs classiques : violette, fougère, portugal, trèfle, etc. ; au goût anglais, c'est à la lavande que l'on donne la préférence.

L'essence de lavande donne tous les jours des preuves manifestes de sa haute valeur thérapeutique ; c'est donc à bon escient que ce parfum est choisi, puisqu'il permet d'éviter les maladies si désagréables du cuir chevelu.

Pour l'emploi, ce shampoing est à dissoudre dans l'eau tiède, un paquet de 25 à 50 grammes pour un lavage de 300 à 500 grammes d'eau.

Une légère coloration jaune peut enlever cet aspect froid du carbonate de soude qui a vraiment trop l'air d'un produit chimique. L'huile de palme a justement l'avantage de donner cette petite coloration que l'on désigne, avec un peu d'imagination, sous le nom de jaune d'œuf...

Il peut être ajouté un peu de poudre de bois de Panama ou de Sapindus, dont le pouvoir détergent est considérable ; un peu de poudre de bois de quillaya ou de quinquina donne l'occasion d'étiqueter : Shampoing au quinquina.

Des fabricants pressés se contentent de mélanger le carbonate de soude pulvérisé avec 20 % de poudre de savon ; cette méthode est rapide mais plus coûteuse et moins parfaite que celle que nous venons de décrire.

⁂

Les shampoings secs sont d'une autre nature : toutes les ménagères connaissent la terre de Sommières, terre à foulon dont la puissance nettoyante est si souvent mise à contribution pour le blanchiement des fourrures... le shampoing sec est une matière analogue. On le prépare soit en mélangeant des poudres végétales impalpables, dans le genre du lycopode ou plutôt de ses succédanés, poudres de guimauve, etc., avec de la poudre d'iris. On y ajoute largement de la terre à foulon, quelq ie-

En ambos casos, se pulveriza el carbonato de sosa en una máquina de dos o tres cilindros y se añade poco a poco, 10 % de aceite poco más ó menos. La saponificación se hace lentamente, en la masa, por mutación del ácido carbónico del alcalin por el ácido graso. Conviene, muy a menudo, dejar en una " mise " la masa previamente pulverizada una primera vez. Aconsejamos dejar una quincena por lo menos ó un mez; después de esta dilación, una segunda pulverización permite ensacar el producto.

Se perfuma este shampooing con olores clásicos : violeta, helecho, purtugal, trebol, etc. ; para la Inglaterra se prefiere la lavanda.

Cada día la esencia de lavanda da pruebas manifiestas de su valor terapeútico.

Para el uso, este shampooing debe ser disuelto en agua tibia ; un paquete de 25 à 30 gramos para un lavado de 300/500 gramos de agua.

Una ligera coloración amarilla puede atenuar el aspecto frio del carbonato de sosa que tiene demasiado la apariencia de un producto químico. El aceite de palmera tiene precisamente la ventaja de dar dicha coloración que se designa, con un poco de imaginación bajo el nombre de yema de huevo.

Se puede añadir una cantidad pequeña de palo de Panama ó de sapindus, cuyas facultades detersivas son considerables; un poco de polvo de palo de quillaya o de quinquina permite rotular : shampooing al quinquina.

Unos fabricantes se concretan á mezclar el carbonato de sosa pulverizado con 20 % de polvo de jabón ; esto método es rápido pero más dispendioso y menos perfecto que la que acabamos de describir.

⁂

Los shampooings secos son de otra naturaleza : todas las señoras conocen la tierra de Sommières, tierra de batán cuyas propriedades se utilizan para el blanqueo de las pieles... ; el shampooing seco es una materia análoga ; se prepara

According to the type of vegetal powder employed, the shampoo will be christened : à la guimauve, à la camomille, etc.; according to the perfume adopted it will be labelled : à la pine oil, à la lavender blosom, etc.

Pack carefully in sulfurized paper to prevent from damp and insert into a second piece of paper bearing instructions for use.

We recommend to use in both of the above preparations, a somewhat larger quantity of oil than is usually practised since it is not sufficient for a shampoo to have a nice odour in itself; it must also communicate its odour to the scalp more or less permanently to be really effective. As a matter of fact, it would be a mistake to assume that essential oils have no other virtues than their odour; they are none the less powerful antiseptics and a good hair-preparation should always tend to preserve the hair as well as perfume it. Whereas, in the case of the shampoos to be dissolved in water, the latter dilutes the oil and partly deprives it of its efficiency, on the contrary, in the case of dry shampoos used without addition of wather, the essential oil imparts to the hair a lustre, a suppleness and a delightful perfume at the same time protecting it against all germs.

Sommieres sand being very absorbent, it should be mixed with oil in the proportion of at least 25 grammes of oil for every kilo of sand. It is preferable to use unexpensive oils such as aspic, rosemary, lemon, pine-oil, terpineol, etc., rather than more expensive but less efficient products.

We are of opinion that the quantity of perfume employed is a very important point in the success of a preparation of this type and do not hesitate in emphasizing the fact for the benefit of our friends.

FLORIANE.

fois du talc (c'est d'ailleurs un tort, car le talc est trop hygrométrique) et l'on parfume.

Selon la poudre végétale utilisée, le shampoing sera à la guimauve, à la camomille ; selon le parfum, il sera à la sève ou à l'essence de pin, à la fleur de lavande, etc.

Ensacher soigneusement dans du papier sulfurisé pour éviter toute atteinte de l'humidité, mettre dans un second papier avec toutes les indications pour l'emploi.

Nous conseillons d'employer une plus large proportion d'essence dans ces deux préparation qu'il n'est fait d'habitude : il ne suffit pas que le shampoing ait une odeur dans son étui ou même pendant sa préparation : il est nécessaire qu'il donne au cuir chevelu un parfum assez net et assez persistant pour qu'il ait une réelle efficacité. Il ne faut pas croire en effet que les huiles essentielles n'existent que pour notre satisfaction olfactive : elles ont une puissance bactéricide et anticryptogamique considérable et un bon produit pour les cheveux doit les protéger.

Dans le cas du shampoing à dissoudre. l'eau enlève la plus grande quantité de l'essence et diminue ses effets ; dans le shampoing en poudre à employer tel quel, au contraire, l'huile essentielle donne à la fois un lustre, une souplesse et une excellente odeur au poil, en même temps qu'elle le garantit efficacement contre tout germe extérieur.

La terre de Sommières étant très absorbante. il convient d'ajouter par kilog. de mélange au moins 25 grammes d'essences. Il est préférable d'employer des essences peu coûteuses, comme un mélange de bon aspic, de romarin, de citron, d'essence de pin, de terpinéol, etc., plutôt que des produits chers et moins efficaces.

La quantité de parfum est un facteur de réussite très réel, on ne saurait trop insister sur ce point.

FLORIANE.

sea mezclando polvos vegetales impalpables, como el licopodio ó con preferencia de sus sucedáneos polvos de malvavisco, etc., con polvo de iris. Se añade copiosamente a la mezcla tierra de batán, o talco y se perfuma.

Según el polvo vegetal empleado el shampooing sera : al malvavisco, á la manzanilla, o a la esencia de pino, á la flor de lavanda, etc.

Ensacar con esmero en papel sulfurado (para proteger el polvo contra la humedad) y empaquetar en otro papel llevando. las instrucciones para el empleo.

Aconsejamos emplear una cantitad más importante de esencia, en estas dos preparaciones, que la usada al ordinario : no basta, en efecto que el shampooing tenga olor en su estucha ó mientras están prepárandolo ; necesario es que dé al cuero cabelludo un perfume bastante neto y persistente para que sea verdaderamente eficaz. No solo, en efecto, los aceites esenciales adulan a nuestro olfato pero gozan de una potencia bactericida y anticriptogámica considerable y un buen producto para el cabello debe protegerlo.

En el caso de shampooing a disolver el agua disminuye sus efectos; en el shampooing en polvo, al contrario, el aceite esencial da lustre al pelo y lo perfume, abrigándolo eficazmente contra todo gérmen exterior.

Siendo muy absorbente la tierra de Sommières conviene añadir al menos 25 gramos de esencia por kilo de amalgama. Es preferible emplear esencias baratas como una mezcla de buen aspic, de romero, de limón, de esencia de pino, de terpineol, étc., con preferencia a productos más caros y menos eficaces.

Insistimos en que la cantitad de perfume es realmente un motivo de éxito.

FLORIANE.

Dans notre, texte nous donnerons souvent, maintenant, des articles en trois langues

Les Muscs naturels et les Muscs artificiels.

LE MUSC NATUREL

Les parfums d'origine animale sont peu nombreux (ambre gris, castoréum, civette, hyracéum, musc). Tous agissent sur notre odorat d'une façon analogue, et bien que notre sens olfactif les différencie facilement, il retrouve dans tous la même impression particulière difficilement définissable : l'odeur animale.

Celui d'entre eux qui possède au plus haut degré cette odeur animale : le musc, est en même temps celui dont la consommattion est de beaucoup la plus importante.

Le musc naturel est une sécrétion d'élimination du daim musqué (Moschus moschiférus L.)

Cet animal se trouve sur tous les contreforts de l'Hymalaya et de la chaîne de l'Altaï ; près du lac Baïkal. Il vit toujours à la limite des neiges, et est considéré comme propriété royale, dans les états du nord de l'Inde. La chasse en est réservée, mais malgré cela, le daim porte musc devient de plus en plus rare.

Le musc est secrété par une glande qui se trouve près du nombril du mâle. Cette glande se présente sous forme d'une poche pilifère, placée entre la peau et la chair, et se compose de plusieurs couches de tissus dermiques très minces. Elle communique avec l'extérieur par une petite ouverture, par laquelle il semble que le musc s'échappe périodiquement.

Le musc se trouve dans cette poche sous forme d'une pâte onctueuse se tranformant par dessication en grains irréguliers, d'une couleur brune, d'une consistance variable selon la saison. Chaque animal en porte jusqu'à 56 grammes.

La chasse du daim porte musc est très difficile, ses mœurs ayant de nombreux rapports avec celles du chamois ; et les indigènes de l'Hymalaya les prennent surtout au piège.

Formation du musc. — Le processus de la formation du musc dans l'organisme est totalement inconnu. Ses causes générales même sont incertaines.

Certains savants pensent que l'odeur de musc prend son origine dans les plantes dont l'animal se nourrit, et parmi lesquelles on peut citer le Sounboul (ombellifère asiatique à odeur très musquée), Rosa moschata, Malva moschata, Adoxa moschata, Centauréa moschata, Mimilus moschatus (1).

Le fait que les jeunes daims porte musc ont jusqu'à l'âge de deux ans leur poche pleine d'un liquide inodore, semble confirmer cette théorie.

Mais, d'autre part, quelques-uns de ces animaux implantés en Europe, et nourris uniquement de foin, ont continué à secréter du musc. L'incertitude sur ce sujet est donc absolue.

Diverses sortes de musc naturel. Le musc est importé en Europe sous deux formes principales : musc en poches et musc en grains.

Le musc en poches est vendu dans la poche même de l'animal qui l'a produit. Cette poche est coupée et séchée par les indigènes, qui, souvent en retirent une partie du musc pour le remplacer par des débris variés.

Le musc en grain est d'une qualité dont le contrôle est plus facile, au moment de l'achat dans le pays d'origine.

Le musc naturel que l'on trouve sur le marché européen porte des noms différents suivant sa provenance. Ce sont : 1° le musc cabardin, qui vient de Sibérie. Il n'est presque jamais falsifié, mais possède une odeur très spéciale qui le déprécie. Son prix ne dépasse pas 600 francs le kilo (prix d'avant-guerre).

2° Le musc d'Assam, à odeur pénétrante et forte, dont le prix était avant la guerre de 2.500 francs le kilo.

3° Le musc Toukin, d'origine chinoise ; c'est le plus estimé, et son prix atteignait 3.500 francs le kilo.

(1) Guibourt, *Histoire naturelle des drogues simples*, Paris, 1876, IV.

Constitution du musc. — L'odeur du musc paraît être due à une cétone appelée muscone, qui s'y trouve dans une proportion de 0 gr. 6 à 2 gr. 2 %. La formule de la muscone paraît être $C^{15}H^{28}O$ (1) ou $C^{16}H^{30}O$ (2).

Pour extraire la muscone, on distille le musc à la vapeur d'eau, à la surface de l'eau de condensation surnage une petite quantité d'huile que l'on extrait à l'éther. Par évaporation de l'éther on obtient l'essence de musc. Cette essence est saponifiée par la potasse alcoolique, lavée à l'eau et fractionnée dans le vide. La muscone se présente sous forme d'un liquide huileux, incolore, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans les solvants organiques. Elle possède une odeur très nette de musc, fatiguant si rapidement le nerf olfactif, qu'à l'état concentré on ne la perçoit que très peu de temps.

La muscone bout à 143° sous 2 m/m de pression, et à 340° sous 76 m/m de pression ; mais elle est, dans ce dernier cas, partiellement décomposée.

On en connaît l'oxime, qui fond à 45°, et la semi-carbazone qui fond à 132° ; qui sont toutes deux inodores.

En traitant la semi-carbazone par l'acide sulfurique étendu, la muscone est remise en liberté.

Mais la majeure partie du musc semble être constituée par des matières protéiques odorantes. En effet, en traitant le musc par une solution concentrée de potasse, il se produit un dégagement d'ammoniaque très net, et le résidu ne présente plus aucune odeur.

Applications. — L'odeur du musc naturel est très puissante et très tenace. Peu agréable par elle-même,

(1) Waldbaum, *Journ. f. prakt. Chemie*, II, 73, (1906), 488.

(2) *Bull. Schimmel*, avril 1906, 97.

elle se lie très bien aux bases odorantes et les fixe d'une façon remarquable. Aussi le musc entre-t-il dans la composition de la plupart des parfums de grande mode, auxquels il donne une odeur à tonalité chaude et animale. Il faut cependant en éviter l'excès avec grand soin, car l'odeur en devient déplaisante aussitôt que la tonalité du musc y domine.

Il sert, en outre, à parfumer les savons, les sachets et les cosmétiques liquides. La légère alcalinité du savon semble favoriser le développement des principes odorants du musc. Enfin, il est arrivé que l'on mêle du musc à la pâte du papier destiné à certaines éditions de luxe.

LES MUSCS ARTIFICIELS

Etant donné la grande valeur commerciale du musc naturel, de nombreux essais ont été tentés depuis longtemps pour la préparation artificielle de ce produit.

Mais nous devons faire remarquer de suite, que, ne connaissant pas la composition du musc naturel, il était impossible d'en tenter la synthèse. Aussi, les muscs artificiels sont-ils des produits qui n'ont de commun avec le musc naturel qu'une certaine similitude d'odeur. Leur constitution chimique est absolument différente de celle du musc naturel, et ce ne sont en somme que des succédanés très utiles, qui en reproduisent le parfum d'une façon suffisamment fidèle.

Dès 1759, Margraff (1), en traitant l'ambre gris par l'acide azotique, avait obtenu une produit à odeur de musc ; mais il n'y avait attaché aucune importance.

En 1878, Von Gerichten (2) remarqua que les cymènes chloro et bromonitrés possédaient une odeur musquée.

En 1881, Kolbe découvre dans l'essence de résine, le métabutyltoluène ; et prépare un produit à odeur musquée, en nitrant le métacymène (m. isopropyltoluène).

(1) Kopp, Geschichte der Chemie, IV, 395.

(2) Berichte der D. Chemie. Gesell XI, 1092.

En 1888, Baur (1) prit un brevet pour un procédé de fabrication du musc artificiel. Il avait repris l'étude de Kolbe sur l'essence de résine, et parvint à effectuer la synthèse du meta-pseudo-butyl-toluène. En le nitrant, il obtint une substance possédant une forte odeur de musc.

En 1894, Mallmann découvrit le premier musc artificiel cétonique.

Depuis cette époque, un grand nombre de produits à odeur plus ou moins musquée ont été découverts et lancés dans le commerce.

Généralités sur les corps à odeur de musc. — Depuis 1888, Baur s'est livré à une étude très complète des corps à odeur musquée, et ses travaux permettent dans une certaine mesure de prévoir si une molécule aura ou n'aura pas l'odeur de musc.

Ses études (1), complétées par celles de MM. Albert Meyer (2), Sack (3), Albert Baur (4), Bischler, Noelting (5), et Pommier (6) ont montré que tous les produits synthétiques à odeur de musc ont pour base un noyau benzénique nitré.

Cette nitration a toujours lieu avec fixation de deux ou trois radicaux NO^2, mais dans ce dernier cas, la place que devrait occuper le troisième groupe nitré doit être prise par un autre élément ou groupe. Ces trois groupements caractéristiques, dont deux au minimum sont des groupes NO^2, occupent une position symétrique.

Quant aux trois autres positions restantes, elles doivent être occupées

(1) Berichte XXII, III, 363.

(1) Berichte, XXIV, 2836 — Berichte, R. 1890, 568.— Berichte 1894, 1614.

(2) Laboratoires de l'École de Chimie de Mulhouse.

(3) Produits chimiques de Thann et de Mulhouse.

(4) M. A. Baur de Thurgovie.

(5) Thèse de la Faculté de Berne.

(6) Berichte XXV, 1, 1892.

comme suit : le sommet 1 par un groupe — CH^3 ou un radical plus complexe.

Le sommet 3 par un radical isobutyl ou par un radical méthyl isobutyle ou un radical diméthyl isopropyl.

Enfin le sommet 5, par un groupe hydro-carboné ou par un résidu éther oxyde ou encore par un atome d'hydrogène ou d'un halogène.

Dans le cas d'un musc dinitré, le sommet, qui devrait être normalement occupé par un groupe NO^2, donnera lieu à la formation d'un musc artificiel, si on y place un substituant convenablement choisi, tel que : H, Cl, Br, I, N^3, ou $CO\text{-}CH^3$ ou un homologue ; ou enfin le groupe indazolique.

Si l'on substitue au contraire d'autres groupes tels que $CO\text{-}C^6H^5$, $SO^2\ C^7\ H^7$ on n'obtient que des dérivés inodores.

Il y a là, d'après M. Pommier, un processus analogue à celui qui donne les matières colorantes en remplaçant dans le chromogène un hydrogène du noyau par un substituant convenablement choisi (chromophore). Il se peut, d'ailleurs, que l'analogie aille beaucoup plus loin, et M. Pommier propose de nommer euodiogène (1) les dérivés contenant les deux NO^2, et euodiophores les substituants qui déterminent la propriété odorante. (Voir le tableau ci-contre).

Classification des muscs artificiels. — On peut donc classser les muscs en deux grandes familles :

1° *Les muscs trinitrés.*

2° *Les muscs dinitrés.*

Muscs trinitrés. - On peut les subdiviser eux-mêmes en cinq séries de corps.

a) *Série du trinitroisobutyltoluène* (2). — Le type de cette série

(1) Du grec Ευωδία, bonne odeur.

(2) Nous avons affecté aux formules du musc type de chaque série, la lettre correspondante.

TABLEAU GÉNÉRAL DES EUODIOGÈNES ET EUODIOPHORES MUSC

EUODIOGÈNES

R
|
C
$NO^2 - C$ (1, 2, 3, 4, 5, 6) $C - NO^2$
$R'' - C$ $C - R'$
C
|
NO^2

$C - CH^2 - CH^2$
|
CH^2
$NO^2 - C$ (1, 2, 3, 4, 5, 6) $C -$
$NO^2 - C$ $C - R'$
C
|
NO^2

Dans lesquels

R peut être $-CH^3$ ou $-CH^2-CH^3$

R' " $-C \begin{cases} CH^3 \\ CH^3 \\ CH^3 \end{cases}$ ou $-C \begin{cases} CH^3 \\ CH^3 \\ CH^2-CH^3 \end{cases}$ ou $-CH^2-CH^2-CH \begin{cases} CH^3 \\ CH^3 \end{cases}$

R'' " $-H$ ou $-Cl$ $-Br$ $-I$ ou $-CH^3$ ou $-O-CH^3$

Pour obtenir des corps à odeur de Musc, l'un des radicaux $-NO^2$ doit être subtitué par :

EUODIOPHORES

Radicaux $-H$ ou $-Cl$ $-Br$ $-I$

$-CH^3$ ou $-CO-CH^3$

$-N \begin{cases} N \\ \| \\ N \end{cases}$ ou $-N$—NH (cycle avec $-CH$)

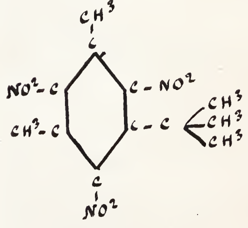
$-SO^3H$

est le trinitroisobutyltoluène, ou musc Baur. Les autres termes de la série sont obtenus en remplaçant le

a) Trinitroisobutyltoluène

radical isobutyl, par le radical isopropyle $CH(CH^3)^2$ ou isoamyle C^5H^{11}.

b) *Série du trinitroisobutylxylène.* — Le type de cette série est le trinitroisobutylxylène. Les autres

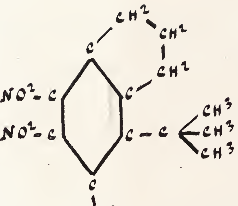


b) Trinitroisobutylxylène

termes de la série obtenus comme les précédents, par remplacement du radical isobutyl.

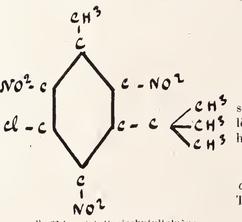
e) *Série du trinitroisobutylhydrindène.* — Le type de cette série est le trinitroisobutylhydrindène, caractérisé par la présence d'une chaîne fermée sur le noyau aromatique.

Les autres termes de la série sont dérivés comme les précédents.



c) Trinitroisobutylhydrindène

d) *Série des dérivés halogènés du trinitroisobutyltoluène.* — Ils sont tous dérivés de ceux de la série *a*, par



d) Chloro-trinitroisobutyltoluène

substitution d'un élément halogène, au dernier atome d'hydrogène du noyau.

e) *Série de l'éther méthylique du trinitroisobutylcrésysol.* — Ils sont

e) Trinitroisobutylméthonycrésol

dérivés de ceux de la série *a*, par substitution d'un groupe éther oxyde au dernier atome d'hydrogène du noyau.

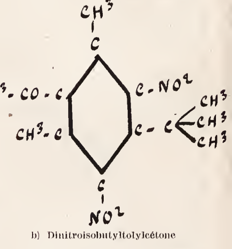
Muscs dinitrés. — On peut subdiviser les muscs dinitrés en six séries de corps.

a) *Dérivés halogénés du dinitroisobutylxylène.* — Les muscs de cette

a) Dinitrochloroisobutylxylène

série dérivent du trinitroisobutylxylène par substitution d'un élément halogène à un groupement NO^2.

b) *Série de la dinitroisobutyltolylcétone et isobutylxylylcétone.* — Tous les muscs de cette série dérivent



b) Dinitroisobutyltolylcétone

de la série du trinitroisobutyltoluène ou xylène, par substitution d'un radical cétonique à un radical NO^2.

c) *Série de l'aldéhyde dinitroisobutyltoluique.* — Tous les muscs de

cette série dérivent de la série trinitroisobutyltoluène ou xylène par

c) Aldéhyde dinitroisobutyltoluique

substitution d'un groupement aldéhydique CHO à un radical NO².

d) *Série du dinitrocyanoisobutyltoluène.* — Les termes des cette série sont obtenus par substitution du radical CN à un radical NO² de la

d) Dinitrocyanoisobutyltoluène

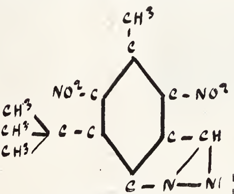
série du trinitroisobutyltoluène, ou xylène.

e) *Série de la dinitroisobutyltolylazimide.* — Les muses de cette sé-

e) Dinitroisobutyltolylazimide

rie dérivent de la série du trinitroisobutyltoluène ou xylène, par substitution d'un radical azimide à un radical NO².

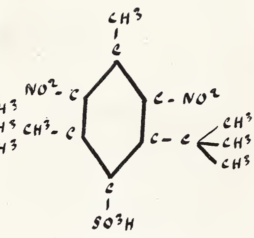
f) *Série du dinitroisobutyltolylindazol.* — Les termes de cette série



f) Dinitroisobutyltolylindazol

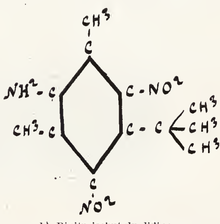
dérivent du trinitroisobutyltoluène par substitution du radical indazol au radical NO².

g) *Série du dinitroisobutylxylène sulfoné.* — Les termes de cette série dérivent du trinitroisobutylxylène par substitution d'un radical sulfonique SO³H au radical NO².



g) Dinitroisobutylxylène sulfoné

h) *Série de la dinitroisobutylxylidine.* — Toute cette série dérive du



h) Dinitroisobutylxylidine

trinitroisobutylxylène par substitution d'un radical amine NH² au raical NO².

Parmi tous les muses que nous venons d'énumérer, il n'y en a qu'un petit nombre qui soient devenus commerciaux.

Dans les articles qui suivront, nous nous efforcerons d'étudier en détail chacun de ces derniers.

(*A Suivre*). Paul Fisch,
Ingénieur-Chimiste.

La Menthe Pouliot.

L'industrie de la distillation des essences à parfum, en Tunisie, vient de s'enrichir d'un produit nouveau pour le pays.

C'est le pouliot, essence de menthe sauvage.

Le pouliot est fabriqué dans la région de Tabarca où la menthe sauvage pousse en très grande abondance.

On l'expédie en Angleterre où il entre dans la fabrication de certains parfums anglais.

Il est inutile de demander pourquoi cette essence n'est pas envoyée en France. Tout le monde sait que quoique issue d'un protectorat français, presque une colonie, elle paye 50 francs de douane, alors qu'elle entre en franchise en Angleterre.

La Rose

Les récoltes.

La rose de mai a été gelée. Le cours de ces fleurs semble se stabiliser autour de 3.50, ce qui mettra l'essence de rose de Grasse à plus de 10.000 francs le kilog. Tous les distillateurs se jettent littéralement sur les roses de jardins pour lesquelles le prix n'est pas encore fixé.

Nous sommes très fiers d'enregistrer cette victoire de la théorie que nous défendons depuis plus de quatre ans et de voir que la rose des jardins est maintenant universellement employée par tous les distillateurs français d'essences. Quand ils auront adopté les procédés de distillation que nous avons souvent décrits ici et qui donnent de meilleurs résultats, nous ne doutons pas que toutes les fabriques françaises soient à même de lutter avec avantage contre la rose Bulgare.

La fleur d'oranger est rare, la récolte est d'environ un tiers de la normale : le syndicat vendra, dit-on, la fleur à 2 fr. le kilog, d'aucuns disent 2 fr. 50. Ces prix mettent le néroli à 1.600 et 1.800 fr. le kilog.

Nous sommes, comme il fallait le prévoir, bien loin de la baisse pour les produits naturels de pays.

L'Essence de Rose de Bulgarie.

A nouveau, notre attention est attirée sur l'essence de rose de Bulgarie par les nombreux bidons qui ont été introduits en France par les soldats retour d'Orient.

Non pas que nous ayions l'intention de leur reprocher cette importation, qu'ils ont fait davantage à titre de curiosité que dans un but de lucre, mais simplement pour signaler que les Bulgares ne leur ont pas vendu précisément la meilleure qualité.



CUEILLETTE DE LA ROSE EN BULGARIE



PAYSANS BULGARES DANSANT LE HORO

Il nous est arrivé d'avoir des offres d'une essence de rose copieusement falsifiée par la patronne d'un de ces établissements de plaisir que fréquentent volontiers les permissionnaires ; nous devons nous garder d'encourager ce trafic. Ces intermédiaires louches ont quelquefois accepté des bidons d'essence de rose espérant en tirer un large profit. Démontrons-leur qu'il n'en est rien.

L'essence bulgare est à un cours légèrement plus bas que l'an dernier : 3.500 francs environ, cela tient non pas tant aux quantités disponibles qu'au fléchissement de la monnaie locale dont le change a beaucoup baissé.

En réalité, les dernières récoltes ont été nulles : les paysans bulgares se sont occupés à la culture du tabac qui leur a rapporté près d'un milliard, leurs alliés austro-allemands leur ayant payé ce produit à des cours très élevés.

Signalons d'ailleurs que, dans un but de défense tout naturel, les fabricants français d'essence de rose se sont entendus pour baisser leurs prix et « *tenir le coup* » contre la concurrence ennemie. C'est la seule tactique possible vis-à-vis des acheteurs étrangers. La plupart des firmes qui possèdent des stocks de marchandises produites aux cours les plus élevés sont, d'ailleurs, fort sages de baisser dès maintenant leurs prix, même en y perdant.

L'acheteur s'attend à une baisse : il semblera prudent de lui donner satisfaction dans une large mesure pour éviter une trop grande diminution de nos exportations.

Les " Echos de l'Exportation ".

Nous apprenons, avec plaisir, la réapparition des « *Echos de l'Exportation* », journal d'informations pour le commerce et l'industrie, 4, rue Martel, Paris.

« Les *Echos de l'Exportation* », fondés en 1908, avaient interrompu leur publication le 2 août 1914, par suite de la mobilisation de leurs Directeurs. Ils reparaissent tous les vendredis, à partir du 9 mai.

Déjà !...

De Sofia (oui bien !) une maison amie a reçu la lettre suivante :

Sofia, le... 1919.

« Messieurs,

« Nous devons votre adresse à des négociants amis en France et nous permettons, sous leurs auspices, par la présente de vous offrir *de l'essence de roses bulgare, absolument pure*, qui se trouve actuellement en entrepôt à Odessa en Russie, dans un lieu sûr, et que nous seuls avons pu, en son temps, y exporter de Bulgarie, tandis qu'à présent, toute exportation de cette essence d'ici est interdite.

« En vous informant de ce qui précède et en réitérant que l'essence en question est de première qualité et absolument pure, nous recommandons, si l'article fait l'objet de votre commerce, de profiter de cette occasion exceptionnelle et de l'acheter, l'exportation de Russie étant libre. Dans le cas d'achat, il serait nécessaire de nous indiquer la personne à Odessa à qui nous pourrions remettre la marchandise et qui se chargerait de l'expédier par un vapeur, étant donné que l'expédition par la poste est actuellement impossible.

« Le dernier prix, sans engagement, auquel nous pourrons vous céder la marchandise serait 3.000 fr. le kilogramme franco Odessa, payable en chèque à vue sur Paris, emballage compris et consistant en pots métalliques originaux de 1 kilog. de contenance.

« Nous sommes prêts de vous donner un échantillon pour l'analyse et, dans ce cas, nous vous prions de nous faire nommer la personne à Odessa pour lui remettre la quantité nécessaire dans ce but.

« Nous sommes en état de vous donner aussi de l'essence de roses de la même qualité directement de la Bulgarie, mais dans ce cas, nous ne pouvons pas prendre aucun engagement quant à la possibilité de l'exporter.

« Dans le cas que l'article en question ne vous intéresse pas, nous vous serions très reconnaissants, si vous auriez l'obligeance de nous indiquer quelques maisons connues de la branche pour que nous puissions leur adresser notre offre.

« En attendant votre réponse et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer nos salutations empressées. »

Quelle est cette contrebande ?... Ne la dirait-on pas tolérée ? Et ne vous semble-t-il pas que le sang des soldats du Vardar est encore trop chaud, — assez, du moins, — pour nous interdire de renouer aussi vite des relations cordialement commerciales avec nos ennemis d'hier.

Nous-mêmes, n'y sommes pas encore décidés, et la majorité de nos lecteurs, bien certainement, pensera comme nous.

Brevets nouveaux.

Procédé d'Enfleurage. — M. Albert Verley résidant en France (Seine). — Demandé le 7 mai 1917, à 15 heures, à Paris. — Délivré le 22 juin 1918. — Publié le 17 septembre 1918. (Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

Actuellement, pour extraire le parfum des fleurs, on utilise soit le procédé dit d'enfleurage, où il est fait usage des graisses, soit l'emploi des dissolvants volatils.

La présente invention porte sur un procédé utilisant les propriétés du charbon en poudre, qui absorbe avec une très grande facilité le parfum dégagé par les fleurs.

Pour l'application, on charge des châssis de charbon de bois bien pulvérisé et parfaitement sec, ou encore de noir animal, puis on met en contact des fleurs, qui lui abandonnent leur parfum.

On remplace les fleurs fanées, par des fleurs fraîches jusqu'à ce que le charbon soit saturé de parfum, exactement comme on le fait avec le procédé d'enfleurage ordinaire.

Il est ensuite très facile d'extraire le parfum contenu dans le charbon par un simple lavage à l'alcool ; la masse se filtre aisément.

Le nouveau procédé présente les avantages suivants :

1° Le charbon est inaltérable, alors que la graisse rancit.

2° Il absorbe une quantité de parfum plus importante que ne le fait la graisse.

3° Il est très facile d'extraire le parfum dont il s'est imprégné.

4° Les fleurs fanées, qui sont riches en parfum, peuvent être traitées par les dissolvants volatils d'une façon bien plus efficace que ne peuvent l'être les fleurs soumises au procédé ordinaire d'enfleurage, parce qu'elles ne sont pas imprégnées de graisse.

RÉSUMÉ

L'invention porte sur un procédé basé sur l'emploi du charbon en poudre : charbon de bois ou noir animal, comme substitut de la graisse dans les procédés d'enfleurage.

A. VERLEY.

Par procuration :
Charles Assi.

La Foire Lyonnaise de Printemps en 1919.

Naguère, il était loisible au chroniqueur d'attendre pendant quelque temps, les données statistiques révélant, chaque année, le succès toujours plus considérable de la Foire de Lyon. Maintenant que cette manifestation économique est scindée en deux périodes, à peine l'une des sessions est-elle close que, regardant comme il sied vers l'avenir, on se doit préoccuper de la Foire prochaine. C'est donc aujourd'hui même qu'il nous faut ici dresser, d'après une documentation encore imprécise sur bien des points, le bilan triomphal de la Foire de printemps.

C'est, en effet, dans une apothéose ensoleillée qu'elle a fermé ses stands, le 15 de ce frileux mois de mars, après deux semaines d'intense et joyeuse activité, où neutres et alliés traitèrent sur une vaste échelle, en de loyales transactions, des affaires intéressant le commerce et l'industrie de tout l'univers civilisé. Les citoyens de Leipzig, embourbés dans leurs dissenssions révolutionnaires, ont pu contempler d'un œil d'envie ce succès parachevant la défaite allemande sur le champ de bataille économique, et certains ont dû se demander pourquoi le vieux dicton français affirme que « le troisième coup est le bon » ; à Lyon, du moins, le quatrième est le meilleur : la Foire de 1919 l'a bien montré.

Pour la quatrième fois, vendeurs et acheteurs se sont empressés d'accepter l'hospitalité de la grande ville, dont l'ardeur et l'initiative commerciales et industrielles jouissent d'un renom mondial. L'esprit et le cœur rassérénés par la prompte conclusion de l'armistice victorieux et les espoirs de la paix universelle et durable, ils sont venus plus nombreux que jamais, dans la joie et la sécurité qu'on éprouve au réveil d'un cauchemar pénible, se livrer aux transactions où s'amorçait la courtoise et féconde bataille économique de l'après-guerre.

Et ce furent d'abord les adhérents vendeurs, grands bénéficiaires de la fête : ils étaient 1.342 en 1916, 2.614 en 1917, 3.182 en 1918 ; en 1919, les voici, pour occuper les 3.334 stands laborieusement rassemblés par le Comité, groupés au nombre impressionnant de 4.700 environ. Alors que, l'an dernier, on comptait seulement, pour la France et les colonies réunies, 2.346 participants, il semble qu'on doive fixer pour 1919 le nombre des vendeurs français à près de 2.550 et celui des coloniaux à 265. La participation étrangère a manifesté une progression beaucoup plus sensible encore : ce n'est plus du 15 %, mais bien du 100 à 300 % qu'il faut indiquer pour taux approximatif de l'augmentation. Américains, Australiens et Canadiens sont passés d'un peu plus de 500 en 1918, à un millier, sinon davantage, en 1919. La participation suisse et italienne, dont les chiffres étaient respectivement tombés l'an dernier à 102 et 40 adhérents, les ont fait remonter cette année à 155 et 157, ce qui dépasse sensiblement les chiffres déjà si remarquables de 1917. L'Espagne nous envoya 72 vendeurs contre 21 en 1918 ; les nations diverses (Danemark, Suède, Pays-Bas, Monaco, Chine, Portugal, Japon, etc.) furent représentées au total par environ 80 adhérents contre une trentaine l'an dernier.

Quant à la Grande-Bretagne (y compris les sections écossaise et irlandaise), elle a réalisé dans le tableau des adhésions par nationalité une magnifique progression de la cote 113, l'an dernier, à 415 cette année. Lorsque seront établies les statistiques définitives, on remarquera avec plaisir la présence, parmi les étrangers, de trois maisons belges, et parmi les firmes françaises, de deux alsaciennes, sans parler de celles qui émigrèrent après 1870 et reprendront demain leur place dans les provinces désannexées.

Une progression symétrique s'est manifestée naturellement dans les assurances : nous pouvons, en effet, donner les précisions suivantes sur la valeur des échantillons exposés depuis quatre ans : en 1916, 3 millions de francs ; en 1917, 7.000.000 de francs ; en 1918, 11.000.000 de fr. ; en 1919, *19.000.000* de fr.

Il serait sans doute prématuré d'indiquer le chiffre d'affaires, comme il est impossible de dénombrer les acheteurs. Il est indéniable, toutefois, si l'on s'en tient à la documentation fournie par le Service officiel des logements, dont le rôle utile se révèle et se développe chaque année, ainsi que par les listes des principaux hôtels, que le nombre des visiteurs ne fut pas inférieur à 20.000, non compris les acheteurs de la ville et de la région. On est également en droit de supposer que le chiffre des affaires traitées, qui s'élevait en 1918 à 750 millions de francs, a été largement atteint, cette année-ci, ce qui est d'autant plus remarquable que la dépression économique est à l'état aigu, spécialement dans les pays d'Europe qui ont le plus souffert de la guerre. De l'avis même de nombreux industriels, les affaires qui résulteront de l'échantillonnage choisi par les acheteurs seront plus importantes que jamais et certains d'entre eux ont affirmé que les ordres inscrits leur assuraient trois années de production.

La Foire de Lyon qui, dès le début, s'est révélée comme un instrument économique de haute valeur, a donc été consacrée par les circonstances même les plus défavorables.

C'est la meilleure preuve que l'œuvre était opportune et durable ; sa permanence, sa vitalité furent manifestes dès la seconde année ; mais, après quatre ans de succès ininterrompu, d'un succès qui, grâce au dédoublement adopté, va se renouveler deux fois par an désormais, il est bien permis d'affirmer à nouveau que Lyon était qualifié pour devenir le siège unique d'une Foire d'échantillons.



IMPORTATIONS-EXPORTATIONS



PROHIBITION DE SORTIE

Envois de petits colis adressés à des particuliers au Danemark, en Hollande, Suède et Norvège.

Le *Journal officiel* du 21 mars 1919 a publié l'information suivante :

Selon un avis inséré au *Journal officiel* du 22 septembre dernier, les exportateurs ont été informés que les règles appliquées aux exportations par colis dépourvues de caractère commercial à destination des pays neutres du Nord, objet de la communication publiée dans le *Journal officiel* du 5 août 1918 étaient étendues, en ce qui concerne la Norvège, aux « petits envois » sous toutes leurs formes faites à des particuliers.

L'A B C vient de décider, dans sa séance du 15 février, que tous les envois postaux ou autres, d'une valeur ne dépassant pas 125 francs, dépourvus de caractère commercial et adressés aux pays neutres du Nord, seraient dispensés de certificats de garantie.

Cette disposition n'est applicable que dans la limite des facilités consenties d'après le régime des embargos et celui des prohibitions de sortie.

Reprise des relations avec l'Esthonie, la Pologne et l'Autriche allemande

Le *Journal officiel* des 1er et 2 avril 1919, renferme les renseignements suivants :

Esthonie

D'accord avec les gouvernements associés, le Gouvernement français a décidé, à partir de ce jour, la reprise des relations commerciales avec l'Esthonie.

En conséquence, des certificats de garantie seront provisoirement délivrés par le comité du blocus de Londres. Les exportateurs français adresseront les demandes d'autorisation d'importation en Esthonie au ministère des Affaires étrangères (direction du blocus), qui se chargera de les transmettre à Londres ; les documents précités ou des attestations en tenant lieu parviendront aux exportateurs par les soins de ce département.

Il est toutefois rappelé aux exportateurs que les marchandises expédiées sur l'Esthonie doivent être uniquement destinées à la consommation locale. Toutes réexportations frauduleuses sur des pays avec lesquelles les relations commerciales ne sont pas reprises exposeraient les auteurs responsables à des poursuites judiciaires.

Pologne

D'accord avec les gouvernements associés, le Gouvernement français a décidé qu'à partir de ce jour, les relations commerciales s'effectueraient librement avec la Pologne.

Il est toutefois rappelé aux exportateurs que les marchandises expédiées sur ce pays doivent être uniquement destinées à la consommation locale. Toutes réexportations frauduleuses sur des pays avec lesquels les relations commerciales ne sont pas reprises exposeraient les auteurs responsables à des poursuites judiciaires.

Des indications ultérieures préciseront la manière dont devront avoir lieu les expéditions.

Autriche allemande

D'accord avec les gouvernements associés et conformément aux dispositions du décret du 19 février 1919, le Gouvernement français a décidé d'autoriser, à partir de ce jour (2 avril 1919) les ressortissants français à reprendre les relations commerciales avec l'Autriche allemande.

Il est toutefois rappelé aux exportateurs que les marchandises expédiées doivent être uniquement destinées à l'approvisionnement intérieur de ce pays. Toutes réexportations sur des pays avec lesquels les relations commerciales ne sont pas reprises sont interdites, sauf autorisation spéciale de la Commission interalliée de Vienne.

Relations commerciales avec les ports de l'Adriatique

Le *Journ. officiel* du 10 avr. 1919, a publié l'avis suivant :

D'accord avec les Gouvernements associés, le Gouvernement français a décidé qu'à partir de ce jour, les relations commerciales s'effectueraient librement avec tous les ports de l'Adriatique.

Il est toutefois rappelé aux exportateurs que les marchandises expédiées sur ces ports ne peuvent pas être réexportées sur des pays avec lesquels les relations commerciales ne sont pas reprises ; toutes réexportations frauduleuses exposeraient les auteurs responsables à des poursuites judiciaires.

Extension à l'Alsace et à la Lorraine du service des colis-postaux valeur déclvrée et grevés de remboursement.

Les colis postaux grevés de remboursement ou comportant une déclaration de valeur sont, dès maintenant, admis dans les relations avec l'Alsace et la Lorraine.

Les taxes applicables aux envois de l'espèce sont les mêmes que dans le service intérieur, savoir :

Remboursemnt jusqu'à 500 fr. :
Payables en gare.... 0 fr. 70
— à domicile.. 1 fr. »

Remboursements de 500 francs à 1.000 francs :

Payables en gare.... 1 fr. 10
— à domicile.. 1 fr. 30

Droit d'assurance en cas de décla-

ration de valeur : 0 fr. 10 par 500 francs ou fraction de 500 francs, jusqu'au maximum de 5.000 francs.

La Correspondance pour Paris

L'Administration des P. T. T. signale de nouveau l'intérêt qui s'attache pour le public à ce que toutes les correspondances pour Paris portent, en adresse, *le numéro de l'arrondissement.*

Cette mention permet d'accélérer le tri des correspondances et diminue, si elle ne les supprime pas entièrement, les risques de fausses directions et les retards qui en sont l'inévitable conséquence ; elle permet également, en cas d'affluence de courrier, de faire appel au concours d'un personnel supplémentaire non spécialisé dans le classement de toutes les rues de la capitale entre les divers bureaux de distribution.

Reprise des relations postales avec la Pologne, la Tchéco-Slovachie et la Yougo-Slavie.

L'Administration des Postes fait connaître qu'elle est autorisée à accepter les correspondances commerciales ordinaires et recommandées de toutes catégories (lettres, cartes postales, papiers d'affaires, imprimés, échantillons), à destination des pays suivants : Pologne, Tchéco-Slovachie, Yougo-Slavie.

Ces correspondances doivent être rédigées en langue française, anglaise, allemande ou italienne.

Reprise du service des colis postaux avec l'Autriche allemande

Le service des colis postaux à destination de l'Autriche allemande est rétabli par la voie de Suisse dans les conditions en vigueur au moment de l'ouverture des hostilités. Toutefois, les envois contre remboursement ne sont pas admis.

Entrée en franchise de la parfumerie en Belgique

M. Delacroix, ministre des Finances de Belgique, vient d'adresser une circulaire aux agents des douanes, les informant que toutes les parfumeries, bien que contenant de l'alcool peuvent entrer librement dans le pays.

Oui ! Mais les transports ?...

IMPORTATIONS

Arrêté concernant l'Organisation du Service de Contrôle des Importations et Exportations.

D'un arrêté interministériel du 19 mars 1919 (*Journal officiel* du 4 avril 1919), nous extrayons les renseignements suivants :

Article premier. — L'arrêté interministériel du 8 septembre 1917 portant réglementation générale des prohibitions d'entrée est rapporté à dater de la mise en vigueur des dispositions prévues aux articles 2 et suivants.

Art. 2. — Les seules marchandises pouvant être importées sans autorisations préalables sont actuellement énumérées dans le tableau annexé au décret du 20 janv. 1919.

Art. 3. — Sont confirmées : 1° les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 13 avril 1917 portant dérogation générale aux prohibitions d'entrée en ce qui concerne les importations sous le régime de l'admission temporaire à charge expresse de réexportation, les opérations de transbordement dans les rades et ports et les opérations de transit régies par des accords spéciaux ; 2° les dispositions de l'article 4 du même arrêté sur le régime de prohibition absolue applicable aux alcools (eau-de-vie et alcools autres) et aux liqueurs, d'origine ou de provenance étrangère sous réserve des exceptions concernant les alcools autres qu'eaux-de-vie prévues par les décrets du 22 décembre 1916 modifié par la loi du 9 juillet 1917.

Art. 4. — Sous réserve de l'exécution des accords de réciprocités conclus avec d'autres pays en matière de prohibition d'entrée, l'importation des marchandises autres que celles mentionnées dans le tableau annexé au décret du 20 janvier 1919 susvisé, est subordonnée à l'obtention préalable d'une autorisation d'importation qui doit être demandée sur des formules du modèle cijoint, en quatre exemplaires ; les quantités à importer devront obligatoirement être énoncées en toutes lettres sur les demandes.

Ces demandes devront être accompagnées d'un exemplaire de la formule rose (du modèle publié au *Journal officiel* du 17 juin 1918), destiné à l'application de la loi du 3 avril 1918 susvisée.

Elles seront adressées à l'un des services désignés ci-après selon les attributions respectives déterminées par les listes n°s 1 à 6 ci-annexées, savoir :

Sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement, 119, avenue des Champs-Elysées, à Paris (8e) : Liste n° 1.

Office national des produits chimiques et pharmaceutiques, 4, rue Saint-Romain, à Paris (6e) : Liste n° 4.

Direction des matières premières, au ministère de la Reconstitution industrielle, 59, rue Pierre-Charron, à Paris (8e) : Liste n° 5.

Art. 7. — Les services énumérés à l'article 4 examineront les demandes d'autorisation d'importation en se conformant aux instructions générales données par la Commission interministérielle de contrôle des exportations et importations ; puis, après avoir mentionné leur avis sur les demandes, ils renverront au pétitionnaire les demandes faisant l'objet d'un avis défavorable, et transmettront les autres dans les *quarante-huit heures*, au secrétariat général de la Commission (59, rue Pierre-Charron, à Paris (8e), ce service, au nom du directeur général des douanes, délégué du ministre des Finances, accorde ou refuse l'autorisation en faisant état des indications données par la direction du blocus.

Art. 8. — L'un des exemplaires de la demande d'autorisation d'importation sera renvoyé au demandeur avec mention de la décision prise, directement si la demande est autorisée et, en cas de refus, par l'intermédiaire du service contrôleur désigné à l'article 4 auquel seront

notifiées, en outre, sous forme sommaire, les raisons invoquées pour justifier le refus.

En cas d'avis favorable, un second exemplaire lui sera également envoyé, revêtu de la mention « Duplicata pour le pays de provenance » afin que le demandeur puisse, s'il y a lieu, le faire parvenir à son fournisseur étranger en vue de l'aider à obtenir le permis d'exportation dans le pays de provenance, en provoquant, le cas échéant, l'intervention de la mission française dans ce pays.

Les deux autres exemplaires sont destinés respectivement au secrétariat général de la Commission, 59, rue Pierre-Charron, à Paris (8e) et au bureau de douane par lequel doit se faire l'importation.

Art. 9. — Dans le cas où les marchandises à importer contiendraient une proportion d'éléments d'origine ennemie supérieure à celle admise par l'administration des douanes, la demande d'autorisation d'importation devra mentionner expressément que le pétitionnaire sollicite une dérogation à la prohibition édictée par la loi du 17 août 1915 susvisée.

Dans ce cas, la décision portée sur l'autorisation devra mentionner expressément si la dérogation sollicitée est accordée par le directeur général des douanes, délégué du ministre des Finances.

Art. 10. — La durée de la validité des autorisations d'importation est fixée à six mois à compter de la date de leur délivrance.

Art. 11. — Les autorisations d'importation sont rigoureusement personnelles et ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'une vente, d'une cession ou, d'une manière générale, d'une transmission quelconque de la part du bénéficiaire auquel elles ont été directement accordées.

L'utilisation d'une autorisation d'importation par une personne autre que celle qui y est désignée entraînerait l'application des dispositions des décrets des 19 mars 1918 et 9 juillet 1918.

Demande d'autorisation d'importation
(Loi du 6 mai 1916. — Décrets du 22 mars 1917 et du 20 janv. 1919. Arrêté du 19 mars 1919.)

M. (nom, prénoms, profession) : demeurant (indiquer l'adresse *complète*) :
demande l'autorisation d'importer les marchandises suivantes :

Nature des marchandises	Numéro du tarif douanier	Quantités (Poids brut, poids net cube, nombre de pièces)	Valeur	Motifs de l'importation
		En toutes lettres et en chiffres	Préciser si le prix indiqué est F.O.B ou C.A.F	

N.-B. — Compléter, s'il y a lieu, au dos de la présente feuille, les indications de ce tableau.

Pays d'expédition :

Pays d'origine :
s'il est différent du pays d'expédition.)

Fabricant étranger (nom, prénoms et adresse complète) :

Expéditeur (nom, prénoms et adresse complète) :

Intermédiaire, s'il y a lieu (nom, prénoms et adresse complète) :

Nom du transitaire à l'arrivée :

Point d'entrée en France (bureau du dédouanement) :

Date probable d'arrivée.

Les autorisations d'importation sont rigoureusement personnelles et intransmissibles. (*Décret du 19 mars* 1918.) *Leur durée de validité est de* six mois *à compter de la date de leur délivrance.*

Date, signature et cachet du demandeur :

Cette demande doit être présentée en quatre exemplaires et accompagnée d'une « copie » rose pour l'application de la loi du 3 avril 1918.

AVIS DU SERVICE CONTROLANT L'IMPORTATION	DÉCISION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES (Direction générale des douanes)

Instructions importantes :

Conformément aux attributions respectives déterminées par les listes annexes à l'arrêté interministériel du 19 mars 1919, la présente demande doit être adressée suivant le cas ;

Au sous-secrétariat d'Etat du ravitaillement, 119, avenue des Champs-Elysées, Paris, pour les produits alimentaires et matières grasses ;

A l'office des renseignements agricoles, 80, rue de Varenne, Paris, pour le matériel agricole, etc. ;

A l'office national des produits chimiques et pharmaceutiques, 4, r. Saint-Romain, Paris, pour les produits chimiques et pharmaceutiques;

Au ministère de la reconstitution industrielle (direction du cuir et du vêtement), 71, avenue des Champs-Elysées, Paris, pour les cuirs et peaux ;

Au ministère de la reconstitution industrielle (direction des matières premières), 59, rue Pierre-Charron, Paris, pour les autres marchandises.

LISTE N° 1

Marchandises contrôlées par le Sous-Secrétariat du ravitaillement.

Nos du tarif douanier	Désignation des marchandises
	SECTION B. — MARCHANDISES CONTROLÉES PAR LE COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE RÉPARTITION DES MATIÈRES GRASSES.
	Fruits et graines
88	Graines et fruits oléagineux.
	Huiles et sucs végétaux
110	Huiles fixes pures.
	Marbre, pierres, terres, combustibles, minéraux, etc.
Ex-199	Cire de lignite ; vaseline.
	Produits chimiques
Ex-238	Acide oléique d'origine animale. Acide stéarique. Huiles déglycérinées.
267	Glycérine.
	Compositions diverses
312	Savons autres que ceux de parfumerie.

LISTE N° IV

Marchandises contrôlées par l'Office National des produits chimiques et pharmaceutiques.

Produits chimiques

234 Brome liquide.
234 *bis* Bromures.
Ex-238 Acide acétique.
246 Soude caustique.
247 et 248 Soude naturelle ou artificielle (carbonate de soude).
Ex-252 Sulfate de nitrate d'ammoniaque.
Ex-256 Acétate de soude.
257 *bis* Alcool méthylique ou esprit de bois.
257 *ter* Aldéhyde formique.
265 *bis* Chlore liquéfié.
Ex-270 Cyanamide calcique.
Ex-271 *bis* Pyrolignite de chaux.
271 *ter* Acétone.
Ex-280 Produits chimiques dérivés du goudron de houille, tels qu'ils sont énumérés au 2e paragraphe de l'article 280.
281 *ter* et 281 *quater* Celluloïd.

Teintures préparées.

294 Teintures dérivées du goudron de houille.

Couleurs

298 Vernis.

Compositions diverses

311 Parfumeries.
Ex-315 Médicaments composés, eaux distillées alcooliques.
Ex-316 Médicaments composés non dénommés ne figurant pas dans une pharmacopée officielle.

LISTE N° V

Marchandises contrôlées par la Direction des matières premières du Ministère de la reconstitution industrielle.

Substances animales brutes propres à la médecine ou à la parfumerie

60 Eponges de toutes sortes préparées.

Huiles et sucs végétaux.

114 Gommes à l'état naturel.
Ex-115 Gommes (térébenthines, résines, colophanes, pix, pains de résine, brais).
116 Essence de térébenthine.

II

Importation en France des végétaux de provenance italienne

Un arrêté du 4 mars 1919, publié au *Journal officiel* du 11 mars dispose que, du 1er *mai* au 1er *novembre* 1919, l'importation et le transit, en France, des *fleurs coupées fraîches*, des *fleurs destinées à la parfumerie* et des *plantes herbacées ou semi-ligneuses suivantes : œillets, violettes, anthémis, lavande, giroflées, asparagus*, sont autorisés, à la condition qu'elles soient accompagnées d'un certificat phytopathologique délivré par M. le professeur Gustavo Vagliasindi, directeur de la chaire ambulante d'agriculture de Porto-Maurizio, et établi suivant le modèle annexé au décret du 12 octobre 1913, certifiant qu'elles proviennent de la province de Porto-Maurizio.

Syndicat pour l'Exportation Suisse (S. P. E. S.)

Les industriels et commerçants suisses se préoccupent fort du sort qui leur est réservé au point de vue commercial, après la conclusion de la paix. Ils n'ont pas été sans remarquer avec quelle hâte, nos ennemis s'introduisent chez eux, pour pouvoir baptiser « *suisses* » des marchandises notoirement « *allemandes* » et, ensuite, les lancer sur le marché mondial.

Nos amis suisses craignent, à juste titre, que cette manière de procéder ne nous amène à suspecter *en bloc* tous leurs produits, et ne porte un grave préjudice à leur commerce d'exportation. Pour éviter cet ennui, on a préconisé diverses mesures, parmi lesquelles le certificat de nationalité, la création d'une marque nationale même, etc. Ce dernier procédé n'ayant pas été adopté, un groupe d'industriels suisses a décidé de créer un *Syndicat pour l'exportation suisse*, syndicat dont les membres pourraient, à de certaines conditions, apposer une des marques ci-dessous sur leurs produits.



Ainsi l'acheteur aurait la certitude qu'il n'a pas affaire à un produit camouflé et qu'il a bien acheté une marchandise véritablement suisse.

Voici quelles sont les conditions d'admission au S. P. E. S. (Extrait des Statuts) :

CHAPITRE II

ART. 3.

« *Des Sociétaires.*— Qualités pour être membres.

« Peuvent seules faire partie de l'association :

« 1° Les exploitations agricoles ;

« 2° Les industries extractives ;

« 3° Les entreprises industrielles qui, soit dans leurs propres ateliers, soit sous forme de travail à façon dans d'autres établissements suisses, soit à domicile, fabriquent, font façonner ou transformer en Suisse des marchandises, de telle sorte que celles-ci acquièrent un caractère nouveau.

« Autres conditions d'admission :

« 1° En ce qui concerne la nationalité des personnes :

« *a*) Pour les raisons individuelles : le propriétaire ;

« *b*) Pour les sociétés en nom collectif : les deux tiers des associés ;

« *c*) Pour les sociétés en commandite : les deux tiers des associés indéfiniment responsables ;

« *d*) Pour les sociétés par actions : le président et les deux tiers au moins des membres du conseil d'administration, ainsi que les deux tiers des directeurs et des fondés de pouvoirs ;

« *e*) Pour les sociétés coopératives : les deux tiers de la direction et des sociétaires ;

« Doivent avoir possédé la nationalité suisse avant le 1er juillet 1914 ou la posséder depuis dix ans.

« 2° En ce qui concerne la nationalité des capitaux : pour toutes les sociétés les deux tiers du capital responsable doivent être suisses.

L'examen des statuts permet de dire que l'on a pris les mesures les plus propres à éviter toute fraude et il semble intéressant de suivre cette organisation à laquelle il serait peut-être bon que le Gouvernement français donnât une allure officielle en faisant entière confiance à ses membres et en admettant *a priori* que les membres du S. P. E. S. sont de nationalité suisse et qu'il n'est pas besoin d'en faire autrement la preuve.

Le Comité se compose actuellement de :

MM. Karl Affolter-Isely, maison Affolter, Christen et Cie, Bâle.

B. Ammann, directeur de la S. A. Alb. Buss et Cie, Bâle, *vice-président*.

A. Fama, directeur de la Société de conserves alimentaires de la vallée du Rhône, Saxon.

Ch. Handschin, maison Handschin et Ronus, Liestal.

Martin Naef, maison M. Naef et Cie, fabrique de produits chimiques, Genève, *président*.

Jules Neher, administrateur de la « Motosacoche », Genève, *trésorier*.

A. Stoll, maison A. Stoll, bureau technique, Feldmeilen (Zurich), *vice-président*.

K. P. Täuber, maison Trüb, Täuber et Cie, Hombrechtikon.

Ed. Turrettini, directeur de la Société genevoise d'instruments de physique, Genève.

Jules Vautier, maison Vautier Frères et Cie, S. A., Grandson.

Ce sont là des noms d'industriels connus comme des amis de la France. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès du S.P.E.S. et nous publierons volontiers les communications de cette intéressante organisation.

Chambre de Commerce Française
de Buenos-Aires

Nous avons reçu de la Chambre de Commerce française de Buenos-Aires, la lettre ci-dessous qu'il nous paraît utile de publier et dont nos lecteurs, souhaitons-le, feront tous leur profit :

« Monsieur,

« La Chambre de Commerce française de Buenos-Aires confiante dans l'avenir du commerce français en Argentine croit devoir signaler aux fabricants et commerçants de France, les perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant eux, s'ils consentent à élargir leur action en Argentine.

« Avant la guerre, le commerce allemand avait conquis en Argentine une place très importante.

« Si l'on examine les statistiques argentines correspondantes aux années 1903 et 1913 respectivement, on voit que, pendant cette période de 10 ans, les importations françaises ont augmenté de 199,6 %, tandis que les importations allemandes augmentaient de 327,2 %.

« Malgré les efforts de propagande faits par les Allemands au cours de la guerre et les mesures qu'ils ont prises pour tâcher de conserver leur clientèle, il est certain que le commerce français peut et doit s'efforcer de reconquérir un marché très important sur lequel il s'était laissé dépasser dans la course au progrès.

« Un vaste champ d'action est ouvert à l'activité des commerçants et industriels français, il est urgent de l'exploiter largement.

« L'activité de notre institution jusqu'ici limitée pratiquement aux échanges de vues et relations commerciales des Français établis à Buenos-Aires, soit entre eux, soit avec un certain nombre de commerçants de France est en voie de progression en Argentine même d'une part et en France d'autre part.

« En Argentine, cette activité s'étend progressivement à toutes les provinces argentines dans lesquelles les commerçants et éleveurs français sont invités à se rallier à la Chambre de Commerce française de Buenos-Aires, pour prendre leur part à la lutte en faveur de l'influence française.

« En France, la Chambre de Commerce Française de Buenos-Aires fera tous ses efforts pour faire connaître les possibilités d'échange existant entre la France et l'Argentine, ainsi que les facultés d'absorption de produits français de ce dernier pays.

« Les facilités d'échange entre deux pays dépendant pour beaucoup de la régularité et de la rapidité des communications maritimes, notre Chambre de Commerce s'efforcera d'obtenir des Compagnies de Navigation françaises, l'augmentation et l'amélioration des lignes existantes entre la France et le Rio de la Plata.

« Désireuse de constituer une bibliothèque où les commerçants français établis en Argentine pourront venir chercher les noms et adresses et se renseigner sur les productions des fabricants de France avec lesquels ils désireraient entrer en relations d'affaires, la Chambre de Commerce française de Buenos-Aires vous serait reconnaissante de vouloir bien lui envoyer tous vos catalogues.

« Elle pense que ce mode de propagande gratuite pourra être

des plus utiles à la fois pour le producteur français de France et pour l'acheteur établi en Argentine.

« Notre Chambre de Commerce sera entièrement à votre disposition pour vous fournir, par correspondance, tous les renseignements commerciaux dont vous pourriez avoir besoin, soit que vous désiriez augmenter votre chiffre d'affaires en Argentine, soit que nouveau venu dans le pays vous désiriez être mis en relations avec des maisons sérieuses de la place s'occupant de la vente des articles que vous fabriquez. Elle facilitera à votre voyageur, si vous jugez bon d'en envoyer un, l'accomplissement d'une mission d'études ou d'un voyage d'affaires.

« Dans ce cas, votre envoyé trouvera à la bibliothèque de la Chambre toutes les facilités pour consulter les documents susceptibles de le renseigner sur le commerce de l'Argentine, et même pour faire sa correspondance qu'il pourra, le cas échéant, dicter à une sténo-dactylo mise à sa disposition.

« Nous croyons inutile d'insister sur le caractère éminemment français de l'œuvre de propagande que nous poursuivons.

« Nous sommes convaincus que vous voudrez bien nous prêter votre concours pour assurer la renaissance du commerce français en Argentine et la victoire économique de la France.

« En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration, nous nous permettons d'exprimer le vœu que l'envoi des catalogues que nous sollicitons soit le début de confiantes et cordiales relations entre vous et les représentants du Commerce Français dans la République Argentine.

« Veuillez agréer, etc. »

Nous engageons vivement nos amis à seconder les efforts de cette précieuse organisation.

En Italie.

Taxes sur les Parfumeries et les spécialités pharmaceutiques

Par décret du lieutenant du roi, le ministère des Finances a été autorisé à permettre que l'application des bandes timbrées représentant la taxe que doivent acquitter les parfumeries et les spécialités pharmaceutiques, au lieu d'être faite à l'arrivée de la marchandise, soit effectuée quand les produits sont retirés des dépôts. Cependant, cette autorisation ne pourra être accordée qu'aux maisons admises à acquitter la taxe par abonnement et dont les dépôts ne sont pas contigus ou en communication avec les magasins de vente.

Les maisons intéressées doivent présenter leur demande au ministère des Finances et déposer en garantie une somme de 25.000 lires au minimum, en effets publics, pour chaque dépôt.

Protection de la parfumerie

Rome. — Un décret exempte pour dix ans de l'impôt foncier, les terrains cultivés en fleurs pour l'extraction des parfums et huiles essentielles et de l'impôt sur le revenu (richerra mobile) les installations industrielles destinées à l'extraction des huiles essentielles et à la fabrication des parfums.

Encore un Consortium.

On nous annonce la constitution d'un *Consortium de la Savonnerie Française*, dont le siège social est à Marseille, rue Suffren, 2.

Cette société constituée dans un but d'intérêt national sur l'initiative de l'Etat et suivant un accord passé avec lui en conformité de la réglementation qu'il a établie en raison du régime actuel des importations, des affrètements et des changes; a pour objet : l'achat, le transport, l'importation, le magasinage, la manutention, la répartition, la vente, l'utilisation des matières grasses et sous-produits, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant intéresser directement ou indirectement la savonnerie.

Le capital social est de 2.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

LES CHANGES

PLACES	CHANGE NORMAL		Du 24 Janvier au 9 Février 1919		
			TAUX OFFICIELS	ÉQUIVALENCE DE 100 FRANCS FRANÇAIS	
		(francs français)	(francs français)		
Londres	Livre st.	1 = 25,225	28,90 à 28,98	Livres st.	3.9,2 à 3,9
New-York	Dollar	1 = 5,186	6,14 à 6,19	Dollars	16,28 à 16,15
Madrid	Pesetas	1 = 1 »	1,23 à 1,25	Pesetas	81,30 à 80,00
Amsterdam	Florin	1 = 2,083	2,44 à 2,48	Florins	48,90 à 40,32
Rome	Lira	1 = 1 »	0,80 à 0,82	Lire	125,00 à 124,39
Petrograd	Rouble	1 = 2,666	*non coté*		
Copenhague	Couronne	1 = 1,39	1,505 à 1,545	Couronnes	66,44 à 64,72
Stockholm	—	1 = 1,39	1,6125 à 1,6525	—	62,01 à 60,51
Christiania	—	1 = 1,39	1,555 à 1,595	—	64,24 à 62,70
Genève	Franc suisse	1 = 1 »	1,2325 à 1,2525	Francs suisses	81,13 à 80,63
Bruxelles	Franc belge	1 = 1 »	0,955 à 0,975	Francs belges	104,45 à 102,56

La Journée de huit heures et le Machinisme en Parfumerie

La nouvelle loi sur la journée de huit heures donne une accuité nouvelle à la question du machinisme et de la taylorisation dans la Parfumerie.

Il n'est pas douteux, en effet, que si l'ouvrier a le droit de vivre, en dehors du travail, que si sa préoccupation d'une existence plus agréable, plus nourrie également de distractions saines, est légitime, légitime aussi est la préoccupation de l'industriel de produire dans des conditions permettant la concurrence avec les fabrications étrangères.

Le Parfumeur a généralement donné à ses ouvriers toutes les facilités désirables : aucun métier n'est plus sain que le nôtre, aucun (jusqu'à la guerre) n'était mieux payé pour un moindre effort. A l'heure actuelle, tous les pays où nous exportions en quantités considérables des parfums courants s'organisent pour fabriquer. Seul notre bel article de luxe garde la supériorité sur tous les marchés et cependant... Pour conserver une clientèle étendue, il est indispensable de lui offrir non seulement l'article cher, mais aussi celui qui représente un mouvement considérable de marchandise. Nous l'avons bien vu avant les hostilités. Nos concurrents allemands livraient en quantités énormes, des produits à bas prix, et les conditions exceptionnelles faites pour ces produits leur permettaient, petit à petit, d'introduire dans leur clientèle universelle des imitations de nos spécialités riches qui compensaient, par leur gain plus élevé, les sacrifices faits sur ce qu'il est entendu d'appeler la *Grosse cavalerie*.

L'industrie de la Parfumerie de luxe française ne peut vivre qu'en s'appuyant sur les fabrications de parfums courants. Nous avons pour nous la science, le savoir-faire, le sentiment artistique et la source de la plupart des matières premières. Devrons-nous pour une question de main-d'œuvre (je ne parle pas et pour cause des entraves administratives et fiscales), céder le pas à nos amis en attendant la reprise des affaires par nos ennemis ?

Il ne le faut pas.

La seule méthode possible est donc l'augmentation du rendement.

Mais ce rendement, cette surproduction qui doit engendrer des prix de revient avantageux, comment l'obtiendrons-nous sinon par la méthodisation du travail et l'augmentation du machinisme.

Il n'a pas été fait, que nous sachions, jusqu'ici, d'étude approfondie de la méthode Taylor appliquée à la Parfumerie. Il serait temps, cependant, que cette étude soit abordée. Il est nécessaire également que nos constructeurs de machines s'intéressent à ces problèmes qui leur sont si souvent posés et que cependant ils ne daignent pas résoudre.

Il existait autrefois, en Allemagne, une « Société de machines pratiques » qui s'était spécialisée dans la construction d'un seul type d'outils dont quelques-uns étaient applicables à la parfumerie. Cette maison-mère avait fondé, selon l'usage bien connu, une Société française et une Société anglaise. Pendant la guerre, l'une et l'autre furent mises sous séquestres, mais c'est ici que la différence de nos méthodes s'accuse : alors que l'usine anglaise est depuis de longs mois entre les mains de capitaux et d'industriels anglais, la firme française est toujours sous séquestre en attendant que ses légitimes propriétaires, les Boches, viennent la reprendre et la mettre en en activité.

Nous n'avons pas à qualifier ces méthodes dont la responsabilité incombe tout entière, à nos dirigeants. Nous aurions trop à dire sur la question des séquestres pour nous étendre sur ce sujet... Passons.

La dite maison allemande recevait volontiers les suggestions de ses clients, étudiait de nouveaux types, les essayait, les mettait au point et les livrait avec le premier exemplaire du produit fabriqué, à ses clients.

Nos amis, les Anglais, marchent avec prudence dans cette voie.

Et nous, que faisons-nous? Savons-nous utiliser les bonnes volontés ?

Nous avons questionné un de nos amis : il rentre des armées et son usine est à remonter entièrement ; il n'a rien gagné pendant la guerre, qu'une croix avec quelques palmes ; lui, du moins, serait désireux de faire quelque chose mais, pour le moment, il n'a, à sa disposition que sa bonne volonté et un atelier désert.

Pouvons-nous l'aider ?

Nous le croyons bien volontiers. Il serait nécessaire que nos lecteurs, si empressés à nous seconder dans nos efforts soient assez aimables et assez désireux d'aller de l'avant pour nous communiquer leurs suggestions.

Nous ouvrons une enquête :

Comment peut-on méthodiser la fabrication de la Parfumerie, augmenter le rendement de la main-d'œuvre, tayloriser les fabrications ?

Quelles sont les machines utiles ou seulement intéressantes, à quelles conditions doivent-elles répondre ? quelles doivent-être leurs applications ?

Sans doute, nous avons toutes les machines à broyer, à mélanger, à battre, à émulsionner, à comprimer qu'il nous faut pour nos produits cosmétiques, nous avons les machines à coller les étiquettes, à parfumer les cartes ; mais quelles sont les maisons françaises qui vendent, à l'heure actuelle, de bonnes machines à remplir les flacons, les pots de crèmes, les boîtes de poudres, les boîtes de pommades ?

S'il en existe, que nos lecteurs n'hésitent pas à nous donner des indications précises : ce n'est pas à cette heure qu'il faut faire preuve d'un égoïsme mal compris : le progrès de tous ne peut être que favorable au bonheur de chacun.

De nos lecteurs, des constructeurs, nous attendons des indications : nous ferons en sorte, par la suite que notre bureau d'études mettre au point les idées, que les constructeurs mettent en chantier de nouveaux modèles

Nous ouvrons nos colonnes à toutes les suggestions et nous les attendons avec confiance.

Parfumerie Moderne.

Les Affaires dans les Pays Centraux et Slaves

Nous avons obtenu de Mlle Dulaquais, place Ronde, 51, à Lyon-Montchat, des renseignements du plus haut intérêt sur la reprise des affaires en Pologne, Bohême, Bukovine, Hongrie, Galicie et Russie orientale.

Dans toutes ces régions, les produits français sont particulièrement estimés et malgré les événements récents, il est à prévoir que d'importantes affaires pourront être traitées, si immédiatement après la reprise des relations économiques les parfumeurs s'inquiètent de renouer ou de provoquer des relations avec les négociants de ces pays.

Pragues, où l'influence française a toujours été prépondérante, présente notamment un débouché de premier ordre. Si en Hongrie un mouvement anti-français a pu se dessiner à un moment donné, il ne semble pas douteux cependant que les conditions de paix envisagées nous permettront promptement de reprendre notre influence d'autrefois.

L'homme, autant que la femme, est dans ces régions extrêmement soucieux de sa toilette, et les voyageurs hongrois venant en France s'étonnent souvent de la tenue négligée de nos compatriotes. Le confort et le luxe sont beaucoup plus répandue en Autriche et en Hongrie qu'en France et notamment dans les classes de la grande et moyenne bourgeoisie. Comme partout, l'aristocratie réserve toujours ses préférences aux produits français.

La Pologne, si artistique, est également très sensible aux harmonies de parfums créées par les spécialistes français et toutes les grandes marques doivent espérer augmenter considérablement leur chiffre d'affaire grâce à la diminution générale en Europe, de la valeur nominale de l'argent.

Sans aucun doute, le dissentiment qui a pu éclater entre quelques classes russes dirigeantes et les Français pendant la dernière partie de la guerre ne résistera pas à une propagande méthodique de notre part ; il est donc probable que nos débouchés dans les pays slaves ne seront pas diminués, au contraire. Nous conseillons à tous nos lecteurs de rentrer en relations avec notre correspondant qui s'offre à leur donner des détails intéressants et à fonder des comptoirs de vente, dépôts, agences de toutes natures dans les différentes régions précitées, à son prochain voyage qui aura lieu probablement en octobre prochain.

Commerce avec les Indes Néerlandaises

Nous croyons utile de reproduire, ci-dessous, quelques judicieuses remarques que nous communique M. le Vice-Consul de France à Batavia et sur lesquelles nous attirons l'attention des maisons françaises :

« Nos exportateurs, ou ceux qui désirent le devenir, paraissent encore croire qu'il suffit de répandre dans le monde, des lettres, des offres ou des catalogues, ou d'adresser aux consuls de simples demandes de représentants, pour arriver à leur fin.

Les commerçants ne conservent pas les lettres et les catalogues, et les consuls sont très embarrassés pour donner satisfaction à une demande qui, quelquefois, ne contient que ces mots : « Je désire étendre mon commerce ; voulez-vous m'indiquer un réprésentant pour ma maison dans le pays de votre résidence ? »

Nos compatriotes doivent comprendre que les offres et les catalogues, ainsi que leurs demandes de présentants, ne mettent personne en état de juger de la valeur des maisons, ni de supputer si l'affaire vaut d'être suivie.

Le représentant auquel le consul s'adresse, veut, tout naturellement, connaître les détails. Il peut se mettre, pense-t-on, en relations avec le demandeur ; mais est-ce sûr qu'il le fera ? Ces sortes d'intervention ne vont-elles pas vers le même résultat que les lettres d'offres et les catalogues ? Et si ce représentant est sollicité d'autre part, ne préférera-t-il pas *tenir que courir ?*

Il faut envisager le côté pratique !

Il faut que nos exportateurs joignent à leurs demandes : des catalogues détaillés avec les prix et des échantillons lorsque cela se peut ; il faut qu'ils donnent leurs références de banque et qu'ils fassent connaître leur puissance de production, qu'ils indiquent s'il s'agit d'un produit nouveau ou connu, les pays où ce produit est introduit.

Il est indispensable de dire aux représentants les conditions qu'on leur fera.

J'ajoute à titre d'information, que beaucoup de commerçants français ignorent qu'il existe un timbre-coupon de poste international ; nous recevons, le plus souvent, des timbres français pour servir à la réponse ! »

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de rompre avec les anciennes méthodes et de tenter un effort sérieux en vue d'atteindre la clientèle étrangère par une publicité rationnelle. »

La Synthèse totale dans l'Industrie de la Vanilline.

Importance relative de la synthèse totale

La synthèse totale de la vanilline est devenue rémunératrice lorsque la découverte d'agents de méthylation maniables et peu coûteux ont permis d'utiliser l'*aldehyde proto-catéchique* comme matière première. La mise au point des brevets de Geigy et de Guyot, qui permettent le passage du *gaïacol synthétique* à la vanilline avec un bon rendement industriel, a contribué à généraliser cette fabrication.

Cependant la hausse de l'eugenol ne se maintenant pas, les procédés par synthèse totale ne pourront lutter que difficilement contre la méthode habituelle par oxydation de l'isoeugenol. L'armée a constitué en France, grâce au frêt d'Etat, un approvisionnement considérable de clous de girofle dans le but de diminuer la spéculation et d'arrêter la hausse de l'eugenol, dont la valeur avait triplé de 1916 à 1918. Ces stocks devenant disponibles contribuent à précipiter la baisse.

L'important débouché que constituait pour l'eugenol la fabrication des vernis aux éthers de cellulose dans laquelle il était employé comme dissolvant lourd (*vernis colorés et pigments*), disparaît rapidement du fait de la découverte de nouveaux plastifiants ; il est donc infiniment probable que l'emploi de l'eugenol en savonnerie et en parfumerie ne suffira pas à maintenir le cours actuel et que les procédés d'oxydation de l'isoeugenol par l'ozone, par *l'air ionisé par les rayons ultra-violets*, par *l'électrolyse des isoeugenates alcalins* permettront à nouveau de fabriquer la vanilline à un prix aisément abordable pour les parfumeurs et les confiseurs.

Le procédé d'oxydation de l'isoeugenol par l'ozone laisse persister dans la vanilline un arôme d'essence de girofle très apprécié par les consommateurs américains et anglais. Ce serait un argument en faveur de l'utilisation de l'eugenol comme matière première s'il n'était facile d'aromatiser les vanillines de synthèse totale au choix du consommateur.

Le procédé par oxydation de l'isoeugenol reste donc, à l'heure actuelle, un concurent sérieux pour les usines qui procèdent par synthèse totale et les conditions qui ont permis à ces dernières de prospérer pendant la guerre ne pouvant persister longtemps, il faut songer à perfectionner encore l'appareillage aussi bien que le processus chimique lui-même.

La lutte sera pénible s'il est vrai que l'ozonisation de l'air est encore perfectionnable et si le procédé Froger Delapierre, qui consiste à ozoniser l'air par barbotage dans des terpènes d'eucalyptus (*action de l'aromadendrène*) est industrialisable, L'eucalyptol (essence d'eucalyptus déterpénée) étant très demandé par le Service de Santé, les terpènes correspondants sont susceptibles d'une baisse sérieuse.

Nous croyons utile d'examiner les procédés de synthèse totale successivement industrialisés et presque tous utilisés avec succès pendant la guerre grâce au prix de vente élevé de la vanilline.

***

Synthèse de la vanilline

Nous avons vu précédemment (1) que le passage du gaïacol à la vanilline avait donné lieu à de nombreuses et longues recherches et que plusieurs inventions avaient été brevetées qui permettaient l'utilisation industrielle du gaïacol comme matière première pour la fabrication de la vanilline. Depuis près de vingt ans la technique de cette opération n'a pas fait de progrès considérables ; cependant la méthode de Guyot (1909) par condensation du gaiacol avec un *éther* α 6 *dicétonique* de forme X-CO-CO-COOR donne un rendement quantitatif et son application est relativement aisée.

Quelques usines parmi les plus importantes utilisent encore les méthodes de Tiemann et Reimer (*chloroforme*), de F. Bayer (*acides cyanhydrique et chlorhydrique*) et de Geigy (*formaldehyde en présence de phenylhydroxylamine*). C'est surtout ce dernier procédé qui a permis l'extension de l'emploi de la synthèse totale à partir du gaïacol.

Nous pouvons considérer que les synthèses, à partir de l'*aldehyde protocatéchique* ou de la *benzaldehyde*, ne sont intéressantes que dans les cas particuliers où la matière première est produite en grande quantité à l'usine pour des fabrications diverses, où elle constitue un résidu de fabrication ou bien encore où les agents de méthylation sont l'objet d'une fabrication industrielle importante dans la même usine.

Le gaïacol ayant lui-même des débouchés commerciaux certains, il est avantageux de le considérer à la fois comme matière première de la vanilline et comme produit final.

***

Synthèse du gaïacol

La synthèse du gaïacol a subit de constants perfectionnements depuis sa découverte. La méthode de Behal et Choay, qui consistait à chauffer en autoclave le *sel monosodique de la résorcine* avec un excès d'*iodure de méthyle* dissout dans l'alcool méthylique, a été abandonnée à cause de l'inconvénient de fournir simultanément du *veratrol*.

La méthylation du phénol donnant l'*Anisol* (Vincent) paraissait devoir être la base d'une fabrication plus aisée. En effet, il suffisait de nitrer l'anisol, puis de transformer le NO^2 en OH par le mode général décrit par Meister Lucius et Bruning (1881), puis par Lansberg (1886), par diazotation.

Mais la difficulté *de nitrer en ortho* avec un bon rendement indus-

(1) *Parfumerie Moderne*, 1918, pages 118 et 129.

triel fit songer à utiliser l'*orthonitrophénol*. La méthylation de ce corps donne le *nitro-anisol* facile à transformer en gaiacol, comme il a été dit ci-dessus. On parvient, en effet, à méthyler l'orthonitrophenol avec un excellent rendement et, apparemment, avec de sérieux avantages sur la méthode qui consiste à méthyler la *pyrocatéchine* ou l'*amidophenol* et en évitant la formation de *vératrol* dans le premier cas, de *méthylamine* dans le second.

Cette méthylation s'est faite d'abord par l'alcool méthylique et l'acide chlorhydrique en autoclave (*chlorure de méthyle*) à haute pression.

Depuis quelques années la méthylation de l'orthonitro-phenol se fait surtout avec le *sulfate de diméthyle*. Quoique la méthode soit délicate, elle s'est généralisée pour toutes les méthylations et le sulfate de diméthyle est rapidement devenu un réactif industriel livré au commerce en grande quantité par quelques usines.

On a découvert pendant la guerre un composé nouveau susceptible de transformer quantitativement l'orthonitrophenol en ortho-nitro-anisol. Ce composé spécial s'est révélé comme un agent de méthylation général très énergique qui sera, croyons-nous, très utilisé dans l'avenir. Facile à préparer à bas prix, inoffensif et d'une inocuité parfaite pour le personnel, il permet d'utiliser d'énormes quantités d'un résidu de la fabrication de la *saccharine* qui n'avait trouvé jusqu'alors que peu d'usages.

Deux méthodes de synthèse peuvent être appliquées à la fabrication du nitro-anisol avec un égal succès :

A) *a*) Préparation de benzène monochloré par le chlore et la fonte.
   b) Nitration en ortho à 60°.
   c) Méthylation de l'ortho-nitrochlorobenzène par le méthylate de sodium en autoclave.

B) *a*) Nitration du phenol et séparation des nitrophenol 1-2 et 1-4 par entraînement à la vapeur.
   b) Méthylation de l'orthonitrophenol.

La transformation du nitro-anisol en gaïacol se fait industriellement par la méthode classique suivante :

a) Réduction du nitro-anisol ;
b) Diazotation de l'ortho-anisidine obtenue ;
c) La cassure du sulfate de diazoanisol donne le gaïacol.

La transformation du gaiacol en vanilline pourra se faire par les méthodes de Geigy, de Teimann et Reimer (*chloroforme*), perfectionnée par Traube (*soude alcoolique*) ou encore par celle de Guyot.

⁂

Modifications récentes

Pendant la guerre l'halogenation du *benzène* était impossible à cause de la réquisition totale de ce carbure par les Etats belligérants. A l'heure actuelle, l'emploi du *phenol* comme matière première est encore tout indiqué puisque l'on se préoccupe de l'utilisation de la production énorme des usines créées spécialement pour la fabrication du phenol nécessaire à la préparation des explosifs.

La nitration du phenol n'offre aucune difficulté. D'ailleurs l'*orthonitrophenol* restera commercial dans l'avenir, toutes les usines qui le préparent actuellement ne devant pas l'abandonner complètement. Il est cependant intéressant de le préparer soi-même ; la réduction du *dérivé para* obtenu pendant la nitration se fait par le même procédé et avec le même appareillage que la réduction de l'ortho-nitro-anisol ; elle donne, par conséquent le *paramidophenol*, révélateur photographique très employé, avec un prix de revient très intéressant.

La méthylation par le composé spécial récemment découvert que nous avons cité plus haut n'étant pas encore connue de tous, la plupart des industriels prépareront eux-mêmes leur sulfate de diméthyle par la méthode simple que nous examinerons. Ils pourront ainsi faire chez eux un grand nombre de méthylations industrielles. L'emploi du sulfate de diméthyl est considéré à tort comme dangereux, il n'en est rien si l'atelier est convenablement installé.

Le manque de *potasse caustique* a obligé certains industriels à abandonner l'utilisation du sulfate de diméthyle pendant la guerre ; la méthylation en présence de *soude caustique* (remplaçant la potasse) a donné lieu à une mise au point délicate, mais elle donne maintenant des résultats certains. Si le sulfate de diméthyle est à nouveau lancé abondamment dans le commerce au prix de 1914 (9 francs le kilog.), il ne sera pas utile de le préparer chez les petits fabricants de vanilline.

La réduction du nitro-anisol se fait surtout avec *le fer et l'acide chlorhydrique* comme pour *l'aniline*. La réduction par la *poudre de zinc et l'eau*, en présence de *chlorure de calcium* qui agit comme catalyseur, offre les avantages suivants:

1° Aucun risque de coloration du nitrophenol resté à l'état de traces par le perchlorure de fer formé ;

2° Aucun risque de transformation de l'anisidine naissante en *Dianisidine* par acidification de la liqueur. (Cette transformation, qui est la base de la fabrication de la dianisidine dans l'industrie des matières colorantes, est analogue à celle de l'*Hydrazobenzène* en *Benzidine* dans des conditions identiques.)

La *diazotation de l'o. anisidine* et la *cassure du diazo* n'offrent aucune espèce de difficultés.

Quant à la fixation du groupe aldehydique sur le gaïacol, elle restera toujours une opération délicate où les tours de mains du personnel sont pour beaucoup dans l'élévation du rendement. On opère encore fréquemment par le procédé au chloroforme et à la soude, mais la formation de goudrons abondants abaisse sensiblement le rendement.

La préparation de la vanilline par HCN et HCl gazeux, en présence de chlorure d'aluminium sec et les réactifs étant secs, est extrêmement délicate à monter industriellement. Elle est, en tous cas, dangereuse

pour le personnel de l'usine, la préparation de l'*acide cyanhydrique* 100 %, nécessaire pour assurer un bon rendement, étant difficile à réaliser sans pertes par dégagement dans l'atmosphère de *cyanogène* ou d'acide cyanhydrique. L'*hexaméthylènetetramine*, fabriquée en grand ces dernières années pour neutraliser le *phosgène* dans la lutte contre les gaz asphyxiants allemands, permettra dorénavant d'absorber le cyanogène et l'acide cyanhydrique dégagés dans les ateliers.

On a essayé l'emploi de sels de l'acide cyanhydrique traités par HCl gazeux, de *chlorure de formimide* solide sans grand succès. La méthode qui mettait en œuvre l'*oxyde de carbone et l'acide chlorhydrique* en présence de *chlorure cuivreux* n'a pas été utilisée industriellement à notre connaissance.

Il a donc fallu en revenir à l'utilisation de la réaction de Geigy. Celui-ci avait signalé que la *tolyl-hydroxylamine sulfonée* donnait moins de goudrons que la *phenyl-hydroxylamine sulfonée.*

L'emploi du *nitro-toluène-para-sulfonique* a donc été recommandé à la place du *nitro-benzène-sulfonique* indiqué par le brevet originel. Les goudrons peu abondants, constitués par des combinaisons benzylidéniques, sont alors aisément solubles dans *l'acétate de sodium* dilué et donnent par traitement à l'éther la totalité de la vanilline.

Dans les usines fabricant la saccharine, la question est toute différente et il est facile de combiner diverses opérations communes aux deux synthèses, de manière à abaisser considérablement les prix de revient, notamment par l'utilisation d'une série de sous-produits.

⁂

A l'heure actuelle, en éliminant le cas d'une installation mixte pour la saccharine et la vanilline, la préparation la plus simple et la plus économique, surtout si l'on a l'emploi d'une quantité importante de sulfate de diméthyle, est la suivante:

a) Fabrication de sulfate de diméthyle ;

b) Nitration du phenol et séparation des nitrophenols 1-2 et 1-4 ;

c) Méthylation de l'o. nitrophenol par le sulfate de diméthyle ;

d) Réduction de l'o. nitro-anisol obtenu ;

e) Diazotation de l'o. anisidine et cassure du diazo.

f) Transformation du gaïacol en vanilline.

Nous étudierons dans un prochain article le fonctionnement d'un atelier de fabrication de la vanilline selon cette méthode, et donnerons les renseignements techniques généraux pour son installation.

J. Gattefossé et G. Morel,
Ingénieurs-Chimistes.

Le Flaconnage artistique moderne.

M. Henri Clouzot a publié sur ce sujet un article excellent dans *La Renaissance de l'Art Français et des Industries de luxe.*

Le luxe du flaconnage remonte à peine à la Restauration. Au XVIII[e] siècles, les parfumeurs vendent leurs essences dans de simples bouteilles cylindriques. La forme du contenant leur est absolument indifférente. La fondation de la manufacture de Baccarat permit de fabriquer des flacons d'un travail plus artistique, de très belle matière, mais d'une sobriété encore froide. Vers la fin du XIX[e] siècle, Gallé créa véritablement l'art du verre. Passionné pour cette matière incomparable, il en fit surgir des vases, des coupes, des flacons, avec toute une faune et une flore exquises. Ses créations admirables ne semblaient cependant destinées qu'à l'enchantement des yeux. Il fallut l'arrivée d'un autre grand artiste, Lalique, pour industrialiser l'art du verre. Vers 1907 apparurent les premiers flacons de Lalique dans les vitrines de la place Vendôme. « C'est le seul maître, avec Rodin, à qui les critiques d'outre-Rhin daignent reconnaître le don d'une vision nouvelle des formes, » On peut estimer à un million le nombre de flacons, revêtus de sa firme depuis dix ans. Actuellement, quatre ou cinq marques se partagent sa signature, mais d'autres, Rigaud, par exemple, recherchent également de nouveaux modèles de flacons originaux et luxueux.

Il ne faut pas oublier que la parfumerie de luxe française tient une place de premier rang sur les marchés étrangers. Aux Etats-Unis, notamment, nos exportations, qui se montaient en 1904 à 250 millions, s'élevaient en 1914 à plus de 500 millions. Ce chiffre s'augmentera encore, la concurrence austro-allemande étant annihilée. Nos produits français en parfumerie ont toujours eu une supériorité incontestée sur les marchés du monde. Il importe que nous la conservions ; or, la valeur du parfum s'augmente de la valeur artistique du flacon qui le renferme : c'est à nos verriers de chercher, de créer de nouveaux modèles, certains qu'ils peuvent être sûrs de trouver à l'étranger des débouchés nombreux.

Notre Commerce de Savonnerie

Savons. — Se divisent en deux catégories : savons de parfumerie, comprenant les savons transparents et les autres. Nous importions, en 1913, 14, 127 q. m. et 2.185 q. m., en 1918. Nos exportations qui s'élevaient à 14.385 q. m., en 1913, sont tombées à 7.295 q. m. en 1918.

Quant aux savons autres que de parfumerie, nous en importions 70.526 q. m. en 1918. Nos exportations par contre n'ont pas cessé de diminuer, passant de 351.845 q. m. en 1913 à 24.482 q. m. en 1918.

High class Perfumes
and their fixatives.

Formerly, to manufacture an extract for handkerchiefs we were content with the addition of a simple or compound alcohol of washing of pomade to some essential oils. After having macerated for a fortnight or a month the product, put in bottles, was sold to customers.

Some 20 years ago the profession of Perfumer was a most difficult one to practise. It was indeed, necessary to prepare good and old infusions of the main fixatives, at that time very rare, for example : natural musk, amber and civet, vanilla and tonka beans and resins such as benzoin, amber and styrax.

A small percentage of fixative infusions was added to the washing of pomade already mixed not only with natural essential oils but also with a few artificial perfumes : ionone, rhodinol, may flower and the extract was ready.

In our time the method has changed. To please the delicate taste of customers a simple addition of fixatives to a dilution of perfume suffices no longer : the solution of fixative must be scented.

The true foundation of the perfume, its very essence is the mixing of fixing matters : resins, artificial and natural fixatives, infusions of scented wood, of moss, of balms whose lasting but uncharacteristic odour receives vitality from a few choice and fragrant ingredients.

We have often described this method and it is useless to repeat that perfumery as far as concerns the preparation of extracts for handkerchiefs is not so simple as most people think. If it were sufficient to mix a few grammes of any one perfume with alcohol, in order to place a satisfactory product before the public, everyone would be a perfumer.

Les Grands Extraits
et leurs Fixateurs.

Autrefois, pour fabriquer un extrait pour le mouchoir, on se contentait d'ajouter à un alcool de lavage de pommades simple ou composé, quelques huiles essentielles. Après quinze jours ou un mois de macération, le produit, mis en flacons, était vendu à la clientèle.

Il y a 20 ans, le métier était déjà plus délicat à exercer, ne fallait-il pas, en effet, préparer de bonnes et vieilles infusions des principaux fixateurs, alors peu nombreux : par exemple musc naturel, ambre et civette, vanille et fèves tonka et des résines, telles que benjoin, ambre et styrax.

Au lavage de pommade additionné, déjà non plus seulement exclusivement d'huiles essentielles naturelles, mais, déjà de quelques parfums artificiels : ionone, rhodinol, aubépine, on ajoutait un petit pourcentage d'infusions de fixateurs et l'extrait était prêt.

Puis, et c'est alors de l'histoire contemporaine, la méthode change. Ce n'est plus une addition de fixateurs à une dilution de parfums qu'il convient de faire pour donner satisfaction à la clientèle, c'est l'aromatisation d'une solution de fixateurs.

Le véritable fond du parfum, sa véritable raison d'être, c'est le mélange de corps fixes : résines, fixateurs artificiels et naturels, infusions de bois odorants, de mousses, de baumes, dont l'odeur persistante mais sans originalité est *remontée* par quelques corps à odeur vive et intense.

Nous avons décrit, à plusieurs reprises, cette méthode et c'est en vain que nous répétons que la Parfumerie, au moins en ce qui concerne la préparation des extraits pour le mouchoir, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. S'il suffisait d'ajouter quelques grammes de telle où telle composition à de l'alcool pour obtenir un produit donnant toute satisfaction au public, tout le monde voudrait être parfumeur.

Los Grandes Extractos
y sus Fijadores

Para fabricar un extracto para el pañuelo se concretaban, antiguamente, en añadir á un alcohol de lavado de pomada simple ó compuesto, algunos aceites esenciales. Después de quince días ó de un mes de maceración, el producto, puesto en frascos era vendido á la clientela :

Hace 20 año, era ya más delicado ejercitar en el oficio de perfumista : preciso era, en efecto, preparar buenas y viejas infusiones de los fijadores principales, entónces poco numerosos, por ejemplo : almizcle natural, ambar y civette, vainilla y haba tonka, y algunas resinas, como el benjui, el ambar, el styrax.

Al lavado de pomada previamente adicionado no solo de aceites esenciales naturales pero ya de algunos perfumes artificiales : ionone, rhodinol, oxiacanta, se agregaba una pequeña proporción de infusión de fijador y el extracto era fabricado.

En nuestros dias el método ha cambiado una vez más No basta ya, en efecto, mezclar una adición de fijadores con una dilución de perfumes ; para complacer à la clientela conviene realizar la aromatización de una solución de fijadores.

El fondo mismo del perfume, su verdadera razón de existir es la mezcla de cuerpos fijos : resinas, fijadores artificiales y naturales, infusiones de palos odoríferos, de musgos, de bálsamo, cuyo olor tenaz, pero sin originalidad, es « realzado » por adición de cuerpos con olor vivo e intenso.

Muy a menudo hemos descrito esto método y volvemos a decir una vez más que la perfumería (al menos en lo que concierne la preparación de extractos para el pañuelo) no es lo que se piensa generalmente. Si fuera suficiente añadir algunos gramos de tal ó tal composición á cierta cantidad de alcohol para obtener un producto que satisfaga al público, cada uno quisiera ser perfumísta.

Hemos dado los elementos de muchos artículos y hasta de varias

We have given the contents of many articles, even of several large volumes and yet many of our readers have the same illusions.

Doubtless they have read old fashioned books of formulas or those of more recent date which give countless recipes veterinary, pharmaceutical and in addition .. some for perfumery and cosmetics. Let them not be deceived! Certainly a perfumer can perfect himself and ought to do so, by adopting up-to-date manufactoring methods ; an artist may have excellent ideas and inspired by enthusiasm may lead some good practitioner to sensational creations; but to become a perfumer as one may become a business man or a turner for shells seems to me sheer folly.

As for you, Perfumers, be not afraid of beginners; leave them to their innovations and Keep on studying new fixatives.

One of them, in particular, the balm of copaiba, has just given rise to two derivatives: a limpid essence, generally superior to the best essence of santal and a resinodor viscuous but at the same time perfectly soluble in strong alcohol and wich constitutes an excellent fixing matter.

Incense, myrrh, mastic, opoponax, give good but slightly coloured tinctures; so they are in great demand. Let us greet the reappearance at attractive prices of coumarine, heliotropine, and sundry musks. Artificial amber in lumps successfully replace grey amber which was too expensive.

FLORIANE.

Nous avons donné les éléments de nombreux articles, de plusieurs gros livres même et, cependant, beaucoup de nos lecteurs restent dans les mêmes illusions.

Sans doute, ont-ils lu les Formulaires anciens ou ceux, plus modernes, qui donnent mille recettes vétérinaires, pharmaceutiques et, par surcroît, de parfumerie et de cosmétique.... Qu'ils se détrompent. Certes, un parfumeur peut et doit se perfectionner en adaptant à ses fabrications les méthodes modernes ; un artiste peut avoir d'excellentes idées et, porté par l'enthousiasme, peut entraîner quelques bons praticiens à des créations sensationnelles, mais se faire « parfumeur » comme on s'improvise négociant ou tourneur d'obus me semble une parfaite folie.

Parfumeurs, mes frères, qui craignez l'envahissement de la profession, laissez en paix faire les néophytes et cultivez les nouveaux fixateurs.

L'un d'eux en particulier, le baume de Copahu, vient de donner naissance à deux dérivés : une essence limpide, supérieure dans bien des cas à la meilleure essence de santal, un résinodor visqueux, mais parfaitement soluble dans l'alcool, fort et excellent fixateur.

L'encens, la myrrhe, le mastic, l'opoponax, donnent de bonnes teintures assez peu colorées, aussi sont-ils très demandés ; saluons en outre la rentrée, avec des prix intéressants, des coumarine, héliotropine, musc divers d'origine française. L'ambre artificiel en morceaux remplace avec succès l'ambre gris trop coûteux.

FLORIANE.

obras importantes y sin embargo, gran número de nuestros lectores obstinanse en sus ilusiones.

Sin dudo ninguno han leido los antiguos Formularios ó aquellos, más modernos que dan mil recetas veterinarias, farmacéuticas y tambien.., de perfumería y de cosmética.... Que ellos se desengañen ! Por cierto, un perfumista puede perfeccionarse y debe hacerlo, adaptando a sus fabricaciones los métodos más modernos ; un artista puede tener excelentes ideas y su entusiasmo puede producir creaciones sensacionales; pero hacerse perfumista como uno puede improvisarse negociante ó fabricante de proyectiles es, en parecer mío, una tontería.

Perfumistas, que temen que nuestra profesión sea invadida, dejad en paz los néofitos y estudiad los nuevos fijadores.

Uno de ellos en particular, el bálsamo de copaiba, viene de dar nacimiento à dos derivados : una esencia límpida, muy a menudo superior á la mejor esencia de santal y un resinodor viscoso, aunque perfectamente soluble en el alcohol. Es tambien un excelente fijador.

El incienso, la mirra, la almáciga, el opopónaco dan buenas tinturas muy poco coloreadas; celebramos, además, la reaparición á precios interesantes de la coumarina, que ha merecido entre los perfumistas una excelente acogida; de la heliotropina y de los diversos almizcles de procedencia francesa, El ambar artificial en pedazos, reemplaza ventajosamente el ambar gris, demasiado dispendioso.

FLORIANE.

Au Chili

Verrerie pour Parfumerie et Pharmacie.

Il existe dans le pays plusieurs fabriques de parfumerie, qui importaient d'Allemagne une très grande quantité de flacons dont les prix étaient de beaucoup inférieurs à ceux de fabrication française.

En Amérique.

L'agence G. Marter et D. de Masber, 4, West 29 th Street New-York, se met à la disposition de nos lecteurs pour les services suivants :

Renseignements sur Amérique, Canada, Havane : pour un renseignement, 6 fr.; pour 10, 50 fr. ; par 25, 100 francs ; par 100, 350 francs ; frais de télégramme en plus.

Traduction de catalogues en anglais, prix américains, tarif de douanes, transports, etc. (catalogue courant 50 fr.). Bureau de domiciliation à New-York. Renseignements industriels et commerciaux, à l'abonnement.

Les Hélichryses et le Nérol.

Les Helichryses constituent un genre de la famille des Composées-Corymbifères tout à fait remarquable par sa grande dispersion à la surface du globe. Toutes les parties du monde possèdent des Helichryses dans leur flore ; les formations les plus importantes de ce genre ont été signalées sur les plateaux et dans les montagnes du Mexique, de l'Afrique Australe et de l'Abyssinie (*Helichrysum chrysocoma*). Dans chaque région, les espèces représentatives du genre *Helichrysum* sont très distinctes et difficiles à grouper systématiquement à cause de leur différenciation.

On en a conclu que les Helichryses forment un groupe paléogénique, c'est-à-dire descendant d'une famille botanique d'une période géologique ancienne, famille aujourd'hui partiellement disparue, mais représentée sur toute la surface du globe par des espèces qui ont évolué isolément au cours des siècles.

L'exemple le plus typique est celui de la section de l'*Helichrysum frigidum Willd.* qui ne comprend que trois espèces :

L'*Helichrysum frigidum*, découvert par Labillardière sur les hauts sommets de Corse ;

L'*Helichrysum virgineum*, du mont Athos ;

L'*Helichrysum amorginum*, de l'île d'Amorgos, dans l'archipel grec.

Un autre exemple très net nous est fourni par la *Mentha Requienii*, espèce paléogénique de Corse, dont le plus proche parent végète aux antipodes, dans les ruisseaux de la Nouvelle-Zélande.

L'exemplaire d'*Helichrysum frigidum*, que nous présentons à nos lecteurs, a été récolté sur le Monte-Rotondo (Corse), vers 1.600 m. d'altitude, par M. Jahandiez, l'infatigable botaniste de Carqueiranne.

⁂

Les Helichryses ont été connues de tout temps à cause de la couleur vive et persistante des folioles de l'involucre.

Dans l'antiquité, l'*Helichrysum Stœchas* était utilisé par les jeunes filles d'Italie, en combinaison avec l'Amarante pourpre, pour leurs coiffures hivernales, ces fleurs jouissant de la propriété de conserver leurs teintes vives indéfiniment. Cette coutume était d'ailleurs la réminiscence d'un rite mythologique, cité par Pline et Dioscoride, pratiqué dans les temples de Grèce et d'Egypte.



Hélichrysum frigidum

Bergeries du Timozzo (Corse)

Une dizaine d'espèces d'Helichryses se rencontrent en France, la plupart confinées dans un secteur étroit; une seule, l'*Helichrysum Stœchas D. C.*, est plus répandue et présente un certain intérêt ; très polymorphe, on en connaît un grand nombre de variétés.

Connu dans le Midi sous les noms d'« Herbe de Saint-Jean », de « Saureto » ou d'« Immortelle », l'*Helichrysum Stœchas* est très abondant sur les coteaux secs et chauds, les sables maritimes ; il remonte la vallée du Rhône jusqu'à Lyon où on le connaît sous le nom d'« Eternelle » dans les campagnes, le nom d'« Immortelle » paraissant plutôt réservé dans cette région au Xeranthème.

Dans l'Ouest, on le rencontre sur le littoral de l'Atlantique, de la Charente-Inférieure au Finistère, ainsi qu'au sud de l'Adour. Il est commun également en Espagne, au Portugal, en Italie et en Dalmatie.

Il n'est plus utilisé dans la théra-



HÉLICHRYSUM STŒCHAS (Var)

peutique familiale des campagnes, à peine parfois pour éloigner les insectes du linge lorsqu'on manque de thym ou de lavande ; mais au Moyen-Age il était très employé comme apéritif et diurétique. Matthiole en a discerté longuement sous le nom de *Stœchas citrina*. (Dans leurs travaux, Lamark a nommé cette plante *Gnaphalium citrinum* et Linné *Gnaphalium Stœchas*, d'après cette désignation ancienne.)

L'*Helichrysum Stœchas* est assez odorante, aussi a-t-on songé à l'utiliser en parfumerie. La distillation des parties aériennes de la plante a fourni une essence d'odeur forte présentant une certaine analogie avec celle de l'essence de tilleul. Sa densité est 0,873. D'après Durvelle, elle contiendrait du pinène et peut-être du nérol (?).

L'Helichryse la plus intéressante est, sans conteste, l'*Helichrysum angustifolium D. C.* (*H. Italicum Gussone*) qui possède une odeur agréable. Cette espèce est plus méridionale que la précédente, on ne la trouve assez abondamment pour la distiller qu'en Corse, en Italie et en Espagne. La forme *H. microphyllum*, surtout abondante aux environs de Calvi, est très aromatique et condimentaire. On lui attribue même, dans certaines zones du moins, cette odeur « sui generis » de la Corse qui a si souvent intrigué les voyageurs.

La distillation des parties aériennes de l'*H. angustifolium* donne 0,08 % d'une essence brune, d'odeur fleurie agréable.

Parry en donne l'analyse suivante:

Densité :	0,892 à 0,920.
Rotat. opt. :	+ 4°25' à — 9°40.
Ind. refract. :	1,4745 à 1.4849.
Ind. acidité :	jusqu'à 15.
Ind. éther :	39 à 134

Ind. éther ap. acétyl. : très variable.

Elle contient des éthers de nérol en assez grande proportion et probablement du nérol libre. On voit tout l'intérêt qu'elle présente pour la production de cet alcool important, par simple saponification et rectification.

Le nérol constitue une excellente base pour essence de rose artificielle et pour les compositions à odeur de rose. C'est un isomère du geraniol dont la constitution vient d'être rigoureusement établie par Verley qui a étudié ses relations avec le geraniol et le linalol en confirmant de façon éclatante l'opinion déjà ancienne de Barbier et Bouveault.

Le nérol est facile à extraire de l'essence d'*Helichrysum angustifolium* ; on avait essayé son extraction de l'essence de *Robinia pseudo-Acacia* où il est accompagné de linalol et de l'essence de Myrte, où il est difficilement séparable du myrtenol. Ces essais ont été abandonnés et on a beaucoup traité l'essence d'Helichryse pour la production du nérol, surtout en Allemagne.

La purification des éthers du nérol, en passant par les phtalates acides, a été mise au point de façon soignée dans ce but. (*P. M.*, 1909, p. 143.)

Plusieurs espèces d'Helichryse sont cultivées en grand, comme plantes ornementales, à Ollioules, à Toulon, à Grasse ; ce sont en particulier l'*Helichrysum Orientale*, originaire de Crète, et l'*Helichrysum bracteatum*, très rustique et bisannuelle.

On en a également extrait une essence (*P. M.*, 1912, p. 17) brune, visqueuse, soluble dans l'alcool, présentant une odeur de miel puissante avec un fond fleuri assez particulier.

L'utilisation de cette essence comme fixateur a donné d'excellents résultats. Depuis peu, les Etablissements Verley ont entrepris la synthèse industrielle du nérol. Le geraniol, rigoureusement pur est sa-



HÉLICHRYSUM ANGUSTIFOLIUM (Corse)

turé par une seule molécule d'acide iodhydrique en présence d'un dissolvant neutre. L'huile iodée obtenue, traitée par la soude alcoolique, donne le nérol pur quantitativement.

Le nérol synthétique possède une odeur très agréable mais nettement distincte de celle du nérol d'heli-

chryse. Ces deux produits gardent donc leur importance respective ; néanmoins, le nérol synthétique aura un succès très vif dans l'industrie de la parfumerie pour la préparation des roses artificielles et sa fabrication se développera rapidement. Nous souhaitons cependant que l'extraction des diverses essences d'helichryse progresse, non pas seulement pour l'extraction du nérol, mais surtout pour la préparation de nombreuses compositions nouvelles, car leur odeur fraîche est inimitable.

Jean de Lorgues.
Ingénieur-Chimiste.

Un Exemple à suivre.

La Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie de Paris vient de faire connaître qu'elle a récemment créé, dans son nouvel immeuble, 58, rue du Louvre, une organisation lui permettant de recevoir les bijoutiers de France et de l'étranger, lorsque leurs affaires les appellent à Paris.

Un étage entier de cet immeuble est occupé par les bureaux munis d'une installation moderne et qui pourront être loués, chacun, à raison de 10 francs par jour, 50 francs par semaine ou 150 francs par mois. Les acheteurs de province ou de l'étranger y recevraient leurs fournisseurs et leurs courtiers. La convocation de ceux-ci sera assurée par un service dont le concours est entièrement gratuit. Un répertoire des fabricants, avec l'indication de leurs spécialités, permet, d'ailleurs, aux acheteurs de se procurer tous les renseignements désirables et les met à même de fixer rapidement leur choix.

Pour se faire réserver un bureau, il suffit d'en adresser préalablement la demande au Président de la Chambre syndicale en indiquant les dates pendant lesquelles on désire l'utiliser. Les acheteurs peuvent également demander que la date de leur arrivée soit affichée à l'avance à la Chambre syndicale. Dans ce cas, ils sont priés de préciser la nature de leurs achats ou le genre d'articles les intéressant plus particulièrement.

Il semble que l'organisation dont il s'agit, qui fonctionne dès à présent, répond aux besoins des acheteurs étrangers. Elle leur évite les pertes de temps inhérentes aux démarches qu'ils sont généralement obligés de faire près de leurs fournisseurs ; elle remédie aux difficultés qu'ils éprouvent à recevoir les courtiers dans les hôtels où ils descendent ; en résumé, elle leur permet d'effectuer leurs transactions dans les meilleures conditions de rapidité et de confort.

Il nous semble que toutes nos industries de luxe auraient intérêt à suivre cet intéressant exemple.

Les Huiles Essentielles en Orient

L'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine, grâce à leur climat particulier, produisent beaucoup de fleurs et d'arbustes dont on extrait les huiles essentielles utilisées en parfumerie et pour les produits pharmaceutiques. On sait qu'il existe à Beyrouth une entreprise française de distillation d'huiles essentielles dont les produits, avant la guerre, étaient expédiés à Grasse. Outre les essences de rose et d'acacia, de mimosa et autres huiles à base d'éther, les territoires de la Turquie se prêtent très particulièrement à la culture du thym, pour les essences à base de thymol. Les huiles de géranium, de laurier, l'eau de fleurs d'oranger font également l'objet de nombreuses installations de distillerie. D'après les statistiques turques, les expéditions de fleurs avant la guerre, de tous les ports syriens, s'élevaient à 30.690 tonnes, d'une valeur totale de 25 millions de piastres. Il est donc question de profiter des circonstances et de créer de nombreuses nouvelles distilleries qui donneraient à la Turquie une sorte de monopole des huiles essentielles usitées en pharmacie et en parfumerie.

Notre Commerce en Chine

La légation de Belgique à Pékin signale que, depuis l'établissement du nouveau régime, on remarque en Chine une tendance toujours plus marquée à faire table rase des coutumes et des usages traditionnels. C'est ainsi que Chinois et Chinoises des classes aisées imitent de plus en plus nos coiffures européennes. La tresse et les chignons disparaissent, faisant place aux cheveux taillés en brosse ou partagés par une raie et aux bandeaux soigneusement lissés.

Par suite de cette révolution dans la coiffure, le commerce des peignes, brosses à cheveux, parfums, cosmétiques et autres articles de toilette, se développe et mérite de retenir l'attention de nos fabricants.

***

Les produits pharmaceutiques étrangers deviennent de plus en plus recherchés ; ils sont consommés de préférence sous forme de poudres, pilules ou onguents. De nombreuses maisons japonaises vendent avec profit aux consommateurs des élixirs de longue vie et des remèdes divers que le peuple chinois recherche avec d'autant plus d'avidité qu'il est, par atavisme, toujours désireux de faire l'essai de panacées nouvelles et des drogues habilement recommandées.

La Revision du Tarif Douanier et la Chambre de Commerce de Nice.

La nécesité d'une revision approfondie de notre tarif douanier échappe aujourd'hui à toute discussion, écrit M. Et. Boussac, dans *la Réforme économique*. Et il ajoute avec raison : Les conditions de la vie économique ne sont plus celles qui existaient avant la guerre et tous les pays ont envisagé l'obligation d'adapter à ces conditions nouvelles leur politique économique. Les conventions de navigation et de commerce qui pouvaient gêner pour la réorganisation ont été dénoncées et si la France est entrée, à notre avis, un peu tard dans cette voie, elle s'y est pourtant engagée. Dans quelques mois, nous aurons recouvré notre liberté économique. Il ne faut pas attendre cette échéance pour résoudre les nombreux problèmes qui se posent, La réforme à opérer doit tendre plus que jamais à équilibrer les charges nationales de la production et du travail avec les charges de l'étranger et, fût-ce à tire transitoire, prendre les mesures nécessaires pour que pendant que nous serons occupés à la réédification des fabriques détruites, nos concurrents fussent-ils nos amis sur d'autres terrains, ne puissent envahir notre marché.

C'est une tâche considérable qui s'ajoute à tant d'autres auxquelles ont à faire face nos gouvernants. Son exécution lui sera d'ailleurs facilitée par le concours utile et nous ajouterons indispensable des divers groupements compétents et notamment par les Chambres de commerce particulièrement qualifiées pour donner de sages avis. Ces compagnies ne doivent pas attendre que leurs avis soient sollicités. Il leur appartient de prendre l'initiative et nous croyons que la plupart comprennent que c'est pour elles un devoir de le faire.

La Chambre de commerce de Nice vient de donner à cet égard un excellent exemple en faisant connaître ses *desiderata*. Nous n'entendons pas dire par là que toutes ses propositions doivent être acceptées sans examen, mais elles fournissent du moins une base intéressante d'études propre à faciliter la solution des questions.

Les principales industries de la région sur lesquelles s'étend le contrôle de la Chambre de commerce de Nice sont la parfumerie, la céramique et la fabrication de l'huile. La première est de beaucoup la plus importante.

Le nombre de fabriques de parfums dans les Alpes-Maritimes dépasse soixante. Chaque fabrique ou distillerie emploie un personnel fixe et, ensuite, un personnel de fortune au moment des récoltes de fleurs. L'industrie est en quelque sorte familiale. Les établissements ont des employés anciens qui font partie de la maison. A chaque parfumerie sont adjoints des ingénieurs. On peut estimer à 1.500 le nombre des ouvriers et à 2.500 celui des ouvriers à salaire non fixe.

Un rapport présenté à la Chambre de commerce par sa sous-commission des douanes donne, sur les conditions d'existence de cette industrie, des précisions intéressantes. Il est dit notamment :

« La parfumerie est liée à la production des fleurs. Cette production a acquis un développement considérable dans notre région. Il n'y a pas eu malheureusement toujours une entente heureuse entre les producteurs et les fabricants. Des coopératives de producteurs se sont constituées, notamment pour les fleurs d'oranger à Vallauris. Ces coopératives ont réuni de très nombreux récoltants et distillent elles-mêmes les fleurs.

Les matières premières que la parfumerie importe sont des fleurs venant d'Italie, de l'Espagne, des Indes, de la Chine, du Japon, des colonies anglaises et françaises, de l'Amérique. Il n'en venait pas des pays ennemis. Les corps gras utilisés dans l'industrie de la parfumerie étaient importés d'Italie avant la guerre. Il s'agissait de saindoux. »

L'Allemagne faisait une concurrence active à la parfumerie française, mais au moyen seulement des parfums artificiels. Elle avait, comme on le sait, une industrie chimique d'énorme importance et elle avait créé des parfums de toutes sorte par les procédés de distillation du goudron de houille.

En ce qui touche le tarif douanier, le rapport rappelle que les essences naturelles (huiles volatiles) sont ainsi classées dans le tarif des douanes françaises :

Huiles volatiles ou essences :

	Tarif général	Tarif minimum
	(100 kilogr. net)	
De rose...... Fr.	3.000	2.000
De géranium rosa et d'ylang-ylang....	1.000	500
Toutes autres....	100	50

« Les parfums synthétiques ou artificiels, purs ou mélangés avec des produits ou essences naturelles et la vaniline et ses dérivés sont taxés à 20 % de la valeur en tarif général et à 15 % de la valeur en tarif minimum, sous la réserve que, pour les produits à base d'alcool, le droit ne puisse être inférieur au droit de douane de l'alcool d'après la proportion déterminée par le comité consultatif des arts et manufactures. »

La Chambre de commerce de Nice demande pour ces produits l'application d'un régime analogue à celui qui a été admis pour les huiles d'olive, c'est-à-dire à laisser entrer les essences étrangères en suspension des droits sous les garanties de l'admission temporaire, pour les fil-

trer, clarifier, améliorer, flaconner, etc. et autoriser leur réexportation à l'équivalent avec, au besoin, mélange avec des essences similaires nationales. Ce mode de procédé pourrait se compléter par le système de la surveillance du service des douanes ou, à défaut, du service des contributions indirectes.

Quant aux conditions dans lesquelles pourrait fonctionner l'admission temporaire, la Chambre de commerce émet un avis qui se résume ainsi :

Essences dont on ne doit pas changer l'état, mais que l'on doit simplement purifier ou mélanger.

« Ces opérations ne comportent point d'explications spéciales, s'il s'agit de mélanges d'essences naturelles.

« Mais depuis longtemps déjà on mélange en parfumerie aux essences naturelles des essences artificielles. Ces coupages se font beaucoup en Allemagne et en particulier dans le port franc de Hambourg. Les Allemands — dit M. de Laire — ont là un avantage sur nous, puisqu'ils évitent ainsi le droit que les Français paient sur les essences importées.

« Quand il s'agit d'essences bon marché comme les aspics et les lavandes d'Espagne, les essences de cèdre d'Amérique, les romarins de Dalmatie, l'essence de citronelle de l'Inde, le droit de cinquante centimes ou de un franc par kilog, représente 5 à 20 % de la valeur et interdit absolument l'importation en vue d'une réexportation après bonification ou manipulation quelconque.

« Le travail pourrait s'effectuer dans des usines surveillées.

« Pour la distillation des produits naturels, la Chambre de commerce se demande si le maintien des droits de douane sur les graines d'anis ou de fenouil à l'importation de l'étranger est bien justifiée. Ces droits ne protègent que des cultures peu étendues et ils sont trop faibles pour avoir un effet un peu efficace. Elle se déclare favorable au système de l'admission temporaire.

Plus grave est la question des essences tirées des produits frappés de droits fiscaux, produits rangés, comme on le sait, par le tarif des douanes, dans les denrées coloniales (thé, café, poivre, cannelle, girollé, etc.). Ces droits fiscaux, auxquels s'ajoutent depuis la guerre des droits de consommation, sont très élevés. Or, l'industrie de la parfumerie emploie les essences de poivre, de cannelle et surtout de girolle. Ici, également, la Chambre se prononce en faveur de l'admission temporaire.

« En fait, la fabrication des essences nécessite l'emploi de l'alcool. En Allemagne toutes les facilités ont été données aux industries chimiques comme à la fabrication des essences pour l'emploi de l'alcool. En France, rien de pratique n'a été fait dans cette voie et, alors que les droits de l'alcool n'ont fait que grandir, on s'en est toujours tenu à des procédés de dénaturation archaïque.

« Dans l'industrie de la parfumerie l'alcool employé disparaît souvent soit totalement, soit en grande partie dans le cours des opérations. Il serait particulièrement avantageux pour les industriels de bénéficier de l'exonération des droits de consommation sur les alcools utilisés. »

La Chambre de commerce ne réclame aucune modification au régime existant pour les parfums synthétiques artificiels, se contentant de recommander à l'attention quelques vœux formulés par les industriels de cette branche et qui ne touchent que des points secondaires.

***

Nous ne pouvons que répéter que ces suggestions de la Chambre de commerce de Nice ne peuvent constituer qu'une base à l'étude des questions. Mais on peut voir là que les solutions à intervenir seraient singulièrement facilitées si chacune des Chambres de commerce françaises venait ainsi verser au dossier une documentation aussi autorisée.

LES CHANGES

PLACES	CHANGE NORMAL		Du 12 à fin Mai 1919 — TAUX OFFICIELS	ÉQUIVALENCE DE 100 FRANCS FRANÇAIS	
		(francs français)	(francs français)		
Londres	Livre st	1 = 25,225	30,925 à 30,975	Livres st	3.4.8 à 3.4.6
New-York	Dollar	1 = 5,186	6,62 à 6,67	Dollars	15,10 à 14,99
Madrid	Pesetas	1 = 1 »	1,33 à 1,35	Pesetas	75,18 à 74,07
Amsterdam	Florin	1 = 2,083	2,63 à 2,67	Florins	38,02 à 37,45
Rome	Lira	1 = 1 »	0,995 à 0,815	Lire	125,78 à 122,70
Petrograd	Rouble	1 = 2,666	*non coté*		
Copenhague	Couronne	1 = 1,39	1,55 à 1,59	Couronnes	64,51 à 62,89
Stockholm	—	1 = 1,39	1,64 à 1,68	—	60,98 à 59,52
Christiania	—	1 = 1,39	1,63 à 1,67	—	61,34 à 59,80
Genève	Franc suisse	1 = 1 »	1,29 à 1,31	Francs suisses	77,51 à 76,33
Bruxelles	Franc belge	1 = 1 »	0,9875 à 1,0075	Francs belges	101,26 à 99,30

La Sauge Sclarée.

Nous avons eu l'occasion, pendant la Foire de Lyon, de parler de l'essence de sauge sclarée, ce fixateur merveilleux, à un certain nombre de parfumeurs venus de pays très divers.



Plantations de Sauge Sclarée.

Plusieurs, après avoir examiné nos échantillons, nous ont affirmé avoir reçu sous ce nom, des produits très différents de la véritable essence de sauge sclarée que nous leur montrions.

Nous avons pu obtenir un échantillon des livraisons faites par diverses maisons : l'un a l'aspect d'une essence obtenue par les dissolvants volatils et possède une odeur de feuilles absolument quelconque. C'est un corps vert foncé, très visqueux, se carbonisant à la distillation et formant dans le flacon un épais dépôt pâteux. Insoluble dans l'alcool, il n'a évidemment aucune des qualiés que nous avons signalées dans nos divers articles sur cette précieuse huile essentielle.

Rappelons que l'essence distillée des inflorescences de la Salvia Scaréa se présente sous l'aspect d'une huile fluide, très légèrement ambrée, d'un poids spécifique de 0,895 à 30° d'une rotation optique de —11 à —19° et d'une teneur en éthers de 65 % en moyenne.

Son odeur est extrêmement puissante et caractéristique : c'est l'arome même du muscat ; c'est avec elle que l'on prépare les vins d'Asti que l'on tranforme en Vermouth.

Son odeur n'est pas moins agréable que son goût ; dans les eaux de Cologne, dans les extraits modernes de chypre, d'ambre et en général dans toutes les préparations ambrées ou musquées elle est absolument indispensable.

La solubilité de l'essence rectifiée est un peu moins grande que celle de l'essence de lavande, car elle contient une quantité un peu plus élevée de résines qui contribuent à augmenter son pouvoir fixant. Mais, déterpénée, elle a également une valeur importante comme fixateur, ce qui prouve que ce ne sont pas seulement ses parties lourdes qui lui confèrent cette vertu.



Une belle Récolte de Sauge Sclarée.

L'emploi de l'essence de sauge sclarée que nous avons été les premiers à planter en France, à distiller et à faire utiliser en parfumerie, se généralise de plus en plus et toutes les bonnes marques de parfumerie l'emploient en quantité croissante.

Les plantations de produits alimentaires lui ont fait un peu de tort cette année, son cours est un peu plus élevé que l'an dernier, mais il n'a pas suivi celui de l'essence de lavande.

Une brochure sur l'emploi de cette essence existe encore à un petit nombre d'exemplaires, nous en enverrons volontiers aux intéressés.

Le Marché Anglais.

Londres, 10 juin 1919.

Il ne semble pas que la parfumerie anglaise ait beaucoup souffert de la guerre malgré tout ce qui lui a manqué et tout ce qui a paralysé son essor au cours de ces quatre dernières années : les classes riches ont moins acheté, les classes moyennes ont acheté davantage et ont imposé leur goût qui est plus aisément satisfait par les simples reproductions de fleurs courantes que par les « bouquets » les plus savants ; pendant la période de transition actuelle, les affaires sont souvent limitées à des quantités homéopathiques, les acheteurs attendant toujours la baisse générale ! ! !

L'aspic vaut 20 fr., la bergamotte est cotée dans les 58 fr. et le bois de rose femelle vaut quelques francs de plus ; l'essence de bois de cèdre est en baisse à 5,50. Le cananga est rare sur place, à parité de 80 fr. ; la citronelle Ceylan est cotée entre 5.50 et 7,50 selon les époques de livraison, la qualité de Java valant environ 9,50. Le géranium Bourbon a baissé, certaine importante Maison faisant des offres dans les 60 fr. ; l'essence africaine est sans changement, de même que le géranium de Grasse qui se vend entre 140 et 150 fr. selon qualité ; l'essence de girofle de distillation anglaise est un peu meilleur marché vers 31,70. L'essence de citron oscille entre 12,50 et 13 fr. et le lemongrass entre 15 et 16 fr. L'essence de Lavande française titrant entre 36 et 38 % d'éthers vaut 90 fr. Quant au Néroli, les prix cotés depuis deux ans ont effrayés nombre d'acheteurs qui se sont retournés davantage vers les nérolles synthétiques. Le petitgrain Paraguay vaut entre 40 et 45, l'essence française étant cotée jusqu'ici à 90 fr. L'iris concrète reste rare, l'iris liquide vaut 230 fr. L'essence de patchouli, moins employée en Angleterre que sur le Continent est offerte à 220 fr., les prix élevés de ces dernières années ont amené une certaine demande en patchouli synthétique. Le santal de distillation anglaise est descendu à 120-125 fr., l'essence de thym rouge et le vétivert Bourbon sont sans changement respectivement à 22 et 145 francs.

Certains distillateurs bulgares ont essayé dernièrement de reprendre contact avec leurs anciens clients anglais, mais l'essence de rose française a pris pied ici maintenant et a nombre d'amateurs à parité de 2.600 fr. le kilo. Il est à espérer que, malgré la mauvaise récolte de cette année, nos distillateurs trouveront le moyen de garder le terrain qu'ils ont gagné depuis la guerre : quand un acheteur ne trouve pas chez son fournisseur le produit qui lui est nécessaire il l'achète ailleurs ; toute maison qui ne peut pas livrer ouvre, de ce fait, à ses concurrents mieux équipés, la porte de ses clients. Dans le même ordre d'idées, il est indispensable que les Maisons françaises, représentées en Angleterre, y aient aussi des stocks leur permettant de faire face rapidement aux besoins urgents de leurs clients en produits courants.

En synthétiques, les prix diffèrent considérablement selon les qualités, les fabrications montées récemment en Angleterre n'étant pas encore tout à fait au point et le marché étant également surchargé de produits d'importation de qualité plus que médiocre. L'acétate et le benzoate de benzyle valent tous deux 45 francs, l'anthranilate de méthyle est coté 165, l'alcool phényléthylique est descendu à 250 fr., le bromstyrol étant offert maintenant à 150 fr. Le citronellol vaut 165, la coumarine 100, l'eugénol 55, l'héliotropine également 55, l'iso-eugénol étant coté 70 fr. Enfin la vanilline de fabrication anglaise est seulement offerte par les fabricants pour livraison août à parité de 120 francs.

F...

Un précieux Encouragement.

La Parfumerie Moderne a été honorée d'une souscription de la Direction générale de l'Agriculture de la Régence de Tunis.

Sur un Dentifrice bleu.

Quelques parfumeurs détaillants nous informent que certains clients croient que la couleur bleue des Dentifrices Hera est due simplement au désir qu'auraient pu avoir les Laboratoires Hera de « faire du nouveau » en donnant à un dentifrice une teinte inaccoutumée. Ce produit est bleu parce qu'un de ses constituants est le Bleu de Méthylène dont la valeur antiseptique est remarquable. En outre, tout le monde sait avec quelle intensité le bleu agit pour aviver l'éclat ivoirin de la denture.

Égypte-Chypre.

Reprise du service de la ligne régulière Alexandrie-Larnaca. — La *Compagnie Khediviale de navigation*, qui avait interrompu son service régulier entre l'Egypte et l'Ile de Chypre depuis le mois de juillet 1918, vient de le reprendre.

Les départs s'effectueront tous les 10 jours environs et les navires desserviront Alexandrie, Port-Saïd, Famagouste et Larnaca.

Le Réséda.

Cette plante à parfum présente l'avantage, au point de vue cultural, de n'occuper le sol que quatre à cinq mois (mars à juillet). En outre, si l'on voit qu'au semis la levée des graines ne s'annonce pas bien on a encore le temps de faire une autre plante, tubéreuse, géranium, par exemple. La parfumerie utilise les sommités fleuries de la plante, au parfum très suave, ayant quelque rapport avec celui de l'abricot et que Linnée comparaît à la céleste ambroisie.

Originaire d'Egypte et importé en Europe vers 1752, le Réséda (Réséda odorata) est appelé encore Résède, Mignonnette, Herbe maure, Herbe d'Amour. Ses rameaux sont étalés, ses feuilles oblongues, alternes, entières ou trilobées ; ses fleurs petites, blanches ; ses fruits, des capsules courtes, renflées, ouvertes au sommet. Pour la production des graines nécessaires au semis, choisir les pieds les plus trapus à gros épis, trè florifères, bien parfumés ; les marquer avec un piquet, et, bien entendu, ne point y récolter de fleurs. Mais si l'on supprime avec l'ongle l'extrémité de ces grappes, les semences seront plus grosses, mieux nourries. Cueillir dès qu'elles brunissent, mais non complètement mûres, car elles se perdraient par l'ouverture de la capsule. Laisser sécher à l'ombre sur une toile, puis battre, vanner et conserver les semences dans des sacs en papier placés en lieu sain.

Quoique cultivé comme plante annuelle, le Réséda est vivace. Si on le garantit du froid il devient ligneux et atteint les dimensions d'un sous-arbrisseau.

Il y a deux variétés principales, le R. Pyramidal à grandes fleurs et le R. Pyramidal Machet, ce dernier plus trapu à inflorescence plus courte.

Dans les A.-M., on cultive le Réséda principalement aux environs de Grasse (Pégomas, etc.), en sol très meuble ,riche, sain et arrosable, à bonne exposition, à l'abri du froid. On défonce le terrain quelques mois à l'avance, puis on répand par are 300 à 400 k. de fumier de ferme, bien décomposé, que l'on enterre par un binage un peu profond.

Au binage de préparation donné à la veille du semis, on met encore 7 à 8 k. de superphosphate et 3 k. de sulfate de potassium.

On dispose en même temps la surface en tables de largeur telle que l'on puisse facilement cueillir les épis à la main et de longueur variable suivant la nature et l'état du terrain et l'abondance de l'eau. Enfin, on établit des bourrelets tout autour. A partir du moment où les plantes auront quelques centimètres on répandra, quand les feuilles sont bien sèches 10 kilos de nitrate de sodium en plusieurs fois, ou encore on arrosera à la vidange diluée.

On sème en mars-avril directement en place. car la plante craint la transplantation (elle n'aime pas comme l'on dit à être dérangée). En culture de jardin on met quelques graines par pot pour plus tard, planter la motte et éclaircir après la reprise complète. Mais on ne peut employer ce procédé avec une culture de quelque importance.

La semence même fraîche et de bonne qualité germe souvent lentement et irrégulièrement, surtout si la terre un peu forte forme croûte, restant ainsi exposée aux ravages des insectes. La laisser tremper. au préalable, dans de l'eau, puis l'étaler dans un lieu humide jusqu'à ce que le germe pointe. On peut semer clair à la volée, avec du sable ; mais pour faciliter les soins culturaux il vaut mieux mettre la graine en lignes distantes de 25 à 35 cm, puis on éclaireira le plant à 8 à 10 cm. On coule la semence avec une petite bouteille dont le bouchon est traversé par une plume. Mais on ne peut alors employer ici les graines trempées. On enterre ensuite légèrement par un coup de râteau. Ou mieux, on plombe avec une planche emmanchée, sème et couvre modérément de terreau que l'on tasse à son tour. Arroser à la pomme fine. S'il fait trop chaud, mettre un paillis que l'on enlève quand les tigelles sortent. Mais il a l'inconvénient de laisser d'un coup les tissus tendres exposés au soleil. Oter cet abri protecteur, de préférence le soir ou dans une période où le ciel est brumeux, ou encore opérer progressivement.

Eclaircir les jeunes plantules quand elles ont 3 à 5 cm. pour avoir un écartement en tous sens d'environ 16 à 20 cm., suivant le

degré de fertilité du sol. Une fois bien enracinées, donner binages, sarclages, arrosages modérés. Arroser par infiltration, car la submersion entraîne la formation d'une croûte qui exige de fréquents binages. En outre, l'excès d'humidité au pied des plantes peut amener la « fonte » par la chaleur, en favorisant le « blanc » qui est une sorte de champignon.

Ainsi que nous l'avons dit, quand les plantes sont suffisamment développées, pousser la végétation en apportant de la vidange diluée, ou en répandant du nitrate avant l'arrosage, en évitant les feuilles. Mieux vaudrait le dissoudre dans l'eau. Enfin, par les fortes chaleurs, il serait prudent de placer des abris.

Les premiers chatons de fleurs qui se montrent sont supprimés pour faire ramifier la plante, qui sans cela s'épuiserait avant son complet développement.

Les fourmis attaquent les graines à peine semées ; nous avons dit que le trempage préalable active leur germination. Les altises rongent les premières feuilles à leur épanouissement. Saupoudrer de chaux, de cendre, passer une planche goudronnée à une certaine hauteur. Les racines peuvent être envahies par des pucerons. On pratique des arrosages au sulfo-carbonate de potassium, en faisant des essais préalables en tant que doses et odeur.

En juin-juillet, deux ou fois par semaine, le matin, la rosée disparue, on coupe avec l'ongle les sommités fleuries. Dans la région de Pégomas, on compte en moyenne 40 k. par are. La culture est annuelle, et elle ne doit pas être faite deux années sur le même terrain. Ces fleurs sont achetées par la parfumerie 1 fr. à 3 fr. le kilo. Le bénéfice net pourrait s'élever de 2.000 à 2.500 fr. par hectare.

On traite les fleurs par enfleurage à froid, la graisse ayant déjà parfois reçu du réséda par macération, pour faire des pommades et titrer des extraits.

D'après V. Soden, avec les dissolvants volatils, 1 kilo d'essence absolue demande 33 tonnes de sommités fleuries et la valeur de la matière première serait de 37.500.

L'essence se modifiant rapidement on l'emploie mélangée à la violette pour faire surtout des extraits. Elle entre aussi dans les vinaigres, les savons. L'essence de Grasse est doublement supérieure à celles d'Algérie et de la Réunion.

Les sommités fleuries, séchées et réduites en poudre, entrent dans la confection des sachets.

Antonin Rolet.

BIBLIOGRAPHIE

Plantes à parfums et plantes aromatiques, culture et emploi, par A. Rolet, ingénieur agronome, professeur à l'Ecole pratique d'horticulture d'Antibes, 1918, 1 volume in-18 de 432 pages avec 100 fig. Broché : 6 fr. ; cartonné: 7 fr. 50 (Librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Il n'existe que de très rares ouvrages sur la culture proprement dite des plantes aomatiques. L'auteur expose celle-ci en détail en s'appuyant sur son expérience personnelle et sur les déductions pratiques qui découlent des travaux que les savants et les agronomes ont entrepris dans ces dernières années, en divers pays, concernant les variété riches en essence ; les modes de multiplication et la culture rationnelle ; la lutte contre les insectes et les maladies ; l'influence du sol, des engrais, de l'altitude, du climat, de l'éclairement ; les meilleures conditions de la récolte ; le traitement des produits, etc.

L'auteur a réservé aux Orangers la place qui est due à leur importance considérable en parfumerie.

Il montre les avantages des coopératives industrielles, des syndicats de producteurs, de la mise en culture des garrigues et landes, avec les plantes rustiques.

L'industrie des parfums et celle de la distillerie, devant s'affranchir du joug de l'étranger, doivent pouvoir trouver chez nous et dans nos colonies la plus grande partie des matières premières.

Les cultivateurs auront dans cet ouvrage un guide précieux pour entreprendre de nouvelles cultures et pour perfectionner leur méthode de travail.

Avant la Publicité.

On nous écrit parfois : « Voulez-vous nous préparer une campagne de publicité » — *et nous répondons toujours* « d'accord, envoyez-nous un échantillon de vos produits et tous renseignements sur la clientèle que vous voulez atteindre, le prix que vous vendez, la région qui vous intéresse, etc., etc, » et des clients s'étonnent que tant de renseignements soient nécessaires pour annoncer.

Cela leur semblait si simple, un cliché :

> " LE RÊVE DES FLEURS "
>
> *Parfum exquis*
>
> EN VENTE PARTOUT

Tout au plus admettaient-ils que l'on dut illustrer ce texte suggestif (!) au moyen d'un dessin de femme pâmée dans les fleurs, d'une forme blanche s'estompant au-dessus d'un flacon créateur d'effluves odorants, — et visibles d'ailleurs ; — une publicité préparée de cette manière, pensaient-ils, leur amènerait le succès immédiat.

Très grand est leur étonnement lorsque, après examen des échantillons, du produit, de sa présentation surtout, il nous arrive de leur dire : « Nous ne pouvons pas annoncer actuellement vos produits. Présentés comme ils le sont, nous estimons que ce serait de l'argent perdu. Leur qualité, pas plus que leur aspect, ne répondent aux désirs de la clientèle que vous recherchez. Vos parfums, vos poudres, vos crèmes, bien que de très bonne qualité, ne « portent pas leurs prix ».

Nous avons ainsi manqué quelques affaires, nous en manquerons certainement encore... et nous ne le regretterons pas !

*
* *

Avant d'annoncer un produit, avant même de l'offrir en vente, nous estimons qu'il le faut bien étudier, et si la perfection n'est pas de ce monde, — il est indispensable pourtant de faire de telle sorte que l'objet offert ait *exactement l'aspect que l'acheteur désire lui voir..*

Clientèle élégante, bourgeoise, ouvrière, — chacune de ces catégories a ses goûts et ses préférences. Aux unes les coloris éclatants, les parfums lourds et brutaux, — à l'autre le genre « correct » ; — aux acheteurs à bon marché, le chromo naïf de l'étiquette sentimentale, la poudre en cartonnage rose, blanc ou bleu clair...

Faire bien, créer des objets d'un goût purement artistique, *c'est bien ; faire exactement ce qu'il faut : c'est mieux.*

Choisissez donc la note qui convient ; le parfum étrange ou discret ou naïf qui semble le plus heureux, — puis habillez-le avec le vêtement qui convient à son genre. Faites en sorte que tout s'harmonise : odeur, flacon, boîtage ; ce sont là les premiers éléments de la réussite.

Puis, lorsque vous aurez définitivement choisi et harmonisé votre ensemble, faites appel alors à votre « conseil en publicité », — à moins cependant que vous n'ayez eu l'excellente idée de le tenir au courant de votre travail de préparation et qu'il ne connaisse l'affaire aussi bien que vous. Cela serait une excellente chose.

Annonçons donc...

Nous voici fort embarrassés. Comment évoquer à la fois aux yeux du lecteur le charme et la grâce du liquide délicatement coloré qui joue dans le cristal précieux ; l'odeur exquise, enivrante, créatrice du rêve ?... Le problème est ardu.

Examinons le tout ensemble. Pour qui achèterons-nous un flacon de parfum ? Pour en faire don à quelque aimable femme ou pour nous en faire don à nous même. Que voulons-nous dans les deux cas :

1° Que le coffret ait un aspect agréable ;

2° Que le liquide et le flacon qui l'enferme soient jolis ;

3° Que le parfum satisfasse notre odorat.

Prenons cela dans l'ordre et présentons l'objet, — en couleurs si possible, — aussi près que possible de la vérité. Reste l'odeur, — rudement difficile à décrire. Ce sera pourtant : « l'odeur franche et toujours fraîche de la fleur elle-même, — le parfum de la femme chic — le parfum grisant entre tous...

Votre imagination féconde, Messieurs les parfumeurs, va plus vite que la mienne. Vous êtes sur la voie et vous trouverez exactement ce qu'il faut.

Mais, *avant la publicité*, mettez au point soigneusement la fabrication et les montages.

Avant que de songer à vendre faites en sorte que l'objet soit *parfaitement vendable* et, ce faisant, vous vous épargnerez bien des désillusions.

P. A.

Foire de Lyon.

Au cours de la réunion tenue le 20 mai dernier par MM. les Membres du Comité de la Foire et MM. les Présidents de groupe, les décisions suivantes ont été prises pour permettre la publication, en temps voulu, du catalogue :

— Le classement et l'attribution des numéros de stands se feront automatiquement et dans l'ordre d'inscription.

— La clôture des adhésions pour la Foire d'automne 1919 est fixée au 31 juillet, et au 31 décembre pour la Foire du printemps 1920.

En conséquence, les adhésions reçues jusqu'au 31 juillet figureront seules au catalogue principal et seront classées dans leurs groupes respectifs.

Les adhésions tardives, qui parviendront après cette date, figureront à l'annexe du catalogue et *seront classées dans un groupe « Divers »* qui comprendra tous les retardataires.

En raison des engagements antérieurs, le classement des adhésions enregistrées a été encore effectué courant juin, en tenant compte dans la mesure du possible, des observations présentées par les adhérents.

A partir du 1er juillet, le classement et l'attribution des numéros des stands sont faits *automatiquement* et suivant l'ordre des inscriptions.

Dorénavant, lorsque deux maisons voudront avoir *leurs stands contigus*, elles devront adresser leur demande d'adhésion en *même temps*. De même, lorsqu'une maison désirera avoir plusieurs stands contigus, elle devra mentionner exactement et définitivement le nombre de stands sur la feuille d'adhésion.

L'Administrateur délégué,

A. Victor.

La Vanilline.

Nos lecteurs et abonnés ont pu trouver dans nos numéros de 1918 (pages 31, 46, 78, 96, 115 et 127) et dans le numéro de juin 1919, une étude sur *La Vanilline*. Cette étude dont la première partie fut traitée par notre collaborateur Paul Fisch, ingénieur-chimiste, se termine dans le présent numéro par « la *Fabrication de la Vanilline* », de MM. Jean Gattefossé et Morel, ingénieurs-chimistes, et par *Les Utilisations de la Vanilline*, article de notre collaboratrice Floriane.

Ainsi nous pensons avoir donné à nos lecteurs *quelque chose de complet* et nous serions heureux de savoir s'ils ont trouvé cela intéressant.

La Utilizacion de la Vainillina.

La Vainillina es un de los principales perfumes de sintesis cuya fabricación ha sido siempre más importante en Francia que en cualquiera otra nación. Los estudios que han sido publicados en las columnas de la « Parfumerie Moderne » muestran hasta que punto nuestros químicos han proseguido sus investigaciones. Agradecemos, en particular, á la Escuela de química de Lyon el haber puesto esta cuestion á varias oportunidades como sujeto de tesis; interesantes trabajos han resultado que contribuirán á mantener nuestra superioridad.

Aunque la salida más importante para aquel parfume sea ciertamente la chocolatería y la bizcochería, la perfumería y la destilería consuman también cantidades importantes de vainillina.

Se sabe que 75 gramos, poco más o menos, de vainillina artificial reemplazan ventajosamente 1 kilog. de buena vainilla; su empleo es, por consiguiente, económico en extremo.

Los fabricantes de jarabe emplean ahora soluciones de vainillina en lugar de las tinturas de vainilla en la fabricación de los jarabes de granadina por ejemplo, así como para aromalizar ciertos aguardientes y licores.

Pero, por lo que nos interesa, es decir la fabricación de los extractos y de los jabónes, la vainillina tiene empleos extremamente variados.

Indicamos inmediatamente que, en lo que concierne la jabonería, su precio limata su empleo (ahora sobre todo) y tambien su propriedad de enrojecer en los jabones alcalinos ó de tintar la pasta de gris. No es aún conocido el mecanismo de dicha coloración que además, no causa incomodidad alguna, porque no se fabrican jabones perfumados con vainilla sola y cuando la vainilla no entra sino lo por 5 ú 8 °/o en la confección de perfumes absolutos para la jabonería no causa ninguna molestia

En los formularios de perfumería, la vainillina es indicada en númerosos casos; tiene la propriedad de endulzar, de *azucarar* el perfume

Les Utilisations de la Vanilline.

La vanilline est un des gros parparfums de synthèse dont la fabrication a toujours été plus importante en France que partout ailleurs. Les études que la *Parfumerie Moderne* a publiées montrent jusqu'à quel point nos chimistes ont poussé loin leurs investigations. Remercions en particulier l'Ecole de Chimie de Lyon d'avoir posé à plusieurs reprises cette question comme sujet de thèse, il en est résulté des travaux de tout premier ordre qui contribueront à maintenir notre maîtrise dans cette fabrication.

Quoique le plus gros débouché de ce parfum soit sans contredit la chocolaterie et la biscuiterie, la parfumerie et la distillerie en consomment également des quantités fort importantes.

On sait que 75 grammes environ de vanilline artificielle remplacent un kilog de bonne vanille et que par conséquent son emploi est remarquablement économique.

Les fabricants de sirop emploient maintenant les solutions de vanilline à la place des teintures de vanille pour la fabrication des sirops de grenadine par exemple, comme aussi pour l'aromatisation de certaines eaux-de-vie et liqueurs.

Mais pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire la fabrication des extraits et savons, la vanilline a de multiples applications.

Indiquons tout de suite que dans la savonnerie son emploi est limité d'abord par son prix (surtout maintenant) et ensuite par sa propriété de rougir dans les savons alcalins ou de griser la pâte. On ne connaît pas encore le mécanisme de cette coloration : elle n'est d'ailleurs pas génante car on ne fait pas de savon purement parfumé à la vanille et lorsque la vanilline ne rentre que pour 5 à 8 % dans la confection des parfums absolus pour savonnerie elle ne procure aucun ennui.

Dans les formulaires de parfumerie, la teinture de vanilline est in-

Vanillin and its uses.

Vanillin is one of the synthetic perfumes which France has always produced in larger quantities than any other country. Several articles published in *La Parfumerie Moderne* give an idea of the researches made by our Chemists in that direction, and we feel that special thanks should be voted to the Lyon School of Chemistry for having at various times selected this subject as Examination papers, with the result that a number of studies of first class value were obtained and contributed to our progress.

Although vanillin is mainly used in the manufacture of chocolate and biscuits, both the perfumery and distillery trades consume large quanties of it.

It is well known that about 75 grammes of artificial vanillin replace 1.000 grammes of good vanilla and this is in itself a sufficient incentive for the use of the artificial product.

Manufacturers of liquors and syrups have adopted the use of vanillin solutions instead of tinctures of vanilla for the preparation of grenadine syrups, for instance, as well as to give aroma to certain brandies and other liquors.

But in our particular line, *i. e.* the preparation of Soaps and extracts, vanillin has many uses, although we must admit that in soap-making the use of vanillin is limited on account of its price (especially at the present time) and on account of the fact that it colours the paste in red or in grey according to the nature of the paste. The reasons of this peculiar action are not clearly known as yet, but their importance are only relative since there is no call for soaps exclusively perfumed with vanilla and as long as the quantity used is not above 5 to 8 °/o it presents absolutely no inconvenience.

Vanillin is mentioned in numerous perfumery formularies; it is meant to « sweeten » perfumes and is very effective in this respect. Some authors object that it is not so good a fixator as tincture of vanilla which, in addition to vanilla, contains various pectic matters

y conviene maravillosamente para este empleo. Sin embargo, se les reprocha ser un fijador menos enèrgico que la tintura de vaina de vainilla que contiene, con la vainillina, materias *pecticas* poco volátiles, muy tenaces y con olor particularmente agradable.

Por consiguiente, preferimos aconsejarla como perfume y no como fijador.

El « Agenda du Chimiste Parfumeur » por Gattefossé la indica en gran número de composiciones artificiales :

En el « Acacia á la dosis de 7 °/₀; en el « Ambar del Japon » (5 °/₀) ; en el Erica (helecho) 5 °/₀ ; en el « Bouquet de Pompéi (6 °/₀ ; en Brise des pampas 5 °/₀ ; en Carmencita (2 1/2 °/₀) ; en Chypre » (6 °/₀) ; en Cœur de Nina (20 °/₀) ; en Coréopsis (1 °/₀) ; en Jonquille (6 °/₀) ; en Lila blanco 6 °/₀ ; en Opoponax (3 1/2 °/₀) ; en Sweet Pea (1 1/2 °/₀) ; en Violeta (1 °/₀).

En el agua de Colonia rusa, da una nota muy apreciada ; se emplea en la composición de muchas lociones de bajo grado, por ser relativamente soluble en el agua.

La solución acuosa de vainillina se prepara, como las de « Coumarine », de « heliotropine », de « Sylvanol », fundiendo 20 gramos de producto en un litro de agua y dejando lo enfriar. Se vuelve á tratar el precipitado hasta completa desaparición por medio de nuevas adiciones de agua hirviente. Frecuentemente se ha preparado aguas de tocador de esta manera. Si se toma por vehículo un agua de flores destilada : agua de azahar, de rosas, de geranio, de espliego, etc., o una mezcla de aquellas, aguas en que se hace disolver una mezcla de dichos perfumes cristalizados, dosada en manera conveniente, se obtiene un perfume bastante oloroso y muy agradable. Naturalmente siempre se puede añadir á dicha agua aromática, glicerina ú otro cosmético apropiado.

En su obra, *Mann* indica la vainillina á 3 °/₀ en el perfume absoluto de mimosa, 1 °/₀ en agua dicha de Lubin, á 3 °/₀ en el Tillia, á 1 °/₀ en el agua Florida á 4 °/₀, poco más ó menos, en el perfume absoluto para la fabricación del « *Agua di Felsina* ».

Erich Walter la aconseja sobre diquée dans des cas nombreux ; elle a pour objet d'adoucir, de *sucrer* le parfum et s'acquitte à merveille de cet emploi. On lui reproche cependant d'être un fixateur moins énergique que la teinture de gousses de vanille qui contient, à côté de la vanilline proprement dite, des matières pectiques peu volatiles, très persistantes et d'une odeur particulièrement agréable.

Aussi, préférons-nous la conseiller surtout comme Parfum et non pas comme fixateur.

L'Agenda du chimiste-parfumeur de Gattefossé la signale dans la préparation d'un grand nombre de compositions artificielles absolues :

Dans l'Acacia à la dose de 7 %, dans l'Ambre du Japon (5 %), dans l'Erica (bruyère) (5 %), Bouquet de Pompéï (6 %), Brise des pampas (5 %), Carmencita (2 ½ %), Chypre (6 %), Cœur de Nina (20 %), Coréopsis (1 %), Jonquille (6 %), Lilas blanc (6 %), Opopanax (3 ½ %), Sweet Peas (1 ½ %), Violette (1 %).

Dans l'eau de Cologne russe, elle donne une note très appréciée ; on l'emploie dans beaucoup de lotions à bas degré à cause de sa solubilité relative dans l'eau qui est assez élevée.

La solution aqueuse de vanilline se prépare, comme celle de coumarine, d'héliotropine, de Sylvanol, en faisant fondre 20 grammes de produit dans un litre d'eau et en laissant refroidir, Le précipité est ensuite repris jusqu'à disparition par de nouvelles additions d'eau bouillante.

Des eaux de toilettes ont souvent été préparées de cette façon.

Si on prend pour véhicule une eau distillée de fleurs :

Eau de fleurs d'oranger, de roses, de géranium, de lavande, etc., ou un mélange de ces eaux et qu'on y fait dissoudre un mélange convenablement dosé des dits parfums cristallisés, on obtient un parfum assez puissant et très agréable. Bien entendu, il est toujours possible d'ajouter, à cette eau aromatique, de la glycérine ou tout autre cosmétique approprié.

of a particularly agreable odour. This is why we recommend vanillin more as a perfume than as a fixator.

In Gattefossé's Text Book of the Perfumer-Chemist, vanilline in mentioned for the preparation of several absolute artificial combinations :

In Acacia in the proportion of	7	°/₀
In Japanese Amber........	5	°/₀
In Heather (Erica)..........	5	°/₀
Bouquet de Pompeï.......	6	°/₀
Brise des Pampas..........	5	°/₀
Carmencita	2 1/2	°/₀
Chypre	6	°/₀
Cœur de Nina..............	20	°/₀
Coréopsis.............	1	°/₀
Jonquil.....................	6	°/₀
White lilac................	6	°/₀
Opoponax	3 1/2	°/₀
Sweet Peas....	1 1/2	°/₀
Violet......................	1	°/₀

In Russian Eau de Cologne it gives a special note which is greatly appreciated and it is also used in a quantity of low degree lotions because of its comparatively high solubility in water.

An aqueous vanilline solution is obtained in the same way as with coumarine, heliotropine and Sylvanol by dissolving 20 grammes of vanillin in one litre of water and leaving to cool. The precipitate is then treated again with boiling water until total disappearance. Many toilet waters have been obtained in this way.

Instead of plain water, one can use water in which some flowers have been distilled : orange flowers, rose, geranium, lavender etc. or a mixture of several. In this case by dissolving an appropriate mixture of the said perfumes in cristallised form, the result will be a fairly powerful and very pleasant scent. Of course it is always possible to add glycerine or any other desired cosmetic.

Mann, in his book, recommends vanillin at 3 °/₀ for absolute mimosa, at 1 °/₀ for Eau de Lubin, at 30 °/₀ for TILLA, at 1 °/₀ for Florida Water and at about 4 °/₀ of the absolute perfume, for the preparation of Aqua di Felsina.

Erich Walter recommends it specially for the preparation of Cachous *à la* rose and for the scenting of powders, also in small doses

todo en la fabricación de los « Cachus á la rosa », en la fabricación de los perfumes para polvos. No indica su empleo para los jabones sino en los perfumes « Honey », Lila, Violeta, Heliotropo, á dosis pequeña para evitar las coloraciones que hemos señalado.

Julius Schall, por su parte, indica la vainillina en los perfumes para los jabones : Heliotropo, Kleebute, Flieder, Veilchen

En general, todos los autores reconocen las calidades innegables de la vainillina. Es una cosa conocida que combinada por condensación con la heliotropina forma, por eliminación, un cuerpo nuevo de agua que se podría nombrar *Vanillidene-piperonal*. Este cuerpo cristaliza en largas agujas sedosas, pero es generalmente entregado en bloques amorfos muy ligeros que le han merecido su nombre. En verano este producto, cuyo punto de fusión no es muy elevado, funde á veces y se cristaliza en masas extremanente duras. Este perfume no es bastante apreciado : en ningún caso se puede reemplazarle por una mezcla de vainillina y de Heliotropina.

La vainillina, maldicha con violencia, por los comerciantes coloniales, en particular por Paul Hubert qui en, á esto producto imputaba la ruina de la industría de la Vainilla, no le ocasionõ perjudicio alguno. Sin duda el precio de las vainas de vainilla no es tan elevado como en otro tiempo pero los magníficos invernaderos, donde se cultivaba la vainilla de nuestras colonias, siempre encontrarán una salida remuneradora para sus productos.

Tributamos gloria á la quimía que nos ha dado un cuerpo de tanto valor y de tan perfecto aroma.

FLORI NE.

Mann, dans son ouvrage indique de son côté la vanilline à 3 % dans le parfum absolu de mimosa, 1 % dans l'eau dite de Lubin, à 30 % dans le TILLA, à 1 % dans l'eau de Florida, à 4 % environ dans le parfum absolu pour la fabrication de l'Aquadi Felsina.

Erich Walter la conseille surtout dans la fabrication des Cachous à la rose, dans les parfums pour poudre. Il n'en indique l'usage pour savons que dans les parfums Honey, Lilas, Violette, Héliotrope, à faible dose pour éviter les colorations que nous avons signalées.

Julius Schall, de son côté, l'indique pour les parfums pour savons : Héliotrope, Kleeblute, Flieder, Veilchen.

En général tous les auteurs reconnaissent les qualités indéniables de la vanilline. On sait que, combinée par condensation avec l'héliotropine, elle forme un corps nouveau par élimination d'eau et qu'on pourrait nommer vanillidéne-pipéronal. Ce corps nouveau cristallise en longues aiguilles soyeuses, mais est livré généralement en blocs amorphes très légers qui lui ont valu son nom. En été ce produit, dont le point de fusion n'est pas très élevé fond quelquefois et prend en masses cristallines extrêmement dures. Ce parfum n'est pas assez apprécié : il ne peut en aucun cas être remplacé par un mélange de vanilline et d'Héliotropine.

La Vanilline si violemment maudite par les coloniaux et notamment par Paul Hubert (plantes à parfums) qui l'accusait d'avoir ruiné l'industrie de la vanille est loin de lui avoir porté tort. Sans doute, les prix des gousses ne sont plus aussi élevés qu'autrefois, mais les belles serres à vanilles de nos colonies (du moins celles qui sont exploitées avec méthode), trouveront toujours un débouché rémunérateur de leur production.

Glorifions donc plutôt la chimie qui nous a donné un corps d'une aussi grande valeur et d'un arome aussi parfait.

FLORIANE.

for soaps of the Honey, Lilac, Violet and Heliotrope varieties.

Julius Schall also mentions vanillin for soap scenting: Heliotrope, Kleebute, Ilieder, Veilchen.

In a general way all authors admit of the undeniable properties of vanillin. It is well known that when combined (by condensation) with heliotropine, it forms by elimination of water a new product which might be called : vanillidène-pipéronal. This new substance cristallizes in the shape of long silky needles but it is generally sold in shapeless blocks of very light weight, hence its name. In summer this product has a way of melting and then it sets in cristalline and extremely hard blocks. In our opinion this perfume is not properly appreciated; no mixture of vanillin and heliotropine can replace it.

It would not be exact to believe, as did Colonial planters, that Vanillin has entirely superseded vanilla. Although it now sells at a somewhat lower price than formerly, the latter still has and shall always enjoy an important market. But we should rejoice that Chemistry has given us such a substance as vanillin, at once so valuable and of such a perfect aroma.

FLORIANE.

To our English & American Readers

We trust you have noticed our endeavour to make our Review understandable to those of our readers who are not familiar with the French language.

It has appeared to us that Floriane's articles were amongst the most interesting to publish in English. But there may be others which you would like to have translated.

Let us know your opinion and we will do our best to please you.

Fabrication Industrielle de la Vanilline par Synthèse Totale.

Nous avons examiné dans un précédent article (1) les considérations susceptibles de déterminer le choix d'un procédé de fabrication industrielle de la Vanilline, par synthèse totale, capable de lutter victorieusement contre la fabrication de la Vanilline par oxydation de l'Isoeugenol.

Nous décrirons succinctement les installations nécessaires pour la mise en œuvre de la méthode que nous préconisons et que nous rappelons ci-dessous :

a) Fabrication du sulfate de diméthyle ;

b) Nitration du phénol et séparation des nitrophénols 1.2 et 1.4 ;

c) Méthylation de l'o-nitrophénol par le sulfate de diméthyle ;

d) Réduction de l'o-nitro-anisol obtenu ;

e) Diazotation de l'o-anisidine et cassure du diazo ;

f) Transformation du gaiacol en Vanilline ;

g) Purification de la Vanilline.

⁂

Fabrication du Sulfate de Diméthyle.

La méthylation de l'acide sulfurique 100 % par le *Diazométhane* n'étant pas entrée dans la pratique industrielle, le sulfate de diméthyle se prépare par l'action sur l'alcool méthylique anhydre soit de la *chlorhydrine sulfurique*, soit de *l'anhydride sulfurique*.

La préparation de la *chlorhydrine* exigeant l'emploi de l'anhydride et son utilisation pour la fabrication du sulfate de diméthyle n'offrant pas d'avantages sérieux il convient d'opérer avec l'*anhydride*.

L'emploi de la chlorhydrine sulfurique est cependant assez généralisé. Les industriels connaissent peu le perfectionnement apporté par la Société Chimique de Fontaines (2) qui consiste en l'emploi d'un diluant indifférent soit de l'alcool méthylique, soit de l'anhydride sulfurique ; ce diluant est le *tétrachlorure de carbone*.

La préparation du sulfate de diméthyle se fait en deux phases :

1° Addition de l'anhydride sulfurique à l'alcool méthylique à basse température ; formation de sulfate acide ou *sulfate de monométhyle*.

2° Distillation sous pression réduite du sulfate de monométhyle ; décomposition de ce corps en acide sulfurique et *sulfate de diméthyle* qui distille.

pour récupérer le diluant inaltéré, qui est utilisable dans l'opération suivante sans rectification.

Si la proportion entre le diluant et l'alcool méthylique est de 20 à 7, la séparation est automatique et le rendement s'élève normalement à 95 % de la théorie. Avec toute autre proportion le rendement varie entre 20 et 45 %.

La pression la plus favorable pour la deuxième phase de la préparation est de 15 m/m. On sépare l'excès d'acide sulfurique par un lavage très rapide à l'eau froide, sous une agitation énergique de façon à éviter la saponification du sulfate de diméthyle.

Dans le dessin I représentant l'atelier de fabrication du sulfate de diméthyle, les appareils H et F sont destinés à préparer l'alcool méthylique parfaitement anhydre. H est un laveur dans lequel l'alcool est longuement brassé avec de la chaux vive. F est un alambic à bain-marie pour rectifier l'alcool sur la chaux vive, munis de régulateurs spéciaux. L'appareil S. 2 condense l'alcool anhydre et le fait passer dans le réservoir jaugeur R. A.

$$2\ SO^2\begin{smallmatrix}OCH^3\\OH\end{smallmatrix} = SO^2\begin{smallmatrix}OCH^3\\OCH^3\end{smallmatrix} + SO^2\begin{smallmatrix}OH\\OH\end{smallmatrix}$$

Les rendements sont d'autant plus élevés que les produits employés sont plus purs, c'est-à-dire que l'oléum distillé contient moins d'acide chlorhydrique et l'alcool méthylique moins d'eau.

Le tétrachlorure de carbone qui est attaqué à chaud par l'anhydride sulfurique avec formation de phosgène, reste inattaqué jusqu'à + 15° On opère autour de — 5° de préférence. La présence de ce diluant a pour but d'atténuer la réaction et, par conséquent, de permettre de régler avec plus de précision le point d'élévation maximum de la température du milieu. Dans ces conditions la carbonisation de l'alcool méthylique est pratiquement nulle.

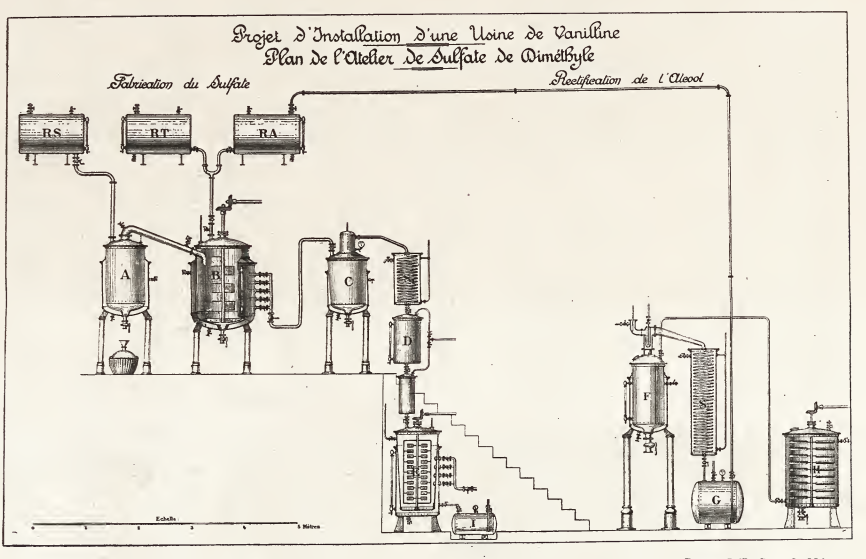
Dans la première phase, le sulfate de monométhyle se sépare du tétrachlorure de carbone au fur et à mesure de sa formation, si les proportions ont été calculées dans ce but, et il suffit d'une simple décantation

La première phase de la fabrication du sulfate de diméthyle a lieu dans le groupe A.-B.

A est une chaudière en fonte (l'émaillage serait superflus) dans laquelle on distille de l'oléum commercial à 60 % d'anhydride libre. De l'eau chaude maintenue entre 52 et 55° circule dans le double-fond. Le chapiteau se continue par une allonge à double paroi rehaussée par la même circulation d'eau. L'oléum est distribué à l'appareil par la jauge R. S., le tétrachlorure par la jauge R. T.

(1) P. M. 1919, p. 95, 96 et 97.

(2) D. R. P. 193.830, 1906.



Dessin I (J. G. et G. M.).

B est l'appareil à réaction de l'anhydride sur l'alcool. Cet appareil est en fonte émaillée, car le tétrachlorure de carbone attaque presque tous les métaux ; il est muni d'une double paroi dans laquelle circule une saumure de chlorure de magnésium refroidie par une machine frigorifique. On ne commence à distiller l'oléum que lorsque la température intérieure de l'appareil B atteint — 5°. Un agitateur assure le contact intime des réactifs et favorise la réfrigération.

Un système de décantation permet d'arrêter instantanément l'opération et de séparer le sulfate de monométhyle formé qui passe dans l'appareil C dans lequel on a fait un vide relatif.

La deuxième phase de la fabrication se fait dans les appareils C et D. C est un alambic à double fond, à circulation de vapeur dans lequel le sulfate de monométhyle indistillable se décompose. Le sulfate de diméthyle qui distille à 150° sous 15 m/m est condensé dans le serpentin S.-I, puis lavé dans l'appareil E refroidi par circulation de saumure de chlorure de magnésium et muni d'un agitateur à palettes horizontales. On vérifie la fin du lavage par la réaction de non-acidité au Rouge Congo.

L'acide sulfurique résiduaire de l'alambic C est soutiré pour être utilisé dans l'usine.

***

Fabrication du Gaiacol.

Nous ne rappelerons pas la préparation des *nitrophénols* et la séparation des dérivés *ortho* et *para* par entraînement à la vapeur ; ces opérations sont très connues.

Pour la fabrication du *nitro-anisol* on dissout le nitrophénol dans la quantité de *soude caustique* théoriquement nécessaire pour saturer la fonction phénol à l'état de phénate en chauffant légèrement. On agite pendant le refroidissement pour éviter la prise en masse. L'action du sulfate de diméthyle sur l'*o-nitrophénate de soude* se fait à froid sous une agitation très énergique.

Si on utilise la soude caustique il est nécessaire de commencer l'addition du sulfate de diméthyle avant refroidissement complet pour amorcer la réaction ; cette précaution est inutile si on opère avec la potasse caustique. Il faut veiller à ce que l'augmentation de température due à la réaction ne dépasse pas 50 à 60°.

Le nitro-anisol plus dense se sépare sous forme d'une huile ambrée facile à décanter ; la solution surnageante contient le bisulfate de soude et l'alcool méthylique provenant de la saponification du sulfate de monométhyle régénéré.

$$SO^2<{}^{OCH^3}_{OCH^3} + NaOH + C^6H^4<{}^{OH}_{NO^2} = SO^2<{}^{OCH^3}_{ONa} + C^6H^4<{}^{OCH^3}_{NO^2} + H^2O$$

$$SO^2<{}^{OCH^3}_{ONa} + H^2O = SO^2<{}^{OH}_{ONa} + CH^3OH$$

Il n'est pas intéressant d'utiliser le deuxième groupe OCH^3 pour méthyler une nouvelle quantité d'o-nitrophénol car il faudrait dépenser trop de calories.

Le nitro-anisol décanté est lavé, pour récupérer la faible proportion de nitrophénol qu'il contient encore, avec une solution aqueuse de soude à 5 %. Cette proportion de nitrophénol résiduel n'atteint que 2 à 3 % si l'opération a été bien conduite.

Dans le dessin II ci-contre, l'appareil A est une chaudière en fonte, munie d'un double fond à circulation de vapeur dans laquelle s'effectue la méthylation. Le laveur à nitro-anisol est l'appareil B. Le liquide jaunâtre surnageant dans la chaudière A est envoyé dans le rectificateur D où l'alcool méthylique est récupéré et retourné dans l'appareil de brassage avec la chaux par l'intermédiaire du monte-jus M. I.

La réduction du nitro-anisol se fait dans la chaudière C suivant l'équation :

$$C^6H^4<{}^{OCH^3}_{NO^2} + 3\,Zn + 4\,H^2O = C^6H^4<{}^{OCH^3}_{NH^2} + 3\,Zn(OH)^2$$

La diazotation qui suit et la cassure du diazo s'expriment de la façon suivante :

$$C^6H^4<{}^{OCH^3}_{NH^2} + NO^2Na + 2\,SO^4H^2 = C^6H^4<{}^{OCH^3}_{N=N.O-SO^3H} + SO^4NaH + 2\,H^2O$$

$$C^6H^4<{}^{OCH^3}_{N=N.O-SO^3H} + H^2O = N^2 + SO^4H^2 + C^6H^4<{}^{OCH^3}_{OH}$$

La réduction se fait par la *poudre de zinc et l'eau* en présence de *chlorure de calcium* comme catalyseur (réaction de Bamberger). Il est utile de connaître l'activité de la poudre de zinc qui sera dosée d'après les méthodes de De Koninck et Grandry (1903), ou de Wohl (1904).

La diazotation est très simple ; elle peut s'effectuer à la température ordinaire sans dégagement de vapeurs nitreuses dans une cuve en bois découverte munie d'un agitateur, comme cela a lieu de façon générale dans les fabriques de matières colorantes.

Le dérivé diazoïque est le *sulfate de diazo-anisol* ; il est très stable et ne se décompose que vers 135°. Il faut donc porter la liqueur qui le contient à haute température ; on opère en liqueur acide, après addition d'une quantité de sulfate de soude calculée, suffisante pour élever le point d'ébullition au-dessus de 135°.

L'appareil C dans lequel s'opère la réduction est en fonte à double fond à circulation de vapeur. Il est muni d'un réfrigérant ascendant, d'un agitateur et d'une vis sans fin qui distribue automatiquement la poudre de zinc, le mouvement lui étant transmis par une poulie placée sur l'arbre de commande de l'agitateur et la démultiplication étant calculée pour régler de façon convenable la vitesse de réaction.

On introduit d'abord le chlorure de calcium en solution concentrée dans la quantité d'eau théorique, puis le nitro-anisol et on chauffe à l'ébullition. On met alors en mouvement le distributeur de poudre de zinc et on arrête le chauffage. La vapeur d'eau et les réactifs entraînés sont condensés dans R. I.

On termine la réaction lorsque tout le zinc est utilisé par un chauffage d'une demi-heure. Après refroidissement on introduit une certaine quantité de *benzine* jaugée dans le réservoir R. B. et suffisante pour épuiser la masse, l'agitateur étant en mouvement.

Après décantation la benzine passe dans l'alambic E, la benzine distillée se condense et passe dans le réservoir R. b. par l'intermédiaire de M. 3. L'anisidine est soutirée par M. 2. et passe dans le réservoir jaugeur R. H. L'oxyde de zinc est filtré en F, essoré et séché.

La cuve ouverte N est alors remplie d'une solution titrée de nitrite de soude qui s'écoule pour la diazotation dans la cuve P. L'anisidine est envoyée de R. H. en quantité calculée et du réservoir R. A. coule un mélange de bisulfate et d'acide, les palettes de bois brassant le tout. La fin de la diazotation est contrôlée au papier iodoamidoné.

La solution de sulfate de diazo-anisol est ensuite évacuée dans l'appareil H, dans lequel on a déjà préparé un excès de sulfate de soude et d'acide pour élever le point d'ébullition. La masse est chauffée par l'intermédiaire d'un serpentin de vapeur surchauffée, le trou d'homme est laissé entr'ouvert pour le dégagement de l'azote.

Le gaiacol formé est entraîné à la vapeur dans ce même appareil, la vapeur arrivant par la pomme d'arrosoir visible sur nos dessins. Le gaiacol condensé dans R. 2. s'écoule dans l'appareil T.

On sature l'eau chargée de gaiacol de chlorure de sodium et on ajoute une quantité d'éther suffisante pour extraire le gaiacol. Après agitation et plusieurs épuisements, si c'est nécessaire, on ditille la solution éthérée dans l'alambic spécial S. L'éther est condensé en R. 3. et retourne dans le grand réservoir R. E. par l'intermédiaire du monte-jus M. 5. Le gaiacol est extrait de l'appareil S par le robinet de vidange.

***

Fabrication de la Vanilline.

On prépare d'abord la nitro-benzine sulfonée que l'on réduit ensuite par le fer et l'acide chlorhydrique en présence du gaiacol et du formol ; on a ainsi la *phénylhydroxylamine sulfonée* naissante et active.

La réaction est la suivante :

$$C^6H^4\begin{cases}SO^3H\\NHOH\end{cases} + C^6H^4\begin{cases}OCH^3\\OH\end{cases} + HCHO = C^6H^4\begin{cases}SO^3H\\NH^2\end{cases} + H^2O + C^6H^3\begin{cases}OCH^3\\OH\\CHO\end{cases}$$

La sulfonation de la nitro-benzine se fait par l'oléum à 15 % d'anhydride en chauffant entre 100 et 130°. On constate la fin de la sulfonation par la parfaite solubilité dans l'eau d'une prise d'essai. Après refroidissement on dilue dans 40 fois son poids d'eau, on laisse à nouveau refroidir, puis on additionne le gaiacol et la *formaldéhyde* (formol à 38 %).

Lorsque le gaiacol est entièrement dissout on ajoute de la limaille ou de la tournure de fer ; au contact de l'acidité du bain il y a production d'hydrogène qui réduit la nitro-benzine sulfonée en phénylhydroxylamine sulfonée en même temps que le bain se charge en sulfate ferrosoferrique.

On laisse en repos pendant 24 heures, on filtre la *combinaison benzylidénique* huileuse formée et on sature le filtrat par du chlorure de sodium pour insolubiliser la vanilline. On extrait à l'éther.

La combinaison benzylidénique non filtrable est dissoute dans une solution aqueuse à 10 %, d'acétate de soude qui met en liberté la vanilline de la combinaison. On extrait également à l'éther.

Les deux solutions éthérées sont mélangées et traitées par le bisulfite de soude ; la combinaison bisulfitique formée est soluble dans un excès de bisulfite ce qui permet de la séparer facilement par décantation de la solution éthérée surnageante qui contient la totalité du

gaiacol qui n'a pas été transformé.

La solution de vanilline dans le bisulfite est alors traitée par la quantité nécessaire d'acide sulfurique à 50 %. Une nouvelle extraction à l'éther permet de récupérer la vanilline séparée qui passe ensuite à l'atelier de purification.

Dans le dessin III ci-contre, il est facile de suivre la marche de ces diverses opérations.

La sulfonation de la nitro-benzine a lieu dans la chaudière A chauffée par un double fond à circulation de vapeur et munie d'un agitateur. L'oléum est jaugé en R. S. et la nitrobenzine en R. n.

La cuve à réduction B est ouverte, munie d'un agitateur et de divers accessoires, tel que celui destiné à l'introduction de la tournure de fer, Après 24 heures de repos, on aspire la portion liquide en C, la combinaison benzylidénique restée en B est traitée par l'acétate de soude, l'agitateur étant en mouvement. Ce dispositif permet de supprimer la filtration.

En C, on sature par le chlorure de sodium et on extrait à l'éther ; on favorise l'épuisement par agitation, puis on décante la solution éthérée.

La solution aqueuse est évacuée dans des bacs pour évaporation et cristallisation du sel. On en récupère parfois l'éther dissout par distillation ; dans ce cas on fait cristalliser le sel dans la chaudière sous pression réduite.

La solution de la combinaison benzylidénique dans l'acétate de soude est aspirée de B. en C. pour être traitée à son tour à l'éther. Les deux solutions éthérées sont réunies dans l'appareil H.

On envoie en ce moment dans H. la solution de bisulfite par le monte-jus M. 2 contrôlé par le niveau de l'alambic H. et on agite. En hiver, il faut réchauffer le mélange par circulation d'eau dans la double-paroi.

Par l'air comprimé (de préférence gaz carbonique) la solution bisulfitique est amenée dans l'appareil I, tandis que la solution éthérée est amenée dans l'appareil P.

L'éther est distillé, condensé par N. et évacué par M. 3. dans la réservoir R. E.

L'acide sulfurique jaugé par le réservoir R. A. s'écoule dans l'appareil I. sur la solution bisulfitique. La quantité d'éther nécessaire pour extraire la vanilline est alors admise dans l'appareil et on agite.

Le dégagement *d'acide sulfureux* favorisé par l'agitation est régulier. Le gaz est conduit dans les tours à récupération S. et S. I. où il est absorbé par du carbonate de soude cristallisé. Le bisulfite régénéré s'écoule à la partie inférieure des colonnes où il est amené à saturation par le barbottage du gaz qui arrive de l'appareil I. Les colonnes S. et S. I. sont en fonte émaillée, modèle Basse.

Lorsque la décomposition de la combinaison bisulfitique est terminée, la solution éthérée est évacuée au moyen des décanteurs dans l'alambic D.

Le liquide resté dans l'appareil I. est chauffé pour récupérer l'éther dissout qui est condensé en E. d'où il passe dans le monte-jus M. I. Le sulfate de soude résiduaire est envoyé à la cristallisation.

Lorsque la distillation de l'éther dans l'alambic D. est terminée la vanilline est fondue ; elle est retirée dans des seaux et passe à l'atelier de purification. L'éther distillé en D. passe également en M. I. Le gaiacol récupéré est recueilli en P.

Malgré l'importance du matériel à amortir, ce procédé donnait la vanilline pure, en 1918, en achetant l'o-nitrophénol à 3.200 fr. les 100 k. (et toutes les autres matières premières à l'avenant), au prix de 165 francs le kilog.

Inutile d'ajouter que cette méthode devient de plus en plus rénumératrice au fur et à mesure de la baisse des produits chimiques.

J. Gattefossé et G. Morel.
Ingénieurs-Chimistes.

Au Maroc.

Du *Bulletin officiel de Rabat* :

Pour répondre au vœu émis par plusieurs commerçants et pour accorder au Commerce français les facilités compatibles avec l'Arrêté Viziriel du 26 juillet 1917, relatif à la teneur en alcool des parfums et eau de toilette, il a été décidé qu'à l'avenir l'étiquette indiquant la teneur en alcool ne serait apposée qu'au moment de l'exposition du produit en vue de la vente.

Les marchandises arrivant en Douane, pourront donc pénétrer au Maroc sans être munies de cette étiquette.

Reprise des relations postales avec l'Autriche allemande, la Turquie et les ports russes de la Mer Noire.

L'Administration des postes est désormais autorisée à accepter les correspondances (lettres, cartes-postales, imprimés, papiers d'affaires, échantillons) à destination des pays suivants :

Autriche allemande ;

Turquie d'Europe et Turquie d'Asie ;

Ports russes de la mer Noire (dans la mesure des possibilités).

Les envois pour la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie pourront être soumis à la formalité de la recommandation.

L'Importation de la Parfumerie au Siam.

L'importation au Siam de la parfumerie a dépassé, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1917, tant par la qualité que par la valeur, les plus gros chiffres qui aient jamais été atteints.

La demande la plus considérable consiste en parfumerie à bon marché, et c'est le Japon qui en est le principal fournisseur. Après lui, par ordre d'importance, viennent l'Angleterre, la France, les Indes anglaise, la Suisse et les Etas-Unis d'Amérique.

Les Yeux

On peut dire que le désir de plaire est inné chez la femme. Dès la plus haute antiquité, elle a cherché et utilisé divers produits destinés à la rendre plus aimable. Les yeux surtout ont été l'objet de ses soins.

Un de ces produits pour les yeux, dont l'usage remonte à plus de 3.000 ans, est parvenu jusqu'à nous, nécessitant le même mode d'emploi que du temps des anciens.

Ce produit, c'est le Kohol, que chacun écrit et définit à sa manière.

Or, depuis Sésostris et même avant, c'est tout ce que l'on a trouvé pour augmenter la beauté et l'éclat du regard. Pour placer ces produits, on utilise un pinceau en poil de chameau, comme dit la légende, ou de véritables crayons gras au moyen desquels on dessine les cils et les sourcils, que l'on étale avec des estompes plus ou moins heureusement.

Disons en passant qu'il faut un art particulier et une grande dextérité pour arriver au but que l'on désire, ne pas salir ou blesser les yeux si délicats avec des instruments aussi durs et aussi pointus, et surtout des poudres plus ou moins diamantées qu'on introduit dans les paupières, dont la sensibilité n'est plus à démontrer.

Franchement, ne serait-il pas temps de moderniser cet attirail antique conformément aux lois d'hygiène et aux progrès actuels ? On peut toujours essayer.

Que faut-il, après tout ? Imiter le mieux possible la nature et ne pas se pocher les yeux comme le font tant de femmes inhabiles à réussir un maquillage plus ou moins obligatoire.

Et d'abord, retirons de leurs mains ces pinceaux, ces crayons qui peuvent ou les éborgner ou les aveugler, ou plutôt, laissons-lès leur puisqu'elles y sont habituées ; métamorphosons seulement leur nature en les fabriquant en caoutchouc ; les outils deviennent déjà plus souples et moins dangereux.

Mais, pour imiter parfaitement un cil, un sourcil avec sa courbe, sa tête et sa finesse, son plein et son délié, il faut une main réellement experte dans cet art ; quel sera le moyen que nous mettrons entre des mains inhabiles pour être sûrs d'arriver à cette perfection ? Nous l'imprimerons tout simplement.

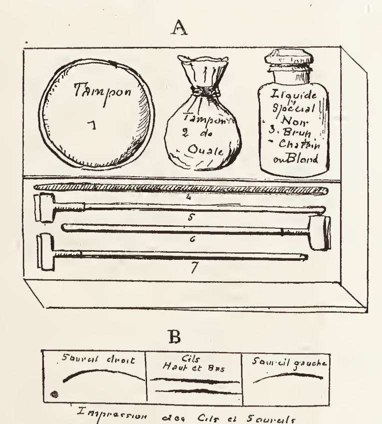
L'impression nous fournit tout ce que nous pouvons désirer à cet égard : le dessin, le délié, la finesse, aussi savants, aussi artistiques que l'on peut le souhaiter et assurant une réussite certaine.

Il ne nous reste plus qu'à imiter en caractères de caoutchouc des cils et des sourcils, afin de les reproduire aux endroits voulus ; or, la réussite et l'application par ce système sont d'un réalisme si saisissant que l'œil le mieux excreé ne peut distinguer le faux du vrai.

C'est donc bien un nouveau procédé que nous préconisons pour arriver à communiquer aux yeux ce qui peut leur manquer. Si l'on nous a bien compris, ce n'est autre chose qu'un timbre en caoutchouc que nous posons sur un tampon humecté d'une composition spéciale (brune, noire, châtain, blonde) et qui nous permet de placer le cil ou le sourcil à l'endroit où on le désire.

Pour mieux faire saisir l'idée complète, nous joignons quelques croquis afin que nos lecteurs puissent faire exécuter cette nouveauté s'ils désirent la créer ; bien entendu, chacun est libre d'y apporter toutes les modifications désirables.

La figure A représente un nécessaire pour se faire les cils et les sourcils ; le n° 3 (flacon) contient



Impression des Cils et Sourcils

le liquide spécial de la nuance voulue et qui est préparé pour être étalé avec le tampon de ouate (2) sur la surface du tampon (1) qui est à plat dans un godet.

Les autres pièces sont des timbres où sont gravés des cils et des sourcils que l'on pose sur le tampon afin de s'en servir.

Du reste, la forme et l'imitation des cils et des sourcils peuvent être bien diverses ; c'est presque une industrie à créer.

Ce nouveau modèle laisse subsister tous les autres et n'ajoute qu'un perfectionnement à tout ce qui existe, mais le perfectionnement est sensible.

Paul Antony.

Le Marché Anglais.

Londres, 10 juillet 1919.

Les affaires ont été un peu plus animées depuis un mois, bien que nous soyons toujours un peu dans une position d'attente : les acheteurs croient plus sage de ne s'avancer que pour des quantités moyennes et les vendeurs ne tiennent pas à se débarrasser de leurs stocks, étant persuadés que la levée du blocus d'une part et les difficultés ouvrières d'autre part, amèneront une nouvelle hausse générale d'ici peu de temps.

L'huile essentielle d'amande s. a. p. vaut environ 138 francs et l'anis étoilé, très demandé, est monté à 14 francs en disponible, des affaires en livrables étant traitées vers les 13.50. La bergamotte est descendue à 55, le bois de rose femelle se maintient à 60 francs. Le cananga est sans changement à 78, mais l'essence de carvi a une tendance à baisser ; le bois de cèdre vaut entre 4.50 et 5 francs, la citronelle Ceylan est offerte en dessous de 7 fr. en disponible, la qualité Java valant 9 francs. Le marché du Géranium est ferme, le type Bourbon à 72 fr., l'essence africaine à 110, le Géranium de Grasse est stationnaire entre 140 et 150 et le Palmarosa est coté 45 francs. Affaires très actives surtout en essence de rose turque à parité de 2.475 francs le kilo. La lavande française de bonne qualité est plus rare que jamais et obtient 100 francs, prix qui sera sans doute dépassé avant que l'essence de la nouvelle récolte soit disponible, l'aspic vaut environ 20 francs, le romarin français étant offert à 19. Le néroli est en hausse à parité de 15 à 1.600 fr., mais le petitgrain est resté à 90 jusqu'à présent. Le patchouli est peu demandé au prix actuel, le thym n'a guère bougé et le vétivert Bourbon, descendu de quelques francs, vaut 140. Le baume du Pérou est également un peu meilleur marché à 41 francs.

En synthétiques, l'aldéhyde benzoïque est descendu à 13 francs, l'acétate et le benzoate de benzyle valant entre 38 et 40. L'anthranilate de méthyle est offert à 140, mais l'alcool phényléthylique est en baisse sensible à 165 francs, ce même prix étant coté pour le citronellol qui est resté stationnaire. Aucun changement dans les prix de la coumarine et de l'héliotropine, mais la vanilline est remontée à 125 francs ; l'eugénol vaut 70, l'iso-eugénol 85, enfin on trouve maintenant sur place du terpinéol de bonne qualité à 10 francs le kilo.

M. Faucon.

Une Exposition Française à Londres.

La Verrerie d'Optique et la Parfumerie.

La deuxième exposition des produits français à Londres a été ouverte le 21 mai par M. J. Périer, attaché commercial français de l'Office commercial français en Angleterre, 153, Queen Victoria Street, E. C. Elle a duré quinze jours. L'exposition comprenait les verres d'optique, la parfumerie et les produits chimiques.

M. C.-E. Hanvette, secrétaire de la Chambre de Commerce française à Londres, présidait le déjeuner offert à la presse. Il y a expliqué les raisons de l'ouverture de l'Office commercial français en Angleterre, placé sous le contrôle du ministère du Commerce et du ministère des Affaires étrangères. M. Hanvette dit que le refus du Gouvernement français d'accorder des permis d'importation des marchandises vendues par les Anglais aux Français était dû simplement au fait que l'argent comptant dont il disposait lui était nécessaire pour ses besoins immédiats en France ; si le Gouvernement anglais pouvait renouveler les crédits accordés à la France pendant la guerre, les achats en Angleterre augmenteraient énormément.

Les produits chimiques, les parfums et les articles d'optique ont été exposés parce que l'Association interalliée des produits chimiques, ayant été organisée dans le but de supprimer la concurrence allemande, il devenait intéressant de montrer les produits français capables de remplacer les produits chimiques fournis autrefois par l'Allemagne. Les parfums français ne concurrencent nullement les parfums britanniques. Les articles d'optique qui venaient autrefois d'Allemagne n'ont pas atteint en Angleterre un développement suffisant pour satisfaire toutes les demandes britanniques sans l'aide de la France.

P. M.

L'Importation.

L'importation est dominée par le cours variable des changes. Ces fluctuations ne semblent pas prêtes de se terminer, si l'on en juge par les tractations énormes qui se signent sur le marché international de l'argent. Des millions de livres sterling ont été demandés au-dessus de 30, ce qui démontre que la baisse momentanée ne doit pas durer. Les essences exotiques suivront le mouvement comme elles l'ont déjà fait ces temps-ci.

La citronelle, après avoir coté 4 fr. pour la Ceylan et 8 fr. 50 pour la Java, a repris plusieurs points ; les menthes japonaises sont introuvables en France à 23 fr. 50 : et nous étions jusqu'ici réputés le pays le moins cher pour cet article ; le menthol, qui cotait 64 fr. le mois dernier, est introuvable à 85 fr. La badiane est encore faible, mais la reprise se fera sans aucun doute comme sur tous les articles d'Extrême-Orient que la situation tendue entre Chine et Japon, à la suite du traité de paix, n'influence pas exagérément. La canelle de Chine est considérée comme rare dans les 25 francs ; le lemongrass est très tenu à 22 fr. sans stock.

La vanilline américaine, qui avait fléchi à l'annonce du remontage des appareils à la S. C. U. R. à Lyon, a repris tant soit peu, autant à cause du change que par le retard apporté aux livraisons de l'usine de Lyon, par suite des grèves.

Héliotropine et coumarine, qui sont déjà vendues par les usines françaises en qualités parfaites, fléchissent.

Les restrictions apportées à la liberté du commerce, favorables aux intérêts de quelques groupes, sont fâcheuses pour l'ensemble du commerce et de l'industrie. Le bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Montréal fait observer, au sujet de la réglementation des machines à écrire, que cette mesure est une duperie. Le gouvernement français et M. Loucheur veulent utiliser leurs usines pour fabriquer des machines à écrire et nous les en félicitons ; mais qu'ils ne colorent pas leur égoïste protectionnisme d'une nuance d'intérêt public. Pour le prix de trois machines, le public n'en obtiendra qu'une, car la restriction engendre la hausse : en fin de compte, le débours français sera le même (ainsi que la baisse du change dont on nous fait un épouvantail) ; mais nos industriels n'auront qu'une machine au lieu de trois.

La baisse du change français étant une prime à notre exportation, ne peut qu'encourager l'activité des industriels et étendre nos marchés extérieurs en empêchant nos bons amis et même nos ennemis de s'y installer.

Nous devons donc encourager la baisse du franc qui doit faire notre relèvement industriel et commercial, et combattre le régime des restrictions qui, quoi qu'on dise, n'est que le protectionnisme pour certains groupes bien dissimulés derrière quelques gros parlementaires.

Banquet du 1.000^e Adhérent de l'A. I. C. A.

(Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la Région)

Samedi 5 juillet, à Lyon, a eu lieu le *Banquet du 1.000^e adhérent* de l'A. I. C. A., important groupement qui réunit en une puissante association tous les producteurs et les commerçants de la région lyonnaise.

Aube des temps nouveaux — ce groupement patronal a dit, par la voix de son président, l'éloquent M. Fougère, tout le désir d'accord et de digne entente avec le producteur ouvrier, qui anime aujourd'hui les patrons aux vues claires et larges. M. Fougère a été fort applaudi.

M. Herriot, à son tour, a prononcé un fort beau discours et a affirmé le besoin de liberté et de travail qu'a notre pays, la nécessité où il est de produire. Pour montrer leur devoir aux vivants, il a évoqué l'ombre des morts qui ont tout donné pour la Patrie et dont le sacrifice nous commande l'effort.

Notre pays ne peut se relever et profiter de sa lourde victoire qu'au prix d'un travail acharné.

...M. Herriot a été écouté, entendu et ses paroles n'ont pas été perdues. La volonté agissante de l'A. I. C. A. et de ses membres fera pour la Patrie tout ce qu'il faut. Avoir créé et fait réunir en pleine guerre une organisation de ce genre, l'avoir grandie et développée tant qu'après quinze mois d'existence il n'en est pas de plus puissante en province, n'est-ce pas là une preuve certaine de ce que l'A. I. C. A. et ses dirigeants pourront faire dans l'avenir.

Du reste, pour que nos lecteurs en puissent juger sainement, nous donnerons prochainement ici même des détails intéressants sur les divers services que l'A. I. C. A. a créés dans son sein.

Parfumerie Moderne.

Les Plantes Aromatiques de la Martinique.

De notre correspondant spécial.

La fabrication de la parfumerie et la culture des plantes aromatiques n'ont pas encore pénétré dans la colonie cependant si favorisée par le climat. La Martinique qui est une des plus anciennes colonies françaises a toujours tenu une des meilleures places pour la fabrication du sucre et du rhum. C'est un indice sur la possibilité d'y exploiter d'une façon très intéressante les plantes aromatiques qui prospèrent toujours là où la canne trouve son terrain d'élection.



Une paillotte.



Incendie de la brousse avant la plantation.

Et, cependant, l'industrie est à peu près nulle : la plupart des objets manufacturés viennent des Etats-Unis, très peu arrivent de la Métropole qui semble ainsi dédaigner une de ses premières dépendances tropicales. Il est vrai que le créole insouciant et indolent ne cherche ni à développer son commerce, ni à donner de l'extension aux cultures industrielles.

Une quantité de matières premières précieuses restent ainsi inexploitées. Des cultures en pleine prospérité comme celle du café et du cacao, pour lesquelles le Conseil général avait cependant voté une subvention, celles du coton et des plantes vivriéres (ignames, patates, choux, manioc, riz, vigne, etc.) sont en pleine décadence. La forte hausse du rhum en est évidemment la cause ; la canne envahit tout ce qui est réputé cultivable.

L'industrie des plantes tinctoriales et aromatiques n'existe pas, en dehors des essais faits dans les jardins de la colonie, dans les laboratoires officiels et dans ma propre usine. Citons l'indigo, le roucou, le campêche, dont la réputation n'a pas baissé malgré l'invention des couleurs d'aniline.

Les huiles essentielles principales qui peuvent être produites et que j'ai déjà distillées sont surtout celles de vétyvert, géranium, fleurs d'oranger, citron, mandarine, bois odorants divers, etc.

Il semble donc qu'une exploitation puisse avoir un succès immédiat avec un débouché illimité dans les régions environnantes aussi bien qu'en Europe (1).

S. M. Toulouse,
Parfumeur-distillateur.

(1) Notre revue s'est immédiatement mise à la disposition de M. Toulouse pour lui favoriser la mise à exécution de ses projets.

La Savonnerie.

Le marché de la savonnerie est également en pleine effervescence. On enregistre sans étonnement les sautes les plus étonnantes de cours, et tout le monde désire acheter et vendre du savon. Les grèves et les nouvelles conditions de travail ne sont pas sans avoir une sérieuse répercussion sur la valeur des produits fabriqués ; d'autre part, les besoins impérieux des régions de la Sarre et du Rhin ont provoqué des demandes importantes.

La bonne pâte à parfumerie a passé de 240 francs le mois dernier à 320 francs, et nul ne saurait dire ce qu'il adviendra dans les prochaines semaines : hausse ou baisse ?

Les huiles sont offertes par lotins à des prix extravagants ; les grèves dans les ports encouragent toutes les exigences des détenteurs.

Bref, la baisse que tout le monde escomptait à l'époque de l'armistice s'est transformée en une augmentation notable le jour de l'avènement de la paix définitive.

Et nous ne sommes sans doute pas au bout de nos étonnements.

La Parfumerie sur le Littoral.

Les fabriques Grassoises reprennent, après des essais de grève, une activité modérée. Les affaires s'orientent mieux que les mois précédents et l'exportation semble reprendre sa marche normale. La période qui a séparé l'armistice de la paix n'a pas précisément été favorable au commerce, une crise sur les articles de luxe semblant possible. Les pays qui ont contribué à alimenter les alliés en machines et en vivres ont pu supposer que la suspension des marchés, entraînant la diminution des salaires, pouvait diminuer la demande en produits de parfumerie. Il n'en a rien été et le négoce reprend confiance.

Des délégués grévistes, hommes et femmes, venant de Paris, se sont présentés sans succès dans les usines Grassoises. A part l'usine Chiris, de Cannes, qui a chômé pour des raisons spéciales, le travail s'est maintenu assez régulièrement dans toutes les usines.

On commente assez aigrement l'essai d'accaparement de l'essence de Néroli par un grand parfumeur parisien qui, en réalité, n'a fait que ce que ses collègues auraient pu faire depuis longtemps, c'est-à-dire contrôler par lui-même la distillation d'une essence précieuse et de qualité variable, selon le savoir-faire de celui qui surveille l'opération. Pour s'être entouré d'un distillateur de profession et d'un chimiste de tout premier ordre, le dit parfumeur parisien est quelquefois fort malmené, et il n'en a cure, avec un semblant de raison à notre goût qui n'est pas celui de tout le monde.

Mais la fleur, qui était vraiment rare, ne s'en est vendu que plus cher, quoique à un prix plus élevé pour la fleur syndiquée que pour la fleur libre. C'est ce qui explique que le néroli pur s'est demandé sur place à 2.000 francs et plus le kilog.

Grande animation sur l'article *rose* : tout le monde a voulu, malgré la rareté de cette fleur, en distiller dans les loisirs que la pénurie de fleurs d'oranger a laissés.

La rose des jardins a trouvé de nombreux amateurs, tous les distillateurs de la région Grassoise se ralliant maintenant à la théorie de Gattefossé, qui prêche que toute fleur odorante mérite d'être traitée.

L'essence de rose des jardins a mis dix années pour devenir un article classique : son inventeur, trop longtemps considéré comme un étranger et un intrus, est maintenant un précurseur et le champion de l'essence de rose française. Ce n'est pas rien.

Les hauts prix des fleurs de printemps font espérer aux propriétaires de hauts cours pour les fleurs d'été et les produits de fin de saison. Le jasmin est offert dès maintenant à 5 francs le kilog...; la lavande est considérée comme presque entièrement perdue à cause de la sécheresse, et les vendeurs gardent leurs stocks d'essence qui doit se vendre aisément à 120 francs le kilog. et qui trouvera aisément preneur à ce taux si l'on en juge par les multiples applications qu'on lui découvre chaque jour.

Une récente thèse de doctorat à la Faculté de Lyon, par le Dr Bonnaure, démontre (ce que Forgues et Marchand avaient déjà contrôlé) que l'essence de lavande est un des plus parfaits antiseptiques au monde. Ce n'est pas fait pour en diminuer la demande qui est de plus en plus universelle.

Quant à la menthe elle est introuvable dans les rayons de Pégomas ou de Villeneuve, là où, d'habitude, elle occupait de vastes superficies. A tel point, que divers cultivateurs recherchent des plants neufs, ayant perdu complètement depuis la guerre de quoi faire de nouvelles cultures l'an prochain.

Dans le Vaucluse, la pénurie est aussi complète.

La menthe de pays se vendra encore plus cher que l'essence de lavande, et il sera plus difficile d'en trouver.

Les distillateurs s'orientent vers les procédés anglais, qui permettent de rectifier les essences exotiques : nous espérons que, du moins pour la réputation de nos marques, nos producteurs français ne vendront pas comme *Essence pure de pays* l'essence japonaise ainsi rectifiée, à l'imitation de certaine fabrique anglaise que nous avons déjà morigénée ici il y a quelques années, et qui vend de *pures menthes anglaises à 40 francs le kilog.!!!* C'est une atteinte à la réputation des vrais produits anglais que le Syndicat de Londres ne devrait pas laisser passer.

Notre ami, M. Umney, dans une communication assez remarquée, avait, en 1910 (sauf erreur), relevé une incrimination de la *Parfumerie Moderne* à ce sujet. Nous le renvoyons au texte d'alors et à sa réponse, persuadés qu'il fera pour le mieux dans l'intérêt général.

Le géranium n'existe plus dans le Midi qu'à l'état de vestiges : les essences de la Réunion doivent prendre, faute de main d'œuvre locale, un cours plus élevé, l'essence algérienne se maintiendra peut-être mieux, si les cultivateurs de Rovigo et d'ailleurs continuent à être dégoutés des Offices de ravitaillement et de transports français, qui leur ont joué de si mauvais tours.

Sur toute la ligne, *pénurie* et *hausse*. Les acheteurs devront, autant que possible, profiter de la période de tassement actuel pour s'approvisionner largement pour l'an qui vient.

Ch. d'Auribeau.

Le Savon mi-cuit silicaté et les Fraudes.

La question du *savon mi-cuit silicaté* a fait grand bruit, ces temps derniers, dans le monde commercial, en raison des nombreux abus suivis de poursuites judiciaires, auxquels sa fabrication et sa vente ont donné lieu.

Cet organe, défenseur de l'industrie savonnière et du commerce *exercés loyalement*, ne peut manquer de signaler ces abus, afin que le consommateur ne soit pas exposé à confondre les produits honnêtement fabriqués et présentés, avec ceux de mauvais aloi que l'action judiciaire a été appelée à stigmatiser et au sujet desquels elle poursuit encore, actuellement, l'assainissement du marché savonnier, les fraudeurs n'ayant pas désarmé.

On sait que la pénurie des corps gras, pendant les hostilités, et leur extrême cherté, ont incité certains fabricants de savon à créer des produits de substitution couramment dénommés « Savons mi-cuits silicatés ». La guerre, en provoquant la hausse sur tous les produits entrant dans la confection du savon, a singulièrement développé la production de ce savon de qualité inférieure, qui est, d'ailleurs, d'un prix bien moindre, mais qui, néanmoins, peut rendre, pour le nettoyage d'appréciables services.

Si ceux qui ont pu trouver là une branche de production avantageuse à exploiter, avaient toujours observé scrupuleusement la proportion d'éléments utiles dans la fabrication, pour obtenir les résultats sur lesquels le consommateur est en droit de compter, il n'y aurait eu là, à la faveur des circonstances, qu'une opération parfaitement loyale et un gain légitime. Malheureusement, le pourcentage des matières grasses qui, au début de la fabrication du « mi-cuit silicaté », représentait à peu près 50 % du produit, est tombé à 30, 20 et même à moins, 10 %, cela pour arriver au plus bas prix de revient, et, par conséquent, enfler les bénéfices.

La fraude s'est corsée, en certains cas, d'une imitation apparente, extérieure, du savon dit « de Marseille », de bon aloi, convenablement fabriqué ; puis, des intermédiaires — hélas ! combien nombreux ! et pitoyablement dominés par l'esprit de lucre, de spéculation — ont eu soin de dissimuler aux détaillants l'infériorité de qualité du produit, en le leur revendant comme produit ordinaire, normal. C'est ainsi que du « mi-cuit silicaté » vendu à 37 ou 38 francs le quintal, par le fabricant, était revendu au détaillant, après avoir passé par huit intermédiaires, au prix de 212 francs le quintal, sans qu'aucune marque indiquât, sur ce savon, ce qu'il était réellement. On vendit donc, comme savon de Marseille, du savon mi-cuit silicaté qui, parfois, ne contenait pas plus de 5 à 6 % de matières grasses.

Ainsi, vendant pour du savon mi-cuit silicaté, une substance ne valant guère plus que la brique pilée, on a pu déprécier dans l'esprit du consommateur un produit pouvant rendre des services, en raison du prix modique auquel il devait être livré.

Notre distingué confrère, M. Albert Bérard, défenseur autorisé du commerce, a fait connaître divers jugements rendus par les Tribunaux contre les fraudes et falsifications dont il s'agit. Si ces jugements ont été sévères, il faut convenir que ce n'était que justice. Certes, les honnêtes industriels et commerçants en savonnerie ne peuvent qu'applaudir aux mesures énergiques qui doivent les protéger efficacement contre le discrédit qui, s'il n'en était pas ainsi, pourrait fatalement retomber sur eux.

Les attendus des jugements rendus par la 8e Chambre correctionnelle sont particulièrement édifiants. On y relève, par exemple, que tel délinquant fabriquait, comme savon, un produit constitué par un mélange de chlorure de silicate, de sulfate de soude, avec un énorme excès d'eau (62 %) et renfermant moins de 20 % de savon commercial, produit présentant l'aspect extérieur du savon blanc de Marseille, et mis en vente sans aucune indication susceptible d'informer l'acheteur de sa faible teneur en principes utiles (Tromperie au sens de la loi du 1er août 1905, observe le Laboratoire central du Service de répression des Fraudes). Un de ces produits renfermait moins de 12 % d'acides gras et, camouflé en savon de Marseille, il était écoulé à des prix fantastiques, par une bande de revendeurs. Des pâtes, qui ne contenaient que 12 à 25 % d'acides gras, avec un énorme excès d'eau, étaient vendues à des prix variables, dépassant 130 francs les 100 kilogs.

Le public ignore les directives scientifiques de la fabrication des savons et confond le véritable savon avec le mi-cuit silicaté, qui ne se distingue pas, à première vue, du premier ; mais il est évident que si, jusqu'à présent, aucune réglementation n'oblige les savonniers à introduire un pourcentage de corps gras déterminé, les règles élémentaires de de la probité industrielle et commerciale y suppléant, et que s'il n'y a, par exemple, aucun décret interdisant de truquer les perles et de les teindre, il n'en va pas moins que ce sont là des actes frauduleux.

Le « mi-cuit silicaté » renfermant une proportion insuffisante d'acides gras, qui sont les principes utiles du savon, ne peut être vendu comme *savon*, puisqu'il est incapable de remplir son office, et qu'il ne répond pas aux définitions rationnelles et traditionnelles qu'en donnent la chimie et la technique autorisée.

C'est la conclusion des Jugements rendus par les Tribunaux, conclusion amplement motivée, comme on le voit, et qui résulte des appréciations mêmes du Laboratoire central du Service de répression des Fraudes. L'industrie et le commerce honnêtes, comme les consommateurs, doivent y voir la sauvegarde de leurs intérêts.

Xavier Fauchillon.

La Raison d'un Insuccès.

C'est une toute petite histoire.

... Il était une fois un parfumeur tout à fait adroit en son art. Ce parfumeur, dont la boutique était très bien achalandée vendait beaucoup de flacons, de boîtes et de pots de toutes marques contenant extraits, lotions, poudres et crèmes... Il en vendit tant et tant qu'un jour il eut l'idée d'en fabriquer lui-même.

Il déboucha les flacons, ouvrit les boîtes et les pots. « Peuh ! dit-il, on peut faire aussi bien sinon mieux », puis il se mit à l'ouvrage.

Créa-t-il ? Pas tout de suite. D'abord il imita, la « Korigan » de Loti, les « Mille-fleurs » de Maubigant, et d'autres encore... Il fit des poudres et des crèmes « à l'instar » des marques connues. Enfin, il plaça le tout dans des récipients également « à l'instar ».

Et il attendit l'acheteur...

* * *

A quelques clientes, — la mercière du coin, l'épicière d'en face, — il vendit deux ou trois flacons, — un représentant « bien introduit » et de bonne volonté en plaça quelques grosses au cours d'un voyage fameux dans les Cévennes, l'Ardèche, la Lozère, et quelques bourgs du Finistère et des Côtes du Nord... Puis le représentant « bien introduit » dut borner là ses efforts, sa clientèle étant désormais pourvue pour cinq ans.

Derechef, notre parfumeur attendit le chaland... Et cette attente fut longue... L'acheteur ne se précipitait pas.

Ici intervint la fée.

* * *

Un beau jour, dans la boutique de notre ami, on vit entrer un monsieur ni grand ni petit, ni gros ni maigre, — moyen, — et habillé correctement. Ce monsieur voulait une savonnette, qu'il prit, paya. Puis, — je ne sais comment et pourquoi, — il engagea la conversation avec le parfumeur. Celui-ci n'avait en tête que ses parfums ses poudres et ses crèmes dont l'insuccès n'était, — hélas ! — pas douteux ! Il ne put se tenir d'en parler, de montrer ses flacons et ses pots, — ses boîtes...

« Sentez ceci, monsieur, respirez cela... Ma poudre, — est-elle assez fine et légère ; — et ma crème, quelle odeur exquise, quelle pâte fine, — et ça s'étend !... Quel dommage de n'en pas vendre... c'est pourtant tout-à-fait le célèbre *Korigan* de Loti, les « *Mille fleurs* » de Maubigant... le flacon, l'étiquette sont presque semblables... on s'y tromperait...

— Mais on ne s'y trompe pas, dit le monsieur. Et puisque vous me demandez mon avis, voulez vous me permettre de vous exprimer ma surprise... Pourquoi voulez-vous que nos produits s'offrent à l'acheteur ainsi que des... contrefaçons ? Est-ce bien là le moyen le plus sûr de les vendre et ne craignez vous pas d'éveiller dans l'esprit du client une défiance instinctive... ?

— Mes produits valent ceux de la marque.

— Qui le croira ?

« Monsieur, je suis, pour mon malheur, agent de publicité, — profession assez étrange en ce sens que son étiquette abrite une foule de gens, messieurs ou dames, qui sont à l'agent de publicité ce que votre produit est au véritable Korigan. - une contrefaçon. Ceux que les journaux appellent « les Vaincus de la Vie », — les anciens

ténors, qui n'ont pu tourner au professeur de chant, les comédiennes sur le retour, les nouveaux pauvres, les fonctionnaires à courte retraite, — d'anciens officiers, — bref tous ceux qui n'ont pu devenir ce qu'ils voulaient être ou dont les revenus sont trop maigres, (aussi parfois quelques épaves), — ceux-là s'établissent agents de publicité. Ils ignorent tout de ce métier, car c'en est un, — et s'en vont à tort et à travers dans la clientèle, avec le seul souci de « faire des commissions », d'accrocher ici et là un ordre, — et d'encaisser.

« Or, notre profession vaut mieux que celà. Vos productions me sont une occasion excellente de vous expliquer ce que peut pour vous un bon agent de publicité.

« La question posée est celle-ci : « Vos produits ne se vendent pas et « vous vous en étonnez puisqu'ils sont « de bonne qualité, d'odeur et d'aspect « semblables à ceux des parfumeurs « célèbres et qui jouissent d'une vogue « continue. Vous avez même copié le « modèle, — pardonnez-moi ce mot « fort juste, d'ailleurs, — au point de « les dénoncer de façon à donner le « change à première vue ».

« Votre insuccès ne me surprend pas. Comment espérez-vous séduire l'acheteur par une *imitation* ? N'est-ce pas vous condamner vous même que de proposer, - évidemment à un prix inférieur, — quelque chose qui, si bien que vous fassiez, ne sera jamais « tout à-fait ça »... Je vous avoue que, personnellement, je me sentirais de la méfiance. Et puis, comment lancer vos produits ? Oserez-vous, avec des noms si proches parents de ceux des grandes marques, leur donner la publicité nécessaire ? Non certes, vous voici donc condamné à travailler avec une clientèle d'occasion, inattentive à vos efforts, changeante, pour laquelle vous serez toujours l'imitateur à bon marché...

« Voulez-vous m'en croire ? Ces produits prouvent que vous pouvez fabriquer *très bien*. Fabriquez donc, *fabriquez autre chose* et créez votre marque. Patiemment, minutieusement, dans le laboratoire, étudiez et mettez au point. Le mélange trouvé, portez vos soins sur le flaconnage, l'étiquette, le boîtage : que tout cela soit net et de bon goût. Pas de sottes économies si vous voulez que vos articles aient de l'œil et « tiennent leur prix ». Un nom court, sonore, facile à prononcer et que la vendeuse puisse proposer à la cliente sans la faire sourire.

« Après un long travail, — voici que tout cela vous semble bien au point. Les flacons sont là, brillants comme des pierres précieuses, les liquides joyeux jouent au travers des cristaux. Les boîtes coquettes, les pots de crème capsulés d'or ou d'argent ont le meilleur aspect. Le contenu est de bonne qualité.

« Voilà qui est bien. Vendons maintenant. C'est alors qu'interviennent en même temps la publicité et le voyageur ou représentant.

« Nous en parlerons le mois prochain si vous le voulez bien...

Pierre Argence.

Oyonnax.

Installation à Oyonnax d'un Commissionnaire Parisien.

M. Abramson, de la maison N. Abramson, 17, rue d'Hauteville, vient d'acquérir l'usine et le terrain de M. Emile Bonaz, à Oyonnax.

M. Abramson a l'intention d'installer dans ces locaux une fabrique de peignes et un bureau d'achats.

M. E. Bonaz n'a pas vendu son fonds ni sa clientèle qu'il conserve.

La Production des Essences parfumées aux Seychelles.

Les Seychelles, îles anglaises de l'Océan Indien, au Nord-Est de Madagascar, paraissent être, depuis plusieurs années, un assez gros centre de production d'huiles essentielles.

Voici un certain nombre d'échantillons de ces huiles essentielles :

Essence de Lemon-Grass. — L'essence de Lemon-Grass des Seychelles est extraite, par distillation d'un Lemon-Grass ou Andropogon de Maurice, introduit dans ces îles. On y obtient aussi l'essence de Ceylan, provenant d'un Andropogon importé de Ceylan en 1903. D'après M. Dupont, curateur de la Station botanique des Seychelles, le Lemon-Grass des Seychelles produit environ 0,22 o/o d'huile essentielle, et la variété importée de Ceylan en produit 0,34 o/o.

Voici les caractéristiques de ces essences : couleur variant du jaune pâle au jaune sombre; poids spécifique à 15° C : 0,887 à 0,923 ; angle de rotation du plan de polarisation dans un tube de 10 c/m : —0°4' ; —0°56' ; —0°10' + 0°70'. Solubulité dans l'alcool : incomplètement soluble dans 70 à 80 o/o d'alcool ; soluble dans ½ à 1 ½ volume d'alcool à 90°; devenant nuageux par dissolution plus prolongée.

Teneur en citral : de 50 à 74 o/o. Ainsi les Seychelles peuvent produire de l'huile essentielle de Lemon-Grass de bonne qualité.

Essence de Vétiver (*Citronella*). — On a trouvé dans le Vétiver importé de Ceylan 0,39 o/o d'huile essentielle ayant les caractéristiques suivantes : poids spécifique à 15° C : 0,901 à 0,907.

Angle de rotation du plan de polarisation dans un tube de 10 c/m : —11°41' ; —12°49' ; —14°1'.

Solubilité dans l'alcool à 80° : 1 volume dans 1 volume.

Teneur en géraniol : 30,5 à 33,1 o/o.

Teneur en citronellal : 28,3 à 35,4 o/o.

D'après ces analyses, les huiles essentielles de Vétiver produites aux Seychelles pourraient supporter la comparaison avec celles d'autres provenances.

Essence de Bigarade. — On a trouvé les caractéristiques suivantes pour une essence provenant du fruit vert :

Poids spécifique : 0,856 à 15° C.

Angle de rotation dans un tube de 10 c/m : +85°33'.

L'essence du fruit mûr obtenue dans la proportion de 0,15 o/o, a donné :

Poids spécifique : 0,862 à 15° C.

Angle de rotation dans un tube de 10 c/m : +84°32'.

Essence d'orange de Mozambique. — . Distillation d'écorce d'orange, exempte de pulpe. Production : 8,9 o/o d'essence. Les constituantes sont à déterminer. La différence est grande entre ce produit et l'essence d'orange douce.

Essence d'Ylang-Ylang. — On a obtenu une essence extra-fine provenant des fleurs.

Rendement en essence : 0,57 et 0,58 o/o.

Poids spécifique à 15° C : 0,924 et 0,958.

Angle optique : — 18°46' et 45°27'.

La qualité extra-fine correspond, bien entendu, à celle des deux essences présentant les constituantes les plus élevées ; l'autre présentant des quantités au-dessous de la normale et une couleur d'un brun anormal ; valeur commerciale n'atteignant que la moitié de celle de la qualité extra-fine.

Essence de Cananga. — Cette essence se présente comme suit :

Poids spécifique à 15°C : 0,954.

Angle de rotation : —43°10'.

La qualité fut jugée bonne, et la valeur commerciale à peu près égale à celle de l'essence d'Ylang-Ylang extra-fine.

Essence de Girofle. — On a constaté que cette essence produite aux Seychelles présente un indice de réfraction élevé et une odeur caractéristique d'*eugenol* ; sa couleur est d'un brun clair.

Poids spécifique à 15° C : 1,0489.

Angle de rotation optique : —1°35'.

Soluble dans son volume d'alcool à 70 o/o ; proportion d'eugenol : 87 o/o.

La production des feuilles de la plante a été forcée, par expérience, à 4,5 o/o. Cette essence est de bonne qualité, très odorante. Sa valeur commerciale est estimée à environ le tiers de celle des essences de Cananga et d'Ylang-Ylang.

Essence de Cannelle. — Il y a aux Seychelles de grandes quantités de cannelliers. Les distilleries se sont installées à Mahé et à Silhouette et cette industrie est en voie de développement.

L'essence de cannelle produite aux Seychelles aurait, d'après les échantillons examinés à l'*Impérial Institute*, les caractères suivants :

Couleur jaune pâle ; odeur très caractéristique de cannelle ; goût aromatique.

Poids spécifique à 15° C : 0,943.

Angle de rotation optique : —4°30'.

Incomplètement soluble dans 12 volumes d'alcool à 70 o/o, mais soluble dans 1,5 volume d'alcool à 80 o/o.

Teneur en phénols (eugenol) : 8 o/o.

Teneur en aldéhydes (aldéhyde cinnamique) : 21,7 o/o.

On observe que cette essence de cannelle diffère de l'essence ordinaire du commerce et qu'elle ne pourrait être vendue ainsi.

Ce simple aperçu, qui résume les résultats des études faites par l'*Imperial Institute*, montre que le gouvernement britannique ne néglige pas les ressources en huiles essentielles que peut lui offrir son domaine colonial. Xavier Faucillon.

Le Marché Anglais.

Londres, 11 août 1919.

Bien que la période des vacances ne fasse que commencer, il semblerait que les affaires soient déjà plus actives en vue de la campagne de Christmas, qui est en pleine préparation.

L'essence de Bergamotte est peu demandée en ce moment, mais le citron est un peu plus cher à 13 fr. Le bois de rose femelle et l'essence de linaloe valent respectivement 59 et 56 francs ; le bois de cèdre continue à baisser et est offert maintenant à parité de 3,75 en disponible. Le cananga, un peu meilleur marché, vaut 68 ; la citronelle Ceylan vaut 4,60 en livrable, la qualité Java étant cotée 8 fr. en disponible. L'esence de girofle continue à monter et vaut maintenant dans les 36 francs. Le géranium Bourbon est en hausse à 70 francs, alors que la qualité africaine est descendue à 100 fr., le type de Grasse restant stationnaire. Le marché de la lavande française reste très ferme et il est probable que nous arriverons à 110 francs d'ici peu pour une qualité titrant 38 % d'éthers. Il y a des offres en patchouli japonais à 180 fr. La rose bulgare vaut entre 3 et 4.000 fr. le kilo, selon les qualités, la rose française est offerte à 2.600 et même en dessous. L'essence de santal de distillation anglaise est plus ferme à 130, le Vétivert Bourbon est descendu à 125 fr., le type Java se traitant à 190.

En synthétiques, la nécessité d'obtenir des permis d'importation paralyse considérablement les affaires ; ces permis doivent être demandés par les expéditeurs au bureau de Paris du *Board of Trade*, installé aux Champs-Elysés, hôtel Astoria. L'anthranilate de méthyle vaut 140 francs, l'aubépine 83, les produits benziliques étant sans changement depuis le mois dernier, le bromstyrol est offert à 150. Le citronellol est plus ferme à 180, de même que la coumarine, qui vaut 105, alors que l'héliotropine se trouve à 55/56 francs. L'eugénol et l'iso-eugénol suivent naturellement le mouvement de hausse de l'essence de girofle et valent 120 et 135 francs respectivement ; la vanilline, en sympathie, est montée rapidement et est rare actuellement en disponible à parité de 220, le marché des muscs est ferme, l'alcool phényléthylique d'importation restreinte, devient rare et est monté à 270 francs.

M. Faucon.

Rapport sur la Situation du Marché Sicilien des Huiles Essentielles.

Citron. — La saison d'été et l'espoir d'une énergique reprise des affaires après la signature de la paix, ont eu pour résultat une plus grande activité dans les demandes pour cette essence avec une augmentation dans les prix, aggravée par la baisse du change. Certainement les stocks d'essences de citron sont quand même assez importants,mais si toutefois les demandes continuent à être si actives qu'elles le sont maintenant et si le change continue à baisser, nous pourrons voir se réaliser des prix plus élevés. Les détenteurs ont une habitude assez agressive et ne vendent que par de petites quantités cherchant à réaliser les plus hauts prix possibles. Nous ne croyons pas que pour toute la durée de l'été nous puissions espérer des limites plus basses, une certaine baisse dans les prix pourra se produire vers l'automne, aux approches de la nouvelle récolte. On prétend que cette nouvelle récolte est faible, mais il est encore trop tôt de faire des prévisions.

Portugal et Bigarade. — Les influences qui ont agi sur les essences de citron ont eu beaucoup plus d'effets sur le Portugal et la Bigarade. La grande demande a considérablement diminué le stock qui était déjà assez réduit, et les prix ont fait des bonds inattendus, atteignant des limites inconnues jusqu'aujourd'hui. Naturellement, la baisse, sur le change a aussi en une notable influence. En l'état, le marché est presque réduit à zéro pour le Bigarade et il n'existe pas plus de 10.000 kilos de Portugal, quantité tout à fait insuffisante à la demande et qui pourtant doit suffire jusqu'à novembre prochain où la nouvelle récolte paraîtra sur le marché. Si nous ajoutons à ceci qu'il est presque certain que la nouvelle récolte sera très réduite, et il est facile de prévoir que si les prix doivent osciller, ce ne sera qu'avec une tendance vers une autre hausse. Une hausse inattendue dans le cours du change peut, éventuellement, influencer le marché vers une baisse.

Bergamotte. — La demande pour cette essence n'était pas très forte, aussi les prix n'ont pas beaucoup fluctué. Il est à prévoir que cet état d'inaction ne persistera pas et aussitôt que des ordres importants nous parviendront de l'étranger, nous nous trouverons forcément en présence d'une hausse dans les prix. Les stocks de Bergamotte sont normaux et la production, autant que nous puissions le prévoir, sera bonne. Les détenteurs tiennent à leur marchandise ayant la ferme conviction que la paix apportera bientôt ses fruits bienfaisants pour cette essence aussi.

Mandarine. — Il n'en reste presque plus sur le marché et la hausse a été vertigineuse, lit. 50, par livre sicilienne. On prétend aussi que la nouvelle récolte sera rare et elle est déjà presque toute achetée à des très hauts prix.

Néroli et Petitgrain. — Les prix exceptionnellement hauts pratiqués en France pour cette essence encourageaient la production italienne.

Les Muscs Artificiels.

MUSCS TRINITRÉS

a) *Série du trinitroisobutyltoluène.*

En 1889, M. Baur (1) avait réussi à retirer de l'essence de résine deux butyltoluènes. Il étudia leur constitution et parvint à reproduire l'un d'eux par l'action du bromure d'isobutyle sur le toluène en présence du chlorure d'aluminium, (méthode Friedel et Crafts).

Pour réaliser la synthèse de l'isobutyltoluène Baur indique de chauffer au réfrigérant ascendant un mélange de chlorure d'isobutyle et de toluène en présence d'une certaine quantité de chlorure d'aluminium anhydride. Le produit de la réaction est soumis à un entraînement à la vapeur d'eau, puis est distillé et l'on recueille les portions qui passent entre 170 et 200°.

L'isobutyltoluène ainsi obtenu n'est pas absolument pur : il contient, en effet, des traces plus ou moins importantes de tous les corps qui ont dans cette réaction une possiblité de formation (butylbenzène, butylxylène, butyléthylbenzène et leurs dérivés).

Ce corps une fois obtenu et purifié est ensuite nitré avec précautions au moyen du mélange sulfonitrique. Le produit de la réaction est versé à l'eau. Après cristallisation dans l'alcool, on obtient des cristaux jaunes possédant une forte odeur de musc et fondant à 95°.

Le trinitroisobutyltoluène a été préparé par un autre procédé breveté par M. Baur (1) par n.t directe du dibutyltolylméthanethaire. Le produit de la réaction est versé dans l'eau et le trinitroisobutyltoluène est recueilli par filtration et cristallisé dans l'alcool.

M. Baur (1) a préparé, en outre, toute une série de dérivés de la même famille obtenus en remplaçant le radical isobutyle par le radical isopropyle ou isoamyle.

b) *Série du trinitroisobutylxylène.*

L'isobutylxylène s'obtient dans une réaction analogue à la précédente par l'action du chlorure d'isobutyle sur le métaxylène en présence du chlorure d'aluminium (2). On peut égalment chauffer à l'autoclave vers 50° en présence de chlorure de zinc un mélange de métaxylène et d'alcool isobutylique (3).

$$C_6H_5CH_3 + BrC(CH_3)_3 = CH_3C_6H_4C(CH_3)_3 + HBr$$

a) Toluène — a) Bromure d'Isobutyle — a) Isobutyltoluène

$$CH_3C_6H_4C(CH_3)_3 + 3\,NO_3H = CH_3C_6H(NO_2)_3C(CH_3)_3 + 3\,H_2O$$

a) Isobutyltoluène — a) Tinitroisobutyltoluène

(1) Ber. — D. Chem. Ges. XXVII 1806.

(1) D. R. P. 47598-8 VII 1888

(1) Baur. — C. R. 111, p. 238.
B. 24, p. 2832
D. R. P. 62362-18 VII 1891.
(2) Friedel et Crafts. — C .R. 101-1218.
(3) Schnaufer et Hupfeld — D. R. P. 17 XII 1888

L'isobutylxylène obetnu bout à 210°.

Nitré par le même procédé que précédemment (1) il fournit le dé-

b) Netaxylène

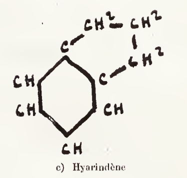
rivé trinitré qui possède une forte odeur de musc.

Le trinitrobutylxylène se présente sous forme de cristaux jaune clair fondant à 110°.

c) *Série du trinitroisobutylhydrindène.*

M. Baur a constaté, en outre, que l'on peut dans les corps précédents remplacer les carbures aromatiques à chaine latérale ouverte par des carbures à chaine latérale fermée tel que l'hydrindène (2).

Pour obtenir l'isobutylhydrin dène on chauffe au réfrigérant ascendant jusqu'à cessation de déga-



c) Hyarindène

gement d'acide chlorydrique, un mélange de 60 gr. d'hydrindène pour 10 gr. de chlorure d'isobutyle et 10 gr. de chlorure d'alluminium. On

(1) Baur. — Certif. d'add. 8 VIII 1893, 195360.
(2) Fabrique de produits chimiques de Thann et de Mulhouse, D. R. P. 80158-1 IV 1894.

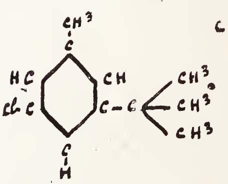
entraîne à la vapeur d'eau et on purifie par fractionnement.

L'isobutylhydrindène ainsi obtenu bout vers 240°. On ne peut pas amener directement ce corps à l'état de composé trinitré et l'on est obligé de préparer son dérivé dinitré dans une 1° opération (1) (cristaux blancs fondant à 121° et inodores) et de faire agir sur ce composé un mélange sulfonitrique à 60° d'anhydride sulfurique.

Le produit de la réaction est versé dans l'eau et le trinitroisobutylhydrindène est dissous dans de l'alcool où il cristallise. Il se présente sous formes d'aiguilles blanches fondant vers 140°, peu solubles dans l'alecol et possédant une très forte odeur de musc.

d) *Série des dérivés halogénés du trinitroisobutyltoluène.*

Dans le trinitroisobutyltoluène le dernier atome d'hydrogène du noyau benzénique peut être remplacé par un atome de chlore, de brome ou d'iode (2). Les propriétés



d) M. Cholo. Isobutyltoluène

odorantes des muscs ainsi obtenus restent sensiblement les mêmes ; seules les propriétés physiques ou chimiques ont varié.

Pour préparer ces muscs (3), on part des dérivés halogénés du butyltoluène ; par exemple du métachlorobutyltoluène. On obtient ces

(1) Baur. — Certif d'add. 195360-30 VI 1894.
(2) Baur. — Certif d'add. 215355-9 II 1895.
(3) Fortschritte der Theerfarben. Fabrikation Volumes 1-2-3-4.

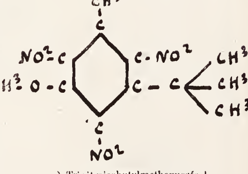
dérivés par le procédé de Friedel et Crafts en introduisant un groupe butyle dans le métachlorotoluène. Quand la réaction est terminée, on verse la masse dans l'eau. Le métachloroisobutyltoluène se sépare et on le distille en recueillant ce qui passe entre 240 et 248°.

Ce corps est nitré au mélange sulfonitrique et la masse est chauffée au bain-marie vers 80° pendant 1 heure environ. Le tout est jeté dans l'eau et le produit qui se sépare est purifié par cristallisation dans l'alcool.

Le trinitrochloroisobutyltoluène se présente sous forme d'aiguilles blanches fondant à 110°

e) *Série des dérivés de l'éther méthylique du trinitroisobutylcrésysol.*

Ces muscs s'obtiennent en partant du trinitroisobutyltoluène (1) dans



e) Trinitroisobutylmethoxycrésol

lequel le dernier atome d'hydrogène du noyau benzénique est remplacé par l'un des groupements O-CH³ OC²H⁵..... etc...

Au cours de ce remplacement, seuls les dérivés butyliques amyliques et propyliques donnent des produits à odeur de musc. Tous ces corps se préparent par la méthode générale, déjà indiquée (méthode Friedel et Crafts suivie d'une nitration) en partant soit de l'éther méthylique du métacrésysol, soit de l'éther méthylique du propylcrésysol, soit de l'éther méthylique de l'amylcrésysol. Dans ces 3 cas, la

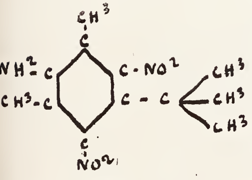
(1) Baur. — D. R. P. 215355-5 VIII 1891.

méthode de nitration la plus commode consiste à opérer en solution acétique.

MUSCS DINITRÉS

a) *Série des dérivés halogénés du dinitroisobutylxylène.*

Pour préparer ces corps on peut procéder de 2 façons : 1° préparation du carbure halogéné suivi d'une



a) Dinitroisobutylxylidine

nitration (1) ; 2° remplacement du $Az\ H^2$ de la dinitrobutylxylidine par un atome halogène.

Dans le 1er cas par exemple, on fait agir avec précaution en refroidissant 500 gr. de brome sur 500 gr. de butylxylène en présence d'un peu d'iode qui agit comme catalyseur.

Au bout de quelques heures la masse pâteuse obtenue est lavée à l'eau. Puis on la fait cristalliser dans l'alcool. Le bromobutylxylène ainsi obtenu font à 45°. Il est nitré par les méthodes ordinaires.

Si l'on emploie la 2° méthode, on commence par préparer la dinitrobutylxvlidine en réduisant en solution alcoolique le trinitrobutylxylène par le sulfure d'ammonium. Cette opération s'effectue au réfrigérant ascendant. La dinitrobutylxylidine obtenue est purifiée par cristallisation dans l'alcool. Elle est ensuite diazotée en solution acide puis halogénée par les méthodes connues.

Par l'une ou l'autre de ces 2 méthodes on peut obtenir le chlorodinitrobutylxylène, aiguilles brunes fondant à 83°, le bromodinitrobutylxylène, aiguilles incolores fondant à 72°, et l'iododinitrobutylxylène, aiguilles jaunes fondant à 106°. Tous ces corps ont une odeur de musc bien caractérisée.

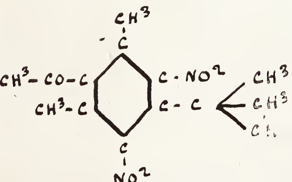
(1) Baur. — Certif. d'add. 195360-19 VIII 1895.

b) *Série des dérivés de la dinitroisobutyllolylcétone.*

Entre 1892 et 1894 plusieurs demandes de brevet avaient été déposées pour la préparation de muscs artificiels par la nitration de certaines cétones ; en particulier de celles que l'on pouvait obtenir par distillation sèche du tolylate de calcium. M. Baur (1) a constaté qu'en nitrant les cétones ainsi obtenues on n'obtient aucun produit à odeur musquée.

En 1894 M. Mallmann (2) a déposé le brevet d'un nouveau musc obtenu par nitration de la butyltolylcétone ou de la butylxylylcétone.

Pour préparer par exemple la métylcétone du butyltoluène on dissoud 100 gr. de butyltoluène dans 2 kg de sulfure de carbone et l'on traite par 600 gr. de chlorure d'acétyl en présence de 600 gr. de chlorure d'aluminium. On obtient ainsi



b) Diniatroisobutyltolylcétone

une cétone d'une odeur aromatique agréable qui distille à 258°.

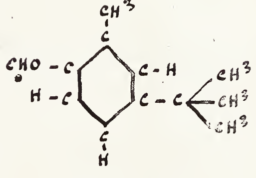
Cette cétone est nitrée par les méthodes ordinaires.

Par cette méthode, on peut obtenir suivant les carbures dont on part (3) soit la dinitrobutyltolylcétone, qui fond à 130° soit la dinitrobutylxylylcétone qui fond à 137°, soit la dinitrobutyltlylcétone qui fond à 128°, soit la dinitrovalerylcétone qui fond à 151°. Tous ces corps possèdent une forte odeur de musc.

(1) Baur. — Ber. D. Chem. Ges. XXXI 1344.
(2) Mallmann. — D R. P. 243951 1894.
(3 Fabrique de produits chimiques de Thann et de Mulhouse. D R. P. 87130-23 XII 1894.

c) *Série des dérivés de l'aldéhyde dinitroisobutyltoluique.*

Si l'on prépare les dérivés dinitrés des aldéhydes du butyltoluène, du butylxylène ou du butylmétacrésysol (1) on obtient des corps possédant une odeur de musc très prononcée.



c) Aldéhyde isobutyltolmique

Toutes ces aldéhydes se préparent par la méthode générale. Leur nitration s'effectue à froid et leur purification par cristallisation dans l'alcool. Tous les corps de cette famille ont entre eux la plus grande ressemblanche. L'aldhéhyde dinitrobutylxylidique, par exemple, se présente sous forme de cristaux blancs fondant à 114°.

d) *Série des dérivés du dinitrocyanoisobutyltoluène.*

Les dérivés cyanés du butyltoluène, du butylxylène, du butylmétacrésysol donnent par nitration des dérivés nitrocyanés possédant une forte odeur de musc (2).

(1) Baur. — Certif. d'add 195360-18 VI 1896.
(2) Fabrique de produits chimiques de Thann et de Mulhouse. D. R. P. 84336-7 VIII 1894.

Si par exemple on prépare par la méthode de M. Effront (1), du cyanure de butyltoluène et qu'on nitre ce corps au mélange sulfonitrique à chaud, on obtient une masse semi-solide. Il suffit de faire cristalliser dans l'alcool pour obtenir un musc cyané.

d) Cyanoisobutyltoluène

(1) Effront. — Ber. D Chem. Ges. XVII 2337

e) *Série de la dinitrobutyltolylazimide.*

En remplaçant dans le trinitroisobutyltoluène ou xylène un groupe nitro par un groupe azimide on obtient toute une série de produits à odeur musquée. La meilleure méthode consiste à diazoter la dinitrobutylxylidine en solution sulfurique et à froid par du nitrite de sodium. Après quelques heures on traite le produit obtenu par une solution aqueuse de brome dans du bromure de potassium. Il se produit alors un précipité de perbromure que l'on sépare par filtration et que l'on traite par un excès d'ammoniaque.

On filtre la masse obtenue et l'on fait cristalliser dans l'alcool le musc azimé. La dinitrobutyltolylazimide se présente sous forme de lamelles blanches fondant à 146°.

f) *Série du dinitroisobutyltolylindazol.*

f) Dinitroisobutyltolylindazol

Si l'on introduit un groupement indazol dans le dinitroisobutyltoluène, par exemple par réduction de la

e) Sulfate de dinitrodiazobutylxylène

e) Perbromure de dinitrodiazobutylxylène

e) Musc azimide

nitroisobutyltoluidine correspondante (Paäl et Krecke) on obtient un musc indazolique.

g) *Série du dinitroisobutylxylènesulfoné.*

On peut également condenser le métaxylène avec de l'alcool isobutylique en présence d'acide sulfurique. On obtient ainsi le métaisobutylsulfotoluène qu'il suffit ensuite de dinitrer (1).

Les muscs sulfonés de cette série peuvent s'obtenir par les méthodes générales de sulfonation. Ces corps ne méritent pas en réalité le nom de muscs, car à l'état absolument pur ils sont inodores (2) et leur odeur ne provient que des dérivés nitrés complexes dont ils sont accompagnés.

h) *Série de la dinitroisobutylxylidine.*

Les muscs analogues à la dinitroisobutylxylidine peuvent s'obtenir par les méthodes ordinaires par réduction partielle du trinitrobutylxylène.

On peut encore les obtenir par nitration de la butylxylidine au moyen du mélange sulfonitrique.

MUSCS DE RÉSINE

En plus de tous les muscs que nous venons de citer on sait depuis longtemps qu'en traitant certaines résines végétales par l'acide nitrique on obtient des produits complexes à odeur de musc. Cette méthode d'obtention ne semble d'ailleurs pas avoir été industrialisée.

Cependant dans ces dernières années, un certain nombre de brevets, sur la valeur desquels on ne peut pas encore être fixés, ont été pris pour la fabrication des muscs de résine.

Parmi tous les muscs artificiels que nous venons de décrire il n'y en a qu'un très petit nombre qui aient trouvé des applications industrielles. Les principaux sont connus d'une part sous le nom de musc de Baur (trinitroisobutyltoluène et trinitrobutylxylène, ainsi que leurs dérivés), d'autre part sous le nom de musc Mallmann ou musc cétonique (dinitrobutyltolylcétone dinitrobutylxylylcétone et leurs dérivés directs).

ANALYSE DES MUSCS ARTIFICIELS

Tous ces corps étant d'un prix relativement élevé et ayant d'autre part un pouvoir odorant considérable, sont particulièrement faciles à adultérer. L'un des produits plus fréquemment employé pour cette adultération est l'acétanilide. En effet, ce corps présente à l'état cristallisé un aspect qui ne diffère pas sensiblement de celui du musc avec lequel on le mélange, et il n'en modifie absolument pas l'odeur. Cette falsification est cependant facile à deceler en dissolvant le musc dans de l'éther de pétrole à chaud.

Dans ces conditions l'acétanilide ne rentre pas en solution. Le résidu après cristallisation dans un peu d'eau chaude est traitée par une solution concentrée de potasse. Dans le cas où ce résidu est de l'acétanilide il se dégage immédiatement une odeur caractéristique d'aniline et si l'on ajoute alors quelques gouttes de chloroforme une odeur désagréable de carbylamine. Enfin si l'on dissout dans de l'acide acétique le résidu à identifier et que l'on traite par un peu de brome on obtient des cristaux d'acétoparabromanilide ($C^8 H^8 Br Az o$) qui fondent à 167°.

Dosage des Muscs

Dans le cas où à la suite des essais précédents, on se trouve en présence d'acétanilide et de musc, il est intéressant de connaître la proportion exacte de ce dernier produit.

Pour ce faire, on traite au réfrigérant ascendant, un poids connu du musc à étudier par un léger excès d'acide chlorydrique.

Le produit de la réaction est épuisé par l'éther qui laisse cristalliser le musc par évaporation. On le pèse et on l'identifie par son point de fusion.

Paul Fisch.

Ingénieur-Chimiste.

(1) Valentiner. — D. R. P. 69072-20 VIII 1890.
Brev. ang. 15687-3 X 1890.
(2) Noelting. — Ber. D. Chem. Ges. XXV 1 1892.

LES CHANGES

PLACES	CHANGE NORMAL		Du 9 au 25 Août 1919 — TAUX OFFICIELS	Du 9 au 25 Août 1919 — ÉQUIVALENCE DE 100 FRANCS FRANÇAIS	
		(francs français)	(francs français)		
Londres	Livre st	1 = 25,225	33,40 à 33,60	Livres st	2.19.10 à 2.19.6
New-York	Dollar	1 = 5,186	8,14 à 8,21	Dollars	12,29 à 12,18
Madrid	Pesetas	1 = 1 »	1,60 à 1,63	Pesetas	62,50 à 61,35
Amsterdam	Florin	1 = 2,083	2,955 à 2,995	Florins	33,84 à 33,39
Rome	Lira	1 = 1 »	0,84 à 0,86	Lire	119,04 à 116,28
Petrograd	Rouble	1 = 2,666	*non coté*		
Copenhague	Couronne	1 = 1,39	1,72 à 1,76	Couronnes	58,13 à 56,81
Stockholm	—	1 = 1,39	1,95 à 1,99	—	51,38 à 50,25
Christiania	—	1 = 1,39	1,80 à 1,84	—	55,55 à 54,34
Genève	Franc suisse	1 = 1 »	1,42 à 1,44	Francs suisses	70,42 à 69,44
Bruxelles	Franc belge	1 = 1 »	0,95 à 0,97	Francs belges	105,26 à 103,09

Les Gands Parfumez du XVe au XVIIIe Siècles.

C'est à peine si, aujourd'hui, le parfumeur prépare quelques gants gras légèrement parfumés pour adoucir et blanchir la peau. La mode de parfumer les gants est passée et depuis longtemps. Le gant fut cependant un des premiers articles du parfumeur professionnel qui, de bonne heure, le plaça dans les armoires de sa corporation (V. *Parf. Mod.*, 1917, n° 8).

Depuis, comme avant déjà, les objets les plus divers et les plus invraisemblables furent également parfumés. Nous citerons, au courant de la plume, certain d'en oublier encore : les éventails, les chapelets et médailles de senteurs, les patenostres, les glands ou pommandres, les colliers, les toilettes de senteurs, les pourpoints, les habits, les manchons, les ceintures (peau d'Espagne), les portefeuilles, les poches, les chaussures (cuir de Russie), les coussins de chambre et de voitures, sachets, sultans, boîtes de senteurs faites de bois odorants, les parquets aux jonchées aromatiques, l'eau des aquamaniles ; les armoires, linge, papier, signets, corbeilles et mannes d'osier capitonnées de coton parfumé, les compositions à porter sur soi (cassolettes portatives et printanières) ; le tabac (V. *Parf. Mod.*, 1916, n° 8), les allumettes, le savon, les perruques à l'aide de la poudre parfumée, les cheveux, la barbe, les moustaches, la bouche (pastilles aromatiques, cachou ambré, etc.).

La liturgie, en dehors du chrême balsamique et de l'encens, songea au cierge pascal, à la rose d'or, aux *Agnus Dei*, en les parfumant de baume. Jusqu'aux cendres du mercredi saint : la *cendre royale*, qui était faite d'un bois rare et odoriférant, réservant la cendre de lessive pour les manants. Il y eut aussi la « messe musquée », celle de midi, où se rendaient de singuliers fidèles, une boule musquée dans la bouche !

En fin de compte, on parfuma nos pauvres cadavres en les embaumant !...

Revenons aux gants. La manière de les « ocaigner » constituait, au XVIIe siècle, le *chef-d'œuvre* que le compagnon-parfumeur devait effectuer devant ses pairs :

« Article 9. — L'apprentissage des gantiers parfumeurs était suivi de trois années de compagnonnage. Tout aspirant à la maîtrise devait parfaire le *chef-d'œuvre* qui consistait à tailler bien et duëment... etc., comme aussi sera tenu le dit aspirant de coudre icelle *paire de gants* et de la *parfumer en bonnes odeurs* et *couleurs*, la rendre faite et parfaite, *preste à mettre la main dedans* ». (Statuts de la Communauté, 1656).

Ce sujet pourrait nous entraîner assez loin ; nous y mettrons un peu de retenue, mais il a une telle analogie avec les « tabacs parfumés » de cette même époque, qu'historiquement on ne saurait le laisser dans un complet oubli.

D'ailleurs, il suffit, pour en connaître, de consulter le petit livre du Parfumeur Barbe : le *Parfumeur François*, Lyon, chez Hilaire Baritat, 1698, p. 93 : « *Traité des peaux et des gands parfumez* », édition suivie bientôt du *Parfumeur royal* (1) ou *Traité des Parfums, des plus beaux secrets galants qui entrent dans leur composition et de la distillation des eaux de senteurs*, 1699; cette édition, devenue très rare, fut suivie d'une seconde et dernière en 1761, in-12, la seule connue de Franklin (et que nous possédions), à Paris, au Palais, chez Saugrain, *A la Bonne Fée couronnée*, MDCCLXI.

Dans cette dernière édition, on retrouve au grand complet les *Gands de senteurs*, la manière de purger les peaux, les recettes pour les gands parfumez à la *mode de Provence*, les gands blancs à la fleur de jasmin *à la mode de Rome*, à la fleur d'oranger, les gands d'ambrette blancs dits de Provence, musqués, de *Néroli vrai Rome*, de *Franchipane vrai Rome*, d'ambre de Venise, *d'Espagne*.

Les *ocaignes* préparées à l'huile de lin et aux fleurs, l'*ocaigne de Frangipane, de Rome, de Grenoble*. — La méthode pour composer les *gands gras cirés, à la Reine* ; enfin les *gands de Blois*. Tous ces procédés et recettes ont été largement recopiés par Buchoz, dans la *Toilette de Flore*, 1771 ,chez Valade.

Le *Traité des peaux et gands parfumez* de l'édition de Barbe, 1698, se retrouve encore, au complet, dans le « *Nouveau Recueil de Curiositez* du sieur Emeri (Lémery), d. 1696 : *Secrets éprouvez pour la beauté des Dames*, etc...

Les documents ne manquent pas et n'offrent plus, aujourd'hui,qu'un intérêt de pure curiosité.

Une fois parfumés, il fallait donner aux gents « *les diverses couleurs des plus belles compositions de terres, les plus propres à colorer les gants :* blanc de Troyes, céruse, talc, ocre rouge, jaune, et de rue, rocou, terre mérite, terre d'ombre, pierre noire (?), laque, noir de fumée, de four, de Flandres. On obtenait ainsi les couleurs à la mode : gris, noisette, feuille morte, couleur d'Espagne, de frangipane, de paille, minium, olive, ambre, brune,musc, brun clair, rose sèche, isabelle vif, tristanni (?), agate, citron clair et or ». Opération délicate pour obtenir de jolis tons, mais non moins que celle de l'*ocaigne* pour les parfumer, les *ocaigner* comme on disait alors.

D'où vient ce mot *ocaigner ?* Courval de Sonnet, dans sa neuvième satire, parle de « la dame aux gants *d'occagne* ». Franklin avait pensé qu'il s'agissait de gants en *peau d'oie* (?) (*oca* et *auca* en bas latin) ; puis, il ajoute qu'il a ren-

(1) Le dernier ouvrage qui ait paru sous le nom de *Parfumeur Royal*, est celui de Graffet, sous la Restauration, 1818.

dits *de Rome*, Fournier nous dit qu'ils étaient en vogue dès le temps de la Fronde, et que « le Poussin » s'en était alors fourni pour M. de Chantelou...Poussin, effectivement, écrivait *de Rome*, le 18 octobre 1649 : « J'ai fini, la semaine passée, par trouver de bons gants à la frangipane ; pour cela, j'ai employé mes amis qui se sont intéressés en ma faveur auprès de la signora Maddalena, femme fameuse pour les parfums ».

On en trouvait cependant à Paris. « Il y a près de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, dit Fournier (*Livre Commode*), et dans la rue de l'Arbre-Sec, des marchands qui vendent des gants de Rome à la frangipane et aussi de Grenoble et de Blois ».

Mesdames de France, rue de la Limace, et Chapy, quai des Orfèvres, tiennent magasin de *gants de Rome* et aussi de *Grenoble* et de *Blois* (*Livre Commode*).

Sous Louis XV, la réputation des gants de Grenoble s'était étendue ; les étrangers les préféraient à ceux d'Italie et d'Espagne. Il en était déjà de même sous Louis XIII ; pendant que nous recherchions leurs gants, ils ne voulaient que des nôtres.

Les gants de Blois étaient de peau de chevreau, bien choisie et cousus « à l'anglaise ». C'était un proverbe autrefois que pour qu'un gant fût bon et bien fait, il fallait que trois royaumes y contribuassent : l'Espagne pour préparer la peau, la France pour la tailler, et l'Angleterre pour le coudre. On disait : souple comme un gant d'Espagne.

L'Espagne et l'Italie nous envoyaient des peaux parfumées qui servaient à faire des gants, des bourses, des gibecières ; mais leur odeur pénétrante en fit abandonner l'usage, surtout pour les gants. Leur odeur forte et incommodante, dit Savary (1723), a fait que la mode et l'usage en sont presque perdus ; surtout, dit-il, les gants de frangipane et de néroli.

En Angleterre, au temps d'Elisabeth; les gants parfumés étaient aussi à la mode ; les plus recherchés étaient ceux au parfum du duc d'Oxford, parfum que ce roi des petits-maîtres avait rapporté de son voyage en Italie.

Antonio Perez, dit O. Uzanne, eut certes été bon gantier parfumeur, discret en ses parfums, distingué en sa forme (?).



Armes des Gantiers-Parfumeurs (1426)

Caraccioli, vers le milieu du XVIIIe siècle, prétend qu'une femme du bel air devait changer de gants jusqu'à quatre et cinq fois par jour. « Les petits-maîtres, ajoute-t-il, ne manquent pas d'avoir, dès le matin, des gants roses ou jonquille, parfumés par le célèbre Dulac (Dulac était aussi très renommé pour ses mouches impeccables) ».

Voici d'autres adresses pour les gants parfumés se débitant encore en 1777 :

Aubineau, rue Saint-Martin; Boucher, rue de la Grande-Truanderie ; de la Porte Antoine, rue Croix-des-Petits-Champs, *A la Providence* de la Porte Henri, rue du Bouloi ; Dulac V^e, rue Saint-Honoré ; Jonbert rue Montmartre, *Aux Armes de Broglie*.

Quoi qu'il en soit, on reprochait — comme nous venons de le voir — aux gants d'Espagne, de sentir trop fort ; les dames souffraient de cette odeur trop capiteuse ; aussi, en dépit de la mode tyrannique qui s'imposait, il vint un temps où l'accueil se fit de plus en plus froid et réservé. Tout passe.

Déjà, au temps d'Elisabeth, Messinger (Philippe), poète dramatique anglais, fait dire à un de ses personnages :

On baiserait ta main bien volontiers Madame
N'était qu'elle est gantée et que l'horrible odeur
De la civette, à moi, me fait soulever le cœur.

C'est vers cette époque que les gants d'Espagne et de Venise furent introduits en Angleterre.

contré dans le dictionnaire de Trévoux, le verbe *ocaigner* ainsi défini : « Ocaigner un gant, c'est, après qu'on l'a retourné, l'enduire d'une composition de gomme adragante et d'huile de senteur, pour le mieux disposer à prendre le parfum qu'on lui voudra donner du côté de l'endroit ».

Très bien ! Nous l'avions contrôlé également. Toujours est-il qu'on faisait, en ce temps-là, des gants en *cuir de poule* qu'on aurait pu baptiser aussi bien *cuir d'oie*. Ce n'était autre chose, comme nous allons le voir, que de la peau de chevreau ou canepin. On ne saurait admettre non plus qu'on fît usage, pour « ocaigner », de la graisse d'oie, au lieu et place de l'huile de Ben (1), non ; il faut reconnaître que cette étymologie nous échappe comme beaucoup de termes de gens de métier. On disait *ocaigneur*, comme on disait à Lyon, à l'époque, *trouilleur*. Barbe, dont le formulaire, un des premiers du genre, s'adressait aussi bien aux professionnels qu'aux gens du monde, dit ceci, en parlant de la poudre de mousse de chêne : « Comme à Lyon, on a la commodité des *trouilleurs*, qui mettent toutes choses en poudre ; les personnes de Lyon pourront, par ce moyen, faire mettre leur mousse de chêne en poudre, sans en avoir la peine ». Encore que *trouilleur* pourrait bien venir du bas latin *trullare*, pétrir, moudre ? Passons.

Dans le *Livre Commode des Adresses de Paris*, d'Abraham du Pradel, 1692, Ed. Fournier nous apprend dans ses notes, qu'on appelait « cuir de poule » ou *canepin* l'épiderme de la peau de chevreau que les ouvriers italiens savaient enlever avec beaucoup d'habileté et qui servait à faire des gants, dont une paire pouvait tenir dans une coquille de noix (1). « Les gants de canepin de Vendôme étaient déjà connus, dit Franklin, au XIVe siècle ».

Quicherat (*Histoire du Costume*) nous donne également d'excellents renseignements sur les gants parfumés. Sous François Ier, on parfumait les gants à outrance à la civette, au musc, à l'ambre gris et au romarin. Sous Richelieu, les noms des gants étaient renouvelés sans cesse d'après le parfum dont ils étaient imprégnés, témoignant de la fécondité des inventions de la mode ; « il y eut, tour à tour, les gants à la *guimbarde*, à l'*occasion*, à la *négligence*, à la *nécessité* ; les gants à la *Phyllis*, les gants à la *Cadenet*, à cause d'une odeur préférée par le beau garçon qui avait imaginé les cadenettes ».

Puis, vinrent les gants à la *frangipane* (Frangipani était le nom d'un membre de la plus ancienne famille de Rome (V. Piesse, 1865, xxx, qui en donne les origines) ; enfin, les gants de Néroli — Nérola ... été mieux — c'est le nom que portait Anne-Marie de Trémoille-Noirmoutier, seconde femme de Flavio Orsini de Bracciano, qui employait l'essence de fleurs d'oranger pour parfumer ses gants, d'où, en Italie, le nom de « guanti di Neroli ».

L'usage d'offrir des gants parfumés devint général sous Louis XIII, dont la cour était aussi espagnole que française. On s'engoua encore des gants d'ambrette musqués et de ceux de frangipane.

Sous Louis XIV, parmi les objets de toilette étaient les gants *d'Espagne*, parfumés et coupés, c'est-à-dire fendus sur le dos de la main.

Quant aux gants de *frangipane*,

(1) Mattioli 1504 (Comm. Diosc) — « *L'huile de Ben* a cette propriété que vieille que soit, elle ne devient pas rance. Les parfumeurs en usent pour incorporer à leurs mictions et surtout aux parfums des gants où ils mettent civette, musc, ambre gris, jasmin, et les gants ne rancissent point. Dont il ne faut s'étonner si les anciens appelaient le fruit dont est pris et tiré cette huile : *glans unguentorii*, c'est-à-dire noix parfumée.

Mais, quelque chose de plus troublant concernant les gants parfumés, c'est la mauvaise réputation qu'ils s'étaient acquise sous les Médicis, qui, depuis, leur valut une assez mauvaise presse.

Les Valois raffolaient des gants de senteurs. Ce goût fut fatal à Jeanne d'Albret qui trouva, dit-on, la mort en essayant une paire de gants habilement préparés.

Voici, à ce propos, ce que raconte Alexandre Dumas père dans ses *Causeries sur les Parfums*, 1867 :

« René Ruggieri dit Renato, astrologue de Catherine de Médicis, dont la maison s'élevait sur le pont au Change avec cette simple inscription « René » (V. dans Rimmel, fig. p. 308), se chargeait de préparer des parfums auxquels il mêla plus d'une fois des poisons florentins que le grand duc de Côme, chimiste habile, se chargea de rendre plus sûrs et plus habiles. Les deux empoisonnements attribués aux parfums sont celui du duc d'Alençon dans une bougie parfumée, et celui de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, avec des gants parfumés (1528) (1) ».

(1) A la fin du siècle précédent, les Borgia ne procédaient pas autrement. « La *Cantarella* des Borgia, dit Paul de Saint-Victor, vaut les champignons et les essences de Locuste... On meurt d'un « gant », de l'égratignure d'une bague, de la respiration d'un parfum ».

Ce qui fait dire à Rouair, dans son Dict. des arts décoratifs : « Dans certaines épingles creuses, on plaçait des parfums, parfois des poisons ».

Dumas a oublié intentionnellement Gabrielle d'Estres, citée par Piesse comme une victime des gants empoisonnés — ce qui ne saurait être admis.

De semblables empoisonnements ont été attribués à la Brinvilliers et à Gaudin de Sainte-Croix ; ces ignobles malfaiteurs en étaient bien capables.

Dans le même temps, un groupe de marchandes *très suspectes* étaient les *sorcières*, dont parle Funck Bertiano dans son « Drame des Poisons », Hachette, 1900. « Les sorcières avaient de petites loges à Saint-Germain, à Fontainebleau et à Versailles, autour des palais. Elles s'introduisaient à la Cour comme marchandes de parfums distillés par les magiciens ; elles offraient des pâtes pour adoucir la peau, et des eaux pour embellir le visage !!!»

Rimmel, Askinson ont beau mettre là un point d'interrogation et répéter que la chimie ne connaît aucune substance pouvant produire de semblables effets par *simple attouchement*. On sait cependant que des bas, des chaussettes, même des chaussures, des mitaines imprégnés de certains poisons *colorants*, ont donné lieu à de redoutables intoxications, ce qui donne singulièrement à réfléchir. Il ne faut jurer de rien.

En France, le colportage était défendu aux gantiers parfumeurs. Il n'en était pas de même en Angleterre.

De gants de rose parfumes,
Masques pour figures et pour nez :
Beaux bracelets et colliers d'ambre,
Parf ms pour embaumer la chambre.

Tel était le « dit » du marchand parfumeur ambulant.

....

Nous venons d'exposer la grandeur et la décadence des gants parfumés. Avons-nous épuisé notre sujet ? Nous le croyons, en grande partie du moins

La femme d'aujourd'hui a des parfums tout aussi capiteux, mais plus savants, plus troublants et plus *topiques* que ceux de jadis ; elle en abuse parfois un peu, mais elle n'a plus recours aux gants parfumés *sensu stricto*. Le gant, étui protecteur de la main, douce prison, est étendu maintenant de toute sa longueur dans la boîte ou dans le sachet qui doit être aussi *discret* que possible : un petit relent de verveine, d'œillet, d'héliotrope ou de foin coupé, c'est tout et... très suffisant.

Mais l'art de l'ocaigneur et de l'empoisonneur est perdu. Ne nous en plaignons pas.. E. G.,

(Bibl. Champ.)

En Perse.

Réouverture des Communications postales. Reprise du Commerce.

Nous sommes informés que les autorités britanniques au Caucase vont très prochainement ouvrir au public un service de poste pour l'Europe. Cette réorganisation, qui libérera enfin la Perse de l'isolement dont elle souffre depuis plus de quatre ans, a été particulièrement bien accueillie par les commerçants qui, s'étant flattés de l'espoir de reprendre leurs affaires dès la cessation des hostilités regrettaient d'être encore, si longtemps après, privés même du moyen, de faire leurs commandes en Europe.

Grâce à la réorganisation du service des postes pour l'Europe, il y a maintenant des moyens de correspondance avec la Perse et il ne faut pas perdre de temps si l'on veut en tirer profit.

Il est urgent d'envoyer en Perse des prospectus, prix courants, qui sont souvent demandés, et des catalogues en nouvelles éditions. On ne peut les exiger en langue persane, comme l'étaient ceux qu'envoyait l'Allemagne, avant la guerre, mais il serait nécessaire qu'ils fussent détaillés, illustrés si possible, et contenant des indications précises sur les modes de paiement. La longue durée de la guerre n'a heureusement pas fait oublier les mérites de la production française et son universalité a eu pour effet favorable qu'aucune autre industrie n'a pu aller prendre la place de la nôtre sur le marché persan. Mais cette suspension d'affaires générales, qui a laissé toutes choses en l'état, est terminée; la concurrence va reprendre et il ne faut pas que les commerçants français tardent à rentrer dans la lice.

Le Carvi et son Essence.

Les efforts qu'ont fait les Boches pour développer avec les pays neutres leurs relations commerciales, même dans les branches de production et les industries les plus spéciales, doivent être observés par nous avec d'autant plus d'attention que, parallèlement à ces efforts de nos ennemis, ceux que déploient les pays neutres pour gagner du terrain, accroître leurs débouchés sur les marchés mondiaux, ne sont pas moins actifs. Nous n'avons pas encore accordé à la production et à l'exploitation industrielle de nombreuses espèces de plantes aromatiques utilisables en parfumerie, confiserie, droguerie, etc., l'importance qu'elles devraient avoir en France, bien que, à tous égards, nous nous trouvions dans des conditions plus favorables que d'autres pays, à commencer par les pays du nord, la Russie, la Suède, la Norvège, et surtout cette Prusse — berceau de la barbarie — dont les terres médiocres ne peuvent se prêter à l'extension de cultures industrielles exigeant un certain degré de fertilité.

Le Carvi (*Carum Carvi*), cette ombellifère aromatique dont le fruit et l'essence ont de nombreuses utilisations, avait cependant rencontré, en Prusse orientale, des éléments culturaux favorables, mais l'industrie allemande a toujours puisé en Hollande une grande partie de ses approvisionnements, qu'elle complétait par des importations en provenance des pays scandinaves et de la Russie.

Il semble qu'actuellement le pays le plus fort producteur de Carvi est la Hollande, car les provinces de Groningue, Hollande Nord, Zélande, Frise, Hollande Sud, Brabant Nord, etc., produisent cette graine aromatique par dizaines de milliers de balles, et en ces dernières années, il y eut, sur cet article, une forte spéculation. Avant la guerre, les Boches avaient accaparé le commerce de ce produit, comme de beaucoup d'autres, et ils revendaient, dans le monde entier, la graine hollandaise avec de copieux bénéfices pour leur rôle d'intermédiaires.

Le climat de la France, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, est tout à fait favorable à la culture de cette plante aromatique qui n'est pas moins intéressante que le fenouil, et qui est indigène dans plusieurs régions françaises, notamment dans les Alpes, les Pyrénées, en Provence et dans la vallée du Rhône, c'est-à-dire dans les régions et les contrées d'habitat de la vigne, de l'olivier, de l'amandier, etc. Le Carvi est une plante dicotylédone de la famille des ombellifères ; il est bisannuel, à fleurs blanches, à feuilles finement découpées, oblongues, alternes, bipennées, à segments divisés en lanières aiguës, les feuilles inférieures sont pétiolées et présentent des découpures moins fines que celles des feuilles supérieures, qui sont sessiles. La racine est fusiforme, odorante, garnie de fibrilles nombreuses ; les tiges sont vertes, droites, cylindriques et atteignent 50 à 80 centimètres de hauteur. Les fruits sont lisses, ovoïdes, comprimés latéralement, légèrement arqués, surmontés d'un stylopode conique et des deux branches réfléchies du style. Longueur : 5 millimètres environ. Largeur : 1 millimètre environ. Leur aspect est corné, plus ou moins translucide.

Les méricarpes sont souvent séparés les uns des autres et sont marqués de cinq côtes pâles, moins larges que les espaces qu'ils limitent, qui sont de couleur luisante, brun foncé. Section transversale, pentagonale, présentant six poches sécrétrices dans chaque méricarpe.

Les usages commerciaux admettent, suivant les provenances, une tolérance de matières terreuses ne devant pas dépasser 3 %.

Le carvi est une des quatre semences chaudes des anciennes pharmacopées. Il est carminatif, stimulant comme le cumin, la coriandre, le fenouil, l'anis, la badiane, l'angélique, la camomille, etc. Les fruits fournissent une huile essentielle d'un parfum délicat, très pénétrant, et d'une saveur piquante. Cette essence, de couleur jaune citron, a des propriétés stomachiques, diurétiques, carminatives, emménagogues et anthelminthiques.

La culture du carvi est facile. Cette plante se plaît surtout dans les terres franches, sablonneuses, argilo-siliceuses et silico-calcaires

profondes. Elle vient encore mieux dans les sols riches, exposés au Midi. On sème au printemps, en février-mars, dans les régions septentrionales, plus particulièrement à cette époque, le semis pouvant se faire aussi en septembre ou octobre, sous le climat méridional. Les semis de printemps peuvent permettre de transplanter vers la fin de juin ou en juillet. L'ensemencement en lignes espacées de 50 centimètres environ, demande 5 à 6 kilogr. de semences par hectare ; on les recouvre par un léger hersage.

Parfois, les petits producteurs associent cette culture à celle des fèves sur le même terrain et ils récoltent les fruits du carvi à la fin de l'été.

Sous les climats septentrionaux, on sème sur des terres occupées par une céréale d'hiver ou une avoine de printemps. Une terre bien labourée et bien fumée offre les meilleures conditions culturales. Dès que la plante est sortie de terre, on donne un binage, puis, lorsqu'elle a 6 à 10 centimètres de hauteur un éclaircissage, qui laisse entre les pieds un espacement de 25 à 30 centimètres. Deux ou trois autres binages sont nécessaires à l'automne et au printemps suivant, afin que le développement du carvi ne soit pas gêné par les mauvaises herbes, et que le sol soit toujours meublé. La maturité a lieu de juin à septembre suivant les régions. Dès que les graines brunissent, on coupe les tiges et on les met en javelles pour les faire sécher. Après dessiccation, on effectue le battage de la récolte, sur une toile, à l'aide d'un fléau léger. La graine est étendue, en couche peu épaisse, dans un local sain ; mais pour la soustraire le plus possible à l'action de l'atmosphère, il faut l'ensacher dès qu'elle est complètement sèche.

Les fruits de carvi pèsent environ 45 kil. à l'hectolitre ; le rendement de l'hectare est de 800 à 1.000 kilogr. Au point de vue de la valeur, il est difficile de fixer un prix très exact, actuellement, à cause des circonstances qu'entraînent les variations de cours très accentuées, par suite du renchérissement qui frappe les produits en général. Disons; cependant, que le prix du carvi, sur le marché de Marseille, en juin 1917, était à peu près le même que celui de la coriandre, du cumin du Maroc, du cuma, cotés 170 fr., et que c'est par erreur que l'on attribue au Carvi venant de Riga une plus grande valeur qu'au Carvi récolté en France ; la vérité est que ce dernier, plus riche en principes aromatiques, est, pour cette raison, plus recherché et vendu plus cher, avec une majoration de prix pouvant varier de 50 à 100 francs au quintal, sur le prix du carvi russe.

Avec 25 kilogr. de fruits, on peut obtenir 1 kilogr. d'huile essentielle. L'exploitation industrielle du carvi est donc très intéressante.

Essence de Carvi. — L'essence obtenue par la distillation des fruits du *Carum Carvi* est fluide à la température ordinaire ; elle est composée de deux essences oxygénées et elle se trouve surtout dans le péricarpe des fruits.

Voici ses caractères :

Liquide incolore, devenant jaune avec le temps.

Densité à 15° : 0,903 à 0,918. Déviation : + 70° à + 85° (I = 100 millimètres).

Teneur en carvone : 45 à 60 %. Le carvone est le principe actif de l'essence de Carvi.

D = 0,965.

La pharmacopée anglaise indique comme poids spécifique 0,910 à 0,920 ; mais on admet que le poids spécifique d'une essence de Carvi normale est situé entre 0,903 et 0,918. L'industrie boche avait pris l'habitude, pour obtenir la densité voulue, de déterminer ce résultat en soustrayant à l'essence plus légère un peu de limonène. La pharmacopée boche prescrivait l'élimination complète du limonène pour exiger du carvone pur.

Les fruits du carvi servent en pâtisserie comme ceux de l'anis vert. On les emploie aussi pour aromatiser la pâte de certains fromages (fromage de Leyde), et dans la fabrication des liqueurs, notamment du Kummel. Pour préparer la tisane de carvi contre les affections d'estomac, les douleurs nerveuses, les fièvres, etc., il suffit d'employer 1 gr. de fruits pour une tasse d'eau bouillante, sucrer à volonté.

La Pharmacopée anglaise donne pour la préparation de l'*Esprit de Carvi*, la formule suivante : Carvi concassé 670 grammes ; alcool faible 4 litres ; eau 1 litre ; mêler et distiller. Rendement, 4 litres. En confiserie,

le carvi entre dans la fabrication de dragées perlées, dont voici le mode de préparation.

Carvi perlé. — On prend de la graine choisie, on la sèche à l'étuve, puis on la met dans la bassine et on la grossit, au perloir, avec du sucre à 32 degrés. On blanchit comme pour les dragées ordinaires, en perlant, à la fin, avec une ou deux charges de sucre cuit ou perlé. Avec 1 kilogramme de graines, on produit 20 kilogrammes de dragées.

La parfumerie synthétique a travaillé, avec succès, le Carvi, et on utilise aujourd'hui le *Carvène*, qui est un terpène de l'essence de Carvi, parfum concentré, stable, donnant toute satisfaction au double point de vue de l'économie et de la facilité d'emploi.

La culture et l'industrie françaises tiendront à honneur de ne pas abandonner à la concurrence étrangère les bénéfices de la production et de la mise en valeur des plantes aromatiques qui, comme le Carvi, présentent un incontestable intérêt.

Henri Blin.

Reprise des Relations Economiques avec l'Allemagne.

AVIS AUX EXPORTATEURS

Les gouvernements alliés et associés ayant été avisés officiellement de la ratification régulière et complète du traité de paix par la République allemande, ont décidé que le blocus de l'Allemagne serait levé à la date du 12 juillet.

En raison de cette décision, et en exécution du décret du 19 février 1919, le gouvernement français a décidé d'autoriser, à partir du jour de la publication du présent avis, les ressortissants français à reprendre les relations commerciales avec l'Allemagne dans les conditions suivantes :

Les marchandises dont l'exportation de France est libre pourront être expédiées en Allemagne.

Pour celles dont l'exportation est prohibée, des dérogations pourront être accordées dans la forme habituelle, par le Ministre des Finances, sur avis, s'il y a lieu, du Ministre intéressé.

Les marchandises originaires ou provenant d'Allemagne ne pourront être importées en France que par dérogation spéciale, rendue par décision du Ministre des Finances, sur la proposition du ministre intéressé (loi du 17 août 1915 et décret du 13 juin 1919).

Sont et demeurent interdits jusqu'à nouvel ordre, tous payements, acceptations de payements et généralement toutes communications entre les parties intéressées relativement au règlement des catégories suivantes :

1° Les dettes exigibles avant la guerre et dues par les Français résidant en France aux Allemands résidant en Allemagne ou par les Allemands résidant en Allemagne à des Français résidant en France ;

2° Les dettes devenues exigibles pendant la guerre dues respectivement à des Allemands résidant en Allemagne ou à des Français résidant en France et résultant des transactions ou de contrats passés avec des Français résidant en France ou des Allemands résidant en Allemagne, et dont l'exécution totale ou partielle a été suspendue du fait de la déclaration de guerre ;

3° Les intérêts échus pendant la guerre, dûs à des Français et provenant des valeurs émises par l'Allemagne pourvu que le payement de ces intérêts par l'Allemagne aux Allemands ou aux neutres n'ait pas été suspendu pendant la guerre ;

4° Les intérêts échus avant et pendant la guerre dûs à des Allemands et provenant de valeurs émises par la France pourvu que le payement des intérêts par la France aux Français ou aux neutres n'ait pas été suspendu pendant la guerre.

5° Les capitaux remboursables avant et pendant la guerre, payables à des Français représentant des valeurs émises par l'Allemagne pourvu que le payement de ce capital aux Allemands ou aux neutres n'ait pas été suspendu pendant la guerre;

6° Les capitaux remboursables pendant la guerre, dûs à des Allemands, représentant des valeurs émises par la France, pourvu que le payement de ce capital aux Français ou aux neutres n'ait pas été suspendu pendant la guerre.

Sont et demeurent également interdits :

A) Toutes opérations relatives aux biens des sujets ennemis placés sous séquestre ;

B) Tout payement de coupons des valeurs appartenant ou ayant appartenu à des sujets ennemis depuis le 1er août 1914.

Il est rappelé que les achats et ventes de marks ne peuvent être faits que dans les conditions indiquées par la loi du 3 avril 1918 et par l'intermédiaire d'une banque tenant le répertoire des opérations de change.

Qu'avons-nous fait pour être pendus?

Telle était la question que posait il y a quelques mois un de nos confrères, sous le titre : *Si les Allemands avaient été vainqueurs.* Et sa conclusion était celle-ci : tout bon Français doit pouvoir se vanter d'être condamnable à la pendaison si, un jour, nos ennemis sont les maîtres.

***

Nos lecteurs ont suivi avec assez d'attention notre œuvre, depuis juillet 1914 où, du fond d'un cloître transformé en hôpital, nous avons pu reprendre par correspondance, à la fois la direction de nos affaires et la publication de notre revue mensuelle. Mais nous venons de recevoir un exemplaire de l'ouvrage du jeune et vibrant patriote qu'est Marcel Provence : *Les Allemands en Provence* (1), et il nous a fait l'amitié d'y écrire en belle place la dédicace ci-contre :

à Monsieur Gattefossé,
protecteur et sauveur
des lavandes de Provence,
sympathique témoignage.
Marcel Provence
Antrelle - 2 juillet 1919 -

Cette dédicace est une citation à l'ordre du jour économique et agricole de la plus belle région de France et la meilleure récompense de tous nos efforts.

Certes, nous pensons avoir fait beaucoup aussi pour la Rose de France, devenue dès maintenant un produit classique, parfait au moins à l'égal des meilleures roses de la Turquie, mais la rose n'est qu'un article de luxe ; la lavande, elle, plaît non seulement par son arome agreste, par son *odeur de santé*, mais elle vaut aussi par ses propriétés incomparables (2).

Notre œuvre en faveur de la lavande est une œuvre de piété et de reconnaissance nous avons, par elle, été sauvé d'une atteinte de gangrène gazeuse qui eût été, sans son secours, évidemment mortelle. Depuis, nous nous sommes consacrés à l'étude de ses propriétés médicinales et, grâce aux multiples essais que nous avons fait faire dans de très nombreux hôpitaux, nous pouvons annoncer aujourd'hui, d'une façon officielle, que la lavande est consacrée par des milliers d'expériences comme le plus parfait des antiseptiques.

La thèse de doctorat du Dr Bonnaure, l'ouvrage que le Dr Marchand va incessamment publier, démontrent que, sous la condition d'isolement des terpènes, toujours nocifs, l'essence de lavande a des applications nouvelles de la plus haute importance médicale, notamment en vénérologie. Nous réservons, à l'heure de la parution du livre du Dr Marchand, la publication des résultats obtenus, qui met l'un des constituants de l'essence de lavande à la hauteur des médicaments de synthèse les plus réputés (tel le 606 d'Erlich), et nous revenons à notre sujet.

(1) « Les Allemands en Provence ». Préface de Léon Daudet 1 vol. Nouvelle Librairie Nationale, 3, place du Panthéon, Paris.

(2) Voir dans ce numéro, page 152 ; « Propriétés bactéricides de quelques huiles essentielles ».

Les Allemands en Provence, c'est toute l'histoire de la lavande : c'est le résumé vivant et animé de la lutte contre l'invasion allemande dans nos baïassières, lutté qui s'est terminée par l'expulsion des Barbares et par le retour de la lavande française aux Français.

Le dernier chapitre de cette reprise de notre sol s'écrit en ce moment : le Syndicat des Lavandes françaises entreprend, dès cette année. la mise en culture selon les procédés que nous avons décrits dans l'ouvrage *Culture et Industrie des Plantes aromatiques de montagne* (en collaboration avec le Professeur Lamothe), des plus vastes domaines de lavande qui existent au monde. Ainsi l'acte suit la théorie.

De même que, dès juillet 1909, nous indiquions l'intérêt qu'il y a à distiller les roses françaises des jardins en concurrence aux roses d'Orient, et que, dès 1910, nous pouvions mettre sur le marché quelques kilogs d'essence distillée selon nos conseils, de même, après avoir prêché la culture des lavandes sauvages, nous restons à la tête du mouvement et donnons l'exemple.

L'essence de mousse de chêne, l'essence de sauge sclarée sortent de nos laboratoires ou de nos cultures d'essais et sont devenues depuis des produits classiques et d'un emploi extrêmement intéressant.

Nous venons de dresser récemment le catalogue de toutes les plantes odorantes françaises : nous consacrerons nos loisirs à multiplier les distillations d'essais et à doter notre Patrie de nombreuses cultures aromatiques industrielles de valeur.

Nos laboratoires de chimie ne restent pas non plus inactifs, et nous aurons sans doute, dans un bref délai, à signaler les découvertes qui y ont été faites : ainsi, la science et l'initiative ennemies reprendront-elles la place, en arrière, qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

Qu'on nous pardonne cet exposé de nos luttes, souvent signalées dans les *Berichte* de Schimmel, sur un ton plutôt aigre que doux : il est né de l'ouvrage de Marcel Provence et de sa flatteuse dédicace. Aucune vanité ne se mêle à l'orgueil que nous exprimons ingénuement devant nos amis : notre orgueil d'avoir mérité d'être pendus.

Le mérite en revient, pour une grande part, à nos deux glorieux morts Abel et Robert Gattefossé. Leur nom, qui figure déjà au martyrologe des armées, ne sera pas oublié dans la plus aimable et la plus franç.ise des industries scientifiques : puisse-t-il remplacer, chez les peuples qui admirent et aiment la France, des noms à consonnances barbares qui se sont rendus odieux pendant ce trop long conflit.

Eux aussi ont mérité d'être pendus... mais pour de moins nobles travaux : si le traité de paix veut encourager l'oubli, ce ne sera, promettons-le encore une fois, ni dans notre industrie, ni dans notre Revue.

R.-M. Gattefossé.
Jean Gattefossé.

La Lavande dans le Var.

Les plateaux du Nord du département du Var présentent le même aspect que ceux qui s'étendent dans les Basses-Alpes et possèdent une flore analogue ; la lavande vraie est abondante dans ces terrains arides et calcaires.

Sur les ubacs des grands massifs montagneux du département, la lavande vraie descend beaucoup plus au Sud. On la rencontre abondante à la Sainte-Baume, à Saint-Quinis, à Besse, sur les coteaux de Morière et même aux environs de Toulon, au Coudon et au Baou-de-Quatre-Heures. Dans ses stations les plus méridionales elle est naturellement mélangée à l'aspic (*Lavandula latifolia Vill.*), mais cette dernière espèce fleurit environ un mois plus tard, même dans les bois les plus chauds jusqu'au bord de la mer. Dans le Nord du Var, la distillation commence à la fin de juillet et se poursuit nuit et jour, pendant environ un mois. On peut récolter sur les terrains communaux moyennant une faible redevance.

Les plus grandes distilleries varoises sont celles du Logis-du-Pin, commune de La Martre, et du Château d'Esclapon, appartenant aux Eaux et Forêts.

La distillation rustique des petits propriétaires se pratique sur une grande échelle dans les communes de La Martre, La Bastide, La Roque-Esclapon, Bargème, Trigance, donnant une essence supérieure due à l'absence de l'aspic. Comps, Aiguines, Ampus, Châteaudouble distillent en mélange les deux espèces.

L'essence produite est centralisée par les Grassois.

De belles cultures de lavande vraie sont depuis longtemps prospères à La Roque-Esclapon et à Trigance où on a su les mettre à l'abri des déprédations des moutons. Au Plan-d'Aups, au pied de la Sainte-Baume, de nouvelles cultures donnent une essence supérieure très appréciée.

On a proposé la culture alternée de la lavande et du chêne truffier. Ce dernier donne d'excellents résultats à Aups, Ampus, Aiguines, etc., pour ne citer que le Var, et les cultivateurs et les communes pourraient tirer un parti avantageux de vastes terrains a.tuellement improductifs en propageant ces cultures.

J. N.

Le Musée Commercial de Belgrade.

Nous signalons à nouveau l'existence du Musée Commercial de Belgrade, où se trouvent exposés les échantillons et les prix courants que nos commerçants peuvent y envoyer.

Choses d'Amérique.

L'Amérique et la Rose.

La Revue *Oil, Paint et Drug Reporter*, de New-York, annonce que la totalité de la récolte d'essence de rose a été réquisitionnée par le Gouvernement bulgare, interdiction étant faite à tous les producteurs d'en exporter.

Par suite d'une entente entre ce Gouvernement et le ministère américain du Ravitaillement, ce dernier devait ravitailler la Bulgarie affamée et être payé par le produit de la récolte des roses qui est le seul produit bulgare exporté aux Etats-Unis. La totalité de la récolte fut donc transportée aux Etats-Unis et placée sous la garde du ministère du Ravitaillement et d'un officiel Bulgare, M. L. Getsheoff. Le 4 juin dernier, la répartition du stock fut l'objet d'une conférence au ministère à laquelle assistaient M. G. Ungerer, représentant Papazoglou, et les représentants des Compagnies Morana et Antoine Chiris, respectivement agents de Christoff et de Shipkoff. Après une longue discussion au sujet du marché général, l'officiel Bulgare décida qu'aucune partie de la récolte actuelle ne serait vendue à un prix inférieur à 17 dollars et demi l'once, soit 4.800 francs le kilog., prix très sensiblement au dessous de celui qu'escomptait M. Getsheoff.

On dit que les consommateurs américains refusent de payer ce prix qu'ils considèrent comme exorbitant et jusqu'à présent aucune transaction n'a eu lieu.

Les quantités retenues par les Etats-Unis pour le compte de la Bulgarie ne sont pas connues, mais on les dit importantes. La Bulgarie voulait payer en or les denrées alimentaires qui lui ont été fournies, mais les Etats-Unis refusèrent et exigèrent le paiement en marchandises. Aussitôt les Bulgares augmentèrent leurs prix pour réduire le montant de leur dette et, en même temps (en fournissant moins de marchandise), pour conserver un stock d'essence.

Il serait curieux et intéressant de savoir combien d'essence falsifiée a été achetée par le gouvernement au cours de ses récents achats : N'eût-il pas été préférable d'accepter le paiement en or et d'acheter l'essence de Rose de France, bien supérieure à la Rose bulgare, à un prix presque moitié moindre.

Les « business man » américains semblent, en l'occurence s'être laissé rouler.

Souhaitons que mieux avertis, ils passent leurs commandes aux fabricants français, dont les produits ont acquis une renommée mondiale.

Nos Huiles et nos Parfums aux Etats-Unis.

Le but principal de la nouvelle loi douanière des Etats-Unis, œuvre de M. Oscar W. Underwood, démocrate éminent, est de réduire le coût des objets de première nécessité. La cherté de la vie, on le sait, est extrême dans la puissante république de l'Amérique du Nord ; elle est fonction de son intransigeant protectionnisme.

Le nouveau « bill » favorisera, d'une façon générale, les exportateurs dont le négoce a trait à l'alimentation, aux tissus ou à l'habillement. Par contre, le luxe continuera à être taxé dans les proportions qui ne valent pas à l'oncle Sam une bonne renommée dans le monde des joailliers et des couturiers, mais qui lui ont assuré, jusqu'ici, ceinture dorée.

Mais nos négociants en huiles, sous peine d'être des ingrats, devront avoir, reproduits à l'huile, les traits énergiques de M. Oscar W. Underwood.

Pour les huiles d'olive, en emballage de 5 gallons (un gallon, base de taxation, vaut 4 litres 543), ils payaient 2 fr. 50 ; abaissé à 1 fr. 50. Pour les autres expéditions, les droits étaient de 2 francs ; ils ne seront plus que de 1 franc.

Distillateurs et parfumeurs n'auront pas, au total, leur condition bien changée. Ils payaient, pour l'eau de Cologne, cosmétiques et autres articles de toilette, soit 2 fr. 50 par livre anglaise (la livre anglaise, évaluée en grammes, est de 453,5), soit 50 % *ad valorem*. Les nouveaux droits seront de 2 francs par livre et 60 % *ad valorem*. Les mêmes produits, non additionnés d'alcool, étaient tarifés à 59,98 %. Ils le seront à 60 %, sans doute pour l'amour des chiffres ronds. Enfin, les extraits de fleurs restent sans modification avec 20 % de droits d'entrée.

On le voit, les Alpes-Maritimes seront plutôt avantagées par la nouvelle loi, ce qui a son importance, car l'exportation des produits de ce département aux Etats-Unis se chiffre annuellement par millions.

Notre Exportation aux États-Unis.

L'Amérique est, on le sait, la patrie du superlatif. Tous les produits américains sont les meilleurs au monde : les gratte-ciel sont les plus grands du monde, et la nation américaine tout entière est sans contredit la première du monde.

Mais, peut-être ce sentiment à la Monroë, poussé à l'extrême, n'amène-t-il pas nos amis à un ostracisme un peu spécial ? Un de nos amis qui fabrique une des lotions pour la chevelure, la plus connue et la plus appréciée depuis le plus grand nombre d'années, nous disait que des étiquettes portant « The Best Lotion », la meilleure lotion, avaient été détruites sur les ordres de la douane américaine qui ne peut pas admettre que des produits français soient les meilleurs ou du moins l'annoncent sur leurs boîtages, sur leurs prospectus, sur leurs affiches.

Quel est le critérium en cette question : pourquoi The Best Lotion serait-il monopole américain, et The Good Lotion, bien suffisant pour les produits français ?

Lettre de New-York.

Nous avons reçu la lettre suivante :

J'ai lu avec intérêt, dans votre numéro de février, un article fort intéressant sur le Brésil et le Paraguay, et je puis vous en confirmer toute la réalité, connaissant bien moi-même ces régions.

En ce qui concerne le commerce français aux Etats-Unis, je puis également vous donner quelques indications qui pourront être de quelque utilité pour vos lecteurs. En général, nous ne savons pas nous soutenir et nous réunir, en Amérique, pour y défendre les intérêts de nos produits : nous nous contentons d'être les derniers dans beaucoup d'articles où nous pourrions être les premiers. Depuis la guerre surtout, les commerçants français n'ont rien fait pour seconder leurs compatriotes établis aux Etats-Unis.

Lorsqu'ils réalisent quelque chose ils le font avec mesquinerie et sans esprit de suite, si bien qu'aucun résultat ne peut en être obtenu.

Il serait nécessaire de créer de suite des Agences en douanes françaises, pour défendre l'intérêt de nos nationaux et surtout multiplier les petits agents responsables qui battraient vite en brèche toutes ces grandes corporations sans âme.

G. Marter,

4, W., 29 th. st., N.-Y. City.

La Parfumerie aux États-Unis.

Selon la *Réforme économique*, l'Association des industriels de la parfumerie aux Etats-Unis a tenu, récemment, à New-York, son assemblée générale. Le président de l'Association, M. Pleiffer, a déclaré que l'industrie de la parfumerie a pris, pendant la guerre, un tel développement aux Etats-Unis que, d'importateur qu'il était naguère, ce pays est devenu un exportateur important : les Etats-Unis sont maintenant, disent-ils, les plus grands manufacturiers du monde de la parfumerie, et en organisant bien cette industrie, ils pourraient facilement non seulement maintenir leur suprématie, mais encore étendre énormément leur exportation.

« L'organisation doit avoir pour buts principaux d'établir des relations amicales et équitables avec la clientèle et les consommateurs, de protéger l'industrie contre les attaques injustifiées de la part des organisations ouvrières. Dans une certaine mesure, les hauts salaires ont, a dit M. Pleiffer, un bon côté, en ce sens qu'ils augmentent la capacité de l'ouvrier, ce qui est surtout important pour une industrie de cette catégorie, qui produit des articles qui ne sont pas absolument indispensables pour la grande masse. Seulement les exigences exagérées des ouvriers en ce moment lui semblent insupportables pour la majeure partie des fabricants. L'organisation doit viser aussi à encourager la production des matières premières, y compris les plantes aromatiques et les essences chimiques synthétiques. Enfin, on doit envisager la création d'une marque «*Made in America* ». Il faut combattre la légende que les produits de parfumerie et des préparations de toilettes faites en Amérique sont inférieurs aux produits étrangers importés. »

Ces projets sont certainement symptomatiques, mais ils ne peuvent pas encore être exécutés. Nous conserverons encore longtemps le quasi-monopole des matières premières aromatiques, naturelles et artificielles.

Suède.

M. le Ministre de France à Stockholm vient de faire connaître à l'Office national du Commerce extérieur l'existence d'une très importante Société suédoise : La Svenska Importörers A. B. — Société Suédoise d'Importation (The Swedish Importers C°).

Cette Société a l'appui financier de la Mälare Bank.

La Société suédoise d'importation se propose d'introduire, notamment en Suède, des marchandises et produits français et s'intéresserait actuellement à l'achat de *fruits* (*amandes, noix, pruneaux*), *de machines et automobiles, de soies et soieries, de parfumerie et d'articles de Paris.*

Les industriels et négociants français peuvent se mettre directement en rapport avec le directeur de cette Société, dont le siège social est à Stockholm.

En Suisse.

La Suisse inondée de produits allemands réclame des parfums français.

Les statistiques montrent que les Etats-Unis y ont décuplé leur chiffre d'affaires depuis 10 ans. Les affaires de l'Angleterre, de la Belgique même, ont augmenté ; les autres sont tombées de 19,5 à 9,94 %.

Qu'a-t-on fait depuis l'armistice pour rattraper le terrain perdu ?

En Pologne.

Les parfums français, qui manquent, se vendent en ce moment très cher. L'Or de Coty coûte de 150 à 200 marks le flacon. On réclame aussi les autres marques connues : poudre, savons, teintures manquent.

D'après les renseignements fournis par le président de la Société Américano-Polonaise, le royaume de Pologne tel que l'a délimité le Congrès a besoin de 12 millions de kilogs de parfumerie et de savonnerie. A nous d'y pourvoir.

Mexique.

Surtaxe de 15 % sur les marchandises arrivant par colis postaux

Un décret, signé dans les premiers jours de janvier 1919 et dont le texte officiel n'a pas encore paru, a décidé d'augmenter de 15 %, à partir du 15 janvier, les droits de douane sur les marchandises arrivant par colis postaux.

Les Fleurs et les Parfums en Chine.

Mr. Yang Tseu Kia a cité dans cette revue, dans plusieurs études très documentées (1), un grand nombre de plantes aromatiques utilisées en Chine pour l'industrie locale de la parfumerie ; nous croyons utile de compléter ces renseignements en signalant quelques essences chinoises peu eonnues et en indiquant ce que nous savons des ressources végétales aromatiques du sol de l'immense république.

Essence de menthe chinoise. — Cette essenee est obtenue à partir du *Mentha canadensis* L. var. *glabrata*, variété différant de la menthe communément distillée au Japon (*M. canadensis* var. *piperascens* Briquet), par ses feuilles étroites et presque glabres. La quantité distillée à Hong-Kong est eneore faible, mais augmente rapidement du fait de la modernisation des proeédés d'extraction.

Le pourcentage d'éther de l'essence de menthe chinoise atteint 17 %. Les éehantillons examinés sont distinetement supérieurs aux éehantillons japonais (2).

Essence de Patchouli chinoise. — Cette essence extraite du *Microtœna robusta*, abondamment utilisée dans le Sseu-Tchouan (Setchouan), pour la parfumerie, pourrait probablement lutter avec les essences de *Pogostemon*. Nous avons indiqué préeédemment (3) que l'essence de Patchouli de Khassia provenait du *Microtœna cymosa* Prain, cultivé dans tout le sud-est de la Chine, dans le Haut-Tonkin et même encore plus au sud. Ces régions peuvent donc prétendre à fournir le marché en concurrence avec l'Inde anglaise et peut-être même avec Java et Singapour. L'*Hyptis suaveolens* Poir. qui sert à falsifier les feuilles de Patchouli exportées est commun en Chine et donne une essence à odeur de menthe (Bacon) (4).

(1) « Parfumerie Moderne », 1918, p. p. 34, 53, 68.
(2) P. and E. O. R., 1910, p 157.
(3) « Parfumerie Moderne », 1918, p. 151.
(4) Philipp. Journ. Science, 1909, p. 130.

Essence de Neroli chinoise. — Dès 1902, J.-C. Umney a étudié cette essence que son odeur particulière distingue nettement de l'essence française. Elle est obtenue à partir des fleurs du *Citrus triptera* Desf. Elle se distingue surtout par sa densité faible, par son pourcentage très faible en aeétate de linalyle et par la présence de camphène (1). La pamplemousse (*Citrus decumana*) vient d'être étudiée par Zoller qui la recommande eontre la malaria. L'écorce eontient du limonène, du citral, de l'α-pinène, du linalol, du geranial, du eitronellal, des éthers de geranyle et de linalyle.



Sur le Haut Yangtseu

Essence de Blumea. — Connue également sous le nom de eamphre de Ngaï, eette essence est obtenue par distillation du *Blumea balsamifera* DC dans le Kouang-Toung et dans l'île d'Haï-Nan. Jonas (1) a examiné divers éehantillons provenant de distillations effectuées dans l'Inde et les Etats Malais ; mais l'essence ehinoise n'est pas eonnue en Europe. Le bornéol et le eamphre se séparent de eette essenee et eonstituent un produit utilisé dans la thérapeutique ehinoise et dans la préparation de certaines eneres. Ce produit est analogue au camphre de Bornéo (*Dryobalanops aromatica* Gærtn.) et plus éeonomique à produire. La plante pousse en terrains peu riches, on récolte les extémités feuillées et l'on distille à l'aide de moyens primitifs (2).

(1) Le « Citrus triptera » est introduit dans les eultures européennes depuis 1857. C'est une espèce entièrement rustique et qui sert surtout étant très épineuse, à la eonfeetion de haies défensives. Les jeunes fruits sont parfois employés en confiserie comme «chinois ». Le « Citrus triptera » sert également de sujet pour greffer les différentes espèces de citronniers et d'intéressants hybrides, avec l'oranger et le citronnier ont été obtenus ces dernières années aux Etats-Unis, par Swingle, et permettront d'obtenir des oranges et des citrons en des régions bien plus au nord. On a donné à ces hybrides les noms de « eitranges » et de « eitremons ». Un hortieulteur français, M. Bernard, à Montauban, a fait également les mêmes eroisements.

Essence de Perille. — Cette essence, facile à obtenir par la distillation des abondants déehets du *Perilla nankinensis* Dcne, provenant de l'extraction de l'huile de *ye-goma*, a été étudiée dans un précédent numéro (3).

(1) « Bull. Sehimmel », 1909, p. 149.
(2) « Les camphres du Tonkin », J. Lans. Bulletin économique de l'Indo-Chine (1907).
(3) « Parf. Moderne », 1919, p. 20 .

Essence de Gingembre. — On est mal fixé sur l'origine botanique de l'essence de gingembre provenant de Chine. Le gingembre étant très anciennement utilisé dans la pharmacie et dans la cuisine indigène — son emploi comme condiment était recommandé par Confucius — il se peut que l'essence de ce nom provienne bien du *Zingiber officinale* Rosc. Cependant les résultats de l'analyse de nombreux échantillons semblent démontrer que l'essence de gingembre de Chine est obtenue surtout par la distillation de l'*Alpinia Galanga* Willd. L'essence d'*Alpinia Galanga* (en chinois : Chiang) contient 50 % de cinnamate de méthyle, 20 à 30 % de cinéol et de pinène. Le rhizome de cette plante est officinal et fait l'objet d'un commerce assez actif (1).

Essence de Galangal. — L'essence de Galangal présente une odeur vive et camphrée. Elle est obtenue à partir de l'*Alpinia officinarum* Hance cultivé en Chine et au Siam. La distillation du rhizome donne de 0,5 à 3 % d'une essence contenant du cinéol, du pinène, du cadinène, peut-être de l'eugénol et divers composés encore indéterminés.

Essence de bruyère d'Annam. — Cette essence, connue également sous le nom d'essence de bruyère du Tonkin serait obtenue par la distillation d'une euphorbiacée, le *Cathethus fasciculatus* Lour. assez abondante en Chine et en Indo-Chine. Elle présente une odeur analogue au cajeput, contient beaucoup de cinéol et probablement du linalol et du cymène (1).

Au Sseu-tchouan — Cueilleurs de plantes.

Essence d'Elsholtzia. — Asahina et Muyayama (2) ont extrait de l'*Elsholtzia cristata* Willd (en chinois . hsiang-jou), une essence intéressante dans laquelle ils ont pu déterminer une cétone $C^{10} H^{14} O^{2}$ donnant l'acide isovalérianique par oxydation. La formule de la cétone de l'Elsholtzia a été déterminée avec précision par Kariyone (3).

Deux autres plantes appartenant au même genre, *E. Souliei* et *E. Stauntoni* Benth. sont fortement aromatiques et croissent abondamment dans les montagnes chinoises. L'*E. Stauntoni* a été introduit depuis quelques années dans nos jardins et constitue une excellente acquisition par son abondante floraison automnale.

Essence de Curcuma. — Le *Curcuma longa* L. est une zingibéracée cultivée en Chine depuis l'antiquité. Son essence a été étudiée par Luksch (1) qui a déterminé ses constituants, la curcumone (cetone), le turmeol (alcool), le phellandrène, les acides valérique et caproique. Le *C. Zedoaria* Rose, est également très anciennement cultivé dans l'Inde et en Chine pour son rhizome aromatique. Cette espèce fournit par distillation 1,5 % d'une huile essentielle intéressante qui a déjà été étudiée (2).

Les *Kœmpferia Galanga* L. et *K. rotunda* L. possèdent également des rhizomes condimentaires dont les essences ont été examinées en détail (3).

Essence de Lophanthus rugosus. — Utilisée dans leur cuisine par les Chinois de la vallée du Li-choang, ainsi que pour la préparation d'un « encens », cette labiée est extrêmement aromatique. L'essence de *Lophanthus rugosus* Fish. et Mey., obtenue de plantes cultivées en France, a été examinée par Vilmorin et Levallois (4) ; elle est constituée par un mélange de méthylchavicol et de limonène. Elle est surtout préparée dans l'Amérique du Nord ainsi que l'essence de *Lophanthus anisatus* Benth.

Essence de Zanthoxylum. — L'essence de *Zanthoxylum alatum* Roxb. a été étudiée par Umney (5). Elle contient : sabinène gauche, éther diméthylique de la phloracetophénone, aldehyde cuminique. Elle est aussi intéressante que les essences de Z. *piperitum* DC (Poivre du Japon), ou de Z. *acanthopodium* DC que

(1) L'essence de gingembre contient surtout : phellandrène, cineol, citral, bornéol, geraniol, zingiberène (sesquiterpene) et aldéhyde α. decylique

La synthèse de la zingérone a été réalisée industriellement avec 80 % de rendement à partir de la Vanilline, par Hiroshi Nomura (Science reports Tôhoku Imp. Univ., 1918, p. 67-77), ainsi que celle d'un autre principe irritant du gingembre, le shogaol qui est une cétone non saturée phénolique.

(1) Bull. Roure-Bertrand, 1914, avril.
(2) « Arch. der Pharm., 1914, p. 252.
(3) « Journ. Pharm. Soc Japan, 1918, p. 1

(1) Inaug. Dissert, Bâle, 1906.
(2) Bacon. Philippine Journ. of. Sciences, 1910 (5), 261.
(3) Verslag van's Lands Plantentuin. Buitenzorg, 1893, 55, et Essential oil of Kœmpferia Galanga. Akademie van Watenschappen te Amsterdam, mai 1902, 618
(4) Bull. Soc. Chim., 1914, p. 342.
(5) P. and E. O. R., 1912, p. 37.

l'on trouve actuellement dans le commerce. Nous avons signalé l'abondance de ces plantes en Chine et leurs multiples usages locaux (1). Le Z. *Bungei* Planch. «Hwa chiao » (ou Rhôa Tchiao), est le poivre chinois, généralement cultivé, tandis que le Z. *setosum* Hemsl. est le poivre sauvage.

Essence de Pæonia Moutan. — Les fleurs magnifiques du *P. Moutan* Sims sont inodores mais l'écorce des racines est susceptible de fournir une essence concrète dont le principal constituant, le pæonol, étudié par Nagai (2) forme des prismes incolores fusibles a +50° et répond à la formule

$C^6 H^3 (OH) (OCH^3) (COCH^3)$.

Cette plante est cultivée en Chine, depuis la plus haute antiquité, ainsi que le *Pœonia albiflora* Pall. et les horticulteurs chinois en ont obtenu de nombreuses et magnifiques variétés.

On jugera de l'importance de ces plantes dans la civilisation chinoise par le nombre et l'importance des ouvrages qui traitent spécialement de leur culture, tels que « les Huit Livres de Mou-tan » écrits par Gue-Fong-Tchiang sous la dynastie Min, en 1400 environ ; le « Mou-tan Yong Zou Thi » (classification des variétés de P. Moutan), par Yuen-Tchio-ou-Yin, sous la dynastie Song, en l'an 1000 environ ; le « Lo-Yang Mou-Tan Thi » (Traité de la culture du P. Moutan dans le Lo-Yang), par Gao-Yang-Siou ; le « Shoo-You Pou » (Traité de la culture du *P. albiflora*), par Licou-Kong-Fou ; et une douzaine d'autres traités classiques toujours soigneusement étudiés par les horticulteurs (3).

(1) « Parf. Moderne », 1918, p. 69.
(2) Berichte, 1891, 24.2847
(3) Le plus important « traité des plantes médicinales » chinois dont l'importance est égale aux livres de Dioscorides en Occident, a été rédigé d'après des documents en écriture primitive, par Loo-Ssen-Foug sous la dynastie Tchin en 1750. Le traité des Parfums « Shian Pou », auquel on se réfère aujourd'hui, a été écrit par Yé-Ting-Kouei sous la dynastie Song. Enfin, il existe deux traités classiques, le « Khing-Tchong-Soon » et le « Khing-Tchong-Khin » (Etude des choses de la nature depuis les insectes jusqu'aux oiseaux), dont l'un est si vieux que l'on n'en connaît plus l'auteur : et l'autre, bien plus récent, est signé de Tai-Sseu-Koang qui l'écrivit en 760 avant J.-C., sous la dynastie Tchaou (Cette dynastie est célèbre parce qu'elle créa « La Société des Nations », il y a 2700 ans, en pleine féodalité et que son « Grand Conseil Juridique pour le maintien de la Paix » parvint, en effet, à unir tous les peuples de Chine dans le travail et la sagesse pendant.. 70 ans !)

Essence de Thé. — Les feuilles de *Thea sinensis* L. renferment une petite quantité d'essence contenant surtout du salicylate de méthyle, de l'alcool méthylique et un alcool $C^6 H^{12} O$, indéterminé.

Essence d'Asarum Blumei Duch. (Aristolochiées). — Les rhizomes de cette plante constituent les drogues chinoises To-ko et Sai-Sin (ou Si-sîn). On peut en tirer une essence à odeur de sassafras contenant eugenol, safrol et terpènes (1).

L'*Asarum Sieboldi* Miq. figure également dans la pharmacopée chinoise.

L'essence de *Juniperus chinensis* (en chinois : Kuei-po) (2), est très voisine de celle du *J. virginiana* et contient du cédrol et du cédrène.

(1) Asahina. « J. of the Pharm. Soc. of Japan », 1907, p. 361
(2) Kondo. « J. of the Pharm. Soc. of Japan », 1907, p. 236.

L'essence d'*Acorus Calamus* du Japon a été étudiée par Asahina (1), elle peut être produite également en Chine où cette plante est abondante et connue sous les noms de Chang-pu et Yao-fei.

Le *Piper Betle L.* (*Chavica Betle* Miq.) existe aussi dans la Chine méridionale ; la lauracée qui donne le shiu-oil du Japon existe dans le Fou-



Au Palais de Pao-ting — Le miroir d'eau et les lotus.

khien ; le *Chamœcyparis obtusa* Endl. producteur de l'essence de Hinoki se rencontre sur les montagnes de l'Est.

Essence d'Asa-foetida (en chinois : A-Houei). — Diverses espèces de *Ferula* croissent en Chine dans le Nord et l'Est ; la gomme-résine *Asa fœtida* provient en majeure partie de Chine.

Essence de Ginseng. — Les racines de Ginseng constituent une drogue très usitée comme aphrodisiaque dans la médecine chinoise depuis la plus haute antiquité. Elles sont extrêmement recherchées et on leur attribue des propriétés extraordinaires.

Le vrai Ginseng de Corée et de

(1) Apotheker ztg, 1906, 21.

Mandchourie provient d'une araliacée, le *Panax Ginseng* C. A. Mey. et est d'un prix très élevé. Aussi a-t-on introduit en Chine le *Panax quinquefolium* L., d'origine américaine, tandis que les Japonais entreprenaient la culture du vrai *P. Ginseng*. Les racines de différentes plantes sont également employées pour falsifier cette drogue ; parmi celles-ci on peut citer *Angelica polyclada* Franch., *Rehmannia chinensis* Libosch et surtout *Codonopsis Tangshen* Oliv. W. Sakai (1) a extrait, de la racine du Ginseng vrai, une essence dont le principal constituant est un nouveau terpène qu'il a nommé panacène. Le panacène n'intéressera probablement jamais la parfumerie, mais son importance thérapeutique peut s'étendre. Il a une faible action narcotique sur les centres cérébraux, mais stimule la vasomotricité et la respiration.

(1) Tokyo Igakukai, 1917, 31 janvier.

Puisque nous citons là une plante médicinale, ajoutons que la Chine nous fournit : Rhubarbe officinale, provenant des régions thibétaines ; Asa fœtida et Gingembre.

C'est encore de Chine que nous viennent, en partie, le *Curcuma tinctoria* qui fournit le réactif coloré bien connu et dont la racine est aromatique et stimulante ; le *Croton tiglium* L. qui donne une huile thérapeutique acre, révulsive et drastique ; le Kamala ou *Mallotus philippinensis* Mull. tænifuge estimé ; la squine, racine dépurative cultivée dans le Chan-Si, fournie par le *Smilax China* L. et plusieurs espèces voisines, etc...

Beaucoup de produits tirés d'autres espèces, très en faveur dans la pharmacopée chinoise, pourraient également être utilisés ; notamment l'écorce des *Phellodendron chinense* Schneid. et *P. sacchalinense Sarg.* les fruits de l'*Euscaphis japonica*, arbuste très commun au Hupeh ; l'écorce du *Magnolia denudata* var. *purpurascens* Rehd. et Wils. connue sous le nom de « mu-pi » ; celle de l'*Eucommia ulmoides* Oliv. qui fournit une drogue très appréciée par ses propriétés toniques et aphrodisiaques (1), etc., etc...

Jean Gattefossé et A. Meunissier

(*à suivre.*)

(1) Cette espèce avait été recommandée vers 1900, comme une plante pouvant fournir de la gutta-percha. Avantage extrêmement précieux, car l'« Eucommia ulmoides » est un arbre qui peut supporter les froids ordinaires de nos régions, tandis que l'« Isonandra Gutta » Hook qui fournit la gutta vraie est exclusivement tropical et seulement cultivé dans quelques îles de la Sonde. Malheureusement, la gomme très abondante dans toutes les parties de l'Eucommia, s'est montrée, jusqu'ici, sans valeur.

Essence de Perilla Citriodora.

Nous avons longuement étudié le Perille de Nankin et son essence (1). Notre confrère « The Parfumery and Essential Oil Record » a reproduit et commenté notre étude ; nous l'en remercions vivement puisqu'il nous permet de compléter notre documentation par les renseignements suivants :

Perilla Citriodora. Cette espèce de Perille a été découverte il y a quelques années à Takaoyama (province de Tokyo) et étudiée par Kondo et S. Yamaguchi tout récemment (2).

La plante ressemble beaucoup au *P. ocymoides* que nous avons décrit et s'en distingue surtout par l'odeur de lemongrass que dégagent les feuilles froissées. Sèche, cette plante donne à la distillation un rendement de 2 à 3 % en essence contenant 60 % de citral.

L'essence débarrassée du citral par le bisulfite de soude est levogyre. La fraction à bas point d'ébullition (distillation sous pression réduite) donne un nouveau constituant, le *perillene* $C^{10}H^{14}O$. C'est un liquide incolore, odorant, qui brunit à la longue.

Poids spécifique $\frac{20}{4}$	0,9017
Pt ébullition	186°C.
Rot. opt.	0°
n^D 21°	1,47053

En solution dans l'acide acétique en présence de quelques gouttes d'acide sulfurique concentré, ce corps donne une vive couleur rouge cerise. Dans l'anhydride acétique, la couleur obtenue, d'abord pourpre noir, passe ensuite au vert sombre.

Le Perillène ne possède pas les fonctions aldehyde, cétone, alcool ni le groupe CH^3; c'est probablement un terpène. Il donne des dérivés analogues aux corps obtenus par Asahina à partir de l'essence d'*Elsholtzia*.

Les portions de l'essence de *P. Citriodora* bouillant à haute température contiennent un sesquiterpène présentant les constantes suivantes :

Poids spécifique $\frac{14}{4}$	0,9088
Pt ébullition	251°C.
Rot. opt.	—4,36
n^D 21°	1,50176

L'étude de cette essence montre bien que tous les genres de Labiées sont susceptibles de fournir des dérivés intéressants.

J. G.

(1) *P. M.* 1919, p. 20-21.
(2) *Yakugakuzasshi* 1919, (446) 263.

A nuestros Lectores.

No dudamos de que nuestros lectores hayan notado el esmero que preside á la publicación de la *Parfumerie Moderne*.

A pesar de muchas dificultades, siempre hemos hecho lo imposible para dar á la edición española la importancia que merece. Hasta hoy nos hemos concretado en traducir el artículo de nuestra colaboradora *Floriane*, por ser de interés general.

Amigos lectores decidnos si, entre los demás artículos publicados en Francés en las columnas de la *Parfumerie Moderne* hubiera otros que os conviniese que tradujéramos en Español.

Con el mayor placer os daremos inmediatamente satisfacción.

El Almizcle Artificial en Perfumeria.

El almizcle artificial cuya preparación ha sido descrita en la « *Parfumerie Moderne* » es un cuerpo de los más indispensables á la Perfumería y á la Jabonería. Tiene, en efecto el gran mérito de rendir tenaces los perfumes alcohólicos sin denaturar senciblemente su olor.

Lo que se le ha más reprochado, durante muchos años es su poca solubilidad, en el alcohol concentrado (3 gramos, poco más ó menos en un litro de alcohol 93o); pero la tècnica moderna que preconizamos desde hace mucho tiempo y que consiste á *terminar* completamente las mezclas esenciales antes de disolverlas en el alcohol, puso término á dicho inconveniente.

En todas las preparaciones absolutas de aceites esenciales, brutas, rectificadas (ó de preferencia deterpenadas) de perfumes artificiales ó de síntesis, de esencias absolutas líquidas de flores, el almizcle artificial se disuelve en proporciones bastante considerables para producir el efecto deseado.

Es asi por ejemplo, que si se toma 1 kilo de esencia deterpenada para agua de Colonia ó para aguas de tocador, lo que basta para 300 litros de producto terminado, es facil añadir á dicho kilo de esencia soluble 100 gr. de almizcle artificial

Al disolver estos 1100 gramos de producto en un hectólitro de alcohol se obtiene una agua de tocador que contiene 3 gramos de esencia y 3 decígramos de almizcle artificial. A 60o la solución es límpida sin filtración y no deja caer poso de cristales.

Si se emplea 150 gramos de almizcle xylène, el alcohol es muy rapida y enteramente saturado y á menudo finas agujas sedosas nadan en invierno el líquido. Pero la solución no enturbia nunca.

Es por que se prefiere el almizcle, á las infusiones de resina que, a tan debiles grados enturbian la solución de una manera persistente.

Asi es que si se quiere hacer una loción à 40 ó 30o es preciso dar la preferencia á los almizcles cris-

Le Musc artificiel en Parfumerie.

Le musc artificiel dont la *Parfumerie Moderne* a décrit en détail la préparation, est un des corps les plus nécessaires à la Parfumerie et à la savonnerie. Il a en effet le grand mérite de rendre tenaces les parfums alcooliques sans en dénaturer sensiblement l'odeur.

Le grand reproche qu'on lui a adressé pendant de longues années est sa faible solubilite dans l'alcool fort (environ 3 grammes dans un litre d'alcool 93o), mais la technique moderne que nous préconisons depuis longtemps, et qui consiste *à finir* complètement les mélanges essentiels avant de les dissoudre dans l'alcool a mis fin à ce désagrément.

Dans toutes les préparations absolues d'huiles essentielles, brutes, rectifiées (ou de préférence déterpénées), de parfums artificiels ou de synthèse, d'essences absolues liquides de fleurs, le musc artificiel se dissout dans des proportions très largement suffisantes pour produire l'effet désiré.

C'est ainsi par exemple que si l'on prend 1 kilog. d'essence déterpénée pour eau de Cologne ou pour eau de toilette, suffisant pour 300 litres de produit fini, il est facile d'ajouter à ce kilog. d'essence soluble 100 gr. de musc artificiel. Si la dissolution ne se fait pas à froid, en quelques jours, elle se produit toujours au bain marie dans un délai de quelques minutes.

On obtient donc, en dissolvant ces 1.100 gr. de produit dans un hectolitre d'alcool une eau de toilette contenant 3 grammes d'essence (1) et 3 décigrammes de musc par litre. A 60o la dissolution est limpide sans filtrage et ne laisse pas déposer de cristaux.

Si on emploie 150 grammes de musc xylène, la saturation de l'alcool 60o est rapidement atteinte et de très fines aiguilles soyeuses flottent quelquefois dans le liquide

(1) L'essence déterpénée étant environ sept fois concentrée, cette dose correspond à 21 grammes d'essences brutes, ce qui est plus que suffisant pour donner un excellent parfum.

Artificial Musk in Perfumery.

Artificial musk, the manufacture of which has been minutely described in the columns of the « *Parfumerie Moderne* » is amongst the bodies most necessary to both perfumery and soap trades. It enjoys, in effect, the great merit of giving a lasting perfume to alcoholic compositions without altering their odour.

For a good many years it has been objected that it was not easily soluble in strong alcohol (some 3 grs in one liter of alcohol at 93o) but the modern method that we have been always advocating and which consists in *finishing* entirety the essential mixtures before dissolving them in alcohol, put an end to that inconvenience.

In all the absolute preparation of essential oils either raw of rectified (or preferably terpeneless) of artificial or Synthetic perfumes, of liquid absolute essences of flowers, the artificial musk dissolves in sufficient proportions to give the desired effect.

If you take, for example 1 kilog. of terpeneless essence for water of Cologne, or toilet water, what does for 300 litres of manufactured product it is easy to add to this kilo of soluble essence 100 grs of artificial musk. The solution being not termined at the end of a few days by the cold process, you can obtain it in a few minutes delay by heating in a warm water-bath.

By dissolving those 1100 grammes of product in one hectolitre of alcohol, you obtain a toilet water containing 3 grammes of essence and 3 decigrammes of musk per litre. A 60o the solution is limpid without filtering and does not give any cristal deposit.

If one uses 150 grammes of xylene musk the saturation of the alcohol at 60o is rapidly attained and, in cold weather, thin silky needles are sometimes to be seen floating in the liquid. But the solution never grows turbid.

This is the reason why musk is preferred to infusions of resines which make the liquid turbid.

talizados, no siendo los demás fijadores siempre satisfactorios. Se les reemplaza, á veces, por extractos concentrados en el vacío (Almizcle, Civette Castoreum) que son solubles mismo en el agua ; pero el empleo de aquellos fijadores especiales, que se impone en la preparación de perfumes hasta 25º, es menos cconómico que el empleo del almizcle cristalizado. Las mismas indicaciones conciernen los extractos con olores de flores para el pañuelo. Sin embargo, el empleo del almizcle xylène en proporciones importantes, en todas las preparaciones, les comunica cierta uniformidad que conviene evitar.

Es por lo cual se emplean á menudo los otros almizcles de síntesis, tales como el *muscambrette* ó el *formidol* de olores más finos. Pero estos productos siendo mucho más concentrados que el almizcle xylene del commercio es preciso el restriñir su empleo. Se, necesita, poca más ó menos, 5 veces menos de *formidol* que de almizcle xylene y 20 veces menos de muscambrette. Por otra parte se debe tener en cuenta, en la composición, el olor especial de estos últimos fijadores.

Los *almizcles ambrette* ó *formidol* no son fijadores neutros ó casi neutros como el benjuí, la almáciga, la mirra; son fijadores activos comparables al vetyvert, al pachuli los cuales unen, á sus calidades de tenacidad, un olor *sui generis* muy notable.

Los métodos que encomendamos suprimen por consiguiente, el empleo del *benzoato de benzyl* como disolvente del almizcle ; á pesar de eso se puede indicar la formula siquiente á los preparadores que tienen sus costumbres. Almizcle líquido :

Benzylbenzoate..	850 grammes
Almizcle	150 —

calentar al baño de maria para obtener una solución límpida.

Además de este empleo, el almizcle era, antes de la guerra (costaba entonces dicho cuerpo 15 frs el kilo), la base de preparaciones muy especiales : se fabricaba con ello especies de lápices ó de pastillas perfumadas cuyo olor estaba cambiado por adición de otro cuerpo oloroso ; se empleaba también en par temps froids. Mais il ne se produit jamais aucun trouble.

C'est pourquoi le musc est préféré aux infusions de résines qui, à ces faibles degrés produisent un louche très persistant et qui résiste même à des filtrations énergiques.

A plus forte raison si la lotion doit être faite à 40 ou 30º, il faut donner la préférence à ces muscs cristallisés, les autres fixateurs ne donnant pas toujours satisfaction. On les remplace quelquefois par les extraits concentrés au vide de Musc, Civette, Castoréum, dégraissés qui sont solubles même dans l'eau ; mais l'emploi de ces fixateurs spéciaux, qui s'impose lorsqu'on prépare des parfums à 25º et au-dessous, est moins économique que l'emploi du musc cristallisé.

Les mêmes indications valent pour les extraits aux fleurs pour le mouchoir. Cependant, l'emploi constant, dans de larges proportions du musc xylene dans toutes les préparations leur donne une sorte d'uniformité qu'il convient d'éviter.

C'est pourquoi on utilise assez souvent les autres muscs de synthèse, tel que le musc ambrette ou le Formidol, qui ont des odeurs plus fines. Mais ces produits étant beaucoup plus concentrés que le musc xylène du commerce, il faut éviter d'en employer autant. Il faut en moyenne cinq fois moins de formidol que de musc xylène et vingt fois moins de musc ambrette. D'autre par l'odeur spéciale de ces derniers fixateurs demande qu'il en soit tenu compte dans la composition.

Les muscs ambrette ou formidol ne sont pas des fixateurs neutres ou presque neutres, comme le benjoin, le mastic, la myrrhe, ce sont des fixatifs actifs comparables au vétyvert, au patchouli qui, à leurs qualités de tenacité joignent une odeur *sui generis* très remarquable.

Les méthodes que nous préconisons suppriment donc l'emploi du Benzoate de Benzyle comme dissolvant du musc, mais, néanmoins pour les préparateurs qui ont leurs habitudes. on peut indiquer la formule suivante de Musc liquide :

Benzylbenzoate....	850 grammes
Mus	150 —

chauffer au bain marie pour obtenir une solution limpide.

So, it is clear that if the lotion is to be made with an alcohol at 30 or 40º, preference should be given to these crystallized musks, other fixers not being always satisfactory. You may sometimes replace them by extract of musk, civette, castoréum concentrated in vacuum and which are soluble even in water; but these special fixers, the use of which is imposed in the manufacture of perfumes up to 25º, are less economical than crystallized musk.

The same notes apply to floral extracts. Nevertheless the constant use of large proportion of xylene musk in all these preparations gives them a uniformity of perfume which it is better to avoid.

That is why some other synthetic musks are often employed such as *muscambrette* or *formidol* which give a more delicate odour. But these products being much more concentrated than the commercial xylene musk, less of those bodies should be employed. 5 times less formidol and 20 times less muscambrette than xylene musk is necessary. On the other hand the special odour of the former fixers should be taken into account.

Ambrette musk or formidol are not quite neutral, as benzoin, mastic, myrrh ; they are active fixers comparable to vetyvert or to patchouly which aid to their lasting properties a special odour of their own.

The methods we advocate suppress the use of Benzoate of Benzyle as musk dissolvant, but nevertheless we give the following formula to assistants who have their own methods. Liquid musk.

Benzylbenzoate ...	850 grammes
Musk	150 —

Heat in a warm bath to obtain a limpid solution.

Beside this use musk was, before the war, when it costed scarcely 15 frs a kilo, the foundation of special preparation ; by melting it, cakes and sticks of perfume were made, the odour of which could be changed by the addition of some other oderiferous body. It was used in the manufacture of *smoke cones*, *Bruges ribbons*, *Armenian paper*. It was also greatly used in the manufacture of soaps.

la fabricación de los conos humeantes, papeles de Armenia. Se ustaba mucho en los jabones; se le sustituye ahora el almizcle artificial líquido que tiene, poco más ó menos, la misma composición y la misma potencia pero que no es cristalizable.

Como todos los perfumes cristalizables, que son muy caros actualmente, el almizcle se adultera muy á menudo; aconsejamos velar sobre su punto de fusión, asi como él de todos dos demás perfumes cristalizados : se evitarán falsificaciones que perjudican frecuentemente á las preparaciones.

Por fin, señalemos que no se debe abusar del almizcle en las preparaciones con olor de violeta; estos dos perfumes son incompatibles y se combaten sin provecho para el perfumista.

FLORIANE

En dehors de cet emploi, le musc était, avant guerre, à l'époque ou il coûtait à peine 15 francs le kilog., la base de préparations très spéciales : par fusion, on en faisait des sortes de crayons ou de pastilles parfumées dont on changeait un peu l'odeur par addition d'un autre corps odorant : il rentrait aussi dans la préparation des cones fumants, rubans de Bruges, papiers d'Arménie. Son usage dans les savons atteignait une grande ampleur, on lui substitue maintenant le Musc artificiel liquide, qui a à peu près la même composition et la même puissance, mais qui n'est pas cristallisable.

Comme tous les parfums cristallisés, actuellement très chers, le musc est l'objet de nombreuses falsifications, nous conseillons de surveiller avec attention son point de fusion, comme celui de tous les autres parfums cristallisés : on évitera des falsifications souvent très préjudiciables aux préparations et en tous cas très couteuses pour l'employeur.

Signalons pour terminer qu'il ne faut pas abuser du musc dans les préparations de la gamme des violettes : ces deux odeurs sont incompatibles et se combattent sans profit pour le parfumeur.

FLORIANE.

Now, artificial liquid musk is substituted; this has about the same composition and the same strenght but cannot be crystallized.

As all the crystallized perfumes, now very Expensive, musk is the object of numerous falsifications; we advise employers of this product to carefully survey its melting point : prejudicial and expensive adulterations should be avoided.

In concluding we would like to point out that the use of musk in the preparation of violet scents should not be abused; these two odours are incompatible and oppose one another.

FLORIANE.

Vient de Paraître :

Essais sur les propriétés bactéricides de quelques Huiles essentielles. — 1 volume, 3 francs, par le Dr Bonnaure. Edition *Farmacia* : 14, rue de la Charité, ou à la Bibliothèque de la *Parfumerie Moderne*, 19, rue Camille, Lyon.

Le Dr Fernand Bonnaure vient de doter l'industrie des Huiles essentielles d'un travail remarquable.

A l'heure où les essences brutes ou déterpénées sont essayées dans les formations sanitaires militaires, où des recherches de la plus haute importance sont commencées sur l'extension possible de leur emploi dans la grande et dans la petite chirurgie et dans la lutte contre tous les micro-organismes, il fallait apporter au corps médical des certitudes absolues quant à la valeur antiseptique des huiles essentielles.

Les essais du Dr Bonnaure sont absolument concluants. Il en résulte (et le fait surprendra bien des praticiens qui n'ont pas suivi tous les travaux de ces dernières années sur ce sujet) que dans les cas spécialement étudiés, l'acide phénique reste impuissant, l'eucalyptol est faible, alors que l'essence de lavande, l'essence de romarin et le Salvol (ce dernier né parmi les corps aromatiques), sont d'une activité remarquable.

Tout médecin soucieux d'appliquer les méthodes modernes d'antiseptie par les essences, si goûtées de la clientèle, tout pharmacien qui doit être apte à choisir les produits les plus efficaces, tout parfumeur, tout hygiéniste doit lire attentivement cet ouvrage qui marque une date et une nouvelle orientation de la Médecine.

***

"Guides de l'Opinion", en France pendant la Guerre 1914-1918, par A. DE CHAMBURE ; l'auteur qui s'est déjà spécialement occupé des questions de Presse, y portraicture un certain nombre de journalistes. C'est une étude impartiale des principaux *leaders* des quotidiens de Paris, en même temps qu'un hommage aux écrivains qui n'ont jamais désespéré de la Victoire finale. Cet ouvrage est dédié à la Presse française.

Propriétés Bactéricides de quelques Huiles Essentielles.

M. le Dr Fernand Bonnaure vient de publier un très intéressant travail qui touche de très près à notre programme et dont nous nous faisons un plaisir de résumer les principales conclusions.

Nous conseillons d'ailleurs vivement à nos lecteurs d'acquérir cet ouvrage qui est indispensable à leur bibliothèque technique en ce qu'il consacre la valeur thérapeutique et antiseptique de la plupart des huiles essentielles françaises que nous défendons avec énergie contre l'invasion des produits exotiques.

A beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe : aussi bien les drogues exotiques sont-elles prônées de préférence aux plantes de notre sol, qui, cependant, à l'essai, se montrent bien plus puissantes et bien plus actives.

Notre Comité National des plantes médicinales pourra prendre note de cette nouvelle étude et proclamer hautement que la France peut, sans dommage, diminuer ses importations en plantes étrangères et accentuer ses propres cultures.

Voici d'ailleurs les tableaux des expériences réalisées par le Dr Bonnaure :

On constate avec surprise l'impuissance remarquable, la quasi faillite de l'Eucalyptol : il est vrai que depuis longtemps l'Université de Sydney avait signalé que seule l'essence d'Eucalyptus est vraiment active et que sa puissance réside surtout dans sa teneur en Aromadendrène, dont le pouvoir d'ozonisation de l'air est extrêmement intense.

En revanche, l'essence de lavande déterpénée, l'essence de romarin et le Salvol détruisent le staphylocoque dès la première demi-heure de contact.

La seconde série d'expériences donne les mêmes résultats, quoique le mode d'expérimentation ait été différent : alors que dans la première série les tests ont été imprégnés d'essence puis cultivés en bouillon, dans la seconde série, les tests ont été imprégnés de culture puis traités par les essences.

La troisième série d'expériences est beaucoup plus intéressante puisqu'elle porte sur l'action des vapeurs d'huiles essentielles : elle permet de conclure à l'activité des corps odorants sur les microbes cachés dans l'intérieur des sacs pulmonaires et conduira certainement, comme nous l'avons déjà plusieurs fois écrit, à la cure de toutes les maladies des voies respiratoires, y compris la tuberculose pulmonaire. Nous remarquons avec plaisir que l'auteur a négligé les corps tels que les Phénols (thymol, carvacrol, eugénol, etc.) dont la causticité est trop grande et qui pourraient être dangereux à l'emploi aussi bien que la créosote elle-même.

Nous donnons ci-contre les tableaux qui résument cette série :

Expérience I

Action de contact sur des tests imprégnés de cultures de staphylocoques en bouillon

	Lavande Châteauneuf	Lavande déterpénée	Géraniol	Eucalyptol	Terpinéol	Romarin déterpéné	Salvol 100 o/o	Lavande Standard	Terpènes de lavande	Formol 1 o/o	Témoin Nil
5 minutes	+[1]	+	+	+	+	+	+	+	+	—[2]	+
10 —	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+
15 —	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+
30 —	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	+
60 —	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
2 heures	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
3 —	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
4 —	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
6 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+

[1] + indique que le test culture a poussé.
[2] — indique que le test culture est resté stérile.

Expérience II

Action de contact des essences sur des tests imprégnés d'émulsion de staphylocoques en eau physiologique stérile

	Lavande Châteauneuf	Lavande déterpénée	Géraniol	Eucalyptol	Terpinéol	Romarin déterpéné	Salvol 100 o/o	Lavande Standard	Terpènes de lavande	Formol 1 o/o	Témoin Nil
5 minutes	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+
10 —	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+
15 —	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+
30		—	+	+	+	—	—	—		—	+
60 —	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
2 heures	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
3 —	—	—	—	+	—	—	—		—	—	+
4 —	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+
6 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+

Expérience III

Action des vapeurs d'essences sur des tests imprégnés de cultures staphylocoques

	Lavande Châteauneuf	Lavande déterpénée	Géraniol	Eucalyptol	Terpinéol	Romarin déterpéné	Salvol 100 %	Lavande Standard	Terpènes de lavande	Formol 1 %	Acide phénique pur	Témoin Nil
15 minutes	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
30 —	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+	+
60 —	+	+	+	+	+	culture grêle	+	+	+	—	+	+
2 heures	+	+	+	+	+	culture grêle	+	+	+	—	+	+
5 —	+	+	+	+	+	—	culture grêle	—	—	—	+	+
8 —	+	+	+	+	+	—	—	—		—	+	+

L'acide phénique pur est resté sans action.

Sans aucun doute, nous sommes obligés de constater que la rapidité d'action est moins grande que dans les deux premières séries ; mais, dans le cas d'inhalations de vapeurs portées par l'eau à l'ébullition, il ne s'agit pas toujours de l'action de vapeurs pures et sèches, mais aussi d'une légère action de présence qui perpétue l'action de l'inhalation. Ce cas ne se présente que lorsque les dites vapeurs sont répandues dans une atmosphère confinée : l'action de contact peut alors aisément durer plus de 8 heures, ne serait ce que pendant le sommeil.

Conclusion. — Les huiles essentielles sont trop souvent négligées : le Salvol, mélange que nous avons étudié et mis dans le commerce, est un des produits les plus actifs et les plus énergiques, grâce à la multiplicité de ses formes d'application.

L'emploi des antiseptiques aromatiques doit se multiplier, et les parfumeurs eux-mêmes, dans l'intérêt de leur clientèle et de l'hygiène publique, doivent augmenter les doses d'essences employées dans leurs compositions.

Les essais du Dr Marchand, à un autre point de vue (il ne considère que l'action sur les plaies vénériennes), ont une autre importance pratique ; mais il était nécessaire, au moment où de nombreuses expériences se font, dans les hôpitaux militaires et civils, à notre instigation, que la théorie que nous soutenons soit une fois de plus confirmée.

R.-M. Gattefossé.

(1) 1 volume, 3 fr. Edition Farmacia, chez P. Argence, 14, rue de la Charité, Lyon, ou à la Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon.

Les " Echos de l'Exportation ".

Nous apprenons avec plaisir la réapparition des « Echos de l'Exportation », journal d'informations pour le commerce et l'industrie, 4, rue Martel, Paris.

« Les Echos de l'Exportation », fondés en 1908, avaient interrompu leur publication le 2 août 1914, par suite de la mobilisation de leurs directeurs. Ils reparaissent tous les vendredis à partir du 9 mai.

Les Parfums en Russie.

Il ne faut pas croire que le bolchevisme a banni de Pétrograd tout commerce de luxe.

Les parfums sont les plus recherchés dans la capitale russe et beaucoup de femmes, riches naguère, aujourd'hui vendeuses de bonbons ou de fruits, emploient souvent la recette de plusieurs jours à l'achat d'un flacon. Les essences qui viennent de Paris se font rares et sont très demandées.

Des Films Parfumés.

Encore une nouveauté.

Il s'agit d'un petit film qui nous fait voir quelques scènes amusantes de la vie d'une élégante.

Ce film montre aux spectateurs des toilettes superbes (réclame d'un grand couturier) et leur démontre quelques secrets de toilette d'une mondaine (réclame d'une maison de parfumerie).

Mais le véritable clou de ce film est qu'au fur et à mesure que la dame se sert, sur l'écran, d'un article de toilette, une main invisible répand dans la salle le parfum de ces articles et permet ainsi au public de suivre avec les yeux et par l'odorat les « secrets d'un cabinet de toilette ». (*L'Ecran*).

D'autre part, une publicité cinématographique pour la parfumerie commence à se répandre dans plusieurs établissements et paraît devoir donner des résultats.

La Vie chère.

Une acheteuse nu-tête et modestement vêtue s'adresse à un employé du comptoir de parfumerie dans un grand magasin.

— J'veux des savons qui sentent fort, dit-elle ; parce que quand y sentent pas fort, c'est des savons bon marché.

Le commis lui en offre plusieurs variétés qu'elle porte à son nez, mais refuse.

Avisant soudain une boîte qui contient trois minuscules « pains » teintés de rose, elle la flaire et s'écrie :

— V'là mon affaire !

Le vendeur, croyant bien faire, lui insinue que ces savons sont chers. Ils valent onze francs cinquante la boîte.

— Le prix, quoi que ça peut me faire ? dit la femme... J'ai donc l'air de quelqu'un qui ne peut pas payer ? Mettez-moi-z-en trois boîtes.

Et elle s'en va avec neuf savons pour trente-quatre francs cinquante.

Taylorisation de la Parfumerie.

Un Filtre centrifuge.

Nous avons récemment entretenu nos lecteurs de la taylorisation de la Parfumerie. Nous sommes heureux de leur faire connaître un nouveau filtre centrifuge, le *Filtre Centrifuge « Hignette »*. Cet appareil très intéressant pour les parfumeurs a donné des résultats remarquables dans la purification si difficile des huiles de première pression. En voici la description sommaire :

1° Description de l'Appareil

Il se compose, en principe, des éléments suivants :

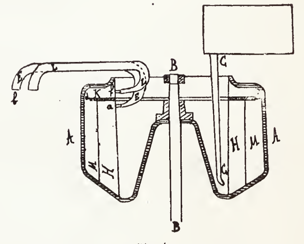


Fig. 1

D'abord un bol AA (*voir fig.* 1); ce bol est du même genre que celui des turbines ordinaires, mais au lieu que les parois A du bol soient percées de trous comme dans ces dernières turbines, ces parois sont pleines.

Le bol peut tourner à une très grande vitesse (2.700 tours à la minute) autour de l'axe BB. Le liquide arrive par un tuyau CC. Aussitôt que le liquide arrive dans le bol par ce tuyau, en raison de la force centrifuge que produit la rotation du bol, il est entraîné vers la paroi.

Il faut remarquer que le bol (*voir fig.* 2) est muni de cloisons ou volets D,D,D, qui sont destinés à entraîner le liquide pendant cette rotation.

En effet, si on ne prenait pas cette précaution, le bol tournerait, mais le liquide ne le suivrait pas dans son mouvement si rapide.

Nous disons donc que sous l'influence de la force centrifuge, le liquide vient se masser contre la paroi AA du bol.

Il est soumis à une pression très forte, produite par la rotation, et par suite de cette pression l'huile se sépare très facilement des eaux de végétation, dites margines.

Cette séparation est longue quand on la laisse s'opérer naturellement, par suite de la différence de densité des deux liquides, et sous la seule influence de la pesanteur ; mais la force qui agit, dans le cas de la turbine, est considérablement plus puissante que celle qui opère dans le cas de la séparation par pesanteur. La séparation est donc, pour ainsi dire, instantanée.

Il se forme deux couches bien distinctes, une couche d'huile H, qui est la couche de moindre densité et qui se trouve la plus rapprochée de l'axe de rotation BB, et une couche M d'eaux de végétations et boues (margines) qui vient contre la paroi du bol.

Pour séparer l'huile des margines voici comment on procède : On prend une buse recourbée : c'est un tuyau E terminé par un bec plus étroit au point (*a*). Sous l'influence de la rotation le liquide pénètre dans cette ouverture (*a*) du tuyau, et, par suite de la vitesse acquise,

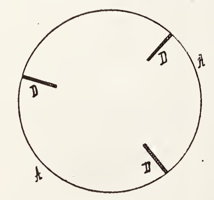


Fig. 2

il y continue son chemin ; il est recueilli en (*b*) d'une façon continue dans un bassin quelconque et à l'état de pureté absolue. Ce bec (*a*) de la buse ne doit qu'affleurer le liquide, sans quoi celui-ci serait troublé, projeté, etc., etc.

On ne peut pas recueillir de la même façon, c'est-à-dire par un deuxième bec qui entrerait dans la couche des margines M, les dites margines, car ce bec et une partie de la buse devrait passer à travers la couche d'huile H et tout serait bouleversé dans l'équilibre des liquides.

Pour arriver à recueillir les margines, on se sert alors d'un artifice :

A la partie supérieure du bol et horizontalement, se trouve un diaphragme, c'est-à-dire une séparation horizontale faite de la façon suivante (*voir fig.* 3); le diaphragme a la forme d'un anneau plat.

Nous représentons par des hachures la partie plate I ; entre le bord extérieur C de ce diaphragme et la partie intérieure A du bol de la turbine il y a un certain espace vide (*d*).

Voici alors ce qui se passe :

Au fur et à mesure que le liquide arrive par le tuyau CC, la couche des margines M passe par le vide (*d*) (qui existe entre le diaphragme et la paroi pleine du bol) et vient au-dessus de ce diaphragme en K. Alors là, rien n'empêche de mettre

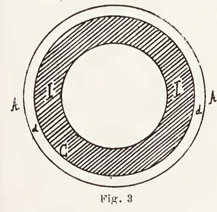


Fig. 3

une deuxième buse LL, dont le bec (*f*) affleure la couche des margines, de même que le bec (*a*) de la première buse affleure celle des huiles et les margines s'écoulent de la même façon que les huiles,, d'une façon continue.

Quand les matières boueuses qui accompagnent les margines deviennent trop abondantes, on peut les faire sortir en arrêtant momentanément l'alimentation et en reculant le bec (*f*) de la buse, de manière qu'il vienne le plus près possible de la paroi du bol, ainsi que l'indique le pointillé de notre figure 4.

Remarque. — Pour que le liquide arrive bien homogène dans la turbine par le tuyau CC, on a l'habitude de mettre au-dessus de ce tuyau un bassin dans lequel se trouve une hélice qui tourne assez lentement et qui remue le liquide de manière à ce que l'huile, les margines et les boues se trouvent uniformément réparties dans toute la masse.

Dans l'industrie de la Parfumerie et celle des Produits pharmaceutiques, le filtre centrifuge donne d'excellents résultats puisqu'il permet de précipiter très rapidement les produits insolubles et de tirer d'une façon continue des liquides absolument clairs.

Parmi les machines intéressant notre industrie, celle-ci nous paraît remarquable.

Distinction.

Nomination à la Légion d'honneur.

Nous avons appris avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Laurent-Vibert, le distingué directeur de la Maison Vibert, de Lyon (Pétrole Hahn).

Mobilisé comme sous-lieutenant au 22e de ligne, blessé trois fois, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Croix de guerre pour sa bravoure, M. Laurent-Vibert fit ensuite la campagne d'Orient.

Appelé ensuite au Ministère de la Marine marchande, il s'est signalé particulièrement pendant la Conférence de la paix, comme l'indique l'élogieuse citation de l'*Officiel*.

Toutes nos félicitations les plus sincères au distingué Chevalier, qui, soit dans sa carrière universitaire, à la tête de son affaire industrielle, ou de sa compagnie, a su, par sa bonne grâce et son aménité se faire de très nombreux amis.

Le Marché Anglais.

London, 11 septembre 1919.

Avec la fin des vacances, nous entrons dans la période active qui précède les affaires de Christmas, et les conditions actuelles du marché ne sont pas précisément pour encourager les Parfumeurs et Savonniers à ajourner le plus possible leurs achats. A part les produits benzyliques qui sont un peu meilleur marché, le benzoate et l'acétate valant environ 42 francs, et l'essence de rose qui est en baisse, sans doute parce que quelques lots d'essence bulgare sont annoncés comme étant en cours de route, le marché est en hausse pour un grand nombre d'essences : le bois de rose femelle vaut environ 95 francs, mais l'essence de linaloë est à peu près introuvable. Le Cananga est remonté aux environs de 92 francs, le Géranium Bourbon atteint 106 et le Géranium africain se traite à 150 francs. La lavande française vaut aussi dans les 150 francs, et certains acheteurs semblent anxieux de se couvrir le plus tôt possible pour la campagne 1919-1920 ; l'aspic, en sympathie, a atteint 50 francs. Le lemongrass est également plus ferme, de même du reste que l'essence de citron, l'orange douce, plus demandée, est offerte à 45 francs ; le palmarosa est également en hausse aux environs de 60 francs.

En synthétiques, le salicylate d'amyle est monté dernièrement à 30 francs, l'aldéhyde benzoïque est en hausse, la coumarine à 180, l'héliotropine à 80. L'anthranilate de méthyle se traite dans les 230 fr., le musc xylol atteint le même prix, enfin le terpinéol est un peu plus cher à parité de 15 francs.

M. Faucon.

Communication du Syndicat Régional de la Parfumerie.

Le Syndicat régional de la Parfumerie nous communique les deux lettres suivantes, adressées par lui au Ministre du Commerce, au sujet des tarifs douaniers d'après guerre ainsi que du Dépôt International des marques de fabrique.

Nous les publions volontiers, les idées qu'elles contiennent nous paraissant intéressantes et de nature à porter leurs fruits... si M. le Ministre veut bien, de tout son pouvoir, les faire prévaloir auprès de qui de droit :

Lyon, le 23 juin 1919.

Monsieur le Ministre du Commerce,
100, rue de Grenelle, Paris.

Monsieur le Ministre,

Sachant tout l'intérêt que vous portez au développement du Commerce Français à l'Etranger, je me permets d'attirer votre particulière attention sur les conditions dans lesquelles pourra, après la conclusion de la Paix, se développer dans tous les Pays du monde le Commerce de la Parfumerie française.

Ce développement étant fonction des conditions douanières qui seront faites à notre industrie dans les différents pays du monde, je crois du devoir de notre Syndicat de vous signaler, Monsieur le Ministre, puisque le Gouvernement vous a confié les fonctions de Délégué français à la Commission économique de la Conférence de la Paix, les desiderata de notre Industrie.

Le point essentiel est que nous obtenions, dans tous les cas et dans tous les pays du monde, une *taxation ad valorem*. En effet, si la Parfumerie française, dont vous connaissez la réputation dans le monde entier, n'a pas eu dans certains pays, tels que les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et l'Europe orientale, l'extension à laquelle la qualité de sa fabrication lui donnait droit, c'est que la base du tarif douanier, dans ces divers Etas, était la taxation spécifique dont le caractère prohibitif n'apparaissait pas au premier abord.

C'est ainsi que pour la Parfumerie dite classique (eau de Cologne, eaux dentifrices, etc...) les tarifs dans les pays cités ci-dessus aboutissaient à taxer la Parfumerie :

En Roumanie, de 120 à 150 % du prix de vente ;
En Serbie, de 300 à 400 % ;
En Grèce, de 195 % ;
En Bulgarie, de 600 % ;
Aux Etats-Unis, de 110 %.

Ce sont là des tarifs véritablement prohibitifs et qui ne sauraient subsister après la guerre entre les Etats devant entretenir entre eux des relations amicales.

Nous croyons devoir vous signaler que l'adoption d'un régime fixant de 10 à 30 % *ad valorem* les droits de douane sur l'importation des produits de parfumerie donnerait toute satisfaction aux Industriels de notre branche et permettrait un accroissement considérable de la vente à l'exportation d'articles de parfumerie. Cet accroissement contribuera non seulement à amener dans notre pays de l'argent neuf, mais aussi à répandre à l'étranger le goût des produits français.

Je me tiens à votre entière disposition au cas où il vous serait agréable d'avoir sur la question des données plus détaillées, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Président,

Laurent-Vibert.

Lyon, le 23 juin 1919.

Monsieur le Ministre du Commerce,
100, rue de Grenelle, Paris.

Monsieur le Ministre,

En vue des négociations qui s'ouvriront prochainement entre les Alliés et les Neutres à la Commission économique de la Conférence de la Paix, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la question suivante :

Vous savez à quel point l'Industrie française, et particulièrement celle de la Parfumerie, est intéressée par la sauvegarde stricte des droits des Fabricants sur les marques déposées.

Avant la guerre, le commerce d'exportation des marques était constamment entravé par l'absence d'une réglementation unique pour les divers Pays du monde. Le Dépôt international de Berne ne vaut, en effet, que pour un nombre limité de pays ; dans les autres il était à peu près impossible au fabricant étranger de sauvegarder ses droits.

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le Ministre, que le moment est venu de demander soit aux Alliés, soit aux Neutres, soit même aux pays ennemis, d'adhérer à une réglementation commune, dont le type pourrait être celui adopté à l'Office de Berne, et qui permettrait à tous les industriels honnêtes de développer sans aucune crainte pour l'avenir leur commerce d'exportation.

Je ne crains pas d'affirmer, Monsieur le Ministre, qu'une telle mesure, prise sous votre initiative, serait de nature à donner à l'Industriel français, dont la timidité en matière d'exportation a fait souvent l'objet de critique, les assurances nécessaires pour lui permettre de reprendre la place prépondérante qu'il a jadis occupée dans le commerce à l'étranger, et à laquelle la Victoire de nos armes nous crée un droit nouveau.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes explications ou tous exemples en ce qui touche les marques de Parfumerie de notre région, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Président,

Laurent-Vibert.

Travaillons !...

Pendant la guerre, nous avons soupiré après des jours plus calmes et souhaité la fin de l'horrible aventure... Et voici un an bientôt que fut signé l'armistice qui arrêta la grande tuerie. C'est bien.

Mais si nous souhaitions un terme à tant de deuils et de souffrances, si c'était bien là notre première pensée, — n'espérions-nous pas, au surplus, voir disparaître en même temps d'innombrables ennuis, de multiples difficultés que nous supposions inhérents à la guerre ?

Lorsque les transports étaient arrêtés, les matières premières introuvables, la main d'œuvre rare, la vie chère, — nous disions : « C'est la guerre ! » et nous soupirions après la paix qui devait nous ramener aux temps heureux que nous avons connus jadis, — ou plutôt méconnus, puisque nous ne les avons appréciés que beaucoup plus tard.

La paix est venue et nous ne sommes pas heureux. Les transports marchent moins bien, les matières premières sont aussi difficiles à trouver, la main d'œuvre est encore plus rare et l'on ne peut pas dire que la vie ait diminué.

Tout cela n'est pas surprenant après les terribles années que nous avons passées. Les bonnes femmes disent volontiers « que la maladie vient souvent très vite, — mais que la convalescence est toujours longue ! » Notre pauvre France a fait une terrible maladie, elle est convalescente et, peu à peu, elle reprendra ses forces ; mais la convalescence est longue.

*
* *

Dans les milieux industriels et commerçants où nous fréquentons, il nous semble découvrir en ce moment quelques symptômes de découragement, de lassitude. Pourquoi ?

Certes, la situation n'est pas agréable. A qui veut fabriquer et produire la tâche n'est pas aisée. La baisse de notre change, le manque de fret, le mauvais état du trafic intérieur les difficultés de la main d'œuvre, tout cela rend lourde et pénible, la tâche du chef de maison. Le marché est instable au point que les prix d'hier ne sont pas ceux de demain et que les affaires se traitent toujours avec une inconnue.

Et surtout, surtout, notre production est très inférieure à la demande.

De cette crise, nous souffrons tous, et c'est en nous seulement que nous en trouverons les palliatifs. Voici le problème : la France épuisée, amoindrie, la France qui, pendant plus de quatre ans, a été le soldat du monde, — doit beaucoup d'argent au dehors. Elle a perdu 1.500.000 producteurs, 1.500.000 autres de ses enfants sont mutilés et diminués. Une importante partie de son territoire ravagé, demeurera longtemps improductive et stérile et malgré tout cela, il faut qu'elle travaille. Vainqueur douloureux il faut qu'elle affirme sa victoire. Ayant bataillé lutté, souffert plus que les autres, il faut qu'elle peine encore maintenant plus que tous les autres, plus que le vaincu, peut-être !

Hé bien ! sachons regarder cela en face. Ne nous dérobons pas. Aujourd'hui comme hier, notre pays a besoin de nous. Travaillons, travaillons encore. Nul ne nous aidera, que nous-mêmes ! Au milieu de tous les ennuis, au milieu des difficultés sans nombre que nous avons à vaincre chaque jour, pensons que notre devoir se con-

tinue et que nous avons à sauver encore une fois notre pays.

Cette nécessité du travail sans répit, cette obligation d'œuvrer, de produire, on la retrouve exprimée dans toutes les bouches, sous toutes les plumes : c'est le ministre Loucheur qui proclame à la tribune qu'il faut que notre industrie fasse un grand effort, c'est Merrheim qui, au Congrès de la C. G. T., à Lyon, répète aux syndicalistes : « Assez de mépris du travail! il faut produire, il faut donner du pain à tous ceux qui en ont besoin, il faut avant tout travailler! » — ce sont, enfin tous les économistes qui nous montrent l'avenir sous les plus noires couleurs à moins — à moins que nous ne produisions assez!

Oui! je vous entends, — tant de paroles et tant d'écrits n'équivalent pas, pour aboutir, aux deux heures quotidiennes de travail qu'a supprimées la loi des 8 heures, votée à la Chambre dans une séance où six députés étaient présents! Nous sommes de votre avis sur ces deux points : un principe excellent, une réforme prématurée .. Mais il n'y a pas à y revenir et nous devons nous en arranger.

Il y va de notre existence, de la vie du pays : au moment où nous pensions nous reposer, voici que la tâche est plus lourde. Travaillons, travaillons sans relâche et sans découragement et lorsque, parfois nous nous sentons las, pensons à ceux qui ne travailleront plus, hélas! qui se reposent à jamais et pour qui le travail eut été une joie.

Eux sont morts pour notre pays, — on ne nous demande à nous-mêmes que de ne pas nous décourager, de persister dans notre effort.

Vraiment, cela ne se compare pas : *travaillons !*

P. A.

De l'Organisation de l'Industrie et du Commerce allemands.

Dans la bataille économique que nous allons livrer bientôt contre nos ennemis héréditaires, il n'est pas inutile de connaître quelles sont les dispositions de combat de l'adversaire.

Les lignes qui vont suivre sont extraites de la *Gazette Officieuse de la Foire de Leipzig*, journal bien placé pour connaître les projets d'avenir de l'industrie et du commerce allemands :

« Les associations dirigeantes de l'industrie allemande, l'Alliance des industriels et l'Association centrale des industriels allemands, ont résolu, le 4 février, à Iéna, de se réunir en une Association unifiée de l'industrie allemande. On est en train de constituer cette *Association Impériale de l'Industrie allemande*. Cette Association impériale représentera, à l'avenir, en qualité d'organisation centrale de l'industrie, toutes les branches de l'industrie, et l'on peut espérer que les Associations allemandes réunies, les patrons s'uniront, dans une communauté de travail, à l'Association impériale. Les Associations techniques de toutes les branches de l'industrie sont formées, actuellement, en groupes techniques, constitués d'après un plan : chacun de ces groupes est la représentation active et centralisée d'une certaine branche industrielle.

A côté d'eux, les organisations régionales et agricoles de l'industrie allemande devront agir à l'intérieur de l'Association impériale. Dans l'Association impériale de l'industrie allemande, on compte unanimement sur un travail commun mené sur un pied d'égalité avec les travailleurs et relatif à toutes les questions intéressantes. D'un côté se tient l'Association impériale de l'industrie allemande, en qualité de cercle de représentation pour les entrepreneurs allemands, de l'autre côté sont les sociétés d'exploitation de la corporation ouvrière industrielle. Au milieu, dans la zone neutre, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'assembleront les représentants des deux partis, en vue d'une discusion d'égal à égal sur les questions économiques et social-politiques de l'industrie, ils formeront ainsi une communauté de travail qui sera un point de liaison à l'intérieur de chaque étage de cette construction locale et technique et qui ira jusqu'au sommet des organisations à deux partis ».

L'Identité de la Menthe Poivrée du Japon.

Il est curieux de constater que, malgré l'importance considérable prise par l'industrie du menthol, aucun travail complet n'a été fait pour déterminer exactement l'identité des espèces botaniques qui donnent naissance aux diverses essences de menthe du commerce.

Dans le genre *mentha*, comprenant sur le globe environ 300 espèces et environ 1.200 variétés, plus de la moitié d'entre elles sont aromatiques et toutes ces dernières sont susceptibles de donner des essences. Un très petit nombre d'espèces ont été étudiées et exploitées dans ce but.

Les essences de menthe sont très variables et de composition très diverse selon leur origine botanique ; en général, le menthol paraît toujours présent, mais parfois en fort petite proportion.

Le genre *mentha* est très difficile à étudier en raison du polymorphisme des espèces et de leur faculté d'hybridation presque illimitée.

Cette étude a passionné M. Malinvaud du Muséum National, qui a publié la seule monographie à peu près complète de ce genre, au moins pour l'Europe.

En fait, seule la menthe distillée en France et en Angleterre est bien connue ; c'est la *Mentha piperita*, variété *officinalis*, formes *pallescens* et *rubescens*. Mais encore ne sait-on pas s'il faut la considérer comme une variété ordinaire de *M. piperita* ou comme un hybride stable de *M. viridis* × *M. aquatica* (1).

On sait aussi que les menthes russo-allemandes ont souvent pour constituant principal la carvone ; mais ces essences proviennent-elles d'une variété de *M. viridis* comme aux Etats-Unis ou de *M. verticillata* que l'on a déterminée dans des lots de plantes russes ou encore de *M. spicata*, var. *crispata* ou de *M. longifolia* qui contiennent jusqu'à 75 % de carvone (ou parfois 75 % de linalol !)?

C'est l'incertitude complète.

La *Mentha silvestris* donne une essence contenant surtout de la pulégone ; la *M. aquatica type* une essence d'odeur poivrée encore peu connue.

On ne connaît pas l'origine botanique exacte des essences de Menthe Poivrée de Russie, d'Italie, d'Allemagne, de Dalmatie, de Hongrie.

Quelques plantes exotiques ont été examinées sur place, mais on ne les a pas comparées aux collections de M. Malinvaud. Ainsi *Mentha arvensis* var. *Javanica* de Java est probablement identique avec *M. Arvensis* var, *glabrata* de Chine.

Enfin, regrettons que les nombreuses menthes françaises et méditerranéennes n'aient pas intéressé davantage les distillateurs. Nos *Mentha arvensis, M. aquatica* et *M. rotundifolia* (1) sont chargées d'essences puissantes dont les odeurs spéciales permettraient la préparation de compositions nouvelles ou d'essences thérapeutiques.

Notre *Mentha Pulegium*, avec ses nombreuses variétés, est peu exploitée malgré son abondance dans le Midi de la France et dans nos colonies de l'Afrique du Nord.

Mais nous désirons appeler l'attention sur les variétés de *Mentha arvenis* Holmes ou *M. canadensis* Briquet qui constituent la source de l'essence de Menthe Poivrée du Japon.

La menthe japonaise fut d'abord examinée par M. Malinvaud, sur l'instigation de M. Thomas Christy qui en avait apporté des plants vivants en Angleterre. M. Holmes, d'accord avec M. Malinvaud, nomma cette plante *Mentha arvensis* var. *piperascens*. Plus tard, le Dr Thoms cultiva la menthe poivrée du Japon à Dalhem, près de Berlin, et le Dr Briquet la considéra comme une variété de la *M. canadensis ;* elle fut donc nommée par lui *Mentha canadensis* var. *piperascens.* Mais dans son étude il semble considérer qu'elle est identique avec la menthe cultivée par Holmes à Sevenoaks et par Christy à Sydenham. Parry ne partage pas cette opinion et pense que ces plantes sont différentes (1).

On voit ici encore l'inconvénient qui persistera si on ne centralise pas l'étude comparative des nombreuses espèces de menthes et si on ne la confie pas à un spécialiste. Nous pensons que le Muséum National de Paris est susceptible d'entreprendre cette étude grâce à l'herbier de M. Malinvaud.

A l'heure actuelle nous considérons que les essences de menthe poivrée du Japon, contenant de 3 à 8 % d'éthers, proviennent de *Mentha arvensis* var. *piperascens* Holmes identique à *Mentha canadensis* var. *piperascens* Briquet. Quant aux essences brutes contenant de 8 à 17 % d'éthers, de plus en plus fréquemment distillées au Japon, elles proviendraient de la *Mentha arvensis* var. *glabrata* Holmes. Cette dernière variété, répandue dans tout le Sud de l'Asie Orientale et en particulier en Chine méridionale, donne l'essence de menthe de Hong-Kong, contenant en moyenne 16 % d'éthers.

Ce serait donc cette même variété qui, distillée au Japon, dans les îles de Kiushiu et Shikoku, donnerait les essences à haut pourcentage d'éthers. Les autres, provenant de la *M. arvensis* var. *piperascens*, sont obtenues dans le Hokkaido (provinces de Kitami, Teshio, Ishikari et Tokachi) et dans le Hondo (provinces de Shinano, Yamato et Uzen).

Quant aux plantations du Sud de Hondo, nous ne pouvons dire si elles sont composées de l'une ou de l'autre espèce. Nous pensons que

(1) G. Camus. — In Roure-Bertrand, « Bulletin », 1911, 3 octobre.

(1) « Parfumerie Moderne », 1919, p. 56.

(1) E.-J. Parry. — Chemistry Essent. Oil and Perfumes 1, p. 206.

dans ces diverses régions on cultive côte à côte des variétés diverses ; en particulier, Nagasaki a decrit (dans les districts de Hiroshima et de Okayama) quatre plantes d'aspect physiologique différent et donnant des essences de composition variée, sous les noms de « Akamaru », « Aomaru », « Akayanagi » et « Aoyanagi ».

L'extraction du menthol étant faite au Japon sur toutes les essences brutes du pays, il est bien rare que les laboratoires européens reçoivent des échantillons d'essences brutes à examiner. Le commerce se fait exclusivement sur le Menthol cristallisé et sur l'essence partiellement déments les sous le nom de Menthe Poivrée du Japon.

Nous ne pouvons déduire de la composition de ces essences commerciales leur origine botanique, les expériences faites ne sont pas assez nombreuses et précises.

En général, une essence brute de *Mentha arvensis* var. *piperascens* contient :

Ethers	3 à 8 %
Menthol libre..	70 à 90 %

et l'essence partiellement démentholisée correspondante :

Ethers	4 à 17 %
Menthol libre..	43 à 55 %

mais fréquemment des lots s'écartent notablement de ces moyennes.

L. E. Shinozaki (1) vient de donner quelques précisions sur la composition et sur les caractères physiques d'une essence brute (appelée au Japon « torioroshi ») et de l'essence commerciale partiellement démentholisée correspondante. Cela jetterait une certaine lumière sur le problème si l'auteur avait choisi une essence brute dont l'identité botanique ait été soigneusement définie. Nous ne pensons pas que l'auteur s'en soit inquiété puisque les extraits que nous possédons de sa note récente ne donnent aucune indication sur l'origine de l'essence étudiée.

Néanmoins, nous reproduisons volontiers ses données :

Essence de Menthe Poivrée du Japon distillée brute :

Couleur : brun-jaune pâle ; solubilité dans l'alcool à 65 % : 1 : 4.4 à 1 : 4.5 à 15° C.; entièrement soluble dans l'acide nitrique de densité 1.48 à 1.5 à 15° C.; poids spécifique à 25° C., 0.8997 à 0.9011 ; nD 25°, 1.4590 à 1.4595 ; α D 25°, — 37°48' à — 37°18' ; acides % 1.1 à 2.1 ; √ethers 17 à 18 ; menthol combiné % 4.74 à 5.01 ; menthol libre % 72.24 à 78.04 ; menthol total % 78.24 à 82.78 ; menthone % 11.85 à 13.75 ; point de congélation 15.75 à 18° C.; acétate de menthyle % 6.01 à 6.36; terpènes % 4.1 à 6.61 ; menthol séparable par refroidissement : 56.48 à 65.56 %.

Essence de Menthe Poivrée du Japon partiellement démentholisée du commerce :

Couleur : jaunâtre-brun ; solubilité dans l'alcool à 65 % : 1 : 4.5 à 1 : 5.0 ; entièrement soluble dans l'acide nitrique de densité 1.48 à 1.5 à 15° C.; poids spécifique à 25° C., 0.8991 à 0.9998 ; nD 25°, 1.4588 à 1.4614 ; α D 25°, — 27°9' à — 29°12' ; √ethers 34 ; menthol combiné % 8.64 à 9.47 ; menthol libre % 51.12 à 53.46 ; menthol total % 60.59 à 62.10 ; menthone % 27.09 à 33.29 ; acétate de menthyle % 10.96 à 12.02 ; terpènes % 3.57 à 8.49.

JEAN DE LORGUES.

(1) L.-E. Shinozaki. — Jap. J. Chem. Ind., 1919, 22-293.

Des Vérités premières...

Vos produits sont prêts à la vente. Vous pouvez fournir désormais sans à-coups, dans une qualité suivie. Flacons, boîtage, étiquettes, tout cela est au point et emmagasiné en quantité suffisante pour ne pas craindre d'en manquer.

Vendons.

Nous insistons sur la *qualité nécessaire*, car s'il est possible, en usant adroitement de la publicité, de faire acheter une première fois un produit *supposé bon*, il est impossible de le faire acheter une seconde fois si l'acquéreur estime qu'il a été trompé tout d'abord.

Le bon marché n'est pas une raison déterminante d'achat, en ce qui concerne un produit à *consommer* et dont l'acquéreur peut se défier s'il lui paraît insuffisamment coté pour être assuré d'une bonne fabrication.

Un prix élevé pour un très bon produit n'est difficile à faire admettre que la première fois et le paiement de ce prix ne laisse pas de regrets, car on ne paie qu'une fois et l'on peut avoir un plaisir quotidien à utiliser un produit qui donne toute satisfaction.

Il est préférable de vendre un peu plus cher au client, plutôt que de réduire le bénéfice du revendeur, afin d'offrir un article à un tarif inférieur à celui du concurrent.

Au reste, *ne vous occupez pas du concurrent* pas plus qu'il ne doit s'occuper de vous. Il y a toujours place pour une marque nouvelle, même parmi des produits déjà nombreux.

En lançant bien votre spécialité, vous avez dix ans *d'ascension*. Après dix ans, méfiez-vous. C'est l'âge critique pour une spécialité. Si elle traverse heureusement ce passage dangereux, elle peut avoir ensuite de longues années de prospérité.

Lorsque vous avez persisté longtemps dans votre publicité, sur un même et sur un seul produit : Crème X, Vinaigre de B., Dentifrices B., le public associe définitivement les deux mots. Il est très difficile ensuite de lancer un autre produit avec le même nom. C'est ainsi qu'une maison dont les Dentifrices furent célèbres dès longtemps, fabrique actuellement des Parfums

Les Clichés qu'il ne faut pas faire.



Ce cliché n'est pas heureux.

Mlle Spinelli, artiste parisienne des théâtres à côté, est agréable à voir, certes, spirituelle, amusante et, au surplus, fort bien tournée... Mais elle n'est pas « belle », — ce qui lui est parfaitement égal, — et la photo, si mal reproduite, que nous avons trouvée dans divers journaux, ne justifie guère ce texte plein d'appas « L'art d'être belle »!...

fort agréables, ma foi... Elle en vend peu. Pourquoi ? C'est que ce fut une erreur que de lancer les Parfums de B. t. t. La clientèle ne s'accoutume pas à les demander sous ce nom, et la vendeuse même répond à la demande en apportant, sans plus réfléchir, le flacon bien connu, rempli du liquide rouge.

Il eut été préférable, sans doute, de donner un nom spécial aux parfums et de les dénommer *Parfums X...*, fabriqués par la Maison B.t.t. Le nom de la firme, considérée comme absolument sérieuse et vendant par ailleurs des produits de qualité excellente, eut été, dans ce cas, une garantie de bonne fabrication, sans pour cela gêner la vente.

Nous prions qu'on nous excuse du décousu de ces notes qui ne sont que des notes et n'ont pas d'autre prétention.

P. A.

Pensez à vous inscrire dans notre *Numéro de Noël*, magnifique fascicule avec planches en couleurs et couverture spéciale.



Demandez à la voisine
Pourquoi elle a si bonne mine,
Elle vous dira, c'est certain,
Je prends les Pilules Pink !

Est-il absolument certain que les femmes françaises souhaiteraient ressembler à cette opulente personne ?

Il y a là une faute de goût surprenante de la part des Pilules Pink *dont la publicité est toujours admirablement faite.*

Sur les Fards.

Voici ce qu'en dit *Aux Ecoutes :*

L'honnête bourgeoise un peu fourrée de religion tient le fard pour chose que l'on doit laisser aux courtisanes. L'honnête femme est comme une belle pomme à la peau fine et luisante, elle plaît au naturel. Qui l'aime s'en contente ; elle se contente de qui l'aime.

Le maquillage — rouge pour les lèvres, kohl pour les yeux, crèmes et poudres pour le visage — fait partie, ainsi que la toilette, les bijoux, les parfums, des artifices de l'Amour, dupeur éternel.

Marchande de plaisir, la courtisane ne vend que du faux. Qu'importe la sincérité de ses sentiments, de ses paroles, de ses gestes. On n'attend d'elle rien de vrai, — pas même sa beauté. Mais par métier — donc par devoir, — il lui faut se renouveler sans cesse, parce que sans cesse on lui demande l'illusion du bonheur. Comment ferait-elle sans le secours du maquillage? Le fard lui est comme la communion à l'âme pieuse ; s'il ne la purifie, il lui prête du moins une nouvelle jeunesse. Ne lui est-il pas encore ce que l'appât est pour le pêcheur ?...

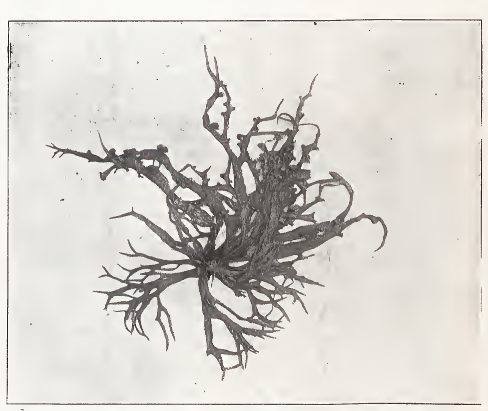
L'honnête femme s'étonne, en sa naïve simplicité, du goût des hommes pour les filles « peintes ». O candeur bourgeoise fleurant bon la lessive et le fumet des confitures !... Retirez son masque au comédien, que devient son prestige ? D'un coup, voilà détruite toute illusion !

La courtisane nous joue la grande comédie. Elle nous trompe ; nous le savons, mais ne voulons pas qu'on nous le dise. Sous le fard prometteur se dissimule une femme comme les autres, aussi médiocre, aussi décevante. Comment l'ignorer ? Si souvent nous fûmes dupes ! Pourtant, nous nous laissons prendre à ses yeux trop cernés de bleu, à sa bouche trop rougie. Hélas ! après chaque naufrage, pourquoi remettre des toiles à la mâture du navire ?

Le Chapeau Gris.

Utilisation des Lichens.

La vaste famille des lichens est représentée sous tous les climats, mais leur nombre s'accroît en avançant de l'équateur aux régions polaires. Abondants dans les contrées rocheuses et dénudées, les lichens sont les premières plantes qui apparaissent sur les laves, après les éruptions volcaniques, où leur présence est d'une importance considérable car ils germent, se développent et se reproduisent là où aucune autre plante ne pourrait vivre. MM. Le Maout et Decaisne ont parfaitement défini leur rôle prépondérant dans l'établissement de la végétation sur le globe : « Les lichens ont été les premiers défricheurs du sol, ou plutôt ils ont créé le sol lui-même sur les grandes masses minérales du globe. C'est de leurs détritus que se forme encore aujourd'hui, sur les rochers les plus arides, la première couche d'humus ou terreau ». Ces modestes plantes, longtemps négligées ou confondues avec d'autres productions végétales, présentent ce fait remarquable que, sur environ 6.000 espèces connues, pas une seule n'est vénéneuse, aussi est-ce au point de vue alimentaire que l'on en connaît les plus anciennes utilisations.



Ramalina calicaris Ach. (Drôme)

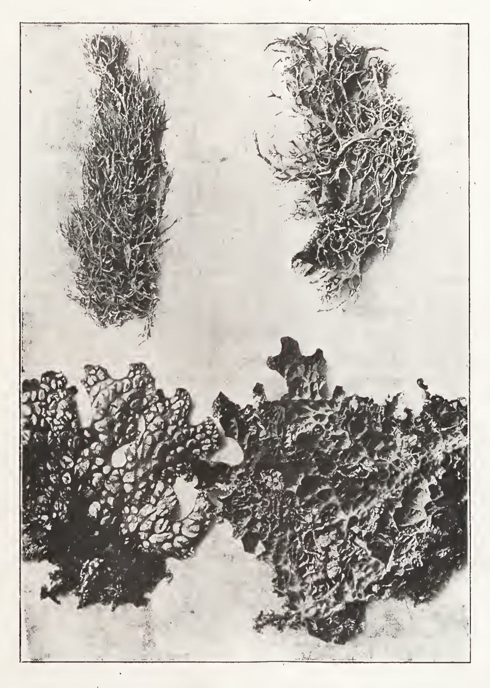
Lichens alimentaires

La plus lointaine application des lichens à la nourriture de l'homme nous est révélée par la Bible, tout un passage de l'*Exode* est consacré à la manne qui, dans la pénible traversée du désert arabique, sauva de la famine les Israélites (1). Cette provende tombée du ciel n'était autre que le *Lecanora esculenta* D. C., plante déserticole, recroquevillée en petits fragments variant de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette, ordinairement libre sur les sables. Ce lichen, emporté par les vents violents des steppes ou des déserts, retombe à de grandes distances en une pluie dont l'homme se nourrit dans ces misérables régions, bien que ce soit un aliment fort médiocre, même pour les animaux. Le voyageur Parrot a rapporté des échantillons de ce lichen qui, au commencement de l'année 1828, tomba comme de la pluie en plusieurs contrées de la Perse ; on lui assura que le sol en avait été couvert à une hauteur de 20 centimètres, que les bestiaux en avaient mangé et que les indigènes l'avaient recueilli comme une manne tombée du ciel et en avaient fait du pain. Le *Lecanora esculenta* est encore consommé par les habitants des steppes de l'Ouest de l'Asie.

(1) Il ne faut pas confondre cette manne avec celle qui est extraite dans les Calabres et en Sicile, par incision du tronc d'un frêne, le « Fraxinus Ornus L. ».

Le lichen le plus important, au point de vue comestible, est certainement le *Cetraria islandica* D. C. En Islande, on lui fait subir une macération de 24 heures, dans l'eau, pour lui enlever son amertume ; on le sèche au four et on le pulvérise pour le conserver dans des tonneaux. On l'utilise soit sous forme de bouillie avec du lait, qui contribue à l'adoucir, soit comme farine pour faire du pain. Olafson regarde sa valeur nutritive comme deux fois plus forte que celle du blé, mais suivant Thénard, deux kilogrammes de farine de ce lichen, équivalent seulement à un kilogramme de celle de blé.

Débarrassés de leur principe amer, par des bains de carbonates alcalins, d'autres lichens sont également comestibles, ce sont : *Cladonia rangiferina* Ach., utilisé en Islande, au Groënland et en Laponie ; les *Cladonia furcata* Ach., et *C. subulata* D. C. L'*Alectoria jubata* Ach. serait mangé avec le riz par les Hindous, ainsi que le *Ratha pu* du



Evernia prunastri Ach. Forêt du Dom (Var)

Sticta pulmonacea Ach. Forêt du Dom (Var)

pour le traitement de la rage, mais son efficacité est bien douteuse.

LICHENS COLORANTS

L'emploi des lichens pour la teinture remonte à l'antiquité. Les Grecs se servaient de l'Orseille, *Roccella tinctoria* Ach., pour teindre en pourpre. Suivant Bory de Saint-Vincent, les Tyriens allaient la chercher à Madère et aux îles Canaries, désignées à cause de l'abondance de cette plante, sous le nom d'*îles purpuriennes*, et c'est pour conserver le monopole d'une branche de commerce fort profitable, qu'ils donnaient une fausse origine à la couleur pourpre. Pline appelle l'Orseille *Phycos thalassion*. L'usage s'en perdit ensuite, et il n'en est plus question jusqu'en 1300, époque à laquelle un négociant de Florence retrouva sa propriété tinctoriale. Il le préparait de la façon suivante : Dans une cuve contenant de l'urine et de la chaux vive, on mettait du *Roccella tinctoria* réduit en poudre ; on remuait la masse de temps à autre, en ajoutant de nouvelles quantités d'urine et de chaux, jusqu'à ce que le mélange eut acquis la couleur rouge-violette très foncée qui lui est naturelle. Son procédé, tenu secret pendant assez longtemps, fut connu plus tard en Hollande, et l'Orseille devint alors l'objet d'un grand commerce.



Evernia prunastri Ach. (Basses-Alpes)

Les Orseilles sont divisées, au point de vue commercial, en Orseilles de mer et Orseilles de terre. Les premières sont généralement de provenance exotique, elles appartiennent aux genres *Rocella*, *Lecanora*, *Pertusaria*, *Umbilicaria*. Elles existent dans toute l'Europe, mais les meilleures qualités sont importées des Canaries, des Açores, des Iles du Cap-Vert, de Madagascar, du Mozambique, du Pérou, du Chili, etc. L'Orseille de terre des teinturiers, ou Orseille d'Auvergne, est le *Lecanora Parella* Ach., très répandu en Europe et servant aussi à préparer le tournesol en pains.

Les principes colorants fournis par les Lichens sont : l'orcine, qu'on extrait du *Pertusaria dealbata* Ach. ; l'érythrine, qui appartient au *Rocella tinctoria* Ach. ; et la parmélochromine, qu'on obtient du *Xanthoria parietina* Ach., et de l'*Evernia vulpina* Ach. Les couleurs données par les Lichens sont fort belles, mais seraient généralement peu durables.

La teinte rouge est fournie par : *Roccella tinctoria* Ach., *R. fuciformis* Ach. ; *Evernia prunastri* Ach. ; *Usnea barbata* L., *U. florida* L. ; *Lecanora tartarea* Ach., des Alpes ; *Urceolaria scruposa* Ach. ; *Parmelia omphalodes* L. ; *Cladonia coccifera* Ach.; *Alectoria jubata* L., etc.

Les *Sticta pulmonacea* Ach.; *Parmelia saxatilis* Ach. ; *Umbilicaria pustulata* Hoffm. ; etc., donnent une couleur brune.

La nuance jaune est fournie principalement par : *Xanthoria parietina* Ach. ; *X. candelaria* Ach. ; *Ramalina calicaris* Hoffm. ; *Parmelia acetabulum* Duby, *P. conspersa* Ach. ; *Placodium murorum* D. C. ; *Cetraria islandica* D. C., et *Peltigera crocea* Hoffm.

Le *Lecanora tinctoria* Fée, du Brésil, donne, à l'aide de l'alcool, une belle laque violette, dont on peut fixer la couleur sur les tissus et varier les nuances. Les *Ramalina scopulorum* Dicks., *R. polymorpha* Ach., et *Rocella Phycopsis* Ach., ou Herbe de Mogador, sont aussi tinctoriaux. Le *Xanthoria candelaria* Ach. est employé en Suède pour teindre la chandelle ou la cire en jaune, ce qui lui a valu son nom spécifique.

LICHENS EMPLOYÉS EN PARFUMERIE

La propriété des Lichens de retenir les odeurs, les fit d'abord employer, réduits en poudre, à la fabrication de sachets parfumés. On utilisait surtout, dans ce but : *Cladonia rangiferina* Ach., et *Evernia prunastri* Ach. Ce dernier, ainsi que *Usnea barbata* L., et *U. plicata* L., était, dit-on, la base de la poudre de Chypre pour les cheveux.

Les Lichens odorants, employés actuellement par la parfumerie, sous le nom inexact de mousses de chêne, appartiennent aux genres : *Evernia*, *Xanthoria*, *Sticta* et *Peltigera*. Les deux plus importants sont *Evernia furfuracea* Ach., et *E. prunastri* Ach., espèces corticoles assez communes, recueillies surtout dans les forêts des montagnes de l'Ardèche. Le *Sticta pulmonacea* Ach., contient un produit odorant analogue et même plus abondant, mais comme il est moins répandu, son prix de revient est plus élevé.

D'autres espèces odorantes ne sont pas encore, croyons-nous, uti-

Télégu, littéralement « Fleur de rocher », *Parmelia sp.* (Raoul). L'*Umbilicaria pustulata* Hoffm., peut, dit-on, remplacer le piment (Bosc).



Evernia furfuracea Ach. (Vosges)

Le *Sticta pulmonacea* Ach., est substitué au houblon, en Sibérie, pour la fabrication de la bière. Selon Forskål, l'*Evernia prunastri* Ach.,serait employé en Egypte dans le même but et pour faire lever le pain. Le *Cetraria islandica* D. C., serait aussi employé, parfois, pour la clarification de la bière.

Ajoutons qu'au cours de la guerre, et dès 1915, les savants allemands ont inscrit les lichens dans une nomenclature des produits alimentaires à recueillir avec soin dans tout l'Empire.

Lichens médicinaux

L'utilisation des lichens en médecine est fort ancienne, mais au moyen âge, elle relève plutôt du charlatanisme, car en vertu du principe, dit de la signature, on préconise les Usnées, dont les écheveaux atteignent parfois jusqu'à 10 mètres de longueur, pour faire pousser les cheveux ; le *Xanthoria parielina* Ach., au thalle d'un beau jaune orangé, est employé contre la jaunisse ; le *Sticta pulmonacea* Ach., dans lequel on a crû reconnaître la forme d'un poumon ulcéré, est vanté pour la guérison des maladies de ce viscère ; le *Peltigera aphtosa* Ach., dont les tubercules ont quelque ressemblance avec les aphtes qui se développent dans la bouche des enfants, a été employé pour les guérir de cette incommodité. Le plus réputé de tous, dans la vieille pharmacopée, était le fameux lichen du crâne humain (*muscus ex cranio humano*, J. Bauhin et Tabern.), qu'il fallait recueillir sur le crâne des hommes attachés depuis longtemps au gibet ; on lui attribuait des cures merveilleuses pour la guérison de l'épilepsie et il se vendait 1.000 francs l'once, c'est-à-dire plus de 30.000 francs le kilogramme, c'est le vulgaire *Parmelia saxatilis* Ach., aujourd-hui complètement tombé dans l'oubli.

Le lichen le plus important,au point de vue médicinal, est le *Cetraria islandica* D. C.,usité comme tonique, fébrifuge et même comme purgatif ; si l'on en élimine le cétrarin, il est employé avec succès dans les bronchites et administré sous forme de pastilles, de pâtes pectorales, de gelées, de tisanes, de chocolats, etc. On ne doit pas le tremper dans l'eau bouillante avant de l'employer en dédoction, il perdrait ainsi une grande partie de son amertume,mais en même temps ses propriétés calmantes ; cependant, en Suisse, les pâtres des montagnes l'utilisent, après ébullition, contre la toux et le font sécher pour l'hiver.

Le *Xanthoria parietina* Ach., si commun partout est, suivant Haller, un excellent tonique à employer contre la diarrhée. Selon les expériences de Sander, sa poudre a une propriété fébrifuge presque égale à celle du quinquina.

L'*Evernia prunastri* Ach., sert en médecine comme astringent, soit en bains, soit en fomentations, pour raffermir les chairs.

Le *Cladonia pyxidata* Ach., est regardé comme un spécifique contre la coqueluche des enfants et les toux invétérées. On le préconise encore pour expulser les graviers des reins et de la vessie. Les *Cladonia fimbriata* Ach. et *C. coccifera* Ach., sont des plantes béchiques, ce dernier serait employé, en Allemagne, contre les fièvres intermittentes.

L'*Alectoria jubata* Ach., a été vanté en médecine contre les ulcérations de la peau. Le *Peltigera aphtosa* Ach. est drastique et émétique. Willemet l'a employé avec le plus grand succès contre les vers. Le *Sticta pulmonacea* Ach., édulcoré avec du sucre, avait une certaine réputation pour guérir les affections de poitrine. Le *Pelligera canina* Ach., était employé naguère



Evernia furfuracea Ach. (Ardèche)

lisées par la parfumerie, ce sont : *Psora aromatica* Ach., possédant une odeur de violette ou d'iris de Florence ; *Lecidea citrinella* Ach., des montagnes, à odeur de citronelle ; *Collema fragrans* Sm., synonyme de *C. microphyllum* Nyl. ; et, pour mémoire, les *Stictina fuliginosa* Nyl., et *S. sylvatica* Nyl., à odeur poissonneuse, renfermant de la méthylamine.

Usages divers

Le *Cetraria islandica* D. C., et le *Cladonia rangiferina* Ach., sont de bons producteurs d'alcool. En Suède, en Norvège et en Russie, des millions de kilogrammes sont annuellement traités par les distilleries. Le *Sticta pulmonacea* Ach., a été employé pour tanner les cuirs, et l'*Evernia prunastri* Ach., utilisé comme un substitut de la gomme dans l'apprêt des calicots, grâce à la matière amidoneuse qu'il contient.

Dans les steppes désolées des régions arctiques, les Lichens jouent un rôle considérable au point de vue de l'alimentation des animaux domestiques, en particulier le célèbre *Cladonia rangiferina* Ach., appelé vulgairement Lichen des rennes, ces ruminants s'en nourrissant exclusivement pendant le long hiver polaire et le recherchant sous la neige. Débarrassés de leur principe amer, d'autres Lichens, très répandus, peuvent aussi être utilisés comme fourrages, ce sont : *Usnea barbata* L. ; *Alectoria jubata* L. ; *Peltigera canina* Ach. ; *Evernia prunastri* Ach.; *E. furfuracea* Ach.; *Ramalina fraxinea* L. ; *Xanthoria parietina* Ach., et *Cetraria islandica* D. C., employé en Carniole pour engraisser les pores. Le *Lecanora esculenta* D. C., quoique médiocre malgré son nom spécifique, serait utilisé, en Asie occidentale, pour la nourriture des chevaux.

Enfin, pour terminer, ajoutons que les montagnards du pays basque se servaient autrefois de l'*Usnea barbata* L., pour faire des bourres de fusil ; ce Lichen pulvérisé faciliterait la détonation de la poudre si on le mélange avec elle. Dans certains pays, on emploie aussi cette Usnée pour confectionner des matelas.

E. Jahandiez.

La Fleur qui charme.

Le jasmin, en hébreu *jamin :* toutes sortes de drogues aromatiques ; en arabe *yasmyn*, la violette blanche. Le Zambac ou Sambach des Orientaux, que les poètes indous appellent *Clair de lune du bocage.*

Le Méru mystique, le Centre, l'Omphale du monde des fleurs de Dickens, a toujours inspiré les poètes et les littérateurs :

Jasmin, Asphodèle,
Encensoirs flottants,
Branche verte et frêle
Où fait l'hirondelle
Son nid au printemps.

(Victor HUGO.)

En 1910, p. 107, la P. M. a reproduit une gracieuse légende toscane, de M. de Stoppaert, ramassée dans « le Petit Jardin illustré ». Voici une autre guzla (guitare), sortie de la plume de Taxile Delord (vers 1845) :

« Le Jasmin est la fleur que j'aime ; elle est embaumée comme l'haleine des houris. Quand j'étais riche, j'avais dans mes jardins des bosquets de jasmin qui s'arrondissaient en berceaux ; leurs feuilles blanches tombaient sur les épaules blanches des almées qui dansaient devant leur maître étendu sur des coussins de soie.

Maintenant, je suis pauvre, et le jasmin, mon ami, entoure ma fenêtre et la protège contre les ardeurs du soleil.

La démarche d'Hendié était légère, comme si elle descendait une pente.

Sa taille était flexible comme la tige d'un palmier et sa joue polie comme une surface d'argent.

Son sourire me paraissait plus brillant que la frange dorée qui entoure un nuage éclairé par la lune.

Vierge aux lèvres fraîches, que de fois je me suis glissé pour te voir derrière les jasmins qui cachaient la terrasse de la maison de ton père.

Le jasmin est blanc comme le lis, il est rouge comme la grenade, il est couleur d'or comme le soleil.

Le jasmin prend toutes les couleurs pour se faire aimer ; qui n'aimerait le jasmin ?

C'est la tente des amants, la joie des abeilles, le charme des yeux, les parfums des nuits sereines. Il chasse les Djins des toits qu'il abrite.

Bulbul (1) aime à lui dire ses plus douces chansons. O jasmin, tu as protégé mes jeunes amours, tu verses ta fraîcheur sur ma vieillesse; ton odeur me rajeunit, tes fleurs réjouissent ma vue ! J'ai coupé ce matin une de tes branches (2) et la fumée du tomback qui la traverse, en sortant de mon narghilé, me semble plus parfumée.

Que les Péris (3) te protègent et viennent elles-mêmes, chaque matin et chaque soir, ranimer tes fleurs de leur souffle ! »

E. G.

(1) Bulbul : rossignol, en langue persane.

(2) Le jasmin blanc ou commun cultivé chez nous, peu ou pas employé pour son parfum, trouve en Orient un emploi tout particulier.

On le cultive spécialement pour obtenir ces grosses tiges creuses et droites servant de tuyaux de pipes aux Orientaux et bien connus sous le nom de « chibouks ». Il y en a qui atteignent plusieurs mètres de longueur et se payent des prix dépassant de beaucoup ceux que nous mettons dans nos plus belles pipes en écume On parle de plusieurs centaines de francs ! (De Janville : plantes des pays chauds).

(3) Peris, mot persan (Cosmogonie iranienne), ce sont des êtres bienfaisants mais fantasques habitant l'Empyrée, se nourrissant du parfum des fleurs. De leur commerce avec les humains naissaient des êtres d'une beauté éclatante.

El musgo de encina y sus empleos.

Nuestros múltiples estudios sobre el musgo de encina, han puesto esta primera materia á la moda, desde hace muchos años, no bajo su forma primitiva de musgo seco, sino bien bajo su aspecto actual de aceite esencial ó, mejor dicho, de esencia absoluta de extracción. No volveremos á hablar de nuestros trabajos técnicos publicados en la *Parfumerie Moderne* (1) ; sólo hablaremos de los empleos prácticos.

Nuestros estudios técnicos, los de 1911 notablemente, han sido reproducidos y comentados en todas las revistas, en todos los boletines internacionales y nuestras indicaciones, las primeras sobre la cuestion, quedaron las unicas No es necesario de añadir que jamás no hemos perdido de vista esta cuestion y que tendremos la oportunidad de publicar otros documentos referentes á este sujeto.

Hoy deseamos pasar revista á los multiples empleos de un producto que es evidentemente difícil de obtener y sobre todo de purificar convenientemente, pero cuya potencia olorosa y sobre todo su extraordinaria tenacidad, que se puede comparar con la del mejor almizcle cresol, son las razónes de su legítim boga que acrecienta cada día.

Los perfumes agrestes : Feuilleraies, Feuillaisons, le Bois sacré, l'Alpe fleurie, Brise des pins, Helecho, Erica, Landes en Fleurs, Vertes ramures, Frondaisons, etc.. tienen un éxito sin igual. La moda está á las extensiones modificadas de lo que, en otro tiempo, hemos conocido bajo los nombres de : *Heno cortado*, *Helecho* y *Chipre*, pero concentrado, al fin perfeccionado y sobre todo hecho tenaz por el empleo del musgo de encina bajo su forma esencial.

La esencia de Musgo de encina *Evernia Verde*, la única que contenga todos sus principios olorosos (porque las clorofilas que la acompañan son ellas mismas olorosas en extremo y su supresion disminuye

(1) Janv. 1911, P 4 La Mousse de Chêne (Deaux), 1911 P. 60 mai, Mousse et lichens, 1911 juin p 73 Mousse des Bois 1911 juillet, Mousse de chêne 1914, janvier, les Mousses odorantes (R. M. Gattefossé) 1917, p. 136. Utilisation des lichens (H. Blin).

Oak moss and its uses

Our various studies of oak moss have, during the last few years brought this raw material into vogue, not under the form of dried moss but under the aspect of essential oil or rather of extracted absolute essence.

We shall not come back to our technical works, but will content ourselves with begging our readers to go back to the numbers of the *Parfumerie Moderne* in which they were published (1). But we shall say a few words about its practical uses.

Our technical studies, notably, those of 1911 have been reproduced and commented in all international reviews ; but our indications, the first on this subject, have remained the only ones. It is useless to add that we have never lost sight of the question; further documents will be published, later.

To day we shall briefly review the numerous uses of a product which is evidently difficult to obtain in a pure state, but which enjoys nevertheless an ever-growing success due to its lasting quality of smell which suggests that of the best cresol musk.

Rustic perfumes : Feuilleraies, Feuillaisons, le Bois sacré, l'Alpe fleurie, Brise des Pins, Fern, Royal heather, Erica, Landes en fleurs, Vertes Ramures, Frondaison, etc, etc., have met with great success.

The present day tendency is to amplify the existing perfumes formerly known under the names of Mown hay, Fern and Cyprus by a judicious addition of oak moss under its essential form.

Evernia Green Oakmoss essence the only one which contains all its odoriferous principles (for the chlorophylles it contains are themselves strongly odoriferous and their suppression sensibly diminishes the odoriferous value of the product), is remar ably easy to use as, under its absolute form it mixes, without the addition of any solvent, with

(1) Janv. 1911, P. 4 La Mousse de Chêne (Deaux), 1911 P. 60 mai. Mousses et lichens. 1911 juin p. 73 Mousse des Bois, 1911 juillet, Mousse de chêne, 1914, janvier, les Mousses odorantes (R. M. Gattefossé) 1917, p. 136 Utilisation des lichens (H. Blin).

La Mousse de Chêne et ses emplois.

Nos multiples études sur la mousse de chêne, depuis de longues années ont mis cette matière première à la mode, non pas sous sa forme première de mousse sèche, mais bien sous son aspect actuel d'huile essentielle, ou plutôt d'essence absolue d'extraction. Nous ne reviendrons pas sur nos travaux techniques, nous contentant de prier le lecteur de se reporter aux numéros de la Parfumerie moderne où nous les avons publié (1) mais nous dirons quelques mots des usages pratiques.

Nos études techniques, de 1911 notamment, ont été reproduites et commentées dans toutes les revues, dans tous les bulletins internationaux, et depuis nos indications, les premières sur la question, sont restées les seules. Inutile d'ajouter que nous n'avons jamais perdu de vue la question et que nous aurons l'occasion de publier d'autres documents sur ce sujet.

Aujourd'hui nous voulons passer en revue succintement les multiples emplois d'un produit évidemment difficile a obtenir et surtout a purifier convenablement, mais dont la puissance odorante et surtout la tenacité extraordinaire, comparable a celle du meilleur musc crésol, sont la cause d'une vogue légitime qui va constamment en augmentant

Les parfums agrestes : feuilleraies, feuillaisons, Le bois Sacré, l'Alpe fleurie, Brise des pins, Fougère, Bruyère royale, Erica, Landes en fleurs, Vertes Ramures, Frondaisons, etc., etc. ont eu un succès sans égal. La mode est aux extensions modifiées de ce que nous avons connu jadis sous le nom de *Foin Coupé*, de Fougère et de Chypre, mais corsé, concentré rendu parfait et surtout tenace par l'emploi de la mousse de chêne, sous sa forme essentielle.

L'essence de Mousse de Chêne *Evernia verte*, la seule qui contienne tous ses principes odorants (car les chlorophylles qui l'accompagnent sont elles mêmes fortement odorantes et leur suppression dimi-

(1) Janv. 1911 P. 4 La Mousse de Chêne (Deaux), 1911 P. 60 mai, Mousses et lichens, 1911 juin p. 73 Mousse des Bois, 1911 juillet, Mousse de chêne, 1914, janvier, les Mousses odorantes (R. M. Gattefossé) 1917, p. 136, Utilisation des lichens (H. Blin).

sensiblemente la potencia olorosa del producto) es de un empleo muy fácil, ya que bajo su forma absoluta, sin agregación de ningun *solvant*, se mezcla á todos los productos esenciales en cualqueria proporción y es perfectamente soluble en el alcohol, aunque diluido.

En toda nueva preparación basta emplear la esencia de musgo de encina *Evernia*, en las mismas condiciones que la esencia de *Salvia sclarée*, ó que una esencia absoluta de flores, ó que una esencia deterpenada ó un perfume de sintesis. Sea para preparar una composición 100 °/o, á disolver después en aceites, alcoholes diluidos ó no, polvos jabones, etc. (es el método que preconizamos), ó sea para hacer una tintura, el empleo de la esencia de musgo de encina es cómodo en extremo.

Se reemplazara la clásica tintura de musgo de encina polvorizada por

Alcohol 80º un litro.

Esencia de musgo de encina de 1 á 3 gramos.

Hacemos saber que un kilo de musgo seco no da jamás 3 gramos de extracto soluble y que, por consiguiente, para reemplazar integralmente la antigua tintura 1 gramo bastaria; pero para obedecer á la moda se puede, en las nuevas preparaciones, poner 3 y hasta 5 gramos de tintura por litro.

En las preparaciones 100 °/o, la dosis de esencia de musgo de encina puede ir de 5 á 50 gramos, cantidad maximum. En efecto si fuera la dosis más fuerte de 5 °/o, el olor del musgo, que es muy poderoso podria dominar. Los falsificadores no lo ignoran : á una mezcla viscosa cualquiera añaden unos gramos por ciento de esencia pura y venden lo todo como esencia de musgo de encina verdadera ó artificial.

La verdadera esencia de musgo es perfectamente soluble en una lejia de sosa diluida · una esencia que no se disuelve puede ser clasificada en la categoria de los productos falsificados. Es tan sencillo hacer esta verificación que nadie puede dejarse engañar.

Hé aquí por ejemplo algunas fórmulas sencillas, que es muy facil de emplear y que dan resultados sorpredentes :

all essential products in any proportion and is perfectly soluble in alcohol even diluted.

Evernia Green oak moss essence is to be used in the same way as sclarée sage essence, absolute essences extracted from flowers, terpeneless essences or synthetic perfumes. For the manufacture of a 100 °/o composition to be afterwards dissolued in oils, diluted or undiluted alcohols, powders, soaps, etc., (it is the method we advocate) or for the making of a tincture, nothing is easier than the use of oak moss essence.

The classic oak moss tincture made with one kilo of ground moss dried and diluted in one kilo of alcohol (which gives only 600 gr. of tincture) should be replaced by :

Alcohol 80°, one litre
Oak moss essence of from 1to......... 3 gr.

Let us point out that one kilo of dried moss can never give 3 gr. of soluble extract and that consequently to replace entirely the former tincture, 1 gr. would do ; but fashion requires that the *Moss* odour should dominate in new perfumes, so from 3 to 5 grammes of tincture per litre may be used without inconvenience.

In 100 °/o products, the dose of oak moss essence should go of from 5 to 50 grammes per kilo without ever going beyond that quantity ; in fact with a dose over 5 °/o, the odour of the moss being extremely strong would probably dominate. Adulterators know this well : to a viscous mixture of some kind or other, they add a few grammes per cent of essence and sell the whole as genuine or artificial oak moss.

The genuine moss essence is quite soluble in a diluted soda lixivium : an essence which would not dissolve may be ranked among the series of adulterated products This test is so simple that no one can make a mistake.

We give herewith a few simple formulæ which are easy to employ and will give wonderful results :

Silve Printannière

Sage 100 °/.	800 gr.
Evernia oak moss	50 —
Coumarine	50 —
Resinodor Myrrh	100 —

Per 25 litres of alcohol.

nue sensiblement la puissance odorante du produit) est remarquablement facile à employer, puisque sous sa forme absolue, sans aucun solvant, elle se mélange à tous les produits essentiels en n'importe qu'elle proportion et est parfaitement soluble dans l'alcool, même dilué.

Il suffit dans toute préparation nouvelle d'employer l'essence de mousse de chêne *Evernia*, dans les mêmes conditions que l'essence de Sauge sclarée, qu'une essence absolue de fleurs, qu'une essence déterpénée ou un parfum de synthèse. Soit pour préparer une composition 100 °/o à dissoudre ensuite dans les huiles, alcools dilués, ou non, poudres, savons, etc , (c'est la méthode que nous préconisons) soit encore pour faire une teinture rien n'est plus aisé que d'employer l'essence de mousse de chêne.

On remplacera la classique teinture de mousse de chêne à un kilog. de mousse pulvérisée sèche et lavée dans un kilog d'alcool et qui donnait environ 600 gr de teinture seulement a cause de la puissance d'absorption énorme du lichen pour les liquides, par

Alcool 80° .... un litre.
Essence de Mousse de Chêne...... 1 à 3 gr.

Remarquons qu'un kilog de mousse sèche ne donne jamais 3 gr. d'extrait soluble. et que par conséquent pour remplacer intégralement l'ancienne teinture, il faudrait ne pas dépasser 1 gr. par litre d'alcool ; mais comme la mode veut que la note *Mousse* domine davantage, dans les nouvelles préparations on peut parfaitement, sans crainte de deplaire, employer la teinture a 3 et même 5 grammes par litre.

Dans les préparations 100 °/o la dose d'essence de mousse de chêne variera de 5 à 50 gr. par kilog, sans jamais dépasser cette quantité. En effet a une dose plus forte que 5 °/o on risque de ne laisser dominer que l'odeur de la mousse, tant elle est puissante. Les falsificateurs le savent bien qui a un mélange quelconque visqueux, ajoutent quelques grammes pour cent d'essence pure et vendent le tout comme essence vraie ou artificielle de Mousse de Chêne.

La véritable essence de mousse est entièrement soluble dans une lessive de soude étendue : une essence qui ne se dissoudrait pas peut être rangée

Silve printannière

Salvia 100 °/.	800 gr.
Musgo de encina Evernia	50 —
Coumarine	50 —
Resinodor Myrrhe	100 —

para 25 litros de alcohol

Germinal (ó Algunas flores de la Primavera)

Muguettine (principio)	600 gr.
Musgo de Encina Evernia	50 —
Sylvanol cristalizado	15 —
Fijador compuesto *Fixia*	285 —

Delphina (Fantasía de Chipre)

Ambar compuesto 100	750 gr.
Musgo de encina Evernia	50 —
Salvia *sclarée*	25 —
Lavanda deterpenada	50 —
Resinodor benjui	125 —

Se puede de la misma manera añadir la esencia de musgo de encina, en proporciones variables (de 5 gr. á 50 gr. por 1000 gr. de composición), á una multitud de preparaciones con olor de flores para darles el carácter especial del bosque, de la hoja, del cercado; se une, por consiguiente á las preparaciones á base de mirto, de ciprés, de pino silvestre ó marítimo, á las mezclas á base de Parametilacetophenone, de acetato de paracresyle, de metilparacresol y en general á todos los olores capitosos.

En las fórmulas clásicas, el musgo de encina se impone y todos los preparadores lo conocen para haber empleado dicho cuerpo en sus formulas para : Trébolo, ambar, chipre y heno cortado; damos á continuación algunos ejemplos :

Heno cortado
(Durvelle modificado)

Verbena (Lippia)	10 gr.
Citral	5 —
Espliego	100 —
Petitgrain	10 —
Romero	10 —
Wintergreen	10 —
Almizcle y fijadores	50 —
Musgo de encina Evernia para 10 litros	5 —

Otra formula de *Heno Cortado*

Aldehido anisique	15 gr.
Geraniol rose	20 —
Rosa natural	5 —
Coumarine	100 —
Vainillina	4 —
Musgo de encina	5 —

Helecho

Geraniol	25 gr.
Musgo de encina	5 —
Neroli	10 —
Coumarine	50 —
Pachuli	16 —

Hé aquí otras formulas más completas por Gattefossé :

Heno Cortado

Bergamota	150 gr.
Espliego	60 —
Tomillo carvacrol	5 —
Geraniol	5 —
Musgo de Encina	5 —
Coumarine	45 —
Almizcle p. c.	20 —
Hojas de Violeta	5 —

Germinal (a few spring flowers)

Muguettine principle	650 gr.
Evernia oak moss	50 —
Crystallized Sylvanol	15 —
Compound fixer *Fixia*	285 —

Delphina (a Cyprus fantasy)

Compound Amber	750 gr.
Evernia oak moss	50 —
Sclarée sage	25 —
Terpeneless lavender	50 —
Resinodor benzoin	125 —

Oak moss may also be added (in proportions going of from 5 gr. to 50 gr. per 1000 gr. of composition, to a great number of floral perfumes, to give them the special shade of the forest, of the leaf, of the bush : consequently it harmonizes well with preparations based on myrtle cyprus, pine sylvestre or maritime. with compounds based on paramethylacetophenone, on acetate of paracresyle, on methylparacresol and in general with all heady odours.

All the assistants know oak moss through having used it in their formulæ for clover, cyprus and mown hay Here are a few examples.

Mown Hay (modified Durvelle) 1st formula)

Vervain (Lippia)	10 gr.
Citral	5 —
Lavender	100 —
Petitgrain	10 —
Rosemary	10 —
Wintergreen	10 —
Musk and fixers	50 —
Evernia Oak moss per 10 litres	5 —

Mown hay (2s formula)

Aldehyde anisique	15 gr.
Geraniol rose	20 —
Genuine rose	5 —
Coumarine	100 —
Vanilline	4 —
Oak moss	5 —

Fern

Geraniol	25 gr.
Oak moss	5 —
Neroli	10 —
Coumarine	50 —
Patchouli	16 —

per 5 liters of alcohol

The above formalœ seem now rather out of date by reason of the numerous scents placed at our disposal.

We give some new ones from Gattefossé's papers.

Mown hay

Bergamot	150 gr.
Lavender	60 —
Thyme carvacrol	5 —
Geraniol	5 —
Oak moss	5 —
Coumarine	45 —
P. C. Musk	20 —
Violet leaves	5 —

dans la catégorie des produits falsifiés. Cette vérification est asez simple pour que personne ne se laisse tromper.

Voici par exemple quelques préparations simples :

Silve Printannière

Salvia 100 °/.	800 gr.
Mousse de chêne Evernia	50 —
Coumarine	50 —
Résinodor Myrrhe	100 —

Pour 25 litres d'alcool

Germinal ou "Quelques fleurs du printemps"

Muguettine principe	650 gr.
Mousse de chêne Evernia	50 —
Sylvanol cristallisé	15 —
Fixateur composé Fixia	285 —

Delphinia ou Chypre Fantaisie

Ambre composé 100	750 gr.
Mousse de chêne Evernia	50 —
Sauge sclarée	25 —
Lavande déterpénée	50 —
Résinodor benjoin	125 —

L'essence de mousse de chêne peut être de même ajoutée, dans des proportions variables, de 5 gr. à 50 gr. 1.000 gr. de composition à une multitude de préparations fleuries pour leur donner le caractère spécial de la Foret, de la feuille, du buisson : elle s'allie par conséquent aux préparations a base de myrte, de cyprès, de pin sylvestre ou maritime, aux mélanges à base de Paraméthylacètophènone, d'acétate de paracrésyle, de méthylparacrésol, et en général à toutes les odeurs capiteuses qui, ne possèdant pas absolument une unique odeur de fleur, n'ont cependant pas encore des caractères assez nets de senteurs forestières pour donner un tout agréable.

Dans les formules classiques, la mousse de chêne s'impose et tous les préparateurs la connaissent pour l'avoir utilisée dans leurs formules de Trèfle, Ambre, Chypre, Foin coupe, voici quelques exemples :

Foin coupé (Durvelle modifié)

Verveine (Lippia)	10 gr.
Citral	5 —
Lavande	100 —
Petitgrain	10 —
Romarin	10 —
Wintergreen	10 —
Muse et fixateurs	50 —
Mousse de chêne Evernia	5 —

Pour 10 litres

Autre Foin coupé

Aldéhyde anisique	15 gr.
Géraniol rose	20 —
Rose naturelle	5 —
Coumarine	100 —
Vanilline	4 —
Mousse de chêne	5 —

Helecho

Acetato de linalyle	100 gr.
Espicglo deterpenado	50 —
Carvacrol	5 —
Acetato de paracresylo	2 —
Coumarine	60 —
Almizcle en cristales pequenos	20 —
Musgo de encina Evernia	25 —

Mugo en flores

Composicion Heno cortado	200 gr.
Heptine carbonato de metilo	2 —
Mimosa verdadero	20 —
Sage *Sclarée*	2 —
Musgo de Encina	5 —

Amourette

Composicion de Heleccho	200 gr.
Sage compuesta	50 —
Benzoato de isobutyle	20 —
Immortelle (de Flores)	3 —
Musgo de Encina	5 —

Real Trébol

Salicylate d'amyle eu disobutyle	150 gr.
Musgo de encina	2 —
Ylang Verdadero o methyl paracresol	20 —
Bergamota	50 —
Almizcle y Vainilla (de cada uno)	10 —
Salvia sclarée	10 —

Dosis de 300 gramos, poco más ó menos, por 10 litros de extracto nº 72.

Chipre

Salvia Sclarée	5 gr.
Musgo Evernia	30 —
Rosa artificial	20 —
Violeta compuesta	20 —
Sassafras	5 —
Vetyvert	5 —
Pachuli	3 —
Girofle (clavillo)	3 —
Ambar art. en pedazos	10 —
Bergamota	20 —
Coumarine	20 —

Mont Athos

Mugueto flor	70 gr.
Phenacetate d'isobutyle	10 —
Salvia Sclarée	5 —
Salvia	80 —
Musgo Evernia	25 —

Se debe emplear todas estas composiciones absolutas á dosis de 15 á 50 gramos por litro para obtener extractos ultraconcentrados á la moda actual. Para un extracto nº 24 bastan de 7 à 10 gramos por 1 litro.

Podriamos multiplicar los ejemplos é indicar el empleo del musgo de encina en los extractos á base de mimosa, de Genêt, de Helecho, de Piel de España, pero eso sería alargar inutilmente este artículo que mostra muy claramente como se debe emplear un producto perfecto bajo todo punto de vista.

Elmundo entero ha consagrado so uso, acordando sus favores á los extractos que contienen musgo de encina ; además la grande solubilidad de esta esencia, su maravillosa potenua fijatriz permiten utilizarla en la fabricación de lociones á bajo grado del tipo Helecho.

Esto basta para que sea preferida por los preparadores en perfumería. FLORIANE.

Mousse en Fleurs

The above mown hay formula	200 gr.
Heptine carbonate of methyle	2 —
Genuine mimosa	20 —
Sclarée sage	2 —
Oak moss	5 —

Fern

Acetate of linalyle	100 gr.
Terpeneless lavender	50 —
Carvacrol	5 —
Acétate of paracresyle	2
Coumarine	60 —
Musk little cristals	20 —
Evernia oak moss	25 —

Amourette

The above Fern formula	200 gr.
Compound sage	50 —
Benzoate d'isobutyle	20 —
Everlasting (flowers)	3 —
Oak moss	5 —

Royal Clover

Salicylate of amyle or of isobutyle	150 gr.
Oak moss	2 —
True Ylang or methyl paracreso	20 —
Bergamot	50 —
Musk and vanillin (each)	10 —
Sclaree sage	10 —

Dose of about 300 grammes per 10 litres of extract number nº 72.

Cyprus

Sclarée sage	5 gr.
Evernia moss	30 —
Artificial Rose	20 —
Compound Violet	20 —
Sassafras	5 —
Vetyvert	5 —
Patchouli	3 —
Girofle	3 —
Artificial amber in lumps	10 —
Bergamot	20 —
Coumarine	20 —

Mont Athos

Lily	70 gr.
Phenaceta e d'isobutyle	10 —
Sclarée sage	5 —
Salvia	80 —
Evernia moss	25 —

All these absolute compounds are to be employed in doses going of from 15 to 50 grammes per liter to give ultra concentrated extracts according to day's tendency.

We could multiply these examples and show the use of oak moss in extracts based on Mimosa, Broom, Heather, Peau d'Espagne but this would be to lengthen this article uselessly.

The public has consacrated its use by choosing rather the extracts with an oak moss base; on the other hand the great solubility of this essence, its marvellous qualities as a fixer enable Perfumers to use it in the manufacture of lotions at a low degree, of the Fern type.

FLORIANE.

Fougère

Geraniol	25 gr.
Mousse de chêne	5 —
Néroli	10 —
Coumarine	50 —
Patchouli	16 —

(pour 5 litres d'alcool)

Ces formules nous semblent cependant un peu périmées étant donné l'arsenal dont nous disposons maintenant.

En voici de plus complètes d'après Gattefossé :

Foin Coupé

Bergamotte	150 gr.
Lavande	60 —
Thym carvacrol	5 —
Géraniol	5 —
Mousse de Chêne	5 —
Coumarine	45 —
Musc p c	20 —
Feuilles de Violette	5 —

Mousse en Fleurs

Composition Foin coupé ci-dessus	200 gr.
Heptine Carbonate de méthyle	2 —
Mimosa véritable	20 —
Sauge sclarée	2 —
Mousse de chêne	5 —

Trèfle Royal

Salicylate d'amyle ou d'isobutyle	150 gr.
Mousse de chêne	2 —
Ylang vrai ou méthyl paracrésol	20 —
Bergamotte	50 —
Muso et vanilline	10 —
Sauge sclaree	10 —

(Dose de 300 grammes environ pour 10 litres d'extraits nº 72).

Fougère

Acétate de linalyle	100 gr.
Lavande déterpénée	50 —
Carvacrol	5 —
Acétate de paracrésyle	2 —
Coumarine	60 —
Musc petits cristaux	20 —
Mousse de chêne Evernia	25 —

Amourette

Composition fougère ci-dessus	200 gr.
Salvia composé	50 —
Benzoate d'isobutyle	20 —
Immortelle (de fleurs)	3 —
Mousse de chêne	5 —

Chypre

Sauge Sclarée	5 gr.
Mousse Evernia	30 —
Rose artificielle	20 —
Violette composee	20 —
Sassafras	5 —
Vétyvert	5 —
Patchouli	3 —
Girofle	3 —
Ambre art. (en morceaux)	10 —
Bergamotte	20 —
Coumarino	20 —

Mont Athos

Muguet fleurs	70 gr.
Phénacétate d'isobutile	10 —
Sauge sclarée	5 —
Salvia	80 —
Mousse Evernia	25 —

Toutes ces compositions absolues sont à employer à des doses variant entre 15 et 30 grammes par litre pour donner des extraits ultra concentrés à la mode d'à présent. Pour un extrait n° 24, 7 à 10 grammes suffisent pour un litre.

Nous pourrions multiplier ces exemples et indiquer l'usage de la mousse de chêne dans les extraits à base de Mimosa, de Genet, de Bruyère, de Peau d'Espagne, mais ce serait allonger inutilement cet exposé qui indique très nettement les grandes directrices de l'usage de ce produit si parfait que rien ne saurait remplacer.

Le grand public en a consacré l'usage, en accordant ses faveurs aux extraits qui en contiennent ; d'autre part, la grande solubilité de cette essence, sa puissance fixatrice merveilleuse en permettent l'utilisation dans la fabrication des lotions à bas degré, du type Fougère.

Il n'en faut pas davantage pour lui donner une place de choix sur les rayons du laboratoire du préparateur en parfumerie.

FLORIANE.

La Lavande de la Lozère.

La lavande, qui parfume si suavement les collines de Provence, et dont l'utilisation occupe, chaque année, une notable main-d'œuvre, n'est pas cueillie, partout, comme elle devrait l'être. Si les Alpes-Maritimes, notamment, produisent une grande quantité de lavande, il est aussi un département, dont les produits du sol sont encore complètement ignorés, la Lozère, dont les « causses » recèlent une abondance extraordinaire, de cette plante odoriférante, si estimée en parfumerie. Jusqu'à présent, il n'est venu à personne l'idée de faire ramasser et de distiller, sur place, ces lavandes. On se demande pourquoi ? Les nobles initiatives ne manquent cependant pas.

La main-d'œuvre, nécessaire à cette cueillette, peut se trouver, sur place, et dans de bonnes conditions.

Nous avons eu le plaisir de constater, par nous-mêmes, lors de scientifiques excursions dans le Gévaudan, combien la lavande était commune dans les landes pierreuses de la Lozère et nous nous sommes dits, bien souvent, que l'industrialisation des « fleurettes mauves » pouvait devenir, pour les hôtes de ces sourcilleuses montagnes, une source de beaux revenus, en même temps qu'elle apporterait, à la parfumerie, un appoint sérieux et continu, point à dédaigner (1).

Tristan MARTIN.

(1) La *Parfumerie Moderne* et, notamment, MM. Gattefossé et Lamothe, dont on connaît les travaux et l'active propagande en faveur de la culture et de la distillation des lavandes, seront heureux d'aider de leur expérience les agriculteurs et les industriels de la Lozère qui voudront s'intéresser à notre labiée nationale.

On les trouvera toujours heureux de soutenir une cause pour laquelle ils combattent depuis de longues années.

Information.

Musée Commercial Universel.

Sous les auspices de la *Fédération Française du Commerce International*, Association d'industriels et commerçants qui groupe 8.000 membres, vient de se créer dans un des quartiers les plus actifs de Paris un *Musée Commercial Universel*, qui a pour objet de concentrer dans un vaste local (tout un immeuble) les échantillons de toutes marchandises ou les documents concernant ces marchandises si leurs échantillons ne peuvent être exposés.

Le Musée attire à son local, par une publicité appropriée, une clientèle d'acheteurs de tous les pays. 500.000 cartes d'acheteurs sont déjà demandées, par les 8.000 membres de la Fédération, les agents du Musée ou les premiers exposants, pour être distribuées dans leurs relations personnelles.

Grâce à cette clientèle, le Musée constitue une organisation de vente sur échantillons et de publicité ; il assure la distribution de catalogues, prix-courants, circulaires, photographies, de tous ses participants qu'ils exposent leurs échantillons ou seulement ces documents.

Le *Musée Commercial Universel* crée, en outre, une organisation d'agents en France et dans tous les pays pour la vente des marchandises exposées.

Chaque agent est spécialisé dans la vente des produits qu'il a choisis; il a l'exclusivité de cette vente dans sa région. Il doit posséder un échantillon de tous les articles de sa spécialité et les tenir dans un local à la disposition des visiteurs. Tout acheteur qui ne pourra venir au siège du Musée, à Paris, trouvera donc dans sa propre région les échantillons qui l'intéressent.

C'est l'organisation de vente en gros la plus importante du monde. Elle est ouverte aux fabricants et négociants de tous produits.

Le dernier numéro de *Mercure*, édition spéciale du *Musée Commercial Universel*, contenant tous les détails de l'organisation du Musée, sera adressé contre 2 fr. 50 en timbres poste à toute personne, en faisant la demande au siège administratif, 43, rue Saint-Lazare, Paris. Il sera répondu gratuitement à toute demande de renseignements dirigée à la même adresse.

Les Fleurs et les Parfums en Chine. *(Suite et fin)*

En 1917, notre estimé confrère, le *Perfumery and Essential Oil Record,* dans son enquête sur les possibilités de culture des végétaux aromatiques, donnait les noms de 40 espèces odorantes de Chine.

Des investigations bien conduites nous en feraient connaître, sans aucun doute une multitude d'autres : la flore chinoise possédant près de 8.000 espèces botaniques spéciales.

En particulier, nous constaterions probablement que de nombreuses plantes exploitées pour la parfumerie au Japon, aux Iles Philippines, à Formose, au Siam, en Birmanie, existent en Chine. On sait d'ailleurs que beaucoup d'espèces trouvées dans les jardins japonais ont été recueillies à l'état sauvage en Chine ; et que, d'autre part, presque tous les genres de plantes particuliers à la flore nord-américaine, ont maintenant, depuis les récentes introductions, des représentants sur le territoire de l'immense république (1).

Pour fixer les idées, nous citerons les végétaux aromatiques suivants qui méritent, à peu près tous, d'être étudiés en vue de la production d'une essence.

Angelica rivulorum Diels, *A. Forrestii* (Ombellifères). Au Japon, *A. Japonica* Gray fournit l'essence d'Angélique japonaise. *A. polymorpha* Maxim. var. *sinensis*, possède des racines aromatiques employées dans la médecine chinoise. *Actinidia chinensis* Planch., *A. Kolomicta* Maxim. (Tærnstræmiacées), arbustes grimpants à fleurs jaunes ou blanches très odorantes. Il y a la forme hermaphodite et la forme à fleurs mâles. *A. chinensis* donne des fruits excellents ; d'après Wilson l'espèce aurait fructifié pour la première fois en Angleterre en 1911 (1).

Artemisia lactiflora Wall (Composées). — Longues panicules de fleurs odorantes d'un blanc laiteux. Le genre Artemisia possède, en Chine, de nombreuses espèces, toutes fortement odoriférantes, employées autrefois dans les sacrifices religieux.

Buddleia (Loganiacées). — Nombreuses espèces chinoises, notamment *B. adenantha* Diels, *B. officinalis* Maxim,. *B. brachystachya*, *B. Forrestii* Diels. Tous les Buddleia sont aromatiques. Le *B. madagascariensis* Lam. répand une délicieuse odeur de miel et d'aspérule ; le *B. perfoliata* H. B. K., du Mexique, est très riche en essence. Parmi les espèces ornementales de nos jardins, il faut citer le *B. Colvilei* HooK. f ., du Sikkim, et surtout le beau *B. variabilis* Hemsl, dont les fleurs ont une odeur très fine.

Citrus medica L. var. *sarcodactylis* Swingle (Rutacées) ; c'est la « main de Boudha », curieux fruits digités qui répandent une odeur délicieuse.

Cæsalpinia sepiaria Roxb. (Légumineuses). — Fleurs jaunes, très belles et très odorantes.

Chimonanthus fragrans Lindl. (Calycanthacées), en chinois « La-Mei ».— Il existe en Chine plusieurs variétés de cet arbuste introduit depuis longtemps dans nos jardins et si apprécié pour la délicieuse odeur de ses fleurs qui apparaissent en hiver. C'est le « Winter sweet » des Anglais.

Chloranthus inconspicuus Sw. (Orchidées). — On emploie les fleurs pour parfumer le thé vert.

Cinnamomum Wilsonii Gamble (Laurinées).— Arbre à bois odorant, très commun au Hupeh et au Ssen-Tchouan. Les rameaux et l'écorce sont employés en médecine et comme condiment.

Cunninghamia sinensis Brown (Conifères). — Le bois de cet arbre est surtout employé, par ses qualités aromatiques, pour la confection des cercueils. D'après Wilson, dans la vallée du Tung, il en existe des vallées entières enfouies lors d'un tremblement de terre et que l'on exploite actuellement dans ce but.

Corylopsis Veitchiana Bean, *C. Wilmottiæ* Rehd. et Wils. (Hamamélidées). — Arbustes récemment introduits dans nos jardins et à fleurs très odorantes.

Cydonia cathayensis Hemsl. (Rosacées). — C'est le type chinois de notre cognassier. Les fruits, très parfumés, sont conservés, en Chine, comme ornements dans les maisons.

Euryangium Sumbul Kaufm. (Ombellifère). — De l'Asie centrale, cité par Naudin, et fournissant la drogue connue sous le nom de Sumbul à puissante odeur de musc.

Evodia mellifolia Benth., *E. officinalis* Dode. (Rutacées). — L'*Evodia rutæcarpa* Hook. f. de l'Himalaya et de l'Inde est important en parfumerie.

(1) La flore chinoise — la plus riche flore tempérée du monde et à laquelle nos jardins sont redevables de tant de belles choses, à commencer par le chrysanthème — est maintenant à peu près connue, à la suite de nombreuses explorations botaniques entreprises surtout depuis 1900, principalement pour la recherche de plantes ornementales susceptibles de convenir aux jardins des régions tempérées.

Nous en sommes redevables, tout d'abord, aux Missionnaires français, les Pères Armand David, Delavay, Soulié, Farges, Faurie, etc... guidés et subventionnés dans leurs recherches par le Museum d'Histoire naturelle de Paris, et par Maurice de Vilmorin, dont les importantes collections vivantes des Barres (Fruticetum) sont particulièrement riches en espèces chinoises.

Mais les grandes expéditions botaniques des Wilson, Purdom, Forrest, etc., entreprises aux frais des horticulteurs anglais et des principaux amateurs d'horticulture, ainsi que celles de Frank Meyer, l'introducteur de plantes économiques pour le compte du département de l'agriculture de Washington, furent autrement fructueuses.

Wilson, en particulier, guidé tout d'abord par les découvertes antérieures du Dr Aug Henry, par celles du russe Przewalski et des missionnaires français, n'a pas fait moins de quatre expéditions en Chine : la cinquième actuellement en cours étant réservée au Japon et à Formose. Aucun homme n'a probablement jamais découvert ni introduit autant de plantes. Plus de 500 espèces nouvelles ont été décrites : et une importante publication « Plantæ Wilsonianæ » est consacrée à l'étude des matériaux recueillis. La première de ces expéditions avait pour but principal l'introduction du « Davidia involucrata » Bail. aux magnifiques bractées blanches : et qui est, selon l'expression même de Wilson, « le plus beau de tous les arbres de la flore tempérée septentrionale ». Cet arbre a fleuri pour la première fois en Europe en 1906, au Fruticetum des Barres. Voir également l'ouvrage de Wilson : « A naturalist in western China », Londres, 1913.

(1) Voir aussi « Parfumerie Moderne ». 1918, p. 69.

Gaultheria Forrestii Diels (Ericacées). — Abondant dans les montagnes de Tali. L'essence de wintergreen provient du *Gaultheria procumbens* L. des Etas-Unis. Elle contient une forte proportion de salicylate de méthyle ainsi que les *G. fragrantissima* Wall,. *G. Leschenaultii* DC. et *G. leucocarpa* Blume. Le *G. punctata* Blume, des Indes anglaises, donne une essence de wintergreen excellente contenant jusqu'à 90 % de salicylate de méthyle. On sait que le *G. procumbens* est parfois employé comme succédané du thé et que son essence donne le bouquet au vermouth.

Holboellia angustifolia Wall., *H. Fargesii* Reaub. (Berbéridées). — Plantes grimpantes à fleurs odorantes. L'*H. latifolia* Wall., de l'Himalaya, est cultivé en serre froide en France. Les fleurs répandent une délicieuse odeur de fleur d'oranger.

Illicium Henryi Diels (Magnoliacées). — Espèce très florifère. On sait que c'est l'*I. verum* Hook. f. qui fournit le véritable anis étoilé du commerce, tandis que l'*I. anisatum* du Japon est une plante vénéneuse.

Ligusticum acutilobum G. et Z. (Ombellifères). — C'est le « Tangkui », plante aromatique fournissant la drogue de ce nom.

Lindera communis Hemsl. (Laurinées). — Comme beaucoup d'espèces de la même famille, sert à la confection de bâtons d'encens qui dégagent en brûlant une odeur très agréable, et qui sont très employés dans les cérémonies religieuses. Pour obtenir ces bâtons, les rameaux et les feuilles sont pulvérisés. La poudre obtenue est malaxée avec de l'eau de riz pour la rendre adhésive. On la falsifie parfois avec de la pulpe de bois de cyprès ou de bouleau.

Litsea ichangensis Gamble (Laurinées). — Les fleurs et les fruits dégagent, quand ils ont été soumis à l'ébullition, une agréable odeur de citron.

Loropetalum chinense Oliv. (Hammamelidées). — Arbuste récemment introduit dans nos jardins ; fleurs blanches très odorantes.

Mucuna sempervirens Hemsl. (Légumineuses). — Les fleurs très nombreuses, parfumées, d'un blanc de cire, sont très riches en miel.

Machilus macrophyllus Hemsl. (Laurinees). — Bel arbre du Ssen-Tchouan à bois très dur, serré, très odorant.

Magnolia officinalis Rehd. et Wils. (Magnoliacées). — C'est le « Hou-po » qui fournit une drogue très appréciée, extraite de l'écorce et des boutons floraux et qui est exportée en quantié de la Chine centrale et occidentale.

Malus theifera Redh. (Rosacées). — Au Hupeh, les feuilles sont séchées et employées en guise de thé, et cela donne lieu à un important commerce.

Nepeta tenuiflora Diels, *N. Stewartiana* Diels, *N. Wilsonii* Duthie (Labiées). — Les Nepeta, comme la plupart des Labiées, sont fortement aromatiques.

Osmanthus serrulatus Rehd., *O. armatus* Diels (Oléacées). — Les Osmanthus sont en Chine et au Japon les représentants de nos houx d'Europe. *O. fragrans* Lour. (*Olea fragrans*) (1) à des fleurs extrêmement parfumées et est un grand favori auprès des Chinois.

L'*O. Delavayi* Franch,. de la Chine occidentale, par ses abondantes fleurs blanches et sa floraison printannière, est un des plus jolis arbustes qui aient été récemment introduits dans nos jardins.

Perowskia atriplicifolia Benth. (Labiées). — Espèce introduite dans la culture européenne depuis une quinzaine d'années et très appréciée par ses qualités ornementales. La plante est fortement aromatique et son essence a été étudiée, à Verrières, par Levallois ; mais les résultats n'ont pas encore été publiés.

Plectranthus Forrestii Diels (Labiées).—Cette plante fortement aromatique est abondante dans les montagnes du Li-Chiang. Elle est très proche parente des Patchouli.

Pluchea Bulleyana Jeyffey (Composées). — Aromatique à sec, cette plante exsude une gomme. Aux Etats-Unis, le *P. fœtida* DC, a donné une essence formée presque exclusivement de cineol.

Rosa moschata Herm. est cultivé en Chine et on en tire une essence de rose. Les espèces affines sont d'ailleurs très nombreuses en Chine, dans l'Inde et en Perse.

Rosa sericea Lindl. est la seule espèce dont les fleurs n'ont que quatre pétales. *R. odorata* var. *gigantea* Rehd. et Wils. est le type sauvage qui a les plus grandes fleurs. Des croisements avec cette espèce ont été faits en Californie et au Portugal et ont donné des résultats intéressants. Le fruit comestible est souvent vendu sur les marchés de l'Inde.

Rosa Soulieana Crépin, a des fleurs très odorantes passant du jaune soufre au blanc.

La *Rosa Banksiæ* est le Muhsiang des Chinois, c'est-à-dire l'arbre à parfum par excellence.

Sargentodoxa cuneatta Rehd. et Wils. (Berberidées). — Genre nouveau de Chine très voisin des ***Holbœllia***. Les fleurs jaunes sont également très odorantes.

Viburnum erubescens Wall. var. *Prattii* (Caprifoliacées). — Les fleurs blanches, très odorantes, sont en panicules pendantes.

V. theiferum. — Les feuilles donnent un thé très apprécié. En dehors du *Malus theifera* Rehd. déjà cité, plusieurs autres espèces sont également employées comme succédané du thé, notamment le *Pyracantha crenulata* Roem. qui est le « Buisson ardent » chinois, ainsi que diverses Spirées.

Pour ne pas allonger cette liste de végétaux aromatiques chinois au point de fatiguer nos lecteurs, nous citerons rapidement un certain nombre de plantes à parfums connues

(1) Voir « Parfumerie Moderne », 1918, p. 68.

qui se retrouvent abondamment en Chine, sauvages ou cultivées.

Les *Acanthopanax* et quelques autres araliacées sont très aromatiques, et utilisées pour la préparation de liqueurs ; l'*Amomum villosum* a le même usage; l'*Aquilaria agallochum* dont le bois constiue un encens au parfum pénétrant, est une plante de grande valeur ; l'*Areca catechu* est le Bétel connu par les Chinois sous le nom de Pin-lao ; le *Cedrela odorata* ou hsiang-chum est un conifère très aromatique ; le *Cinnamomum Cassia* ou Jou-ku et d'autres espèces du même genre constituent la cannelle de Chine ; le *Coix lacryma* est utilisé pour préparer diverses liqueurs fortes ; le *Coriandrum sativum* est cultivé en Chine sous les noms de yüan--sui ou de hu-sui ; l'*Edgeworthia papyrifera* est le Chieh-hsiang au parfum apprécié ; l'*Eugenia caryophyllata* ou Clou de girofle est cultivé sous le nom de Ting-hsiang ; les *Daphne odora* et *Kiusiana* constituent le parfum Juiksiang ; le *Fœniculum dulce* ou Hsiao-hui-hsiang est abondant, récolté pour la cuisine ou la préparation de boissons rafraîchissantes ; le *Gleditschia macracantha* est cultivé dans le Sseu-Tchouan et sa gousse aromatique constitue la drogue ya-tsao ; l'*Hibiscus Abelmoschus* ou Chiu-Kuei Rhoa est l'ambrette et ne cède pas en finesse au produit cultivé à la Martinique ; de nombreux *jasminum* sont très odorants, il faut citer surtout le *J. moly* appelé An-shé, c'est-à-dire l'invisible porte-musc ; le *Lawsonia inermis* ou Chi-chia-Rhoâ, est le Henné arabe ; le *Liquidambar Formosana* commun dans la Chine méridionale produit le fameux Fêng ou encens de Chine ; le *Michelia champaca* est bien connu en Chine sous le nom de Yen-Po ; le *Nerium odorum* est le parfum Chia-chu-Tao ; le *Pachyma cocos* ou China root est aromatique ; les *Philadelphus* bien connus sont très odorants ; le *Pittosporum Tobira* Dryand. est un arbuste chinois qui se fait remarquer dans nos jardins par l'abondance de ses fleurs à odeur fine de fleur d'oranger ; le *Polianthes tuberosa*, le Yütsan-Rhoa des jardins chinois est identique à la tubéreuse de Grasse ; le *Quisqualis indica*, cultivé dans le Sseu-Tchouan, produit une drogue anthelmintique appréciée (santonine) ; les *Syringa* ou Tzeu-Ting-hsiang sont nos lilas ; la *Valeriana villosa* donne le Tu-jan-hsiang, parfum analogue à l'antique nard celtique ; le *Wisteria sinensis* est la Glycine au parfum si doux.

Et parmi les drogues parfumées semi-fabuleuses du peuple chinois, il faut citer, d'après le *Miroir des fleurs* (1), le « parfum qui pleure sur les tombes » (*melilotus sp.*) ; la « liane-parfum » ou hsiang-Têng ; l'« évoquateur des esprits » ou hsün, labiée qui est peut-être le *Lophantus rugosus* ,et enfin la « salive de dragon » ou Lung-hsien qui est très certainement l'ambre gris.

Nous arrêtons là cette énumération qui pourrait encore être considérablement allongée.

J. Gattefossé et A. Meunissier.

(1) Hua-King ou Rhoa-King, par Chen-Hao-tzeu. 1690.

Au Chili.

La vente des peignes de dames au Chili est un débouché qui est pour ainsi dire complètement fermé maintenant à nos articles qui venaient au premier rang avant la guerre. La place a été prise par les produits américains et japonais dont les prix sont actuellement inférieurs de 50 % à celui des nôtres.

Les chiffres seront suffisants pour se rendre compte de la situation. Voici comment se répartissait cette importation en 1913 : France, 86.326 pesos ; Etats-Unis, 27.470 pesos ; Japon, 3.886 pesos. En 1916 : France, 2.226 pesos ; Etats-Unis, 136.945 pesos ; Japon, 57.464 pesos.

L'importation totale était, en 1913, de 172.692 pesos et de 218.128 pesos en 1916. Elle a donc progressé, et c'était un article à développer. Il y a peu de chances que nous reprenions notre place d'antan aussi longtemps que nos prix ne s'amélioreront pas.

En Parfumerie, notre importation a été légèrement en progrès avec 143.669 pesos contre 138.579 en 1915, ce qui nous ramène à peu près au chiffre de 1913. Par contre, l'importation de la parfumerie américaine, dont j'avais signalé le progrès, a subi une diminution du tiers: elle n'a été que de 247.021 pesos contre 364.139 pesos en 1915. Ce chiffre paraissait un peu élevé par comparaison aux besoins de la consommation, puisqu'il s'agit surtout d'articles bon marché.

Par contre, l'augmentation de notre importation de parfumerie peut être attribuée à la hausse des produits. Néanmoins, je suis persuadé que notre importation de parparfumerie peut être agmentée d'une façon notable, à la fois par la publicité et par la répression des contrefaçons. Certaines de nos maisons de parfumerie sont au courant de ces fraudes, et elles devraient insister auprès de leurs agents pour qu'elles soient impitoyablement recherchées et poursuivies. La fraude la plus répandue porte principalement sur les poudres de riz.

Enfin, il est un procédé auquel ne dédaignent pas de recourir les maisons allemandes de la place et qui consiste à mettre en vente un parfum de leur fabrication avec un nom français fantaisiste sur l'étiquette et la mention Paris, afin de faire croire qu'il s'agit d'un produit français réel. Son prix est d'ailleurs inférieur à celui de nos articles qui se trouvent en concurrence avec de faux produits français qui, légalement, ne sont pas des contrefaçons.

Je ferai remarquer que, comme pour les produits pharmaceutiques, nos exportateurs français accordaient aux maisons allemandes des facilités de paiement beaucoup plus avantageuses qu'aux maisons françaises.

Le Marché Anglais.

Londres, le 30 septembre 1910.

Ainsi que nous avions tout lieu de le supposer le mois dernier, les affaires deviennent de plus en plus actives et la grève des cheminots qui sévit actuellement a augmenté encore le nombre des demandes : beaucoup de maisons, en effet, craignant de se trouver à court de marchandises, achètent tout ce qu'elles peuvent trouver sur place ; ceci prouve une fois de plus, l'intérêt pour nos compatriotes d'avoir toujours des stocks en Angleterre.

L'essence de bois de rose femelle est en hausse et vaut actuellement dans les 100 francs le kilo, l'essence de Linaloe restant introuvable.

Le cananga vaut 95 fr., le géranium algérien est un peu meilleur marché à 140 fr., l'essence de girofle continue à monter et est offerte à 60 fr., pour livraison fin octobre-novembre. La lavande française nouvelle récolte, commence à arriver et se traite entre 160 et 170 fr., selon les quantités ; le lemongrass est en hausse et montera sans doute encore davantage en raison d'une récolte réduite. Le patchouli est en baisse légère à 220/230. L'essence de rose naturelle bulgare se maintient, mais l'essence française est un peu moins chère et on trouve même de l'essence d'Anatolie à 2.400 francs. Le baume de tolu est en hausse légère à 28 francs le kilo.

En synthétiques, le salicylate d'amyle reste maintenant à 39 fr. et l'aubépine à 110; l'acétate de benzyle et le benzoate de benzyle sont coté 50 francs, l'alcool phényléthylique restant stationnaire. Le bromstyrol vaut 170 francs, mais il est fort difficile de s'en procurer, car le Gouvernement paraît refuser systématiquement toutes demandes de licences pour l'importation de cet article. Le terpinéol est un peu plus cher dans les 16 francs, l'héliotrope et la coumarine, en hausse, valent respectivement 100 et 200 francs.

M. Faucon.

Le Marché des Essences à Marseille.

Un peu moins de marasme que ces derniers mois. On voit que les transactions se raniment. Les cours ont une tendance à la hausse. Durant la quinzaine dernière, voici les prix pratiqués, sur notre marché, des essences exotiques :

Essence Géranium Bourbon	79	fr.
» Vétyver Bourbon	120	»
» Ylang Bourbon 1er	120	»
» Ylang Bourbon 2e	80	»
» Verveine	29	»
» Citronnelle	12	»
» Santal	185	»
» Petitgrain	65	»
» Cannelle	29	»

Les stocks commencent à s'épuiser. Les arrivages durant les deux premiers mois de 1919, ont été insignifiants. Pour comble de malheur, 4.000 caisses d'essence de la Réunion ont été débarquées à Barcelone à cause de la grève des dockers. Reviendront-elles à Marseille? C'est douteux : les Espagnols étant de gros importateurs d'essence de géranium.

L'Algérie et la Tunisie nous fournissent, depuis quelques temps, d'assez bonnes qualités d'essence de géranium. Nous ferons bien de nous en assurer la production intégrale.

En juillet et août, il est arrivé quelques caisses d'essence de rose, de Constantinople. On nous signale que ces envois vont reprendre leur vitalité d'avant-guerre.

Les essences des Alpes-Maritimes seront rares et chères, cette année la récolte ayant été déficitaire ; presque pas de fleurs d'oranger ; peu de roses. Seule, la lavande a fourni une récolte au-dessus de la moyenne.

La menthe poivrée et l'origan ont été assez abondants. La récolte, dans le Vaucluse, a satisfait les producteurs.

Néanmoins, dans l'ensemble du Midi, on accuse une récolte inférieure à la dernière.

M.

Essences Italiennes et leurs dérivés.

Une assemblée extraordinaire de la Société anonyme A.S.P.R.A., réunie le 3 septembre dernier sur la demande de 5 actionnaires représentant la totalité des 1.000 actions du capital social, a décidé l'augmentation de ce capital et l'a porté à 1.000.000 de lires.

La Société anonyme A.S.P.R.A. (Anonima Sicula Prodotti Razionali Agrumaria) s'est récemment constituée à Milan par devant Me Guasti, sur l'initiative de notabilités milanaises et d'un groupe de capitalistes et de techniciens siciliens, pour la production des dérivés des agrumes (fruits des hespéridées italiennes) en Sicile, avec de nouveaux procédés et appareils.

L'industrie des dérivés des agrumes s'exerçait auparavant avec des procédés primitifs et rustiques qui ne donnaient pas le rendement maximum ; c'est pourquoi la A.S.P.R.A. s'est constituée, son avenir promet d'être brillant.

Le premier Conseil d'administration de la Société est ainsi composé : M. Riccardo Subinaghi, président; M. Giuseppe Scialabba, vice-président ; M. l'Ingénieur Carlo Rodano, administrateur-délégué ; M. l'Ingénieur Michele Lo-Presti e Velardi, Dr Pietro, conseillers ; enfin de MM. Luigi Santarella, Decio Jacchia, Dr Pietro Cavaretta, Giuseppe Micheletti, Rosario Cardullo.

La Société a son siège social légal à Milan, via Borghetto, 6, et ses usines à Palerme.

BIBLIOGRAPHIE.

The Chemistry of Essential Oils and Artificial Perfumes.

Par Ernest J. PARRY, 3e édition, revue et augmentée. Volume II, chez Scott, Greenwood et Son, Londres.

Il y a près d'un an que la *Parfumerie Moderne* (1) annonçait l'apparition de l'ouvrage de Parry, premier volume. Les difficultés de tous ordres qui ont assailli l'industrie du livre ces derniers temps, ont retardé la sortie du deuxième volume.

L'œuvre de Parry, maintenant complète, rencontrera le meilleur accueil chez tous les parfumeurs et chimistes spécialistes du monde entier, nous présageons le plus beau succès pour cette 3e édition qui sera, en quelque sorte, l'encyclopédie de la Parfumerie scientifique.

A la bibliothèque, cet ouvrage sera, grâce aux références qu'il porte, le sommaire de la documentation de notre industrie jusqu'à fin 1918. Au laboratoire, où il sera préféré par les chimistes grâce à sa présentation sobre et pratique, il rendra les plus grands services en rappelant les méthodes les plus récentes d'investigations.

Le distingué chimiste qu'est M. Ernest Parry est, à l'heure actuelle, le savant le mieux qualifié pour traiter de la chimie des parfums, car il a contribué dans une large mesure, par ses recherches personnelles, à l'établissement de la documentation scientifique qu'il met sous nos yeux.

Depuis 1908, époque de la 2e édition de l'ouvrage de M. Ernest Parry, l'étude des huiles essentielles et celle des parfums synthétiques ont fait d'immenses progrès. Une troisième édition s'imposait donc, mais l'abondance des matières a obligé l'auteur à éditer deux volumes. Il lui était, d'ailleurs, parfaitement impossible de résumer toute la question en un seul, mais on doit le louer de l'avoir divisé en deux parties très indépendantes et autonomes : Monographie des huiles essentielles et Chimie des Parfums.

Le volume II, qui vient de paraître, se divise en quatre chapitres d'égale importance.

Dans le Chapitre Ier, l'auteur étudie le développement et la distribution géographique des plantes à essences, ainsi que l'effet des agents atmosphériques, de l'altitude, du climat, des engrais sur la constitution des essences continuant ainsi les recherches de Charabot.

La genèse des composés aromatiques dans les tissus de la plante est examinée et l'auteur essaie de discerner l'importance physiologique de l'élaboration des essences et de leur circulation dans les diverses parties du végétal.

Les hypothèses de Tschirch, Blondel et Mesnard sont rappelées et discutées par M. Ernest Parry.

Le rôle des sécrétions et excrétions d'huiles essentielles par les plantes, l'action des enzymes sur les glucosides sont examinées dans leur plus ou moins grande dépendance avec les phases de la végétation. Comme exemples, l'auteur signale les expériences de Charabot et Laloue sur le développement des éthers dans la bergamotte, la lavande, le géranium et la menthe.

Les recherches récentes de Baker et Smith sur les essences d'Eucalyptus sont résumées.

Enfin, le chapitre se termine sur une étude méthodique de l'influence de l'humidité pendant l'emmagasinage des plantes et des essences.

Dans le Chapitre II, l'auteur rappelle l'impossibilité pratique à l'heure actuelle de fixer des types pour l'examen olfactif des essences en raison de l'intervention du facteur personnel de l'expérimentateur, de la suggestion, etc. Cependant, une certaine classification des parfums peut être basée sur la relation qui existe entre l'odeur d'un corps et sa constitution chimique ; si on ne peut encore accorder à une telle classification une confiance absolue, du moins certaines grandes « classes » de parfums sont aisément reconnaissables.

Ainsi l'auteur suggère une classification des alcools en notant que l'odeur de leurs éthers peut se décomposer olfactivement en une « dominante » qui est fonction de la constitution de l'alcool et une « variante » qui dépend seulement du radical acide.

Le Chapitre III est consacré aux analyses des essences et de leurs constituants ; les méthodes générales sont décrites, puis leurs modifications pour chaque cas particulier.

L'application de la distillation sous pression réduite aux analyses, est particulièrement étudiée et l'auteur en déduit une méthode de séparation des terpènes et des sesquiterpènes destinée à l'examen spécial des essences déterpénées.

La recherche des fraudes et en particulier, l'estimation et la détermination des éthers artificiels, forment la fin de ce chapitre.

Enfin, le Chapitre IV est consacré à l'étude des essences nouvelles intéressantes, obtenues depuis fin 1918, c'est-à-dire depuis l'apparition du premier volume.

On voit le souci de l'auteur qui a voulu, malgré les difficultés nombreuses, faire un ouvrage « complet ». Nous l'en remercions au nom des chimistes parfumeurs du monde entier.

P. M.

(1) P. M. 1918, p. 154.

Société Française des Parfums Rablet.

Cette Société s'est constituée récemment pour la fabrication, l'achat et la vente de produits de parfumerie. Le capital est de 3 millions et le siège social est situé, 16, rue du Louvre, à Paris. Les administrateurs sont : MM. Ernest Carnot, ingénieur, à Paris, 64, avenue d'Iéna; François Carnot, ingénieur, à Paris, 8, avenue de Montespan ; et Jean-Paul Pleneau, ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris, rue Monbel, 8.

Le Musc au Thibet et en Chine.

Chacun sait l'importance considérable prise par les parfums d'origine animale dans l'Industrie de la Parfumerie ; parmi eux, le musc a toujours eu la première place et la préférence des parfumeurs et de leur clientèle.

On trouve mention du musc dans les ouvrages de thérapeutique anciens de toute l'Asie ; les Chinois surtout paraissent l'avoir utilisé depuis la plus haute antiquité. Il semble que le musc fut introduit en Europe par les Arabes — il figurait en particulier dans la liste des présents remis à l'empereur des Grecs par Saladin, en 1189. Dans les ouvrages du célèbre médecin arabe Avicenne (X° siècle), le musc est recommandé pour le traitement de diverses maladies ; à partir de cette époque il figure dans la plupart des pharmacopées.

Marco Polo, dans le récit de ses voyages en Asie, cite le musc souvent comme médicament en usage dans les Indes, en Mongolie, au Thibet, en Chine, etc.

Déjà, d'ailleurs, on l'employait plus couramment en Europe pour son parfum et, également, pour l'embaumement des cadavres.

Son utilisation récente pour le traitement de certaines maladies nerveuses semble prouver que le musc possède des qualités thérapeutiques très nettes ; il est toujours porté au *Codex* (1908) comme antispasmodique ; son action parégorique est assez semblable à celle de l'opium. On l'emploie surtout en teinture alcoolique, cependant la solution éthérée a été recommandée dans l'éclampsie infantile (Dr R. Fouineau). Une dose de 0,90 gramme peut causer des troubles sérieux (Dr Joerg).

Le musc est un produit d'origine animale, brut, dont on a isolé une cetone, la muscone ; c'est à cette muscone que l'on attribue l'odeur du musc ; elle s'y trouve dans la proportion de 0,6 à 2,2 % seulement (1).



Sur le Yangtseu. — Halage à la corde.

Le musc brut, tel qu'il est exporté d'Asie, est constitué par une poche ou glande spéciale à sécrétion très odorante située dans la peau de l'abdomen d'un cervidé, le *Moschus moschiferus*, appelé communément daim, cerf ou chevrotain musqué et, plus simplement porte-musc. Le *Moschus moschiferus* appartient au genre « chevrotain », qui est presque spécial aux montagnes asiatiques.

Le porte-musc vit à l'état sauvage dans tout le système montagneux du Nord de l'Inde et du Cen-

(1) P. M. 1919 p. 79. P. Fisch. Les Muscs naturels et les Muscs artificiels.

tre de l'Asie, en général, par 70°-170° de longitude E,et 65°-15° de latitude N ; on le rencontre parfois très au nord en Sibérie, jusqu'au delà du cercle arctique au bord de la mer d'Okhotsk ; on le chasse également dans les montagnes de Chine et on l'a trouvé sur la côte nord-est de Cochinchine. (Chaplin Court-Treatt).

Mais c'est surtout dans la Mongolie, le Thibet, le Nepaul, le Cachemire, le Bouthan, le Sikhim, l'Assam, le Turkestan chinois et la région du Baïkal que la bête est traquée.

La glande sécrétrice de musc est spéciale au mâle qui ne porte pas d'andouillers ; la sécrétion odorante, en rapport étroit avec la reproduction de l'espèce, n'a lieu que chez l'animal adulte et non pas chez les animaux trop jeunes ou trop vieux ; la sécrétion est plus abondante et plus odorante pendant les périodes de rut. C'est d'ailleurs une règle générale pour les sécrétions odorantes, soit qu'elles appartiennent aux deux sexes (civettes), soit seulement au mâle (ondatras), soit seulement à la femelle (castors).

Dans le cas de la Civette domestique, les éleveurs provoquent artificiellement l'excitation des animaux pour rendre la sécrétion plus abondante et plus odorante (Civette de Choa).

Le porte-musc est un chevrotain très agile et actif qui se distingue surtout, au point de vue physiologique, par la présence d'une sécrétion biliaire du foie comme dans la famille des bovidées, par deux glandes à sécrétion visqueuse, verdâtre, inodore sur la face interne des cuisses postérieures, par la glande à musc et enfin par son cerveau à circonvolutions peu marquées.

L'animal ne dépasse guère o m,60 de hauteur à l'épaule, mais surtout en ce qui concerne la taille, il existe certainement diverses variétés.

Ses formes sont gracieuses comme celles du chevreuil, ses mouvements très rapides ; ses pattes sont allongées et fines, les postérieures étant notablement plus musclées. Ses sabots sont longs et pointus, mais leur conformation assure à l'animal, malgré ses mœurs sauvages, une parfaite stabilité sur les glaciers et les rocs glissants qui constituer son habitat.

Ses oreilles longues et larges ressemblent à celles du lièvre, sa queue est très courte. Son pelage brun foncé est maculé de gris et généralement de blanc sur le devant des épaules et le cou ; les poils sont assez curieux, de texture grossière, cassants, très longs et toujours ondulés.

Le mâle ne portant pas de cornes, comme nous l'avons signalé, son odeur reconnaissable de loin et ses canines supérieures permettent seules de le distinguer. Ces canines sont très longues, sortent généralement de la gueule, formant ainsi des défenses caractéristiques.

La glande sécrétrice de musc est une poche de la grosseur d'une mandarine,couchée sous l'abdomen immédiatement au-dessus de l'orifice du prépuce ; elle ne paraît pas d'ailleurs, avoir de communication directe avec les organes génitaux. Elle possède une petite ouverture vers l'extérieur par laquelle la matière odorante, très visqueuse, s'échappe à de certains moments sous l'action d'un muscle puissant. Mais tout l'animal est imprégné de la même odeur et même ses excréments, laissés à l'action des agents atmosphériques, la conservent pendant longtemps et servent d'indices aux chasseurs (1).

Le musc durcit rapidement lorsque la poche est coupée et exposée à l'air.

Le *Moschus moschiferus* est timide et peureux et fréquente surtout les escarpements inaccessibles des montagnes où il est difficile de l'atteindre, rarement au-dessous de 2.500 mètres. Dans le Sikhim on l'a tué, pendant l'été, à plus de 6.000 mètres.

Il fréquente surtout les forêts de Bouleaux (à la limite des neiges), dont il broute les jeunes pousses et où le taillis se compose en majeure partie de rhododendrons blancs et de *juniperus*.

Les porte-musc vivent généralement isolés, quelquefois par paire, très rarement en troupeaux et restent cachés durant le jour ; ils paraissent chercher leur nourriture seulement pendant la nuit. Leur gîte est un terrier analogue à celui du lièvre ou simplement un léger nivellement du sol, à l'ombre d'un rocher même pendant les plus grands froids, tant ils paraissent craindre la lumière et la chaleur.

Leur agilité est très grande et ils se lancent souvent à toute vitesse, faisant des bonds surprenants et restant très sûrs de leurs mouvements dans les régions les plus chaotiques. S. Piesse a donné des détails intéressants sur leurs habitudes auxquels nous renvoyons nos lecteurs (1).

Les petits naissent en juin et juillet ; les femelles mettent bas une fois par an deux petits, quelquefois un seul. Ces petits restent isolés dans un terrier, la mère ne s'approchant d'eux que pour les allaiter. Les petits emmenés en captivité et allaités par une chèvre ou une brebis, fuient leur nourrice ce qui montre bien leur amour de la sollitude. Ils sont d'ailleurs très difficiles à élever en captivité.

Les chasseurs indigènes trouvent fréquemment de tout jeunes porte-musc isolés — ils les tuent pour utiliser leur poche comme nous le verrons plus loin. Cette pratique contribue beaucoup à hâter l'extinction de la race.

La chasse au porte-musc est pleine de difficultés et constitue un sport très apprécié des Anglais du nord de l'Inde ; cependant la quantité de bêtes tuées de cette manière est minime.

Les chasseurs indigènes qui tuent l'animal exclusivement pour son musc emploient diverses méthodes ;

(1) Un squelette de porte-musc préparé depuis plus de 40 ans possédait encore l'odeur « sui generis » du musc. A. Milne-Edwards. Recherches anatomiques sur la famille des chevrotains, 1864.

(1) S. Piesse. Histoire des Parfums. 1904. p 236-242.

la chasse avec l'aide des chiens est peu pratiquée, l'agilité du porte-musc rendant la poursuite très difficile ; la chasse au piège, généralement employée, consiste à créer une haie ou barrière de brouissailles, longue de plus d'un kilomètre le long d'une pente, en ménageant des ouvertures tous les 80 ou 100 mètres ; à chaque ouverture est disposé un piège très simple. Le porte-musc saute rarement par dessus la haie, mais essaye de passer par les ouvertures où un nœud coulant le retient jusqu'à l'arrivée des chasseurs qui visitent les pièges tous les deux ou trois jours.

Indépendamment du porte-musc une foule d'autres animaux sont pris de cette manière dans ces régions assez giboyeuses, en particulier de magnifiques argus. Si les chasseurs tardent trop, les putois ou même les léopards tuent le porte-musc et dévorant leur proie, éparpillent le contenu de la poche à musc, qu'ils n'avalent d'ailleurs jamais.

Les poches coupées sont soigneusement mises à sécher avant d'être remises aux marchands.

Malgré la fermeture de la chasse, presque partout, pendant de longs mois et l'interruption due au froid terrible de l'hiver, il semble que le porte-musc sera rapidement exterminé, sa faible natalité ne pouvant compenser un massacre continuel.

M. Austin J. Clements, dans le « North China Daily News », a examiné récemment cette question.

Le chasseur chinois et thibetain ne prendrait plus pour cible que l'animal adulte (de 3 à 7 ans), mais d'autres rapports semblent établir que l'on tue en réalité au hasard. Nous verrons plus loin que un catty de musc représente 22 poches en moyenne, soit 22 animaux, mais, M. A. J. Clements pense qu'il faut élever ce chiffre à 30 pour tenir compte des femelles et des jeunes tués accidentellement ; nous sommes persuadés que ce chiffre est encore trop faible.

En prenant avec M. J. A. Clements le chiffre de 30 porte-musc par catty, le marché de Ta-Tsien-Lou étant de 2.000 catties annuellement, cela représente la mort de 60.000 animaux. Or, le marché de Ta-Tsien-Lou, quoique le plus important. n'est pas le seul ; M. A. J. Clements évalue le nombre de porte-musc tués chaque année, dans le Thibet chinois seulement, à 100.000 au minimum.

Tavernier avait déjà noté en 1912 (1) ,qu'en une seule journée, il avait pu acheter 7.673 poches et constatait que beaucoup d'entre elles provenaient d'animaux malades ou trop jeunes et ne contenaient pas de musc.

A. J. Clements demande (2) que l'on étudie le moyen d'extraire le musc sans tuer l'animal, puisque la poche présente une ouverture vers l'extérieur. On pourrait certainement garder le porte-musc en semi-captivité et le traiter comme la civette de Choa.

La *Parfumerie Moderne* espère pouvoir répondre bientôt à cette question. Notre collaborateur, M. Yang - Tseu - Kia, actuellement à Tcheng-Tou (Sseu-Tchouan) projette,sur nos indications, un voyage d'étude dans la zone d'habitat du porte-musc pour étudier la possibilité d'enrayer la destruction rapide de cet animal précieux.

Nous souhaitons vivement qu'il parvienne à établir une méthode d'extraction du musc préservant la vie du *Moschus moschiferus*, dont la diminution est déjà sensible sur les marchés chinois, malgré la réglementation de la chasse par le gouvernement.

En Sibérie la chasse est libre pendant le printemps et l'été, dans l'Himalaya, les indigènes chassent tout le temps.

Les chasseurs supportent difficilement l'odeur du musc frais ; elle produit de dangereux effets sur le système nerveux et la vue et l'ouïe sont fréquemment gravement atteints.

Le musc est un fixateur merveilleux ; sa diffusibilité est très grande, les objets placés dans son voisinage en contractent l'odeur et la conservent longtemps. L'argent même, si difficile à parfumer, fixe l'odeur du musc.

Sa puissance lui permet de parfumer un volume 300 fois plus considérable d'une poudre inodore.

L'odeur du musc est masquée par l'acide cyanhydrique ou simplement les amandes amères que les pharmaciens utilisent pour nettoyer un mortier infecté par le musc ; le camphre, le soufre et les sulfures d'antimoine modifient son odeur et la rendent désagréable.

Le musc pur contient en général 15 % d'humidité et 8 % de cendres, il cède 50 % de produits solubles à l'eau et 10 à 12 % à l'alcool. Le bon musc Tonquin contient environ 2 % de muscone.

Le musc est généralement importé en Europe et en Amérique en poches, rarement en « grains ». On en distingue diverses qualités :

Musc Tonquin. — En raison de son excellente qualité, très appréciée des parfumeurs, ce musc est le plus important pour le commerce (85 % de la totalité). Il vient, en dernier lieu, de Shanghaï, de Nankin, de Canton, de Fou-Tchéou, de Tchong-King, de Tcheng-Tou, etc. Il provient des chasses effectuées en Chine, dans le Thibet, en Mongolie et dans le Ladakh hindou (Cachemire). Les Chinois en trafiquent sous le nom de Musc Sseu-Tchouan, du nom de la province où il est centralisé, à Ta-Tsien-Lou qui en expédie, chaque année, environ 2.000 Kin de 600 grammes et qui est le principal marché de musc. La province du Kan-Sou, qui confine au Thibet mongol, fait également une grosse exportation de musc et dans le Yunam, le marché de Tali approvisionne l'Indo-Chine, la Birmanie et Canton, en musc-Tonquin et musc-Yunam.

Le contrôle chinois commence à Soung-Pan, à Kouan-hsien, à Ba-Tang et à Aten-Tze, villes frontières entre le Sseu-Tchouan et le Thibet. Mais Ta-Tsien-Lou, sur la rou-

(1) Chaplin Court-Treatt. P. E. O. R. 1912, p. 28
(2) P. E. O. R. 1919, p. 232.

te de Tcheng-Tou à Lhassa (1.500 kilomètres environ à vol d'oiseau), est admirablement situé pour centraliser le commerce chinois du musc. Les marchands thibétains, mongols s'y rendent directement, quelquefois même les chasseurs y apportent le musc sans intermédiaires.

Ces caravanes qui ont traversé d'immenses étendues de désert ne séjournent pas au Sseu-Tchouan, mais, dès qu'elles ont échangé leur musc contre d'autres produits utiles, elles repartent pour leur long et pénible voyage.

Certaines caravanes apportent des centaines de poches, parfois plus de mille et viennent de Jyekendo, Chamdo, Tengko, Shaeshu, Derge, Chantui, Kantze, Dawo, Litang, Hsiang-Tcheng, Muli, Minyia, Yutong, Romedrango, toutes villes de l'Extrême-Ouest thibétain, dans la zone de grande chasse du porte-musc.

Après lavage et séchage à Tsien-Lou, le musc est emballé pour un second long voyage jusqu'à Tchong-King, d'où il passe sur le Yang-Tsé-Kiang. Les arrivages de Musc Tonquin se font surtout en automne et en hiver ; en effet, la navigation des sampans et des petits remorqueurs qui remontent le fleuve jusqu'à Tchong-King est interrompue pendant la saison chaude à partir de I-Tchang, terminus des vapeurs ; le musc ne descend le Haut-Yang-Tsé que de septembre à mai.

Il serait souhaitable qu'une partie de ce trafic soit dérivée, par la route de Tchong-King à Yunam-Fou, sur notre chemin de fer du Yunam afin d'éviter les likins, octrois et droits de douanes intérieures, payés le plus souvent en musc, qui fonctionnent tout le long du fleuve et le renchérissent.

La poche de musc-Tonquin est ronde très légèrement aplatie, jamais piriforme. Un morceau de peau est laissé autour de la poche ; lorsqu'il est coupé ainsi que les poils on a la qualité dite « parée ». L'orifice est situé au milieu de la poche et est entourée de poils plus fins.

Le musc-Tonquin comprend une forme commerciale connue sous le nom de musc « Peau-bleue ». Les deux ou trois couches de peau qui couvrent la partie de la poche opposée à son ouverture ont été enlevées ; une membrane de teinte bleuâtre plus ou moins foncée est mise à nu et donne son nom à la poche ainsi préparée dont l'origine est cependant identique à celle des précédentes.

Le musc-Peau-bleue dont la qualité est supérieure, car il sèche plus facilement, exige une préparation très délicate habituellement pratiquée à Shanghaï. Cette qualité contient naturellement plus de matière odorante pour un même poids, ce qui explique son prix plus élevé.

Le « musc en grains » est obtenu en vidant les poches dans lesquelles



Brouette chinoise.

le musc se présente en effet, lorsqu'il est sec, en grains réguliers. Dans la préparation de cette qualité, il faut éviter que des fragments de peau se mélangent aux grains, car ils en entraîneraient la moisissure ou la putréfaction.

Si les poches sont humides, le grain devient noir ; la bonne qualité se distingue par son touché doux et sa couleur analogue à celle du sang caillé ; le goût du musc doit être amer et astringent.

Les muscs dits « Tonquin » possèdent toujours une certaine odeur ammoniacale provenant d'une lente fermentation des matières organiques autres que la muscone, corps très fixe.

Musc Yunam. — Le musc Yunam ou « musc Sawko » provient de Tali et des montagnes du Sud de cette province. Les montagnes du Nord de la Chine fournissent également un musc de bonne qualité, mais dont la presque totalité est absorbée sur place. Ces deux qualités ressemblent beaucoup à la suivante :

Musc Cabardine. — L'odeur de ce musc est moins appréciée que celle du musc Tonquin.

Les poches sont de forme ovale et plates ; elles ont souvent une large marge de peau adhérente, sont beaucoup plus poilues et ont un poil long, rude et de teinte sale.

Le musc en est moins bien granulé et plus humide ; il n'est pas rare de trouver des poches entièrement pourries par l'humidité.

On distingue le Musc Cabardine russe et le Musc Cabardine chinois ; cette dernière qualité suit la même route commerciale que le musc Tonquin dont elle se rapproche beaucoup ; l'autre provient du porte-musc de Sibérie et est expédiée via Pétrograd. Le musc Cabardine trouve son emploi en pharmacie ainsi qu'en chirurgie.

Musc Nepaul. — Ce musc est expédié du Nepaul en Angleterre, mais il est très rare sur les marchés ; l'Inde et les pays arabes en consomment bien davantage que l'Europe. Les poches, très petites, sont sphériques et couvertes d'un poil très rude ; le grain est toujours très sec et d'une couleur brun-rouge brillante ; son odeur, particulièrement douce et pénétrante, est exempte de toute trace d'ammoniac en raison du séchage parfait des poches.

La légende raconte qu'une église de Moscou a été construite avec un mortier dans lequel du musc Nepaul avait été broyé et que, cent ans après l'érection du monument, les fidèles en percevaient l'odeur... au moins pendant les grandes chaleurs de l'été !

Musc Assam. — Cette qualité, difficile à se procurer, est surtout vendue en Angleterre. Les poches sont semblables à celles du musc Nepaul, mais la peau en est plus foncée et un cartilage gris envahit parfois la poche à moitié. Le grain est presque noir et se distingue par son odeur particulière que les Anglais comparent à l'odeur « sui generis » des étables.

Ces diverses formes commerciales de musc proviennent toutes du *Moschus moschiferus*, mais l'habitat, le climat et la nourriture provoquent des différences chez l'animal dont on distingue au moins quatre variétés ; ces différences se retrouvent naturellement dans les caractères des poches et du musc.

Le musc est généralement expédié de Shanghaï en caissettes de 10 catties. Le musc Tonquin est emballé dans des boîtes de manufacture chinoise qui contiennent un catty de musc, soit 607 grammes environ, un peu plus d'un kin. Depuis peu les poches sont enveloppées d'étain, de papier de riz ou de papier glacé semi-transparent et expédiées par boîtes de 44 poches de 28 grammes en moyenne, soit 2 catties. Le musc Tonquin vaut actuellement autour de 8.500 francs le kilog.

Le musc est l'objet d'une falsification intense, on trouve dans les poches les objets les plus divers destinés à en augmenter le poids ; un mélange de sang caillé et des viscères séchés (poumons, foie) du porte-musc est surtout employé dans ce but. Les indigènes coupent les poches des jeunes animaux et les remplissent de ce mélange, parfumé avec un peu de musc véritable.

Comme le musc est un article de grande valeur dans toute l'Asie, surtout en Chine et dans l'Inde, il s'en écoule beaucoup sur place sous forme de musc en grains ; mais les poches ne sont que partiellement vidées et, remplies avec des matières étrangères, elles sont destinées aux acheteurs européens. On y trouve du plomb, du cuir, des pierres, du sable, de la terre, du papier, des lacets, des balles en sus du mélange indiqué plus haut difficile à déceler ; on a même extrait d'une poche une queue de rat et d'une autre des grains de chapelet !

Les parfumeurs français ont pensé qu'en envoyant des agents au Thibet ou au Sseu-Tchouan, ils parviendraient à éviter cette sophistication, devenue règle générale chez les marchands chinois qui se croiraient déshonorés d'y manquer. Ed. Rottach (1) détruit cette illusion :

« Quelques Français sont installés dans des pays aussi perdus qu'Aten-Tze ou Ta-Tsien-Lou, pour le commerce du musc ; quoiqu'ils fassent affaire directement avec les chasseurs ou les roitelets qui payent leur tribut avec cette marchandise, ils ne sont pas pour cela à l'abri de la fraude et reçoivent aussi bien des poches truquées avec du sang ; leur vie est plus pénible et ils n'ont pas plus de garanties et de recours que les acheteurs européens de musc qui traitent à Shanghaï avec les courtiers chinois ».

Autrefois Londres était le grand marché européen du musc ; Paris et New-York ont progressivement étendu leurs achats à Shanghaï et dans l'intérieur comme le montrent les statistiques ci-dessous :

(1) Ed. Rottach. La Chine Moderne, p. 230.

	Paris	Londres	New-York	Allemagne Autriche	TOTAL
	—	—	—	—	—
	Catties	Catties	Catties	Catties	Catties
1905..	378	83	387	40	888
1906..	670	8	414	45	1137
1907..	829	57	337	37	1260
1908..	666	37	211	9	923
1909..	480	161	186	60	887
1910..	722	239	287	65	1313

On possède peu de chiffres précis sur les importations de musc ; cependant. on peut noter que la France a diminué ses achats durant la guerre (8.776 taels en 1916, 2.141 taels en 1917), que les Etats-Unis sont devenus les plus gros importateurs (naturellement) et que le Japon et la Norvège commencent à acheter assez sérieusement.

A. J. Clements évalue la récolte de musc contrôlée par la Chine à 850 kilogs annuellement, soit 1.400 catties, mais dans son calcul sur le nombre d'animaux tués annuellement il élève ce chiffre à environ 3.350 catties. Nous pensons qu'il distingue par ces deux chiffres le commerce total comprenant les ventes locales, et le commerce d'exportation.

Pratiquement le commerce du musc (musc Tonquin) est centralisé dans les mains de quatre grandes firmes installées à Ta-Tsien-Lou, Tchong-King et Shanghaï mais les maisons chinoises de moindre importance sont très nombreuses et vendent surtout sur place pour les usages locaux.

Louis Schmuck.

Les Expositions françaises de Madrid et de Barcelone.

L'Office Commercial Français en Espagne, nous fait connaître qu'il organise pour le mois de février 1920, à Madrid d'abord et à Barcelone ensuite, une présentation générale de Parfumerie et accessoires, Produits de beauté, Articles d'hygiène, Peignes, épingles et barettes, Articles pour coiffeurs, Matériel pour manucures et pédicures, Lingerie de luxe pour dames.

L'Espagne offrant par la tradition de ses habitants et l'importance de son marché un très important débouché à l'exportation de la Parfumerie et aussi de la Lingerie de luxe, l'Office Commercial Français désire donner à cette présentation l'ampleur d'une grande manifestation française dont il escompte un très brillant succès pour les exposants.

Les frais de présentation sont évalués à 500 francs par mètre carré, avec réduction proportionnelle pour les emplacements supérieurs à trois mètres carrés. Ce prix comprend tous les frais de présentation de matériel usuel, de surveillance, ainsi que d'assurance contre l'incendie et le vol en Espagne, durant la dite présentation.

Les frais de transport et d'assurance relatifs à l'expédition et au retour des marchandises ou collections restent à la charge du participant, c'est-à-dire Paris-Madrid, Madrid-Barcelone, Barcelone-Paris.

L'O.C.F.E.E. organisera au départ, des groupements, de façon à ce que toutes les expéditions arrivent à la frontière d'Hendaye à une même date et que le dédouanement et la réexpédition pour Madrid puissent se faire dans la première semaine de janvier.

La rentrée en France aura lieu par Cerbère.

Cette façon d'opérer évitera les pertes de temps et facilitera les formalités des douanes.

Nous engageons les participants à envoyer un représentant pour traiter leurs affaires pendant la présentation.

Toutefois, l'O.C.F.E.E. se chargera de déléguer un de ses agents pour représenter les exposants qui ne pourraient envoyer un représentant, et défendra leurs intérêts.

Adresser toutes demandes de renseignements à l'Office National du Commerce extérieur (bureau d'Espagne), 3, rue Feydeau, Paris.

États-Unis.

Le Franco-American Board of Commerce and Industry, 84, Fifth Avenue, à New-York, vient d'être fondé, aux Etats-Unis, sous le patronage de M. l'Ambassadeur de France à Washington, de M. l'Attaché commercial de France aux Etats-Unis et de M. le Consul général de France à New-York.

Cette organisation, qui a pour objet de faciliter et de développer le mouvement d'échange entre la France et les Etats-Unis et notamment de donner une impulsion aux importations françaises dans ce pays, comprendra, non seulement des membres français, mais aussi des citoyens américains solidement établis et d'une réputation parfaite. Son rôle sera de mettre autant que possible en rapports directs l'acheteur américain et le producteur français et vice versa, de procurer des représentants, de régler les litiges rentrant dans sa sphère d'action, d'organiser une exposition permanente d'échantillons de produits français. etc...

D'ores et déjà, le Franco-American Board of Commerce and Industry, 84, Fifth Avenue, a signalé à l'Office national du commerce extérieur que certains produits français trouveraient actuellement des débouchés importants aux Etats-Unis.

Les fabricants et exportateurs français intéressés désireux soit de se faire représenter, soit de vendre ferme à des acheteurs aux Etats-Unis, peuvent, dès à présent, se mettre en rapport avec le Franco-American Board of Commerce and Industry.

Los Empleos del Almizcle natural.

Aquellos de nuestros lectores que han leido el artículo de M. Louis Schmuck « El almizcle en el Tibet y en China », no pueden menos de haber notado el parráfo indicando que dicho cuerpo cede 50 °/o de productos solubles en el agua y sólo de 10 à 12 °/o en el alcohol.

Estamos seguros de que los preparadores que siguen, en nuestra revista, nuestros estudiós prácticos saben perfectamente como y cuando se debe emplear el almizcle.

Pero, podemos volver á decir una vez más lo que hemos ya dicho en todas nuestras obras, sobre los fijadores. acerca del método racional para el empleo de los perfumes de origen animal.

Para estar completos diremos, en compendio, que los fijadores de origen animal : Almizcle, Civette, Castoreum, parecen ser indispensables en la preparación de los perfumes para pañuelos. Tienen el olor *viviente* que les falta à ciertos aceites esenciales y que no existe en los perfumes artificiales. Es como un « husmo » que ha de gustar instintivamente al animal evolucionado (de cierto) que es el hombre y sin que, los olores nos parecen despojados de vida y gracias.

No se debe olvidar que el « Perfume » siendo una emanación destinada á adular un sentido cuyo fin ignoramos casi por completo, conviene que el Perfumador observe las predilecciones del *Instinto* y no pretienda imponer, por la Razón, un olor nuevo.

El Perfume es un regalo para lo *Inconsciente,* como dice M. Bergson, y por esta razón debe contener lo que gusta á la *Bestia humana.*

Sin referirse á todos los pormenores de la psicología de los olores naturales en el hombre y la mujer y á la repercusión de aquellos « husmos » naturales en el sentido genésico, debemos convenir en que un buen perfume debe, entre sus calidades, tener algo de sensualmente tentador... Es la razón de ser de varios olores y notablemente de los fijadores animales.

Varios aceites esenciales son

Les Emplois du Musc naturel.

Les lecteurs de l'article de M. Louis Schmuck « Le Musc au Thibet et en Chine » auront certainement remarqué le paragraphe qui indique que ce produit cède 50 °/o de matières solubles à l'eau, et seulement 10, 12 °/o à l'alcool.

Nous ne faisons pas aux préparateurs qui ont l'habitude de suivre dans cette revue nos études pratiques, l'injure de croire qu'ils ne savent pas où et quand il faut utiliser le Musc. Mais ce que nous pouvons répéter — car nous l'avons dit dans tous nos ouvrages, dans tous nos articles sur les fixateurs, — c'est la méthode rationnelle d'emploi des parfums animaux.

Disons en substance pour ne pas être incomplet, que les fixateurs d'origine animale : Musc, Civette, Castoréum, semblent indispensables pour la préparation des extraits pour le mouchoir. Ils ont ce « je ne sais quoi » de *vivant* qui manque à certaines huiles essentielles et qui est notoirement absent des parfums artificiels. C'est un relent de bête qui plait intinctivement à l'animal évolué (certes) que nous sommes, mais sans lequel les odeurs nous paraissent sans vie et sans attrait.

Il ne faut pas perdre de vue que le parfum étant une émanation destinée à satisfaire un sens dont nous ignorons à peu près complètement le but final et la raison d'être, il convient que le parfumeur observe les prédilections de l'instinct et ne prétende pas imposer par le raisonnement une odeur nouvelle.

Le parfum est un régal de l'*inconscient* pour s'exprimer comme M. Bergson, à ce titre il doit contenir ce qui plaît à la *bête* humaine.

Or, sans rentrer dans le détail de la physiologie des odeurs naturelles de l'homme et de la femme et sur le retentissement de ces « fumets » naturels sur le sens génésique, nous devons convenir que le *bon parfum* doit avoir quelque chose de sensuellement tentateur... C'est la raison d'être de certaines odeurs et notamment des fixateurs animaux.

Natural Musk and its Uses.

Those of our readers who have read M. *Schmuck's* article headed « Musk in Thibet and China », will certainly have marked out the paragraph which indicates that 50 °/o of the products are soluble in water and only of from 10 to 12 °/o in alcohol.

We are quite certain that assistants who have followed the practical studies published in the columns of our review, know well how to utilize musk in their preparations. But we must repeat once more what we have previously written in all our works, in all our articles and concerning the rational use of perfumes from animal extraction.

Let us say, in short, that fixatives of animal extraction i. e. : Musk, Civette, Castoréum are considered to be indispensable in the manufacture of perfume for handkerchiefs. They possess at a high degree the *living scent* of which some esential oils are more or less deprived, and which is entirely absent in artificial perfumes. It is something as a beast smell that pleases men instinctively.

Teo speak M. Bergson's language, a perfume is a delight of our « unconscious sense » and for that reason, it must contain what is able to please the *human beast.*

Without searching further into the details of the physiology of natural odours, considered from the point of view of men and women and their repercussion in our senses, we must agree that a good perfume must contain something sensuous tempting.

It is the reason of being of some odours and chiefly of fixatives extracted from animals.

Various essential oils are naturally *musked* and have all the distinctive features previously described ; in many respects, they are similar to the old *Aphrodisiacs.*

The esential oils are namely : sclarée sage, oak moss, labdanum (with an ambar . odour), most of balmes, sundry roses, some lavenders and amongst synthetic products, perfumes derived from phe-

almizclados y tienen el cáracter que hemos descrito anteriormente y que se aproxima del *afrodisiaco* de los Orientales ó de los magos del siglo XVII.

Los principales son : la salvia *sclarée*, el musgo de encina, el *labdanum* que recuerda el Almizcle, la mayor parte de los bálsamos, algunas rosas, ciertos espliegos y, entre los productos sintéticos, derivados del ácido fenilacético (con olor de civette), notablemente el fenilacetato de isobutilo.

Estos productos son *basis* vitales que sólo los fijadores de extracción animal pueden reemplazar.

Los fijadores semejantes al almizcle pueden pués, ser empleados en todos los casos : la dificultad reside en la dosificacíon ; la posología es sólo el dominio del verdadero Perfumador, de aquel que tiene el *Don* y no se concreta ser sencillamente un industrial.

Y, el Sr Schmuck vuelve á decírnoslo, el Almizcle (y también el Castoreum) no ceden, cuando diluidos en el alcohol, síno 10 °/o de las materias extractivas. Sin embargo, ningún Formulario, á excepcion, puede ser, de los escritos por *Gattefossé*, no aconsejan otro modo de empleo que la Infusión ó digestión alcohólica.

Casas de primer rango, que utilizan grandes cantidades de almizcle han instalado inmensos digestores en los que las bolsas ó granos se consumen lentamente por medio del alcohol à 96°.

Si se nota que 40 °/o del amizcle asi tratado es perdido, uno puede darse cuenta que la opinión del Químico no sea indiferente al Perfumador.

M. Gattefossé es el único que, desde hace 20 años trate el Almizcle por agua, para sacar de este producto la totalídad de las materias olorosas. Trata igualmente el Castoreum y la Civette que entrega bajo el nombre de *Almizcle tonquin* desengrasado soluble o *Civette* y *Castoreum* desengrasados.

Por le demás, no ha nunca hécho un misterio de los procedimientos que emplea : sus extractos son acuosos, glicerinados y alcoholizados para facílitar su empleo y su conservación. 1 kilo de dichos extractos reemplaza 100 gramos de almizcle sacado de la bolsa.

La preparación del acohol gliceri-

Quelques huiles essentielles sont *musquées* et ont le caractère que nous décrivions ci-dessus et qui se rapproche un peu de l'*aphrodisiaque* des orientaux ou des magiciens du XVIIe siècle.

C'est au premier chef la sauge sclarée, la mousse de chêne, le labdanum qui rappelle l'ambre, la plupart des baumes, certaines roses, certaines lavandes et parmi les synthétiques les dérivés de l'acide phénylacétique (à odeur de civette), notamment le phénylacélate d'isobutyle ou églantiane synthétique.

Ces produits sont des *bases* vitales auxquelles on ne peut suppléer que par les fixateurs animaux.

Partout, donc, doivent trouver leur place les fixateurs tels que le Musc : tout est dans le dosage et c'est, on le sait, à la maîtrise de la posologie qu'on reconnaît le vrai parfumeur, celui qui a le *don* et qui n'est pas un simple industriel.

Or, M. Schmuck nous le répète, le Musc (et comme lui le Castéréum), ne cède à l'alcool que 10 pour cent de matières extractives. Et cependant aucun formulaire, sauf peut-être ceux de Gattefossé ne conseillent d'autre mode d'emploi que l'infusion, ou digestion alcoolique.

Des maisons de tout premier ordre qui utilisent de grandes quantités de Musc ont fait installer d'immenses digesteurs dans lesquels les poches où les grains sont épuisés lentement et méthodiquement par l'alcool 96°.

Si l'on note que 40 °/o du Musc ainsi traité est perdu on se rendra compte qu'il eut été bon qu'un chimiste, au préalable, donne une consultation au parfumeur. Si cher eut-elle été comptée, elle aurait payé dès la première année.

A notre connaissance R.-M. Gattefossé est le seul qui depuis vingt ans traite le Musc par l'eau, pour en retirer la totalité des matières odorantes. Il traite également le Castoréum et la Civette qu'il livre à l'état concentré sous le nom de Musc Tonquin dégraissé soluble ou Civette, Castoréum dégraisses.

Il n'a d'ailleurs jamais fait mystère des procédés qu'il emploie : ces extraits sont aqueux glycérinés et alcoolisés pour en faciliter l'emploi et la conservation. Un kg. de ces extraits remplace 100 gr. de Musc hors poche, très amplement dans le

nylacetic acid (with a civette shade) and notably the phenylacetale of isobutyle or synthetic Eglantiane.

These products are *living bases* which can only be replaced by fixatives extracted from animals. Consequently, such fixatives as musk can be employed in all preparations : the only difficulty lies in the dosage and it is known that the plain command of Pasology is what singles out the true Perfumer amidst the crowd of the manufacturers.

Now, M. Schmuck says it over again to us, only 10 °/o of the extractive bodies contained into musk (and also castoréum) are to be dissolved in alcohol. In spite of that, no book of formulæ, save, may be, M. Gattefossé's work, describes other method than the *infusion* or alcoholic digestion.

First class concerns which use important quantities of musk have installed in their plants enormous digestors into which musk in slowly and regularly dissolved by alcohol.

In our knowledge M. Gattefossé was, up to the present, the only chemist treating musk by water, to extract the odoriferous matters entire y. He treats, in the same way Castoreum and Civette ; these two bodies are delivered in a concentrated state under the name of soluble Tonquin Musk deprived of fat bodies or Civette and Castoreum.

Besides, he never made a mystery of the method he employes : these extracts are aqueous and mixed whith glycerin and alcohol (to make them easier to use and preserve) 1 kilo of these extracts replaces 100 grammes of raw musk, when the manufacturer avails himsef of the pure alcohol process.

The manufacture of glycerined extract is peraphs less rapid and more difficult than the preparation of an infusion ; but it is unimportant when one takes but the *profit* into consideration.

One kilo of musk is worth 8.500 francs. If one prepares 100 kilos of solution at a power I (the 10th part of 10 grammes being only soluble in alcohol and costs 85 francs by unit (not to speak of the alcohol).

Trough the water process 1 kilo of Musk gives 500 units of odour (50 °/o being soluble in water) every unit coming only to 17 francs.

nado es, puede ser, más larga, más difícil que la de la infusión, pero de poca importancia cuando se toma en cuenta el resultado.

Un kilo de almizcle vale 8 500 fr. Si se prepara 100 kilogs de tintura a 10 gramos por litro el resultado es 100 kilogs de solución de una potencia 1 (la 10º parte de 10 gramos siendo sōlo soluble en el alcohol) y cuesta 85 francos por unidad (sin hablar del alcohol).

Con la formula al agua, 1 kilog. de almizcle produce 500 unidades de olor (50 % siendo soluble en el agua), cada unidad teniendo solo de costa 17 francos.

Se economizan, por consiguiente, los 4/5 del almizcle ; y, como el precio de esta materia es muy elevado, se puede decir que la inovación « vale la pena ».

La técnica del procedimiento es sencilla : como de costumbre extraer el grano de almizcle y sumergirlo en el agua de rosa calentada á 65º. Dicha maceración dura un día.

Después de haber sido digerido, se vuelve á tomar à la prensa el orujo que es de nuevo reducido en fragmentos pequeños é infusado en el alcohol durante 8 días.

Mientras, se conserva el extracto acuoso en un lugar fresco ó bien se le añade, sin demura un alcoholat para llevarle á 60º de alcohol, poco-más ó menos.

Se agota metódicamente el orujo de almizcle, las tinturas que resultan de la operación son añadidas al hydrolat y, si es necesarío, se adiciona el todo con cierta cantidad de glicerina para asegurar la conservación y la solubilidad.

Tal es el método que preconizamos para agotar *completamente* el perfume del almizcle.

FLORIANE.

cas ou l'employeur en est encore au procédé à l'alcol pur.

La préparation de l'extrait glycériné est peut-être plus longue, plus difficile que celle de l'infusion, mais ceci est de peu d'importance quand on *chiffre* le résultat.

Un kilog. de Musc vaut 8.500 fr., si on prépare 100 kilogs de teinture à 10 grammes par litre, le résultat est 100 kilogs de solution d'une puissance *1* (le 10º de 10 grammes seul étant soluble dans l'alcool) et valant 85 francs l'unité plus l'alcool.

Avec le procédé à l'eau, 1 kg. de Musc donne 500 unités d'odeur (50 % étant soluble dans l'eau), chaque unité coûtant seulement 17 francs.

C'est donc une économie des 4/5º que l'on fait sur son budget *Musc* et comme c'est un des plus somptuaires, on reconnaîtra que l'inovation « *en vaut la peine* ».

Reste la technique du procédé.

Elle est simple. Il faut comme d'usage extraire le grain de Musc puis le plonger dans l'eau de rose portée à 65º. Cette macération dure une journée.

Après cette digestion, le marc est repris au pressoir, à nouveau réduit en petits fragments et infusé dans l'alcool pendant huit jours. Pendant ce temps, l'extrait aqueux est conservé au frais ou bien additionné sans retard d'un alcoolat antérieur de façon à le porter à 60º d'alcool environ.

Le marc de Musc est épuisé méthodiquement, les teintures alcooliques qui en résultent sont ajoutées à l'hydrolat et si besoin est, le tout additionné d'une certaine quantité de glycérine qui en augmente la conservation et la solubilité.

Telle est la méthode d'épuisement *complet* du parfum si précieux du Musc.

Nous la conseillons au praticien habitué aux manipulations, mais elle n'est pas à la mesure de tous : ceux là feront prudemment d'acheter l'extrait tout préparé, s'ils ne veulent pas risquer de *cuire* et de *brûler* une denrée si rare.

FLORIANE.

Considerable savings (4/5 of the musk) are to be realized; consequently one must acknowledge that this method is worth to be employed.

Remains the technical part of the process.

It is simple.

You must, as usually' take out the lump of Musk and plunge it into otto of rose heated at 65º, for a whole day.

After of being digested, the mixture is pressed, ground to little pieces and infused in alcohol during 8 days. The aquous extract is, at the same time, kept fresh or immediatly added to an alcoholat, to form an alcohol at about 60º.

The mixture, musk and water is then methodically treated and the result mixed to the hydrolat; if necessary some glycerin is afterwards added; this increases the degree of solubility of the solution and facilitates its preservation.

Such is the method used for extracting entirely the precious musk perfume.

FLORIANE.

Ne laissons perdre aucun Produit de notre Sol.

Dans les Alpes de Provence, où s'exploite déjà largement la lavande, dont l'essence est d'autant plus fine qu'elle a été récoltée à une plus grande altitude, la production serait beaucoup plus grande si, d'une part, les distillateurs employaient des alambics perfectionnés donnant des essences rectifiées ; et si, d'autre part, outre la lavande, ils traitaient d'autres plantes, très abondantes dans les terrains rocheux impropres à toute autre végétation.

L'urgence de cette transformation est très grande, car elle est essentielle pour la lutte à entreprendre contre le commerce des parfums d'origine chimique fournis par les usines allemandes.

Sur la Dénaturation de l'Alcool d'Industrie à l'Usage de la Parfumerie.

Il a toujours existé dans l'esprit du législateur, la pensée d'exonérer de l'impôt de consommation les alcools dénaturés servant aux usages industriels. En effet, nous trouvons dans la loi du 8 décembre 1814, un article « qui affranchit de toute taxe les eaux-de-vie ou esprits employés par les fabricants ou manufacturiers dans leurs établissements, à charge pour eux de les dénaturer en présence des employés, de manière qu'ils ne puissent plus être livrés à la consommation ». Depuis cette loi, le régime de l'alcool dénaturé a beaucoup changé en France, car, d'une part, les droits assez élevés établis sur l'alcool en rendait la régénération assez intéressante pour certains industriels et, d'autre part, les progrès de la science chimique mettaient à la disposition des fraudeurs des moyens de plus en plus perfectionnés pour arriver à leur but.

Aussi, c'est pour réprimer les fraudes que le Comité consultatif des Arts et Métiers prescrivit, en 1893, l'emploi du méthylène et de la benzine comme dénaturant et, en définitif, d'une façon précise, la composition : le méthylène devait titrer 90° à la température de 15° centigrades sans correction, renfermer 60 % d'alcool méthylique réel, 25% d'acétone avec une certaine tolérance (1 % en plus ou en moins), et 2,5 % au minimum d'impuretés pyrogénées ayant l'odeur vive et caractéristique des produits bruts de la distillation du bois (déduction faite des produits saponifiables par la soude). La benzine devait presque totalement passer entre 150° et 200°, être soluble dans au moins 3 volumes d'alcool à 90° et ne pas être soluble dans la soude concentrée. Il devait être ajouté à l'alcool à dénaturer 10 % de méthylène et 0,5 % de benzine. Nous nous permettons de signaler que depuis la guerre, par suite de la rareté du méthylène et de ses constituants, l'administration a été amenée à autoriser la dénaturation de l'alcool avec 5 % seulement de méthylène sans pour cela que l'alcool soit moins bien dénaturé et la dénaturation moins facile à contrôler.

Si nous parcourons la législation étrangère, nous voyons par exemple, qu'en Allemagne on emploie un mélange de quatre parties d'alcool de bois ou alcool méthylique et d'une partie de bases pyridiques, ce mélange étant ajouté dans la proportion de 2 l. 5 par hectolitre d'alcool. Les autres dénaturations se rapprochent de la dénaturation française par l'emploi du méthylène comme en Angleterre, ou de la dénaturation allemande par l'emploi de l'alcool méthylique et des bases pyridiques comme en Autriche et aux Etats-Unis ou des deux par l'emploi à la fois du méthylène et des bases pyridiques comme en Italie. Par ce rapide aperçu, nous voyons donc que la base de la dénaturation est l'introduction à la dose massive dans l'alcool de méthylène ou d'alcool méthylique accompagné de substances ayant un goût repoussant et devant en empêcher la consommation.

Mais il est certain qu'en parfumerie, il était impossible de se servir d'alcool dénaturé par le procédé général. Cette industrie comme beaucoup d'autres, avait bénéficié d'une législation spéciale. Le parfumeur est, en effet, autorisé à employer de l'alcool nature pour ses préparations sans en payer les droits, à condition de ne pas vendre au détail des parfums achevés riches en alcool et de ne pas avoir un manquant supérieur à 5 %. De plus, il lui est interdit de posséder tout ce qui peut, de près ou de loin, ressembler à un alambic. Or, pour la préparation de certains extraits, notamment l'infusion de mousse de chêne, les manquants atteignent 20 à 30 % au minimum et cela est dû non à une opération défectueuse, mais à ce fait que la mousse de chêne absorbe son propre volume d'alcool sans qu'il soit possible de le lui faire rendre quelle que soit la pression ou tout autre procédé auquel on la soumette. Dans ce cas, le fabricant est en contravention et tous ceux qui se sont trouvés en pareil cas, savent les ennuis qui en découlent, les multiples démarches qu'il faut faire pour essayer de prouver sa bonne foi, le tout étant toujours très onéreux pour le fabricant sans profit pour le Trésor et sans avoir eu en quoi que ce soit, l'idée de frauder. Nous avons relevé cet exemple entre beaucoup d'autres pour montrer les entraves existant actuellement dans l'industrie de la Parfumerie du fait de la réglementation de l'alcool. Elles augmentent à un tel degré le coût d'un extrait à base d'alcool, qu'il est impossible pour une maison de se livrer à l'exportation de la parfumerie à bon marché et, même avant la guerre, de lutter avantageusement chez nous pour ce genre d'articles contre la production boche.

Aussi nous estimons qu'il y a pour le pays une source de richesse dans cette voie et nous venons proposer, dans l'étude qui va suivre, un procédé de dénaturation applicable à la parfumerie devant donner un alcool dénaturé « pouvant circuler facilement d'un fabricant à un autre; impropre à la consommation de bouche et irrectifiable » dans les mêmes conditions que l'alcool dénaturé ordinaire.

Reprenons l'alcool dénaturé ordinaire et étudions le rôle de chacun des corps ajoutés au point de vue de la dénaturation. Cet alcool est obtenu en ajoutant à 100 parties en volume d'alcool éthylique 10 parties de méthylène et 0,5 de benzine. Il contient donc 5,61 % d'alcool méthylique au minimum, 2,27 % d'acétone et 0.27 % d'impuretés pyrogénées auxquelles viennent s'ajouter 0,045 % de benzine. Les impu-

retés pyrogénées et la benzine servent de dénaturant proprement dit, car leur odeur repoussante a pour but de rendre l'alcool inconsommable, l'acétone sert d'indicateur permettant, par sa transformation en iodoforme, de vérifier rapidement et facilement si l'alcool est bien dénaturé (c'est-à-dire s'il contient bien 10 % d'un méthylène à 25 % d'acétone). Quant à l'alcool méthylique, il sert à reconnaître un alcool dénaturé régénéré. En effet, par rectification d'un mélange d'alcool éthylique et d'alcool méthylique, il est impossible d'enlever la totalité de l'alcool méthylique : avec un appareil ordinaire, il reste toujours dans l'alcool éthylique 0,5 % d'alcool méthylique et avec les appareils les plus perfectionnés, il reste 0,2 % au moins. Nous notons, en passant, à l'appui du rôle de l'alcool méthylique que nous venons de définir, qu'il faut une autorisation spéciale pour pouvoir dénaturer de l'alcool de vin (car ce dernier contient comme on le sait, de l'alcool méthylique); la dénaturation doit être effectuée sur les lieux de production même de l'alcool pour éviter son mélange avec un autre alcool.

Donc, nous voyons que la base de tout dénaturant est l'alcool méthylique. On peut donc, pour chaque cas particulier, lui adjoindre un corps facilement dosable jouant le rôle d'agent rapide de contrôle et des produits mal odorants jouant le rôle de dénaturants proprement dits.

D'après ceci, nous proposons comme dénaturant spécial de la parfumerie un mélange constitué par de l'alcool méthylique (60 % au moins), de l'acétone (25 %) et du terpinéol (10 %). Il devra titrer au moins 90° à l'alcoomètre Gay Lussac directement sans correction à la température de 150 centigrades. La dénaturation s'effectuera par addition à un hectolitre d'alcool de 5 litres de dénaturant et de 20 gram. d'huiles lourdes de musc. L'alcool ainsi dénaturé, contient 2,85 % au moins d'alcool méthylique ; 1,19 % d'acétone et 0,47 % de terpinéol auxquels viennent s'ajouter 0 gramme 019 % d'huiles lourdes de musc dont le pouvoir dénaturant est considérable. Nous voyons, d'après ce qui a été dit plus haut, que l'alcool ainsi dénaturé est absolument semblable comme constitution à l'alcool dénaturé ordinaire et même nous faisons remarquer que la proportion de dénaturant proprement dit est plus élevé dans le premier que dans le dernier (0.47 % de terpinéol et 0,019 d'huiles lourdes de musc pour 0.27 % d'impuretés pyrogénées et 0,045 % de benzine).

Toussaint, chimiste.

L'Effondrement du Change allemand vu de chez eux.

On lit dans le *Berliner Tageblatt*, sous la signature de l'ex-ministre des Finances d'Empire, *Gothein :*

« La chute de notre devise, à un degré qui n'avait encore jamais été atteint, nous est extrêmement pénible. La foire de Leipzig vient justement de prouver ce que l'Allemagne est capable de faire, dans le domaine technique et dans celui des arts industriels. Le chiffre des visiteurs, si l'on tient compte du fait que la paix n'est pas encore ratifiée, ainsi que la difficulté des communications, constitue un gros succès. L'empressement des acheteurs a été également très satisfaisant, bien que la clientèle étrangère ne soit pas sans inquiétude sur la possibilité d'exécution et les délais de livraison de ses commandes. La confiance en notre capacité de production est très diminuée par suite de la pénurie de charbon, de locomotives et de wagons, et de diminution de rendement de notre main-d'œuvre ».

« Ce dernier facteur, il est vrai, ne doit pas être exagéré : si dans les grandes villes et dans les districts proprement industriels, la mauvaise volonté des ouvriers persiste, par contre, partout ailleurs et notamment dans les petites villes et les villes de moyenne importance, le travail est en général satisfaisant. ».

« Les perspectives de nos principales industries deviennent de plus en plus encourageantes. La grande industrie porcelainière de la Franconie et de la Thuringe, les verreries des Monts des Géants ont résolu la crise du charbon en adoptant le chauffage au bois. Nos fabriques de jouets ont de grosses commandes de l'étranger à des prix très rémunérateurs ; il en est de même de l'industrie des instruments de musique et de celle des instruments de précision en général. D'autres branches de notre production nationale telles que la fabrication de produits chimiques, l'orfèvrerie, sont également en mesure d'alimenter dès maintenant notre commerce d'exportation ».

« D'un autre côté, il est évident que nous avons des achats pressants et considérables à faire à l'étranger, principalement en matières premières textiles. Pour les vivres, notre dernière récolte, très abondante, couvrira la plus grande partie de nos besoins ».

« Malheureusement — et c'est là une des principales causes de la baisse continuelle du mark — toutes nos ventes à l'étranger sont payées en monnaie étrangère c'est-à-dire en francs pour la Suisse, en couronnes pour la Scandinavie et en florins pour la Hollande. Et, comme nos importations nécessitent un exode considérable de billets de banque allemands, le commerce étranger finit par détenir une telle quantité de ces billets qu'il ne sait plus qu'en faire. Cette circonstance est naturellement d'un effet désastreux sur notre change. Pour que son cours puisse se relever, il est absolument nécessaire que l'exportateur allemand puisse se faire payer en marks ».

Catalogue des Végétaux Aromatiques de l'Indochine.

Nous avons pu réunir de très utiles renseignements sur la flore aromatique de notre grande colonie d'Extrême-Orient et nous pensons rendre un service important à beaucoup de nos lecteurs en les publiant.

La grande prospérité des distilleries de plantes à parfums d'Indochine doit engager les firmes importantes à s'intéresser davantage au développement des cultures et des exploitations. L'exemple de M. Morice, à Son-Tay, celui de M. Gardies, à Ha-Giang sont des plus encourageants et des groupes commerciaux très organisés pourraient réaliser mieux.

Nous devons, avant d'aborder le sujet, remercier les personnes qui ont bien voulu nous aider à rédiger l'essai de catalogue qui va suivre. M. Garnier, Résident supérieur, Directeur de l'Agence économique de l'Indochine ; M. Vieillard et M. Cardot, du Muséum d'Histoire Naturelle ; M. Crevost, Conservateur du Musée agricole et commercial d'Hanoï ; M. Gardies, M. Jumelle, Directeur du Musée Colonial de Marseille, etc., nous ont communiqué des notes inédites de grand intérêt. Nous les en remercions très vivement au nom de tous les parfumeurs qui les utiliseront.

M. Crevost a bien voulu nous fournir un résumé du volume V de l'important ouvrage qu'il publie en collaboration avec M. Lemarié : « Catalogue des Produits de l'Indochine » (Impr. d'Extrême-Orient, Hanoï). Nous regrettons de ne pouvoir utiliser ce document qui résume les résultats des recherches effectuées sous les auspices du Gouvernement Général de l'Indochine, mais l'auteur nous a fait savoir qu'il le tient à la disposition des parfumeurs qui voudront bien s'adresser à lui.

Dans le Catalogue ci-dessous, nous indiquons par les lettres (M. C.) que M. Crevost peut donner directement des renseignements complémentaires.

***

Notre essai de Catalogue est encore très imparfait, l'examen des végétaux du pays n'ayant jamais été fait au point de vue particulier de leur emploi en parfumerie et la flore indochinoise étant encore très imparfaitement connue. Sa richesse en espèces aromatiques est certainement très grande et le nombre de ces plantes est peut-être supérieur à celui de la flore de Chine que nous nous sommes efforcés d'étudier dans de précédents numéros.





Laos. — Un Convoi d'Éléphants.

Renonculacées

Clematis uncinata F. G. et *C. Meyeniana* F.G. sont des plantes grimpantes à fleurs très odorantes.

Dilleniacées

Tetracena Assa F. G., abondant au Cambodge, est un arbuste à fleurs odorantes utilisé dans le pays pour certaines préparations parfumées.

Calycanthacées

Chimonanthus praecox H.Br. Les fleurs de cette plante, utilisées en Chine pour parfumer les thés, ont le même usage au Tonkin. Elles peuvent y être importées si l'arbre n'existe pas dans la région (1).

Magnioliacées

Illicium verum Hook. (Badiane ou Anis étoilé). La badiane est cultivée en grand pour la production de l'essence dans la région de Lang-Son au Tonkin, province où cette culture est actuellement circonscrite. La production est très irrégulière comme le montrent les chiffres suivants :

1906, 40 tonnes	1911, 100 tonnes
1907, 53 —	1912, 46 —
1908, 29,9 —	1913, 230 —
1909, 50 —	1914, 53,6 —
1910, 66 —	1915, 74 —
1916, 65 tonnes	

Ces dernières années, la production aurait atteint 125 tonnes représentant une valeur de plus de 1.300.000 francs. Nous recommandons la lecture des études suivan-

(1) P. M. 1919, p. 172.

tés : Eberhardt, « La Badiane au Tonkin » in *Bull. Econom. de l'Indochine*, 1907, p. 191 ; Jumelle, « Ressources agricoles et forestières des Colonies françaises », Marseille 1907 ; Chevalier, « La Badiane au Tonkin », in *Journal d'Agriculture tropicale*, févr. 1914.

Illicium religiosum Sieb. (Badiane du Japon). En langue indigène cette espèce est désignée sous le nom de Vu-huong. Abondante au Tonkin, elle a été étudiée par M. Morice (M.C.).

L'*Illicium cambodianum* Hance, paraît sans valeur.

Michelia Champaca L. (Champaca). Cet arbre n'a pas encore été exploité industriellement en Indochine. Ses diverses variétés sont abondantes dans la colonie, notamment dans les forêts de Cochinchine et du Cambodge. Les indigènes en utilisent les fleurs pour aromatiser le thé et pour préparer des compositions parfumées qu'ils apprécient vivement.

L'essence de Champaca est préparée en petite quantité à Java et aux Philippines ; elle paraît contenir surtout du géraniol, du linalool, du nérol et de l'anthranilate de méthyle (M.C.).

Michelia Figo Spreng. Cet arbre très voisin du précédent, possède des fleurs très odorantes utilisées par les indigènes pour aromatiser le thé. On le rencontre dans tout le Tonkin et en Chine.

Magniolia hypoleuca ? écorces aromatiques exploitées en Cochinchine (M.C.).

Drymis. Dans le Haut-Tonkin et en particulier à Ha-Giang, on récolte comme condiment, une écorce connue sous le nom de *Winter* qui proviendrait d'une espèce indochinoise de *Drymis*. (M.C.). L'essence de *Drymis Winteri* d'Amérique a été étudiée par Avata et Canzoneri (1).

Anonacées

Cananga odorata Hook. et Th. (Ylang-Ylang). Cet arbre, dont les fleurs donnent le parfum bien connu, est planté autour des villages en Cochinchine, au Cambodge, au Laos et au Tonkin.

Quelques planteurs du Tonkin le cultivent de façon rationnelle et en extraient l'essence ; il en existe notamment des plantations en plein rendement aux environs de Son-Tay et de Tuyen-Quang (Morice). Le service d'agriculture du Tonkin a établi des pépinières et en 1908, il pouvait déjà mettre à la disposition des planteurs 8.000 pieds de Cananga.

Cananga latifolia F. G. Arbuste répandu au Cambodge, au Laos et en Cochinchine, et dont les fleurs très odorantes pourraient vraisemblablement être utilisées comme celles du *C. odorata*.

Unona Mesneyi Pierre. Identique au « Romduol » au parfum si estimé des Khmers et des Cambodgiens, cet arbre est très proche parent des canangas et répandus aussi bien au Tonkin qu'au Cambodge.

Artabotrys odoratissimus F.G. est une plante très aromatique assez répandue en Indochine.

Nympheacées

Nymphaea Lotus L. (*Nelumbium speciosum* Willd.) Cette plante aquatique bien connue (1) est répandue dans la plus grande partie de l'Indochine. Les étamines sont employées pour parfumer le thé et les alcools indigènes.

Nelumbium indica Lamk. (très probablement plante identique à la précédente). (M. C.).

Bixinées

Phoberos cochinchinensis Lour. (*Scolopia cochinchinensis* Schreb.) Cet arbre très intéressant donne une essence de feuilles ressemblant beaucoup à une essence de Portugal. Cette essence a été étudiée par Murat à Hué, en 1914 ; nous pensons qu'on l'exploite actuellement et qu'elle constitue une des essences d'Orange douce d'Extrême-Orient que l'on trouve parfois dans le commerce.

Guttiferes

Garcinia mangostana L. Les fruits aromatiques de cette plante sont très recherchés des indigènes. Une vingtaine d'espèces de *Garcinia* présentent le même intérêt.

Ochrocarpus siamensis T. And. et *O. odoratissimus* Pierre, aux fleurs odorantes utilisées par les indigènes, ne manquent pas d'intérêt. (M.C.).

Calophyllum inophyllum L. (Calaba). Très abondante en Cochinchine, cette espèce donne des graines oléagineuses exploitées ; de ce fait, les fleurs, intéressantes à cause de leur odeur particulièrement agréable, seraient difficile à se procurer pour la parfumerie. (M.C.).

Ternstremiacées

Anneslea fragrans Wall. est une espèce de Thé possédant des fleurs extrêmement odorantes.

Dipterocarpées

Dipterocarpus. De nombreuses espèces indochinoises de ce genre (*D. alatus* Roxb., *D. intricatus* Dyer., *D. turbinatus* Gaertn., etc.) fournissent en abondance, par excavation du tronc, une huile ou oléorésine dite « Baume de Gurjum » ayant une odeur aromatique et des propriétés médicinales analogues à celles du Copahu.

La Cochinchine produit annuellement plus de 600 tonnes de ce baume ; il est surtout employé par les indigènes pour le vernissage des meubles et la composition d'un mastic destiné au calfatage des embarcations.

Dryobalanops aromatica Gaertn. Le Camphre de Ngai existerait, mais rare, en Indochine.

Anisoptera cochinchinensis. C'est le Ven-ven des indigènes, espèce très répandue dans l'intérieur et analogue aux *Dipterocarpus*.

Malvacées

Hibiscus Abelmoschus L. (Ambrette). L'Ambrette est répandue

(1) *Jahr. f. Pharm.* 1889, p. 70.

(1) Voir Photo. *P. M.* 1919, p. 147.

dans toute l'Indochine et cependant elle n'y a pas encore été exploitée. A Java, on prépare un peu d'essence d'ambrette ; elle présente les mêmes caractères que l'essence française de la Martinique, sauf pour le point de fusion qui est plus élevé à cause du haut pourcentage d'acides gras.

Rutacées

Ruta graveolens L. Cette plante est cultivée en Indochine pour divers usages.

Murraya exotica L. Abondant dans les forêts du Haut-Tonkin cet arbuste possède des fleurs très parfumées qui ont donné une essence intéressante à l'essai.

M. Kœniggii Spreng. Dans cette espèce, ce sont les graines qui donneraient une essence aromatique (Cardot).

Clausena Wampi Blanco. Cette plante du Tonkin a des fleurs très odorantes qui pourraient probablement donner une essence. Avec les feuilles les Annamites préparent une lotion pour débarrasser leur chevelure des pellicules. Les fruits sont utilisés dans la pharmacopée chinoise.

Citrus decumana L. (Pamplemousse). M. Crevost a étudié la fabrication indigène d'une eau de fleurs d'oranger avec les fleurs de ce végétal et la préparation d'un fard. (M. C.).

Il n'est guère d'habitation indigène en Indochine qui ne possède quelques pamplemoussiers. Les graines oléagineuses servent depuis longtemps à préparer une huile d'éclairage au Tonkin. Les Chinois achètent de jeunes pamplemousses au Tonkin pour préparer un produit pharmaceutique.

Citrus Aurantium sub. sp. Suntara Engl. (Bigaradier chinois) donne des fruits très aromatiques. D'ailleurs les hespéridées sont très abondantes en Indochine comme dans tout l'Extrême-Orient ; citons plus particulièrement :

Les cedratiers (*Citrus medica* Lour. et *C. Chirocarpus* Lour. ou Main de Bouddha), les citronniers (*C. medica* Lour. *var. acida* Hook. *C. Japonica* Lour. ou Kum-Quat), les mandariniers (*C. deliciosa* Tenore et ses nombreuses variétés), les limettiers (*C. Aurantium sub. sp. sinensis var. Bandir* Engl.). Les variétés de ce *C. Aurantium sub. sp. sinensis* comprennent d'ailleurs des orangers vrais, des bergamottiers et des bigaradiers très divers.

L'oranger du Cambodge (*C. nobilis* Lour.), le limettier *C. Hystrix* D. C. doivent être cités à part.

Une certaine confusion règne dans la nomenclature des hespéridées, et pour l'Indochine les documents sont encore particulièrement insuffisants ; néanmoins, les fleurs, les fruits (pulpe et écorce) et les feuilles de toutes ces espèces, bien ou mal dénommées scientifiquement, peuvent donner lieu à des industries prospères.

Feronia elephantum Corr. et *F. lucida* Teijs. (Citronnier des Elephants). Les feuilles froissées ont une odeur anisée assez agréable. On pourrait en extraire une huile essentielle comme dans l'Inde où l'essence obtenue rappelle beaucoup celle de l'Anis.

Ægle Marmelos Pers. (Oranger de Malabar). Très connu pour ses fleurs répandant une odeur exquise, cet arbuste donne des fruits aromatiques, tinctoriaux et médicinaux.

Acronychia odorata H. Baill. ou *Cyminosma odorata* D. C. Les feuilles de cet arbuste, dont l'odeur rappelle celle du cumin, constituent un épice fréquemment employé. De Lanessan a noté les propriétés stimulantes de l'huile essentielle qu'elles renferment.

Zanthoxyllum piperitum D. C. ou *Fagara piperita* Lour. (Poivre du Japon) et d'autres espèces du même genre abondent en Indochine, surtout dans l'Annam et dans le Laos (M. C.). Nous les avons déjà signalées en Chine en notant tout leur intérêt (1).

Bursféracées

Canarium nigrum Engl. et *C. copaliferum* Chevalier. Ces deux arbres répandus dans les forêts du Tonkin donnent une résine très odorante connue en parfumerie sous le nom d' « Elemi ».

Dans l'Annam le *Canarium commune* L. est plus abondant ; les indigènes pratiquent un gemmage irrégulier très mal fait, qui donne peu de rendement. Le traitement de l'Elemi donne une huile essentielle intéressante (M.C.).

La gomme-résine dite « Damar noir », utilisée par les populations forestières pour faire des chandelles, provient du *Canarium strictum* Roxb.

Méliacées

Aglaia odorata Lour. Cet arbuste, fréquent dans le Nord de l'Indochine, donne des fleurs très odorantes qui servent à aromatiser le thé. Elles sont également utilisées dans l'Inde et en Chine.

Flindersia amboinensis R.Br. (?). M. Crevost donne les résultats de l'analyse d'une essence extraite d'un arbre forestier de l'Annam connu sous le nom de Bois de Rose et qui serait un *Flindersia* (M. C.). Le genre *Flindersia* très proche parent du genre *Cedrela* (1) distillé à la Jamaïque et au Brésil, peut fort bien posséder des espèces très aromatiques. Rappelons que l'on donne le nom de Bois de Rose à des espèces diverses de lauracées, de burséracées ou de convolvulacées.

Parmi les Méliacées, les genres *Lansium*, *Beddomea*, *Heynea*, *Melia* sont représentés en Indochine par des arbres à fruits aromatiques appréciés des indigènes.

Anacardiacées

Mangifera indica L. Extrêmement répandu en Indochine, ainsi que de nombreuses autres espèces du genre *Mangifera*, cet arbre donne des fruits comestibles (mangues). Dans l'Inde on distille depuis peu

(1) *P. M.* 1918, p. 69, 1919, p. 146.

(1) Erratum : P. M. 1919, p. 174. Dans notre précédent numéro le « Cedrela odorata » qui existe en Chine et peut-être au Tonkin a été noté à tort comme « conifère ».

les fruits verts du manguier ; l'essence obtenue est connue sous le nom d'*Amragandh.*

Anacardium occidentale L.(Pomme de Cajou). Dans l'Amérique centrale on a également distillé le fruit vert de l'*Anacardium.* L'essence obtenue n'a pas été étudiée en Europe à notre connaissance. Cet arbre est répandu en Indochine.

PAPILIONACÉES

Melilotus suaveolens Ledeb.Plante à fleurs abondantes à odeur suave et pénétrante de coumarine, commune en Cochinchine, au Laos et au Tonkin.

Indigofera galegoïdes D.C. Cette légumineuse que l'on rencontre dans toute l'Indochine, contient de l'aldéhyde benzoïque après fermentation, comme on l'a constaté en étudiant la plante au point de vue tinctorial.

Pterocarpus pedatus Pierre. Arbre assez commun dans le Sud et au Cambodge et dont le bois possède une odeur de Santal persistante.

Acacia Farnesiana L. La Cassie, très connue des parfumeurs, a une floraison à peu près constante de mars à juin en Cochinchine et au Tonkin (M.C.).

ROSACÉES

Rosa. Les roses pourraient être exploitées en Indochine comme en France, en raison de l'importance des cultures de fleurs ornementales dans la colonie.

HAMAMELIDÉES

Liquidambar Formosana. Analogue au *Liquidambar orientale* d'Asie Mineure, cette espèce produit un baume qui n'est pas exploité au Tonkin où elle est fréquente. On l'a même répandue par la culture car elle constitue la nourriture d'une chenille sericigène du pays qui fournit le « crin de Florence tonkinois ».

M.Crevost possède des renseignements très intéressants sur cette plante dont l'importance économique n'est pas négligeable.

D'autres Hamamelidées aromatiques existent certainement en Indochine, en particulier le *Corylopsis* (1).

MYRTACÉES

Baeckea frutescens L. On produit en diverses stations du Tonkin une essence encore peu étudiée, connue dans le commerce sous le nom d'essence de « Bruyère du Tonkin ». Certains auteurs identifient le végétal producteur avec *Baeckea frutescens*, mais rien n'est moins certain.

Melaleuca leucodendron L. ou *M. Cajeputi* Roxb. (Cejeput). Des peuplements naturels de Cajeput existent entre Tourane et Hué, ou une usine fonctionne pour la fabrication de l'eucalyptol contenu dans l'essence de feuilles ou de la plante entière, dans la proportion de 40 % environ. Cette myrtacée est répandue dans toute la Basse-Indochine et était autrefois très abondante en Cochinchine occidentale où ses fleurs odorantes attiraient d'innombrables abeilles. Les indigènes, qui en extrayaient une essence pharmaceutique, ont détruit une grande quantité de ces arbres ; néanmoins, ils sont encore fréquents. (M. C.).

D'autres *melaleuca* plus proches parents du Niaouli de Nouvelle Calédonie se rencontrent également en Indochine.

Rhodomyrtus tomentosa D. C. et *R. trinervia* Blume. Les baies de ces myrtes sont très aromatiques. Ces plantes sont abondantes en Indochine et dans l'Inde où elles sont connues sous le nom de « groseilles de montagne ». Les fleurs en sont aussi odorantes.

Eugenia zeylanica Wight. Ce Clou de Girofle à fruits très aromatiques rappelant le goût et l'odeur du zeste de citron, est commun dans la Cochinchine et l'Annam.

Eugenia caryophyllata Thumb. (Clou de Girofle). Le vrai Clou de Girofle existerait spontané dans l'Annam, selon Loureiro, et peut-être partout en Indochine, mais rare, selon M. Crevost. (M. C.)

LYTHRARIÉES

Lawsonia inermis L. (Henné). Les fleurs du Henné sont très agréablement odorantes ; elles ont été distillées avec succès en Afrique du Nord. La culture du Henné est très facile en Indochine selon M. Crevost.

PASSIFLORACÉES

Carica Papaya L.(Papayer). Cette plante est bien connue des voyageurs et des pharmaciens pour ses curieuses propriétés digestives.L'arbre mâle donne une abondante floraison odorante toute l'année. (M. C.).

OMBELLIFÈRES

Levisticum officinale Koch. (Livêche). Les tubercules de Livêche de l'Indochine sont importés en grande quantité de Chine. Ils valent en moyenne 35 piastres le picul de 60 kilogs. (M. C.).

Coriandrum sativum L. et *C. testiculatum.* Ces deux espèces de Coriandre sont communes dans les cultures potagères indochinoises ainsi que le Cumin et le Fenouil. Le Fenouil d'Indochine est d'ailleurs assez différent comme odeur de celui de France.

CAPRIFOLIACÉES

Viburnum odoratissimum Kur. Les *Viburnum* odorants si abondants en Chine, existent également en Indochine. Le *V. odoratissimum* est une espèce arbustive qui fleurit abondamment en Cochinchine et au Cambodge.

ARALIACÉES

Panax fruticosum L. Assez analogue au fameux *Panax Gin-Seng* si employé en Chine (1), cette plante n'est cependant pas utilisée dans la pharmacopée annamite, mais seulement comme condiment, les feuilles étant très aromatiques.

(1) *P. M.* 1919, p. 172.

(1) *Farmacia*, 1919, p. 43.

Compositées

Blumea balsamifera D. C. (Camphrée). La Camphrée d'Indochine est une des plantes du pays les mieux étudiées. Très abondante à l'état spontané et couvrant de vastes surfaces en Cochinchine, en Annam, au Tonkin et au Laos, elle est surtout exploitée par les Loatiens et les Tonkinois qui en extraient, par distillation des tiges et des feuilles, une essence dont ils séparent un mélange solide de bornéol et de camphre. Ce produit constitue une drogue très estimée en Chine et est l'objet d'un commerce important.

La Camphrée n'est pas suffisamment exploitée et les industriels français n'ont pas encore établi de distilleries dans les régions où elle est abondante, pour en extraire l'essence (1).

On en a cependant beaucoup parlé et cette essence serait la bienvenue sur les marchés, en raison de sa composition.

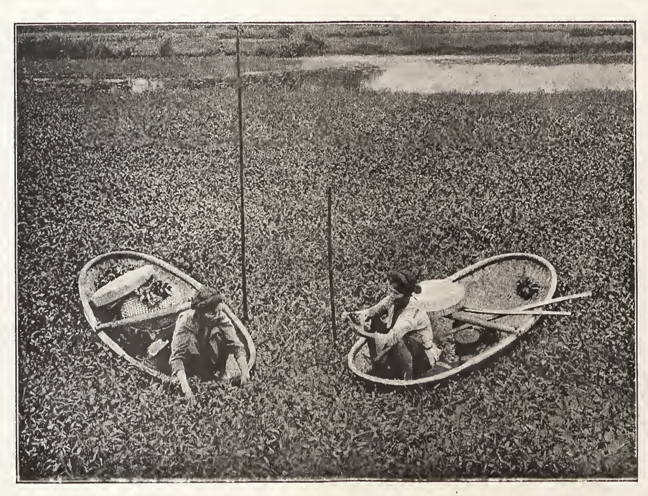
Ageratum Conyzoïdes L. Cette plante est si abondante et envahissante dans l'Annam, qu'elle constitue un véritable fléau pour les agriculteurs. Par distillation, elle donne un faible rendement en essence aromatique, dont l'analyse n'a pas encore été faite, bien que des lots importants aient été vendus en Europe.

Chrysanthemum carinatum Schoubs. et *C. sinense* Sab. Utilisés au Tonkin pour parfumer les alcools indigènes, ces deux chrysanthèmes sont également répandus dans la Cochinchine et l'Annam. (M. C.).

Buphtalmum oleraceum Lour. Plante frutescente, abondante dans certaines régions de l'Indochine et plantée en haies vives autour des habitations. Les jeunes feuilles exhalent une agréable odeur aromatique et on pourrait probablement en extraire une essence. Les anamites emploient ces feuilles comme condiment, surtout pour aromatiser le poisson. (M.C.).

Artemisia. Plusieurs espèces d'armoises aromatiques existent en Indochine.

Eupatorium stœchadosmum Hance. Cultivée dans les jardins pour ses feuilles aromatiques qui sont sur-



Tonkin. — Cueillette du Rau Muong (Epinard d'eau).

(1) « Les Camphres au Tonkin » J. Lans. Bull. Econom. Indochine, 1907.

tout utilisées pour parfumer les noix d'Arec. La pharmacopée annamite attribue à ces feuilles des qualités toniques et aphrodisiaques ; les femmes s'en servent pour les soins de leur chevelure.

Ericacées

Thanh Hao. M. Crevost cite sous ce nom une bruyère à fleurs très odorantes. (M.C.).

Styracées

Styrax Benzoin Dryand. et *S. tonkinense* Pierre. (Benjoin). Ces arbres, bien distincts de celui qui donne le Benjoin de Sumatra, sont confinés dans la région montagneuse de la rive orientale du Mékong, dans le Tonkin, l'Annam et surtout le Laos où ils sont exploités par les Hua-Panhs, particulièrement dans la région de Muong-Ven (Brenier). Ils constituent l'unique source du Benjoin connu antérieurement sous le nom de Benjoin de Siam et appelé surtout maintenant, dans le commerce, Benjoin de Saïgon. Cette gomme donne lieu à un commerce assez important sur le marché de Cho-Bo pour l'exportation en Europe. Ce commerce s'est chiffré, pendant les trois dernières années d'avant-guerre, par une moyenne annuelle d'une centaine de tonnes.

Oléacées

Jasminum Sambac Ait. Cette gracieuse plante si aimée des orientaux est souvent plantée en Indochine et parfois spontanée. Les fleurs en sont utilisées par les annamites pour parfumer le thé.

Olea fragrans Thumb. ou *Osmanthus fragrans* Lour. Nous avons déjà cité cet arbre dans nos études sur la flore aromatique deChine (1). Ses fleurs remplacent celles du *J. Sambac*, au Tonkin, pour les mêmes usages.

Apocynées

Plumeria obtusa L. (Frangipanier). Les fleurs du Frangipanier, presque toujours planté près des pagodes, sont très odorantes, mais peu nombreuses. (M. C.).

(1) *P. M.* 1918, p. 08, 1919, p. 173.

Asclepiadées

Pergularia odoratissima Smith. Cette liane donne des fleurs d'un parfum très suave, utilisées dans la cuisine annamite. (M. C.).

Hang-Hom. M. Crevost étudie sous ce nom, une liane spontanée du Laos (Xieng-Khouang) dont les racines aromatiques, très volumineuses, constituent un encens dont la production annuelle serait de 60.000 kilogs. Cette plante est certainement du plus haut intérêt et mériterait une étude plus approfondie. (M. C.).

Verbenacées

Lantana. M. Crevost signale un *Lantana* aromatique du Tonkin, voisin du *Lippia citriodora*, sur lequel il peut donner d'utiles renseignements. (M. C.). L'essence de *Lantana Camara* des Philippines a été étudiée par Bacon (1) ; celle de *L.odorata* est également connue (2).

Labiées

Pogostemon Patchouli Pellet. (Patchouli).— Des essais de culture du patchouli ont été faits dans les environs de Hué en 1903. Nous pensons qu'on ne leur a pas donné suite.

Ocimum. M. Gardies produit, à Ha-Giang, une essence de basilic ; mais nous ne savons pas si elle provient bien exactement d'un *Ocimum*. Les *O. Basilicum* L., *O. gratissimum* L., *O. minimum* L. sont répandus dans tout l'Extrême-Orient et, en particulier, très utilisés par les Annamites pour leurs préparations culinaires et comme médicaments.

Mentha. Les Annamites sont très amateurs d'essence de menthe et de dérivés divers à base de menthol, mais ils ne distillent pas les nombreuses espèces du pays. (M.C.). M. Crevost cite dans son catalogue (1) les espèces suivantes : *Mentha arvensis var. piperascens* Holmes et *M. arvensis var. glabrata* Holmes (Menthes poivrées du Japon et de Chine), *M. aquatica* L., *M. crispa* L., *M. hirsuta* L., *M. stellata* Lour. de l'Annam et enfin, un certain nombre d'espèces indigènes indéterminées.

(1) Bacon, Philipp. Jour. Science, 1909, 4, 12.
(2) Kanga, Arch. Pharm. 1914, 252, 1.

Teucrium massiliense L. Cette germandrée, si vivement aromatique, existe en Indochine où les Annamites la recueillent ainsi que *T. Thea* Lour. et *T. undulatum* Lour. comme plante condimentaire et théiforme.

Elsholtzia cristata Willd. Nous avons cité cette plante et son essence récemment (2). Elle est considérée en Indochine comme une plante médicinale à vertus multiples ; elle est aussi en vogue comme plante condimentaire et potagère.

Origanum heracleoticum Lour., *O. syriacum* Lour. Ces deux plantes très aromatiques sont utilisées dans la thérapeutique annamite.

Melissa rugosa Lour. Les indigènes mâchent les feuilles de cette « citronnelle » qui doit, par conséquent, avoir des propriétés stimulantes analogues à celles de notre *Melissa officinalis* L.

Coleus aromaticus Benth.(*C. amboinensis* Lour.). Cette labiée, peu différente des Patchoulis, donne une essence aromatique et thérapeutique récemment étudiée par F. Weehuizen (3) au point de vue pharmaceutique. Elle est utilisée dans l'alimentation en Cochinchine et au Cambodge. Certains *Plectranthus* très voisins de ce *Coleus* aromatique ont été introduits en Indochine depuis peu, par MM. Lemarié et Hoffner, pour leurs tubercules alimentaires.

Perilla ocymoïdes Dcne. Cette belle plante ornementale, dont nous avons étudié l'essence (4) est égale-

(1) Catalogue des Produits de l'Indochine I, 179, Hanoï.
(2) *P. M.* 1919, p. 146.
(3) Rec. Trav. Chim. Pays-Bas, Belgique, 1918, 37, 355.
(4) *P. M.* 1919, p. 20 et 148.

ment cultivée en Indochine, les indigènes l'employant à des usages multiples comme en Chine et au Japon.

Salvia miltiorrhiza Bge. et *S. plebeia* R. Br. Ces deux sauges, très aromatiques, sont considérées comme des remèdes magiques dans la pharmacopée sino-annamite.

Polygonées

Polygonum odoratum Lour. Cette herbe annuelle à odeur forte, à saveur acre est utilisée en Indochine comme condiment.

Piperacées

Piper Betle L. (Betel). Cultivé dans toute l'Indochine. Les feuilles sont employées par les indigènes comme masticatoire : leur distillation donne une essence bien connue, contenant surtout du bételphénol, du chavicol, du menthol, etc. Cette essence est produite à Java, aux Philippines, dans l'Inde et au Siam, mais l'exploitation du Bétel dans ce but ne nous paraît pas avoir été tentée en Indochine.

Piper Cubeba L. (Cubébe). Les baies de Cubebe donnent un fort pourcentage d'essence ; des quantités importantes viennent en Europe provenant de Singapour et de Batavia. L'Indochine, où le Cubébe est abondant, n'en produit pas.

Piper nigrum L. (Poivrier). Le poivrier est l'objet d'une importante culture en Indochine, dans le Cambodge et l'Annam. L'essence de Poivrier est, il est vrai, beaucoup moins intéressante que les précédentes ; c'est cependant une source abondante de phellandrene et l'Indochine pourrait s'intéresser à sa production.

Piper longum L. Ce poivre, particulièrement aromatique, est très employé en thérapeutique locale.

Chloranthacées

Chloranthus inconspicuus Sav. Les pétales de ses fleurs servent à parfumer le thé (1).

Myristicées

Myristica fragrans Hook. (Muscadier). Le muscadier existerait dans le Sud de l'Annam où il se vend de petites quantités de noix muscades ; mais on manque de détails précis et M. Crevost n'a pas rencontré le muscadier dans les contrées où il lui était signalé.

Lauracées

Cinnamomum Camphora Nees et Eberm. (*Laurus Camphora* L.) (Camphrier). Cet arbre est indigène au Tonkin (Yen-Thé et provinces de Bac-Giang et Thai-Nguyen), mais les peuplements en sont très clairsemés. Dans l'Annam (provinces de Nghe-An et Than-Hoa), il en est de même, mais il est exploité en faible quantité pour l'ébénisterie. Il n'existe pas dans les autres parties de l'Indochine. Quelques essais ont été tentés pour l'extraction de l'essence, sans avoir donné de résultats nettement satisfaisants en raison des difficultés locales.

Il existe au Tonkin deux autres espèces voisines du *C. Camphora*, les *C. Balansae* et *C. Simondii* H. Lec., qui pourraient peut-être fournir également du Camphre.

Cinnamomum obtusifolium Nees. (Cannelle). M. Crevost pourra donner de très utiles renseignements sur les cannelles de l'Indochine. Un grand nombre de variétés commerciales de Cannelles sont produites en Indochine et, indépendamment des qualités de grand prix, on pourrait exploiter pour la production d'huiles essentielles les écorces de ces divers canneliers et même les autres parties aromatiques de ces végétaux. On connaît en Indochine les *Cinnamomum zeylanicum* Nees. (Cannelle de Ceylan), *C. Cassia* Bl. (Cannelle de Chine), *C. obtusifolium* Nees. et ses nombreuses variétés, *C. Loureiri* Nees. et, enfin, les espèces citées sous leur nom indigène par M. Crevost dans son catalogue (1), c'est-à-dire : le *Te-Pirou* au Cambodge, le *Khao* au Tonkin (Lang-Son), le *Men-Tren* en Annam (Quang-Tri et Quang-Binh), le *Que-Rung* en Cochinchine (Thu-Dau-Mot et Bien-Hoa) et enfin le *Khe* dans la plupart des régions laotiennes. Toutes ces espèces sont abondantes et facilement exploitables.

En Annam (Than-Hoa, Quang-Nam, Quang-Ngai) les Chinois payent des prix énormes certaines écorces de vieux arbres à goût pimenté et extrêmement fort.

Litsea citrata Bl. Spontané dans les forêts du Tonkin (Phu-Tho), cet arbre sert d'abri dans les plantations de Théiers dans toute la colonie. Les graines servent à préparer une huile employée pour les soins de la chevelure et pour falsifier celle de *Garcinia* (1).

Elles sont aromatiques ; les fleurs très odorantes, servent à parfumer le thé ; enfin les feuilles sont également très aromatiques et possèdent une odeur analogue à celle des feuilles de l'*Eucalyptus citriodora* (Citronnelle). Toutes les parties de ce végétal seraient donc à étudier pour la production d'essences, certainement plus intéressante que celle de *Litsea odorifera* étudiée à Java par Romburgh.

Sassafras officinale Tree. C'est une espèce forestière du Tonkin et de l'Annam. L'essence de Sassafras pourrait donc être produite par l'Indochine française. (M. C.).

Une autre espèce forestière du Tonkin qui n'est pas encore déterminée, mais que l'on connaît sous le nom de *Gioi* donne des graines et une écorce ayant l'odeur du Cuir de Russie. (M. C.).

Thymeleacées

Aquilaria Agallocha Roxb. (Bois d'Aigle, bois d'Agalloche ou Bois d'Aloès). Ce bois odorant, exploité en Indochine, ainsi que les bois de Calliatour et de Cabamba également odorants, atteint un prix trop élevé pour songer à le distiller ; le bois de premier choix vaut en moyenne en Annam, 2.000 francs la livre !

Le bois d'Agalloche est utilisé comme encens et a un parfum très doux et pénétrant qui se développe

(1) *P. M.* 1918, p. 68.

(1) Catalogue des Produits de l'Indochine, 288, Hanoï.

(1) Crevost. Plantes oléifères de l'Indochine p. 31-32.

par la combustion. Nous l'avons cité récemment parmi les encens chinois (1).

M. Brenier distingue le Bois d'Aloès, (sous le nom de *Alocxyllum agallochum. Alocxyllum* est un genre douteux de Loureiro) du Bois d'Aigle (*Aquilaria Agallocha* Roxb.) et note que le premier de ces bois vaut 50 à 80 piastres le picul de 60 kg et le second 90 à 360 piastres les 600 gram. (soit 300 à 1.200 francs le kilog au cours du change d'avant-guerre !). Cette qualité est réservée à la fabrication des jossticks pour le culte.

Santalacées

Santalum. Le Santal existe peut-être en Indochine (Crevost), mais le bois de Santal utilisé pour la fabrication des jossticks provient des Indes par Hong-Kong.

Euphorbiacées

Cathetus fasciculata Lour. ou *Phyllanthus cochinchinensis* Muell. Il est maintenant à peu près établi que l'essence connue sous le nom commercial de Bruyère d'Annam provient de cette euphorbiaeée.

Nous faisons toutefois des réserves pour le *Baeckea frutescens* et la bruyère (Ericacée) citée par M. Crevost et ajoutons que des échantillons reçus sous les noms de Bruyère du Tonkin ou de Bruyère d'Annam différaient parfois totalement. Nous renvoyons nos lecteurs au Bulletin Roure-Bertrand d'avril 1914, pour l'étude de l'huile essentielle de *Cathetus fasciculata* Lour.

Orchidées

Certaines orchidées sauvages d'Indochine peuvent être utilisées pour la production d'essences par enfleurage. Les Chinois étaient autrefois acheteurs d'une certaine quantité de fleurs d'une orchidée dénommée *Hoa Lan*. Cette espèce serait particulièrement abondante dans les montagnes de la province de Thanh-Hoa (Annam). (M.C.). Nous avons vu précédemment que les Chinois avaient utilisé quelques orchidées pour la parfumerie (1).

(1) *P. M.* 1919, p. 174.

Zingiberacées

Kaempferia Galanga L., *K. rotunda* L., *K. angustifolia* Roscoe. Ces espèces répandues çà et là au Tonkin, sont, pour la plupart, confondues, dans le commerce de la droguerie, avec les suivantes sous le nom de Galanga.

Alpinia Galanga Sw., *A. nutans* Roscoe., *A. officinarum* Hance., *A. malaccensis* Roscoe. Comme ceux des espèces de *Kaempferia*, les rhizomes d'*Alpinia* exhalent une odeur agréable et donnent par distillation une huile essentielle contenant surtout du cinnamate de méthyle et du cinéol. D'après M. Demange, plusieurs espèces se rencontrent au Tonkin en quantité suffisante pour être traitées industriellement, en particulier à Yen-Bay. (M. C.).

Curcuma longa L., *C. Zedoaria* Roscoe. Ces deux espèces indigènes dans plusieurs parties de l'Indochine y sont également cultivées pour leur rhizome aromatique qui est employé dans la préparation de la poudre de Curry.

M. Gagnepain a signalé 14 espèces cultivées ou spontanées de *Curcuma*. Les espèces cultivées sont surtout originaires du Siam et de Birmanie et sont parfois très aromatiques. Le *Curcuma longa* L. fournit le réactif coloré bien connu des chimistes.

Amomum repens Sonner. (Cardamome). Cultivée au Cambodge et au Laos et indigène dans le Haut-Tonkin. On rencontre surtout à l'état sauvage, dans les forêts du Cambodge, du Laos et du Tonkin, d'autres espèces d'*Amomum* (environ une vingtaine) ; la plupart, sinon toutes fournissent des graines récoltées par les indigènes et qui constituent les Cardamomes du commerce.

On distingue pratiquement deux types : les Cardamomes des Monts des Cardamomes (Monts Krevanh), au Cambodge, peu abondantes mais très estimées et qui valent parfois jusqu'à 100 francs le kilog et les Cardamomes « sauvages » des Boloven et du Haut-Tonkin qui ne valent que 1,50 le kilog environ. Mais il existe de nombreuses qualités intermédiaires.

(1) *P. M.* 1918, p. 53 et 68.

La moyenne d'exportation de ce produit atteint annuellement près de 400 tonnes, représentant une valeur de plus de 820.000 francs. Il y aurait lieu d'étudier l'emploi possible dans la parfumerie de l'huile essentielle contenue dans les graines de ces plantes ; des essences de Cardamomes sont d'ailleurs produites en Chine pour divers usages, la matière première étant surtout d'origine indochinoise.

Zingiber officinale Roscoe., *Z. Cassumunar* Roxb., *Z. Zerumbet* Sm., *Z. Mioga* Roscoe. (Gingembre).

Ces quatre espèces qui sont indigènes dans toutes les régions de l'Indochine et parfois abondantes, sont également cultivées. Leurs rhizomes secs font l'objet d'un important trafic avec la Chine. Ils constituent le Gingembre très employé comme épice, à odeur aromatique forte et poivrée, dont l'essence est maintenant assez répandue dans le commerce.

Amaryllidées

Polyanthes tuberosa L. (Tubéreuse). La tubéreuse est très cultivée au Tonkin et dans l'Annam ; c'est surtout une plante ornementale sino-annamite.

Aroidées

Acorus Calamus L. Le Calamus est commun dans les terrains humides du Tonkin où il pourrait être exploité comme au Japon en raison de son abondance.

Xan-Thuc. M. Crevost possède d'intéressants renseignements sur une aroïdée probable connue sous ce nom, à rhizomes aromatiques. M. Morice a fait des essais de laboratoire sur cette espèce et a produit une essence de *Xan-Thuc* qui lui revenait à environ 75 francs le kilog. (M. C.).

Cyperacées

Cyperus rotundus L. Très commune dans tous les sols, cette plante possède des tubercules odorants. Ceux d'Indochine ne révèlent leur odeur qu'après écrasement, ils paraissent donc moins chargés en essence que ceux du Japon. (M. C.).

Graminées

Cymbopogon Nardus Stapf (*Andropogon Nardus* L.) (Lemongrass, Managrass).

Cette plante est répandue en Cochinchine et au Tonkin sous plusieurs formes. La variété *Linnaei* Stapf qui serait l'*A. Nardus* proprement dit de Linné et la variété *Confertiflorus* A. Camus (*A. confertiflorus* Steud.) donnent, d'après Stapf, l'essence de Managrass. La variété *flexuosus* A. Camus (*A. flexuosus* Nees) donne une des essences de Lemongrass du commerce.

La variété *hamatulus* A. Camus (*A. hamatulus* Nees), signalée en Annam, a des graines très odorantes qui donnent à la distillation une huile essentielle. (Cardot).

Cymbopogon Martini Stapf (*Andropogon Martini* Roxb.) (Lemongrass, Verveine-Citronnelle). Cette espèce comprend les deux variétés suivantes :

La variété *caesius* A. Camus (*Cymbopogon caesius* Stapf) connue sous le nom de Citronnelle, est cultivée au Tonkin et en Annam. Dans le commerce son essence passerait sous le nom de Lemongrass.

La variété *polyneuros* A. Camus (*Andropogon polyneuros* Steud.), est cultivée aux Indes et à Ceylan et probablement aussi en Indochine. Elle donne l'essence de Delfgrass.

Il a régné, d'ailleurs, jusqu'à ces derniers temps, une extême confusion au sujet des différentes graminées du genre *Andropogon* (ou *Cymbopogon*) donnant les essences connues dans le commerce sous les noms d'essence de Managrass, de Lemongrass et de Delfgrass (auxquelles dénominations il faut ajouter celle de Verveine-Citronnelle parfois usitée, surtout en Indochine).

C'est en 1906 seulement que le botaniste anglais Stapf a apporté un peu d'ordre dans ce chaos. Mais cette étude devrait être reprise sur place en ce qui concerne les espèces et variétés indochinoises.

Quoiqu'il en soit, la forme la plus cultivée dans notre colonie, en Annam et surtout au Tonkin, paraît être le *Cymbopogon* ou *Andropogon Martini* var. *caesius* A. Camus, connue couramment sous le nom de Verveine-Citronnelle, nom que nous proposons de conserver pour l'essence provenant de cette variété. Vers 1911-1913, l'essence que l'on obtenait de cette plante, à Son-Tay et à Tuyen-Quang valait de 17 à 19 francs le kilog. Cette culture pourrait être facilement étendue, car la plante n'est pas exigeante en ce qui concerne la richesse du sol.

Vetiveria zizanioides Stapf (*Andropogon squarrosus* Hackel, *A. muricatus* Retz) (Vetiver ou Vetyvert).

Cultivée surtout au Tonkin, cette graminée existe aussi en Cochinchine, au Cambodge. Les rhizomes et les racines donnent par distillation l'essence de Vetiver, devenue si intéressante surtout depuis que l'on pratique l'extraction du vétiverol chimiquement pur. Sous le nom de «Chiendent odorant » les rhizomes servent à parfumer le linge ; on en fait aussi des brosses, des corbeilles, des parasols, des stores, des nattes destinées à être suspendues aux portes et aux fenêtres, et qui, aspergées d'eau rafraîchissent et parfument l'air

Les cultures de Vetiver du Tonkin seraient insuffisantes pour alimenter une industrie de distillation ; d'ailleurs les prix atteints par les racines sur les marchés indochinois, à Thai-Binh et à Ninh-Binh, sur les bords de la mer au Tonkin, à Than-Hoa dans l'Annam, sont extravagants. M. Crevost préconise la distillation des racines de deux andropogons sauvages du Tonkin qui sont actuellement inexploités, abondants et de qualité très analogue au Vetiver vrai. (M. C.).

Conifères

Cunninghamia sinensis R. Br. (Bois de Cercueils). Répandu dans le Tonkin où les indigènes le désignent sous le nom de San-mou, et dans l'Annam, ce conifère est surtout fréquent dans la région de Ha-Giang où M.Gardies l'a distillé pour la première fois en 1904. Depuis, il a donné lieu à une exploitation assez sérieuse à Ha-Giang, à Lao-Kay, etc. ; mais l'arbre étant clairsemé, l'exploitation en est difficile et limitée.

Seul M. Gardies paraît bien placé pour produire l'essence de Bois de Cercueils industriellement et ses envois des années 1914 et 1918 ont été bien accueillis en France par les parfumeurs qui emploient cette essence, dont les caractères physiques et chimiques n'ont encore donné lieu à aucune publication.

Fokienia Kawaii Hayata. Le bois de cet arbre est confondu avec le précédent sous le nom de Bois de Cercueils, son odeur est très analogue et particulièrement agréable. Il est exploité à Lao-Kay pour la production de l'essence. (M. C.).

Les bois de Cercueils font l'objet d'un commerce important avec la Chine pour la confection des cercueils ou des sabots (1).

D'ailleurs, les Bois de Cercueils qui font l'objet de ce trafic comprennent également des bois de divers conifères de la région tels que *Thuyopsis dolabrata*, *Juniperus sp.*, etc. Les plus estimés pour la confection des cercueils dont les bois fossiles, enfouis depuis des siècles, à cause de leur dureté et de leur nuance foncée.

Pinus. Les régions montagneuses du Haut-Tonkin (Ha-Giang) et de l'Annam possèdent des forêts de pins, exploitées depuis peu, pour la production de la térébenthine.

Pinus Tumbergii. (Pin à deux feuilles). Il constitue de vastes forêts dans les régions de Mon-Kay et

(1) *P. M.* 1919, p. 172.

de Quang-Yen et paraît très intéressant pour le gemmage, déjà pratiqué en grand sur cette espèce au Japon. Une importante société est en formation pour tirer parti de ce conifère dans notre colonie.

Chamaecyparis obtusa. (Cedro-Santal). Cet arbre est exploité au Japon pour la production de diverses essences, en particulier pour l'essence de Hinoki déjà bien connue en Europe.

Or, le *Chamaecyparis* existe dans toutes les régions montagneuses forestières d'Indochine. (M. C.). Le bois de Cedro-Santal étant exploité pour l'ébénisterie, il y aurait grand intérêt à distiller les déchets ; l'essence de bois se vend en Europe comme essence de Sabine et contient 70 % de pinène et 25 % de cadinène ; les essences de feuilles, d'écorces sont peu connues.

PLANTES INDÉTERMINÉES

M. Gardies distille en grand, à Ha-Giang deux plantes indigènes dont nous ne connaissons pas la nature exacte et qu'il désigne sous les noms de *May-Chang* et de *Beu-Rieng*. Il est à même d'exporter des quantités importantes de ces essences, dont nous donnerons prochainement l'analyse.

***

Nous pensons avoir cité la majeure partie des plantes aromatiques de l'Indochine actuellement connues (1), grâce au concours des auteurs cités au début de ce travail.

Beaucoup de plantes citées sont utilisées dans les pharmacopées extrême-orientales, nous l'avons noté chaque fois, persuadés que l'utilisation thérapeutique des huiles essentielles est dorénavant liée intimement à l'industrie de la parfumerie et que, par conséquent, ce côté de la question jusqu'ici trop négligé, doit dorénavant retenir notre attention.

Jean GATTEFOSSÉ.

(1) Pour les plantes indochinoises consulter: *Flore Générale de l'Indochine*, H. Lecomte et F. Gagnepain, 7 vol. en parution, chez Masson et Cie, Paris.

Cours de Dessin applicable à l'Illustration, à l'Impression et à la Publicité.

Quand l'on met en regard de nos revues techniques françaises, des revues techniques étrangères, surtout anglaises et américaines, on est frappé de la différence qui existe entre elles.

Celles de nos alliés qui sont aussi nos concurrents, sont éditées avec un luxe remarquable de présentation, tant dans la partie publicité que dans le texte ; les nôtres ont, la plupart du temps, un aspect terne et désuète.

Et cependant, à l'heure actuelle, plus que jamais, pour être à la hauteur de nos prétentions, et en raison même de notre victoire, il faut que le luxe et l'élégance français se traduisent en tout et partout, plus encore peut-être en ce qui concerne la présentation de nos produits comme la diffusion de nos idées à l'étranger, par l'illustration, l'impression et la publicité.

Mais pour ce faire, nous avons besoin de dessinateurs spécialisés dans ce genre, nous dirons même, dans cet art, car c'en est un et très délicat.

Aussi nos secrétaires généraux, MM. Argence et Vidal, préoccupés d'une part depuis longtemps déjà de la nécessité d'un renouveau en matière de publicité, renouveau qu'ils s'efforcent eux-mêmes de réaliser dans nos publications techniques (nos lecteurs nous diront s'ils ont réussi), frappés d'autre part de la pénurie d'artistes-dessinateurs, spécialement formés à cet art, ont tenté auprès de la Direction des Ecoles municipales de Dessin de Lyon une démarche, en vue de créer un cours de dessin applicable à l'illustration, à l'impression et à la publicité.

Nous sommes heureux de faire connaître le résultat de cette démarche, qui vient d'aboutir à la création de ce cours, comme en témoigne la lettre suivante :

« Lyon, le 21 octobre 1919.

« Messieurs,

« J'ai vu le Président du Conseil d'administration de nos Ecoles qui accepte la création, à l'Ecole Municipale de dessin de la Croix-Rousse, d'un cours de dessin spécial, applicable à l'illustration, impression et publicité.

« Il remercie la Maison Argence et Vidal de son initiative et de l'encouragement qu'elle veut bien témoigner à ce cours.

« Le cours est donc créé sur votre instigation.

« Les jours de cours de l'Ecole Municipale de dessin de la Croix-Rousse sont les mardi, mercredi et vendredi, de 8 heures à 10 heures du soir.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

« Ch. REPELIN ».

Ajoutons que les cours, sous la direction de M. Repelin, ont été confiés à M. Desroches, le dessinateur lyonnais bien connu, et que MM. Argence et Vidal l'ont doté d'un prix annuel.

Excellente Initiative.

La *British Guild of Herb Growers* a organisé des jardins d'essai ainsi qu'une école de jardinage à Chalfont St Peter dans le Buckinghamshire. Ces établissements sont destinés à servir de point de départ à une culture intensive des aromates employés pour la cuisine, des plantes médicinales et des fleurs à essences.

(D'après le *Morning Post*).

Le Marché Anglais.

London, 1er novembre 1919.

Les affaires en Angleterre seraient des plus satisfaisantes si les délais actuels de transport et surtout si la nécessité d'obtenir des Permis d'importation pour les Synthétiques ne rendaient pas les transactions de plus en plus difficiles. Les Maisons qui ont des stocks en Angleterre sont plus favorisées que jamais. En ce qui concerne la question des transports en France, tout le monde est d'accord pour reconnaître la nécessité d'exporter le plus possible en Angleterre afin de faire redescendre le change à un taux moin onéreux pour nous et, étant donné le peu de tonnage nécessaire pour les matières premières de parfumerie, il est regrettable que cette unanimité ne se traduise pas par des actes, sous forme de wagons placés régulièrement à la disposition des producteurs exportateurs de la région de Grasse.

La question des Permis d'importation pour les parfums artificiels et synthétiques a pris, dans ces derniers temps, une tournure des plus inquiétantes pour nous : quand une Licence est demandée au Board of Trade pour des produits chimiques, il appartient au Demandeur de prouver par des documents écrits qu'il lui est impossible de trouver les mêmes produits de fabrication anglaise, et il lui faut les décrire exactement et en indiquer la valeur. Quant aux Compositions synthétiques, le Board of Trade est allé jusqu'à demander, en outre, d'en connaître les constituants ! Etant donné que le Board of Trade agit d'après les conseils d'un Comité consultatif et que les Fabricants anglais, présents ou futurs, ont voix au chapitre, il n'est pas excessif de craindre qu'à un moment donné, les concurrents anglais de nos fabricants puissent se procurer, d'une manière ou d'une autre, les renseignements exigés de nous par le Board of Trade. Si nous nous laissons faire, un moment viendra où le Board of Trade aura entre les mains un dossier volumineux détaillant les produits que nous achètent nos clients anglais avec les prix d'achat, les quantités et même la formule de certains d'entre eux. De là à communiquer ces renseignements précieux aux fabricants anglais intéressés, il n'y a qu'un pas... et il sera vite franchi.

Il ne faut pas s'y tromper, la fabrication des synthétiques en Angleterre est née avec la guerre et le Gouvernement anglais cherche à l'aider (ce qui est du reste parfaitement légitime), mais en vue d'interdire par la suite l'importation de tous les synthétiques de fabrications étrangères : ennemie, neutre et même alliée. Ce mouvement est déjà nettement esquissé avec la Vanilline pour laquelle il n'est plus accordé de Licence d'importation bien que les fabricants anglais de cet article soient encore incapables de pourvoir à la totalité des demandes.

Il en est résulté forcément une hausse qui n'est pas justifiée en totalité par le coût plus élevé des clous de girolle, il s'en faut de beaucoup ; le bon public anglais paie comme d'habitude en s'étonnant que le coût de la vie reste aussi élevé, le Gouvernement fait la sourde oreille et les Fabricants en question thésaurisent ; c'est charmant, mais ce côté là de la question ne nous regarde pas. Ce qui nous intéresse toutefois c'est la défense de nos intérêts menacés en Angleterre, défense que des protestations isolées ne sauraient assurer.

Le Gouvernement anglais reconnaît *officiellement* la nécessité de nous aider à rétablir notre change en favorisant les importations françaises, mais, en *pratique*, non seulement il ne les favorise pas, mais il cherche à les paralyser le plus possible en les traitant apparemment sur le même pied que les importations des pays neutres ou ennemis.

Pendant ce temps, en France, nous recevons sans difficultés des produits anglais qui ne sont pas de première nécessité alors que l'état de notre change devrait nous les faire proscrire impitoyablement. Nous n'avons pas encore appris à compter avec nos Alliés d'hier et nous comprenons mal encore la mentalité anglo-saxonne qui, en affaires, ignore les sentiments. Plus nous attendrons, plus il nous sera difficile de nous faire entendre et de faire triompher notre bon droit. La France est un assez bon client de l'Angleterre pour pouvoir en EXIGER toute la générosité dont elle fait preuve elle-même, mais il est indispensable que nous nous unissions pour réclamer ce qui nous est dû. Il faut qu'une action collective des intéressés vienne appuyer l'action de « La Parfumerie Moderne » pour obtenir du Gouvernement Français qu'il fasse le nécessaire.

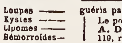
M. Faucon.

Un Voisinage fâcheux.

Regardez bien ces deux annonces d'un journal... *de la Mode*.

DE LA MODE





Le voisinage si proche de la *Crème Eclipse* et de la *Diadermine* ne risque-t-il pas de créer une méprise sur la provenance réelle de la splendeur du teint célébrée.

Ce voisinage est plutôt fâcheux.

Annonceurs ! portez toute votre attention au placement de vos annonces.

Mort de M. Umney.

Nous avons appris avec une douloureuse surprise la mort de M. Umney, Directeur-Fondateur de notre confrère «The Perfumery and Essential Oil Record» avec lequel nous avons toujours entretenu les relations les plus cordiales.

Il ne nous paraît pas possible de donner à nos lecteurs une idée plus juste de ce que fut la carrière de ce laborieux savant qu'en publiant un résumé de l'article que « The Parfumery and Essential Oil Record » du 21 octobre dernier consacre à la mémoire de son direct^r-fondateur.

Qu'il nous soit cependant permis d'adresser ici à la Direction et à la Rédaction du « Perfumery and Essential Oil Record » nos sincères condoléances.



« Après une maladie qui dura plusieurs années, disparaît, à 51 ans, le leader de l'Ecole Britannique des chimistes des huiles essentielles, M. Umney fut tout à la fois un scientifique et un homme d'affaires.

« Né en mars 1868, il commença ses études au Dulurch Collège, puis à l'Université de Londres. En 1889, il entra à l'Ecole de Pharmacie de la Société Pharmaceutique où il obtint ses diplômes et une médaille de bronze. Il fut étudiant au laboratoire de la Société Pharmaceutique (1890-91), après quoi il entra à la Manufacture de droguerie Wright, Layman et Umney, où son père était associé. Il devint lui-même associé de cette Société en 1892.

Son activité s'emploie, dès lors, dans les divers services de l'affaire, mais surtout pendant les premières années, aux analyses de laboratoire. M. Umney poursuivit de nombreuses recherches et s'employa, sans relâche à perfectionner la technique des huiles essentielles et des produits chimiques pour la parfumerie. Ses travaux le firent bientôt reconnaître comme l'un des hommes les plus experts de cette industrie.

Il est impossible de décerner trop d'éloges à ses travaux des vingt dernières années. Elu membre de la Commission Exécutive de la conférence Britannique de Pharmacie en 1897, il devint, l'année suivante, trésorier de cette Institution et fut, en 1913, porté à la présidence du Jubilé de Londres. D'autres groupements se l'attachèrent encore à des titres divers et ce bref exposé ne peut donner qu'une faible idée du labeur accompli par cet homme éminent.

« Ses ouvrages, nombreux et divers, furent toujours élogieusement accueillis dans les milieux scientifiques et son ouvrage principal traitant des huiles essentielles (sujet qui lui fut toujours cher) fit sensation lors de son apparition.

« En janvier 1910, M. Umney fonda « The Perfumery and Essential Oil Record » s'entourant d'une pléiade de collaborateurs choisis parmi les plus versés dans la question des huiles essentielles. Encouragés par la flatteuse approbation de leurs confrères du monde entier, M. Umney et ses collaborateurs se mirent à l'œuvre et présentèrent un journal qui, par la diversité, l'abondance et l'intérêt de ses matières, se plaça immédiatement parmi les meilleures publications du genre.

« En 1911, M. Umney fit sa première visite à Grasse où il reçut le plus cordial accueil. Enthousiasmé par sa visite aux manufactures, il revint en 1913 dans cette ville qu'il appelle, au cours d'une de ses relations, le *Jardin des fleurs du monde.* »

Encore la Taxe sur les Spécialités. Exagèrera-t-on ?

La circulaire n° 41 concernant la taxe sur les spécialités est conçue en termes tels que toutes les vexations sont possibles envers les parfumeurs.

Sont considérés comme spécialités tous les produits dont la formule n'est pas publiée sur l'étiquette : c'est le cas évidemment de tous les produits de parfumerie : même ceux dont parle le codex (Eau de Cologne, Eau dentifrice, etc.), car aucun parfumeur ne suit pied à pied les instructions du *Codex medicamentarius* qui, évidemment, « n'est pas à la page » en matière de mode et de parfums.

La taxe est applicable en pharmacie *et ailleurs*, en tous lieux en un mot.

Enfin, la plupart des spécialités de parfumerie (ou du moins de cosmétique) peuvent par extension ou par interprétation être considérées comme produits pharmaceutiques.

En effet, si nous avons donné en mai 1917 (pages 68 et 69) la liste des phrases qui, selon les indications données par le Syndicat général des fabricants fournisseurs pour coiffeurs et parfumeurs, peuvent être considérés comme n'entraînant pas l'adaptation des produits de parfumerie aux produits de pharmacie, ces indications n'en sont pas moins essentiellement *officieuses*, c'est-à-dire n'engagent en rien ni la responsabilité de ceux qui les ont données, ni l'opinion des experts, inspecteurs des fraudes ou de pharmacie, et encore moins des juges.

Nous avons cité dernièrement, au sujet d'un procès relatif à des teintures, comment le parfumeur, tout en étant de bonne foi, et suivant des indications données en haut lieu s'est trouvé néanmoins vertement condamné.

Ainsi des phrases comme celles-ci, indiquées comme ne rendant pas les produits imposables en 1917, sont considérés en 1919 comme les rendant curatifs :

Son emploi dissipe la migraine ; infaillible pour les gerçures ; antiseptique.

La migraine, comme les gerçures, sont en effet des cas pathologiques exclusivement du ressort de la médecine et de la pharmacie. Le fait de détruire des microbes revenant à empêcher la maladie est également du domaine de la thérapeutique.

Un autre point visé est la fraude sur la nature des produits. Quand un fabricant dit : *ceci n'est pas une teinture, mais un régénérateur*, il peut en effet échapper à la loi sur les spécialités ; il ne saurait échapper aux poursuites qu'on exerce contre les fraudeurs, puisque son régénérateur est parfaitement une teinture et qu'il n'en ignore.

Fraudeurs aussi ceux qui annoncent des quinines sans quinine, des lotions iodo-tanniques sans iode ni tannin ; mais pharmaciens illégaux ceux qui se servent de ces produits chimiques.

Attention aussi aux tableaux sur l'emploi des produits vénéneux : nous avons indiqué à maintes reprises quelles embûches infernales ils abritent, puisque grâce à eux, personne parmi ceux qui manipulent des produits chimiques de tout ordre, ne peut ni ne doit être tranquille.

Celui qui était soupçonné d'avoir volé les tours de Notre-Dame pouvait au moins mettre entre lui et la vindicte publique, la frontière : telle consolation n'est pas laissée à nos confrères. Attachés au rivage, sinon par la grandeur, du moins par les raisons commerciales ou industrielles, ils n'auront aucune ressource contre leurs juges.

Faut-il citer le cas du docteur Gustin, cependant bien placé pour être renseigné, puisque parmi ses... parents, figurent plusieurs personnalités politiques notables : il a fallu pour juger son cas, établir une jurisprudence incertaine, interpréter la loi et même la deviner, ce qui ne l'a pas empêché d'être condamné à près d'un million d'amende.

Sans doute, il peut les payer, mais un million, c'est une somme et je suis sûr que bien des parfumeurs seraient fort ennuyés, malgré la réputation dorée qui leur est faite, d'avoir à payer seulement 100.000 francs d'amende.

Bref, « Méfiance » semble devoir être une devise pour notre industrie; placés entre le fisc et les pharmaciens, nous devons sans aucun doute nous jeter dans les bras du premier, qui du moins n'en veut qu'à notre bourse, alors que les seconds en veulent à notre vie commerciale, à notre réputation et à notre honorabilité.

Les parfumeurs doivent saisir leurs syndicats des questions suivantes :

Est-il possible de demander un statut exact de l'industrie de la parfumerie, cosmétique et teinture ?

N'est-il pas nécessaire de mettre la vignette de taxe sur toutes les spécialités plutôt que de laisser libre l'emploi du livre spécial : le vendeur étant responsable de l'application de la taxe.

La question des désignations d'usage ne peut-elle être également posée : l'eau de Cologne ne vient pas de Cologne, l'eau de Botot peut être légalement fabriquée par tous les pharmaciens qui se conforment au Codex, par les Allemands, mais pas par les parfumeurs. L'eau de quinine va être réservée aux pharmaciens, la vieillesse et la laideur peuvent être considérées comme des cas pathologiques, de même que la mauvaise odeur. Toute la parfumerie est assimilable à la pharmacie illégale.

S'il plaît à nos adversaires, si favorisés, d'exagérer, quelles seront nos armes ?

Il n'en est qu'une, c'est la Fédération de tous les parfumeurs de France, portant d'une voix unanime

leurs revendications devant M. Qui-de-Droit.

L'initiative a été prise par le Syndicat de Lyon devenu le Syndicat régional de la parfumerie : que tous les autres syndicats étendent leur influence à leur région ; que tous les syndicats se fédèrent ensuite pour former une vaste représentation nationale de notre industrie.

Dès lors, non plus isolés, non plus parias, nous pourrons peut-être obtenir la reconnaissance d'une profession qui fait rentrer chaque année plus de 100 millions d'or étranger en France, ce qui n'est pas rien à l'heure actuelle.

D'Avesnes,
ingénieur-chimiste.

London Fair and Market (Foire Internationale de Londres).

La London Fair and Market, foire internationale de Londres, qui a été instituée pour la première fois en mars 1916, aura de nouveau lieu au Royal Agricultural Hall, à Londres, du 16 au 26 mars 1920.

Parmi les articles figureront ceux de la parfumerie, classés dans l'industrie de luxe.

Les résultats obtenus par les fabricants français qui ont exposé aux foires précédentes sont la meilleure référence que nous puissions donner quant aux résultats que peuvent obtenir les industriels français par leur participation à cette exhibition.

Le commerce anglais, par ses débouchés nombreux dans le monde entier et par l'exportation considérable qu'il fait des produits de tous pays dans ses Colonies, offre aux fabricants français une excellente opportunité d'augmenter leur chiffre d'affaires et d'étendre leurs relations par leur participation à la London Fair and Market.

Ils pourront ainsi capter sur le terrain même de l'Angleterre toutes les affaires qui étaient traitées avant la guerre par les Allemands, les produits français trouvant une faveur toute spéciale auprès de la clientèle anglaise.

L'Administraiton de la London Fair and Market porte toute son attention sur l'organisation parfaite de cette exposition tant au point de vue des agencements intérieurs que du confort et de l'organisation parfaite de cette manifestation.

Elle se charge à forfait et sur le désir des exposants de l'installation des stands, suivant les plans ou idées qui lui seront soumis et pour un prix fixe ne donnant lieu à aucune surprise et très modéré, tout en laissant aux fabricants qui désireraient faire eux-mêmes leur installation, toute liberté à ce sujet.

Les cartes d'invitation seront envoyées par l'Administration de la London and Fair Market aux principaux acheteurs de l'intérieur et dans le monde entier. En plus chaque exposant recevra gratuitement des cartes portant son nom et le numéro du stand afin qu'il puisse envoyer, s'il le désire, des invitations directes aux acheteurs.

Des interprètes seront mis gratuitement à la disposition des exposants français et des visiteurs étrangers ; les organisateurs de la London Fair and Market feront leur possible pour aider de tous leurs moyens les fabricants français qui exposeront, car ils désirent donner à la London Fair and Market de 1920 tout le lustre et toute l'importance d'une foire d'après-guerre victorieuse.

Beaucoup d'emplacements déjà ont été loués et les maisons qui désirent exposer doivent envoyer leurs demandes le plus tôt possible.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. Dreyfus, délégué pour la France, 151, rue du Temple, Paris, qui leur donnera une suite immédiate et se tient à la disposition de tous les industriels français pour leur fournir tous les renseignements, tarifs, explications, plans, etc., qu'ils désireront, sans aucun engagement de leur part.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Monde des Plantes. — Revue internationale paraissant tous les deux mois. — Rédaction et administration : 16, rue Jeanne-d'Arc, Agen (Lot-et-Garonne).

Cette revue, fondée par Mgr Léveillé, botaniste très connu pour ses études sur les flores extrême-orientales, s'intitule, avec juste raison, « l'intermédiaire des botanistes ». Elle est indispensable à tous les collectionneurs de plantes qui veulent rester au courant des occasions d'échange ou de vente. Elle donne de plus, des nouvelles très précises sur tous les botanistes abonnés ou non et permet ainsi d'assurer cette liaison étroite entre tous les chercheurs, indispensable en botanique comme dans toutes les autres sciences. La bibliographie est devenue une nécessité absolue non seulement pour le savant de laboratoire ou de bibliothèque, mais encore pour les commerçants et les industriels. C'est pourquoi « Le Monde des Plantes » doit faire partie des bibliothèques des Parfumeurs qu'il renseigne sur les recherches effectuées sur les végétaux aromatiques du monde entier. Le Directeur actuel, M. Ch. Duffour a dû faire de grands sacrifices pour conserver le prix d'avant-guerre pour l'abonnement d'un an, soit 2 fr. 50.

INFORMATIONS

PAYS-BAS

Concurrence aux pays allemands et austro-hongrois.

Un des correspondants de l'Office national du Commerce extérieur nous fait parvenir les renseignements suivants :

Parfumerie et articles de coiffeurs

Les articles de parfumerie sont vendus par les Allemands et par les Autrichiens franco domicile et en florins ; on remarquera que les conditions sont consenties de manière à éviter tous dérangements au destinataire (prix à domicile) et toute perte résultant du change (prix en florins) ; cette dernière condition profite en ce moment à l'Allemagne, le mark étant en baisse. Le fabricant a donc à supporter : 1° *a*) 5 % de la valeur pour droits d'importation sur les produits autres que la parfumerie alcoolique ; *b*) les droits d'accise (pas de droits d'importation sur la parfumerie alcoolique, ou 1 fl. 83 le litre (3 fr. 84) de liquide, sans égard à la force alcoolique ; *c*) les droits d'importation sur les savons et poudres de savon, 4 fl. les 100 kg. net (8 fr. 40). 2° Les frais de transport d'Allemagne en Hollande, pour cette catégorie de marchandises; ils sont évalués à 2 1/2 % sur la valeur loco fabrique. Les prix indiqués sur les bordereaux ci-joints (1) d'échantillons comprennent par conséquent les droits d'importation (5 %), ou d'accise pour la parfumerie alcoolique (1 fl. 83 le litre de liquide) et les frais de transport (2 1/2 %). Le crédit est de 30 jours avec 2 % d'escompte, ou de 3 mois sans escompte ; les 30 jours doivent s'entendre à partir de la date de la facture, plus 14 jours à vue. Il est essentiel que les traites soient envoyées sans frais et qu'elles portent la mention de 14 jours à vue ; de cette manière, si elles sont refusées lorsqu'elles sont présentées, le délai de 14 jours est plus que suffisant pour que fabricant et client puissent s'entendre sans que les traites soient protestées ; les frais de protêt étant environ de 8 fl. (16 fl. 80), il y a intérêt à les éviter.

Une grande partie des articles de parfumerie doit porter le prix de vente au détail, afin d'empêcher la dépréciation ; il doit être également moulé dans le verre un numéro d'ordre pour permettre au fabricant de poursuivre, le cas échéant, le client qui n'aurait pas observé l'engagement contracté devant lui de respecter ces prix. L'Association créée en Hollande pour le maintien des prix de vente, dont font partie nos grandes maisons françaises, de même que les maisons allemandes, poursuit très activement ce genre d'abus.

La parfumerie est imposée uniformément quelle que soit sa teneur en alcool ; il est donc avantageux de recourir à un dépositaire auquel on adresse des produits concentrés qu'il étend sur place : 100 l. de parfumerie à 10° acquitteront les mêmes droits que 100 l. à 90° ; dans le premier cas, cependant, l'alcool pur est de 10 l. et dans le second de 90 l. ; ces 90 l. peuvent facilement servir à former 900 l. d'extraits à bon marché. Les Allemands n'opèrent pas autrement ; ils étendent d'eau les produits qu'ils reçoivent d'Allemagne, lorsqu'il ne s'agit pas de la parfumerie de luxe ; à 3 fr. 84 le litre, on peut calculer l'intérêt que présente cette manipulation sur place.

Les grossistes en parfums de la Hollande se plaignent que les commis-voyageurs français, qui viennent les visiter, ne parlent pas les langues étrangères, qu'ils ne connaissent pas les besoins du pays et qu'ils offrent des produits qui sont écartés sans examen, à cause de leur prix trop élevé ; nos parfums français sont presque inconnus du grand public ; les produits de marque, très chers, sont recherchés en petite quantité, dans le milieu aisé seul, et cependant nous obtiendrions avec un produit bon marché, des résultats surprenants. Lorsqu'on saura qu'aucune parfumerie du pays n'a de chances d'être vendue si elle ne porte, accolé au nom de la ville de Hollande où elle est fabriquée, celui de Paris, on comprendra la faveur dont seraient l'objet des extraits venant réellement de notre pays.

Le but de cette étude étant de préparer nos compatriotes à prendre la place de nos ennemis sur les marchés de la Hollande, il n'y a pas lieu de s'étonner que les moyens que ces derniers emploient soient préconisés. Lorsque les Allemands veulent lancer un produit, ils consentent tout d'abord des sommes importantes pour la publicité dans le pays qu'ils veulent conquérir commercialement et lorsqu'ils ont réussi à faire adopter un produit d'une maison, ils glissent ensuite facilement toute la production de la même marque; les frais de publicité font l'objet dans leurs écritures d'un compte spécial obligatoire, au même titre que le « Matériel » d'une comptabilité ; il est doté d'une certaine somme, toujours élevée, et de même que chaque année le « Matériel » d'une maison se trouve amorti pour tomber sans valeur au bout d'un certain temps, de même on puise dans ce compte, pendant un nombre donné d'années, le temps de faire connaître la « spécialité » qu'on se propose de lancer. Les frais de publicité consistent en réclames dans les journaux, en catalogues artistiques et complets, en objets offerts en prime aux acheteurs. Il n'est pas question pour nous de renoncer à produire les articles de choix qui font l'admiration et les délices d'une clientèle riche ; mais comme c'est la « camelote » qui rapporte les millions en pays étranger, nous pourrions créer un « article populaire », à très bon marché, qui s'enlèverait au moins aussi bien que les produits

(1) A consulter à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris.

similaires vendus par les Allemands. Une maison française fabrique un dentifrice parfait ; mais il a l'inconvénient de coûter 5 fr. le petit flacon ; si cette maison se décidait à lancer un produit « populaire » à quelques sous, grâce à sa marque universellement connue, elle ferait un chiffre immense d'affaires, mais en restant dans sa spécialité de pâte et d'élixirs dentifrices seuls. De même pour nos grandes marques ; si nos maisons consentaient à produire également des parfums « populaires », à très bas prix, elles détrôneraient, non seulement en Hollande et dans les Indes néerlandaises, mais, on peut dire, dans l'univers, toutes les parfumeries allemandes qui ne pourraient soutenir, à prix égal, la comparaison avec les nôtres. Il y a, entre autres, un bâton de savon à raser, à lancer, mais « populaire », c'est-à-dire à 20 ou 25 centimes ; la maison française qui l'entreprendrait ne regretterait certainement pas son initiative. Mais il faut envisager des frais de publicité ; tous nos efforts resteront vains tant qu'ils ne seront pas soutenus par ce moyen. A l'exemple des Allemands, nous ne devrons lancer qu'une « spécialité » par marque ; chacune de nos maisons créerait un produit populaire, mais un seul, et elle peut être assurée du succès.

Les catalogues français de la parfumerie sont, d'une façon générale, convenablement présentés ; il n'en serait pas de même pour ceux des autres produits ; ou bien l'énonciation des objets, leur description, y serait défectueuse, ou autrement on y omettrait le plus grand nombre de produits, sans compter que la brochure ne possèderait aucun cachet.

Nos maisons françaises n'expédient pas en fin d'année de primes à leur clients : ces primes consistent habituellement en un cahier artistique,du genre d'un numéro de notre « Illustration » et en quelques chromos soignés, d'environ 60 × 40 cm.; les Anglais, comme les Allemands, n'ont garde d'y manquer, tout au moins à l'égard de leurs grossistes. Comme il n'y en a pas beaucoup dans le pays, la dépense serait insignifiante et l'effet désiré serait produit.

L'Angleterre et l'Allemagne, loin de faire payer les tableaux-réclames qu'elles envoient dans le pays pour servir à la vulgarisation de leurs produits, prient leurs clients de les accepter et de leur accorder la faveur de les bien mettre en évidence; en France, nous les facturerions, ce qui expliquerait le peu de chances que l'on a de rencontrer un tableau-réclame français.

Notre brosserie en bois serait de bonne qualité, mais pas assez surveillée ; des mèches s'échapperaient assez souvent des brosses au cordonnet; les Allemands font une concurrence sérieuse à nos brosses à dents en os, qu'ils remplacent par le celluloïd ; nous devrions créer un produit similaire, en celluloïd, pour sauver notre brosserie en os. Les soies, dans les brosses françaises, ne seraient pas assez fortes.

Les peignes en caoutchouc sont de plus en plus demandés; la France n'en fabrique pour ainsi dire pas ; l'article est très intéressant et mérite de retenir l'attention de nos compatriotes. Il y a une tendance marquée à remplacer le peigne en corne ou en celluloïd par celui en caoutchouc.

Les Allemands soignent particulièrement leurs emballages, leurs cartonnages ; aussi devra-t-on tout au moins les copier, à moins de faire mieux encore.

Les divers articles de toilette en celluloïd devraient se trouver chez un même fabricant ; actuellement la brosserie, la tabletterie doivent être commandées à des maisons différentes ; un fabricant allemand produit tous les articles en celluloïd quels qu'ils soient, et n'oblige pas un client à scinder ses ordres.

On ignorerait en France la note de crédit ; lorsqu'un client étranger se trouve être créancier d'un commerçant français, soit à la suite d'un « rendu », soit parce que l'envoi lui est parvenu en mauvais état et qu'il a droit à une diminution, ou bien qu'une partie des objets donne lieu à restitution, on lui fait connaître qu'on déduira la somme de la prochaine facture : c'est ce que nous appelons la « carte forcée ». Si le client ne veut plus adresser d'ordres, ou s'il ne compte en envoyer que dans un délai éloigné, cette somme portée à son crédit ne lui est d'aucune utilité. Il y a lieu de renoncer à cette pratique et de se reconnaître débiteur tout simplement de la somme à rembourser ; le client aura ainsi la possibilité de réaliser ce crédit par tous les moyens en usage dans le commerce.

Il existe à Londres un magasin dénommé « le Coin de France » ; on y vend tous les grands périodiques français, nos journaux illustrés, quelques livres français et on y expose de la parfumerie française; il y aurait intérêt, pour le commerce français en Hollande, à copier cette organisation. Les principales maisons françaises se cotiseraient pour payer les frais, 40.000 francs par an environ, et elles enverraient des collections de leurs produits à exposer comme à Londres ; un employé à demeure, choisi par la personne qui serait désignée pour se charger de l'entreprise, renseignerait sur les prix, sur les adresses des dépositaires dans le pays et à défaut de ces derniers, prendrait les commandes qu'il transmettrait en France, tout en vendant les journaux français et les livres. En attendant de nous décider à consentir les sommes nécessaires à une publicité efficace, car il ne faut pas hésiter, pour lancer un produit, à dépenser 80 et 100.000 francs par an, ce « Coin de France » installé à Amsterdam et plus tard dans les principales villes du pays, tiendrait lieu, par l'exposition permanente de notre parfumerie,d'une réclame régulière, sans compter qu'il mettrait à la portée de tous nos journaux français et nos livres, qui répandraient, en même temps que nos idées, le bon goût de notre pays.

Les offres peuvent être adressées à *M. A. Maas*, 239 *O. Z.*, Voorburgwal, à Amsterdam, un des principaux grossistes en parfumerie de la Hollande.

Pompe à vide, type à palettes.

Depuis longtemps se faisait sentir le besoin d'une pompe à vide robuste, d'un fonctionnement sûr, d'un faible encombrement et capable d'évacuer rapidement des volumes assez considérables à des pressions inférieures au millimètre de mercure.

Les travaux industriels et scientifiques, notamment, les dessications, les distillations sous vide, le remplissage des ampoules à sérum, les concentrations, etc., etc., nécessitent fréquemment une pompe répondant à la définition que nous venons de donner.

On s'est contenté jusqu'ici de trompes à eau ou de pompes à piston. Les trompes à eau ne donnent qu'un vide de l'ordre du centimètre de mercure, tout en dépensant de grandes quantités d'eau. D'autre part, les distributions d'eau n'ont pas toujours une pression suffisante pour assurer une marche stable, d'où de fréquents désamorçages et rentrées d'eau dans les produits en traitement si une soupape n'a pas été prévue et, en tous cas, un fonctionnement irrégulier obligeant à suspendre l'opération en cours, ce qui occasionne parfois des pertes importantes.

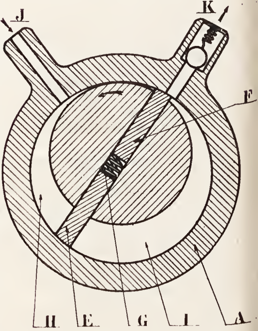
Les pompes à piston sont d'un fonctionnement meilleur, mais elles sont fort encombrantes, d'un mécanisme compliqué et exigeant de fréquents rattrapages de jeu dans leurs articulations. Elles comprennent de plus des garnitures de cuir ou de caoutchouc, qui s'altèrent lorsque l'on fait le vide sur des solvants volatils, et inconvénient très grave, s'imprègnent de ces solvants dont on ne peut plus les débarrasser. Dans cet état, la pompe devient alors incapable de faire un vide supérieur à la tension de vapeur du corps qui l'imprègne et son efficacité s'en trouve très réduite.

En appliquant un principe déjà connu et moyennant certaines modifications, on a pu établir une pompe simple, robuste, d'un volume réduit et donnant rapidement un vide de l'ordre de 1/50 de millimètre de mercure. Ce vide, relativement élevé, rend la pompe particulièrement apte aux travaux précipités. Branchée à un appareil à dessication ou à concentration, elle agit rapidement, le vide atteint dépassant largement la tension de la vapeur d'eau aux températures ordinaires. Employée comme pompe à vide préalable, sur une pompe à mercure, elle amène la pression dans le récipient à vider à une valeur déjà très faible beaucoup plus rapidement que ne le ferait la pompe à vide élevé à laquelle elle est accouplée. C'est un avantage très précieux pour les fabriques de lampes à incandescence.

De plus, cette pompe est entièrement métallique *sans aucune garniture de cuir ou de caoutchouc*, de sorte qu'elle n'a aucun des inconvénients des pompes à piston.

Principe. — Dans une enveloppe (A) est logé un cylindre (B) creusé d'une fente (C). Le cylindre (B) s'applique contre la paroi interne du tube (A) suivant une génératrice (D) commune aux deux parties. Dans la fente du cylindre (B) sont logés deux volets (E.F.), glissant à frottement doux et repoussés contre la paroi interne de (A) par un ressort (G). Le tube (A) est ainsi partagé en deux cavités dont le volume varie quand on fait tourner le cylindre (B) et par suite les palettes (E.F.). En supposant le mouvement de rotation dans le sens indiqué, la cavité (H) augmente de volume, l'air sera donc aspiré par l'office (U), pendant ce temps la cavité (I) diminue, il y aura donc refoulement d'air par l'orifice (K), le mouvement de rotation continuant, le même cycle se produit. Il est bien entendu que les extrémités du cylindre (A) sont fermées par deux flasques qui s'appuient à la fois sur les bords du cylindre (A), sur le cylindre (B) et sur les palettes (E.F.), de façon à rendre étanches la pompe et ses cavités.

Ce procédé très simple de réalisation d'une pompe rotative, demandait néanmoins certaines modifications pour pouvoir être adapté à la production d'un vide relativement élevé. Les fuites entre les différentes parties de la pompe et les rentrées d'air extérieur doivent être complètment évitées et l'espace nuisible supprimé. C'est par une construction mécanique et un ajustage excessivent soigné qu'ont été réalisées en grande partie ces conditions mais tout joint, malgré le fini de son ajustage, est susceptible de laisser passer un gaz. Les joints rotatifs notamment ne peuvent jamais être étanches par suite du jeu nécessaire au fonctionnement sans frottement ni échauffement exagérés. Pour obvier à cet inconvénient, une circulation d'huile intense a été comprise de telle façon que tout joint en soit recouvert du côté ou le gaz tendrait à s'introduire.



La fuite à travers l'espace capillaire des joints étant petite par suite de la viscosité de l'huile, d'autre

part l'alimentation étant abondante, il en résulte qu'il y a toujours une réserve de liquide empêchant toute entrée de gaz. Comme dans toutes les pompes à l'huile, les espaces nuisibles qui rendraient impossible l'obtention d'un vide élevé sont soigneusement évités.

Pour réaliser une grande circulation d'huile, sans sujétion de remplissage fréquent de graisseur, est adjoint au corps de pompe un réservoir décanteur dans lequel la pompe puise elle-même la quantité de fluide nécesssaire à son fonctionnement et y rejette le gaz aspiré mélangé à l'huile, ainsi est réalisée une circulation continue avec épuration à chaque cycle.

Une soupape est adjointe à l'orifice d'échappement (K), son rôle est très important. Lorsque l'une des palettes vient de passer devant l'orifice (K), la cavité (I), sans la soupape, serait mise en communication avec l'atmosphère extérieure et sa pression s'équilibrerait avec la pression ambiante. Il y aurait donc de part et d'autre de la palette (E) une différence de pression d'environ 76 c/m de mercure. Si, au contraire, après s'être soulevée, pour laisser passer le gaz et l'huile à expulser, la soupape bouche immédiatement l'orifice (K), il n'y a tout au plus dans la cavité (I) qu'une pression voisine de celle qui règne dans la cavité (H), puisque l'une et l'autre viennent d'être mises consécutivement en communication avec le récipient à vider. Cette différence de pression, très faible, réduit considérablement toute chance de fuite.

Description.— Le corps de pompe proprement dit est du côté opposé à la poulie. Le réservoir d'huile, séparé du corps de pompe par une cloison médiane, se trouve du côté de la poulie. Le récipient à vider est relié à l'ajustage (J). Le gaz et l'huile sont expulsés dans le boîtier (S), après avoir passé par la soupape Un canal ménagé dans l'épaisseur de la paroi, déverse l'émulsion huileuse dans le réservoir décanteur, l'air s'en sépare et s'échappe par l'orifice (K). Un regard (N) permet de vérifier le niveau de l'huile et un bouchon à vis (V), de la décanter.

Le volume de l'ensemble est excessivement faible on s'en fera une idée par les dimensions d'encombrement qui sont :

Hauteur ajustage (K) compris 278 m/m.

Largeur 175 m/m.

Malgré son faible volume, cette pompe est d'une efficacité remarquable mise en communication avec un récipient de 10 litres rempli d'air sec, elle l'évacue aux différentes pressions dans les temps suivants :

Pression en m/m de mercure	Temps
100 m/m	0,45
50 »	1
10 »	1,30
5 »	1,45
1 »	2,50
0,5 »	2,35
0,1 »	3,05
0,02 »	11

De ces chiffres il est facile de tirer le temps que cette pompe mettrait pour vider un récipient quelconque, la durée de l'opération pour une pression déterminée, étant simplement proportionnelle au volume à évacuer.

La puissance consommée est remarquablement faible. Au début d'une opération la pompe étant froide, il faut 1/3 de cheval pour la faire tourner à sa vitesse de régime qui est 500 tours à la minute. Mais lorsque l'huile a repris sa fluidité par suite de l'échauffement normal, la consommation n'est guère que de 1/4 de cheval. Il est bien entendu que lorsque la pompe ne sert plus qu'à entretenir le vide dans un récipient, le travail devient presque nul, et le moteur ne fournit que la puissance consommée par les frottements. Dans ce dernier cas, il est inutile de la laisser tourner à sa vitesse maxima, les quantités à évacuer pouvant provenir des fuites étant extrêmement faibles, la puissance consommée s'en trouve naturellement encore réduite.

Des résultats aussi parfaits n'ont été obtenus qu'au prix de longues recherches tant au point de vue des perfectionnements que du mode d'usinage. On comprend facilement sans plus de détails quel fini d'exécution doit avoir un semblable appareil qui ne possède aucun joint en matières souples, et dont les pistons rotatifs sont des lames métalliques se déplaçant avec un jeu extérieur faible dans un cylindre circulaire également métallique. A cause même de cette précision une objection vient de suite à l'esprit. Comment se comportera cette pompe avec l'usage ? Ne faut-il pas craindre une usure rapide en frottement et une diminution rapide de l'efficacité. Cette objection serait assez fondée s'il y avait contact réel entre les différentes pièces en frottement, mais il ne faut pas oublier que tous les organes travaillent dans le vide et qu'ils sont abondamment graissés, conditions parfaites pour qu'une pellicule soit toujours interposée et s'oppose à toute usure.

Cette pompe est utilisée depuis plusieurs années pour la fabrication des tubes à rayons X, et leur usage journalier a amené l'application de constants perfectionnements qui ont peu à peu fait de cet appareil un instrument parfait et extrêmement robuste, d'application tout à fait industrielle (1).

La "Parfumerie Moderne" au Brésil

Voici en quels termes élogieux le Messager de Saô-Paulo (Brésil), fait connaître notre Revue à ses lecteurs :

Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon. Nous avons sous les yeux le numéro de mai de cette superbe publication. Certes, parmi les revues professionnelles, « La Parfumerie Moderne » a droit à l'une des premières places, non seulement en ce qui concerne sa présentation — impeccable — mais surtout au point de vue technique. En outre, nombre d'articles sont imprimés en plusieurs langues, ce qui est d'une importance capitale.

(1) Cette pompe est fabriquée par les Etablissements Gaiffe-Gallot et Pilon, 53, rue de Paris, Asnières.

Nos Ressources végétales odorantes. *(Suite et fin)*

SMILACEES.

Convallaria maialis (Muguet), odeur suave et prononcée.

Polygonatum officinale (Sceau de Salomon), odorantes.

Asparagus acutifolius et *albus*, très odorantes.

IRIDEES.

Crocus sativus (Safran), stigmates odorants, essence exploitée.

Les *Iris graminea*, *sibirica*, *pumila*, *lutescens* sont odorants.

Iris pallida, *germanica et florentina*, fl. odorantes, essences exploitées.

AMARYLLIDEES.

Leucoium vernum (Faux Perce-Neige), odorantes.

Leucoium aestivum et roseum, odeur agréable.

Parmi les Narcisses odorants français au nombre de onze, on traite pour les essences les *Narcissus Tazetta et Jonquilla.*

Pancratium maritimum, odorant.

Pancratium Illyricum, odeur suave, très agréable.

ORCHIDEES.

Beaucoup d'Orchidées possèdent des fleurs très odorantes ou sont même entièrement odorantes. Comme on va le voir, leur odeur est très variable.

Ophrys lutea, odeur agréable.

Aceras anthropophora, odeur suave ou désagréable.

Orchis hircina, violente odeur de bouc.

Orchis longibracteata, suave odeur d'iris.

Orchis intacta, violente odeur de vanille prononcée.

Orchis viridis, odeur de prune.

Orchis pallens et sambucina, odeur de fleurs de sureau.

Orchis fragrans, odeur de vanille puissante.

Orchis coriophora, désagréable odeur de punaise.

Orchis odoratissima, violente odeur de vanilline.

Orchis ustulata, *bifolia*, *montana*, *conopea*, *maculata*, odeur agréable.

Nigritella nigra, odeur suave.

Herminium Monorchis, odeur de fourmis.

Spiranthes autumnalis, odeur de vanille.

Spiranthes œstivalis, moins odorante.

Epipactis microphylla, odeur forte et agréable.

Epipactis atrorubens, odorantes.

Epipogon aphyllum, odorantes.

POTAMEES

Aponogeton distachyon, odorantes.

***

Plantes à graines odorantes et à gommes odorantes.

Type : Carvi, Ajowan

Nous passerons sous silence les fruits de nombreuses rosacées, grossulariées, etc., susceptibles de donner des essences par dédoublement des glucosides, de même que les feuilles de certaines de ces mêmes espèces.

RENONCULACEES.

Nigella damascena, *arvensis*, *gallica*, faible odeur, essences étudiées.

CRUCIFERES.

Beaucoup de Crucifères à graines odorantes ont été passées en revue précédemment ; nous citerons encore :

Raphanus sativus et niger (Radis), odeur forte, essences étudiées.

OMBELLIFERES.

Coriandrum sativum, aromatique, essence exploitée.

Laserpitium Siler (Laser), très odorant.

Levisticum officinale (Livêche), aromatique, essence exploitée.

Anethum graveolens (Fenouil bâtard), aromatique.

Opopanax Chironium, résine odorante. (Ce n'est pas l'Opoponax de la Parfumerie).

Ferula galbanifera (Galbanum), gomme odorante (analogue à l'Assa-fœtida).

Heracleum Sphondylium (Berce), fruits aromatiques, essence étudiée.

Crithmum maritimum, saveur salée, fruit aromatique, essence étudiée.

Fœniculum piperitum, fruit doux, puis très poivré.

Phellandrium aquaticum (Fenouil d'eau), odorants, essence exploitée.

Carum Carvi (Carvi), très aromatiques, essence exploitée.

Petroselinum sativum, aromatiques, essence exploitée.

Apium graveolens (Ache), aromatiques, essence exploitée.

Silaus pratensis, aromatiques, essence exploitée.

Conium maculatum (Grande Ciguë), aromatique, essence exploitée.

Daucus Carota (Carotte), aromatiques, essence exploitée.

STYRACEES.

Styrax officinalis (Aliboufier), gomme assez odorante.

Plantes à racines odorantes.

Type : Iris de Florence, Valériane.

POLYGALEES.

Les racines des *Polygala* deviennent très odorantes par la fermentation (dédoublement de glucoside). En France nous pouvons récolter :

Polygala calcarea, vulgaris, variabilis, etc., dont les essences ont été étudiées.

PAPILIONACEES.

Astragalus glycyphyllos (Réglisse sauvage), saveur sucrée agréable.

Glycirrhiza glabra (Réglisse vrai), saveur sucrée et aromatique.

ROSACEES.

Geum Urbanum (Benoîte), très odorante après fermentation, essence étudiée.

OMBELLIFERES.

Meum athamanticum (Cistre), odeur forte et pénétrante, essence exploitée.

Peucedanum officinale, odeur forte et agréable, essence exploitée.

Peucedanum Ostruthium (Imperatoire), saveur piquante, odeur agréable, essence exploitée.

Carum Bulbocastanum (Terrenoise), saveur agréable et odeur aromatique.

Pimpinella saxifraga et *nigra* (Pimprenelle), odorantes, essences étudiées.

Daucus Carota (Carotte), odorantes.

VALERIANEES.

La plupart des espèces de cette famille possèdent des racines odorantes, surtout après dessiccation.

Centranthus ruber et angustifolius, racines odorantes.

Valeriana officinalis et *Phu*, très aromatiques, essence exploitée.

Valeriana celtica, odeur vive très agréable, essence exploitée.

Valeriana saliunca, même odeur, peut être plus fine.

Valeriana tuberosa, très odorantes.

Valeriana pyrenaica, tripteris, montana, globulariœfolia, odorantes.

COMPOSEES.

Petasites officinalis, odeur agréable, essence étudiée.

Carlina acaulis, légèrement odorante, essence étudiée.

AROIDEES.

Acorus calamus, racine très aromatique.

IRIDEES.

Iris florentina, rhizomes à odeur de violettes, essence exploitée.

CYPERACEES.

Cyperus longus (Souchet odorant), très aromatique.

FOUGERES.

Cheilanthes odora, peut-être aromatique ?

Polystichum Félix-mas. (Fougère mâle), rhizome peu odorant, essence exploitée.

***

Plantes à odeur fétide et nauséabonde.

Type : Rue, Arums

RENONCULACEES.

Thalictrum fœtidum et *odorantum*, (Pigamon), odeur très désagréable.

Helleborus fœtidus (Pied de griffon), odeur repoussante.

Actea spicata, odeur nauséabonde.

CRUCIFERES.

Barbarea vulgaris (Ste-Barbe), odeur fade et saveur nauséeuse.

Lepidium sativum (Cresson alénois), odeur fétide.

Lepidium ruderale, odeur forte et désagréable.

Senebiera pinnatifida, odeur repoussante.

PAPAVERACEES.

Chelidonium majus, odeur vireuse.

GERANIEES.

Geranium Robertianum, odeur fétide.

RUTACEES.

Les cinq espèces françaises de Rues, en particulier, *Ruta graveolens* et *bracteosa* sont des plantes à odeur forte et désagréable. Toutes servent à la production de l'essence de Rue.

PAPILIONACEES.

Anagyris fœtida (Bois puant), odeur nauséabonde.

Oxytropis fœtida (Astragale fétide), odeur fétide.

Ononis procurrens, odeur fétide.

Coronilla coronata, odeur très désagréable.

OMBELLIFERES.

Coriandrum sativum, odeur fétide de punaise, essence exploitée.

Levisticum officinale (Livêche), odeur désagréable.

Anethum graveolens, odeur fétide.

Cicuta virosa (Ciguë aquatique), odeur vireuse, plante très vénéneuse, essence exploitée.

Anthriscus vulgaris et silvestris, odeur forte et nauséabonde.

Conium maculatum (Grande Ciguë), odeur vireuse, essence étudiée.

CAPRIFOLIACEES.

Les sureaux (*Sambucus*) ont des feuilles à odeur fétide.

COMPOSEES.

Inula Conyza, odeur forte et fétide.

Pulicaria odora et vulgaris, odeur désagréable.

Aronicum scorpioides, odeur vireuse désagréable.

Anthemis Cotula (Maroute), odeur très fétide, essence étudiée.

Calendula arvensis (Soucis), odeur désagréable.

Crepis fœtida, odeur très désagréable.

Sonchus Plumieri, odeur forte et vireuse.

SOLANEES.

Beaucoup de Solanées ont une odeur vireuse très particulière ; par exemple : *Nicandra physaloïdes, Datura Stramonium, Nicotiana Tabacum, Nicotiana rustica,. Hyoscyamus niger et albus.*

Atropa Belladona, odeur fétide et fade.

Solanum Dulcamara répand une odeur désagréable par frottement.

BORRAGINEES.

Cynoglossum officinale, odeur fétide et fade.

OROBANCHEES.

Orobanche Rapum, odeur fade spermatique.

Orobanche variegata, forte odeur désagréable.

LABIEES.

Lamium purpureum, odeur fétide.

Stachys silvatica, odeur forte, très désagréable.

Ballota nigra et frutescens, odeur repoussante.

SALSOLACEES.

Chenopodium Vulvaria, forte odeur fétide.

ARISTOLOCHIEES.

Aristolochia Clematitis (Sarazine), odeur fétide, essence étudiée.

URTICEES.

Theligonum Cynocrambe, odeur désagréable.

IRIDEES.

Iris fœtidissima (Iris-gigot), odeur cadavéreuse.

AROIDEES.

La plupart des Arums répandent, surtout en se fanant, une odeur de viande décomposée très violente. Chez d'autres et en particulier *Arum Dracunculus* (Serpentaire), malheureusement trop rare, l'odeur dégagée par la plante fraîche à une certaine analogie avec la Civette.

***

On voudra bien excuser les imperfections de cet essai de catalogue de nos ressources en plantes « à parfum », nous pensons le compléter au fur et à mesure de nos observations. Nous nous permettrons donc déjà l'addition suivante, concernant quelques espèces que nous avons examinées récemment :

Plantes à fleurs odorantes :

Coronilla varia, odeur de limonène.

Plantes aromatiques dans toutes leurs parties :

Trigonella gladiata, puissante odeur de coumarine à la dessiccation.

Ononis Natrix et *viscosa*, odeur vide et étourdissante.

Stachys maritima. Nous reviendrons probablement sur cette plante qui possède l'odeur extraordinairement puissante de l'*herbe à pomme* de l'Ile du Levant, le fameux *Teucrium massiliense*. Si on ajoute à ces deux labiées le *Teucrium Marum*, également des Iles d'Hyères, on a ainsi nommé les trois plantes de France dont l'odeur est la plus puissante et aussi dont les émanations sont les plus actives sur le cerveau.

Jean de Lorgues.

Sur les Sous-Produits d'Ecorces d'Oranges amères.

On sait que l'écorce d'orange amère est préparée et séchée en grand dans le Midi pour la fabrication de sirops et de liqueurs. Le fruit intérieur est ou bien jeté, ou mieux cependant employé pour l'alimentation des animaux.

Nous avons examiné des oranges amères pour voir si la quantité d'acide contenue était intéressante et susceptible d'être extraite.

Les résultats suivants ont été obtenus (l'analyse élémentaire des acides n'a pas été faite, c'est une acidité globale) :

QUALITÉ DU FRUIT

	JAUNE	PEU JAUNE	VERT
Poids total	114 g.	102	101
Ecorce	45	37	50
Jus obtenu par succion au vide	20 cmc	18	12
Acide citrique (acidité totale) par fruit	0 g. 99	0.80	0,46
Acide °/. du poids total	0,86	0.78	0,45
Acide °/. du fruit central	1.42	1,23	0,90

Si on regarde la quantité énorme de fruits employés, on voit que cette extraction de l'acide peut être intéressante. Elle est simple, en effet, l'essentiel est de posséder une presse et une cuve ou deux. Et de plus, le prix élevé (1.500 fr. les 100 kilogs) de l'acide citrique et la possibilité d'utiliser le tourteau pour les bêtes encourageraient à réaliser cette préparation.

D. A.



Du Laboratoire au Cabinet de Toilette

Nos lecteurs savent que chaque année, nous leur offrons un numéro de Noël tout à fait particulier et très différent de nos fascicules mensuels ordinaires, on se souvient de nos *Noël 1917* et *Noël 1918*, que nous avons produits au prix des plus grandes difficultés.

Le *Noël 1918*, notamment, nous avait valu des félicitations nombreuses et auxquelles, nous l'avouons, nous avions été très sensibles : c'était là notre récompense.

Noblesse oblige, cette année nous avons voulu faire mieux et faire autrement et voici ce que nous vous offrons.

Sous le titre « Du Laboratoire au Cabinet de Toilette », nous vous faisons connaître toute la fabrication, le montage, l'organisation de la vente et de la publicité d'un parfum nouveau que nous dénommerons, avec votre permission, L'*Heure du Berger*.

Chacune des parties de cette étude a été faite par un spécialiste. Les dessins sont tous des « inédits » et nous tenons à la disposition de nos lecteurs les adresses des artistes qui se sont réservé les droits de reproduction des modèles créés par eux.

Nous ne pensons pas apprendre leur art à nos confectionneurs et nous ne doutons pas qu'ils ne sachent tous à peu près tout ce qu'ils trouveront plus loin. Pourtant, nous espérons qu'ils y cueilleront quelques indications, quelques idées et seront satisfaits que nous ayons pu les leur donner. C'est, du moins, ce que nous souhaitons.

Si ce fascicule, comme c'est probable, tombe sous les yeux de quelque jolie femme, votre cliente, Messieurs, nous serons payés de nos peines si elle y trouve quelque intérêt et prend plaisir à savoir comment les flacons aux odeurs exquises, les pots et les boîtes à poudre avec quoi elle *perfectionne* sa beauté, viennent du laboratoire à son cabinet de toilette.

PARFUMERIE MODERNE.



ATELIERS PHOTO D...



L' « Heure du Berger » chez le Préparateur.

Le nom est délicieusement choisi : mais quelle évocation, quel délicieux tableau le préparateur n'a-t-il pas la tâche délicate d'évoquer...

A ceux qui, ingénuement, ne penseront qu'au berger que représente l'étiquette, il faudra sans aucun doute les douces senteurs des prairies toutes émaillées des fleurs du printemps... à ceux qui au contraire songeront à l'heure délicieuse qui ne sonne que trop rarement (n'est-ce pas); ne devrons nous pas offrir d'enivrantes effluves capables de donner plus de langueur encore à ces brèves minutes... ou encore susceptibles d'éveiller les charmants souvenirs des heures qui ne sont plus ou l'espoir de celles qui vont venir...

Problème complexe, mais que nous envisagerons de différentes façons.

I

La première consiste à établir d'abord l'odeur champêtre qui de toute façon doit nous servir de base. Bien entendu, nous restons fidèle à notre méthode de formulation et nous faisons foin (n'est-ce pas le jour) de toutes les infusions, de tous les lavages et, en général, du désuet arsenal des temps passés.

Et dans notre formulaire, nous rechercherons la formule la plus voisine : celle du Foin coupé ou plutôt de la Fougère qui est plus à la mode.

Appelons-la

« Lande fleurie. »

Essence déterpénée de bergamotte	100	gr.
Essence déterpénée de lavande...	50	»
Jasmin artificiel	20	»
Essence déterpénée de thym	5	»
Essence déterpénée de géranium..	5	»
Essence de mousse de chêne Evernia	5	»
Coumarine cristallisée	45	»
Violette artificielle extra	15	»
Musc cristallisé	15.	»

Ces 250 grammes d'essence pure, doivent, s'il s'agit d'un extrait concentré pour le mouchoir, nous faire une dose pour 2 à 5 litres. Mais comme nous avons employé des essences déterpénées, cette base sera également soluble dans l'alcool dilué, ce qui nous permettra d'envisager sans crainte la préparation d'une lotion à faible degré d'alcool, à un titrage réduit en essence jusque, au besoin 3 grammes par litre, puisque notre préparation est au plus haut degré possible de concentration.

Pour faire nos extraits pour le mouchoir, nous emploierons au besoin un alcool déjà affranchi, infusé sur herbes, résines, fixateurs variés ; c'est une question de prédilection personnelle.

Mais cette Fougère n'est pas une nouveauté, c'est une base sur laquelle nous allons travailler : c'est notre paysage tracé à nous d'y faire évoluer les personnages de la fable.

Il nous faut cette note languide et chaude, un peu animale, qui évoque l'amoureuse et qui sera bien entendu au goût du préparateur : charge à lui de trouver une héroïne qui plaise au plus grand nombre de clients possibles (quel métier me fait-on faire ?)

Belle Amie, ce sera si vous voulez le nom de notre personnage féminin, est une composition soignée d'Ambre, de Chypre, d'un bouquet oriental à base de santal de vétyvert et de patchouli, bouquetée avec une large proportion d'essence naturelle de fleurs : disons pour préciser :

BELLE-AMIE

Ambre composé 100 %	100	gr.
Chypre composé	100	»
Santal	25	»
Patchouli	5	»
Vétyvert	5	»
Œillet composé	10	»
Cassie pure de fleurs	5	»

Il nous manque notre personnage principal : le Berger. Hum ! comment sera notre berger : ne sort-il pas de quelque abri encore tout de bleu horizon vêtu ? Si oui, j'opte pour un arome qui tire un peu sur le fumet... (ne faites pas le dégoûté, je vous en prie...)

Disons donc :

BERGER BLEU HORIZON

Eglantiane chimiquement pure...	150	gr.
Bouquet composé mille fleurs....	50	»
Immortelle de fleurs pure	20	»
Mousse de chêne Evernia	5	»

Disons pour les ignorants que l'Eglantiane chimiquement pure est le nom donné au phénylacétate d'isobutyle (dussent les ignorants et les profanes en pâlir), remplacé quelquefois par le benzoate du même alcool. Le phénylacétate a une odeur plus chaude, mais extrêmement puissante, le benzoate est plus gai.

Nous concluons :

Lande Fleurie, plus Belle Amie, plus Berger bleu horizon, égale l'*Heure du Berger.*



Cette première photo

est prise dans

la partie des laboratoires

où l'on manipule

et prépare

les commandes de produits

synthétiques.

Ici

un autre laboratoire

où l'on s'occupe

plus spécialement

des produits naturels

et des

essences exotiques.



Deux aspects des Laboratoires de préparation de la S.F.P.A (Anc. Établ. Gattefossé)

Mêlez à poids égaux les préparations ci-dessus : faites-en dix litres par exemple et donnez m'en des nouvelles.

II

D'ailleurs, je ne vous impose pas ma manière de voir ; vous pouvez être cubiste, c'est votre droit.

Votre lande, à vous, c'est le champ hier plein du bruit des combats où l'air est encore sillonné du souvenir des schrapnels ; pourquoi pas, le NO-MANS-LAND refleurira l'an prochain : écrivons :

NO MANS LAND

Un arbre fendu tombe sous les coups et gît en même temps à terre, ce qu'exprime une parabole lozangique : des relents d'homme furieux imprègnent encore le sol fouillé : un aéro plane et menace : souvenirs flagrants émotifs, agités, simultanés d'amour et mort (n'est-ce pas ainsi qu'il faut s'exprimer dans le langage adéquat ?).

D'où :

Cédrol	100 gr.
Terpinéol	40 »
Bromélia	10 »
Musc	10 »
Patchouli	1 »
Vétivert	1 »
Civette artificielle	1 »
Résinoder Tolu	40 »
Bergamotte	40 »
Aubépine artificielle	5 »
Aldéhyde C 12	0.25
Heptine Carbonate	2 »

Notre Belle Amie, si vous le voulez bien, ne changera guère, mais elle sera élégiaque, vaporeuse : ce sera, en un mot, un rêve ; nous diminuerons sa note dans l'ensemble.

Mais, en revanche, notre poilu sera :

« REGRET D'ÉLÉGANCES PERDUES »

Méthyl violette	70 gr.
Iridia 100 % (1)	100 »
Vert de violette	2 »
Héliotropine	18 »
Muscambrettol	10 »

et notre tableau

LE RÊVE... DE L'HEURE DU BERGER

No mans land	200 gr.
Regret d'élégances	350 »
Belle amie	50 »

Avec ces 600 grammes nous pouvons faire de dix à vingt litres d'un extrait fort, ou même moins pour rester dans la limite des puissances modernes ?

III

Quittons ces élucubrations un peu compliquées pour nos esprits avides de simplicité : restons dans la conception lumineuse favorite à nos grands peintres parfumeurs.

Le paysage est près de la Grande Bleue : un vent ailé harmonise délicieusement odeurs et couleurs : la ligne d'horizon est large et toute droite, c'est la mer. Nos personnages sont un peu perdus dans cette immensité.

L'Heure du Berger, telle que je la préfère, est simple et simplement jolie :

HEURE DU BERGER

Hydroxycitronellal (quel que soit son nom (1)	300 gr.
Mousse de chêne Evernia	15 »
Santalol pur	35 »
Ylang Ylang de Manille	50 »
Essence de lavande déterpénée 100 à	300 »
Néroline	50 »
Terpinéol	50 »

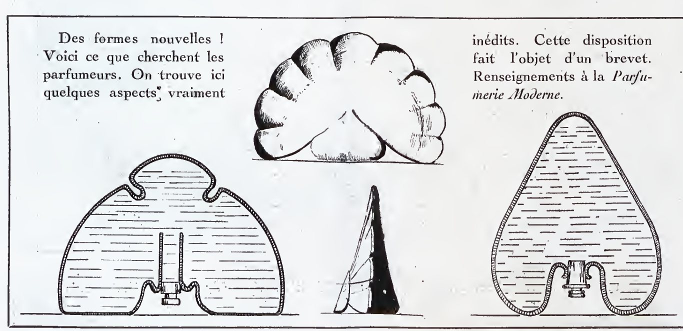
Pour 10 à 20 litres d'alcool, fixez à votre fantaisie... c'est fini (2).

FLORIANE.

(1) Iridia, Iralia, Iraldeine, Irolène, noms à peu près synonymes d'une violette artificielle irisée.

(1) L'hydroxycitronellal s'appelle Tilleul, Laurine, Ional, Cyclalia, Cyclosia ; sa note n'est pas la même partout à cause des méthodes d'extraction, mais c'est un bon produit moderne.

(2) Ces parfums peuvent s'employer aussi pour les poudres de riz, les crèmes, les lotions, les brillantines (dose 2 à 5 gr. par litre ou kilog) selon les méthodes habituellement appliqués à l'usage des mélanges absolus (100 %)



CHEZ UN COMPOSITEUR DE PARFUMS



1 – Tamisage des poudres et fards parfumés ;
2 – Opération du filtrage ;
3 – Broyage et malaxage des cosmétiques ;
4 – Remplissage à la machine des tubes de pâtes dentifrices ;
5 – Conditionnement et emballage des flacons d'odeurs et des boîtes à poudres parfumées ;
6 – Dosage et pesage des éléments entrant dans la composition d'un parfum.



La présentation est un des gros soucis du parfumeur, car s'il peut compter sur la qualité de son produit pour le faire acheter *une seconde fois*, il doit compter sur l'aspect — aidé d'une publicité adroite — pour le faire acquérir par un acheteur nouveau.

Dans la pratique et surtout aux temps troublés que nous vivons, un montage se prépare de longue main. On y revient, on le corrige, on le modifie, on le perfectionne jusqu'à ce qu'il semble absolument parfait, absolument au goût de la clientèle que l'on désire atteindre. Flaconnage, étiquette, boîtage, autant de problèmes difficiles à résoudre, autant de choses qui doivent former un ensemble d'un goût sûr.

Nous avons eu, ici déjà, l'occasion de dire ce que nous pensions des divers « styles » qui sont utilisés par nos parfumeurs et nous avons signalé que trois genres se partageaient les faveurs du public : 1° présentation nettement moderne, couleurs vives avec des oppositions de noir et d'or pour le cartonnage, flacons de verre peint ou émaillé, formes tourmentées ; 2° présentation rococo, cartonnages à fleurettes, étiquettes vieillottes, dénominations volontairement désuètes, flaçons et étiquettes simplets ; 3° présentation sobre en cartonnages sévères, flacons de formes simples mais en belle matière, étiquette sans apparât.

Tout cela doit s'apparenter aussi au contenu lui-même et le parfum léger, délicat, « jeune fille », est mieux présenté dans un cartonnage à fleurettes que dans un décor violemment munichois, où un parfum violent se placera parfaitement.

On comprendra que, pour notre « Heure du Berger », exemple fantaisiste, nous ne nous attardions pas à des conseils inutiles. Nous nous sommes bornés à faire exécuter quatre projets où nos lecteurs pourront prendre des idées sans relever exactement, toutefois, les modèles dessinés dont quelques-uns sont restés la propriété de nos artistes ou de notre cabinet de dessin.

Nous avons voulu que ces quatre essais soient très différents les uns des autres.

Projet du Perroquet

Le projet du Perroquet (N° 1) de Bernezat, doit être traduit en flacons de porcelaine ou de verre laiteux. Nous conserverions volontiers la couleur des étiquettes, à la condition d'obtenir des tons très près de ceux que nous avons choisis nous-mêmes. Quelques défauts, à notre avis : La lettre de l'étiquette est un peu brutale et manque de grâce. La boîte de poudre, trop petite, n'est pas à l'échelle.

Et le dessinateur a pris au pied de la lettre le titre « L'Heure du Berger », alors que l'interprétation aurait due être tout autre, car l'heure du berger, tout le monde le sait, n'est-ce pas, c'est l'heure où l'amoureux, l'amant — ainsi qu'on disait au XVIIIe siècle, — est bien près d'obtenir ce après quoi il a tant soupiré.

Bref.... nous nous comprenons et nous serons d'accord pour dire que le dessinateur fut *candide*. A-t-il eu tort ?

Projet gris-bleu et vieux rose

Le projet de Touchagues (n° 2) en gris bleu et vieux rose fera bondir d'espoir les parfumeurs épris de nouveauté et tressaillir d'effroi les amateurs de classique. Louis Touchagues, dont on connaît la fantaisie précieuse, n'a pas manqué de nous donner un projet d'une originalité indiscutable. Son trait, à la fois maniéré et naïf — et dont la reproduction est à peu près impossible par les procédés ordinaires d'impression, ses coloris tantôt éclatants, tantôt en demi-tons faux, ont une saveur étrange qui l'apparente à la fois aux imagiers de jadis et aux plus roués de nos dessinateurs modernes.

Mais peut-on traduire ce projet ? Emaux, verre peint, habillage collé sur le flacon ? Et les formes ? Pourra-t-on pratiquement les mouler et les obtenir telles ? En vérité, des essais seuls pourraient nous permettre de répondre nettement à d'aussi vétilleuses questions... MM. les Parfumeurs apprécieront. Nous-mêmes, laissons à Louis Touchagues toute la responsabilité des désespoirs qu'il pourra causer !

Projet noir et vert

Le projet noir et vert que notre cabinet de dessin a établi sous la direction de F. Desroches, est... le nôtre. Nous sommes donc assez gê-

nés pour dire tout le bien que nous en pensons et pourtant c'est peut-être celui qui nous apporte, avec des genres nouveaux, le plus de possibilité de réalisation.

Qu'il s'agisse du grand flacon lotion ou de celui plus coquet pour l'extrait, de la boîte à poudre ou du pot de crème, il nous semble que tout cela est bien aux dimensions, à l'aspect voulu. D'une élégante sobriété qui n'exclut pas une fantaisie amendée par un goût très sûr, le projet de Desroches est bien au point.

Nous lui chercherons noise cependant sur ce fait, qu'il n'a pas songé un instant à tenir compte de l'appellation « *L'Heure du Berger* » pour s'en inspirer. Son étiquette contient une petite femme, — la bergère ? — mais où est le berger ? Si son heure est venue, qu'attend-il pour se montrer ?

Projet Restauration

Le projet « Restauration » n'est pas celui que nous préférons. Certes, la présentation fouillée, recherchée de Jean Cuzin, n'est pas sans intérêt. Quelques-uns pourront même préférer cette page aux autres planches que nous venons de critiquer sommairement.

Nous admettons cette préférence, — si l'on veut, — et nous dirons le bien que nous pensons de cette œuvre honnête, travaillée, mise en place correctement par un bon professionnel.

Les formes des objets ne sont pas inélégantes et l'ensemble est assez heureux. Les tons choisis jouent agréablement et l'on n'a que du plaisir, — un plaisir calme, — à examiner cette correcte aquarelle.

Puisqu'il en faut pour tous les goûts, nous pensons que la présentation de M. Jean Cuzin ne sera pas indifférente à ceux de nos lecteurs qui aiment les formes traditionnellement correctes et les nouveautés point trop hâtives.

***

On voit bien que notre travail de présentation n'est point complet et qu'il est encore, pour le flaconnage lui-même bien des choses à examiner.

Découvrir la nouveauté ! Voici ce que cherchent tous les parfumeurs, jeunes ou célèbres.

Voici donc quelques indications. Nannicini et Cie (1), font des flacons en terre cuite « *doublés* » à l'intérieur d'un récipient verre, — la porosité de la terre cuite ne permettant pas d'y placer le parfum *à même*, — d'un excellent aspect, et très particulier.

Et, dans la verrerie proprement dite, on nous signale une création vraiment amusante qui permettrait de réaliser des formes jusqu'ici impossibles à fabriquer en raison de la nécessité absolue d'avoir ces trois éléments : un corps de flacon, un goulot, un bouchon...

Des gens ingénieux ont changé tout cela. Il s'agit simplement de placer le bouchon et le goulot *au-dessous* du récipient, apparents si l'on veut, ou dissimulés par la forme même du récipient.

On conçoit, — et l'on comprend cela mieux encore par les figures ci-contre, (voir aussi page 212) — qu'il soit possible de donner à ces récipients toutes les formes que l'on veut, et si l'on réfléchit, on admettra que ce soit là, peut-être, le moyen pour de jeunes maisons d'étonner agréablement le public et, pour de grandes renommées, de se renouveler aux yeux de leur clientèle.

Nous donnerons bien volontiers tous renseignements utiles sur ce brevet.

***

Reste encore la question des écrins pour les *extraits*. Un scrupule nous a arrêtés sur ce point. Après avoir questionné bien des cartonniers, nous avons acquis la certitude que les moyens de production sont encore actuellement si limités que nos projets, si peu excentriques qu'ils soient, n'auraient actuellement aucune chance d'exécution.

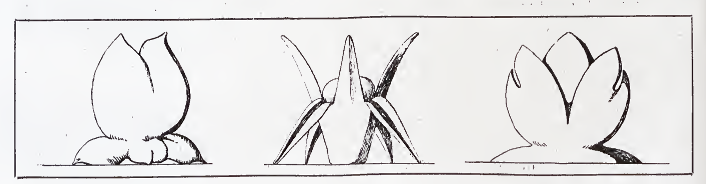
Nous les avons donc gardés pour des jours meilleurs, et nous renvoyons nos parfumeurs à nos pages d'annonces où ils trouveront des adresses de spécialistes avertis.

On sait, notamment, que la collection des papiers de fantaisie de Keller-Dorian est vraiment des plus remarquables. Une prochaine étude sur ces papiers fera connaître une fabrication et des créations tout à fait remarquables.

Avec les quelques idées que nous avons pu leur donner, avec les documents soumis, et, surtout, avec leur goût habituel, nos parfumeurs réaliseront des merveilles.

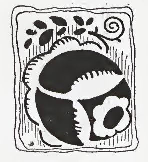
Il faudra, maintenant, vendre ces merveilles.

(1) A Bourg (Ain).





Préparation de la Publicité



Voilà les produits « Heure du Berger » tout prêts : la fabrication est en train, le conditionnement choisi, depuis les flacons, boîtes et pots, jusqu'aux étiquettes et aux emballages. Les vendeurs et les voyageurs, avertis, s'apprêtent à enregistrer les ordres qui ne peuvent manquer d'affluer de toutes parts pour des produits si remarquables.

Car, enfin l'*Heure du Berger* vaut largement — si même il ne lui est pas supérieur — le Rhododendron de Chose qui se vend par milliers de douzaines dans le monde entier, et si on veut bien comparer honnêtement, impartialement, la Poudre *Heure du Berger*, avec l'*Antonia* de Machin, par exemple, on est obligé de reconnaître que la première est infiniment supérieure, tout en étant sensiblement moins chère. Il n'est pas possible que lorsqu'on offrira l'*Heure du Berger* à une cliente, celle-ci ne soit pas aussitôt séduite par ses qualités exceptionnelles, par sa présentation élégante, etc. Il y a encore des revendeurs, n'est-ce pas, qui auront tout intérêt à pousser l'*Heure du Berger* parce qu'ils y ont un bénéfice bien plus grand. Et puis, pour finir, il y a la Publicité. Avec de la Publicité, chacun sait cela, on vendrait n'importe quoi. Ce n'est pas autrement que Chose et Machin sont arrivés à imposer leur Rhododendron ou leur Antonia qui pourtant... Oh ! bien sûr, il ne s'agit pas de faire tout de suite de la « grande réclame », de jeter par la fenêtre « des mille et des cent », mais on peut commencer petit et puis, « si cela rend, et bien on verra... » Quoique, au fond, vous savez, un bon produit n'a pas besoin de réclame, il se vend toujours !....

— Vraiment, vous croyez ?

***

Les produits *Heure du Berger* sont parfaits, soit. Mais qui le saura si vous ne le dites pas ? Leur présentation doit attirer les clients, leur

faire deviner qu'un si joli flacon ne peut contenir qu'un extrait de choix, que cette boîte ravissante recèle la plus pure et la plus parfumée des poudres ? Mais quel est le chef de rayon, le revendeur, le détaillant, qui fera étalage d'un produit inconnu du public ?

Vos clients vous connaissent ; ils ont confiance en votre fabrication ? Certes, mais ils n'ont pas le temps de recommander votre marque, de l'imposer à la clientèle ; leurs employés vous ignorent et continueront à vous ignorer tant qu'il leur sera plus difficile de vendre l'*Heure du Berger* que l'*Antonia* de Machin ou le *Rhododendron* de Chose.

Vos voyageurs, dites-vous, sont là pour vaincre ces difficultés ; pour faire connaître votre nom, pour faire valoir les qualités de vos produits, pour faire comprendre au revendeur les avantages que vous lui avez réservés, pour arracher enfin la première commande d'essai qui doit être suivie de nombreux renouvellements. Soit encore. Le rôle du voyageur est considérable et de son habileté peut dépendre le succès de votre marque. Mais verra-t-il tout le monde ? Mais saura-t-il plaire partout ? Ne pensez-vous pas que ses démarches seront considérablement facilitées s'il se présente au nom d'une marque déjà annoncée, connue ?

Et si vos voyageurs sont de ceux — rares d'ailleurs — qui, par leur autorité et leur tact, savent commander l'attention et la confiance, qu'adviendra-t-il ? Qu'étant les auteurs de votre succès et de votre renommée, ils peuvent être les auteurs du succès et de la renommée de votre concurrent, demain, si vous ne vous les attachez pas pour toujours. Ce jour-là, dites-vous, vous serez connu. D'autres l'étaient avant vous que vous avez supplantés grâce à vos voyageurs.

***

Voyons comment nous servir de la publicité pour lancer l'Heure du Berger.

Il ne servirait à rien d'annoncer auprès du public si les détaillants ne sont pas prêts à répondre à sa demande. Rien n'est décourageant pour un client désireux d'essayer un produit comme de s'entendre dire : « Non, Madame, connaissons pas cette marque, Madame ; c'est sans doute un de ces nouveaux produits qui... etc., etc. ». Il faut donc, avant tout, aviser les revendeurs de la nouvelle création et accompagner cet avis d'arguments « de métier » : références, bénéfice, facilité de vente, satisfaction de la clientèle.

Pour cela deux moyens :

I. Annonces dans les journaux et publications lus par les détaillants.

II. Lettres personnelles et circulaires (Voir un type de circulaire dans le chapitre (Organisation de la vente).

Voici quelques types d'annonces pour les publications lues par le détaillant.

Quelques principes en passant : « En matière d'annonces, prenez le plus grand espace possible. Le coeffi-

cient de rendement d'une annonce croît en proportion de ses dimensions beaucoup plus vite que le prix de l'emplacement occupé.

Une annonce doit ETRE VUE, ETRE LUE. Plus elle est grande, mieux elle est vue. Plus elle est simple, mieux elle est lue.

Le plus averti des lecteurs juge de l'importance d'une maison d'après l'importance des ses annonces. L'annonce doit être frappante pour qu'on s'en souvienne et surtout elle doit ETRE vraisemblable pour ETRE CRUE.

Car la bonne foi est la seule base solide, sûre et durable des affaires. Le jour où la publicité ne servira qu'à faire connaître des articles et des produits honnêtes, son rendement sera centuplé et plus.

Une bonne illustration décuple la valeur d'une annonce. Une mauvaise illustration peut lui enlever toute valeur (Voir *Parfumerie Moderne*, nos 10 et 11, pages 161 et 198).

Ainsi, les vendeurs détaillants, prévenus, pourront prendre leurs dispositions pour s'approvisionner. Familiarisés avec le nom de l'*Heure du Berger*, ils recevront plus volontiers le voyageur qui viendra les voir, écouteront plus attentivement ses explications et seront mieux disposés à lui confier une première commande.

Lorsque la présentation est vraiment artistique et originale, il y a grand avantage — si l'on ne veut pas multiplier par trop les dépôts à condition — à distribuer des « factices » qui figureront à l'étalage. En dehors des grands Magasins où l'importance de ce facteur est maintenant reconnue, les Parfumeurs sont au nombre des commerçants qui prêtent le plus d'attention à l'étalage ; ils sont donc toujours intéressés par une proposition qui leur facilite la présentation de leur vitrine. Depuis la guerre, les difficultés d'approvisionnement en produits de toutes sortes ont amené un grand nombre de commerçants à vendre de la Parfumerie en remplacement d'autres articles qu'ils ne pouvaient plus se procurer et qui faisaient moins d'argent avec un volume plus grand. C'est ainsi, par exemple, que l'on trouve actuellement de la parfumerie dans quantité de bureaux de tabac. De ce fait, le nombre des vitrines utilisables pour montrer une marque se trouve considérablement augmenté ; il serait maladroit de n'en point profiter et, ici encore, les « factices » rendront de grands services.

Un autre procédé de publicité par les revendeurs consiste à leur confier des tableaux-réclame. Que ceux-ci soient toujours d'une exécution extrêmement soignée afin que le détaillant n'hésite pas à les mettre bien en vue dans sa vitrine et dans l'intérieur du magasin.

Comme tous les efforts doivent concourir à un même but, *familiariser les clients avec la marque*, les tableaux-réclame devront toujours reproduire exactement la présenta-

tion du produit en mettant bien en avant son côté original : forme, couleurs, etc. Toujours ajouter la mention EN VENTE ICI bien apparente (1). Il suffit souvent d'une demande isolée pour provoquer de la part du détaillant une première commande ou un renouvellement.

Et maintenant attaquons-nous au public ?

D'abord, quel public ? Classe riche ? moyenne ? populaire ? Les moyens d'action varient naturellement suivant la catégorie visée. Dans le cas de l'*Heure du Berger*, aucun doute n'est possible : la présentation, les prix s'adressent nettement à la clientèle de luxe, une des plus difficiles à toucher parce qu'elle est plus sollicitée, plus avertie, et que son sens critique plus aiguisé lui fait découvrir aussitôt la moindre faute de tact, le plus petit ridicule. Par contre, tout produit adopté par la clientèle élégante tend toujours à s'infiltrer dans la classe moyenne jusqu'à ce que celle-ci l'ayant vulgarisé, la première l'abandonne. C'est cette perpétuelle recherche du « différent » qui offre à tous les fabricants une occasion sans cesse renouvelée de lancer un article nouveau. Mais trop peu d'entre eux se rendent un compte exact de l'évolution de la demande sans quoi ils modifieraient la forme de leur publicité en conséquence, s'adressant successivement à toutes les classes de la société au fur et à mesure qu'elles deviennent susceptibles d'acheter leurs produits.

Sur les quatre produits de notre série « l'*Heure du Berger* », deux — Extrait et Lotion — s'adressent à la clientèle masculine autant qu'à la clientèle féminine ; les deux autres — crème et poudre — n'intéressent que les femmes.

Toutefois, on peut estimer que c'est par la Femme que le parfum entre dans la maison. C'est elle qui approvisionne le cabinet de toilette et d'une façon général « Monsieur » s'en remet à elle. Dans les cas où « Monsieur » marque sur ce chapi-

(1) Cette mention exonère les tableaux-réclame du droit de timbre.

tre une souveraine indifférence (de plus en plus rare d'ailleurs), Madame décide sans appel.

C'est donc « Madame » que nous devons séduire. Comment l'atteindre ?

A la fois directement et par son entourage, c'est-à-dire par les autres femmes. Toute femme lit au moins un, souvent deux, quelquefois trois journaux de modes. Il en existe des quantités, mais l'influence de chacun est assez nettement délimitée à certaines classes, en sorte qu'il nous est facile de choisir ceux qui circulent dans les milieux élégants.

De plus en plus, les femmes lisent les quotidiens ; aussi la plupart d'entre eux ont-ils une rubrique de modes paraissant généralement à date fixe. Ceci pour les journaux parisiens, mais en province le quotidien compte une clientèle féminine proportionnellement plus importante encore à cause de la « chronique locale » qui alimente les lectrices en savoureux « potins », base de toute conversation cordiale et vraiment intéressante. Ne négligeons pas la chronique locale, mais choisissons bien notre organe, car une erreur se traduirait non seulement par une perte d'argent mais aussi par la déconsidération de nos produits.

Il y a encore les grands périodiques illustrés et les magazines d'information générale. Nous choisirons de préférence ceux qui publient un ou plusieurs romans et ceux dont la diffusion est la plus large dans les milieux élégants. Certains font autorité et sur ceux-là nous porterons notre plus gros effort.

Pour le choix de ces différents organes, il vaut toujours mieux avoir recours à un professionnel de la publicité ; son expérience lui dictera la sélection à établir et évitera à l'annonceur bien des déboires.

Nous avons dit plus haut les raisons qui poussent la clientèle de luxe à rechercher sans cesse du nouveau, du différent. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de la clientèle des femmes et encore plus particulièrement en ce qui touche à la parfumerie et aux produits de beauté. C'est là dessus que nous baserons notre publicité pour l'*Heure du Berger*, du moins en ce qui concerne l'Extrait et la Lotion. Pour la Crème et la Poudre, nous trouverons d'autres arguments en plus. Aussi bien la publicité doit être souple et s'adapter à chaque type de produit ou d'article. On ne vend pas et on ne doit pas annoncer ensemble ni de la même manière du parfum, des locomotives, des chaussures ou un balai mécanique. Nous annoncerons collectivement les produits l'*Heure du Berger*, mais en mettant en vedette chaque fois l'un d'entre eux seulement et en nous efforçant de trouver pour chacun une caractéristique, un argument qui éveille la curiosité et le désir de l'essayer.

Voici quelques exemples :

Nous utiliserons aussi les « Echos mondains », quelques lignes glissées dans le compte rendu d'une réunion de courses, d'une répétition générale, d'un concert, etc., etc. On comprendra que les exemples donnés ci-dessus ne sont et ne peuvent être qu'une simple indication, la place nécessaire pour exposer un plan complet dans tous ses détails nous manquant ici.

Telles seront les grandes lignes de notre publicité dans les journaux. Revues, magazines, etc. Nous ne manquerons pas, naturellement, d'en faire des reproductions, des extraits que nous placerons sous les yeux de nos clients revendeurs — par voie d'annonces dans des publications *ad hoc* et directement par circulaires — afin de les tenir au courant de notre effort et pour leur faire ressortir les avantages qui en découlent pour eux.

Les moyens de toucher une clientèle déterminée sont presque innombrables ; ils varient avec les circonstances et surtout avec les ressources dont on dispose. Nous en signalerons deux dont l'un est — croyons-nous — inédit.

Le premier consiste en un rappel direct par petite brochure — très artistique et surtout originale — envoyée par la poste à des adresses choisies par exemple dans *Le Tout Paris* et autres annuaires similaires qui existent dans les principales villes de France. A la condition de sortir nettement de l'ordinaire, du « déjà vu », il est facile d'attirer d'abord et de maintenir ensuite l'attention du destinataire assez longtemps pour lui laisser un souvenir durable. Le rendement de ce genre de publicité est malheureusement impossible à contrôler, mais nous savons des cas où cette méthode a donné des résultats indéniables et tout à fait intéressants.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro un excellent exemple du second moyen. Il s'agit de la très jolie musique qui a été composée spécialement par Claude Perretière, un de nos amis — compositeur de talent — sur les paroles d'un petit poème intitulé naturellement l'*Heure du Berger*. Voilà une publicité tout à fait remarquable, d'autant plus remarquable qu'elle sortira de la banalité des valses lentes et des compositions au rabais.

Si le moyen n'est pas nouveau (et nous n'en savons rien) il peut être employé de bien des manières. La manière « élégante » convient seule au lancement d'un parfum élégant, n'utilisez que celle-là.

⁂

Nous n'avons pas la prétention d'avoir ici parcouru le cycle entier des procédés de publicité et des méthodes de lancement. Nous espérons seulement avoir donné quelque idée de la nécessité qu'il y a de toucher à la fois le consommateur et l'intermédiaire, et des moyens à employer pour cela. Ce faisant et par une action combinée, nous aurons atteint ce double résultat : éveiller la curiosité du consommateur et créer en lui le désir d'essayer nos produits ; intéresser le revendeur à notre marque, en faciliter la vente rapide pour qu'il n'hésite pas à se constituer un stock et à se réapprovisionner de plus en plus largement, ce qui l'oblige, pour récupérer son capital et pour faire des bénéfices, à pousser nos produits.



Organisation de la Vente



Le parfumeur qui vient de monter *L'Heure du Berger* peut se trouver dans deux cas différents :

1° Il est connu déjà et classé.

2° Sa clientèle est encore peu importante et le produit qu'il a créé est son premier gros effort.

Dans le premier cas, lorsqu'une important maison de parfumerie lance une nouveauté, elle n'a pas à organiser spécialement sa vente. Elle utilise ses moyens habituels.

Le nouveau montage est mis au catalogue, recommandé aux voyageurs et lancé dans la clientèle par une petite plaquette de jolie apparence où le flacon est reproduit de la manière la plus flatteuse. Cartes parfumées, petits échantillons, publicité par tableaux-réclame, affiches, annonces, tout cela accompagne l'effort du représentant et du voyageur qui place aisément la création dernière dans une clientèle déjà prévenue et bien disposée en faveur d'une maison cotée.

Cette mise au point n'est pas très difficile, et si les divers services de la fabrication et du conditionnement, livrent un bon parfum, bien présenté, la vente doit s'en aller toute seule.

Il y a, au contraire, de grandes difficultés à se faire un nom, à conquérir la faveur du public, lorsqu'on est un nouveau venu et qu'on prétend se faire une place parmi tant de parfumeurs fameux.

Voici comment nous procéderions pour notre compte.

Avant que de mettre aucun voyageur ou représentant en route, préparer — pendant la fabrication — toute la publicité (forme de l'annonce et budget), cartes parfumées, tableaux réclame, échantillons, etc. Cette préparation terminée, il faut passer à la recherche des représentants et voyageurs.

Nous avons pu trouver nous-mêmes par la voie des annonces dans les quotidiens régionaux et dans les grands journaux de Paris — ainsi que dans les journaux spécialisés tels que la *Parfumerie Moderne* — des hommes intéressants, bien introduits et connaissant leur métier.

Type d'Annonce à faire passer dans chaque Région et à Paris.

> **Voyageurs et Représentants sont demandés**
>
> **Pour Parfums. Belle nouveauté, bien lancée par Maison de premier ordre. Situation de bel avenir. Bonnes références exigées. — Écrire à (adresse intermédiaire).**

Triez parmi les lettres parvenues à la suite de cette annonce, celles qui vous semblent les plus intéressantes et renseignez-vous plus complètement *sur place s'il le faut.*

Vos agents trouvés et dûment stylés par vous (il faut leur donner le feu sacré, leur inspirer une entière confiance), vous les mettez en route, en même temps que vous commencez votre publicité sur l'acheteur au détail.

Il convient naturellement d'attirer l'attention de votre acheteur en gros sur cette publicité qui est pour lui une garantie de bonne vente. Vous pouvez lui annoncer ainsi le passage de votre voyageur ou l'institution d'un nouveau représentant dans son rayon.

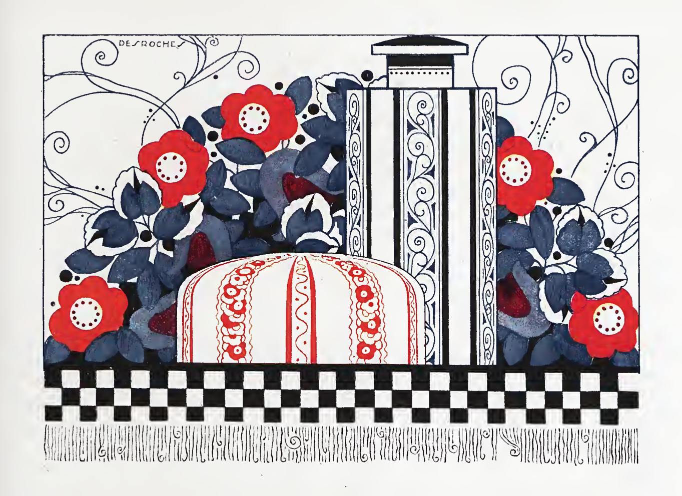
Aux jours que nous vivons, des parfums réussis, bien présentés et d'une façon originale, soutenus par une publicité régulière, doivent se vendre et partir rapidement.

Que votre voyageur soit bien armé. Faites-lui un carnet d'arguments pour la vente. Indiquez-lui bien les qualités de votre produit, ce qu'il a de particulier, de nettement différent de ce que font les autres. Suivant ce que vous pensez du caractère de votre voyageur, de ses moyens, il faudra peut-être lui indiquer *les défauts* de l'objet à vendre pour que, connaissant ces défauts, il les masque ou évite d'attirer sur eux, imprudemment l'attention de son acheteur.

Qu'il vous renseigne aussi bien que possible sur le client visité : Son caractère, faut-il traiter chez lui ou au café (cela disparaît de plus en plus) ? Heures de visite ? Importance de la maison ? Capacité apparente de consommation (cela pour le renouvellement de la commande). *Conditions de vente et de paiement*, demandées par ce client.

Des fiches bien établies peuvent vous rendre d'immenses services et dans le cas où votre voyageur vous quitterait, vous pourriez suivre bien mieux votre clientèle et remplacer ce vendeur assez facilement.

Est-il besoin de dire que la publicité ne doit pas diminuer lorsque la vente augmente ? Bien au con-



Quelques Présentations pour UNE SÉRIE NOUVELLE

Supplément à la « Parfumerie Moderne »
Décembre 1919.

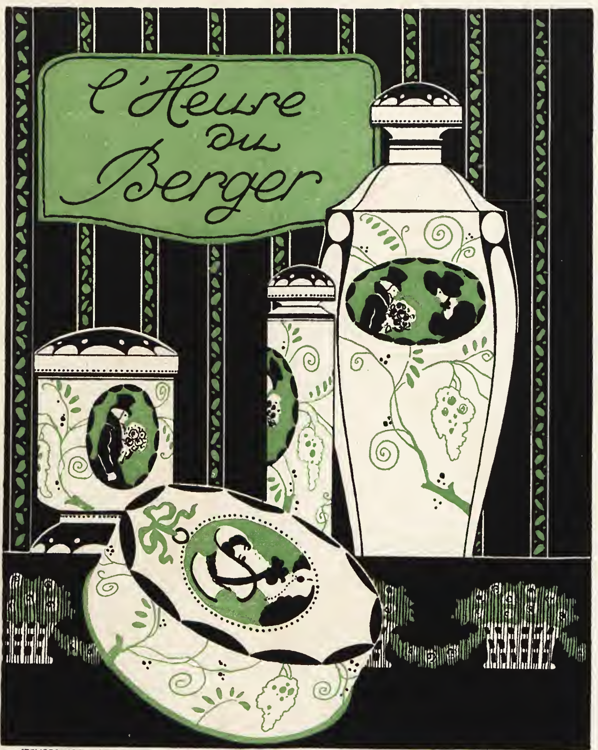


Supplément à la « Parfumerie Moderne »
Décembre 1919.





Supplément à la « Parfumerie Moderne »
Décembre 1919.

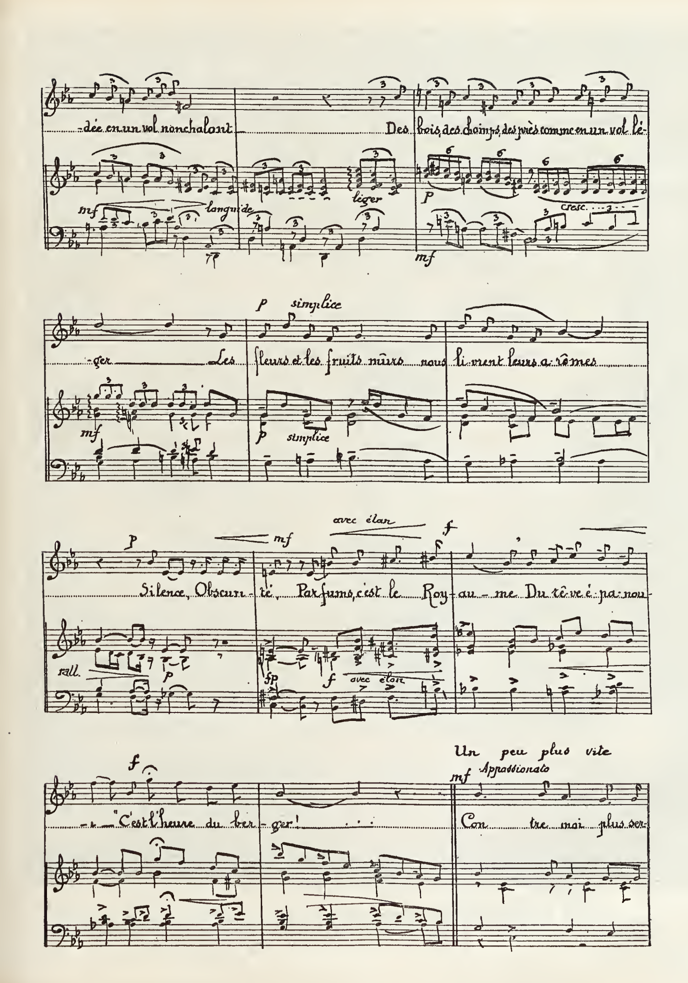


Supplément à la « Parfumerie Moderne »
Décembre 1919.


Supplément à la Parfumerie Moderne. Décembre 1919.
L'HEURE DU BERGER
Poésie de Pierre Argence
Musique de Claude Perretière
Modéré
mf
Au matin clair aux aurores joyeu - ses Je pré-
dim. et riten.......
tempo
-fè - re les soirs tom- bants Les doux crépus-cu-les trou-blants Espé-ran-ces des
dim. et riten.
pp
p
rall.
Un peu plus vite
nuits pures harmoni- eu ses Vois, au couchant do-
élargissez
ff
bene rit. et dim.
-ré la dernière lu- eur. É- blou- ir les pays puis mourir dans la
f
mf
rit. et dim.
Offert par la Maison Durhan-Durhan, Créateur de L'Heure du Berger.



Modéré
Même Mouvement
mf
-nu e . En- -tends du jour dé-
p
pp
pp comme un murmure
-funt s'étein-dre la ru- meur Dans le calme apai-se des om-bres re-ve-
rit.
fp
rit.
très Calme et doux
p sans lenteur
-nues Voi- -ci venir à nous le tendre et cher moment
p
expressif
p sans lenteur
bien chanté
mf
Le mo-ment at-ten-du, sou-haité, la ca- -resse de la brise attar-
p
mf
p


-dée en un vol nonchalant
Des bois, des champs, des prés comme en un vol lé-
mf
languide
léger
p
cresc.
mf
p simplice
-ger Les
fleurs et les fruits mûrs nous
li-vrent leurs a-rômes
mf
p simplice
avec élan
f
p
mf
Silence, Obscuri-
té, Parfums, c'est le Roy-
au-me Du rê-ve é-pa-nou-
rall.
p
fp
f
avec élan
f
Un peu plus vite
Appassionato
mf
"C'est l'heure du ber-
ger!
Con-tre moi plus ser-


f
cédez
-rée sur mon bras qui t'é-treint Ton corps abandon-né et con-fi-ant te-
cédez
pressez
agité
-po-se, Ah pardonne à mon cœur et laisse-moi, si j'o-se, Sur
pressez
agité
Plus lent
rit.
Même Mouv.t
ta lè-vre oublier tant hi-er que De-main!
bien chanté
Très retenu et en diminuant
Lyon, Novembre 1919
Propriété des Auteurs
Tous droits d'exécution, de reproduction
et d'arrangements réservés pour tous pays



Supplément à la « Parfumerie Moderne »
Décembre 1919.

M.,

Nous avons commencé dans toute la presse une campagne de publicité pour notre nouveau montage :

L'HEURE DU BERGER

L'annonce dont spécimen ci-dessous passe, dans (énumération de revues, de journaux, de mode, etc.), et nous avons cru devoir le placer aussi dans (énumération des journaux régionaux) qui vous intéressent plus particulièrement. Vous l'y trouverez (les jours de la semaine désignés pour les insertions).

Comme vous voyez cette annonce, vos clients la verront et vous demanderont nos produits.

Pour vous les faire connaître M..., notre voyageur (ou représentant), vous rendra visite prochainement.

Nous vous serions reconnaissants de lui réserver bon accueil et, d'avance, nous vous en remercions.

Veuillez agréer, etc.

traire, il faut trouver dans les chiffres obtenus, l'argent nouveau qui permettra de suivre et d'augmenter la publicité déjà faite. Conservez un pourcentage fixe pour annoncer votre produit, augmentez vos annonces, votre publicité à domicile au fur et à mesure que vos affaires s'accroissent, le coefficient d'augmentation grandira de jour en jour et vous aurez des résultats étonnants.

Vous verrez par ailleurs les avis que nous vous donnons sur la préparation et la répartition de votre publicité.

Devons-nous rappeler que, indépendamment de sa fiche comptabilité, chacun de vos clients doit avoir une fiche de renseignements préparée sur les données de votre voyageur (voir plus haut) et qui vous indique notamment les possibilités d'achat de ce client. Tenant compte des renseignements, relancez-le lorsque vous estimez qu'il est près d'avoir épuisé sa commande dernière livrée. Restez en rapports fréquents avec lui, si, à l'occasion de l'entrée de saison, d'un numéro exceptionnel, de quelque grand illustré ayant une belle clientèle, vous faites une grande annonce : avertissez-le à l'avance. Priez-le de faire une exposition de vos produits en même temps que paraît le journal en question et envoyez-lui sous forme de tableaux et pour qu'il les mette en vitrine, des reproductions de ladite annonce.

Bref, de toutes les manières, prouvez à votre acheteur — votre auxiliaire le plus précieux — que vous l'aidez autant qu'il se peut, de manière à lui donner le maximum de rendement pour le minimum d'efforts.

Reste la question des prix et remises. Les lecteurs de la *Parfumerie Moderne* connaissent notre sentiment à cet égard : faire de bons produits, c'est-à-dire, dans les qualités basses, moyennes ou supérieures, *fabriquer d'assez bonne marchandise et la présenter assez bien pour qu'elle porte son prix.* Ne recherchez pas le bon marché, surtout actuellement. Vendez bien et laissez une remise intéressante au vendeur : s'il est habile, il peut placer facilement un article qui lui laisse de beaux bénéfices ; s'il est maladroit, seul l'appât du gain peut lui donner l'adresse qui lui manque.

***

Ici se termine l'étude que nous avons entreprise pour la création et le lancement d'un montage nouveau. Cela vous a-t-il intéressés ? Nous l'espérons, et nous vous donnerons de temps en temps quelques études aussi complètes et sur des sujets divers, heureux si nos renseignements vous sont utiles, si nos conseils ne vous semblent pas trop prétentieux. P. A.

L'Amérique et la Rose.

Notre correspondant aux Etats-Unis nous signale que le filet de notre numéro de septembre dernier, au sujet des achats d'essence de Rose Bulgare (p. 113) par le gouvernement américain a été mal interprété.

Nous ne voudrions pour rien au monde laisser croire que notre intention a été de blesser nos amis américains. Nous avions seulement pour objet de rappeler à nos amis d'Outre Atlantique que, depuis la guerre, l'essence bulgare n'est plus seule au monde et que, si la Bulgarie produit 2 ou 3.000 kilogs de cette huile essentielle précieuse, la France, de son côté, en produit désormais un millier de kilogs à un prix moindre.

Nous ne sommes pas réfractaires à une reprise des affaires entre pays, hier ennemis ; nous tenons simplement à ce que les intérêts des *amis* et des *camarades de tranchées*, ne passent pas après les intérêts des ennemis d'hier.

Si pour les besoins financiers de la France et de l'Italie, si gravement compromis pendant cette guerre dont nous fumes les premières victimes, il est à souhaiter que des affaires nombreuses viennent combler les déficits causés par cette catastrophe sans précédents, il n'en est pas moins nécessaire que l'oubli ne ne se fasse pas complet, irrémédiable, sous prétexte de cordialité commerciale.

Que nos correspondants américains méditent les paroles du philosophe Benjamin Kid : la supériorité d'un peuple, dit-il, se reconnaît à son pouvoir d'*Emotion collective*. C'est ce que nous avons démontré nous-même dans notre ouvrage, *L'Ame inconnue de la Patrie*. Nous ne saurions être accusés de croire les Américains incapables de cette émotion collective qui est la seule cause de leur entrée dans la lice à nos côtés.

Ceux qui ont pu dire : *La Fayette nous voici* sont des hommes de cœur.

Nous souhaitons que dans les affaires comme dans la guerre, ils restent toujours ces mêmes hommes et que l'argument *Cœur*, que l'argument *affection* pèse toujours, désormais dans les relations internationales, à côté de l'argument *Intérêts*.

Nos sentiments de sympathie pour nos amis d'Amérique ont toujours été exprimés ici avec la plus grande franchise, ils le seront davantage désormais puisque nous ouvrons un bureau à New-York même.

Cela ne nous empêchera pas, quand nous en aurons l'occasion, de rappeler que certaines marchandises sont moins chères que certains produits ennemis. Nous sommes faits pour défendre les intérêts français dans le monde, nous n'y faillirons pas, mais nous ferons toujours intervenir, puisque c'est notre *Foi* les éléments immatériels mais souverains, de l'*Affection*, de la *Confiance* et de la *Sincérité*.

R.-M. Gattefossé.

America and the Rose.

Our correspondent in United States writes that the article published in our september issue (p. 113), relative to the acquisition by the American Government of Bulgarian otto of roses has been misinterpreted.

Not for anything would we let it be thought that our intention was to vex our American friends. We only proposed to remind them that, since the war, the Bulgarian otto is not the only one in the world and that whilst Bulgaria produces 2 to 3.000 kilos of this precious essential oil, France also produces now about a thousand kilos of it and at a much lower price.

We do not object to a resuming of business with a country which but yesterday was our enemy but we do believe that the interests of friends, of war comrades who stood elbow to elbow in the same trenches, should not be disregarded in favour of the enemy's interests.

If, for the financial needs of France and Italy, it is to be desired that a large volume of business come to help recover the tremendous losses caused by such a catastrophe, yet we could not understand that under the pretext of necessary business cordiality the past should be all at once thoroughly forgotten.

Our American friends will allow us to recall the words of the philosopher Benjamin Kid : The superiority of a nation, he writes, is measured by its power of *collective emotion*. Personally we have endeavoured to prove the same thing in our book « L'Ame Inconnue de la Patrie ». Consequently we cannot be accused of believing the Americans incapable of that collective idealism which was the only reason for their coming over to fight by our side. We know that those who could say : « Lafayette, here we are », are the right sort of men.

We are therefore all the more anxious to see them remain those same men in business as in war and it is our keen desire to see the appeal of the *heart*, of *affection* allways weigh in the balance of international intercourse side by side with the appeal of *interest*. Our feelings of sympathy for our American friends have always been expressed here with the utmost frankness and candour. They can only be strengthened by the fact that we are opening offices in New-York.

This will not prevent us from recalling — when occasion arises — that certain French products are cheaper than similar products of enemy origin. We were created to defend French interests all over the world, and we shall never fail to do so ; but, since it is our *Faith*, we shall always cause to intervene those immaterial but sovereign elements which go by the name of *Affection*, *Confidence*, and *Truth*.

R.-M. Gattefossé.

Dix Mille Formules en Six Chiffres.

Sans remonter à la distillation des essences, à l'obtention de la matière première, ce qui pourrait nous entraîner bien loin, nous avons voulu donner à nos lecteurs des moyens de produire eux-mêmes toute une série de parfums aux aromes inédits.

Notre collaboratrice Floriane *s'est surpassée et, après une longue préparation, après des essais, tous heureux, qui lui ont prouvé l'excellence de sa nouvelle méthode, elle nous a apporté sous le titre* « Dix mille formules en six chiffres », *l'article que vous lirez plus loin et qui contient la preuve d'une importante découverte.*

...Oui, il fallait y penser, — et c'est simple! Et justement, cette simplicité même nous confirme dans l'idée que cette « invention » pratique, utilisable, est appelée à rendre les plus grands services.

Nous sommes de cet avis, du moins, et bien assurés que nos lecteurs n'y contrediront pas.

Ceci dit, nous les prions de lire attentivement :

DIX MILLE FORMULES
EN SIX CHIFFRES

Vendez-vous des parfums au poids ? Non, vous avez tort. Toutes les parfumeries « *A la page* » ont un petit comptoir où l'on débite, dans des fioles quelconques apportées par la cliente, une odeur à son goût et qu'elle paye à *tant* le gramme.

Quelle est la femme obligée de payer elle-même ses parfums — il y en a — qui ne préférera pas remplir un des beaux flacons qu'elle possède plutôt que d'en ajouter un de plus à sa collection (1). D'autres disent volontiers : qu'importe le flacon....

Bref, des parfums, de bons parfums se vendent en vrac, et de plus en plus. Cette méthode pourra se répandre.

(1) Nous ne sommes pas ici de l'avis de Mme Floriane, les beaux flacons ont leur valeur et la collection n'en est pas désagréable.

Mais le spécialiste se heurte à une sérieuse difficulté. Beaucoup de clientes désirent avoir un « *parfum à elles* », à elles toutes seules. Est-il facile de donner satisfaction à tous ces désirs? Peut-on exprimer d'une façon secrète, sans cependant avoir besoin d'en prendre note sur un registre spécial comme on le fait chez les pharmaciens, une préparation originale et bonne ?

Oui, et voici comment il faut faire.

Il faut choisir, par exemple, dix bases ou fixateurs, dix parfums types et dix parfums modificateurs, tous susceptibles de se marier en toutes proportions d'une façon agréable, toujours, parfaitement harmonieuse, souvent.

Il est, sans doute, nécessaire d'avoir recours à des produits presque entièrement préparés, à des compositions d'une force identique, d'une solubilité analogue.

Mais il n'y a pas là de difficulté sérieuse, la taylorisation de la parfumerie est, en ce qui concerne la matière première, assez avancée pour que ce choix soit aisé. Toutes les maisons sérieuses peuvent offrir des produits absolus, chacun peut les combiner selon les méthodes exposées ici, de façon à obtenir soit des extraits alcooliques d'une concentration déterminée, soit des parfums absolus d'une force identique.

Nous posons à la base de notre exposé que le parfumeur est en possession d'une série de 30 extraits, n° 72, par exemple, tous dosés à la force de 25 gr. de produits absolus, sans terpènes ni diluants, par litre d'alcool.

Ces 30 extraits sont, avons-nous dit, divisés en trois catégories. Dans chacune d'elles, nous avons choisi pour nos essais :

1° *Bases.*

1	Florodora Base.	6	Fixia N° 1.
2	Florodora Rose.	7	— N° 2
3	Salvia	8	— N° 3.
4	Ambre F.	9	Dictame
5	Mousse fleurie	10	Radia.

2° *Parfums.*

1	Violette	6	Fougère.
2	Rose.	7	Œillet.
3	Muguet.	8	Mimosa.
4	Jasmin.	9	Héliotrope.
5	Sweet pea.	10	Verveine.

3° *Modificateurs.*

1	Bergamotte.	6	Néroli.
2	Orchidée.	7	Khédivial.
3	Jacinthe.	8	Eglantiane
4	Genêt.	9	Niobé
5	Ylang.	10	Santal.

Le préparateur se rend compte *a priori* que si tous ces parfums sont de force égale, c'est-à-dire à la même concentration, il pourra aisément, avec un peu d'habitude, préparer des mélanges harmonieux en mettant ensemble, dans un même flacon X parties de Base, Y parties de Parfum et Z parties de modificateur.

Un peu de doigté l'empêchera parfaitement de faire une erreur trop grossière et ces 30 parfums sont d'ailleurs choisis pour qu'ils puissent se combiner aisément dans tous les sens.

Vient une cliente :

Elle désire un produit à base jasminée et doucement tenace, sans odeur violente. Le préparateur prend :

Florodora Base..................	3 parties.
Jasmin parfum	5 —
Ylang modificateur	2 —

et, étant bien entendu que, dans les formules, les trois catégories de produits se suivent toujours dans le même ordre, il inscrit :

3 parties de Base N° 1 + 5 parties de Parfum N° 4 et 2 parties de modificateur N° 5 ou plus simplement : 31.54.25.

Lorsque la cliente reviendra, quinze jours plus tard, avec son flacon portant le N° 31.54.25, *notre préparateur refera immédiatement et sans erreur* le parfum *personnel* de cette cliente.

Une violette mode portera le N° 39.71.00, et contiendra trois parties de Dictame pour 7 parties de violette sans aucun modificateur.

Un ambre s'appellera 104.00.00, ne contenant que 10 parties de Base

Ambre sans parfum ni modificateur.

Un Ylang bien fixé s'appellera 58.00.55 et contiendra moitié de Base Fixia pour moitié de modificateur Ylang.

Une nouveauté provocante sera faite avec 3 Mousse fleurie, 3 Sweet pea, 4 Niobé, et s'appellera 35.35.40.

Un parfum lourd et capiteux : Radia, Œillet, Santal, portera le numéro 510.37.210.

Une Rose fraîche donnera 22.72.13.

Une autre Rose pl. lourde 16.72.210.

On peut, d'ailleurs, ne pas s'arrêter là et formuler en mélangeant deux sortes de bases avec une ou deux sortes de parfum et un ou deux modificateurs. La formule s'écrit alors sur deux lignes :

$$\frac{34.43.57}{26.49.29}$$

Le hasard peut à son tour être utilisé, si l'on veut s'affranchir du raisonnement et de l'appréciation préalable : un jeu de 3 roulettes de loterie portant des numéros de 1 à 10 sont lancées ; les 3 numéros tirés donnent les titres des parfums, 3 autres numéros donnent les quantités à employer pour la composition.



On se rendra compte de la quantité extraordinaire de combinaisons possibles.

Si les Bases fixateurs sont bien choisies, variées et vieillies en solutions alcooliques, si les Parfums sont francs et de très bonne qualité, si les modificateurs sont très originaux, très nouveaux et bien titrés, les résultats peuvent être absolument parfaits.

La recherche elle-même des nouveautés peut prendre une tournure inattendue et l'inédit, l'original sera bien plus sûrement obtenu par le hasard que par l'imagination la plus féconde du préparateur.

Lecteurs, voici plus de 10.000 formules nouvelles. Que dis-je, 10.000, un million et plus pour créer votre *Heure du Berger*.

C'est un royal cadeau de Noël que la *Parfumerie Moderne* est heureuse de vous faire.

FLORIANE.

Voulez-vous remarquer que nous ne conservons pas jalousement pour nous-même et que nous ne vendons pas nos découvertes pratiques : *nous vous les offrons.*

Les Parfums dans la Civilisation Kmer.

Nous avons eu la bonne fortune de lire une traduction du poème Kmer de Bâng, sur l' « Edification d'Angkor Wat », dont les ruines imposantes sont de plus en plus visitées par les touristes du monde entier. Cette traduction, faite en 1887, par M. Taupin, a été retrouvée par M. G. Morand, en 1898, chez M. l'administrateur Lorin, à Kompong-Tiam (Cambodge).

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, un court fragment de ce poème, appartenant à la description du Paradis d'Indra.

⁂

« Il se trouve aussi dans le Swargâ les arbres Parichhat, élevés, énormes, étendant des branches feuillues à des hauteurs considérables.

« Leurs fleurs sont rondes comme des parasols, leur parfum se répand et embaume à des centaines de yôchs et les esprits célestes respirent avec délice les émanations de ces fleurs sans jamais se lasser et se rassasier. Et la respiration de ces parfums leur procure de grandes jouissances.

« Des callophyllum, khtôms, kès, lea æquata aux émanations fortes et pénétrantes, des cactus épineux sont mélangés à des mimusops elingi, semecarpus anacardium, bignonia indica, ainsi qu'à des aloës.

« Le romduol (1) entremêle ses branches à celles du vomiquier et du michelia champaca.

« Les fleurs des lotus blancs s'épanouissent auprès de celles du petit nymphea et du srâlêt, brillantes, de couleur blanchâtre et bleu foncé.

« L'ylang-ylang avec le grislea tomentosa portent des rameaux verdoyants et fleuris, leurs tiges sinueuses et rampantes, souples et pliantes, s'enroulent et se marient aux fleurs du jasmin.

« Le santal et l'arbre bangkou, d'une luxuriante verdure, des romdéngs couleur d'or, nouvellement éclos, croissent serrés et se croisent, se superposent à l'infini ».

J. de Lorgues.



Angkor-Wat. — Tour d'Angle.



Angkor-Thom. — Porte Nord.

(1) Les Cambodgiens, descendants des Kmers, sont très amateurs des fleurs de cet arbrisseau, très odoriférantes la nuit.

Un Bouquet de Coquillages.

Recueil de vers de Ducerceau 1715.

XM. à Monseigneur l'archevêque de Bourges, en lui présentant, le jour de sa fête, un bouquet de coquillages :

Lorsque, pour un bouquet dont vous est dû [l'hommage,
Nous vous offrons, Seigneur, un simple coquillage,
Jalouse de ses droits, Flore nous dit pourquoi
Ne s'adresse-t-on pas à moi?
Faire un bouquet est mon partage;
Mais je crois sans la mépriser
Que mon bouquet vaut bien les lys et les jonquilles
Dont elle eût pu nous amuser.
Si j'en dis trop, elle doit m'excuser,
Chacun autant qu'il peut fait valoir ses coquilles.
Les fleurs qu'elle a fait naître et prodigue au [printemps
Ont leur beauté, mais n'ont qu'un temps.
Peut-être celles-ci sont moins vives, moins belles,
Malgré tout ce que l'art leur donne d'ornement,
Mais elles seront immortelles
Et le respect, l'amour, le tendre attachement
Dans notre cœur le seront avec elles.

— Le petit recueil de vers de Ducerceau auquel nous empruntons ce compliment, est agrémenté d'un frontispice, où, au bas de la gravure, se voient des coquillages dont la présence s'explique un peu par le compliment lui-même et plus encore par la mode du temps.

Le Père Jean-Antoine Ducerceau ne saurait compter comme un littérateur de marque. Desobry dit, avec raison, « que sa prose vaut moins encore que ses vers », ce qui n'est pas exagéré.

Seul, le sujet nous a séduit par son originalité et son adaptation à nos recherches conchyliologiques de toutes sortes. C'est un témoignage du temps qui ne saurait nous échapper.

Dargenville, dans sa Conchyliologie de 1742 nous apprend qu'à l'abbaye de la Joie, à deux lieues de Port d'Orient (Lorient), se font de fort belles fleurs en burgau (nacre de coquilles), en y joignant de petits limaçons de mer, faits en sabots que les Bretons appellent Sorcières (Trochus majus décapés).

En 1779, le duc de Penthièvre fit édifier au jardin anglais du parc de Rambouillet, la fameuse *Chaumière des Coquillages*, dont Henri Longnon nous donne la description, dans son « *Château de Rambouillet* », Paris. Henri Laurans, édit.

« L'intérieur de cette chaumière, dit Longnon, ne répond guère à ses allures paysannes, il est d'un goût exquis et de l'effet le plus harmonieux : Colonnes, chapiteaux, architraves, voussures, attributs, est fait de coquillages et d'éclats de marbre et de nacre.

Par une petite porte dérobée, on pénètre dans une garde-robe décorée de peintures en style pompéien. Sous la pression d'un bouton, les armoires qui, dans le fond, flanquent la glace de toilette, s'ouvraient d'elles-mêmes et deux négrillons automates sortant du mur s'avançaient sur une glissière *porteurs de parfums*, vers la beauté qui réclamait leur office. En 1872, les Prussiens les ont arrachés et emportés en Allemagne ».

Le marquis de Cubières, auteur des « *Coquillages de mer* », « dédié aux Femmes », imprimé à Versailles, en 1799, dit : « Les Italiens ont une adresse extrême pour former des bouquets artificiels avec des coquilles. Nous avons vu, dans les chapelles des Vierges, à Florence, des bouquets artificiels faits avec des coquilles dont l'éclat pouvait le disputer aux plus belles fleurs naturelles ».

En 1892, *La Nature*, 1er sem. 381, a publié un long article sur les fleurs en coquillages (1) indiquant les coquilles nécessaires, l'outillage, etc. Des figures dans le texte nous montrent une corbeille contenant un bouquet de ce genre de fleurs, soit : oreilles d'ours, chèvrefeuille, bruyères, marguerites. Parmi les coquilles employées se trouve la *strigilla camaria*, petite tellière rose des Antilles, dont le *Magasin Pittoresque* de 1837 a déjà parlé en indiquant « qu'elle servait à faire des fleurs et des oiseaux artificiels et que, dans les couvents de religieuses, on voit de ces petits monuments qui sont vraiment dignes d'attention. »

A l'Exposition de 1900, le chanoine Blanchard de la Rochelle avait exposé une fort jolie collection de fleurs artificielles en coquillages.

Puis, sous ce rapport, la fantaisie poussa les choses encore plus loin. On fit des fleurs artificielles en *écailles de poissons*.

La Nature, 1902 [2], 415 : « Ce sont, paraît-il, les Indiens du Vénézuela et du Brésil qui, de temps immémorial, fabriquent des bouquets et des fleurs artificielles au moyen de ces écailles, profitant, pour cela, des teintes extrêmement variées et brillantes des poissons qui habitent les mers de ces régions. Ces écailles sont collées soit entre elles, soit au moyen de petits fils métalliques, en recourant à la colle de poisson. Cette industrie s'est transplantée dans certaines parties des Antilles et à Cuba ».

Plus drôle encore ! *La Nature*, 1895 [1], III, nous donne un article de M. André de Lustrac, indiquant la manière de confectionner des fleurs en *pains à cacheter*, de différentes couleurs et de les parfumer à l'aide d'un vaporisateur !

Nous avons vu, en septembre dernier, à Orléans, dans un magasin d'objets confectionnés par les blessés de guerre et vendus à leur bénéfice, des roses et des hellébores (roses de Noël) faites avec des *anomies* de nos plages, dites pelures d'oignons, montées à l'aide de petits fils de fer et entourées de feuilles artificielles appropriées, qui étaient fort bien réussies.

Et, entre temps, à n'en pas douter, des fantaisies de ce genre reparaîtront encore.

E. G.

---

(1) Le journal *Le Magasin de l'Hospitalité Universelle*, œuvre charitable, du 16 mai 1891, a publié un article sur les Fleurs en coquillages, qui a peut-être trouvé là son inspiration.

Un Voyage dans le Palatinat.

On a dit beaucoup de choses, dernièrement, concernant la concurrence commerciale et l'avenir de notre ennemie l' Allemagne ; en ce qui concerne les industries de luxe qui nous intéressent particulièrement, une enquête approfondie m'a conduit à cette conclusion que l'Allemagne ne peut pas être, d'ici un certain nombre d'années, un concurrent sérieux. Voulez-vous me suivre un moment pour voir ce qui se passe sur le Rhin ? Le récit suivant, qui m'a été fait par un de mes amis, vous paraîtra sans doute intéressant.

Il y a quelque temps, par la magie du change, je convertis £20 en £150. Ce fut d'ailleurs très simple : j'obtins ce merveilleux résultat en présentant à un bureau de change bruxellois quatre coupures de cinq livres en échange desquelles on me remit soixante billets allemands de 50 marks. Le cours actuel du change est le suivant : 150 marks pour une livre sterling.

Mes quatre billets de cinq livres n'auraient pas été loin à Bruxelles. Il me fallait payer 30 francs par jour pour une chambre ; le reste à l'avenant.

Ici, en Allemagne, à moins que vous ne vous contentiez de manger comme les Allemands (ce qui equivaut à la famine) le prix de la nourriture est très élevé, alors que les autres marchandises coûtent en marks à peu près le même prix qu'elles coûteraient en shillings en Angleterre. On peut donc excuser une pauvre nature humaine de croire à la magie, puisque ce qui était primitivement £20 se trouve avoir une faculté d'achat égale à £150.

Je pris conscience de ma fortune aisément acquise quand je traversai la frontière à Herbesthal. Le train de Bruxelles arriva avec cinq heures de retard, ce qui d'ailleurs n'est pas extraordinaire actuellement. Les voyageurs furent informés qu'il

Un Viaje en el Palatinado.

Se ha hablado mucho ultimamente, de la competencia comercial y del porvenir de nuestro enemigo Alemania ; en lo que se refiere á las industrias de lujo, que nos interesan particularmente, hemos proseguido investigaciones que nos condujeron á la conclusión que, desde largo tiempo, Alemania no puede ser un concurrente serío. Quieren, amigos lectores, seguirme un momento, para ver lo que ocurre en el Palatinado ? El relato siguiente es lo de un amigo personal ; puede ser que interese á nuestros lectores.

El sabado pasado, por la magia del cambio, convertí £ 20 en £ 150. Eso fué además, muy simple : obtuvo dicho maravilloso resultado presentando, en una oficina de cambio de Bruselas, cuatro billetes de 5 libras esterlinas, en cambio de los cuales me remitieron sesenta billetes alemanes de 50 marcos. Sufre actualmente el cambio alemán la siguiente perdida : 150 marcos para una libra esterlina.

En Bruselas mis cuatro billetes de 5 libras no había para mucho tiempo. Pagué 30 francos por día por una habitación ; el resto en la misma proporción. Aquí, á menos de contentarse con lo que comen los alemanes (eso equivale casi á morir de hambre), el precio de la comida es muy elevado ; mientras que las demás mercancias estan á precios poco más ó menos equivalentes en marcos que en shillings en Inglaterra. Por consecuencia se puede excusar un pobre ser humano de creer à la magia siendo asi que lo que estaba primitivamente á 20 libras esterlinas a procurado una facultad de compra igual á 150 libras.

He tomado conciencia de mi fortuna facilmente adquirida al traversar la frontera á Herbesthal. El tren llego de Bruselas con cinco horas de retraso, en lo que no hay nada de sorprendente para un tren belga. Los viajantes fueron informados que no existía comunicacion alguna con

A Trip to Palatinat.

As we hear quite a great deal about Germany lately as regard competition and the future of our late enemy in the realm of Commerce and what interest us most, the de Luxe industries, I have by careful enquiries and investigations come to the conclusion that for the present Germany will not be a serious competitor for a few years to come. Will you, dear readers, come with me a few moments and see what is going on en the Rhine. The following narrative is the experience of a personal friend of mine and may be of interest to our Readers.

On Saturday last, by the magic of the rate of exchange, I converted £20 into £150. I did it by the simple process of handing over in a bureau de change in Brussels four « fivers », receiving in return sixty brand new fifty-mark German notes. The mark on the day had slumped to 150 to the pound sterling.

These four « fivers » would not have gone very far in Brussels. There I had to pay thirty francs a night for a bedroom, and other comforts are equally expensive. Here in Germany, unless you eat as the Germans do, which is starvation, the cost of food is appalling, whilst other necessities are about the same price in marks as they are in shillings in England. Therefore, with the equivalent in purchasing power of £150 paid over for what was that of only £20, an impressionable human being may be pardoned if, in the first flush of realisation, he conceives that magic has been accomplished.

I became conscious of my easily acquired wealth when I crossed the German frontier at Herbesthal. The train from Brussels arrived there five hours late — no unusual feat for a Belgian train. The passengers were informed that the connection with Cologne had been lost — they

n'y avait plus de communication avec Cologne et qu'ils auraient à attendre jusqu'à minuit passé pour gagner leur destination où ils n'arriveraient pas avant 3 heures.

Un compagnon de route m'informa qu'il ne serait pas possible de trouver de logement à cette heure à Cologne. Nous décidâmes donc de nous loger pour la nuit dans le seul hôtel d'Herbesthal et de partir pour Cologne par le train du matin.

Nous fûmes accueillis à l'hôtel par les voix joyeuses de soldats anglais qui chantaient en chœur. C'étaient des compatriotes appartenant à un contingent du R. G. A., campés dans des wagons à Welkenraedt, juste au milieu de la frontière belge. Chaque soir, nous dirent-ils, ils faisaient une promenade dans Herbesthal pour y trouver le confort que leur offraient les Allemands et que leur refusaient les Belges.

C'est dans cet hôtel que je dépensai le premier de mes 3.000 marks. Je comandai un verre de bière pour moi et un autre pour mon compagnon : coût un mark. Je remis un autre mark de pourboire au garçon, dépense totale deux marks ou 1/5d. Je fis venir aussi des rafraîchissements pour les 17 Tommies présents. Pour un mark chacun ils burent un cognac. En ajoutant à cela un nouveau pourboire de trois marks, cette hospitalité me coûta 2/3d. A ce taux il me parut possible de régaler un régiment. Lorsque j'atteindrai Cologne, j'inviterai à dîner toute l'armée anglaise d'occupation...

Mais à ce moment, j'ignorais le prix de la nourriture propre à la consommation en Allemagne. Aucune personne ayant quelque souci de son appareil digestif ne voudrait l'obliger à absorber ce que l'on peut seulement se procurer ici. Le beurre vaut actuellement vingt-six marks la livre et les autres comestibles — j'emploie ce terme délibérément — sont dans la même proportion.

L'Allemagne est la terre de l'*inconfort*. Cependant l'homme d'affaire y est attiré par le bas prix du

Colonia y que tendrian que esperarse hasta las doce pasadas para embarcarse para su destinación en donde no llegarían antes de 3 horas.

Un compañero de viaje me informó que no sería posible el encontrar una habitación a esta hora de la nocha en Colonia. Entonces decidimos á lojarnos por la noche en el único hotel de Herbesthal y de continuar el viaje para Colonia en el tren de la madrugada.

En el hotel fuimos acojidos por las alegres voces de los soldados ingleses que cantaban en coro. Eran compatriotas perteneciendo a un contigento de la R G. A., acampados en vagones situados en Welkenraedt, jústo á la mitad de la frontera belga. Nos dijeron que cada noche, daban un paseo hasta Herbesthal en donde los Alemanes les ofrecian una confortación que les refusaban los Belgos.

En este hotel fué donde me gasté el primer de mis 3.000 marcos. Pedi un vazo de cerveza para mi y otro para mi amigo : precio un marco. Y le di un marco de propina al camarero gasto total 2 marcos o 1 shilling 5 d. Tambien hize venir refrescos para los 17 soldados presentes. En un marco cada uno bebieron un coñac cada uno. Añadiendo á esto otra propina de tres marcos esta hospitalidad me costo 2/3 d. A este precio me parecio que me seria posible convidar á un regimento. A mi llegada à Colonia invitaré á todo el Ejercito inglés de ocupación.

Pero en este momento ignoraba el precio de la comida propia á la consumición en Alemania. Ninguna persona cuidandose de su estómago quisiera comer lo que uno puede procurarse aqui. Actualmente la manteca vale veinte y seis marcos la libra y los demás articulos alimenticios son á precios muy elevados.

Alemania es por excelencia la tierra de la incomodidad, del *inconfort*. A pesar de eso atrae hacia si el comerciante, el *hombre de negocios*. El bajo precio del marco le ofrece el medio de enriquecerse rápida y fácilmente. Los hay miliares en Colonia.

would have to wait until past midnight to proceed to their destination, where they would not arrive until 3. a. m.

A fellow passenger informed me that there would be no getting billets at that hour in Cologne. He and I decided, therefore, to put up for the night in the only hotel in Herbesthal, and proceed to Cologne by the morning train.

We were welcomed to the hotel by the cheery sound of British soldiers' voices singing in chorus. We found these fellow-country men of ours to be a contingent of R. G. A. men, quartered in railways trucks at Welkenraedt, just across the Belgian frontier. They walked into Herbesthal, they told us, every evening to seek the comfort and attention provided for them by the Germans and denied them by the Belgians.

It was in that hotel that I spent the first of my three thousand marks. I purchased a glass of beer for myself and another for my companion at the cost of one mark. Lavishly I tipped the waiter another mark — total cost, two marks, or 1/5d. For the seventeen Tommies there I ordered drinks round. They had a cognac apiece at one mark per glass. With a three-mark tip to the waiter this broadcast hospitality cost me 2/8d. At this rate, it appeared to me, I could entertain a regiment. When I get to Cologne, I thought I will ask the whole British Army of Occupation to dine with me.

But at that time I was without knowledge of the price of food that is fit to eat in Germany. No man with any respect for his digestivo apparatus would inflict on it the meat that is all that can be got here. Butter is now fixed at twenty-six marks a pound, and other eatables — I use that term deliberately — are costly in proportion.

Germany is a land of innumerable discomforts. But still it has one strong allurement, which appeals most strongly to the business man to whom the low price of the mark

Les Jolis Etalages



Nos lecteurs trouvent dans ce numéro la série des opérations qui conduisent le parfum du laboratoire au cabinet de toilette. Mais avant de passer dans les mains de la femme soucieuse de sa beauté, le parfum fait un dernier stage dans le magasin de parfumerie, où l'on s'ingénie à le mettre en valeur dans un décor fait d'élégance et de lumière. Voici quelques-uns des plus jolis étalages de nos parfumeurs parisiens.

Photo Jacques Boyer

mark, ce qui lui offre la possibilité de faire rapidement et aisément fortune. Il y en a des centaines à Cologne. Lorsque quelqu'un d'entre eux m'explique les moyens par lesquels il s'enrichit, je comprends combien il lui est facile de *faire de l'argent*. Mais quand il se plaint des difficultés qu'il rencontre sur le chemin de la fortune, je commence à voir pourquoi.

Le jour qui précéda mon départ de Bruxelles, un homme d'affaires anglais m'offrit de me vendre des marks au cours, que lui-même les avait achetés une quinzaine de jours auparavant. Le mark était alors à 115 pour une livre sterling. Quand je l'informai que j'en avais déjà acheté à 150, il parut frappé de consternation : « Cent-cinquante, s'écria-t-il, je ne m'étonne plus qu'ils réclament ». Sur cette vague réflexion, il s'éloigna.

Je le suivis et je le trouvai bientôt, occupé à expédier des télégrammes avec une hâte fiévreuse. Quand il eut terminé, je le saisis pour obtenir une explication.

Il avait vendu du coton à des maisons allemandes. Ces maisons avaient un besoin si pressant de cette matière première qu'elles la payèrent un prix bien plus élevé que celui payé en Angleterre. Lors de sa dernière visite à Cologne, il avait pris des ordres très importants ; les acheteurs payaient comptant en monnaie anglaise, sur la base du mark à 115. Les contrats stipulaient que la livraison devrait avoir lieu vers le 1er novembre.

Depuis quelques jours, il avait reçu avis de ses agents d'Anvers et de Liège que les marchandises étaient retenues en Belgique en raison du manque de wagons et aussi d'un ordre du gouvernement retardant le transport de toute marchandise autre que les produits alimentaires et le charbon. Entre temps son représentant de Cologne l'avait averti que, les marchandises n'étant pas arrivées, les acheteurs demandaient la restitution des livres sterling payées par eux.

« Je ne m'étonne plus qu'ils ré-

El dia que precedio mi salida de Brusela, un comerciante Inglés me ofreció marcos al mismo precio que les habia comprado la quincena precedente, se daba entonces 115 marcos para una libra esterlina. Cuando le informé que yo habia ya comprado libras sobre la base de 150 marcos, pareció consternado por esta noticia. « ¡ Ciento y cicuenta ! se exclamo, no me extraño si reclaman » y se marcho rápidamente.

Segui sus pasos y le encontré occupado en despachar, con ardor febril, varios telegramas. Cuando hubo terminado le pedi una explicación.

Habia vendido algodon á casas alemanes, Dichas casas que necesitaban dicha mercancia la habian pagado á precios más elevados que los practicados en Inglaterra. Con ocasión de su última visita este comerciante habia notado ordenes muy importantes ; los compradores pagaban inmediatamente en moneda inglesa, sobre la basa de 115 marcos para una libra esterlina. Los contractos estipulaban que la entrega se haria aproximadamente el 1º de Noviembre.

Desde algunos dias, sus corresponsales de Amberes y de Lieja le habian avisado que las mercancias estaban detenidas en Bélgica á causa de la crisis de los transportes. Entre tiempo su representante de Colonia le habia escrito que los compradores pedían la restitución de las libras esterlinas, las mercancias no habiando llegado á su poder.

« ¡ No me extraño si reclaman !, repito el comerciante. Han pagado las mercancias sobre la basa de 115 marcos por libra esterlina, y veen la posibilidad de hacerse reembolsar á razón de 150 marcos ».

Acompañé al comerciante á Colonia y por él fué presentado á algunos de los más importantes compradores de mercancias inglesas. Debo decir que los compradores preferíron esperar que las mercancias lleguasen y abandonar su reclamación y el beneficio que hubieran podido realizar.

El único obstáculo con que tropieze él que vende mercancias á Alema-

offers an opportunity to make a fortune easily and rapidly. He is here in Cologne by the hundred. When he explains to me the methods by which he may enrich himself, I can understand how easy it is for him to make money. But when he complains of the obstacles which beset his path to fortune, I begin to see why it is that rapidity does not always mark his progress.

On the day before I left Brussels a British business man offered to sell me marks at the same rate at which, a fortnight before, he had purchased them. The mark had then stood at 115 to the pound sterling. When I informed him that I had already bought at 150, he sprang to his feet in consternation. « One hundred and fifty ; he shouted. ! No wonder they are claiming ; » — with which obscure remark he bolted.

I followed him, to find him busily despatching telegrams in feverish haste. When he had finished I tackled him for an explanation.

He had been selling cotton to German firms. They were in such dire need for this material that they readily paid far higher prices than are obtainable in England. On his last visit to Cologne he had taken orders for very large consignments, the buyers paying cash with order in British money, with the mark at 115. Delivery of the goods, it was stipulated in the contracts, was to be by November 1.

For some days past he had been receiving notice from his agents at Antwerp and Liege that the goods were being held up in Belgium owing to shortage of wagons, and also to a Government order to delay the transport of all merchandise other than foodstuffs and coal. His representative in Cologne had meanwhile warned him that, as the goods had not arrived in time, the customers were demanding restitution of the pounds sterling paid by them.

clament », répéta-t-il. Ils ont payé les marchandises sur la base de 115 marks par livre sterling. Ils voient donc maintenant la possibilité de se faire rembourser à raison de 150 marks.

J'accompagnai l'homme d'affaires à Cologne et je fus présenté par lui à plusieurs des gros acheteurs de marchandises anglaises. Je dois immédiatement dire que les acheteurs abandonnèrent unanimement leur réclamation de remboursement lorsque le vendeur les eût assurés que les marchandises à eux consignées étaient en route. Les marchandises, en réalité, les intéressaient plus que l'argent, malgré la possibilité de réaliser un bénéfice de trente-cinq marks par souverain.

Le seul obstacle qui semble se dresser devant le vendeur de marchandises à l'Allemagne, c'est la question de transport. Il n'y a pas de doute que si les maisons françaises et anglaises pouvaient facilement faire passer leurs marchandises par le *trou de l'Est* (c'est ainsi que le territoire occupé est dénommé par les Allemands des régions non occupées) des affaires énormes en résulteraient.

Peu de marchandises allemandes pour l'exportation

La situation est un peu différente pour celui qui vient ici avec l'intention d'acheter. L'acheteur est venu ici pour profiter du cours peu élevé du change et il n'est pas douteux que les Allemands aient fait le possible pour exciter sa cupidité par l'offre de stocks importants, soi-disant prêts pour la vente, *ce qui n'est pas.*

En réalité, l'Angleterre et la France n'ont pas à craindre que leur marché soit inondé de marchandises allemandes à bon marché. Les Allemands n'ont en réalité que peu de choses à vendre et encore moins de matières premières pour fabriquer des marchandises d'exportation.

Il y avait bien certains stocks d'avant guerre, mais ils ont déjà nia es la cuestion de transporte. No cabe duda alguna que si las casas francesas é Inglesas pudieran expedir facilmente hiciesen negocios considerables.

POCAS MERCANCIAS ALEMANES PARA LA EXPORTACION

La situación cambia para él que que viene aqui con intención de *comprar*. El comprador viene para aprovecharse del bajo precio del marco y no es dudoso que los Alemanes hayan hecho lo imposible para excitar su avidez ofreciendole stocks importantes que no existen en realidad.

Francia é Inglaterra no han verdaderamente de temer que su mercado sea invadido por mercancias alemanes de batalla. Los Alemanes tienen poco artículos para vender al extranjero y aún menos materias primeras para fabricar en vista de la exportación.

Los habia, por cierto, varios stocks que existian antes de la guerra pero han casi enteramente desaparecido. Ciertas casas vuelven á emprender lentamente su fabricación, pero estan en un apuro que ha de prolongarse á causa de la escasez de la primera materia y del combustible.

He encontrado á un Ingles que me dí que se le habia hecho proposiciones para 2000 bicicletas, montadas con piezas B. S. A. Naturalmente no tenain neumáticos algunos. A pesar de eso se podía venderlas, en Inglaterra con 100 % beneficio neto. Pero cuando el comprador inglés vinio para concluir el mercado se apercibo que, en realidad, existían sólo 400 máquinas.

Informes sacados des fuentes oficiales me permiten afirmar que Soligen, famoso por su cuchillería ha sido enteramente desvalijado por los compradores extranjeros Pero uno puede aún realizar beneficios apreciables con artículos tales como guantes, pieles, aluminío y todas clases de juguetes.

He comprado una par de guantes de piel de gamo de excelente cali-

« No wonder they are claiming », he repeated. « They paid for the goods at 115 marks to the sovereign. Now, of course they see a chance of getting their money back at 150.

I accompanied this gentleman to Cologne, and by him was introduced to several of the largest buyers of English goods here. I may say at once that my friend's customers one and all abandoned their claims against him on his assurance that the goods consigned to them were on their way. The goods, indeed, were more to them than the money, despite the chance of making a clear profit of thirty-five marks to the sovereign.

CHANCES FOR FRENCH AND BRITISH TRADE

To the seller of goods to Germany the only obstacle, it seems, is the question of transport. There is no doubt that if English and French firms could only get their goods through this « hole in the West » (Loch in Westen), as the occupied territory is called by the Germans in the unoccupied regions, they could do a roaring trade in this country.

FEW GERMAN GOODS FOR EXPORT. — The case is somewhat different with the man who is here to buy. He has come here to profit by the low rate of exchange, and there is no doubt that the German has helped to excite his cupidity by the promise of there being plentiful stocks for sale, *but that is not so.*

There is absolutely no ground for the scare in England or France that the German is ready to flood the Bristish market with cheap goods. The German has only relatively little to sell, and has still less raw material with which to manufacture goods for export.

There was a certain amount of pre-war stock on hand, but that has nearly all been snapped up already. Certain industries are making slow headway, but they are very hampered, and are likely to be for years to come, by the scarcity of raw ma-

presque entièrement disparu. Certaines industries recommencent lentement leur production, mais elles sont gênées et le seront encore pendant plusieurs années par cette rareté de la matière première et au charbon. Quelques acheteurs étrangers ont réussi à trouver autre chose que de simples procédés. Un Anglais avec qui je me suis rencontré m'a dit avoir eu des offres pour 2.000 bicyclettes montées en pièces B. S. A. à un prix en marks qui les met à cinquante shillings la pièce. Bien entendu, ces bicyclettes n'ont pas de pneus ; elles n'en étaient pas moins vendables ainsi en Angleterre ou en France avec 100 % de bénéfice net. Mais quand l'acheteur anglais vint pour conclure le marche, il s'aperçut qu'il n'y avait en réalité que 400 machines. Il les prit néanmoins, mais il dut se contenter d'un bénéfice de £1.000, alors qu'il espérait gagner au moins £5.000.

Des renseignements puisés à des sources officielles me permettent d'affirmer que Solingen, fameux par sa coutellerie, a été entièrement dépouillé par les acheteurs étrangers. Mais il y a encore de jolis bénéfices à réaliser avec des articles comme les gants, les fourrures, l'aluminium et tous les jouets. J'ai acheté une paire de gants en peau de daim, d'excellente qualité et de bonne fabrication, pour 56 marks, ce qui, au cours du change, en ramène le prix à 7/6d. On peut se procurer ces gants en gros à des prix variant (au cours actuel du change) de 3/6d. à 4/ la paire. Cela laisse une jolie marge de bénéfice pour la revente. Dans un genre différent, un autre acheteur anglais me montra environ 200 poupées très jolies dont le prix de vente varie à Londres entre 25 et 30 shillings la pièce. Il les avait achetées ici à raison de 30 marks chacune.

Mais malgré qu'il y avait ici une légion d'acheteurs à l'affût des marchés, le montant total des marchandises achetées est peu important. C'est tout autre chose en ce qui concerne les vendeurs, dont les plus

dad y de buena fabricación por la cantidad de 56 marcos, lo que hace 7 shillings 6 d. Uno puede comprar el mismo artículo al por mayor, á precios equivalentes á 3 shillings 6 d, ó 4 sh. el par. Eso permite hacer un beneficio interesante.

En un ramo diferente otro comprador me mostro 200 muy bellas muñecas cuyo precío varia, en Londres, de 25 á 30 shillings cada una. Les habia adquirido á razón de 30 marcos.

Pero, en definitiva el importe total de las compras es poco importante. No pasa lo mismo en lo que concierne á las ventas (articulos de algodòn, encajes, artículos de lana) que representan una cifra enorme.

NO HAY DE TEMER LA COMPETENCIA ALEMANA

Una cosa es cierta : no hay de temer la competencia alemana. Para restablecer algo parecido á su comercio de exportacion de antes de la guerra Alemania deberá trabajar esforzadamente durante muchos años y, antes que pueda recomenzar á trabajar útilmente deberá procurarse materia primera y combustible.

Existe también, en Francia y en Inglaterra una cuestion que concierne las relaciones comerciales con Alemania. Uno podria escribir volumenes de este sujeto. Ahora, basta notar que todas las naciones que tienen mercancias disponibles es decir : América, Francia, España, Bélgica, Italia, Holanda, estan representadas aqui.

terial and coal. Foreign buyers have succeeded in picking up little more than mere oddments. One Englishman whom I have met with told me that he had had an offer of 2.000 bicycles with B. S. A. fittings at a price in marks which brought them to about fifty shillings each. These bicycles, of course, had no tyres ; but, even so, they were easily saleable on the English market at one hundred per cent. profit over cost and freight. But when this British buyer came to clinch the deal he found that the sellers had only 400 bicycles to dispose of. He bought them, but it was a sore disappointment to him to have to be content with a profit of £1.000 when he had hoped to secure at least £5.000.

Solingen, famous for its cutlery, has, I have information from official sources, been completely cleared out by foreign buyers. But there is still a fairly lucrative trade to be done in such articles as gloves, furs, aluminium, and all kinds of toys. I myself bought a pair of gloves of reindeer skin, of excellent quality and make, for 56 marks, which, at the rate of the mark when I exchanged, brings the cost of them to 7/6d. Such gloves can be bought wholesale at prices which at the present rate of exchange work out at from 3/6d. to 4/-each pair. This leaves a handsome margin for profit on sale in England. Another British buyer in a small way showed me about 200 very pretty dolls, selling in London at about 25/- to 30/- each. These he had bought here at 30 marks apiece.

But though there are a legion of buyers here looking for bargains, the total amount of goods they secure is unimportant. It is quite another matter with the sellers, the most successful of whom are the big manufacturers of cottons, laces, woollens and other articles which the German so sorely needs. He is buying almost anything in these lines at almost any price asked.

The representative of one well-known Manchester firm has given

heureux sont les fabricants d'articles de coton, dentelles, articles de laine, dont les Allemands ont si grand besoin. Ceux-ci achètent à peu près tout, dans ces genres, et presque à n'importe quel prix.

Le représentant d'une maison bien connue de Manchester m'a donné des preuves visibles de ses ventes en Allemagne depuis l'armistice. Elles se chiffraient par £650.000 en articles de coton seulement, payées comptant par les Allemands qui achètent des livres sterling qu'ils paient de 80 à 155 marks.

Pas de concurrence allemande à craindre

Il n'y a pas de doute à ce sujet : les chasseurs de fortunes à Cologne gagnent énormément d'argent, les acheteurs ne se plaignent que d'une chose : la limitation des livraisons, et les acheteurs seulement de ce que la difficulté des transports ne leur permette pas de gagner davantage.

Une chose est certaine : les craintes exprimées en Angleterre et en France au sujet de la concurrence allemande sont sans fondement. Pour rétablir quelque chose approchant son commerce d'exportation d'avant guerre, l'Allemagne devra travailler dur pendant des années et des années et avant qu'elle puisse se remettre au travail il lui faudra se procurer de la matière première et du charbon. En tant qu'acheteur, elle est gênée par le cours peu élevé du mark. Cela est dû, assure-t-on, au jeu sur le change. Cela peut être en réalité la raison des fluctuations du cours — il monte ou descend quotidiennement de 8 à 10 points — mais cela n'explique pas une telle baisse, qui tient uniquement à ce que l'Allemagne n'a rien à exporter. Quand elle commencera à le faire, le cours du mark remontera.

La Table des Matières de l'année 1919 sera jointe au premier numéro de Janvier

me visible proofs of his sales in Germany since the armistice. They amounted to £650.000 in cotton goods alone, paid for in cash by the Germans, buying pounds sterling to settle the accounts at rates ranging from 80 to 155.

NO FEAR OF GERMAN COMPETITION

There is no doubt about it, the fortune-hunters in Cologne are making money at enormous profit ; the buyers grumbling only because supplies are limited and the sellers because transport difficulties enable them to earn thousands instead of millions.

One thing is certain — the fears expressed in England or France of Germany as a serious trade competitor are baseless. To build up anything approaching her former export trade, Germany must work hard for years ad years, and before she can get to work she must have raw material and coal. As a purchaser of raw material, she is crippled by the low rate of the mark. It is due, they assert, to gambling on the Exchange there. That may possibly be the reason for the fluctuations in the rate — it jumps daily eight to ten points either way — but is does not explain its low value. That is caused simply by the fact that Germany has nothing to export. Once she begins to export the value of the mark will rise.

There is also concern in England and France as to the reopening of trade with Germany. All that is to be said in reply to that would fill volume. For the present it is enough to point to the firms represented here in Cologne. They come from America, France, Belgium, Spain, Italy, Holland — in fact, from every country in the world that has anything to sell.

Au cours de l'année 1920, nous nous efforcerons de donner de plus en plus des articles en trois langues.



XIIe ANNÉE — N° 1 JANVIER 1919.

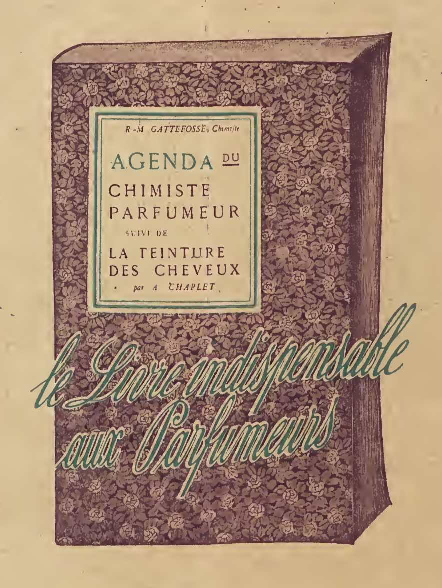


La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de défense Professionnelle.
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef: R. M. Gattefossé

Rédaction et administration: 19 rue Camille. Lyon.


R.-M. GATTEFOSSÉ, Chimiste
AGENDA DU
CHIMISTE
PARFUMEUR
SUIVI DE
LA TEINTURE
DES CHEVEUX
par A. CHAPLET
le Livre indispensable
aux Parfumeurs



ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

PRODUCTION DES LÉGUMES
par Georges Truffaut

Nous recevons un livre qui n'a que des rapports lointains avec la Parfumerie. Ce livre a nom *Production des Légumes*, et peut-être, en temps normal, aurions-nous laissé nos lecteurs dans l'ignorance de cet ouvrage.

Mais on sait toute l'importance que prend actuellement la production des légumes, on sait quelle place ils vont tenir dans notre alimentation, on comprendra que nous signalions tout l'intérêt du bon livre de M. Georges Truffaut.

Il y a plaisir à le lire, car on y sent une compétence et, comme moi, certainement vous aimez à voir traiter les questions par ceux qui les possèdent bien. M. Georges Truffaut, ingénieur agricole, rédacteur en chef de la revue *Mon Jardin*, est tout à fait à son aise sur ce terrain. Son livre est documenté, présenté avec méthode et clarté. Texte et tableaux sont concis et bien compris.

M. Georges Truffaut a reçu du ministre de l'agriculture une flatteuse lettre de félicitations et ce n'est pas là pure complaisance, puisque *Production des Légumes* est un ouvrage plein de mérites (1).

(1) Librairie de « Jardinage », 90 bis, avenue de Paris, Versailles (S.-et-O.). Franco poste 5 fr. 50.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	28 »	» »
— surfine	22 »	» »
Azélia (Bois de Rose femelle)	60 »	75 »
Backousia	90 »	95 »
Badiane	33 »	40 »
Cannelle feuilles	55 »	80 »
— de Ceylan	250 »	325 »
— de Chine	35 »	60 »
Cédrat	36 »	610 »
Cèdre, bois	12 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	18.50	300 »
Citronnelle Java	25 »	40 »
— Ceylan	22 »	35 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	162 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	162 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	23 »
Fenouil doux	30 »	35 »
— amer	22 »	32 »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	110 »	150 »
— Corse	120 »	180 »
— Espagne	120 »	180 »
— Vallauris	120 »	180 »
Lavande Mont-Blanc sélection	85 »	140 »
Lavande Mont-Blanc Standard	77 »	120 »
Lavande surfine 30 % d'éther	70 »	85 »
— fine	62 »	» »
— forte	48 »	60 »
Lemongrass	38 »	50 »
Limette pressée	60 »	950 »
Linaloé	62 »	65 »
Mandarine	88 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	32 »	38 »
— Américaine	82 »	100 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	89 »	125 »
— Stella Franco-Mitcham	125 »	135 »
— Française Flor Mint***	130 »	145 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	105 »	145 »
— Menthe Anglaise R R R	190 »	235 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.000 »	» »
Niaouli	30 »	40 »
Néroli d'Italie rectif	450 »	650 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	40 »	1 000 »
— amère Bigarade	40 »	1.350 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli bois	300 »	900 »
Petitgrain Paraguay	59 »	90 »
— — bidons origine	58 »	90 »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	» »	» »
Pouliot	25 »	23 »
Romarin Eperlé	13 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	3.250 »	» »
— sans stéaroptènes	3.500 »	3.500 »
— — safranos	3.000 »	» »
Rose de Mai	» »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	390 »	450 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Verveine de France	105 »	140 »
— d'Espagne	125 »	» »
Vétyvert pays Fr. ..., Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.	Variations
Anéthol cristallisé	38 »	
— d'anis de France	50 »	
Carvacol	65 »	
Citral de Lemongrass	50 »	
Citronellol	250 »	
Eucalyptol	28 »	
Eugénol	80 »	
Géraniol de Palmarosa	78 »	
— rose Extra	150 »	
— de Citronnelle Java	60 »	
— — Ceylan	55 »	

	Fr. le kilog.	Variations
Limonène de citron	9 50	
Linalol de Linaloé	65 »	
— de Bois de Rose femelle	65 »	
— de Likari	160 »	
Menthol	76 »	
Méthylepténone brute	12 50	
Nérol	145 »	
Rhodinol	160 »	
Santalol	300 »	
Stéaroptènes de Rose	150 »	
Thymol cristallisé	120 »	

ARTICLES MÉTALLIQUES





MARQUE DE



FABRIQUE

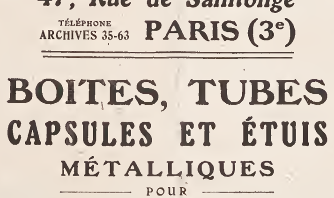


Albert PIERRE



47, Rue de Saintonge

TÉLÉPHONE ARCHIVES 35-63 **PARIS (3e)**

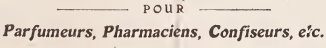






BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR



Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES EN ALUMINIUM PUR

MODÈLES RICHES



Découpage, Estampage, Emboutissage

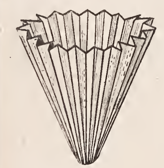
SUR TOUS MÉTAUX












J.F. DESROCHES

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE *Imp.* P. LEGENDRE & Cie

XIIe ANNÉE. — N° 2

FÉVRIER 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de défense Professionnelle.
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE

N° 2. Le Numéro : 1 franc. FÉVRIER 1919

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE DU N° 2. — FÉVRIER 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

L'HUMANITE, SA CROISSANCE, par le Dr H. JAWORSKI. — Un volume à 4 fr. — A. Maloine et Fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, et M. Giard et E. Brière, 16, rue Soufflot, éditeurs, Paris 1918.

Victor Hugo, Taine, Orton, Vaillant, Wilbois et beaucoup d'autres avaient déjà noté un certain parallélisme entre l'évolution de l'individu et celle de la Société. Aucun cependant n'avait pensé que l' « Histoire est la véritable croissance et que la nôtre n'en est qu'une répétition abrégée et déformée ». C'est le but du « Plan Social ».

Après avoir passé en revue les grandes lignes de l'évolution humaine, l'auteur montre comment les Sauvages, parce que « Sensitifs », et les Orientaux, parce qu' « Instinctifs », suivent cette *croissance* et la complètent.

L'inégalité primitive est celle des *pères* et des *fils*. Dans l'histoire, l'autorité subit un affaiblissement graduel de la même façon que dans la famille avec la croissance... La crise actuelle est une des dernières pour l'émancipation !

***

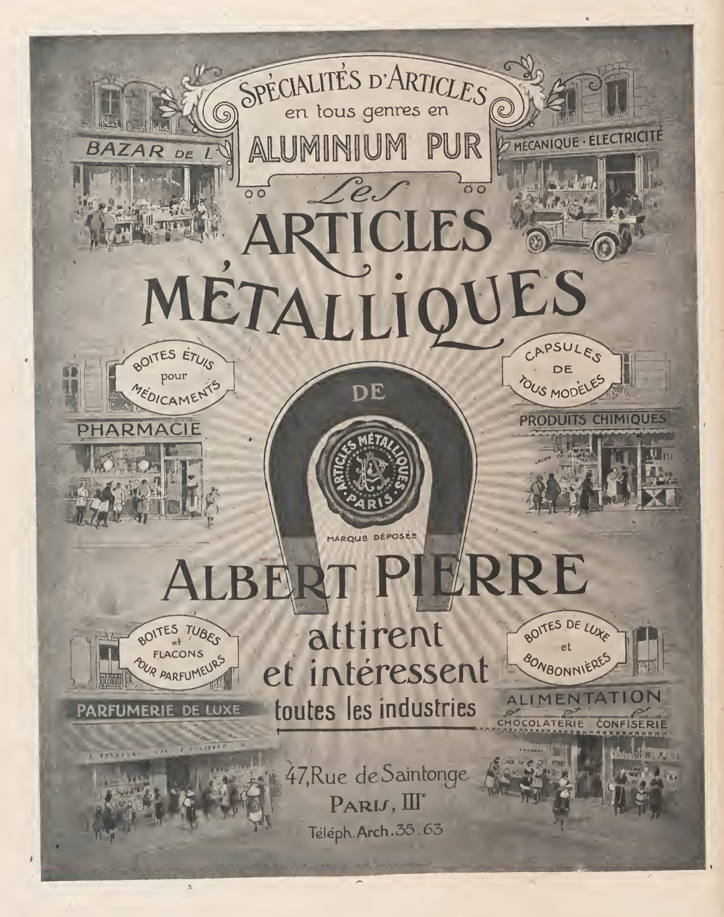
LES ETAPES DE L'HISTOIRE, par le Dr H. JAWORSKI. — Un volume à 4 fr. — A. Maloine et Fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, et M. Giard et E. Brière, 16, rue Soufflot, éditeurs, Paris 1918.

L'auteur montre les modalités, si peu connues de la croissance individuelle, qui expliquent les particularités les plus bizarres de l'histoire, ses légendes en apparence absurdes, les cruautés de l'antiquité, sa corruption et ses superstitions, etc. Puis en assimilant les étapes historiques aux années de notre vie, il trouve que la période romaine correspond aux 10e, 11e et 12e années de notre existence ; le Moyen-Age aux 13e, 14e et 15e années, etc.

La période actuelle est celle de la 17e année, la guerre mondiale, un « duel » pour l'émancipation (18e année).

Cet ouvrage, qui restera, explique la guerre et la juge. Il apporte par son optimisme une douce compensation à tant de souffrances. Avec « Les Etapes de l'Histoire », le passé s'éclaire, le présent se comprend, l'avenir se devine...




SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
47, Rue de Saintonge
PARIS, IIIe
Téléph. Arch. 35.63

BAGHEERA
PARFUMS



MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande

Parfumerie "ROZY"

Ses Parfums
Ses Poudres Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS
et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires
CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

GODET & Cie 37 Rue St-Lazare **Paris**

Parfumeurs, Coiffeurs, Représentants

Les Produits KIRIA

bien présentés et de qualité exquise sont d'une
VENTE FACILE ET TRÈS RÉMUNÉRATRICE

Crème et Lait de beauté
Cyclamen et Violette
Teinture au Henné, Dépilatoire

KIRIA

Ecrivez-nous de suite pour connaître nos conditions
PRODUITS KIRIA, 7, Rue de la Michodière, Paris

Parfumerie LUTETIA

"LES FLEURS LUTETIA"
ŒILLET — ROSE D'OR — LILAS
CHYPRE AMBRÉ — TRÈFLE —

Eau de Cologne irisée et ambrée = Eau de Lavande
(Fabrication en vrac — Conditionnement à la marque du Client)

Demande de renseignements et échantillons :
80, Rue Armand-Carrel, Montreuil-sous-Bois (Seine)

SAVONNERIE SALDA

Savons Fins et de Luxe
Savon Dentifrice
Savon à Barbe, Crème de Beauté

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

A. SALLET *106, Avenue Péreire* ASNIÈRES (Seine)

VOUS VENDREZ



avec plaisir et profit

La Poudre de Riz de LUZY

1° — Parce qu'une publicité large et bien conduite l'a fait universellement connaître;
2° — Parce que ses qualités de pureté, de finesse et d'adhérence la font exiger de toutes les élégantes;
3° — Parce que vous tirerez les plus beaux bénéfices d'un article qui ne présente aucun aléa; ne fait encourir aucun reproche;
4° — Parce que vous aurez une belle rémunération pour un travail facile, puisque la Poudre de Luzy se vend toute seule.

Pour les mêmes raisons
VOUS VENDREZ avec plaisir et profit

Les Parfums de LUZY

aux Fleurs naturelles :
la Rose, le Muguet, le Lilas, l'Œillet, la Violette, le Jasmin, le Mimosa

aux Essences précieuses :
l'Origan, le Chypre, l'Ambre et
POURPRE ANTIQUE

GROS : 44, rue des Mathurins, PARIS

Produits CAMA

CAMA

Parfums CAMA
Fougère, Trèfle, Rose, Lilas, Muguet, Œillet, Glycine, Violette des bois, etc., etc., toute la série des bons parfums aimés.

Ma dernière création : **LA FLORENCIA**
D'une suavité et d'une nuance incomparables.

Crème de Beauté
Pour la figure et les mains, parfum délicieux.

Pâte Dentifrice
En tube, d'une fraicheur et d'un goût très agréables.

Schampoing en Sachets
Ne casse pas le cheveu, le rend souple et parfume délicieusement la tête.

Crème Dépilatoire
Garantie sans danger, enlève en 4 minutes poils et duvets.

Savons Extra-Fins
N'irritent jamais la peau, parfum de la crème.

Poudre de Riz
Toutes les nuances. Très douce, très adhérente, elle veloute la peau et lui donne un parfum des plus agréables.

TRÈS FORTE REMISE A REPRÉSENTANT AYANT CLIENTÈLE

Écrire à

V. AUGER, 2, Avenue Gambetta, CLICHY (Seine)

INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ

15, Rue Caumartin, PARIS



PRODUITS DE BEAUTÉ
ET
PARFUMERIE SPÉCIALE
DE GRAND LUXE

Produits rationnels pour les soins du visage, du buste, des bras et des mains. Donnent Beauté, Jeunesse et Splendeur du visage, éclat du teint.

Universellement répandus les

PRODUITS DE L'INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ

sont très appréciés de la Clientèle élégante. Préparés avec soin et richement présentés, ils sont de vente facile et avantageuse pour le détaillant auquel ils révèlent, de suite, une MAISON DE PREMIER ORDRE

Ecrire à **E. SUINOT, 15, Rue Caumartin, PARIS**

de BEFFORT & C[IE]

PARIS, 66, Rue de Bondy

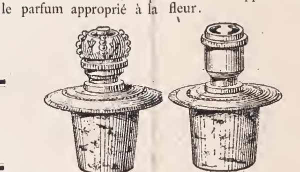


Cistaflor

Breveté S.G.D.G.

Brûle-Parfums formant porte-bouquet dans lequel brûle une lentille qui, sans se consumer, répand dans l'appartement le parfum approprié à la fleur.

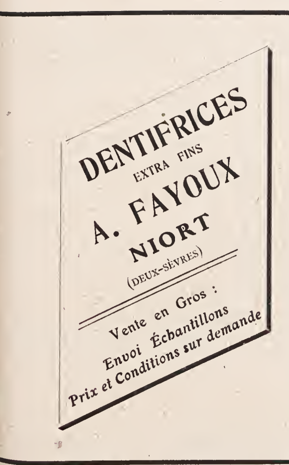




FABRIQUE DE
Stilligouttes
Vaporisateurs

FABRIQUE DE
Révolvers et
Brûle-Parfums

Grand choix de Bouchons Verre et Liège


DENTIFRICES
EXTRA FINS
A. FAYOUX
NIORT
(DEUX-SÈVRES)
Vente en Gros :
Envoi Échantillons
Prix et Conditions sur demande


MANUFACTURE LYONNAISE
de
BROSSES et BALAIS
Victor J.-B. GATTELET
FOURNISSEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
9, Rue Chavanne, 9 LYON
Ancienne Rue St-Côme
Téléphone 48-74. Adresse Télégr. : Manulibro-Lyon
SPÉCIALITÉ DE BROSSERIE DE MÉNAGE
ET BALAIS DE SORGHO
EXPORTATION
Maison traitant uniquement avec la Clientèle de Gros


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


CAPSULES MÉTALLIQUES
POUR
PARFUMERIE
Boîtes et Tubes
ALUMINIUM
BLANCHEDENT
SAVON DENTIFRICE
VIBERT FRÈRES
PARIS (FRANCE)
BOUCHONS
Dorés et Argentés
POUR
FLACONS EXTRAITS
L. BERLAN
70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
JOHNSON'S
JOHNSON'S
SHAVING
STICK



MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



- ALAMBICS -

A ESSENCES

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

PAPIER-FILTRE

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSE

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur

de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS

POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !

Voulez-vous avoir

des **Huiles Essentielles Naturelles**

des **Pommades aux Fleurs**

des **Extraits aux Fleurs**

des **Eaux Distillées**, etc....

qui, pour le **Minimum** de prix

vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

J. MERO & BOYVEAU

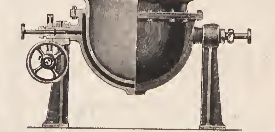
Maison fondée en 1832
HORS CONCOURS
PARIS 1867
LIÈGE 1905
MARSEILLE 1906

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)

Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives

FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS

Résistant à tous Produits Chimiques, à toutes températures et pressions



DANTO-ROGEAT & Cie

33 à 39,
Chemin des Culattes — LYON

DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3.





CARTONNAGES DE LUXE
Spécialité pour Parfumeurs
Marius MILOU & Cie
MONTÉLIMAR



Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Imp. P. LEGENDRE & Cie

XIIe ANNÉE. — No 3 MARS 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef: R. M. Gattefossé

Rédaction et administration: 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE — LYON

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

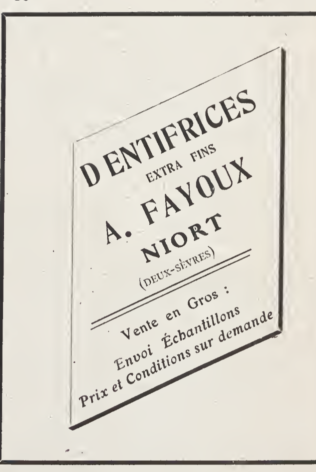
Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 3 — MARS 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.






DENTIFRICES
EXTRA FINS
A. FAYOUX
NIORT
(DEUX-SÈVRES)
Vente en Gros :
Envoi Échantillons
Prix et Conditions sur demande


MANUFACTURE LYONNAISE
de
BROSSES et BALAIS
Victor J.-B. GATTELET
FOURNISSEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
9, Rue Chavanne, 9 LYON
Ancienne Rue St-Côme
Téléphone 48-74. Adresse Télégr. : Manulibro-Lyon
SPÉCIALITÉ DE BROSSERIE DE MÉNAGE
ET BALAIS DE SORGHO
EXPORTATION
Maison traitant uniquement avec la Clientèle de Gros


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE

ARTICLES MÉTALLIQUES







FABRIQUE



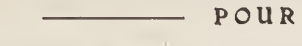



47, Rue de Saintonge

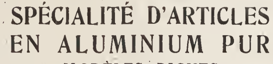
TÉLÉPHONE ARCHIVES 35-63 **PARIS (3e)**



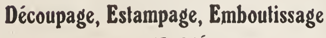
BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

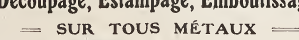






MODÈLES RICHES
















MANUFACTURE de FILTRES EN PAPIER

E. BRUNIN & CIE

20, Rue Malher, PARIS

FOIRE DE LYON — GROUPE 41 — STAND 5

Renseignements et Échantillons gratuits sur demande

SPÉCIALITÉ POUR PARFUMEURS

ÉTABLIS EN 1833

" ALLEN'S "

HUILES ESSENTIELLES

DROGUES - PRODUITS PHARMACEUTIQUES

FOIRE DE LYON — GROUPE 34 — STAND 53

ESSENCES

Essence de Bois de Santal des Indes Orientales.
— de Menthe Poivrée Anglaise.
— de Cardamome.
— de Camomille Anglaise.
— d'Amandes amères vraie.
— de Moutarde vraie.

Essence de Rose Simile.
— de Jasmin Simile.
— de Cannelle de Ceylan.
— de Carvi rectifiée blanche.
— de Citronnelle Ceylan.
— de Coriandre.
— d'Eucalyptus globulus.
— de Noix de Muscade.
— de Houblon.

Essence de Gingembre.
— de Girofle.
— d'Iris Concrète.
— de Lavande Anglaise.
— de Patchouly.
— de Piment.
— Concrète de fleurs de Sureau.

DROGUES
PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Résines de Scammonée blanche et brune, de Jalap, de Podophylinne.
Evonymine verte et brune.
Extrait de Fougère mâle.
Huile d'Amandes douces vraie.
Huile de Croton.
Apiol Vert. — Thymol.

STAFFORD ALLEN & SONS

LIMITED

***LONDRES - 7, Cowper Street & Long Melford** (Angleterre)*

Agent Général pour la France : **René FORESTEAU**, 265, rue Saint-Denis, PARIS

Le Gérant: GATTEFOSSÉ. *Imp.* P. LEGENDRE & Cie, LYON.

XIIe ANNÉE. — N° 4 AVRIL 1919.



La Parfumerie moderne

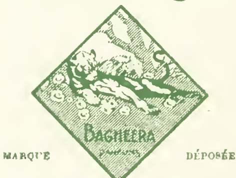
Revue Scientifique et de défense Professionnelle. Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE — LYON

BAGHEERA
PARFUMS



MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande

VOUS VENDREZ



avec plaisir et profit

La Poudre de Riz de LUZY

1° — Parce qu'une publicité large et bien conduite l'a fait universellement connaître ;

2° — Parce que ses qualités de pureté, de finesse et d'adhérence la font exiger de toutes les élégantes ;

3° — Parce que vous tirerez les plus beaux bénéfices d'un article qui ne présente aucun aléa, ne fait encourir aucun reproche ;

4° — Parce que vous aurez une belle rémunération pour un travail facile, puisque la Poudre de Luzy se vend toute seule.

Pour les mêmes raisons

VOUS VENDREZ avec plaisir et profit

Les Parfums de LUZY

aux Fleurs naturelles :
la Rose, le Muguet, le Lilas, l'Œillet, la Violette, le Jasmin, le Mimosa

aux Essences précieuses :
l'Origan, le Chypre, l'Ambre et

POURPRE ANTIQUE

GROS : 44, rue des Mathurins, PARIS

CLICHÉ PIERRE ARGENCE . LYON.

Vaporisateurs

Marcel FRANCK

USINE ET BUREAUX
49, Boul^ard MÉNILMONTANT

PARIS

Nº 4. Le Numéro : 1 franc. AVRIL 1919.

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE Nº 4 — AVRIL 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

BIBLIOGRAPHIE

La Surchauffe de la Vapeur, ses avantages (2e édition), par l'Institut Scientifique et Industriel). — Gr. in-8° (16 × 25 cent.), 100 p., 65 figures. — Librairie de l'Institut Scientifique et Industriel, 8 et 10, rue Nouvelle, Paris (9e). — Prix, broché : 2 fr. 75 (majoration temporaire 20 %.

Un exposé clair, s'appuyant sur toutes les ressources d'une documentation abondante, citant les références bibliographiques complètes, établi dans un esprit pratique et indépendant, indiquant les avantages aussi bien que les inconvénients, les perfectionnements aussi bien que les insuffisances ; telle est cette courte et substantielle monographie.

C'est une mise au point vraiment moderne d'une question qui, à juste titre, intéresse la majorité des industriels soucieux de réaliser des économies dans toutes les branches de leur exploitation.

Ils liront avec fruit ce petit ouvrage, grâce auquel ils pourront prendre, en connaissance de cause, une décision conforme à leurs véritables intérêts.

SOMMAIRE

Applications de la surchauffe aux machines à vapeur : machines fixes et demi-fixes, machines marines, turbines, locomotives, automotrices et camions. — Application diverses à l'industrie. — Inconvénients et difficutés dus à la surchauffe. — Les surchauffeurs, leur emploi. — Economie réalisée par la surchauffe.



Nous imprimons actuellement et pour la quatrième fois un NUMÉRO SPÉCIAL sur

La Parfumerie à la Foire de Lyon

Ce numéro, tiré sur beau papier couché, contient la liste très comp'ète des Maisons de Parfumerie (Matières Premières ou Confectionneurs), des Indu·tries fournissant à la Parfumerie ou s'y rattachant, ayant participé à la Foire de Lyon. Il sera donc, en quelque sorte, un ***Annuaire de la Parfumerie pour 1919-1920*** et préparera logiquement le *Catalogue Annuel de Publicité collective* que nous nous proposons d'éditer dans un avenir prochain.

Ce fascicule, en français, anglais et espagnol, sera répandu par nos soins

DANS LE MONDE ENTIER

et notamment chez les Exportateurs de et pour tous pays

SI vous pensez que votre maison y doive figurer en bonne place, vous voulez utiliser cette PUBLICITÉ ABSOLUMENT DIRECTE, cette Publication vous intéresse à quel titre que ce soit, **ÉCRIVEZ-NOUS**

DE TOUTE URGENCE

Notre Revue, la seule du genre en langue française, a DOUZE ANS d'existence

FAITES-NOUS CONFIANCE

Nous offrirons vos Produits et ferons connaître votre Firme sur tous les points du Globe.

La Parfumerie Moderne, 19, Rue Camille, LYON. — Téléphone : 56-Villeurbanne



LE ROI DES PARFUMS

Joyau d'Amour

merveilleuse création de

R. PRUDHOMME

Essence	JOYAU D'AMOUR	Savon	JOYAU D'AMOUR
Eaux de toilette	JOYAU D'AMOUR	Poudre de riz	JOYAU D'AMOUR
Lotion	JOYAU D'AMOUR	Crème de beauté	JOYAU D'AMOUR

Qualité parfaite, Présentation charmante

Voilà les raisons du succès inouï de la série JOYAU D'AMOUR dont la vente est agréable, facile et **très rémunératrice**.

BUREAUX et MAGASINS, 11, Rue Grenette, LYON

Téléphone : **47-45**

USINE et LABORATOIRES, 2, 4 et 6, rue Pasteur, OULLINS (Rhône)

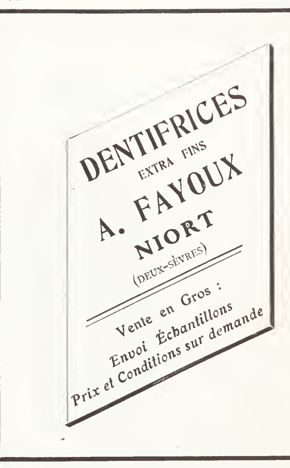
CARTONNAGES DE LUXE

Spécialité pour Parfumeurs

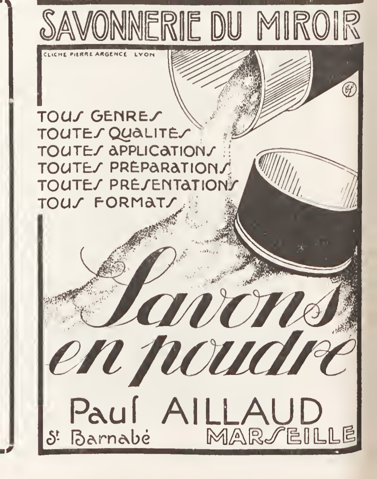
Marius MILOU & Cie

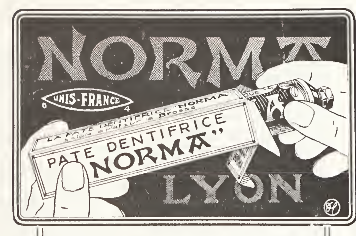
MONTÉLIMAR




DENTIFRICES
EXTRA FINS
A. FAYOUX
NIORT
(DEUX-SÈVRES)
Vente en Gros :
Envoi Échantillons
Prix et Conditions sur demande


MANUFACTURE LYONNAISE
de
BROSSES et BALAIS
Victor J.-B. GATTELET
FOURNISSEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
9, Rue Chavanne, 9 LYON
Ancienne Rue St-Côme
Téléphone 48-74. Adresse Télégr. : Manulibro-Lyon
SPÉCIALITÉ DE BROSSERIE DE MÉNAGE
ET BALAIS DE SORGHO
EXPORTATION
Maison traitant uniquement avec la Clientèle de Gros


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


NORMA
UNIS-FRANCE
PATE DENTIFRICE "NORMA"
LYON

de BEFFORT & CIE

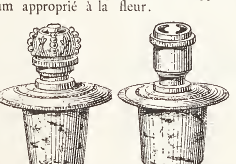
PARIS, 66, Rue de Bondy



Cistaflor

Breveté S.G.D.G.

Brûle-Parfums formant porte-bouquet dans lequel brûle une lentille qui, sans se consumer, répand dans l'appartement le parfum approprié à la fleur.



FABRIQUE DE
Stilligouttes
Vaporisateurs

FABRIQUE DE
Révolvers et
Brûle-Parfums

Grand choix de Bouchons Verre et Liège

CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

PARFUMERIE

Boîtes et Tubes
ALUMINIUM

BLANCHEDENT
SAVON DENTIFRICE
VIBERT FRÈRES
PARIS (FRANCE)

BOUCHONS

Dorés et Argentés

POUR

FLACONS EXTRAITS

L. BERLAN

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

HUILES ESSENTIELLES DE SICILE ET CALABRE

CITRON, PORTUGAL, BIGARADE,
BERGAMOTE et MANDARINE

ESSENCES DÉTERPÉNÉES ET SESQUIDÉTERPÉNÉES

W. SANDERSON & SONS = OATES & BOSURGI Succrs.

Usines à TREMESTIERI *MESSINE (Sicile)*

Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

CAPSULAGE HERMETIQUE ET INVIOLABLE

Avant Séchage :



16, Rue du Louvre, 16

PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

INDISPENSABLE
pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités
Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :

REPRÉSENTANTS { LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON
GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

Essences sans terpènes ni sesquiterpènes

CONCENTRÉES AU PLUS HAUT DEGRÉ,
GARANTIES SANS ADDITION D'AUCUN ADJUVANT ARTIFICIEL
IMMÉDIATEMENT SOLUBLES DANS L'ALCOOL A BAS DEGRÉ

LAUTIER FILS

USINES PRINCIPALES — à GRASSE —

GRASSE

USINE SUCCURSALE à BEYROUTH

ANÉTHOL

EXTRA PUR

Point de fusion 20° - 22°
Absolument blanc
Arôme parfait

GATTEFOSSÉ FILS

19, rue Camille, LYON

Téléphone : 56 - VILLEURBANNE

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS
GRAND PRIX TURIN 1911



- ALAMBICS -

A ESSENCES
A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

DESCOLLONGES FRÈRES

LYON

MATIÈRES PREMIÈRES
POUR
PARFUMERIE ET SAVONNERIE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

A. VERLEY

8 Quai de la Marine, ISLE-SAINT-DENIS (Seine)
Adresse Tél. : VERLEY, Isle-Saint-Denis — Téléphone : Saint-Denis-20

Max d'HOTMAN de VILLIERS, seul concessionnaire pour la France

Tous Produits de Chimie Organique concernant

PARFUMERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

NÉROL, GÉRANIOL, LINALOOL, ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
et leurs Ethers
Aldéhyde Phénylacétique

ALCOOL BENZYLIQUE - ACETATE de POTASSE

Ethers de Fruits Composés, Acétate, Formiate, Butyrate, Propionate et Valérianate de Méthyle, d'Éthyle, de Propyle Butyle, etc., etc.

ALDÉHYDE GRASSES PURES en : C. 6 — C. 7
C. 8 — C. 9 — C. 10 — C. 11 — C. 12
Et ALDÉHYDE GRASSES SUPÉRIEURES

ALDÉHYDE C. 16 *(Arome de Fraise)*
ALDÉHYDE C. 14 *(Arome de Pêche)*
CITRANOL *(Arome de Miel)*

ESSENCES DÉTERPENÉES — ESSENCES de LIES de VIN
EUGÉNOL — ISO-EUGÉNOL — ANÉTHOL

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anc. Etablis^t LEGENDRE, LYON.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de défense Professionnelle.
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE — LYON

CARTONNAGES DE LUXE
Spécialité pour Parfumeurs
Marius MILOU & C
MONTÉLIMAR

Vous augmenterez votre clientèle en vendant la

Crème Béatrice



BLANCHE
LÉGÈRE
EXQUISE

La seule dont la conservation soit abolument parfaite

Crème Béatrice WHITE LIGHT EXQUISITE
The only one which rever turns rancid :: :: ::

Crème Béatrice BLANCA LIGERA EXQUISITA
La única que puede conservarse perfectamente :: ::

Laboratoire **HARMELLE=SALARNIER**
CRÉPIEUX-près-LYON (France)

Nº 5. Le Numéro : 1 franc. MAI 1919.

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration. 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE Nº 5 — MAI 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

BIBLIOGRAPHIE

La Réglementation des Exportations et des Importations pendant l'Après-Guerre, par M. Dujardin (H. E. C.), chef du Service des Exportations au Ministère de la Reconstitution industrielle, secrétaire général de la Commission interministérielle de Contrôle des Exportations et Importations. Ouvrage pratique, honoré de souscriptions du Ministère de la Reconstitution industrielle et de plusieurs autres administrations publiques.

Le Supplément Nº 7 contient l'indication précise des formalités à accomplir dans chaque cas d'exportation et d'importation d'après les nouveaux règlements mis en vigueur depuis la cessation des hostilités.

On y trouve la liste complète des marchandises actuellement prohibées à l'exportation et à l'importation, les prescriptions relatives au commerce avec les territoires précédemment occupés par l'ennemi et avec les pays qui faisaient partie des empires russe, ottoman et austro-hongrois, ainsi que la reproduction des lois, décrets et règlements publiés depuis l'armistice (notamment les décrets du 20 janvier 1919, l'arrêté du 19 mars 1919 publié au *Journal Officiel* du 4 avril 1919, etc.).

Le Supplément Nº 7 (à utiliser par les personnes possédant les fascicules antérieurement parus) : 4 francs (franco recommandé : 4 fr. 30).

L'ouvrage complet 2e Edition (y compris les fascicules antérieurs) : 14 fr. 60 (franco recommandé : 15 fr. 05).

Le Supplément Nº 2 (juin 1917) : 1.20 (poste recommandé : 1 fr. 40).

Le Supplément Nº 3 (épuisé, a été résumé dans une réimpression qui sera remise gratuitement aux nouveaux souscripteurs de l'ouvrage complet).

Le Supplément Nº 4 (janv. 1918) : 2 fr. (franco recommandé: 2 fr. 25).

Le Supplément Nº 5 (mai 1918) : 2 fr. 60 (franco recommandé : 2.85).

Le Supplément Nº 6 (oct. 1918) : 4 fr. 80 (franco recommandé : 5.15).

Il est recommandé de s'abonner aux suppléments à venir (provision : 10 fr.). — Adresser les Commandes à Ed. Morin et Millant, 40, r. d'Hauteville, Paris (Xe). Chèques postaux Compte 2756. — Téléphone : CENTRAL 18-76.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	28 »	» »
— surfine	22 »	» »
Azélia (Bois de Rose femelle)	60 »	75 »
Baekousia	90 »	95 »
Badiane	25 »	40 »
Cannelle feuilles	55 »	80 »
— de Ceylan	125 »	175 »
— de Chine	35 »	60 »
Cédrat	36 »	610 »
Cèdre, bois	12 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	18.50	300 »
Citronnelle Java	18 »	40 »
— Ceylan	17 »	35 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	162 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	162 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	23 »
Fenouil doux	30 »	35 »
— amer	22 »	32 »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	110 »	150 »
— Corse	120 »	180 »
— Espagne	120 »	180 »
— Vallauris	120 »	180 »
Lavande Mont-Blanc sélection	85 »	140 »
Lavande Mont-Blanc Standard	77 »	120 »
Lavande surfine 30 % d'éther	70 »	85 »
— fine	62 »	» »
— forte	48 »	60 »
Lemongrass	25 »	50 »
Limette pressée	60 »	950 »
Linaloë	62 »	65 »
Mandarine	88 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	25 »	38 »
— Américaine	82 »	100 »
Menthe Cristal (recommandé)	39 »	

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	89 »	125 »
— Stella Franco-Mitcham	125 »	135 »
— Française Flor Mint***	130 »	145 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	105 »	145 »
— Menthe Anglaise R R R	190 »	235 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.000 »	» »
Niaouli	30 »	40 »
Néroli d'Italie rectif	450 »	650 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	40 »	1.000 »
— amère Bigarade	40 »	1.350 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli	330 »	550 »
Petitgrain Paraguay	59 »	90 »
— — bidons origine	58 »	90 »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	» »	» »
Pouliot	25 »	33 »
Romarin Eperlé	13 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.650 »	» »
— sans stéaroptènes	3.000 »	» »
— — safranos	2.450 »	» »
Rose de Mai	» »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	390 »	450 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Verveine de France	105 »	140 »
— d'Espagne	125 »	» »
Vétyvert pays Fr. ..., Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.	Variations
Anéthol cristallisé	32 »	
— d'anis de France	50 »	
Carvacol	65 »	
Citral de Lemongrass	50 »	
Citronellol	250 »	
Eucalyptol	28 »	
Eugénol	80 »	
Géraniol de Palmarosa	78 »	
— rose Extra	150 »	
— de Citronnelle Java	60 »	
— — Ceylan	55 »	

	Fr. le kilog.	Variations
Limonène de citron	9 50	
Linalol de Linaloé	65 »	
— de Bois de Rose femelle	65 »	
— de Likari	160 »	
Menthol	65 »	
Méthylepténone brute	12.50	
Nérol	145 »	
Rhodinol	160 »	
Santalol	300 »	
Stéaroptènes de Rose	150 »	
Thymol cristallisé	120 »	

Modèles Déposés

AUGUSTE BONAZ.

Usine à Oyonnax (Ain)

174 Rue du Temple Paris
Téléphone : ARCHIVES : 36-59



POMMADE ET LOTION

CHOSSON

Pour les Soins de la Chevelure

La Pommade CHOSSON
:: compte plus de ::
50 ans de succès

C'est une bonne et sérieuse
MARQUE FRANÇAISE
universellement appréciée

Seul Dépôt :

Ph. MICHAUD

22, Rue Victor-Hugo (1er étage) ✧ ***LYON***

Prix spéciaux pour Grossistes et à l'Exportation

J. THOMAS et GUINAMAND



FABRICANTS DE PRODUITS HYGIÉNIQUES

A TERRENOIRE (Loire)

sont **spécialisés depuis 17 ans** dans la fabrication en grand des

Eaux de Cologne, Dentifrices,
Alcool de menthe, Lotions,

tous produits très bien présentés sous leur marque **"ÉTOILE"**

MM. J. THOMAS et GUINAMAND se font un plaisir d'adresser prix et échantillons sur simple demande.

Vous augmenterez vos bénéfices

en vendant des produits irréprochables, bien présentés ; telles sont les spécialités de

P. LAPORTE, *46, Rue de Paradis* PARIS (X^e)

LE TIP, roi des savons à barbe. GRANDES
ASKALONT, dentifrice en tube. MARQUES
ASCALL, parfums riches. FRANÇAISES

Prix de gros et conditions de représentation sur demande

HONG-MA-NAO

Scientifique découverte Japonnaise

Nouveauté tout à fait remarquable pour la

CHEVELURE,
les Cils et les Sourcils

Vente facile et rémunératrice

Gros : HONG-MA-NAO, 1, rue Richan, LYON



Représentants sérieux sont acceptés pour la France et l'Etranger

---

V. PIETTE

Ingénieur-Chimiste

A 30 ANS D'EXPÉRIENCE

Mieux qu'aucun autre,

il peut vous offrir :

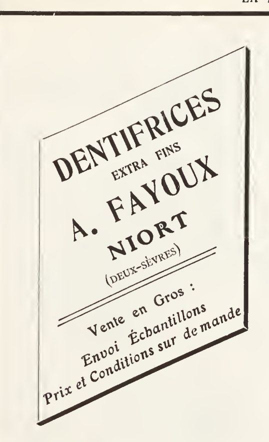
Un Extrait aux fleurs parfait
Des Dentifrices, Crèmes et tous produits
Une Nouveauté vraiment nouvelle
Un parfum à succès
Une Composition réussie
Un Produit de vente courante

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

Prix et Conditions :

Parfumerie V. PIETTE et Cie

8, Rue des Petites-Ecuries, **PARIS**



Parfumeurs, Coiffeurs, Représentants

Les Produits KIRIA

bien présentés et de qualité exquise sont d'une

Vente facile et très rémunératrice

NOUVEAUTÉ !

Parfums à très haute concentration KIRIA

Fleurs de Mai	Roses des Indes
Violette	Kiria
Cyclamen	Ambre
Chypre	Œillet

CRÈME DE BEAUTÉ
LAIT DE BEAUTÉ **KIRIA**

Ecrivez-nous de suite pour connaître nos conditions

7, Rue de la Michodière, Paris, PRODUITS KIRIA

CARTONNAGE DE LUXE

POUR PARFUMEURS

ÉCRINS SATIN
BOITE POUDRE — BOITE FLACON
ET BOITE SAVONNETTE

L. DEBORDES

PARIS — *12. Faubourg Saint-Denis, 12* — PARIS

BOUCHONS

EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS pour la PARFUMERIE

Bouchons liège, coniques, cylindriques taillés *sifflets*, perforés et 1, 2 perforés, rondelles, planchettes, etc.

Bouchons verre et liège

STILLIGOUTTES — **TUBES EN ÉTAIN** et composition

Usine moderne a SOS (Lot-et-Garonne)

EXPORTATION MONDIALE

CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

J.P. GRUSSEN, PARIS

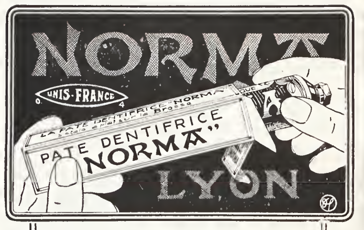
50, Boulevard de Strasbourg. Téléph. : NORD 64-75

Du Parfum
De la Beauté **A. JOANNIS**

à COURBEVOIE, 2, Rue Traversière

Du Parfum : Extraits aux Fleurs. Lotions
Mes dernières Créations : **BOULVARDIA**
TANAGRA
De la Beauté : **GIVROL,** Poudre de Riz
ORIENTINE, pour les Dents
SUAVINE, Pate établie pour le Visage

Prix et Échantillons gratuits sur demande



Pâte Dentifrice en Tube

Goût exquis. Finesse incomparable

TRÈS RÉMUNÉRATRICE POUR LE VENDEUR

Demander prix et conditions :

PRODUITS HYGIÉNIQUES

"NORMA"

46, Route de Crémieu, LYON-Villeurbanne

FABRICATION EN VRAC

Conditionnement et Créations au nom des Clients

Aux Fleurs du

JARDIN de la FRANCE

NOUVEAUTÉ
élégante
et
pratique

Pochette Parfums des Sports

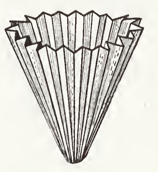
TABLEAUX
12 Tubes
2 fr. et 2 fr. 50

Modèles à tiges
depuis fr. 4.80

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

G. DURAND à Ballan (Indre-et-Loire)

(TOURAINE)



MANUFACTURE de

FILTRES EN PAPIER

E. BRUNIN & Cie

20, Rue Malher, PARIS

Renseignements et Echantillons gratuits par retour du courrier.


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Échantillons franco sur demande
POUDREUR
BRILLANTINE
JOHNSON'S SHAVING
QUALITÉ SPÉCIALE

GATTEFOSSÉ FILS
19, Rue Camille — LYON

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur

XIIe ANNÉE. — N° 6 JUIN 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle. Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE — LYON

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE Nº 6 — JUIN 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

CLIENTÈLE SATISFAITE

BÉNÉFICES INTÉRESSANTS

en vendant

Les Dentifrices Pierre MILCENT

Une des plus vieilles Maisons françaises

Les Dentifrices Pierre Milcent sont bien présentés ; ils sont, en outre, composés de matières de première qualité. Leur publicité originale en facilite la vente qui est très rémunératrice pour l'intermédiaire.

Conditionnement au nom des Clients

EXPORTATEURS, MARCHANDS EN GROS

aujourd'hui même demandez nos conditions

Parfumerie ROZY, GODET & Cie

37, rue Saint-Lazare, PARIS

" ROZY "

Ses Parfums

Ses Poudres — Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS

et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires

CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

GODET & Cie 37 Rue St-Lazare **Paris**

Parfumerie "GIVRÉA" PARIS

SES PARFUMS Le "Rêve d'Aïa" et le "Sourire de Ginette".	**EAU DE COLOGNE**
	Pâte, Poudre Dentifrice
POUDRE DE RIZ	**FARDS**
CRÈME DE TOILETTE Incomparable GIVRÉA	**Pâte et Poudre à Ongles, etc. etc.**

Produits de Choix — Prix spéciaux pour Maison de Gros et Exportateur

Parfumerie "GIVRÉA" Paris

Bureau et Vente en Gros : ***32, Rue de l'Entrepôt*** (10e)



LE ROI DES PARFUMS

Joyau d'Amour

merveilleuse création de

R. PRUDHOMME

Essence	JOYAU D'AMOUR	Savon	JOYAU D'AMOUR
Eaux de toilette	JOYAU D'AMOUR	Poudre de riz	JOYAU D'AMOUR
Lotion	JOYAU D'AMOUR	Crème de beauté	JOYAU D'AMOUR

Qualité parfaite, Présentation charmante

Voilà les raisons du succès inouï de la série JOYAU D'AMOUR dont la vente est agréable, facile et très rémunératrice.

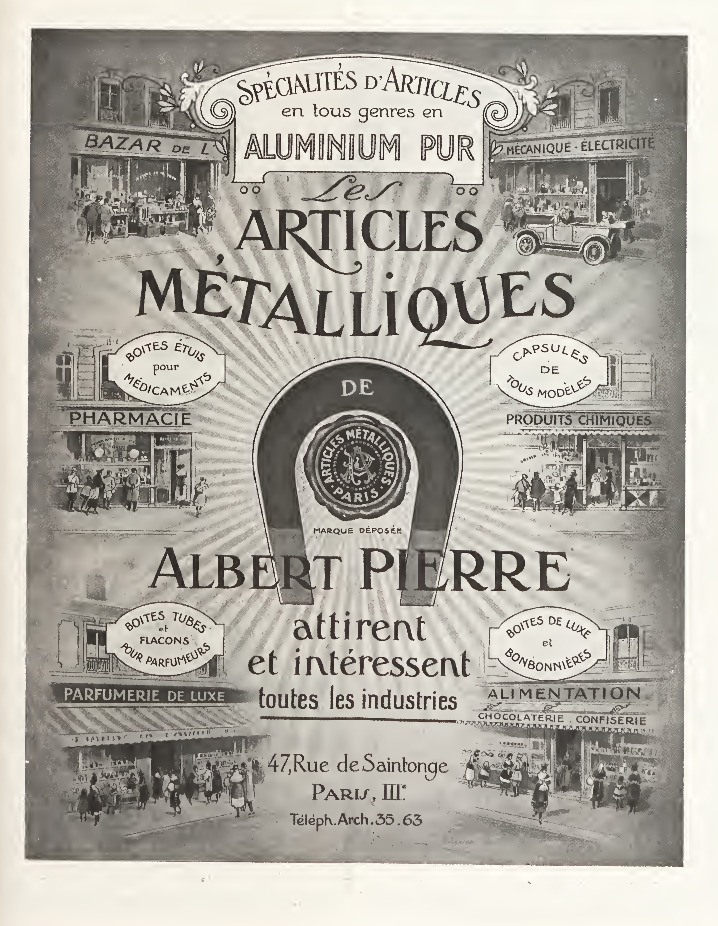
BUREAUX et MAGASINS, 11, Rue Grenette, LYON

Téléphone : 47-45

USINE et LABORATOIRES, 2, 4 et 6, rue Pasteur, OULLINS (Rhône)

GATTEFOSSÉ FILS

19, Rue Camille ❧ **LYON**



SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
47, Rue de Saintonge
PARIS, IIIe
Téléph. Arch. 35.63

Parfums DJÉMIL

Spécialité de Fards et Parfums d'Orient

Le Secret du Djémil
Soupir d'Orient
Djémil Fleurs
Folle Orgie

Le Djémil

Véritable KOHL d'Orient
donne de l'Eclat aux Yeux

Pour le Gros, s'adresser : **M. SAMNÉ, 39, Rue Pigalle, PARIS**

Fabrication moderne de Parfumerie

Vente exclusive aux Marchands de Parfumerie

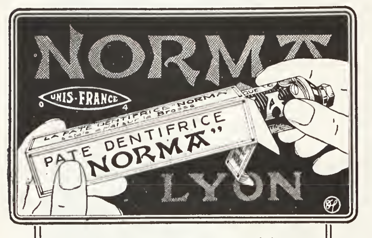
P. FOUILLAT

8, Rue Diodore-Rahoult, GRENOBLE

2 Usines à Grenoble { *Rue Championnet* / *Quai Claude-Bernard*

CONDITIONNEMENT AU NOM DES CLIENTS

Soumettez-moi vos projets je vous adresserai Prix et Echantillons.



Pâte Dentifrice en Tube

Goût exquis. Finesse incomparable

TRÈS RÉMUNÉRATRICE POUR LE VENDEUR

Demander prix et conditions :

PRODUITS HYGIÉNIQUES

"NORMA"

46, Route de Crémieu, LYON-Villeurbanne

FABRICATION EN VRAC

Conditionnement et Créations au nom des Clients



Aux Fleurs du

JARDIN de la FRANCE

NOUVEAUTÉ
élégante
et
pratique

TABLEAUX
12 Tubes
2 fr. et 2 fr. 50

Modèles à tiges depuis fr. 4.80

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

G. DURAND à Ballan (Indre-et-Loire)

(TOURAINE)

Parfumerie LUTETIA

"LES FLEURS LUTETIA"

ŒILLET — ROSE D'OR — LILAS
— CHYPRE AMBRÉ — TRÈFLE —

Eau de Cologne irisée et ambrée - Eau de Lavande

(Fabrication en vrac — Conditionnement à la marque du Client)

Demande de renseignements et échantillons :

80, Rue Armand-Carrel, Montreuil-sous-Bois (Seine)

SAVONNERIE SALDA

Savons Fins et de Luxe
Savon Dentifrice
Savon à Barbe, Crème de Beauté

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

A. SALLET *106, Avenue Péreire* ASNIÈRES (Seine)

Modèles Déposés

AUGUSTE BONAZ

Usine à Oyonnax (Ain)

174 Rue du Temple Paris
Téléphone : ARCHIVES : 30-59



POMMADE ET LOTION

CHOSSON

Pour les Soins de la Chevelure

La Pommade CHOSSON
:: compte plus de ::
50 ans de succès

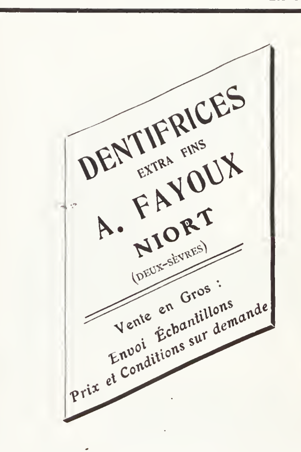
C'est une bonne et sérieuse
MARQUE FRANÇAISE
universellement appréciée

Seul Dépôt :

Ph. MICHAUD

22, Rue Victor-Hugo (1er étage) ✣ ***LYON***

Prix spéciaux pour Grossistes et à l'Exportation



Parfumeurs, Coiffeurs, Représentants

Les Produits KIRIA

bien présentés et de qualité exquise sont d'une

Vente facile et très rémunératrice

NOUVEAUTÉ !

Parfums à très haute concentration KIRIA

FLEURS DE MAI	ROSES DES INDES
VIOLETTE	KIRIA
CYCLAMEN	AMBRE
CHYPRE	ŒILLET

CRÈME DE BEAUTÉ
LAIT DE BEAUTÉ **KIRIA**

Ecrivez-nous de suite pour connaître nos conditions

7, Rue de la Michodière, Paris, PRODUITS KIRIA

CARTONNAGE DE LUXE

POUR PARFUMEURS

ÉCRINS SATIN
BOITE POUDRE — BOITE FLACON
ET BOITE SAVONNETTE

L. DEBORDES

PARIS — *12, Faubourg Saint-Denis, 12* — **PARIS**

Du Parfum
De la Beauté **A. JOANNIS**

à COURBEVOIE, 2, Rue Traversière

Du Parfum : Extraits aux Fleurs. Lotions
Mes dernières Créations : **BOULVARDIA**
TANAGRA
De la Beauté : **GIVROL,** Poudre de Riz
ORIENTINE, pour les Dents
SUAVINE, Pate établis pour le Visage

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

FABRIQUE DE BOUCHONS

EN TOUS GENRES





Spécialités pour
PARFUMERIE
Pharmacie, Droguerie
et Distillerie

Bouchons liège, coniques, cylindriques
taillés Sifflets, *perforés et 1/2 perforés*
rondelles, planchettes, etc.

Bouchons Verre et Liège
(200 modèles)

STILLIGOUTTES

TUBES EN ÉTAIN
et composition

CAPES en Crins Artificiels

USINE MODERNE A SOS (Lot-et-Garonne)
EXPORTATION MONDIALE

CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

J. P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg, 50 Télép. : **NORD 64-75**


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
POUDREUR
BRILLANTINE

MATIÈRES PREMIÈRES
pour Parfumerie et Savonnerie

P.-A. BOMPARD
à ANTIBES

DISTILLATION EXCLUSIVE
d'ESSENCE de
Néroli, Petit-Grain, Géranium
(En plein Centre des Cultures)

ETIQUETTES FABRIQUE SPÉCIALE d'Etiquettes en Relief :: TIMBRAGE

M. FAVIN
18, Passage du Caire — PARIS (IIe)

ETIQUETTES, CACHETS de LUXE et de FANTAISIE
Grand choix de Passe-Partout en magasin
Reproduction de MARQUES DE FABRIQUE, MONOGRAMMES, SUJETS, etc.
TRAVAUX ARTISTIQUES ET COMMERCIAUX

MAISON FONDÉE EN 1883

Henri MURAOUR et Cie
à GRASSE (Alpes-Maritimes)

MATIÈRES PREMIÈRES
pour la Parfumerie

Huiles Essentielles
Essences Concrètes, liquides et absolues
Extraits Concentrés
Pommades et Huiles aux Fleurs
Eaux Parfumées

Magasin de vente à
PARIS, 14, Rue des Pyramides

Grandes Cultures & Distilleries
dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de " FLEURS de MENTHE "
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE

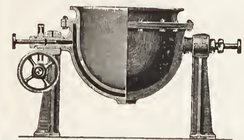

MARQUE DÉPOSÉE

Louis RAISSAC

Usines à REVEL et TOULOUSE
Siège Social : 12, Rue Périgord, TOULOUSE

EXPORTATION
Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910
GRAND PRIX

FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS
Résistant à tous Produits Chimiques, à toutes températures et pressions



DANTO-ROGEAT & Cie
33 à 39,
Chemin des Culattes — LYON
DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3.



Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

XII[e] ANNÉE. — N° 7 JUILLET 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique et de défense Professionnelle. Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 14, Rue de la Charité, LYON. Téléph. : 50-96

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 7 — JUILLET 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

A nos Annonciers.

La clientèle étrangère est extrêmement désireuse de rentrer en relations avec les fabricants français. Nous nous efforçons de développer cette tendance favorable aux intérêts français et nous sommes heureux d'y réussir.

C'est, en effet, à chaque courrier une série de lettres émanant soit des annonciers de notre revue nous remerciant des nombreuses demandes qui leur parviennent, soit au contraire de nos lecteurs étrangers nous demandant de nouvelles indications ou adresses.

Malheureusement, dans quelques-unes des ces lettres, nous relevons la phrase suivante : « Nous avons écrit à Messieurs X... et Y..., annonciers de votre revue, nous avons le regret de n'avoir aucune réponse.... »

Et on nous sollicite pour de nouvelles indications d'adresses de maisons habituées à répondre aux lettres de correspondants courtois et pleins de bonne volonté. Serons-nous obligés d'indiquer des maisons françaises qui n'annoncent pas dans notre revue, mais dont nous connaissons l'activité commerciale ?

Nous ne le pensons pas, car nous espérons qu'après cet avis, les annonciers de notre revue s'empresseront de répondre à toutes les demandes qui leur parviendront de notre part. Nous les prions instamment d'en prendre l'engagement. Il est nécessaire que la clientèle étrangère sache bien que les perturbations commerciales actuelles n'influencent pas sérieusement notre organisation pas plus que notre esprit d'initiative trop souvent méconnu... et surtout notre politesse française.

Parfumerie Moderne.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	28 »	» »
— surfine	.20 »	30 »
Azélia (Bois de Rose femelle)	65 »	70 »
Backousia	75 »	95 »
Badiane	26 »	32 »
Bergamotte	70 »	180 »
Cannelle feuilles	55 »	70 »
— de Ceylan	125 »	180 »
— de Chine	35 »	44 »
Cédrat	42 »	550 »
Cèdre, bois	10 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	17.50	300 »
Citronnelle Java	16 »	25 »
— Ceylan	12 »	20 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	135 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	135 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	22 »
Fenouil doux	35 »	40 »
— amer	19 »	32 »
Géranium Réunion	92 »	135 »
— Algérie	105 »	150 »
— Corse	175 »	180 »
— Espagne	165 »	180 »
— Vallauris	165 »	170 »
Lavande Mont-Blanc sélection	105 »	150 »
Lavande Mont-Blanc Standard	95 »	130 »
Lavande surfine 30 % d'éther	87 »	110 »
— fine	72 »	100 »
— forte	58 »	90 »
Lemongrass	25 »	38 »
Limette pressée	65 »	950 »
Linaloë	65 »	65 »
Mandarine	88 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	27 »	38 »
— Américaine	82 »	100 »
Menthe Cristal (recommandé)	42 »	60 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	89 »	125 »
— Stella Franco-Mitcham	175 »	180 »
— Française Flor Mint***	130 »	150 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	115 »	130 »
— Menthe Anglaise R R R	190 »	235 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, verte	1.000 »	» »
Niaouli	45 »	40 »
Néroli d'Italie rectif	450 »	650 »
Noyaux	138 »	150 »
Orange douce Portugal	46 »	1 000 »
— amère Bigarade	46 »	1.350 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	55 »	65 »
Patchouli	280 »	650 »
Petitgrain Paraguay	59 »	75 »
— — bidons origine	58 »	75 »
Petitgrain Tunisie	65 »	120 »
— Vallauris	85 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	100 »	110 »
Pouliot	25 »	33 »
Romarin Eperlé	14 50	32 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.650 »	» »
— sans stéaroptènes	3.000 »	» »
— — safranos	2.450 »	» »
Rose de Mai	5.000 »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	450 »	510 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Verveine de France	95 »	140 »
— d'Espagne	125 »	» »
Vétyvert pays Fr. 200, Réunion	150 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.
Anéthol cristallisé	30 »
— d'anis de France	50 »
Carvacol	65 »
Citral de Lemongrass	40 »
Citronellol	220 »
Eucalyptol	22 »
Eugénol	70 »
Géraniol de Palmarosa	65 »
— rose Extra	150 »
— de Citronnelle Java	60 »
— — Ceylan	55 »

	Fr. le kilog.
Limonène de citron	9.50
Linalol de Linaloé	65 »
— de Bois de Rose femelle	70 »
— de Likari	160 »
Menthol	88 »
Méthylepténone brute	12.50
Nérol	145 »
Rhodinol	160 »
Santalol	300 »
Stéaroptènes de Rose	150 »
Thymol cristallisé	120 »

CLIENTÈLE SATISFAITE
BÉNÉFICES INTÉRESSANTS
en vendant

Les Dentifrices Pierre MILCENT

Une des plus vieilles Maisons françaises

Les Dentifrices Pierre Milcent sont bien présentés; ils sont, en outre, composés de matières de première qualité. Leur publicité originale en facilite la vente qui est très rémunératrice pour l'intermédiaire.

Conditionnement au nom des Clients

EXPORTATEURS, MARCHANDS EN GROS
aujourd'hui même demandez nos conditions

Parfumerie ROZY, GODET & Cie
37, rue Saint-Lazare, PARIS

Si vous reculez

devant les frais de recherches, les tâtonnements, les ennuis de toute nature.

Il vous est facile

d'avoir des Produits de premier ordre, livrés en vrac ou présentés et conditionnés à votre nom, par les

Laboratoires AURELLA

qui fabriqueront pour vous

Poudres, Crèmes, Dentifrices
Produits de Beauté, Parfums
aux meilleures conditions.

Ecrivez pour tous renseignements aux

Laboratoires AURELLA, 5, Rue Palestro, **PANTIN**

NORMA
UNIS-FRANCE
PATE DENTIFRICE "NORMA"
LYON

Pâte Dentifrice en Tube
Goût exquis. Finesse incomparable
TRÈS RÉMUNÉRATRICE POUR LE VENDEUR

Demander prix et conditions :
PRODUITS HYGIÉNIQUES
"NORMA"
46, Route de Crémieu, LYON-Villeurbanne

FABRICATION EN VRAC
Conditionnement et Créations au nom des Clients

Parfumerie "GIVRÉA" Paris

SES PARPUMS Le "Rêve d'Aïa" et le "Sourire de Ginette".	**EAU DE COLOGNE**
POUDRE DE RIZ	**Pâte, Poudre Dentifrice**
CRÈME DE TOILETTE Incomparable GIVRÉA	**FARDS**
	Pâte et Poudre à Ongles, etc. etc.

Produits de Choix. — Prix spéciaux pour Maison de Gros et Exportateurs

Parfumerie "GIVRÉA" Paris
Bureau et Vente en Gros : ***32, Rue de l'Entrepôt*** (10e)

"ROZY"

Ses Parfums
Ses Poudres Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS
et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires
CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

GODET & Cie *37 Rue St-Lazare* **Paris**

ARTICLES MÉTALLIQUES



MARQUE DE 

 FABRIQUE





Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal Paris **PARIS**



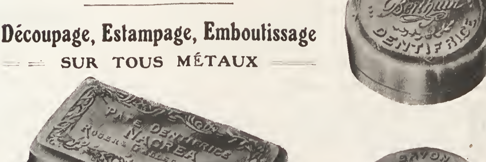
BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR

MODÈLES RICHES



Découpage, Estampage, Emboutissage



SUR TOUS MÉTAUX







GATTEFOSSÉ FILS

19, Rue Camille ❧ **LYON**


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
BRILLANTINE

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882 . NANTES (FRANCE)

Sont aussi Parfaits

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabo es, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos 'os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence c rdially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

XIIe ANNÉE. — N° 8 AOUT 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef: R. M. Gattefossé

Rédaction et administration: 19 rue Camille, Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 14, Rue de la Charité, LYON. Téléph. : 50-96

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R M Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 8 — AOUT 1919

Abonnements (12 mois) : France 12 Fr.; Etranger 15 Fr.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	28 »	» »
— surfine	20 »	30 »
Azélia (Bois de Rose femelle)	85 »	100 »
Backousia	75 »	95 »
Badiane	26 »	32 »
Bergamotte	72 »	180. »
Cannelle feuilles	55 »	70 »
— de Ceylan	125 »	180 »
— de Chine	35 »	44 »
Cédrat	49 »	550 »
Cèdre, bois	11 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	19 »	300 »
Citronnelle Java	16 »	25 »
— Ceylan	12 »	20 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	72 »	155 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	60 »	155 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	22 »
Fenouil doux	35 »	40 »
— amer	19 »	32 »
Géranium Réunion	92 »	135 »
— Algérie	105 »	150 »
— Corse	175 »	180 »
— Espagne	165 »	180 »
— Vallauris	165 »	170 »
Lavande Mont-Blanc Ventoux	155 »	200 »
Lavande Mont-Blanc Standard	150 »	165 »
Lavande surfine 30 % d'éther	140 »	160 »
— fine	120 »	150 »
— forte	100 »	120 »
Lemongrass	27 »	38 »
Limette pressée	65 »	950 »
Linaloë	70 »	100 »
Mandarine	88 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	39 »	64 »
— Américaine	100 »	25 »
Menthe Cristal (recommandé)	50 »	75 »
Menthe Italo-Anglaise	117 »	142 »
— Stella Franco-Mitcham	175 »	200 »
— Française Flor Mint***	140 »	165 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	125 »	150 »
— Menthe Anglaise R R R	220 »	245 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, verte	950 »	» »
Niaouli	45 »	40 »
Néroli d'Italie rectif	600 »	250 »
Noyaux	138 »	150 »
Orange douce Portugal	49 »	1 350 »
— amère Bigarade	49 »	1.350 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	55 »	65 »
Patchouli	280 »	650 »
Petitgrain Paraguay	59 »	75 »
— bidons origine	58 »	75 »
Petitgrain Tunisie	65 »	120 »
— Vallauris	85 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	100 »	110 »
Pouliot	25 »	33 »
Romarin Eperlé	16 »	32 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.650 »	» »
— sans stéaroptènes	3.000 »	» »
— — safranos	2.450 »	» »
Rose de Mai	5.000 »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	650 »	750 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
Rouge	25 »	» »
Verveine de France	110 »	140 »
d'Espagne	125 »	» »
Vétyvert pays Fr. 200, Réunion	150 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.
Anéthol cristallisé	30 »
— d'anis de France	50 »
Carvacol	65 »
Citral de Lemongrass	40 »
Citronellol	220 »
Eucalyptol	22 »
Eugénol	70 »
Géraniol de Palmarosa	65 »
— rose Extra	150 »
— de Citronnelle Java	60 »
— — Ceylan	55 »
Limonène de citron	9 50
Linalol de Linaloé	100 »
— de Bois de Rose femelle	100 »
— de Likari	160 »
Menthol	140 »
Méthylepténone brute	12.50
Nérol	145 »
Rhodinol	160 »
Santalol	300 »
Stéaroptènes de Rose	150 »
Thymol cristallisé	120 »

ARTICLES MÉTALLIQUES





MARQUE DE



FABRIQUE





Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal Paris **PARIS**



BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.



SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR

MODÈLES RICHES



Découpage, Estampage, Emboutissage

SUR TOUS MÉTAUX










ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue échantillons franco sur demande
BRILLANTINE

Ingénieur-Chimiste, démobilisé, 28 ans, marié, ayant travaillé dans une grande usine de Parfums Synthétiques de la Région parisienne comme chimiste de recherches et de fabrications demande Situation stable et sérieuse.

Ecrire : R. SORNET, 9, rue Lapeyrère, 9 - Paris.

Grande Parfumerie parisienne demande homme jeune, ayant de idées modernes, capable, non seulement d'utiliser les formules classiques mais surtout de s'employer à la recherche des nouveautés, notamment en extraits. Un collaborateur de compétence réelle se ferait une situation intéressante. Ecrire sous P. M., 11, au bureau du Journal.

Ingénieur-Chimiste diplômé Université de Lyon, ayant fait long stage dans principale usine française produits chimiques pour Parfumerie et Pharmacie désirerait se faire situation d'avenir dans fabrique ou laboratoire Parfumerie ou Matières colorantes.

Ecrire : Ch. MEDECIN, 10, rue de Lorraine, Monaco.

Français démobilisé, 30 ans, actif, connaissant à fond l'article parfumerie, outillage, ameublement et fantaisies pour coiffeurs ainsi que la clientèle belge, cherche pour la Belgique représentation sérieuse. Meilleures références. Adresse : Bureau du Journal.

Chimiste, Dr ès-sc., Polonais, breveté en Allemagne, possédant plusieurs procédés, cherche situation dans usine de parfums synthétiques ou distillerie d'huiles essentielles.

Ecrire : S. P.....

Représentants - dépositaires bien introduits chez les coiffeurs sont demandés pour marque nouvelle. Références exigées.

Ecrire : LABORATOIRE DE PRODUITS HYGIÉNIQUES, 11, chemin du Petit-Revoyet - Oullins-lès-Lyon (Rhône).

Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans
pour Lavanderaies artificielles des meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

PEAUX BLANCHES ET DE COULEURS
pour Parfumeurs-Droguistes

LEVY FRÈRES

32, rue des Marais, PARIS

Plain and Coloured Skins for Perfumers

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

RICARD, ALLENET & Cie, **MELLE** (France)

ALCOOLS PURS Ethylique Anhydre. Propylique. Orthobutylique. Isobutylique. Amylique.

ACÉTATES d'Ethyle. d'Orthobulyle. d'Amyle. etc.

ACÉTONE biochimique — **FURFUROL** etc.

Parfumerie des Nations Alliées

Pâte dentifrice. — Crème de beauté. — Brillantine cristallisée en tubes et en pots. — Fixateur pour moustaches. Poudre de riz

CRÉATEUR DES MARQUES :

Lucette, On les aura, Amex, Pommade des Alliés

Conditionnement au nom des Clients
Vente exclusive en gros

H. DEBOIRE, CHIMISTE

Usine Electrique, 58, rue de Lagny, MONTREUIL-SOUS-BOIS

Représentants sont demandés France et Etranger

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt. PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911





- ALAMBICS -
A ESSENCES

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPECIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos los pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the most perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 14, Rue de la Charité, LYON Téleph. : 50-96

Paraît le [illegible] de chaque mois

Farmacia

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



ABONNEMENTS : France 12 fr. , Étranger [illegible]

[illegible]

[illegible] Rue de la [illegible] — LYON

LYON

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 9 — SEPTEMBRE 1919

Abonnements (12 mois) : France 15 francs; Etranger 18 francs

La Baisse.

Toute la clientèle attend avec la plus grande impatience la baisse des matières premières.

Celle-ci se produisant sur quelques rares articles précédemment utilisés pour les fabrications de guerre, ou immobilisés dans les ports d'embarquement et aujourd'hui rendus à la consommation, il semble qu'elle doive se généraliser et les commandes se raréfient dans l'attente de cette bienheureuse diminution.

Quelques courtiers qui avaient, avec la perspective d'écoulement facile, fait venir de grosses quantités de marchandises, s'en débarrassent avec une perte proportionnelle à leurs besoins de disponibilités...

Mais la baisse des produits qui se fabriquent normalement à l'heure actuelle semble arrivée à son maximum. Une hausse est même possible sur beaucoup de produits.

Les produits agricoles ne sont pas près de diminuer : les dispositions de quelques organismes d'Etat qui monopolisent à l'arrivée certains produits indispensables (comme les soufres par exemple) pour les revendre à un prix plus élevé, l'application de la journée de huit heures, l'augmentation des impôts, etc., tout doit fatalement amener la hausse.

Quant aux produits chimiques, à part ceux que la guerre utilisait en grandes quantités et dont les stocks sont devenus disponibles, non seulement ils ne peuvent diminuer que très lentement de prix, mais encore et pour beaucoup, ils doivent encore prendre quelques points. C'est ce qui arrive notamment pour certains produits pharmaceutiques.

Les usines qui travaillaient pour la guerre avaient en effet la possibilité de répartir leurs frais généraux sur de vastes productions bien rémunérées : il faut désormais que ces frais soient payés par une petite production.

Si l'on ajoute à ces raisons les limitations extravagantes d'importations, les mesures officielles vexatoires et incompréhensibles suivies de restrictions à nos propres exportations dans les pays alliés ou neutres, la crise croissante des transports : tout est fait pour que la baisse n'aille pas loin, pour qu'une nouvelle hausse se prépare sur bien des lignes.

Attendre pour acheter semble donc une mauvaise méthode.

COURS ACTUEL

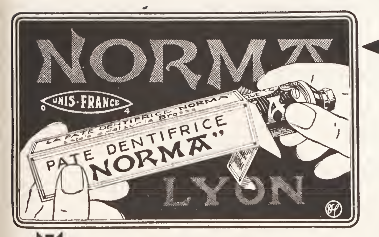
des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	30 »	36 »
— surfine	23 »	29 »
Azélia (Bois de Rose femelle)	100 »	120 »
Backousia	90 »	105 »
Badiane	26 »	40 »
Cannelle feuilles	55 »	80 »
— de Ceylan	125 »	180 »
— de Chine	35 »	60 »
Cédrat	49 »	610 »
Cèdre, bois	12 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	19 »	300 »
Citronnelle Java	18 »	40 »
— Ceylan	15 »	35 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	72 »	162 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	60 »	162 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	23 »
Fenouil doux	35 »	50 »
— amer	22 »	32 »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	110 »	150 »
— Corse	175 »	200 »
— Espagne	165 »	190 »
— Vallauris	165 »	190 »
Lavande Mont-Blanc sélection	160 »	200 »
Lavande Mont-Blanc Standard	150 »	» »
Lavande surfine 30 °/o d'éther	140 »	160 »
— fine	120 »	150 »
— forte	100 »	120 »
Lemongrass	30 »	50 »
Limette pressée	65 »	950 »
Linaloë	90 »	100 »
Mandarine	125 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	39 »	64 »
— Américaine	100 »	125 »
Menthe Cristal (recommandé)	50 »	75 »
Menthe Italo-Anglaise	117 »	142 »
— Stella Franco-Mitcham	175 »	200 »
— Française Flor Mint***	140 »	165 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	125 »	150 »
— Menthe Anglaise R R R	220 »	245 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.200 »	» »
Niaouli	45 »	» »
Néroli d'Italie rectif	600 »	950 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	49 »	1.350 »
— amère Bigarade	49 »	1.350 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli	280 »	550 »
Petitgrain Paraguay	60 »	90 »
— bidons origine	59 »	90 »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	» »	» »
Pouliot	25 »	33 »
Romarin Eperlé	16 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.500 »	» »
— sans stéaroptènes	3.000 »	» »
— safranos	2.300 »	» »
Rose de Mai	6.500 »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	650 »	750 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
Rouge	25 »	» »
Verveine de France	110 »	140 »
d'Espagne	125 »	» »
Vétyver pays Fr. 200, Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.
Anéthol cristallisé	32 »
— d'anis de France	50 »
Carvacol	65 »
Citral de Lemongrass	50 »
Citronellol	220 »
Eucalyptol	22 »
Eugénol	80 »
Géraniol de Palmarosa	100 »
— rose Extra	150 »
— de Citronnelle Java	65 »
— — Ceylan	60 »
Limonène de citron	9 50
Linalol de Linaloé	100 »
— de Bois de Rose femelle	100 »
— de Likari	160 »
Menthol	135 »
Méthyleptènone brute	12.50
Nérol	145 »
Rhodinol	180 »
Santalol	300 »
Stéaroptènes de Rose	150 »
Thymol cristallisé	120 »


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone
Roquette-45-36
BOITES
TUBES
SAVON
DENTIFRICE
GIBBS
PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue Échantillons
franco sur demande
BRILLANTINE



= **Qualité supérieure** =

Fabrication impeccable

LIVRÉE en VRAC ou CONDITIONNÉE à VOTRE NOM

Pourquoi vous astreindre aux soucis d'une fabrication, alors que vous êtes assurés d'avoir un produit parfait en vous adressant au

LABORATOIRE DES PRODUITS HYGIÉNIQUES "NORMA"

46, Route de Crémieu, LYON-VILLEURBANNE

Dépilatoires

Perfectionnés

Demandez-nous un échantillon gratuit de notre "EAU DÉPILATOIRE" présentée sous forme de liquide incolore, limpide comme l'eau, facile à employer et absolument inoffensif. — Nous fabriquons toujours des Dépilatoires perfectionnés en Pâte, Poudre, etc., à des prix sans concurrence.

Tous nos produits peuvent être livrés en vrac, ou conditionnés au nom du client.

COHENDY, 48, rue des Martyrs, PARIS (IXe)

FERD. BALLER & Co



CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE, CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.

AGENTS

BING Fils, 43, Rue Paradis (1, Cité Paradis) PARIS, pour toute la France, à l'exception du département des Alpes-Maritimes.

Charles CAUVI, Courtier, GRASSE, pour le seul département des Alpes-Maritimes.

Essences Naturelles de Fleurs

POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

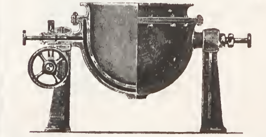
MONTALAND, SÈVE, LEFÈVRE & Cie

HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)

ESSENCES CONCRÈTES ET LIQUIDES DE FLEURS :: HUILES ESSENTIELLES :: :: :: POMMADES ET EXTRAITS :: EAUX PARFUMÉES :: :: ::

Matières Premières pour Parfumerie





CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

ANNÉE. — N° 10. OCTOBRE 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de défense Professionnelle.
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef: R. M. Gattefossé

Rédaction et administration: 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 14, Rue de la Charité, LYON. Téléph. : 50-96

Il faut absolument que vous ayez une annonce dans ce numéro

...préparons dès maintenant ...notre

...RO DE NOËL

...era beaucoup plus luxueux, ...p plus largement répandu, ...plus documenté que le précédent.

Nos Numéros de Noël 1917 et 1918, de même que nos Numéros de la Foire de Lyon, édités en pleine guerre, ont eu un succès considérable dans le Monde entier ou ils ont fait connaître et admirer les produits de la Parfumerie Française.

Cette année, bien que la période des difficultés matérielles ne soit pas encore passée, nous allons faire beaucoup mieux encore. D'abord comme présentation · les meilleurs artistes y concourront. Puis, au point de vue pratique : vous y trouverez, traitée a fond une question de première importance pour tous les Parfumeurs, *fabricants et détaillants.* C'est un numéro qui sera gardé et regardé pendant longtemps.

Enfin, il sera répandu dans le Monde entier, plus largement encore que les précédents, puisque nous avons de nombreux abonnés nouveaux et des milliers d'adresses que nous ne cessons de recueillir.

Vous ne pouvez pas vous dispenser d'y figurer

Pour ceux de nos Annonciers qui ont un contrat avec nous, l'insertion dans ce numéro sera faite aux conditions de leur contrat. Pour ceux qui ne voudront annoncer que dans ce seul numéro, les prix sont :

Page : **350** fr. ; Demi-page : **175** fr. ; Quart : **90** fr. ; Huitième : **45** fr.

Envoyez-nous votre adhésion de suite

LA PARFUMERIE MODERNE, 19, Rue Camille, LYON

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 10 — OCTOBRE 1919

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	38 »	45 »
— France	43 »	60 »
Aspic Lavandé	34 »	45 »
— surfine	23 »	36 »
Azélia (Bois de Rose femelle)	105 »	120 »
Backousia	90 »	125 »
Badiane	33 »	40 »
Bergamotte (Argos)	72 »	200 »
Cannelle feuilles	55 »	70 »
— de Ceylan	125 »	180 »
— de Chine	35 »	60 »
Cédrat	56 »	550 »
Cèdre, bois	14 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	21 »	300 »
Citronnelle Java	19 »	35 »
— Ceylan	15 »	30 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	88 »	165 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	165 »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	18.50	22 »
Fenouil doux	35 »	50 »
— amer	19 »	32 »
Géranium Réunion	92 »	135 »
— Algérie	125 »	150 »
— Corse	175 »	200 »
— Espagne	165 »	200 »
— Vallauris	165 »	200 »
Lavande Mont-Blanc sélection	170 »	185 »
Lavande Mont-Blanc Standard	160 »	175 »
Lavande surfine 30 °/o d'éther	140 »	165 »
— fine	120 »	155 »
— forte	90 »	120 »
Lemongrass	34 »	50 »
Limette pressée	65 »	950 »
Linaloë	100 »	115 »
Mandarine	130 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	40 »	60 »
— Américaine	120 »	125 »
Menthe Cristal (recommandé)	65 »	75 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	150 »	175 »
— Stella Franco-Mitcham	175 »	200 »
— Française Flor Mint***	160 »	175 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	160 »	165 »
— Menthe Anglaise R R R	280 »	300 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, verte	1.000 »	» »
Niaouli	50 »	» »
Néroli d'Italie rectif	650 »	950 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	56 »	1.350 »
— amère Bigarade	56 »	1.500 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	55 »	65 »
Patchouli	280 »	650 »
Petitgrain Paraguay	66 »	80 »
— — bidons origine	65 »	80 »
Petitgrain Tunisie	85 »	120 »
— Vallauris	90 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	100 »	110 »
Pouliot	25 »	33 »
Romarin Eperlé	20 »	32 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.500 »	» »
— sans stéaroptènes	2.800 »	» »
— — safranos	2.200 »	» »
Rose de Mai	5.000 »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	650 »	750 »
Serpolet	45 »	75 »
Thym Blanc Algérie	38 »	65 »
— Rouge	32 »	» »
Thym Blanc France	39 »	65 »
— Rouge	33 »	» »
Verveine de France	115 »	165 »
— d'Espagne	135 »	» »
Vétyvert pays Fr. 200, Réunion	150 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.
Anéthol cristallisé	40 »
— d'anis de France	60 »
Carvacol	65 »
Citral de Lemongrass	50 »
Citronellol	220 »
Eucalyptol	22 »
Eugénol	100 »
Géraniol de Palmarosa	110 »
— rose Extra	150 »
— de Citronnelle Java	75 »
— — Ceylan	55 »

	Fr. le kilog.
Limonène de citron	12 50
Linalol de Linaloé	115 »
— de Bois de Rose femelle	120 »
— de Likari	160 »
Menthol	140 »
Méthylepténone brute	12.50
Nérol	145 »
Rhodinol	180 »
Santalol	300 »
Stéaroptènes de Rose	150 »
Thymol cristallisé	120 »

La Parfumerie Moderne

NUMÉRO

DE NOËL

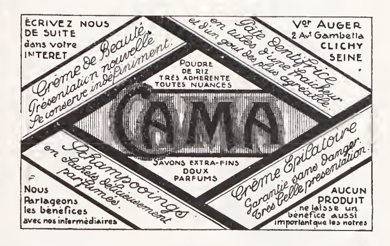
Voir Page 2 Couverture



La Parfumerie Moderne

CHRISTMAS NUMBER

See Page 2, Cover.





LE ROI DES PARFUMS

Joyau d'Amour

merveilleuse création de

R. PRUDHOMME

Essence	**JOYAU D'AMOUR**	Savon	**JOYAU D'AMOUR**
Eaux de toilette	**JOYAU D'AMOUR**	Poudre de riz	**JOYAU D'AMOUR**
Lotion	**JOYAU D'AMOUR**	Crème de beauté	**JOYAU D'AMOUR**

Qualité parfaite, Présentation charmante

Voilà les raisons du succès inouï de la série JOYAU D'AMOUR dont la vente est agréable, facile et **très rémunératrice.**

BUREAUX et MAGASINS, 11, Rue Grenette, LYON
Téléphone : **47-45**
USINE et LABORATOIRES, 2, 4 et 6, rue Pasteur, OULLINS (Rhône)

ARTICLES MÉTALLIQUES



MARQUE DE  FABRIQUE





Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal-Paris **PARIS**



BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.



SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES

Découpage, Estampage, Emboutissage

SUR TOUS MÉTAUX











Vous augmenterez votre clientèle en vendant la

Crème Béatrice



BLANCHE

LÉGÈRE

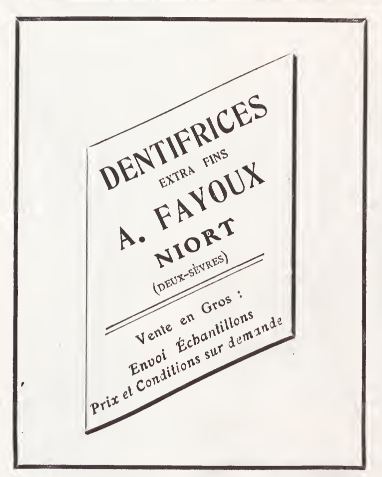
EXQUISE

La seule dont la conservation soit absolument parfaite

Crème Béatrice WHITE LIGHT EXQUISITE The only one which rever turns rancid :: :: ::	**Crème Béatrice** BLANCA LIGERA EXQUISITA La única que puede conservarse perfectamente :: ::

Laboratoire HARMELLE-SALARNIER

CRÉPIEUX-près-LYON (France)



Aux Fleurs du

JARDIN de la FRANCE



NOUVEAUTÉ
élégante
et
pratique

TABLEAUX
12 Tubes
2 fr. et 2 fr. 50

Modèles à tiges
depuis fr. 4.80

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

G. DURAND à Ballan (Indre-et-Loire)

(TOURAINE)

La Parfumerie Moderne

NUMÉRO DE NOËL

Voir Page 2 Couverture

Grandes Cultures & Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de " FLEURS de MENTHE "

FLOR-MINT







Louis RAISSAC

Usines à REVEL et TOULOUSE

Siège Social : 12, Rue Périgord, TOULOUSE

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX



EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS pour la PARFUMERIE

Bouchons liège, coniques, cylindriques taillés *sifflets*, perforés et 1/2 perforés, rondelles, planchettes, etc.

Bouchons verre et liège

STILLIGOUTTES — **TUBES EN ÉTAIN** et composition

USINE MODERNE A SOS (Lot-et-Garonne)

EXPORTATION MONDIALE

CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

J.P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg. Téléph. : NORD 64-75

MAISON FONDÉE EN 1883

Henri MURAOUR et Cie

à GRASSE (Alpes-Maritimes)

MATIÈRES PREMIÈRES pour la Parfumerie

Huiles Essentielles

Essences Concrètes, liquides et absolues

Extraits Concentrés

Pommades et Huiles aux Fleurs

Eaux Parfumées

Magasin de vente à

PARIS, 14, Rue des Pyramides

A. VERLEY

8 Quai de la Marine, ISLE-SAINT-DENIS (Seine)

Adresse Tél. : VERLEY, Isle-Saint-Denis — Téléphone : Saint-Denis-20

Max d'HOTMAN de VILLIERS, seul concessionnaire pour la France

Tous Produits de Chimie Organique concernant

PARFUMERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

NÉROL, GÉRANIOL, LINALOOL, ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
et leurs Ethers

Aldéhyde Phénylacétique

ALCOOL BENZYLIQUE — ACÉTATE de POTASSE

Ethers de Fruits Composés, Acétate, Formiate, Butyrate, Propionate et Valérianate de Méthyle, d'Éthyle, de Propyle, Butyle, etc., etc.

ALDÉHYDE GRASSES PURES en : C. 6 — C. 7
C. 8 — C. 9 — C. 10 — C. 11 — C. 12
Et ALDÉHYDE GRASSES SUPÉRIEURES

ALDÉHYDE C. 16 *(Arome de Fraise)*
ALDÉHYDE C. 14 *(Arome de Pêche)*
CITRANOL *(Arome de Miel)*

ESSENCES DÉTERPENÉES — ESSENCES de LIES de VIN
EUGÉNOL — ISO-EUGÉNOL — ANÉTHOL

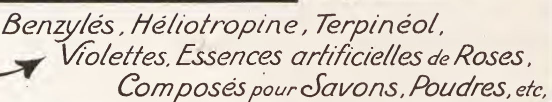
Les Etablissements

A. BIRCKENSTOCK

fabriquent
dans leurs
USINES de MONTREUIL s/BOIS
12
RUE du PROGRÈS
Téléph { ROQUETTE-49-78
MONTREUIL 341

les Produits de Chimie Organique

POUR la PARFUMERIE



Benzylés, Héliotropine, Terpinéol,
Violettes, Essences artificielles de Roses,
Composés pour Savons, Poudres, etc,

POUR la DROGUERIE

Eucalyptol codex, Terpine cristallisée,
Terpinéol, Thymol, etc, etc

POUR LES ARTS

ALCOOL BENZYLIQUE, EUGENOL,
TERPINOLÈNE, etc, etc

Catalogue
& PRIX SUR DEMANDE

Voir Page 2 Couverture



ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES & TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
POUDRIER

NUMÉRO DE NOËL

(Voir Page 2 Couverture)

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabo-es, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence c rdially invited.

DÉPÔT A PARIS : 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

ANNÉE. — N° 11. NOVEMBRE 1919.



La Parfumerie moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle.
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille. Lyon.

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE. 14, Rue de la Charité, LYON. Téléph. : 50-96

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 11 — NOVEMBRE 1919

Abonnements (12 mois) : France 15 francs; Etranger 18 francs


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Échantillons franco sur demande
BRILLANTINE

-Anc. Etabl^ts LEGENDRE-LYON

Impressions Artistiques pour Parfumerie

Camis & Cie

59 Boulevard de Strasbourg PARIS
Agence pour le Sud de la FRANCE
6, Quai de Retz, LYON

Etiquettes de Luxe
Catalogues Illustrés
Affiches

La Maison se Charge de la Recherche d'Idées et de Créations Nouvelles
Grand Choix de Maquettes à la disposition de notre Clientèle
Fournisseur de toutes les grandes marques

Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS
GRAND CHOIX DE MODÈLES

Création de Modèles de Luxe
pour la Pharmacie et la Parfumerie

DOUIN & JOUNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS
(Square des Arts-et-Métiers)

Fabrication Française de papiers dorés et argentés

ETIQUETTES DE LUXE
EN RELIEF
pour Parfumeurs, Confiseurs, Fleuristes

Emile LARCHER
Maison Fondée en 1855
USINE A NOGENT-SUR-MARNE

151, Rue du Temple, PARIS (IIIe)
Téléphones : PARIS Archives 33-61 ; NOGENT 276

étiquettes de luxe
pour parfumeries

création de
modèles



établissements lecram tél. nord 58-76
95, quai de valmy, paris télégr. lecram-paris

MANUFACTURE LYONNAISE
de
BROSSES et BALAIS

Victor J.-B. GATTELET

FOURNISSEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

9, Rue Chavanne, 9 **LYON**
Ancienne Rue St-Côme

Téléphone 48-74. Adresse Télégr. : *Manulibro-Lyon*

SPÉCIALITÉ DE BROSSERIE DE MÉNAGE
ET BALAIS DE SORGHO

EXPORTATION

Maison traitant uniquement avec la Clientèle de Gros


J.F. DESROCHES.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur

12me Année . N° 12 Décembre 1919



La Parfumerie Moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée



Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et administration . 19, rue Camille . Lyon .

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs

Adresse télégraphique : NANNICINI-BOURG — Téléphone : 2-58 à Bourg (Ain)

Établissements NANNICINI & C[ie]

Francisque GIRARD
DIRECTEUR

à BOURG (France)

Nous pouvons offrir aux Parfumeurs :

nos *terres cuites artistiques* propres à la présentation et au conditionnement de la Parfumerie et nous désirons connaître leurs désirs pour leur faire des propositions en Modèles réservés ou création de Modèles en boîtes à poudre et à crème.



Aux Vendeurs de Parfumerie et d'Articles de Fantaisie,

nous proposons en *céramique* nos Terres Cuites Artistiques, Boîtes à poudre, Bonbonnières, Coffrets, Cendriers, Vases, Statuettes fantaisies, Statues, Jardinières ; nos Faïences italiennes, Bonbonnières, Vide-poche, Assiettes, Plats, Pots, Pichets, etc., choisies parmi les dessins et les coloris les plus heureux.

En vannerie, Paniers et Bibelots fantaisie depuis 1.80 la douzaine, Paniers « Souvenir » brodés, Paniers à provisions, Cabas, Toilettes Marseillaises, Valises, etc., etc.

Sur demande, envoi contre remboursement, et pour la somme demandée, d'une Collection-Echantillonnage très bien composée

JOLIE COLLECTION A PARTIR DE 50 FRANCS

Foire de Lyon du 1er au 15 Mars 1920. — Groupe 34, Stand 63

Parfums " AMY "

LES MEILLEURS PARFUMS SUR CARTES

" Rêve de l'Aimée "
Carte de 24 flacons, tiges verre, bouchés liège.

" Flore Alpestre "
Carte de 12 flacons, tiges verre, bouchés liège.

" Enigma "
Parfum porte-bonheur, carte de 12 flacons, bouchés liège.

" Véritable Cyclamen des Alpes "
Carte de 12 flacons, tiges, bouchés émeri.

" Célèbre Origan "
Carte de 12 flacons, tiges, bouchés émeri.

Dans nos fabrications nous observons les 3 points suivants :

1. Donner à nos clients un *bénéfice maximum* ;
2. *Bien présenter* nos articles pour en rendre la vente facile ;
3. Faire de *bons produits* redemandés par l'acheteur.

Ce sont les raisons de notre succès incontesté.

C'est pourquoi nous fournissons : le Bon Marché, les Galeries Lafayette (Paris-Lyon-Nice), le Louvre, la Samaritaine, la Société Française des Nouvelles Galeries, à qui nous vendons des milliers de flacons et de :

Ravissants Sachets de fleurs choisies de lavande.

Demandez-nous les conditions pour nos parfums de luxe
Renseignements, prix de gros et toutes indications utiles

TÉLÉPHONE 23-30

Ed. BLAIN, Parfums " AMY ", 248, Rue Créqui - LYON



INSTITUT D'HERBY

43, Rue de La Tour d'Auvergne, 43

HOTEL PARTICULIER = PARIS (IXe) = Tél. : Trudaine 55-13

Le plus Grand Établissemeut d'Hygiène et d'Esthétique de Paris, Iustallation de tout 1er ordre. Électricité sous toutes ses formes, lumière, chaleur, rayons, massages, etc.

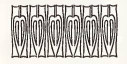
Tous Soins et tous Produits de Beauté. Fabricatiou d'appareils électriquesscien tifiques et thermiques.

CURE SPÉCIALE DE L'OBÉSITÉ

TRAITEMENT RADICAL DE LA CHUTE DES CHEVEUX













GRANDE ÉCOLE DE MASSAGE, DE RÉÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SOINS D'HYGIÈNE ET D'ESTHÉTIQUE

Crée des situations pour directrices de succursales en province et à l'Étranger.

10.000 Coiffeurs et Parfumeurs correspondants. Envoyez nous, avec votre recommandation, vos Clientes qui ont besoin de nos traitements.

LE MASSAGE DE HAUTE FRÉQUENCE qui est la grande specialité du Professeur d'HERBY est une source de vitalité et d'énergie iucomparable.

PARFUMERIE

DE NANTEUIL - PARIS

Bureaux et Usine
ROYAN (Ch.-Inf.)

E. Lacambra, chimiste-directeur

PARFUMS NOUVEAUX

En flacons fantaisies dernières créations

pénétrants et captivants

TOUT L'AMOUR - ORIGAN
. PRINTEMPS FOU . .
. CAPRICE FÉE - Etc. .

Demander notre Catalogue général.

Agents demandés pour l'exportation

MANUFACTURE LYONNAISE
de
BROSSES et BALAIS

Victor J.-B. GATTELET

FOURNISSEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

9, Rue Chavanne, 9 **LYON**
Ancienne Rue St-Côme

Téléphone 48-74. Adresse Télégr. : *Manulibro-Lyon*

SPÉCIALITÉ DE BROSSERIE DE MÉNAGE
ET BALAIS DE SORGHO

EXPORTATION
Maison traitant uniquement avec la Clientèle de Gros

Votre Clientèle vous demande souvent
DES PRODUITS EFFICACES
POUR LA BEAUTÉ DE LA CHEVELURE

N'hésitez pas à conseiller
et à vendre en toute confiance

LES PRODUITS CHOSSON

Pommade - Lotion
Sève capillaire

QUI DONNENT DES RÉSULTATS
DEPUIS 50 ANS ET NE SONT
JAMAIS DANGEREUX

Notre Publicité facilite vos Ventes

Prix et Conditions de Gros

PH. MICHAUD

22, Rue Victor-Hugo, LYON

Vous augmenterez vos bénéfices

en vendant des produits irréprochables, bien présentés ; telles sont les spécialités de

P. LAPORTE, *46, Rue de Paradis* PARIS (X^e)

LE TIP, roi des savons à barbe. GRANDES
ASKALONT, dentifrice en tube. MARQUES
ASCALL, parfums riches. FRANÇAISES

Prix de gros et conditions de représentation sur demande



Vous avez de
beaux bénéfices
à réaliser sur le
Rasoir de Sûreté

"LE TAILLEFER"

(Marque Déposée)
qui se trouve dans toutes les bonnes Maisons.
Pour l'Exportation et le Gros
tous renseignements et Catalogue vous seront fournis par

M. ROCHON

2, rue Docteur Bally, GRENOBLE (Isère). Téléph. 13-92.

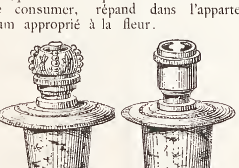
de BEFFORT & CIE

PARIS, 66, Rue de Bondy



Cistaflor Breveté S.G.D.G.

Brûle-Parfums formant porte-bouquet dans lequel brûle une lentille qui, sans se consumer, répand dans l'appartement le parfum approprié à la fleur.



FABRIQUE DE
Stilligouttes
Vaporisateurs

FABRIQUE DE
Révolvers et
Brûle=Parfums

Grand choix de Bouchons Verre et Liège

PÉTROLE

HAHN

La plus Grande Spécialité pour les Soins de la Chevelure

Vente facile

Bénéfice large

GROS :

F. VIBERT, LYON

BAGHEERA
PARFUMS

BUREAUX :

6, rue du Caire

PARIS

Tél. : Central 70-05



MARQUE DÉPOSÉE

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

USINE ET ENTREPOT :

St-GERMAIN-EN-LAYE

(Seine-et-Oise)

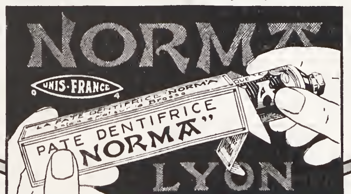


En vous adressant au

LABORATOIRE DES PRODUITS HYGIÉNIQUES "NORMA"
46, Route de Crémieu, LYON-VILLEURBANNE

POUR UNE PÂTE DENTIFRICE A VOTRE MARQUE PERSONNELLE
vous êtes assurés d'avoir un produit rigoureusement parfait, fabriqué avec l'outillage le plus moderne, composé de matières premières de qualité supérieure et préparé scientifiquement

LIVRAISON EN VRAC ou conditionnement à votre **NOM**



par des Chimistes — spécialistes de premier ordre.


Le Lumineux
Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE


VIOLETTE DES ILES
PARFUMERIE HERA PARIS



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

PARFUMERIE MURATI

Usine électrique **H. DEBOIRE** Téléph. : MONTREUIL 393

56-58, Rue de Lagny, MONTREUIL-SOUS BOIS (Seine)

Dernières Créations :

SECRET DE LUCETTE * GOUTTES D'AURORE

Extraits, Lotions, Poudres, Brillantines, Fards
Eau de Cologne, Fixateur pour Moustaches, etc.
Produits « LOLU »

Fabrique spéciale de **PATE DENTIFRICE LUCETTE** / **CRÈME DE BEAUTÉ LUCETTE**

Gros, Commission, Exportation. Prix-courant envoyé sur demande

---

MATIÈRES PREMIÈRES pour LIQUORISTES, PARFUMEURS et BOISSONS GAZEUSES

Ane^ne Maison P. TOYE Neveu, fondée en 1880

M. HARDY, Succr

5, Rue de Genève, LYON

DISTILLERIE A VAPEUR. — USINE ÉLECTRIQUE

SPÉCIALITÉS : EAU DE COLOGNE, ALCOOL DE MENTHE, LOTION, BRILLANTINE, etc. MARQUE P. TOYE NEVEU

Prix-courant spécial pour Parfumerie et Liquoristerie et Echantillons adressés franco sur demande

---



Les dernières découvertes dans l'art de la beauté sont les produits

"LUCY"

CRÈME ET POUDRE

PRÉSENTATICN TRÈS RECHERCHÉE

GROS : François LEROY, Parfumeur, 18, Rue Cadet PARIS

"FAVORITE"

CRÈME A RASER

AVEC CETTE CRÈME
ON SE RASE
SANS SAVON - SANS EAU
SANS BLAIREAU

GROS : François LEROY, Parfumeur, 18, Rue Cadet PARIS



ONGLIERS EN TOUS GENRES RICHES ET COURANTS

POLISSOIRS A ONGLES

E. FROMAGEAU

Téléphone NORD 77-30 **17, Rue de Lancry, PARIS (Xe)** Téléphone NORD 77-30

Usine à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine)

ARTICLES DE TOILETTE - OUTILS POUR MANUCURES ET PÉDICURES

Flora Lutetia

PARFUMS de LUXE





Ses Dernières Créations :

" SENTEURS IDÉALES "

Le Parfum Mondain

et

" CHARME d'ÉTOILES "

Le Parfum des Artistes

évoquent l'âme de

PARIS

Les Parfums FLORA LUTETIA sont des FLEURS EXQUISES

LILAS - MUGUET - ŒILLET

" ROSE D'OR "



EFFLUVES NOUVELLES :

LES BRUYÈRES
CHYPRE AMBRÉ
ODORIFÊVE DU JAPON

VOIR NOTRE STAND A LA FOIRE DE LYON

Concessionnaire général :

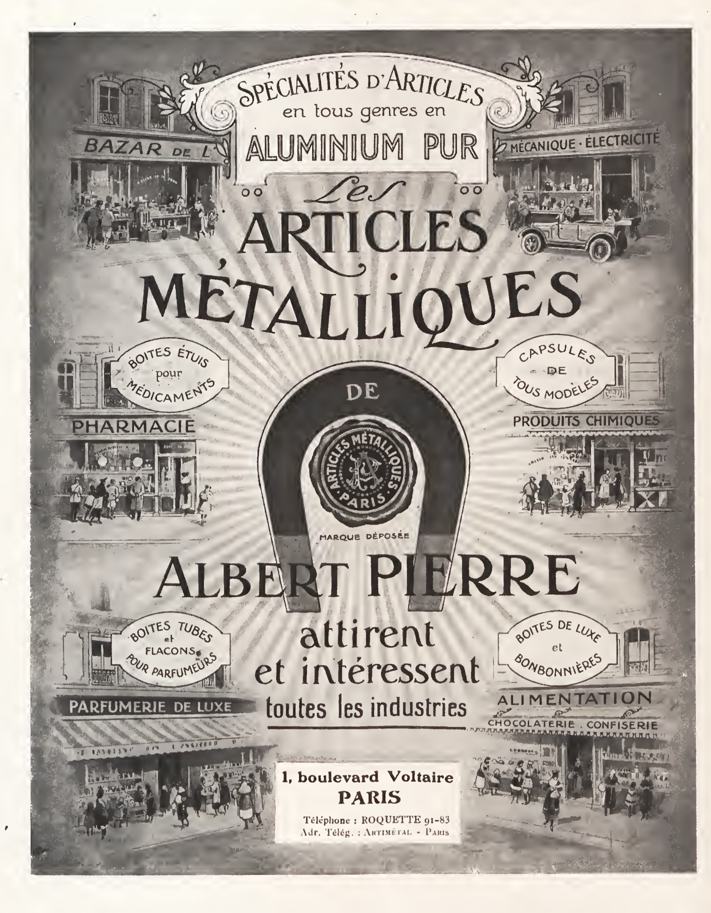
O. LÉOBOLDTI

83, Rue de Maubeuge

PARIS

TÉLÉPHONE : Nord 71-59

Usine à
MONTREUIL - SOUS - BOIS
80, rue Armand-Carrel
TÉLÉPHONE : Roquette 86-01


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
PHARMACIE
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
PARFUMERIE DE LUXE
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS


J.F. DESROCHES
1920

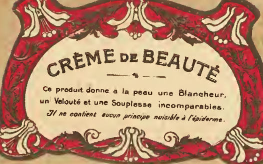
SPÉCIALITÉ D'ETIQUETTES POUR LA PARFUMERIE

DOUIN & JOUNEAU

















3, Rue Papin _ PARIS

Matières Premières aromatiques
Produits synthétiques et naturels

W. J. BUSH & C° L^td

Ash Grove, Hackney, LONDON E.8

MAISONS A :

MITCHAM, SURREY — GRASSE, FRANCE — MESSINA, SICILE — MOSCOW
MELBOURNE, SYDNEY, CHICAGO, MONTRÉAL, TORONTO

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs
Siège social à PARIS
Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIÈVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. - Essences naturelles et de synthèse
Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »

EN TUBES

CRÈMES : dentifrice, de beauté, antirides, etc.



SHAMPOOING - CRÈME (nouveauté) Vaseline, Brillantine etc.

FABRICATION IMPECCABLE -- BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant
et le meilleur marché
des desinfectants aromatiques
pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C., etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)

L'Aluminium doit être adopté dans toutes les industries



Parce que l'ALUMINIUM REMPLACE AVANTAGEUSEMENT
le cuivre, le laiton, la tôle émaillée ou étamée, le verre, etc..., pour la fabrication des cuves, réservoirs, tuyauteries, serpentins, appareils de laboratoire, etc..., et le cuivre pour les conducteurs électriques.

l'ALUMINIUM DURE AUSSI LONGTEMPS.

l'ALUMINIUM COUTE MOINS CHER.

Si vos fournisseurs habituels ne pouvaient vous fournir le matériel en aluminium
Adressez-vous à :

L'ALUMINIUM FRANÇAIS

Société Anonyme au capital de 35.000.000 de francs
Service N — 12, Rue Roquépine. PARIS (8e) — Téléph. : Elysées 38-20 et 38-21

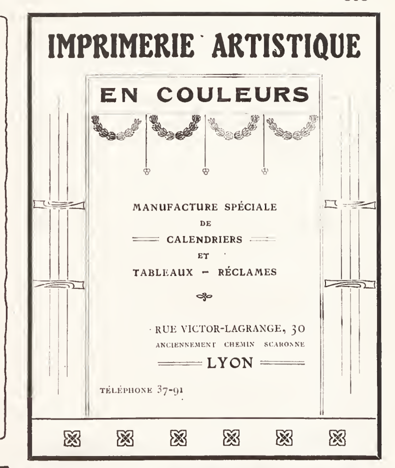
Études Publicitaires LOUIS MESTRE



59 Boulevard de Strasbourg PARIS
Agence pour le Sud de la FRANCE
6, Quai de Retz, LYON

Etiquettes de Luxe
Catalogues Illustrés
Affiches

La Maison se Charge de la Recherche d'Idées et de Créations Nouvelles
Grand Choix de Maquettes à la disposition de notre Clientèle.
Fournisseur de toutes les grandes marques





étiquettes de luxe
pour parfumeries

création de
modèles

établissements lecram — tél. nord 58-76
95, quai de valmy, paris — télégr. lecram-paris


DESROCHES
VIMARD . DHUMEZ
& MONSCHEIN

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence c rdially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

LA PARFUMERIE
à la IV[e] Foire de LYON

Edité par la Parfumerie Moderne



Ces Clichés

que vous trouvez régulièrement dans
les Grands Régionaux de toute la France,
les Journaux de Mode les plus chics,
les Grands Illustrés les plus répandus,

sont ceux de notre Publicité habituelle

complétée par de petites plaquettes artistiques,
des tableaux-réclame, etc.

Comme vous les voyez aujourd'hui,

vos Clients les ont vus

et c'est ce qui les amène à vous demander les excellents

PRODUITS BARKETT

CRÈME, POUDRE, SAVON ET DENTIFRICES

de premier ordre et dont la vente contribuera
à AUGMENTER VOTRE CLIENTÈLE
en vous laissant un BÉNÉFICE INTÉRESSANT.

Stock en France : BARKETT, à Lyon

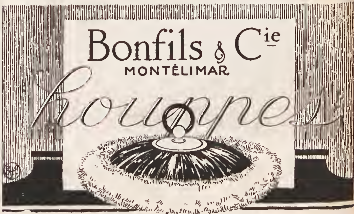


IVe FOIRE DE LYON

LA PARFUMERIE
A LA FOIRE

1919

NUMÉRO SPÉCIAL DE
LA PARFUMERIE MODERNE
19, Rue Camille, 19
LYON



CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos los pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence c rdially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

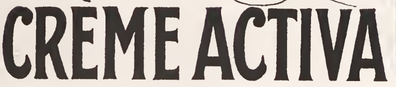
IÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

En Paris, las mujeres ganan 20 años de juventud gracias á la « Crème Activa » radioactiva.

(Extracto de periódicos.)

In France, women take 20 years of their age — thanks to radioactive « Activa Cream ».





" Radioactive "

Produit de beauté scientifique consacré par 10 ans de succès en France

Scientific beauty product sanctioned by 10 years' success in France

Producto cientifico de belleza consagrado por 10 años de éxito en Francia

se trouvera bientôt dans le monde entier dans la meilleure maison de parfumerie de chaque ville.

will soon be found at the best dealer's in every town throughout the whole world.

se hallará bien pronto en el mundo entero en la mejor casa de perfumeria de cada ciudad.

La CRÈME ACTIVA se conserve in éfiniment. Ses qualités sont exceptionnelles.

Son ingénieux mode de lancement fait à chaque dépositaire une réclame directe.

Tout cela explique le gros su:cès de la CRÈME ACTIVA partout où elle est présentée.

Pour quelques régions encore libres, concessionnaires ou agents qualifiés sont acceptés.

CRÈME ACTIVA keeps indefinitely. Its qualities are exceptional.

The ingenious method by which it is introduced to the public gives every firm stocking it a direct means of advertisement.

All these reasons go to explain the great success of CRÈME ACTIVA wherever it is offered.

Grantees or qualified agents are accepted for a few countries or districts which are still open.

La CRÈME ACTIVA se conserva indefinidamente. Sus cualidades son excepcionales.

La ingeniosa manera de serlanzada hace á cada depositario una publicidad directa.

Todo esto explica el grande éxito de la CRÈME ACTIVA donde quiere que se ha presentado.

Para algunos paises o regiones aùn libres, se aceptaràn concesionarios ó agentes calificados.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE VULGARISATION, 41, rue d'Amsterdam, PARIS




PARFUMS
HÉRA
Ambre d'Or
Soirs d'Orient
Amour de France
Violettes - Lilas
Rose - Jasmin
81 et 83, rue de Chézy, NEUILLY-PARIS

FILETS en SOIE pour CHEVEUX

Filet Noué — Filet-Serre
Filet-Bonnet — Résille Elastique

TAPISSIER Frères

FABRICANTS

31, Rue Puits-Gaillot — LYON

Manufacturers of

SILK HAIR NETS

Knotted and elastic nets of all kinds

Poudres de Riz

en Vrac ou en Boites

Neutres ou Parfumées

"Rosémonde"

CRÉATION AU NOM DES CLIENTS

VENTE EN GROS : **Léon LEBÈGUE, 13, Rue Montrosier, Neuilly-s-Seine**

Correspondance en Anglais, Espagnol, Italien et en Langue Arabe

---

Parfumerie "GIVRÉA" PARIS

SES PARPUMS Le "Rêve d'Aïa" et le "Sourire de Ginette".	**EAU DE COLOGNE** **Pâte, Poudre Dentifrice**
POUDRE DE RIZ	**FARDS**
CRÈME DE TOILETTE Incomparable GIVRÉA	**Pâte et Poudre à Ongles, etc. etc.**

Produits de Choix. — Prix spéciaux pour Maison de Gros et Exportateurs

Parfumerie "GIVRÉA" Paris

Bureau et Vente en Gros : ***32, Rue de l'Entrepôt*** (10e)

Fabrique Spéciale de

PARFUMS ET DENTIFRICES

pour le GROS

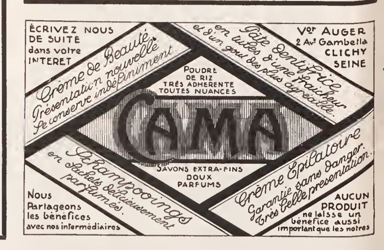
(Merciers, Droguistes, Epiciers
Commissionnaires, Exportateurs, etc.)

Marques déposées : "SORA" et "VAN RITTEN"

Créations et Marques aux noms des Clients

E. LABROUCHE, Bergerac

14, rue Malbec ; 54 et 56, rue Neuve



Parfumerie KEMLER

– 79 –
Rue de l'Hôtel-de-Ville, **LYON**

Spécialités KEMLER

LAIT — POUDRE — CRÈME

Parfums de fleurs KEMLER

ŒILLET — VIOLETTE
ROSE — CYCLAMEN
JASMIN — MUGUET

CRÉATION 1919

MARJOLAINE
parfum nouveau

Commissionnaires et grossistes
Conditions sur demande





Papier de Couverture fourni
MM. KELLER-DORIAN & SIL

GATTEFOSSÉ FILS

19, Rue Camille, LYON

Téléphone : 56-Villeurbanne
Adresse Télégraphique : Gattefossé-Camille-Lyon

Matières Premières
pour Parfumerie

USINES :

à LYON
à GOLFE-JUAN (Alpes-Maritimes)
à SAULT (Vaucluse)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES

Anciens Établissements GATTEFOSSÉ

Société Anonyme au Capital
de 1.000.000 de francs

Siège Social : 15, Rue Camille, 15

LYON

Lyon, le 1er Juillet 1919

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous venons de nous transformer en Société Anonyme au Capital de 1 million de francs.

Cette évolution dont la cause primitive est l'extension considérable de nos affaires et la mort glorieuse de deux des dirigeants de la firme Gattefossé et Fils pendant la guerre, ne changera rien à nos méthodes commerciales.

Vous trouverez toujours à la Société Française des Produits Aromatiques le même accueil cordial qu'autrefois ; toutes vos demandes seront soigneusement examinées et tout le possible sera fait pour y donner satisfaction.

Nos laboratoires de recherches et d'analyses s'agrandissent et pourront faire plus rapidement encore que par le passé les études qui vous intéressent ; nous donnons aussi toute notre attention au développement de nos plantations et distilleries et l'acquisition d'un nouveau matériel moderne nous permet dès maintenant d'augmenter considérablement nos livraisons en produits aromatiques de synthèse.

En un mot, comme par le passé, nous prétendons rester A LA TÊTE DU PROGRÈS : nos revues, notices, éditions spéciales d'ouvrages techniques vous tiendront au courant de tous ces travaux qui ont classé l'industrie française bien en avant de l'industrie ennemie, pendant la guerre, et qui ne faillira pas à sa tâche dans l'avenir grâce aux concours précieux que nous nous sommes assurés.

Nous espérons que vous continuerez, comme par le passé, à nous seconder, en nous tenant au courant, tant de vos propres besoins que des désirs de votre clientèle dans votre rayon. Notre collaboration sera évidemment féconde et nous aurons la joie, grâce à cette entente cordiale, de réaliser les projets que nos glorieux morts, MM. Abel et Robert Gattefossé, avaient élaborés avec nous.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Administrateur délégué,
R.-M. GATTEFOSSÉ.



LISTE DES PARTICIPANTS

DE L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

Matières Premières

Parfums naturels et de Synthèse

AHMED FAKFAK, Sfax (Tunisie). — Essence de jasmin, Eau de rose, Pastilles à brûler, Eau de jasmin.

ALLEN (STAFFORD) & SONS Ltd, Distillateurs d'huiles essentielles, Chimistes-Fabricants, 7, Cowper Street, City Road, Finsbury, Londres, E. C. 2.

AYMES, Domaine Haouch Serkadji Chebli. — Essence de géranium,

BORGEAUD (J.) & FILS, 12, boulevard Carnot, Alger. — Essences.

DESCOLLONGES FRERES, Lyon, Matières premières pour parfumerie et Produits chimiques.

DISTILLERIE DES DEUX-SEVRES (RICARD, ALLENET & Cie, Matières premières pour parfumerie, MELLE (Deux-Sèvres).

ESCUDIER PERE & FILS, Saint-Denis-Dusig. — Sapindus.

FORWOD BROS & DONADSON Ltd, Huiles essentielles, Ropemaker Street, Finsbury, Londres, E. C. (Angleterre).

GATTEFOSSE & FILS, Matières premières pour parfumerie, 19, rue Camille, Lyon.

Voici une des meilleures firmes pour la fabrication et la vente des matières premières pour Parfumeurs, Ses grandes spécialités : Sauge sclarée, Mousse de chêne, lui firent dès longtemps, la réputation d'être dirigée par des gens jeunes, chercheurs, ouverts aux idées neuves. Elle s'impose maintenant au marché mondial par sa production importante de Lavande (Syndicat des Lavandes françaises), et surtout pour sa distillation si réussie de Roses de France, qui ont remplacé en grande partie, sur les marchés français et étrangers, la Rose bulgare.

La MAISON GATTEFOSSE offre également aux Parfumeurs toutes essences de pays ou exotiques, tous parfums artificiels et une remarquable série de compositions nouvelles, qu'elle peut réserver à ses clients.

Les GATTEFOSSE furent aussi les premiers à lancer les essences déterpénées et à en conseiller l'emploi. Tous les Parfumeurs les utilisent maintenant et les demandent de préférence à la Maison GATTEFOSSE, qui reste la première pour la fabrication parfaite de ces produits.

MANGON AINE, Industriel, Boufarik. — Essence de géranium, d'eucalyptus, de menthe, de thym. Essence de Petit-grain.

MARCE & Cie, 1, avenue Pasteur, Alger. — Huiles essentielles.

MABBOUX & CAMELL, Matières colorantes et produits chimiques, parfums synthétiques, 38-48, rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise.

MOHAMED ben ABDEL-KADER FAKFAK, Sfax. — Essence de jasmin, Eau de rose, Eau de jasmin..

MURAOUR (HENRI) & Cie, Parfumeurs, à Grasse (Alpes-M.), Agents généraux : DUPONT, PETIT & FUCHS, 94, rue Saint-Lazare, Paris.

PAUL (H.), Essence de Lavandes des Alpes Basses, 18, rue de la Tour, à Paris.

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Fabricants d'huiles, 46, rue de Breteuil, Marseille.
Vanilles des Comores, Essences d'Ylang. Essences de verveine (Lémon-Gras).

SABET, 23, rue de la Lyre, Alger. — Khol des Mauresques pour les cheveux, Henné en feuilles et en poudre, Essence de géranium.

SOCIETE CHIMIQUE DES USINES DU RHONE, Produits chimiques, Parfums synthétiques, Usines à St-Fons (Rhône), 89, rue Miromesnil, Paris.

SUBINAGHI (R.) & C°, Huiles essentielles et Essences, 53, rue Moscova, à Milan (Italie), Usine à Affori, près Milan.

VIMARD, DHUMEZ & MONSCHEIN, Matières premières aromatiques, Vallauris (Alpes-Maritimes).

Importateurs Intermédiaires

DERODE FRERES (P. & P.) & DAMMANN, Importateurs de Vanilles, 8, boulevard Sébastopol, Paris (IVe).

DESSEN (Eugène), Importation, Exportation, 2, rue du Bât-d'Argent, Lyon, Succursales : Marseille, Maroc, Madagascar, Pologne, Russie, Agence New-York.
Importation d'essences de parfumerie, Produits pour Herboristerie, Droguerie, Pharmacie, Biscuiterie, Féculerie, Chocolaterie, Confiserie, Réglisserie.

REGNAULT (HENRI), Importation de matières premières, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.
Blanc de zinc neige, Carbonate magnésie extra-léger, Amidon riz, froment, maïs, Huiles de vaseline, etc.

Produits Chimiques Droguerie, Herboristerie Huiles, Corps gras, etc.

BIETRIX AINE & Cie (Société Anonyme de l'Ancienne Maison). Droguerie et produits chimiques et pharmaceutiques, 29, rue Lanterne, Lyon.

BLANCHON (ANDRE), Sulforicinate, Colorants végétaux, 28, rue Sainte-Pauline, Lyon.

BROWN & FORTH, Produits chimiques, pharmaceutiques, coloniaux, et matières tinctoriales pour savons et toutes industries, 21, Farringdon Street, Londres E. C. 4.

CLOT (P.), Cires d'abeilles, 155, cours Henry, Lyon.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES EXTRAITS TINCTORIAUX ET TANNANTS, Sulforicinate, 83, boulevard de Strasbourg, Le Hâvre (S.-Inf.).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE CIRESIA, Cires, Bellegarde (Ain).

COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES COLORANTES & PRODUITS CHIMIQUES, 134, boulevard Haussmann, Paris.

COMPTOIR COMMERCIAL DE PRODUITS CHIMIQUES, 97, rue Saint-Lazare, Paris.

ETABLISSEMENTS, GIVAUDAN, LAVIROTTE & Cie, Produits chimiques, 8, quai des Etroits, Lyon.

FAVRE & Cie, Produits chimiques, 9, rue Grillon, Lyon.

GARBIT (A.), Huiles de Ricin, rue Saint-Pierre, Marseille.

GEOFFRAY & JACQUET, Fournitures industrielles et talcs, 8, quai Saint-Vincent, Lyon. Maison à Marseille, 20, quai Rive-Neuve, Tél. 18-26.

GIGNOUX FRERES & BARBEZAT, Produits chimiques et pharmaceutiques, Droguerie et herboristerie en gros. Décines, près Lyon.

INSTITUTO CHIMICO DIETETICO ITALIANO, Produits chimiques et pharmaceutiques, 2, Via Carlo Cettanea, Milan (Italie).

INSTONE & C° (Paris) Ltd, Produits chimiques, 45, Leadenhall Street, Londres E. C. (Angleterre).

MORDEZ & C° Ltd, Couleurs, teintures, produits chimiques, 14, rue de la Pépinière, Paris.

POIZAT (J.) FILS, Droguerie, Herboristerie, 24-30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.

POUMEYROL (de) & TRAVI, Plantes médicinales et drogues en gros, 157, grande-rue Saint-Clair, Lyon.

SABAH (SAUVEUR), 32, rue Es-Sadikia, Tunis. — Cire d'abeilles.

SILBERT, RIPERT FRERES & Cie, Drogues en gros, Produits chimiques, 30, rue Bénédit, Marseille.

SOCIETE ANONYME DES MATIERES COLORANTES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-DENIS, Matières colorantes, matières premières premières et intermédiaires, produits chimiques, produits pharmaceutiques, 105, rue Lafayette, Paris, Succursale à Lyon, 43, rue de Sèze.

SOCIETE DES PRODUITS CHIMIQUES ET COLORANTS FRANÇAIS, 22, rue de l'Arcade, Paris.

SOCIETE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A BALE, Colorants d'aniline, Usine à Saint-Fons, près Lyon (Rhône).

STEARINERIE ET SAVONNERIE DE LYON, Glycérine, Savons de suif pour Parfumeurs et stéarate de zinc, 58-60, chemin de Gerland, à Lyon.

« La Société de Stéarinerie & Savonnerie de Lyon, s'est fait une spécialité des savons de suif et de coprah pour les parfumeurs, et de stéarate de zinc pour la fabrication des pâtes. »

Produits Confectionnés

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE, 47, rue d'Asnières, La Garenne-Colombe (Seine).

ALCOOL DE MENTHE DE LA TRAPPE, Le seul approuvé par la Société d'Hygiène de France. Maison de vente et d'expédition, 14 & 16, avenue du Château, Lyon-Montchat.

ALI TRIKI, Sfax (Tunisie). — Parfums divers, Savonnettes parfumées.

ANDRAM (LES PRODUITS), Savons de toilette fins, 27, rue Taitbout, Paris.

AUSILIA (PIERRE), Fabricant de Savons parfumés, 19, boulevard Rabatou, à Marseille.

BARKETT, Crème, Poudre, Savon dentifrice, Produits de 1er ordre, MAILLARD, concessionnaire, cours Gambetta, Lyon.

BIETTE (ETABLISSEMENTS A.) & FILS, Parfumerie moderne.Célèbre savon 810, Nantes. Dépôt à Paris, 35, rue de Turbigo.

BOISSIER (J.) & FILS, Crème Berthuin, Lyon.

BONFILS & Cie, Parfumerie et Houppes, Montélimar (Drôme).

BOTOT (Société d'Exploitation des Produits), Dentifrices et parfums de luxe, 10, rue de la Paix, Paris.

CHAPEL (E.), Parfums « Yria », Extraits de fleurs, Spécialités d'Eaux de Cologne, 12, rue d'Arcueil, Gentilly (Seine).

COOPERATIVE WHOLESALE SOCIETY Ltd, Siège Social, 1, Ballon Street, Manchester, Savons.

CREME BEATRICE, HARMELLE-SALARNIER, Ingénieur-Chimiste, Licencié ès-sciences, Crépieu, près Lyon.

CREME SIMON (J. SIMON & Cie), Poudre Simon, Savon Simon, 66, rue de l'Université, Lyon.

Créée LA PREMIERE en 1860, pour la Beauté de la peau du visage et des mains, la CREME SIMON a vu naître des milliers d'imitations autour de son succès toujours croissant grâce à ses qualités hygiéniques exceptionnelles et à sa préparation toujours parfaite, malgré les difficultés inouïes de toute nature apportées, depuis la guerre, à l'exécution assez rapide des ordres reçus.

CRE-ROSSI, Parfumerie, 70, cours d'Herbouville, Lyon.

CUNARD SONS & C° Ltd, Parfumerie Savons de toilette, Kersal Vale, Works, Kersal, Manchester (Angleterre).

Fournitures pour pharmacie, Huiles et Pommades pour frictions. Articles de toilette. Savons à barbe. Crèmes dentifrices.

CHAABANE (BEN), Sousse. — Savons.

CLICHY (E.), 7, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Grenoble. Insceticides et désinfectants parfumés.

DENTIFRICES BOURLA (Les produits), 22, passage des Petites-Ecuries, Paris.

DENTIFRICES DU TOURING (TRICOTTET, Chirurgien-dentiste, fabricant. Usine à Fontenay-sous-Bois (Seine), 21, rue d'Hauteville, Paris.

DERUE-LARENE (V.), Fabricant de parfumerie, 163, rue de Rennes, Paris.

DOUSSIN (Mlle), « Vif Kaïr », Eclat des yeux, 37, passage Jouffroy, Paris.

DUPUY (C.), 71 *bis*, route de Sathonay, Caluire, près Lyon (France). « Séduisante », crème de Beauté en cinq nuances assorties à la Poudre. *Spécial Séduisante*, pour le massage.

ERASMIC C°, Fabricants de parfums et savons, 15, rue du Temple, Paris, et Warrington (Angleterre).

FERET FRERES, Parfumerie Hyaline, 60, faubourg Poissonnière, Paris (IX°). Téléph. Gutenberg 33-27, Bloc Hyalin, Stick Hyalin, Hyalomiel, Amyderm.

FOURNIER (M.) & Cie, Savonnerie, 99, rue de Paradis, Marseille.

FINATCOY, Savons de toilette, 42, Southwark Street, London S. E. I.

GALLES, 7, rue de l'Hermitage, Bordeaux-Canderan. Crèmes et agglomérés contre le feu du rasoir, schampoings en sachets et tubes. Agents à Lyon, Tunis, Oran, Turin, Rome, Manchester.

GAULT (ANDRE), Les produits « Andram», le Bolduc Français, 27, rue Taitbout, Paris (IX°).

GEHO (DOCTEUR), Bordeaux, Savons, Crèmes de toilette, Poudre.

GIRAUD (J.) FILS, Parfumeur, Paris, Grasse (Alpes-Maritimes).

GIRAUD (P.) & Cie, Oulins (Rhône), Savon Rodoll.

GLYCODONT (Dentifrice), & GLYCODERMA, Savon pour la barbe, 59, boulevard Poissonnière, Paris.

GRAS (ALPHONSE), Fabrique d'huiles et savons de Salon (B.-d.-R.). Savons de toilette, ordinaires et de luxe.

GRAVIER (A.), Parfumerie de luxe, Paris-Neuilly.

GABBICHE (MAHMOUD), Sousse. — Savons.

HARDY (M.), Distillerie à vapeur, Matières premières pour distillateurs et Alcool de menthe, 5, rue de Genève, Lyon.

HERA (Les Préparations et Dentifrices Bleus), 81 & 93, rue Chézy, Neuilly, Paris,

Leurs dentifrices bleus oxygénés, brevetés S. G. D. G. Nouveauté sensationnelle ; Produits de toute première qualité, Pâte, Poudre et Elixir.

Leurs Parfums élégants : « Verdun quand même », « Amour de France », « Héra » « Soir d'Orient ».

Leur « Œillet rouge », leur « Jasmin », leur « Lilas », leur « Muguet ».

Leurs produits de beauté, garantis sans acide, sans bismuth, sans sels de plomb, poudre de riz, crème, lait, lotion, savons.

KEMLER (GEORGES), Parfumerie, Les Flachères (Rhône), Dépôt, 79, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Crème, Lait-Poudre, Parfums de fleurs.

LESBATS (VICTOR), Parfumerie-Savonnerie Izmérina, Doses « Asitine » et tubes « As » pour boissons hygiéniques sans alcool, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône).

LIMBERI (NICULI), 15, rue des Belges, à Tunis. — Savons.

LYEMNI (HAMOD), Sousse. — Savons.

LUZY (DE), Parfumeur, 11, rue Ibry, Neuilly-sur-Seine. Célèbre poudre et parfums.

MARCY (DE), Parfumerie, 120, avenue des Champs-Elysées, Paris. Usines aux Lilas (Seine).

MAREK (ANGE), rue de Besançon, Tunis. — Savons.

MAUREL (LOUIS), Savons en poudre, Savons de toilette, Savons spéciaux, 156, rue Abbé-de-l'Epée, Marseille.

MAGNAN-LAMY, Savons, 124, chemin du Rouet, Marseille.

MOLINARD Jeune, Parfumerie, Eaux de Cologne, Extraits, Alcools de menthe, Spécialités pour exportation, Grasse (Alpes-M.).

MURAOUR (HENRI) & Cie, Parfumeurs, à Grasse (Alpes-M.), Agents généraux : DUPONT, PETIT & FUCHS, 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NORMA (Produits hygiéniques). *Dentifrices Norma* absolument parfaits, — *Mon Schampoing*, fabriqués avec des produits de premier ordre. 46, route de Crémieu, Lyon-Villeurbanne.

PARFUMERIE DELIA, Bureaux, 16, rue Sainte-Cécile, Paris.

PARFUMERIE GRENOVILLE, 108-110, avenue Pereire, 6-8, avenue Sainte-Anne, Asnière (Seine).

PARFUMERIE GUELDY, Concessionnaire pour la France et les Colonies, P. THIBAULT & Cie, 7-9, rue de la Boétie, à Paris. Pour l'exportation s'adresser à SERGENT & Cie, 82, rue d'Hauteville. à Paris.

PARFUMERIE MOUILLERON (Bourderionnet Fils & Jourde, Successeurs), 2, quai de Billancourt, et 3, rue de Saint-Cloud, Paris.

PARFUMERIE SAVONNERIE MOEHR, Monte-Carlo, Fabrique de tous produits de Parfumerie, Savonnerie, Matières premières,

PARFUMERIE J.- B. VARREL, 44, rue des Mathurins, Paris.

PARFUMERIES DE GABILLA (LES), 8, place Edouard-VII, Paris.

PARFUMS YRIA, ENNEMOND CHAPEL, Parfumerie, 12, rue d'Arcueil, Gentilly (Seine).

PRODUIT « FLIP », Paris-Lyon, 27, rue du Bourbonnais, Lyon.

PRUDHOMME (R.), Parfumeur, Bureaux et Magasins : 11, rue Grenette. Usine modèle, 4 et 6, rue Pasteur, Oullins (Rhône). Grand Parfum « *Joyau d'Amour* ».

Les Succeseurs des Savonneries M. RADETTY & FILS, 124, chemin du Rouet, à Marseille.

RENOU (EUG.), Paris-Alger, 83, rue Constantine, à Alger. — Lotion mérovingienne (Régénératrice des cheveux, à formule médicale).

RENOU (MARCEL), Parfumerie, Savonnerie, Dentifrices « Aurella », 5, rue Palestro, Pantin (Seine). Produits pour l'exportation et produits de beauté. Conditionnement au nom des clients.

RICHELMY (A.), Fabricants de savons de ménage et parfumés, 12, rue Jacquand, Marseille.

RIGAUD (LES PARFUMS DE), rue Viviennne, Paris.

RICQLES (DE) & Cie, Alcool de menthe, 133-135, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine).

SALDA, Parfumerie, 27, Chaussée d'Antin, Paris. Usine, 106, avenue Perrier, Asnières. Savons fins. Crèmes, Dentifrices.

SARRADIN « Savon des Bébés », Parfums, Eaux de Cologne, Savons de toilette, Poudres de riz, etc., 7, rue de la Fosse, Nantes.

SAUZE FRERES, Parfumeurs, 25, rue d'Hauteville, Paris.

SAVONNERIE LEVER (Sunlight savon), 24, rue de Londres, Paris et Haubourdin-lès-Lille (Nord).

SAVONNERIES HENRI OLIVE (S. A.), 17, boulevard Rebateau, Marseille.

SAVONNERIE PARISIENNE, Fabrique de savons de toilette, Bagnolet (Seine).

SAVONNERIE « RAMSGATE », 22, passage des Petites-Ecuries, Paris. Savons à barbe et de toilette.

SAVONS GIBBS (D. & W. GIBBS Ltd. London), Concessionnaires généraux : P. THIBAULT & Cie, 7 & 9, rue de la Boétie, Paris.

SCHULLER & SPERY, Teinture pour cheveux « Oréal », 7, *bis*, rue du Louvre, à Paris.

SCOTTISH COOPERATIVE WHOLESALE SOCIETY Ltd, 95, Morrison Street, Glasgow (Ecosse), Savons.

SIMON & Cie, 64-66, rue de l'Université, Lyon. Fabricants de la *Crème Simon*, universellement connue.

SOCIETE DU BON SAMARITAIN, Fabricant de parfumerie, 14, rue Confort, Lyon.

SOCIETE ANONYME DES SAVONNERIES PARISIENNES & MAURICE BERTIN & Co REUNIES, Savonnerie, Parfumerie, 56, rue du Dos-d'Ane, Nantes.

SOCIETE GENERALE DES HUILERIES DU SAHEL, Sousse. — Savons, Savonnettes.

THIBAUD (P.) & Cie, Savons « Gibbs », 7 et 9, place de la Boétie, à Paris.

THOMAS & GUINAMAND, Fabricants de dentifrices, Eaux de Cologne, Lavandes, Lotions et produits pharmaceutiques, Terrenoire (Loire).

VACHON, BAVOUX & Cie, Parfumerie, Savonnerie, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

VIAL (JEAN-MARIE), Produits hygiéniques, Essences, Parfums, Saint-Etienne.

VIBERT (F.), Pétrole Hahn, Spécialités pour l'hygiène et la toilette, 89, avenue Berthelot, Lyon.

Pour la Fabrication

ALLAY & MACLELLAN Ltd, Compresseurs d'air toutes pressions, Sentinel Works et Polmadie, Glasgow (Angleterre).

BACHELET (J.), 9, rue Rubens, Paris.

Soufflage de verres, Articles de chimie et de laboratoires.

BRUNIN & Cie, Papier hygiénique et à filtrer, marque « Favor », 20, rue Malher, Paris, F. DELOCHE, représentant, 19, cours de la Liberté, à Lyon.

Papier à filtrer plissé et à plat et en rame.
Masse filtrante pour Sirops.

BERTHON (JOSEPH), Alambics, 16, rue Saint-Michel, Lyon.

CANSON & MONTGOLFIER (Anciennes manufactures), Société Anonyme, Papiers à filtrer, Vidalon-lès-Annonay (Ardèche).

COGIT (E.) & Cie, Fournitures pour laboratoires, 36, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe).

COTELLE (JOSEPH), Poteries en grès, 12, quai de Cuire, Lyon.

DANTO-ROGEAT & Cie, Fontes émaillées, 33, chemin des Culattes, Lyon.

Manufacture de Fontes émaillées à l'usage des industries chimiques. Maison fondée en 1836. Fournisseurs avant la guerre des plus grandes manufactures allemandes de produits chimiques et de matières colorantes. Depuis plus de cinquante années, celles-ci, en effet, ne pouvant trouver dans leur pays des émaux possédant les qualités de résistance et de dureté comparables à ceux de cette maison se servaient chez elle.La Maison exporte ses fontes émaillées dans tous les pays du monde. Elle fabrique des récipients émaillés jusqu'à 4 mètres cubes d'une seule pièce.

DRAYTON PAPER WORKS Ltd, Papiers à filtrer, South Park, Fulham, Londres, S. W. 6 (Angleterre).

EGROT & GRANGE (Anciens Etablissements), Ateliers de constructions de chaudronnerie en cuivre et en fer, 23, rue Mathis, Paris (XIXe).

Appareils pour la fabrication des produits chimiques et pharmaceutiques, de l'alcool, de l'éther, de la benzine, etc., et pour la distillation, 23, rue Mathis, Paris (XIXe).

ETABLISSEMENTS POULENC FRERES (LES), Fabrique de produits chimiques. Soc. Anonyme au capital de 12.000.000 fr. Siège social, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Appareils et produits purs pour laboratoires scientifiques et industriels.

ETABLISSEMENTS RANDEGGER & NIESTLE, Société anonyme au capital de 2.500.000 francs. Siège social : 188, boulevard Voltaire, à Paris. Usines à Paris et à Lyon. Pompes à vide et Compresseurs d'air, système Burkhardt et Weiss, représentation exclusive.

FABRE (ULYSSE), Alambic pour la distillation des plantes à parfums, Vaison (Vaucluse).

FORAY (J.), Verrerie soufflée pour laboratoires, 8-10, rue des Ecoles, à Saint-Fons (Rhône).

MOTTET & THIVOLLET, Alambics, 39, rue Pasteur, Lyon.

PILON (Société Anonyme des Etablissements H.), Pompes à vide, 53, rue de Paris, à Asnières (Seine).

« QUARTZ FONDU » (Société Anonyme LE), Fusion quartz et silice, L'Argentière-la-Bessée (Htes-Alpes).

SAVY JEANJEAN & Cie (S. A. au capital de 6.000.000 de francs), Ingénieurs-constructeurs, Appareils de broyage et séchoirs pour toutes industries, avenue Dubonnet, Courbevoie (Seine).

SOFFERIA MONTI, Verres soufflés, 3, via Appiani, Milan (Italie).

WENGER (Anciens Etablissements F.), Matériel pour embouteillage, Compresseurs d'air, 27, rue d'Enghien, Lyon.

Pour le Conditionnement, la Présentation, l'Emballage, etc.

Verreries, Porcelaines

AHRENFELDT (CHARLES), Manufacture de porcelaines, 83, faubourg Montjovas, Limoges.

ALUMINITE (L'). Porcelaine, RENE FRUGIER, 17, rue Chinchoveau, Limoges.

BEAUREDON (MARTIAL), Décorateur sur porcelaine, 11, rue Jules-Poriac, Limoges.

BERNARDAUD & C°, Porcelaines, Limoges.

BOURGOGNE ET LOIRE (Etablissements GUSTAVE REVOL PERE ET FILS), Manufacture de porcelaines à feu, Saint-Uze (Drôme).

« Flacons à parfum, boîtes pour pâtes et crèmes, en grès étanche de tous modèles, couleurs et décorations ; inscriptions couleurs ou or. Etablissement de tous modèles spéciaux d'après échantillons ou dessins cotés. »

BOYER (JEAN), décorateur sur porcelaine, 4, rue Encombre-Vineuse, Limoges.

CHABROL FRERES & POIRIER, Porcelaines, 117, ancienne route d'Aixe, Limoges.

COMPTOIR DE PARIS (MICHEL DAVID), Faïences, Poteries, Porcelaines de Chine et Japon, 5 *bis*, rue Martel, Paris.

CRISTALLERIES DE BACCARAT (Compagnie des), 30 *bis*, rue de Paradis, Paris.

DADAT (LEON), Porcelaines décorées, 86, avenue Garibaldi, Limoges.

DUMONT MARCEL, Décorateur, 7, rue Pasteur, Paris (XIe).

Porcelaines décorées, genre ancien, fantaisies artistiques. Spécialités pour horlogers, confiseurs et parfumeurs.

FLORENT-FAURE (CLAUDIUS), Verrerie de la Mouche, 46, chemin des Cures, Lyon.

FRANÇOIS (A.) & Cie, Porcelaines, ancienne route d'Aixe, Limoges.

HAVILLAND (FRANCK), Porcelaines, 60, faubourg Poissonnière, Paris.

HEMAIN (J.), Verreries, Rive-de-Gier (Loire).

JAYET, Verreries du Rhône, 41, chemin de Gerland, Lyon.

LANTERNIER (A.) & Cie, Porcelaines, Limoges (Hte-Vienne).

MARQUOT (VEUVE G.) & FILS, Verreries de Bayel (Aube) et de Fains (Meuse).

MARTIN (CHARLES) & Cie, Manufacture de porcelaines blanches et décorées, 115, rue François-Clément, Limoges.

MICHELAND FF., Fabricants de porcelaines, rue des Arts, Limoges.

PORCELAINES ARTISTIQUES, M. Beauderon, Limoges (Haute-Vienne), 11, rue Jules-Noriac.

QUENVIL (H.), Verre décoré, 47, rue d'Hauteville, Paris.

RICHARME (Société Anonyme des Verreries), Rive-de-Gier (Loire).

SOCIETE ANONYME DES VERRERIES ET CRISTALLERIES DE DIJON, Dijon, Flaconnage, Vases artistiques décorés à chaud et à froid. Salle d'échantillons à l'usine du Petit-Bernard, à Dijon (Côte-d'Or), et 104, faubourg Saint-Denis, Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE VERRERIE, Siège Social, 66, rue Laffitte, Paris.

SOUCHON NEUVESEL & Cie, Nouvelles verreries, Givors (Rhône).

TIELES (JACQUES), Porcelaines d'art, marque « Chanèle », 10, rue Martel, Paris.

TOUZE (J.-B.) & Cie, Fabricants de porcelaines, 79, ancienne route d'Aixe, à Limoges.

VERRERIES DE LAIGNELET, Flacons, Articles décorés, Fougères (Ille-et-Villaine).

VERRERIES DES VERNES (Société Anonyme coopérative à capital et personnel variable). Administrateur-délégué : M. P. Vinay, Rive-de-Gier.

Bouchage et Capsulage

AQUILINA, 3, rue Auber, Alger. — Bouchons.

GHIRARDI, boulevard Malakoff, Oran. — Bouchons.

CASTELLO (CARLOS) , Fabrique de Bouchons de liège, San-Felui de Guixols (Espagne).

DIDIER (VEUVE E.), Bouchons, 4, rue Centrale, Lyon et Cuers (Var).

ETABLISSEMENTS FAVRE (FRERES) & CARRASSAN (FRERES) REUNIS (S. A. des), Bouchons en gros, 71, rue de Marseille, Lyon.

Peaux pour le Capsulage

RIGOLLET (C.) & Cie (Anciens Etablissements Carrière & Leblanc), Chamoiserie, Mégisserie lyonnaise, 303-305, rue Paul-Bert, Lyon.

Terres cuites Artistiques

NANNICINI & Cie (Etablissements), FRANCISQUE GIRARD, direct., Fabrique de vannerie et de céramiques d'art, Bourg-en-Bresse (Ain).

Boitage Carton, Celluloïd, Aluminium, etc.

ALUMINIUM (COMPTOIR LYONNAIS D'), Emboutissage, estampe, repoussage en aluminium ; spécialités de tubes, boîtes, flacons pour parfumeurs et pharmaciens, 14, rue Palais-Grillet, Lyon.

BRISTISH ALUMINIUM C° Ltd (THE), Articles en aluminium, 109, Queen Victoria Street, Londres.

CAREL (L.) & Cie (Aluminium Lyonnais), Aluminium, 13-15-17, rue de la Reconnaissance, à Villeurbanne.

CARNAUD (J.-J.) (Etablissements) & FORGES DE BASSE-INDRE, Boîtes métalliques, 37, rue de Suresne, Paris, Succursale, 67, chemin des Quatre-Maisons, Lyon.

CARTONNERIE ET IMPRIMERIE SAINT-CHARLES, Spécialités de boîtes pliantes pour tous produits, Saint-Marcel (Bouches-du-R.).

CALVAYRAC (VEUVE L.), Capsules et boîtes métalliques, 178-180, quai Jemmapes, Paris.

CELLULOID (Fabrique Suisse d'objets en), route d'Aixe, Limoges.

CHOUMARA, 68, rue de Rivoli, Paris. — Cartonnages pour parfumeurs.

GESLIN & KUES, Manufacture d'articles en aluminium pur, Ménage, Sport, Fantaisie, 6, square Pétrelle, Paris (IX°).

LAPIPE & WITTMAN, Découpage, emboutissage, estampage, toutes boîtes métalliques, 133, rue Oberkampf, Paris.

LEON GRIFFON & Cie, Boîtes métalliques à Cholet, Torfon, Vannes, Lorient et Paris.

MANUFACTURE METALLURGIQUE DE TOURNUS, Articles en aluminium, emboutissage et tous métaux, à Tournus (S.-et-L.).

SEVESSAND FRERES, Boîtes postales pour envoi d'échantillons liquides, 25, rue du Général-Faidherbe, Le Hâvre (S.-I.)
Bureau, 71, rue d'Oberkampf, Paris (XIe).
Entrepôt, 10, quai des Etroits, à Lyon.

SIGG (S. A.), Fabrique d'articles en aluminium, 95, boulevard Magenta, Paris.

SOCIETE ANONYME, L'ALUMINIUM FRANÇAIS, Aluminium sous toutes ses formes, 12, rue Roquépine, Paris (VIIIe).

SOCIETE DES AGRAFES FRANÇAISES, Fabrication de tous articles de petite métallurgie, 48, rue Alexandre-Dumas, Paris (XIe). Emboutissage, découpage, estampage en tous genres.

SOCIETE GENERALE DES CIRAGES FRANÇAIS, Boîtes et tous genres de récipients en fer-blane, 93, rue Marietton, exrue de la Pyramide, Lyon, Siège social, 11, rue Beaurepaire, Paris.

Vannerie Fine

NANNICINI & Cie (Etablissements). FRANCISQUE GIRARD, direct., Fabrique de vannerie et de céramiques d'art, Bourg-en-Bresse (Ain).

Rubans, Faveurs et Bolducs

ANDRE (L. & A.), Fabrique de bolducs et rubans-réelames pour paquetage, 5, rue des Immeubles-Industriels, Paris.

BARBIER (H.) & J. CHAVEROT, Rubans, velours, faveurs, 1, rue de la Barre, Saint-Etienne.

BOLDUC FRANÇAIS (LE), 27, rue Taitbout, Paris.

BOYLE (M.) & Cie, Bolduc, 49, Queen Street, Glasgow (Eeosse).

HESSE (LUCIEN), Fabricant de rubans, 26, rue de la Bourse, Saint-Etienne.

JABRIGE (B.), Rubans, velours, 1, rue de l'Alma, Saint-Etienne (Loire).

LADAVIERE, ROUSSON, VINCENT & Cie, Rubans soie et eoton pour tous emplois, 28, rue des Mouliniers, Saint-Etienne, (Loire).

TARDY (A.) FILS, Rubans, 12, plaee Paul-Bert, Saint-Etienne (Loire).

Habillage des Flacons ou Boîtes

a) Paquetages, Papiers

ALIBAUX & Cie, Fabrique de papier, 78, rue Molière, Lyon.

ASTIC (HENRY) & RACLE (Aneiennes papeteries Rioupéroux), Papiers et eartons, 17, rue Marengo, Saint-Etienne.

EBURITE PAPER C° Ltd, Papiers de toutes natures, Amberley Road, Paper Works Paddington, Londres W. 9.
Spéeialités : papiers ondulés et plissés pour boîtes et eartons, Papiers imperméabilisés et parcheminés, Papiers fins pour pliage, Papiers repoussés, en globules spéeiaux, pour emballages de parfumerie, Papiers fantaisie, Copeaux pour emballage.

GONELLE & Cie, Manufaetures de papiers en tous genres et eartons, 23, rue Tête-d'Or, Lyon.

KELLER-DORIAN, SILVIN & Cie, Fabrique de Papiers eouchés et imprimés, Papiers pour cartonnages de luxe, Spéeialité pour parfumeurs, 17, rue Saint-Eusèbe, Lyon.

LAPINA, Dessinateur, Imprimeur, 75-77, rue Denfert-Rochereau, Paris. Etiquettes de Parfumerie.

MARMORAT & DALERY (Etablissements), Fabrique de papiers et cartons, 3, rue Vendôme, Lyon.

SUTRE (L.), Fabrique de papiers et de papiers ondulés, avenue de l'Industrie à Saint-Clair, Caluire (Rhône).

GAULT (J.-R.), Les arts du papier et du euir, 27, rue Taitbout, Paris.

PAPETERIES BERGES (Société Anonyme), Papiers et eartons, Laneey (Isère).
Papier d'emballage et de pliage pour tous produits.

b) Impressions lithographiques et typographiques

AJELLI (GUIDO) & C°, Éditeurs & Imprimeurs, Gray's Inn Roadn, Londres W. C. 1.

ANCIENS ETABLISSEMENTS LEOPOLD VERGER & C° (VERGER FRERES & C°), Imprimeurs-éditeurs, 61, rue Faubourg-Poissonnière, Paris.

ARNAUD (B.), Imprimés pour la Banque, le Commerce et l'Industrie, 134, cours Tolstoï, Lyon.

BERTRAND (GEORGES), Imprimerie d'art, Lithographie, Typogravure, Manufacture de cartonnages de luxe pour parfumeurs, 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (IVe).

CHARLES (JOSEPH), Imprimeur, Chromolithographie, 9, rue de l'Estrapade, Paris.

DRAEGER FRERES, Imprimeurs, Publicité, Photographie, 46, rue de Bagneux (Montrouge, Seine).

ETABLISSEMENTS DE CARTONNAGES ET D'IMPRESSIONS A. POMEON & SES FILS, Saint-Chamond (Loire).

ETABLISSEMENTS MINOT (S. A. de la Grande Imprimerie Artistique), 47, rue Lacordaire, Paris.

GODARD (L.) & Cie, Société d'Impression et Editions, Manufacture de Papeterie et Registres, 9-11, rue Villeroy, Lyon.

GOUGENHEIM FF., Imprimeurs-Lithographes, 255, rue Dugueselin, Lyon.
Travaux en couleurs. Etiquettes pour parfumeurs et pharmaciens.

GREAT MASTERS PUBLISHING C° (THE) Ltd, Imprimerie en couleurs, 78, Basinghalt Street, Londres E. C. (Angleterre).

IMPRIMERIE ARTISTIQUE EN COULEURS, 30, rue Victor-Lagrange, Lyon.

IMPRIMERIE DES ARTS INDUSTRIELS, CAMIS & Cie, Imprimeurs-éditeurs, 59, boulevard de Strasbourg, Paris.

INDUSTRIE GRAFICHI CELESTE BESEZZI, Imprimés en tous genres, corso Porta-Nuova, 24, Milano (Italie).

KLAUSFELDER (SOCIETE ANONYME), Lithographie, Imprimerie, Vevey (Suisse).

RAMBOZ (S. A. des Imprimeries), Lyon-Villeurbanne, Magasin, 19, rue de la République, Lyon.

SEZANNE (LEON), Imprimeur, 75, rue de la Buire, Lyon.

SIRVEN (B.), Société en commandite au capital de 4.400.000 francs, Imprimerie artistique, 76, rue de la Colombette, Toulouse

c) Emballages

COLLAPSIBLE PACKINGS Ltd, Caisses et emballages, 3, London Wall Buildings, Londres E. C.

FERON (G.) & Cie, Fabricants de papier, 13, rue Turbigo, Paris. Fabrique de papiers d'emballage et sacs en tous genres.

ONDULIUM (Société Française de L'), Fabrications de boîtes, Poêllons et cartons ondulés, 52, boulevard Lamouroux Vitry-sur-Seine.

SAPAL (Société Anonyme des Plieuses automatiques), Lausanne (Suisse).
Fabrique de machines automatiques à emballer les savons,

Accessoires

Articles de Toilette Fers à friser Vaporisateurs et Divers

BAUER (CLEMENT), Manufacture de tabletterie, articles pour Manucure, 31, rue Vivienne, Paris.

BAYSSELANCE (O.) & MUNIE, Lampes et fers à friser, 25, rue du Surmelin, Paris.

BERTHOLLIER (P.), Filets résilles, 11, place Croix-Pâquet, Lyon.

FABRIQUE GENEVOISE DE FERS A FRISER. Fers à onduler et à friser, 72, rue des Acacias, à Genève.

FABRIQUE GENEVOISE DE FERS A FRISER (S. A.). Anciens Ateliers de Villamont, 72, route des Acacias, Genève (Suisse).

FRANCK (MARCEL), Fabrique Générale de Vaporisateurs, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris (XIe).

GAGNIERE & C°, Eponges en gros, 17, place Bellecour, Lyon.

GIORDANO (VICTOR), Sfax. — Eponges.

GOUJON (ROGER), Fabricant de glaces de poche, 39, rue des Trois-Bornes, Paris.

KITZINGER FF., Vaporisateurs, 27, rue de Paradis, Paris.

MICHEL (C.) & Cie, Industriels, Les Echelles (Savoie), Articles de toilette.

SAMUEL (RAPHAEL), Fabrique de filets-front en cheveux naturels et en soie, 10, rue Lafont, Lyon. Maison à Paris, 113, avenue Victor-Hugo.

SISMANN (HENRY), Fabricant de fers à friser et fermoirs de sacs, 11, rue Réaumur, Paris (IIIe).

SOCIETE ASIE LEVY & Cie, Vaporisateurs Mokins, 54, quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

Brosses et Peignes

BARBATO, Oyonnax, Peignes.

BELOU (H.) & C°, Manufacture de brosserie, Lavaur (Tarn).

BLANC (EDOUARD), Oyonnax, Peignes.

BONAZ (AUGUSTE), Manufacture française de Peignes, Oyonnax (Ain) et 174, rue du Temple, Paris.

Spécialités d'articles de luxe unis et décorés.

BONNETON & Cie, Brosserie et corderie en tous genres, cours de la Liberté, Lyon.

BONNIVAL (L.) & Cie, Peignes, barrettes, démêloirs, 15, rue Philippe-Delassale, Lyon.

BORRY, Fabrique de peignes, Bijouterie, rue de Nierme, Oyonnax.

BROSSERIE ETTINGEN (S. A.), Fabrique de brosses, Ettingen (Suisse).

COLLET (J.-E.), Oyonnax (Ain).

COLLET (J.-E.), Peignes, 6, rue Laplanche, Oyonnax.

COLLETTA (FRANÇOIS) FILS, Fabricant de peignes, 23, rue d'Apremont, Oyonnax.

CONVERT (C.), Peignes, Articles celluloïd, Oyonnax (Ain).

COOPERATIVE WHOLESALE SOCIETY Ltd, Siège Social, 1, Ballon Street, Manchester, Brosserie.

DOCKES (L.) & Cie, 6, rue Etienne-Marcel, Paris (IIIe). Peignes en celluloïd.

DUPONT (E.) & Cie, Brosserie fine, 44, rue Turbigo, Paris.

FABRIQUE DE BROSSES ETTINGEN (S. A.), Ettingen (Suisse).

FABRIQUE GENERALE DE PEIGNES, GRANDET & LETELLIER, Articles fantaisie nouveauté de Paris, Articles soignés, Créations, Commission, Exportation, 169, Grande-Rue, Oyonnax.

FICHET (MARIUS), Fabrique de Peignes, Oyonnax (Ain).

GACHON (CHARLES), Oyonnax. Peignes.

GATTELET (VICTOR-J.-BAPTISTE), Grosse brosserie, 9, rue Chavanne, Lyon.

GRANDET & LETELIER, Oyonnax, Peignes.

GRASSET (FELIX), Oyonnax, Peignes et montures de sacs de dames.

GUILLOT-LEGER, Oyonnax. Peignes.

HUCHARD (FELIX), Oyonnax. Peignes.

JACOB (E.), Manufacture de peignes, haute nouveauté, Fermoirs pour maroquinerie, 125, rue Pellport, Paris (XXe).

JACQUENOD, Oyonnax. Peignes.

JUILLIANDS & MONTBARRON, Oyonnax. Peignes.

LEVRIER (LOUIS), Oyonnax. Peignes.

MANIFATTURA PIEMONTAISE DI SPAZZOLE, Grugliasco (Torino).

Fabrique de tous genres de brosses. — Grosse et fine brosserie. — Brosses à tête, ongles, dents, habits, chaussures, etc. — Brosses pour ménages, etc. — Grosses brosseries montées à la machine pour exportations outre-mer.

OBERHANSLI (E.), Fabricant de peignes, Oyonnax (Ain), Oyogalith, Celluloïd, Corne.

POULIN (HENRI), Fabricant de Démêloirs et Décrassoirs en celluloïd et similaires, Oyonnax (Ain).

SAVY & GIRON, Brosserie, 63, passage de l'Argues, Lyon.

SCOTTISH COOPERATIVE WHOLESALE SOCIETY Ltd, 95, Morrison Street, Glasgow (Ecosse), Brosserie.

VENARD FRERES, Oyonnax. Articles celluloïd.

VERDET (LOUIS), Oyonnax. Peignes.

ZOE (Etablissements), Peignes fantaisie et articles en celluloïd, Vichy (Allier).

Rasoirs, Cuirs à Rasoirs Ciseaux, etc.

BECHON-BASMAISON, Fabrique de rasoirs, Saint-Roch, près Thiers (Puy-de-Dôme).

BECHON & MARSANNE, Fabrique de ciseaux, 38, rue de la Gare, Thiers.

BERTHIER, Fabricant de rasoirs de sûreté « Tip-Top », 29, rue Terme, Lyon.

COUTELLERIE CREMNITZ (LA), Coutellerie, 70, rue de Bondy, Paris.

DUTHIER (A.), Rasoirs en tous genres, 53, rue de la Gare, à Thiers.

DUTHIER (A. & S.) GALLIZINI, Fabrique de rasoirs, 18 *bis*, rue de la Gare, Thiers (Puy-de-Dôme).

GILLETTE SAFETY RAZOR (S. A.), Rasoirs et lames, 17 *bis*, rue de la Boétie, Paris.

LERESCHE (JULES), SES FILS ET GENDRE, Fabricants de rasoirs, Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

ROCHON (M.), Rasoirs de sûreté de tous modèles, accessoires ; marques déposées « Bayard », « Le Taillefer », 2, rue Docteur-Bally, Grenoble (Isère).

SOCIETE ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS SABATIER PERE & FILS, Manufacture de Coutellerie, Thiers (Puy-de-Dôme).

WALDMANN (K.-E.), Coutellerie, Fabrique spéciale de Rasoirs de sûreté à lame courbe, 2, rue de Compiègne, à Paris.

WESBECKER (E.), Fabrique française de rasoirs de sûreté et à main, coutellerie, accessoires, modèles brevetés France et Etrangers, The Governot, Le Supérieur, 13, rue Taylor, Paris.

Maroquinerie

AGAN (LUCIEN), Fabrique de maroquinerie, 19, rue Michel-le-Comte, Paris (IIIe).

ALIBERT (JEAN), Fabrique de maroquinerie fine, sacs de dames, portefeuilles, porte-monnaies, trousses, etc,. 19, rue de Bonnel, Lyon.

COHEN (GASTON) « LA FABRIQUE FRANÇAISE DE MAROQUINERIE », 70, rue de Paris, Joinville-le-Pont (Seine).

COHN (A.) & Cie, Fabrique de maroquinerie, 45, rue des Archives, Paris (IIIe).

ETABLISSEMENTS WAHL, Maroquinerie, 27, rue du Château-d'Eau, Paris.

FABRIQUE FRANÇAISE DE MAROQUINERIE (LA), Etablissements GASTON COHEN, Usines modernes, 70, rue de Paris, Joinville-le-Pont, et 2, rue de Paris, à St-Maur-les-Fossés (Seine).

GENEVOIS, Manufacture de sacs de dames, 14, rue du Plat, Lyon.

KAHN (E.) & (A.) BLOCH, Fabricants de maroquinerie, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris.

LEVY-FRIBOURG, Maroquinerie haute nouveauté et haute fantaisie en tous genres, 15, boulevard Saint-Martin, Paris.

PROFFIT E., Fabricant de maroquinerie, gaînerie, ébénisterie, coffrets et écrins pour Parfumerie. Article de fantaisie. 31, avenue de la République, Paris.

Bijouterie (vraie et fausse) Objets d'Art Articles de Fantaisie, etc.

ARTAULT (JACQUES), Colliers et sautoirs, deuil et fantaisie, 40, rue Pascal, Paris, Téléph. 24-54.

AUGIS (A.), Bijoux symboliques, 32, rue de la République, Lyon.

J.-M.-C. CHAZOT & N. CHARREYRON, Cuirs artistiques, 4, place Sathonay, Lyon.

CHOPARD FRERES, Fabricants de bijouterie fantaisie, 35, rue des Trois-Bornes, Paris.

CODA (MAHON), Bijouterie or et argent, Iles Baléares (Espagne).

COUSIN (GEORGES), Articles pour voyages cristal et métal, Etuis cigarettes, Articles souvenirs, Cuivrerie, 11, rue Bichat, Paris.

DIVID (HENRI), Bijouterie deuil, Sautoirs, colliers jais et acier oxydé, 32, boulevard Sébastopol, Paris.

DREYFUS (EMMANUEL), Petits bronzes d'art, Imitation, 50, rue des Vinaigriers, Paris.

HUGUENIN FF. & Cie, Fabrique « Niel », le Locle (Suisse). Boîtes à poudre, Glaces de poche.

MEUNIER (GASTON), Articles pour parfumeurs, 43, avenue de la République, Paris.

NANNICINI & Cie (Etablissements). FRANCISQUE GIRARD, direct., Céramiques d'art (terres cuites et faïences), Bois sculptés, Antiquités Curiosités. Bourg-en-Bresse (Ain).

SOCIETE GENERALE DE COUTELLERIE ET ORFEVRERIE, Fabrique de Coutellerie, Orfèvrerie, Rasoir Apollo, 31, rue Pastourelle, Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CELLULOID, Celluloïd et ses applications, 3, impasse de la Planchette, Paris.

Usines à Paris et Villataneuse (Seine), Oyonnax (Ain), Chauffry (S.-et-M.). Peignes, Epingles en celluloïd.

Sicalite, nouvelle matière remplaçant le Galalith.

Pour l'Usine, le Bureau et le Magasin de Vente

BAILLY (M.), Etalages, Vitrines, Accessoires pour tous commerces, Cuivrerie, Polissage, Nickelage, 12, rue Passet, Lyon.

ETABLISSEMENTS PHILLIPS & PAIN, Extincteurs, 1, rue Taitbout, Paris.

ENCRES JOLY (A. LIEBER), Encres, 56-58, rue du Lac, Lyon.

GENERAL FIREPROOFING (THE) (New-York), Classeur « Allsteel » (tout acier).

Rayonages, Agent général : Glukof & C°, 3 ,rue Président-Carnot, Lyon.

Organisation moderne de tous services administratifs et productifs. Machines automatiques et accessoires pratiques pour le bureau moderne. Classement vertical « Visible » breveté.

IRVING PITT, MANUFACTURING C°, Kansas-City (U. S. A.), Registres et carnets à feuilles mobiles. Agent général : GLUKOF & C°, 3, rue Président-Carnot, Lyon. Tél. 48-29.

LUMINO (LE), Breveté S. G. D. G., procédés d'enseignes lumineuses et multiples applications, sans dépenses. F. CHARRON, 34, avenue des Champs-Elysées, Paris.

METAL DEPLOYE (LE), 22, rue de l'Arcade, Paris.

SIEGEL & HOMMEY, Etalages et Vitrines, 19, rue Réaumur, Paris.

Pour la Vente

Publicité

ADRESSOGRAPHE, FRANÇOIS & MARTIN, Machines à adresser, 10, rue de Crussol, Paris.

ETABLISSEMENTS BOUCHE & VALLOTTON, Articles réclames, Bellegarde-sur-Valserine.

Agents de Vente Exportateurs Intermédiaires

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-SERBE, 19, rue du Rocher, Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE ITALIENNE DE PARIS, 23, rue Saint-Lazare, Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE SUEDOISE EN FRANCE, 17, rue de Suresne, Paris.

COMPAGNIE GENERALE D'EXTREME-ORIENT (S. A. au capital de 500.000 fr.), Siège Social, 7, rue des Italiens, Paris, Direction commerciale, 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris, 72, rue Vendôme, Lyon. Direction commerciale, importation, exportation, 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris, 72, rue Vendôme, Lyon. Chine, Indes anglaises, Japon, Egypte.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE, 6, rue Aubert, Paris.

COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET, 4, place Sadi-Carnot, Marseille.

COMPAGNIE DE NAVIGATION SUD-ATLANTIQUE, Service postal, Bordeaux, Sénégal, Brésil, Plata, 9, place de la Madeleine, Paris.

Services postaux, passagers et marchandises : Bordeaux, La Corogne, Vigo, Lexoès, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos-Ayres.

COMPTOIR FRANCO ANGLO-RUSSE, Renseignements commerciaux sur la Russie, 19, avenue de l'Opéra, Paris.

EXPORT ASSOCIATION OF CANADA Ltd, Siège social, Montréal (Canada). Direction Européenne : British Columbia House, Londres, S. W. 1.

EXPANSION FRANCO-SCANDINAVE (L'), Exportation & Importation, 2, rue de la Pépinière, Paris.

FEDERATION OF BRITSH INDUSTRIES, 39, Saint-James Street, Londres.

« FRANCE-AFRIQUE » Importation, Exportation, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

GERIN-DREVARD & C[ie], Importations, Exportations, Maisons à Canton, Shangaï, Hong-Kong, Tien-Tsin, Haïphong, Manille, Monigtsé, L. Renaud, 15, rue du Garet, Lyon.

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'INDO-CHINE (Voir Agence économique), 35, rue Tronchet, Paris. Téléph. Central 45-78.

GROUPEMENT LYONNAIS DU MAROC, avenue de la Mairie, Casablanca.

MARTHOUD FF., Importation, Exportation, Shanghaï.

MISHIMA (S.), Agent de Mitsubishi Goshi Kaisha, 5, rue Nouvelle, Paris.

MITSUI & C°, Importation, Exportation, 8, rue Lafont, Lyon.

SYME EAGLE & C°, Importateurs et Exportateurs, 326, West Madison Street, Chicago.

VIBERT & BERNE (LES SUCCESSEURS DE), Importation, Exportation, 14, quai St-Clair, Lyon.

Banques, Sociétés de Crédit

BANQUE NATIONALE DE CREDIT, Siège Social, 16, boulevard des Italiens, Paris, Succursale de Lyon, provisoirement, 10, quai de Dubois, Lyon.

Parfumerie à la 4me Foire de Lyon

LES STANDS
DE
PARFUMERIE
A
BELLECOUR

LES STANDS DE PARFUMERIE
PLACE BELLECOUR

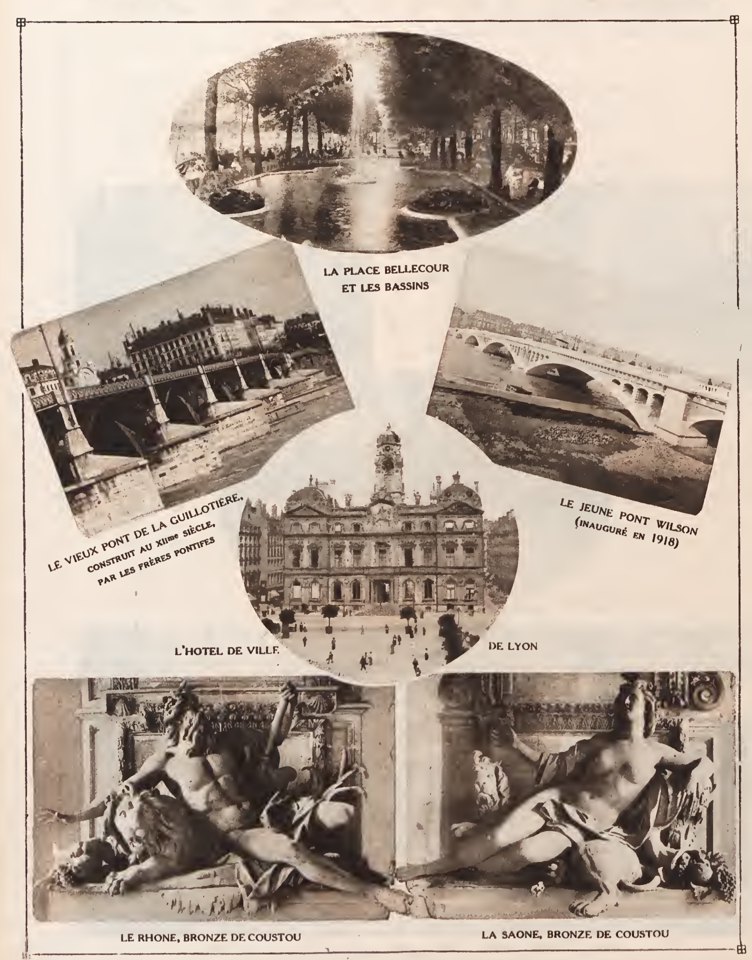
LES STANDS DE PARFUMERIE
PLACE BELLECOUR



LES STANDS DE PARFUMERIE, PLACE BELLECOUR



LES STANDS DES PRODUITS CHIMIQUES, PRÈS DU PARC DE LA TÊTE D'OR



LA PLACE BELLECOUR
ET LES BASSINS

LE VIEUX PONT DE LA GUILLOTIÈRE,
CONSTRUIT AU XIIme SIÈCLE,
PAR LES FRÈRES PONTIFES

LE JEUNE PONT WILSON
(INAUGURÉ EN 1918)

L'HOTEL DE VILLE DE LYON

LE RHONE, BRONZE DE COUSTOU

LA SAONE, BRONZE DE COUSTOU



STAND DES ÉTABLISSEMENTS NANNICINI & Cie, DE BOURG (AIN)

STAND DES ÉTABLISSEMENTS NANNICINI, & Cie, DE BOURG (AIN)

STAND DE LA MAISON SUBINAGHI & Cº, DE MILAN

STAND DE LA MAISON SUBINAGHI & Cº, DE MILAN



STAND DE LA PARFUMERIE RENOU, DE PANTIN (SEINE)



STAND DE LA MAISON KITZINGER FRÈRES, PARIS

STAND DE LA MAISON HENRI MURAOUR & Cie, PARIS-GRASSE



STAND DES VAPORISATEURS FRANCK, PARIS

STAND DU GLYCODONT, PARIS



STAND DE LA MAISON V. J. B. GATTELET, DE LYON

STAND DE LA PARFUMERIE GRENOVILLE, PARIS

Photo Arlaud, Lyon.

STAND DES DENTIFRICES ET PARFUMS
BOTOT, PARIS

STAND DES DENTIFRICES
BOURLA, PARIS

STAND DE LA PARFUMERIE
R. PRUDHOMME, DE LYON



STAND DE LA MAISON AUGUSTE BONAZ, PARIS-OYONNAX



STAND DE LA SAVONNERIE MAUREL, DE MARSEILLE



STAND DE LA PARFUMERIE A. GRAVIER, DE NEUILLY-SUR-SEINE

STAND DU PÉTROLE HAHN, LYON



STAND DES PARFUMS DELIA, DE PARIS

STAND DES PARFUMS KEMLER, LYON



STAND DE LA MAISON STAFFORD, ALLEN AND SONS, DE LONDRES



Le Paraguay est, jusqu'ici, le pays du monde où se fabrique la plus grande quantité de ce que l'on appelle l'essence de Petitgrain : huile essentielles tirée des *brouts* ou feuilles de l'Oranger Bigarade.

En France, dans le rayon du Golfe Juan-Vallauris qui, comme on le sait, est le centre de la culture de l'oranger amer, on se contente chaque année de distiller le produit de la taille de l'arbre. Au Paraguay, on coupe généralement l'arbre tout entier et on distille toutes les feuilles ainsi obtenues, avec quelquefois, une certaine proportion de fruits.

Avant la guerre des maisons allemandes, notamment la firme Krauch, avaient réussi à monopoliser en grande partie l'exportation de cette huile essentielle qu'elle consignait à des courtiers d'Anvers, Marseille, Londres, Hambourg. D'autres firmes françaises plus difficiles dans leurs achats et moins bien outillées il est vrai, achetaient le solde de la récolte de la région.

Les statistiques qui nous ont été communiquées indiquent qu'en 1914 il fut exporté 26.150 kilogs d'essence, en 1915, 35.027 et en 1916, 19.779.

La diminution de l'exportation fut due, non seulement aux difficultés de transports, mais aussi au change de la piastre paraguayenne, comme au refus des banques de Buenos-Aires d'escompter toutes traites sur l'Europe.

Des spécialistes français bien connus par leur initiative se rendirent compte dès 1915 de l'importance de ce marché de production et une entente intervint qui permit, non seulement d'organiser scientifiquement le contrôle des essences importées, mais encore de rendre à la France toute l'importation de ce produit si nécessaire à la parfumerie et à la savonnerie.

L'entente fut parfaite. Depuis plusieurs années déjà l'organisme fonctionne à la satisfaction générale et on a pu constater une amélioration constante de la qualité introduite sous diverses marques. C'est que le bureau d'achat collectif est confié à un spécialiste qui a été muni des appareils de contrôle et d'analyse à la fois les plus simples et les plus efficaces.

On nous excusera de ne pas donner des détails plus complets sur le côté purement commercial de cette affaire, qu'il nous suffise de dire qu'elle est maintenant entièrement française.



La Fleur d'Oranger. — Jardin au Golfe Juan, avec sa noria.

Ce qui est intéressant pour nos lecteurs c'est la façon originale dont se fait la distillation. Nos gravures donne des indications intéressantes



Les Orangers amers à Nabeul (Tunisie).

à cet égard. L'alambic paraguayen est très analogue à celui qu'emploient nos paysans des Alpes, mais la réfrigération se fait *Per ascensum* et non *Per descensum* comme en France. Les appareils sont disposés sous des hangars, près des points d'eau et à proximité des plantations ou des forêts d'orangers.

Ces distillateurs ont généralement reçu avant de commencer la campagne des avances en espèces faites par les exportateurs avec qui ils ont fait marché. Ils expédient l'essence produite au dit négociant qui en fait une *communelle*, et prépare ses marques et ses envois.

Alors que les essences françaises sont généralement lévogyres assez faiblement (moyenne — 2°), les essences du Paraguay sont nettement dextrogyres :

Une série d'analyses faites à nos laboratoires nous ont donné :

Essences françaises : I et M	—	1°3
— — G et E	—	5°2
— — P et A	—	3°5

pour des qualités pures,

Essences françaises : L	+ 17°4
— — B	+ 8°2

pour des qualités douteuses.

Les envois du Paraguay nous ont donné assez régulièrement :

Communelle	N° 1	+ 3°7
—	— 2	+ 4°2
—	— 3	+ 6°
—	— 4	+ 8°

avec une densité moyenne de 0,891 et un indice de saponification accusant de 39 à 42 % d'éthers.

Les qualités dont la rotation op-

tique dépasse 6° semblent avoir été distillées avec une certaine proportion de fruits, l'essence d'orange amère étant nettement dextrogyre, mais cette indication n'est pas absolue. L'essence déterpénée de Petitgrain du Paraguay est, en effet, généralement dextrogyre, et nos essais nous donnent régulièrement un chiffre variant de + 0°53 à + 3° avec une teneur en éthers de 42 à 50 % et une densité de 0,896. Les terpènes extraites ont un pouvoir rotatoire de + 9 à + 12° et par conséquent la proportion d'essence de fruits est extrêmement minime, puisque cette dernière donne généralement un indice rotatoire de + 80°.



La Distillation au Paragay.

Bien entendu, tout lot fraudé grossièrement à la distillerie soit avec de l'huile, soit avec de l'alcool est rigoureusement refusé à l'origine même, si bien que les envois en Europe sont parfaits.

Au Paraguay nous avons déjà donné à des distillateurs ambulants des appareils de notre système spécial à déchargement instantané et à condenseur détenteur breveté. Ils y ont donné, comme partout, les meilleurs résultats ; mais notre attention s'est trouvée portée également sur l'importance des plantations de bigaradiers dans différentes autres régions.

Les provinces de la République Argentine notamment, qui son contigués au Paraguay présentent, comme ce pays, d'importantes surfaces plantées en orangers bigaradiers.

Notre collaborateur M. Constantin Melhem, dont nous avons déjà cité les travaux en Syrie sur des sujets analogues a eu l'occasion d'obtenir de M. Gustave de Marneffe, l'inspecteur général de l'enseignement agricole en République Argentine, des renseignements du plus haut intérêt. Nos remerciements et par contre coup ceux des commerçants français sont acquis à ce haut fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, dont l'urbanité n'a d'égale que la compétence.

C'est grâce à ses renseignements précieux que M. Melhem put explorer les provinces des Missions, de Corrientés et de Tucuman, au nord de la République Argentine, sur les bords du Parana et du Rio Sali et où les orangers doux abondent.

Le Cassier se trouve en quantités importantes dans les Provinces de Salta et de Jujuy (au nord du Tucuman) et pourra être exploité ultérieurement.

Mais l'oranger amer, celui qui est le plus intéressant pour la fabrication de l'essence de petitgrain se trouve surtout dans les Iles du Parana et de grosses difficultés se sont opposées pendant les premières années à leur exploitation. Les obstacles sont presque tous surmontés à l'heure actuelle et nous pouvons, par nos photographies, montrer une distillerie modèle installée pour la fabrication des essences de petitgrains et de Néroli « Para » et leurs sous-produits, les eaux distillées, qui trouvent dans la région un excellent débouché.

Les revues *La Nacion*, *La Prena*, de Buenos-Aires, ont déjà publié quelques récits intéressants de ces essais et nous sommes heureux de les avoir suscités et d'y aider de notre mieux.

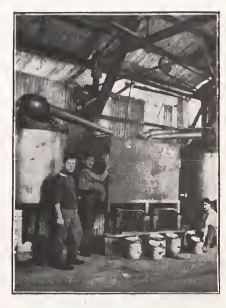
Les relations que nous avons, de notre côté, reçues de l'infatigable prospecteur qu'est M. Melhem, nous permettent de renseigner plus exactement nos lecteurs. Soit par nos propres moyens, soit par l'intermédiaire de la *Parfumerie Moderne*, nous avons toujours aidé de notre mieux au développement universel



Rectificateur pour Essence de Petitgrain.

de l'industrie de la Parfumerie, les résultats que nos conseils ou notre aide ont permis d'obtenir sur tous les points du globe nous donnent une légitime satisfaction (1). Mais voici maintenant quelques détails inédits sur les Iles du Parana, celles que forment le Delta du fleuve en se jetant dans le Rio de la Plata.

Ces îles jouissent du climat le plus agréable et le plus sain de toute la province de Buenos-Aires, elles sont formées par le limon du fleuve et sont excessivement fertile ; le seul inconvénient qu'elles présentent est justement la fréquence des inondations qui leur donne toute leur valeur agricole (2).

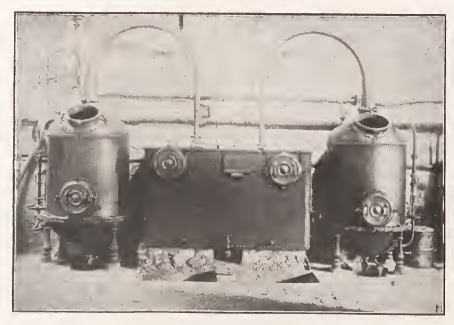


Les nouveaux Alambics à vapeur.

Des arbres fruitiers : orangers, citronniers, mandariniers, pruniers, pêchers, pommiers, sont plantés sur les terrains les plus élevés : les plus humides produisent en quantité les saules, les peupliers et les cognassiers. Des raisons toutes locales ont empêché le développement de l'industrie maraîchère, mais le revenu des fruitiers est suffisant pour donner satisfaction aux propriétaires. On connaît des orangers donnant de 4 à 7.000 fruits par an, les citronniers donnent souvent plus de 1.000 fruits.

Ce sont les feuilles de ces orangers, qui distillées, donnent l'excellente essence connue sous la marque *Para*.

Les transports assurés par les paquebots postes des îles permettent l'acheminement de toutes ces récoltes à assez bon compte, vers les villes de San Fernando et de Tigre qui ne sont qu'à 40 minutes de la capitale. Des voiliers font d'ailleurs le service de Buenos-Aires et y relâchent en un délai qui varie, selon la vente, de 4 à 10 heures.



Type de Distillerie française
pour l'Essence de Petitgrain et de Néroli.

Les résultats déjà acquis, tant pour l'oranger que pour les rosiers, les géraniums et d'autres plantes odorantes, semblent pronostiquer un avenir des plus favorables pour les cultures de plantes et fruits aromatiques dans ces régions. Nous serons heureux d'y avoir contribué et nous sommes persuadés que les relations de la France avec la grande République Sud Américaine ne pourront que s'en ressentir favorablement.

R.-M. Gattefossé.

(1) Nous au ons à entretenir nos lecteurs des essais actuellement tentés sur nos indications, en Afrique du Sud et dans les Iles du Pacifique, sur les citronniers sauvages qui y abondent.

(2) Les invasions périodiques de sauterelles sont également à signaler.



Las Ferias en Lyon

(Desde la época romana hasta nuestros dias)

Lugdunum, ciudad entre todas privilegiada por su afortunada situación en la confluencia de las grandes arterias fluviales, en el cruce de caminos que se reunían para penetrar hasta el centro del pais, debio a las ventajes de su posición un rápido y prodigioso acrecentamiento. Los Romanos tuvieron una ciudad próspera, que rebosaba de artesanos, verdadera colmena de trabajo y de actividad. Entre los sauces del confluento del Ródano y del Saona se agruparon los talleres, las tiendas; desde el ano 40 de nuestra era se establecen, en el pequeño pueblo fundado por Munatius Plancus, las Ferias cuya fama, siempre creciente en el trascurso de los siglos, iba á aumentar en Europa toda el prestigio comercial de nuestra ciudad.

Una multitud abigarrada se esparcía por la playa cubierta de barracas, donde se instalaban los productos del mundo entero, mercado cosmopolita en que se hacían los cambios, en generos ó sea con metales preciosos y monedas de todas procedencias y de todas efigies.

Los Orientales traian allá su marfil y sus aromas, los Siriacos y los Fenicios sus telas teñidas y bordadas y su cristalería que rivalizaban con los productos de fabricación lyonesa. Se veía allá los Bretones con sus ambares y sus estaños más brillantes que la plata, los Aquitanos con sus camas de plumas, los Belgos con sus telas de lana grosera, los Germanos con sus salazones, los Españoles con sus armas finamente templadas. Los productos nacionales ocupaban naturalmente el primer rango.

Las telas de lino y de cañamo del norte de Galia, las vasijás de barro rojo de que la cisalpina inundaba Europa toda, los aceites finos de Provenza, los vinos con pez de Narbona, y del valle del Ródano, constituían verdaderos depósitos abrigados bajo espaciosos sotechados establecidos á orillas de la confluencia. Una armada de barcas, de almadías de todas formas estaban amarradas a la ribera, embarazando los diversos brazos del rio que serpenteaba al rededor de las islas y formando como una segunda ciudad más ruidosa que la ciudad oficial edificada sobre la colina.

***

La prosperidad de Lugdunum conocio una era brillante durante los primeros siglos de nuestra historia: el comercio se extendía por la Galia entera, cubría de sus embarcaciones, de sus carretones, de sus mulos todas las vias fluviales y terrestres. Aquellas lejanas relaciones habián de atraer gran número de extranjeros: Italianos, Españoles, Africanos, Ilirianos, Siriacos venidos unos para comerciar y abrir tiendas, otros para ejercitar en oficios especiales á su pais, otros para ser usureros.

Desde el 9 de Febrero 1419, Carlos VII fundó dos ferias francas, que duraban seis dias cada una; empezaban, la primera á La Pascua de Resurreccíon, otra el 15 de noviembre.

En 1443 se celebrarón tres Ferias y a partir de Junio 1494, Lyon tuvo definitivamente cuatro ferias anuales que se verificaron hasta la Revolución. A Europa toda preocupaban aquellas ferias y los contemporáneos nos han dejado interesantes descripciones de la vida tumultuosa, de la febra de transacciones, de la fisionomía particular de este importante mercado: « Es una cosa prodigiosa admirar las caravanas de mulateros que Alemania por la Croix-Rousse, el Piemonte, la Provenza é Italia por el puente del Ródan o, Auvernia y Languedoc por Saint-Just, hacen entrar sin cesar en Lyon y las que salen de esta ciudad para distribuir al mundo entero lo que se parce esperar de su economía y de su comercio ».

En su « *Description Générale de la Ville de Lyon* », escrita en

1573, N. de Nicolay nos hace conocer la cantidad y la calidad de las mercancias de todas procedencias que se cambian en las Ferias de Lyon. Vemos, in primer lugar, los productos esencialmente lyoneses : sederías, telas, griñones, bolsas, violas e instrumentes músicos vajillas de estaño, de plata, etc..., etc... ; las mercancias manufacturadas en el reino : Alfollas, telas de plata, de lana, tocas, tapetes y tapices, obras de hierro, acero, cobre y otros metales, hilo de lino, de cañamo, las « espiceries et drogueries, les plumes d'oyes et duvet » las obras de madera foradas de cuero y de hierro « les poissons salez, les pierres dures tant pour bâtir que pour faire ymages », las armas de guerra, etc...

Después de habernos hablado de los paises en relaciones comerciales con Lyon, N. de Nicolay estima a 40 millones de libras el valor de dichas mercancias.

Pero sobrevinieron modificaciones importantes en la vida económica : una evolución se produjo en los cambios asi como en la industría; las guerras religiosas y la terrible borrasca revolucionaria de 1789 perjudicaron á las Ferias de Lyon echandolas en olvido por algún tiempo... Su resurección había de ser brillante y de provocar en los paises de lengua teutónica una alud de palabras celosas o rencorosas : mas dejamos a nuestros enemigos, a sus arrogantes « mercantis », a Alemania toda, la pesado ironia con que este pueblo a ensayado ridiculizar á nuestra Feria.

En marzo 1916, en tiempo de guerra, surgía la Feria de Lyon, renovando las tradiciones interrupidas; se puede decir que el éxito ha sobrepasado todas las esperanzas. En 1917 la cifra de los participantes iba de 1.342 a 2.614; los negocios tratados pasaban de 95 millones a 410 millones. En 1918 el éxito obtenido no tuvo precedentes se realizaron 750 millones de operaciones con 3.182 expositores.

¡ 1919 ! ¡ Es el año de la victoria de Francia y de sus aliados ; fué tambien el triunfo de la Feria de Lyon, llamada la Feria de la Ententa, contra la Feria austro Boche.

Lyon's Fair 1919.

On the first of march was opened in Lyons the fourth Fair, the first one having been inaugurated in 1916 at a time when it seemed preposterous to think of anything but the war. The idea was to offer to French and Allied Manufacturers an opportunity to exhibit their products and to replace the world renowned Leipzig Fair. From the very start results were most encouraging. The volume of business transacted at the first Fair in 1916 amounted to 95 millions francs or 6.300.000 frs a day since the duration of the fair is 15 days. There were 1.200 French exhibitors and 142 of Allied and neutral nationalities.

In 1917, 2.614 exhibitors, of which, 541 Allied and neutrals, transacted business for an amount of 410 millions francs; i. e. over 27 millions a day.

In 1918, in presence of the enormous success of the preceding years, exhibitors flocked in from all parts. Their number reached 3.182 of which 689 were of Allied nationality and 147 neutrals. The volume of business increased in enormous proportions, attaining 750 millions francs, i. e. 50 millions francs a day.

In 1919 the number of Exhibitors exceeded 4 500 and although the organizers had been obliged to refuse over 700 applications. The general turnover was approximately equal to that of the previous year because buyers were all expecting a slump in prices and only placed part of their ovders at the Fair. But the real amount of business which will be transacted in the course of the year as a result of the Fair can be estimated at about a billion francs.

It may not be useless to recall that the principle on which the Lyon's Fair is based is very different from that of the ordinary Exhibitions. The Fair is not an Exhibition it is a huge Show Room. It is not a display ; it is strictly a business proposition. Salesmen come to show samples and take orders ; buyers come to buy. There are no loafers. Transactions must be made quickly. There is probably no place in the world where Time so really spells Money. If, from the buyer's point of view, the Lyon's Fair offers the enormous advantage of grouping together all the Manufacturers of articles of interest to him and of others which may eventually interest him, it is of no less value to the Manufacturer himself who has a unique opportunity of meeting customers of every nation, of so to speak feeling the pulse of the buyers and of forming an opinion as to their present as well as future requirements. In addition he has a chance of seing by himself the efforts of his competitors. Finally this « getting together » tends to create a general feeling of friendship and mutuality in the various spheres which cannot fail to be of advantage to all concerned.

For this and other reasons every Manufacturer should endeavour to participate to the Fair. Too many have delayed sending in their application in time for this year 1919. We would urge upon all the necessity of taking early steps to ensure a location for 1920, which should prove a year of exceptional prosperity since it will be the first to profit by the signature of the Peace.

L'Industrie du Peigne à Oyonnax.



VUE GÉNÉRALE D'OYONNAX

Les anciens Egyptiens avaient des peignes (et même des perruques) : les fouilles pratiquées au commencement du XIXe siècle en ont fait découvrir et le *Britisch-Museum* de Londres possède quelques exemplaires qui paraissent remonter à la seconde dynastie égyptienne, c'est-à-dire à quelque cinq mille ans.

Ils sont en bois à une ou deux rangées de dents assez grosses et très distantes les unes des autres.

Lorsque la rangée de dents est unique, le dos est généralement sculpté d'une façon plus ou moins enfantine qui veut représenter des animaux ou des divinités.



Peigne trouvé dans la cité lacustre de Locras (Suisse). Bois durci.

Quelques-uns sont en os à six dents ; leur ornementation fait présumer qu'ils devaient surtout être employés comme ornements.

Les Juifs ayant vécu de longues années sur les bords du Nil, il est à présumer qu'ils adoptèrent l'usage de ces utiles instruments. Nous savons d'ailleurs qu'ils oignaient et parfumaient leur chevelure ; qu'en signe de tristesse ils la couvraient de cendre et de poussière, et nous pensons qu'après ce genre de traitement un peigne n'était pas inutile pour la démêler.

On n'a pas rencontré de peignes dans les ruines Etrusques fouillées jusqu'ici et cependant on a recueilli une foule d'instruments relatifs à la toilette et à la parure des femmes.

Les monuments grecs n'ont également rien fourni et cependant les Spartiates et les Athéniens, hommes ou femmes, avaient un souci tout particulier pour leur chevelure.

On a trouvé des peignes dans les tourbières du Danemarck, dans les restes des cités lacustres de la Suisse, ainsi que dans les tumulus de l'âge du fer. Presque tous sont ornés de dessins, très simples sans doute, puisqu'ils ne se composent guère que de lignes zigzagantes, de cercles ou de demi-cercles, mais qui n'en devaient pas moins charmer nos lointaines aïeules.

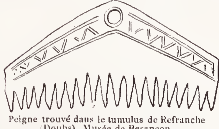
La gravure ci-jointe représente un peigne en bronze fondu, garni d'un trou de suspension et de quelques ornements, trouvé dans le tumulus de Refranche (Doubs), que M. Chantre attribue au premier âge du fer. L'original est au musée de Besançon.

Quant aux Romains, le peigne faisait évidemment parti de leur cabinet de toilette. Il y avait un peigne dans la *cista* qui renfermait les objets nécessaires à l'adoration de Cérès et de Bacchus.

Les dames romaines faisaient usage d'une grande variété de peignes, d'épingles à cheveux et du *discerniculum*, instrument pointu destiné à tracer la ligne capillaire. Leurs peignes étaient en ivoire, en buis, en or, en argent, peut-être aussi en fer et en bronze. On en a retrouvé d'assez nombreux spécimens dans les fouilles de Pompéi. Ils sont au Musée de Naples où les amateurs peuvent les admirer.

Les peignes que renferment les musées de Londres et qui remontent aux premiers âges de notre ère sont généralement fort simples.

Les premiers chrétiens, imitant en cela les prêtres romains, arrangeaient leurs cheveux avant de célébrer l'office divin ; aussi, dans les trésors des églises, parfois même dans les tombeaux des prêtres, on trouve des peignes, on cite en particulier celui de Saint Loup, conservé dans la cathédrale de Sens, qui porte, comme ornement deux animaux fantastiques, une plante et une tête de bélier.



Peigne trouvé dans le tumulus de Refranche (Doubs). Musée de Besançon.

Durant tout le moyen-âge, les peignes en usage, sauf de rares exceptions, furent grossiers, à dents larges, très grands, pas commodes, mais intéressants comme spécimens du travail de l'ivoire et du bois à cette époque.

Les artistes français se faisaient déjà remarquer par le fini de leurs

œuvres et l'originalité de leurs décorations. Certains même sont de vrais objets d'art.

A l'étranger, Nuremberg se fit remarquer pendant longtemps dans ce travail par l'élégance et la clarté du dessin.

L'Angleterre a eu ses artistes aussi, mais sans atteindre jamais la finesse du travail français.



Peigne en bois sculpté dusiècle, travail français.

L'Espagne a surtout sculpté des feuilles de fougères entrelacées, des fleurs, ,des feuillages et en a tiré parfois des ornements forts gracieux.

La Chine et le Japon dont l'art diffère si complètement des arts occidentaux, se sont appliqués aussi à la décoration du peigne. Ils y ont découpé ou sculpté des dessins fort délicats représentant des vases, des fleurs, des feuillages, des oiseaux, toujours du meilleur goût.

⁂

Au moyen-âge, le principal centre de fabrication du peigne était Paris, où cette industrie comptait plus de deux cents maîtres qui avaient formé une corporation particulière, sous la dénomination de *Maîtres peigniers, tabletiers, tourneurs et tailleurs d'images*.

Leurs statuts furent sinon dressés, du moins renouvelés par Jacques d'Estouville, prévôt de Paris, en 1507, et confirmés par Henri III, en 1578, par Henri IV, en 1600, et par Louis XIV, en 1691.

L'apprentissage était de six années et chaque maître ne pouvait avoir qu'un seul apprenti, à moins qu'il n'eût un fils, auquel cas il pouvait en avoir deux. Le fils de maître n'était pas tenu pour devenir maître lui-même, de produire de chef-d'œuvre : il suffisait du témoignage des jurés. Tout autre aspirant à la maîtrise était tenu au chef-d'œuvre.

La communauté était régie par des *jurés* élus, chargés de surveiller le travail, d'examiner les candidats à la maîtrise, de veiller à l'exécution des clauses statutaires.

Comme toutes les corporations, celle des faiseurs de peignes avait son patron : c'était Saint Rambert. Nous avons trouvé dans un registre municipal d'Oyonnax, sous la date du 25 prairial an V, un curieux procès-verbal dressé par l'agent municipal contre le curé Vandel qui, sans être assermenté, s'était permis de célébrer la fête des *peigniers* avec les rites habituels de la religion catholique.

⁂

L'industrie du peigne est fort ancienne dans le Haut-Bugey et tout spécialement à Oyonnax : dès le XVIIe siècle, nous y trouvons des *faiseurs de peignes* mentionnés dans les registres de l'État-civil.

Il est regrettable que les prêtres, alors chargés de la tenue de ces registres, n'aient pas régulièrement inscrit les professions des décédés : les actes dressés par le curé Benoît,



Peigne en ivoire du XIV[e] siècle, travail italien.

de 1643 à 1669 ne renferment aucune de ces indications ; mais, à partir de 1669, les registres mieux tenus, nous fournissent des notes certaines : on y trouve, dès cette année, comme *faiseurs de peignes*, les noms de Jean-Claude Colez, François et Gabriel Billiod, Barthélemy Demoux, Claude Simonnet, Joseph et Antoine Delacour, Gabriel Bollé, etc., etc.

Ainsi, on peut affirmer que, dès



Peigne en argent massif, datant de 1810. (Collection Bonaz)

cette époque, la majeure partie des habitants faisaient des peignes.

Les minutes des notaires nous ont amené à une conclusion semblable : les plus anciennes que nous ayons trouvées, celle de M[e] Andréa, notaire à Groissiat, de 1702 à 1736, nous ont prouvé que cette industrie s'exerçait non seulement à Oyonnax, mais aussi à Groissiat, à Martignat, à Bellignat.

Des papiers de famille, communiqués par M. Séraphin Bollé nous ont fourni d'autres noms de *peigniers* et de *maistres faiseurs* de peignes, vers 1693.

Beaucoup de ces industriels sont mentionnés tantôt comme faiseurs de peignes, tantôt comme laboureurs, tantôt comme marchands, et l'examen approfondi de ces documents nous a démontré qu'en général ils exerçaient, en effet,à la fois ces trois professions : *Laboureurs* pendant la belle saison, ils passaient l'hiver à faire des peignes ; puis les beaux jours revenus, et avant de re-

prendre la charrue et la bêche, ils partaient la balle sur le dos, vendre de ferme en ferme le produit de leur travail, auquel ils ajoutaient quelques menus bibelots : épingles, aiguilles, lacets, boutons, jarretières : c'étaient des *colporteurs*.

Veut-on maintenant savoir quels



Peigne corne dit « Girafe », fabrication de Cesar Bonaz, 1820

étaient les prix des peignes à cette époque ? Nous relevons dans un livre de comptes :

6 grosses de peignes de bois à trois livres six sols la grosse ;

4 grosses de moindre qualité à trois livres la grosse ;

15 grosses de qualité ordinaire à 48 sols la grosse ;

4 douzaines de peignes en bois à 22 sols la douzaine.

Ces derniers étaient chers, presque deux sous pièce ! c'étaient des peignes de luxe !

Quoi qu'il en soit, l'industrie Oyonnaxienne n'était pas fort importante, car il est dit, dans divers documents de la fin du XVIIe siècle que la population qui, en 1625, n'était que de 646 habitants, était exclusivement pastorale.

Il faut donc admettre que le principal gagne-pain était la culture, bien maigre hélas ! car le sol d'Oyonnax est loin d'être fertile.

Le fonds de la vallée n'était alors qu'un marais rempli de *blâche* ; il n'a été desséché, tant bien que mal, qu'au XIXe siècle ; et les flancs rocailleux de la montagne n'offrent pas beaucoup plus de ressources à la culture.

En revanche, la montagne est couverte de mangifiques forêts de sapins qui sont une véritable richesse, et, entre les rochers croît le buis, dont le bois, au grain fin et serré a produit la matière première pour les deux industries qui, de temps immémorial se partagent la population : le peigne et le tournage.

L'hiver est long et rigoureux dans les montagnes du Haut-Bugey ; pour passer le temps et gagner quelques sous, les habitants se mirent à façonner quelques morceaux de buis ; ce fut l'origine de la tabletterie qui fait aujourd'hui la richesse d'Arbent, de Dortan, de Saint-Claude.

A Oyonnax, à Martignat, à Nantua, on fabrique surtout le peigne et la matière première fut d'abord exclusivement le bois. Plus tard, vers la fin du XVIIIe siècle, on y



Peigne corne sculpté en relief, fabrication de la maison César Bonaz, en 1850

ajouta le *galin*, *clampon* ou *ergot*, c est-à-dire la corne provenant du sabot du bœuf, puis la corne véritable que l'on travailllait déjà à Paris, mais qui ne paraît ayoir été employée par l'industrie Oyonnaxienne qu'à partir de 1820.

(*A suivre*).

E. Dubois,
professeur d'Ecole primaire supérieure
à Châtillon-sur-Chalaronne.

La Maison Auguste Bonaz et ses Modèles.

Nos lecteurs ont trouvé, ci-dessus, l'article que notre collaborateur, M. Dubois, a consacré à l'industrie Oyonnaxienne et ils ont certainement compris la grande leçon qui s'en dégage, ils ont rendu hommage à l'effort d'Oyonnax qui, à force de labeur, de persévérance, a fini par créer une industrie considérable.

Mais, dans cet effort collectif, il convient peut-être de choisir et de mettre à part les efforts particuliers faits par certaines firmes, dont l'une, la Maison A. Bonaz, a consacré son activité à produire uniquement des objets exquis dont la forme, le décor, les tons réalisent des ensembles harmonieux. On a parlé souvent du goût français, n'est-ce pas là une de ses plus délicates manifestations ? Depuis 1911, époque à laquelle M. Auguste Bonaz lança ses premiers modèles, il n'a cessé de chercher ardemment et de créer du nouveau.

C'est une joie des yeux d'examiner ces bibelots, brillants de pierres adroitement serties, délicatement contournés et charmants par leur seule forme et la couleur de leur matière,— écaille, celluloïd ou corne,— ou modelés avec un goût parfait dans des bois précieux.

Tout cela est conçu, dessiné et exécuté sous les yeux et par les soins de M. Auguste Bonaz. Ses usines couvrent une superficie de 6.000 mètres carrés et occupent un personnel nombreux formé par les soins du maître lui-même. Les ateliers sont admirablement installés et toujours pourvus des perfectionnements les plus récents,— en tenant à honneur, toutefois, de faire en sorte que le machinisme ne détruise jamais cette note personnelle du finissage à la main que M. Auguste Bonaz n'a jamais voulu abandonner pour aucun des articles fabriqués par sa maison.

Il ne nous est pas permis de nous étendre davantage, mais nous tenons à dire cependant que, dans cette revue qui travaille depuis quinze ans bientôt, à étendre la vente de nos produits à l'étranger, nous n'avons pas eu souvent à parler d'articles aussi parfaits et aussi bien au point pour le commerce d'exportation. On ne demande pas à la France des produits vulgaires, on désire recevoir de nous de beaux objets, bien conçus, bien exécutés, faits de belle matière et dont les prix, raisonnables cependant, permettent des bénéfices intéressants aux revendeurs : c'est exactement ce que la Maison Auguste Bonaz livre régulièrement à sa clientèle toujours de plus en plus étendue et qui porte le bon renom du goût français dans le monde entier.

La Casa Auguste Bonaz y sus Modelos.

Nuestros lectores han leido, por otra parte, el artículo consagrado á la Industria Oyonaxienne por nuestro colaborador M. Dubois; seguramente han comprendido la alta lección que resalta de eso y han rendido homenaje al esfuerzo de la ciudad de Oyonnax que, á fuerza de labor y de paciencia ha creado una considerable industria.

Pero de esto esfuerzo colectivo puede ser conveniente escoger y poner à parte los esfuerzos particulares hechos por ciertas casas entre las cuales la casa A. Bonaz ha consagrado su actividad á la producción única de objetos exquisitos cuya forma, cuya decoración, cuyos, tonos realizan « conjuntos » armoniosos. Muy á menudo se ho hablado del gusto francés : ¿ no es eso una de sus manifestaciones más delicadas ? Desde 1911, época en que M. Auguste Bonaz dió á conocer sus primeros modelos, — no ha dejado de buscar con ardor y de crear novedades.

Es una fiesta para los ojos examinar aquellos « bibelots », brillantes con piedras habilmente engastadas, contorneados de la manera más artística y encantadores por su forma y el color de la materia que ha servido para su fabricación : escama, celuloide, concha — ó modelados en maderas preciosas.

Todo eso es concebido, dibujado y ejecutado bajo la dirección personal de M. A. Bonaz. Sus fábricas cubren una superficie de 6.000 metros cuadrados y ocupan gran número de trabajadores formados por el maestro ello mismo. Los talleres son admirablemente instalados y siempre provistos de los ultimos perfeccionamientos; sin embargo M. Bonaz se hace un punto de honor conservar á sus productos el aspecto personal de los artículos hechos á la mano.

No es posible extendernos más sobre este sujeto pero debemos decir, sin embargo que en esta revista que, desde hace más de quince años, trabaja á la expansion de la venta de nuestros productos en el extranjero, ro hemos tenido muy á menudo que hablar de artículos tan perfectos y tan á propósito para el comercio de exportación. No se pide á Francía artículos de batalla pero objetos bien concebidos, bien ejecutados, hechos con bella materia primera y cuyas precios, á pesar de eso razonables, permiten á los comerciantes realizar beneficios interesantes : es exactamente lo que la Casa Augusta Bonaz entrega á su clientela cada diá más númerosa.

The Firm Auguste Bonaz and their Models.

Our readers will have noted elsewhere, the article devoted to the Industry of Oyonnax by our collaborator, M. Dubois; no doubt they will have fully understood the important lesson which results and they will have paid homage to the effort made by Oyonnax where, by dint of labour an important industry has been created.

But in the collective effort it would peraphs be advisable to point ont especially the endeavours made by certain firms, of which one, the Firm A. Bonaz concentrates all its activities and energies in unic creations of those exquisite objects of which the form, the decoration and the shades realize harmonious ensembles. French taste has been often spoken of; is not this one of its most delicate manifestations. Since 1911 when M. Bonaz put his first models in the market he has not ceased his ardent searchs for new departures.

It is a pleasure for the eyes to examine these fancy articles, set with brillant stones, cleverly mounted, delicately ciseled and charming in their form and the colour of the materials : tortoise-shell, celluloïd or horn, or tastely modeled in rare woods.

All that is conceived and designed under the eyes and personal direction of M. Bonaz. His works cover some 6.000 square meters and employ a numerous staff trained by the Master himself, The work shops are admirably installed and always fitted with the most recent perfections. Nevertheless it is a point of honour with M. Bonaz not to allow the mecanical processes to destroy that peculiar note of hand finish which he has never been willing to give up in the articles manufactured by him.

We are not permitted to enlarge farther on this subject but we must say, nevertheless, that in this review which has been working for the last 15 years to increase the sale of our products abroad, we had not very often to speak about articles so well adapted for export trade. France is not asked for common products — people desire to get from us fine objects executed of the finest materials and of which modest prices allow interesting profits to be realized by retailers : it is what the firm A. Bonaz always delivers to the ever growing number of their customers and that carries throughout the whole world the perfection of the French taste.

MODÈLES DE LA MAISON AUGUSTE BONAZ



Nos 1, 2, 3, 4, 5. Quelques spécimens de peignes modernes se portant avec les différentes coiffures de la mode actuelle.

No 6. Peigne « Mantille » porté actuellement en Espagne.

Usines à Oyonnax (Ain) PARIS : 174, Rue du Temple

Quelques Nouveautés.

Une des conséquences les plus heureuses de la Foire de Lyon c'est de mettre en concurrence les vendeurs de tous pays et d'amener à ces vendeurs une clientèle extrêmement diverse venue de tous les points du monde.

Voilà bien la meilleure manière, pour le producteur et pour l'acheteur, de s'éduquer réciproquement. Devant la demande, le producteur comprend la nécessité de modifier certaines de ses fabrications qui ne répondent pas au désir de la clientèle ; de même, il arrive souvent que le client abandonne certaines prétentions excessives et se rend à des raisonnements qui ne l'avaient pas touché par correspondance.

D'année en année, la production se met au point, et les affaires deviennent de plus en plus faciles. Il y a dès maintenant, et pour tous ceux qui y viennent assidument, une clientèle de la Foire, non moins fidèle que les participants de la première heure. Cette clientèle commet régulièrement, depuis deux ans, sur des articles faits pour elle, bien au point, et qui sont devenus classiques ; chaque année aussi, elle échantillonne et achète la « nouveauté ».

Quelles ont été les nouveautés de cette année ?

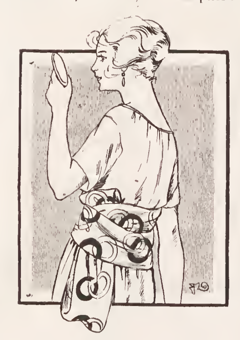
Dans la branche « matières premières », qui comptait assez peu de maisons (en tout, une dizaine, naturels ou synthétiques), nous devons signaler une création ingénieuse. Une maison de Vallauris offrait une « gamme de sept violettes », baptisées Violette *Do*, Violettes *Ré, Mi, Fa, Sol, La, Si* et Violette *Accompagnement*. Ces huit notes permettent de donner *toutes les violettes*.

Cette innovation aura du succès.

Une maison lyonnaise offrait deux roses nouvelles (artificielles) : *Lyon-Rose et Rose de Perse*, très différentes et d'un arome très particulier. Elles permettront de donner des nuances encore non obtenues dans des compositions où la rose intervient.

Notons, en dehors de toute participation à la Foire, l'offre faite dans les stands de synthétiques américaines et l'offre de *Rose bulgare* (qu'on tentait *déjà* de vendre sous le manteau).

En général, les maisons de matières premières se sont bornées, aux exceptions ci-dessus indiquées, à suivre leurs articles classiques ; et cela se comprend. Toutes ont travaillé pour la guerre et n'ont pu faire mieux que d'assurer tant bien que mal leur production habituelle.



***

Dans les produits confectionnés, on a cependant — et au prix de quels efforts — pu sortir une certain nombre de nouveaux montages. Nos parfumeurs ont, certes, tous eu des idées, de bonnes idées ; mais la verrerie, particulièrement, leur a manqué et manque encore, tant et si bien qu'ils en furent réduits à des flaconnages de fortune dont certains ne sont heureusement que provisoires.

Mais dans quel sens ont travaillé les parfumeurs ? Quel a été leur souci dans la préparation, dans la présentation ?

Y a-t-il une mode pour la parfumerie, et

peut-on en déceler les tendances ? Nous pensons que oui, et ce disant nous ne voulons pas seulement parler du contenant, de l'aspect du flacon, de la boîte ; nous songeons



aussi au contenu, au parfum lui-même. Le public semble actuellement réserver ses faveurs à deux types de parfums nettement différents ; il ne s'intéresse plus, croyons-nous, à des nuances intermédiaires. Il achète volontiers les parfums simples, francs — la fleur — ; ou bien il s'attarde à des compositions perverses, voluptueuses, bruyantes.

Les notes moyennes sont en défaveur.

Et dans la présentation, dans le conditionnement, on sent que nos parfumeurs, percevant le même désir, s'efforcent de le satisfaire. C'est ainsi que nous avons vu des flacons aux lignes droites, nettes, à peine infléchies, dont toute la valeur est dans la belle matière. Etiquette or patiné ou simple lettre gravée sur papier teinté crème, impression deux tons. Boitage sombre. Et dans cette sobriété voulue, la transparence colorée du liquide joue au travers du cristal pur qu'elle teinte délicatement.

Mais voici l'autre école : flacons de cristal dépoli, émaux et verres peints, étiquettes et boitages aux couleurs montées. L'œil s'égaie à ces vives harmonies qui jouent gaiement aux savants étalages. Et c'est là que dorment encore les parfums grisants qu'aiment les mondaines... pour répondre au désir des mondains.

Les deux genres étaient représentés à la Foire et nous pensons avoir raison en ce que nous disions plus haut, au sujet de la mode dans le parfum, puisque les maisons qui ont offert ces deux genres (à la fois) ou l'un ou l'autre seulement *sont certainement celles qui traitèrent le plus d'affaires.*

Nous prions les participants, lecteurs du présents fascicule de vouloir bien se souvenir ; nous sommes certains qu'ils ne nous démentiront pas (1).

Nous avons donc pu voir mainte et mainte nouveautés, aucune n'était sans valeur, dont certaines étaient vraiment des objets d'art.

Parmi les idées les plus heureuses, en voici une qui vaut d'être connue. Une maison de Grasse a eu la pensée de monter des coffrets (extrait, lotion, poudre) et de les recouvrir à l'extérieur de fort belles soies prises dans les coupons d'une grande maison lyonnaise, avec laquelle elle a traité pour toutes les fins de pièces. Cela fait vraiment de belles choses.

Ce que nous avons vainement cherché à la Foire de 1919 c'est le parfum pour homme. Il y a là de bien jolies choses à créer pour cela dans un genre correct et discret. Qui donc y pensera ?

On nous pardonnera de ne pas terminer sur une note d'enthousiasme.

Nos parfumeurs peuvent et doivent faire mieux, et l'an prochain, bien certainement, ils nous apporteront en abondance d'exquises créations. La paix signée, les moyens de production étant redevenus normaux, ils pourront rêver tout à leur aise et réaliser leurs rêves. Nous verrons alors, je vous le prédis, de bien belles choses.

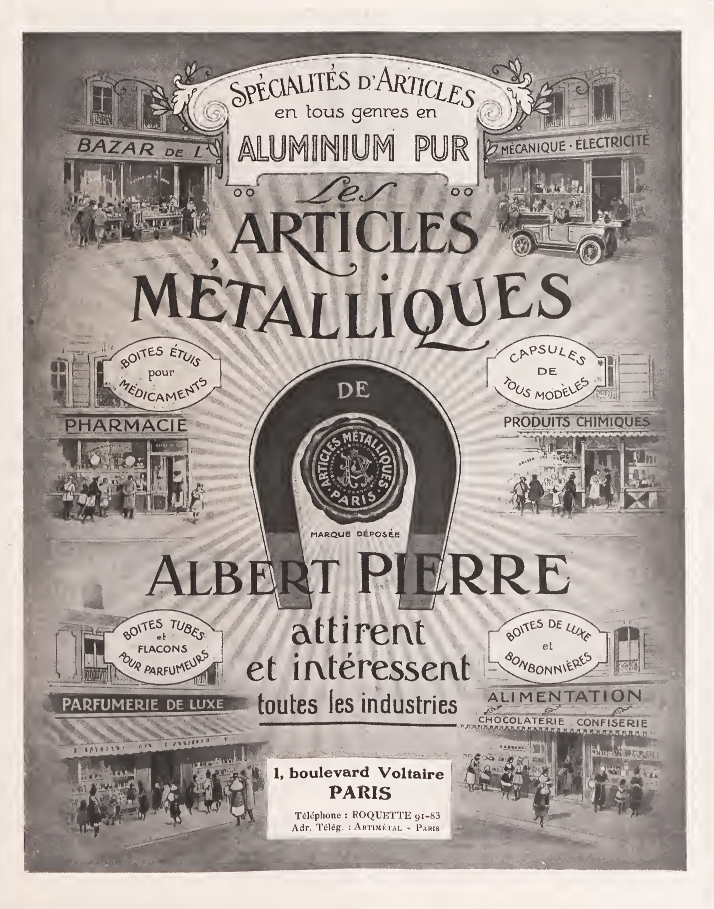
Jean RENAULT.

(1) En ce qui concerne la parfumerie de grosse vente notre observation conserve toute sa valeur, en tenant compte, bien entendu, de la relativité des prix.






J.F. DESROCHES.



SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L'
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
PHARMACIE
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
PARFUMERIE DE LUXE
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

HUILES ESSENTIELLES DE SICILE ET CALABRE

CITRON, PORTUGAL, BIGARADE,
BERGAMOTE et MANDARINE

ESSENCES DÉTERPÉNÉES ET SESQUIDÉTERPÉNÉES

W. SANDERSON & SONS = OATES & BOSURGI Succrs.

Usines à TREMESTIERI *MESSINE (Sicile)*

Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

CAPSULAGE HERMETIQUE ET INVIOLABLE

Avant Séchage :

16, Rue du Louvre, 16

PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

INDISPENSABLE

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM



Après Séchage :

REPRÉSENTANTS { LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON
GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

Essences sans terpènes ni sesquiterpènes

CONCENTRÉES AU PLUS HAUT DEGRÉ,
GARANTIES SANS ADDITION D'AUCUN ADJUVANT ARTIFICIEL
IMMÉDIATEMENT SOLUBLES DANS L'ALCOOL A BAS DEGRÉ

LAUTIER FILS

GRASSE

USINES PRINCIPALES = à GRASSE =

USINE SUCCURSALE à BEYROUTH


SPÉCIALITÉ D'ETIQUETTES POUR LA PARFUMERIE
DOUIN & JOUNEAU
POUDRE de Riz SURFINE
BRILLANTINE SURFINE
POUDRE de Riz SURFINE
ŒILLET
EXTRAIT CONCENTRÉ
EAU DE TOILETTE Supérieure
Raffermit et Adoucit la Peau
BRILLANTINE POUR LES CHEVEUX ET LA BARBE
LOTION VÉGÉTALE Supérieure
pour la Chevelure & la Barbe
POUDRE DE RIZ SURFINE
EXTRAIT CONCENTRÉ pour le Mouchoir
TRIPLE EXTRAIT AUX FLEURS
3, Rue Papin _ PARIS


GF
ESSENCE DE PETITGRAIN
Garantie absolument pure de
feuilles de bigaradier.
PARA
USINES FRANÇAISES
à ASUNCION (Paraguay)
et CASTRO (Paraña)
GATTEFOSSÉ FILS
19 Rue Camille. LYON

GATTEFOSSÉ FILS

19, Rue Camille ✤ LYON

Voyageur Afrique du Nord ayant toute la clientèle d'Algérie, Tunisie, Maroc, connaissant à fonds, Pays, Clientèle, ses goûts, mœurs, langue ; expérimenté, muni toutes méthodes commerce moderne, **demande carte** importante fabrique Parfumerie en grandes séries, articles bon marché, appropriés aux goûts clientèle indigène ; savonnerie et annexe. Envoyez catalogue, fixez commission et appointements. Écrire : **Africain**, bureau du Journal.

Représentant pr la Pologne depuis de longues années d'une des plus considérables fabriques allemandes de couleurs parfaitement introduit au **marché polonais** et **russe** cherche représentations françaises, premier ordre, de couleurs et de branches apparentées: pharmaceutique, cosmétique, techno-chimique et de parfumerie. Excellentes références. Offres sub. **"Représentation"** Bureau Central d'Annonces, L. & E. Metzl & Cie, Varsovie, Rue Marszatkowska 130.

J'achète Matériel de Savonnerie-Parfumerie d'Occasion

GELAS, 2, Rue Brocherie - GRENOBLE

Préparateur en Parfumerie très au courant de cette industrie cherche situation dans bonne Maison, références de 1er ordre.

Ecrire au Journal : M. H. MÉRENTIÉ.

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



- ALAMBICS -

A ESSENCES

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO



Pour avoir de bons produits à de bons prix, cherchez un **SPÉCIALISTE**

Nous fabriquons exclusivement les

TROIS PRODUITS :

Violette Artificielle 100 %
Géraniol — Rhodinol

et nous vendons uniquement

EN GROS

Laboratoire de produits organiques Cl. COMBES

347, Rue Paul-Bert ❧ LYON

LES PRODUITS DENTIFRICES



BOURLA



CHIRURGIEN-DENTISTE
de la Faculté de Médecine de Paris
et de l'Université de New-York

GROS : 22, PASSAGE DES PETITES-ÉCURIES, PARIS

Produits o o
scientifiquement
préparés o o

PRODUITS DE BEAUTÉ

Crème de Mai

Fleur de Mai

Poudre de Riz (Toutes nuances)

FLEUR DE MAI comprimée pour le Sac
SHAMPOOING à la FLEUR DE MAI
SAVONS à la CRÈME DE MAI (*toilette et barbe*)

DENTIFRICES "MIREDENT"
Pâte en tube et Savon en étui-poussette

Produits inaltérables :: :: :: ::
Vente très rémunératrice :: :: ::
Présentation et Qualité irréprochables

Demander tous Renseignements et Conditions pour la vente en gros :

Laboratoires de la Crème de Mai
CHAVIGNEAU & Cie
NIORT (Deux-Sèvres) TÉLÉPH. 1-55

Bureau et Magasin d'Échantillons
L. DOUSSIN
37, Passage Jouffroy, **PARIS**

Les Imprimeries
JOSEPH-CHARLES
Spécialité d'Impressions pour Parfumeurs

ne possèdent pas
D'ÉTIQUETTES EN MAGASIN
donc
JAMAIS DE "DÉJÀ VU"
TOUJOURS DES CRÉATIONS

o

Etude sans frais, sur simple demande, de tous projets d'étiquettes, habillages, publicité, etc..

Ateliers & Bureaux : 9, Rue de l'Estrapade
PARIS (V^e)

TÉLÉPH. : GOBELINS 07-46, GOBELINS 31-01
ADR. TÉLÉG. CHARMEUR-PARIS

Verrerie des Vernes
Administrateur-Délégué : M. P. VINAY
:: :: **RIVE-DE-GIER (Loire)** :: ::

Bouteilles et Flacons
POUR PARFUMERIE ET PHARMACIE

Bouchage émeri, Gravure au sable, Gravure à l'acide, etc.
Grand Prix et Hors Concours dans différentes Expositions

Téléph. : *Archives 40-44*. Télégr. : *Ambergris-Paris*.

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE

Victor HASSLAUER
ESTABLISHED 1869
8, Rue Pavée, 8 — PARIS

SPÉCIALITÉ AMBRE GRIS ET NOIR
de toutes provenances
MUSC, les meilleurs classements
ESSENCES DE ROSES. etc. etc.



Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

